



h e t s

Haute école de travail social
Genève

4^{ème} Congrès de l'AIFRIS

Association internationale pour la formation
la recherche et l'intervention sociale

Genève, Suisse

5 au 8 juillet 2011

Crises, gouvernances, développement durable :
quelles articulations avec l'intervention sociale ?

PROGRAMME & PRE ACTES

www.aifris.eu

Hes·SO GENÈVE
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

TABLE DES MATIERES

MOT DE BIENVENUE	2
EDITORIAL	4
PROGRAMME GENERAL	5
PLANNING DES ATELIERS	6
PROGRAMME DETAILLE	8
FORUMS	36
CONFERENCES	42
ATELIERS	49
COMITES	287
PLAN & ADRESSES	292
INDEX DES AUTEURS	294

MOT DE BIENVENUE

Chère participante, cher participant,

Après Caen en 2005, Namur en 2007 et Hammamet en 2009, c'est au tour de Genève, par sa Haute école de travail social (HETS) d'accueillir, du 5 au 8 juillet 2011, le 4^{ème} congrès de l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS).

Le but de ce congrès, réunissant plus de 400 participants venant de pays francophones, est de mener une réflexion approfondie, portée par des regards interdisciplinaires et interculturels sur le thème « Crises, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale ? »

Les communications seront présentées sous la forme de conférences, d'interventions qui s'organiseront en 85 ateliers et en une dizaine de forums. Elles aborderont des questionnements et des perspectives à partir de trois axes :

Action publique : des idéologies et des acteurs.
Référentiels, compétences, méthodes, outils.
Recherches, pratiques et expérience de terrain.

La qualité du travail scientifique et d'organisation offre un programme riche et varié qui a nécessité un suivi approfondi, réalisé par des membres de l'AIFRIS et de la HETS. La richesse et la qualité des apports ouvrent de nombreuses pistes de réflexion pour la formation, la recherche et l'intervention sociale. Un réel défi nous est posé pour penser collectivement le sens des interventions sociales et trouver des moyens d'agir autrement.

Dans un monde en pleine transformation, nous sommes tous confrontés à de multiples changements générant des tensions, des malaises et des difficultés. Les actuels événements politiques qui secouent la planète n'offrent pas les mêmes chances à tous. Les contextes politiques, économiques, sociaux actuels produisent et multiplient des situations où la puissance d'agir est entravée ou incertaine. Quelles sont les possibilités offertes aux différents acteurs pour réagir et trouver des réponses appropriées à leurs besoins ?

Il n'est pas vain de rappeler que selon le contexte dans lequel nous vivons, les effets de la crise ne sont pas les mêmes pour tous. Les inégalités sociales continuent d'augmenter, les ressources diminuent pour les personnes en état de vulnérabilité. Les politiques sociales et éducatives publiques sont remises en cause. Les modes de gouvernance cherchent de nouveaux modes de gestion. Il est donc urgent et nécessaire de repenser notre rapport à l'environnement, notre manière d'être en liens, de redéfinir des priorités pour vivre sans trop de dommage et de souffrance les changements structurels.

Nos expériences professionnelles laissent entrevoir des manières singulières d'approcher la réalité sociale d'aujourd'hui, révèlent des perplexités, des dilemmes, des questionnements. Que pouvons-nous en dégager pour donner sens à nos interventions ? Quels sont nos marges de manœuvre dans le cadre des nouveaux modes de gestion du social ?

Comment comprendre à partir des réflexions et des résultats de recherches partagés, ce qui est vécu par les différents acteurs et les conditions dans lesquelles ces derniers évoluent, que ce soit sur le plan local, national, ou international ?

Comment nous décentrer de notre pratique quotidienne pour nous ouvrir à la puissance de la rencontre, de l'échange et de la découverte d'autres perspectives?

Quels enseignements pouvons-nous en retirer pour approcher les personnes, les groupes et les collectivités, professionnels ou bénéficiaires des services publics avec un regard renouvelé?

Pour qui, pourquoi faut-il tenter de penser le monde qui nous entoure ?

Quelles sont les opportunités à saisir ?

Ce sont quelques questions qui seront abordées à Genève. Elles devraient contribuer à repérer des perspectives, nous permettant d'être créatif et inventif, de construire des alternatives, d'envisager des innovations qui s'inscrivent dans un développement durable.

Articuler une pensée à partir des expériences des formateurs, des chercheurs et des professionnels de terrain est une nécessité primordiale pour défendre un bien commun qui est à la base de toute démocratie. Le rôle moteur et majeur de l'AIFRIS est de relever un défi qui est celui de valoriser les acquis du champ professionnel du travail social, d'articuler à plusieurs voix des possibles qui résistent aux crises d'aujourd'hui.

Contribuer par une réflexion collective à un monde plus juste, équitable et démocratique, tel est le défi qui nous attend.

Nous souhaitons que ce congrès soit l'occasion de multiples rencontres et d'échanges, de partages de pratiques, de moments de convivialité, de découvertes sociales et culturelles.

Pour l'équipe d'organisation du congrès

Françoise Tschopp

Claudio Bolzman

Joëlle Libois

Présidente du congrès
Vice-présidente de
l'AIFRIS

Président du comité
scientifique de l'AIFRIS

Directrice de la Haute
école de travail social
de Genève HES-SO

EDITORIAL

Au troisième congrès de l'AIFRIS, ce sont 180 communications qui avaient été présentées dans le programme et les pré-actes d'Hammamet, en 2009. Pour le quatrième congrès de Genève, ce sont 260 communications et une dizaine de forums qui seront présentés dans cet ouvrage.

Cette évolution marque l'engouement pour ce moment qui rassemble, tous les deux ans, les chercheurs universitaires, les formateurs chercheurs et les professionnels du champ de l'intervention sociale pour évoquer, en langue française, les recherches et les innovations dans ce secteur professionnel.

Ce vif intérêt permet, malgré les difficultés financières que rencontrent actuellement tous les établissements du secteur, de rassembler une nouvelle fois cette communauté autour d'un enjeu important pour tous : la construction des savoirs et des savoir-faire dans le champ social.

Cette progression du nombre de communications et du nombre de congressistes permet à ce quatrième congrès de marquer la maturité de notre jeune association, association internationale sans but lucratif de droit belge. Maturité car désormais l'association est dotée d'un comité scientifique permanent rassemblant une quarantaine de personnes représentant les 13 pays adhérents à l'association et représentant aussi la diversité qui fait l'esprit même de l'objet de l'association : universitaires, formateurs et professionnels. Ce comité scientifique permanent s'est réuni régulièrement à raison de trois ou quatre séances par an pour préparer le congrès et à chaque réunion au moins la moitié des membres étaient présents.

Maturité et vitalité donc, de cet esprit de construction d'une recherche appliquée au travail social, avec l'envie de la voir exposée, communiquée, éditée, bref vivante et accessible à tous. Le choix de la langue française qui était au départ un pari risqué dans un contexte où l'édition est dominée par la littérature anglo-saxonne se révèle aujourd'hui payant dans la mesure où nous parvenons à rassembler ces trois mondes différents des universitaires, des formateurs en école ou hautes écoles en travail social et des professionnels de l'intervention sociale. Maturité, vitalité, visibilité ne garantissent pas pour autant la pérennité d'une entreprise qui relève encore davantage d'un pouvoir d'agir ensemble que d'une véritable assise institutionnelle et financière.

C'est la responsabilité de l'ensemble des acteurs du champ de faire vivre et exister, dans les langues d'usage du pays, des savoirs et des savoir-faire dans un champ professionnel en expansion, créé au début du XIXe siècle, professionnalisé à partir de la moitié du siècle et arrivé à maturité au début du XXIe siècle.

A partir du processus de Bologne, la mise en place du cadre européen de certification, organise la lisibilité des certifications professionnelles dans un même ensemble réunissant l'enseignement supérieur et l'enseignement et la formation professionnelle, dans une approche qui vise à reconnaître les apprentissages formels, non formels, et informels à tout moment, tout au long de la vie, et en tout lieu.

Ceci signifie que l'engagement de la libre circulation des travailleurs a entraîné une réflexion sur la certification et les compétences de ces travailleurs européens. Cette entrée par les compétences a amené l'ensemble des ministres européens à prendre en compte à parts égales les savoirs et savoir-faire.

Dans ce contexte il nous appartient de prendre nos responsabilités dans la construction de ces savoirs de manière exogène et endogène, l'objectif étant, au bout du compte, d'établir un lien entre la recherche, la transmission et le renforcement de la professionnalité.

Dominique Susini
Président de l'AIFRIS

PROGRAMME GENERAL

	Lundi 04.07.2011	Mardi 05.07.2011	Mercredi 06.07.2011	Jeudi 07.07.2011	Vendredi 08.07.2011
Matinée		08h00 Accueil – Université 09h00-09h45 <i>Ouverture officielle</i> 09h45-10h30 <i>Conférence</i> Charles Beer 10h30-11h00 <i>Pause-café</i> 11h00-12h15 <i>Conférences</i> Ousman Sow Huchard Vincent De Gaulejac	08h00 Accueil – HETS 08h45-10h15 <i>Ateliers</i> 10h15-10h45 <i>Pause-café</i> 10h45-12h15 <i>Ateliers</i>	08h00 Accueil – Université 08h45-10h15 <i>Conférences</i> Laura Centemeri Stéphane Rossini 10h15-10h45 <i>Pause-café</i> 10h45-12h15 <i>Forums</i>	08h00 Accueil – Université 08h45-10h15 <i>Conférences</i> Jean-Louis Genard Catherine Larrère 10h15h-10h45 <i>Pause-café</i> 11h0h45 <i>Conférence</i> Philippe Mathieu 11h15 <i>Clôture</i> Synthèse : Marc Breviglieri D.Susini.F.Tschopp.C.Bolzman
12h30		<i>Repas Université</i>	<i>Repas Université</i>	<i>Repas Université</i>	
Après-midi	16h00 Comité Scientifique HETS 16h30 Pré-Accueil 18h30 Apéritif Jardin HETS	14h00-15h30 <i>Ateliers</i> 15h30-16h0 <i>Pause-café</i> 16h00-17h30 <i>Ateliers</i>	Visites d'institutions à Genève Forums	14h00-15h30 <i>Ateliers</i> 15h30-16h00 <i>Pause-café</i> 16h00-17h30 <i>Ateliers</i>	
Soirée		Dès 19h30 Soirée conviviale	Dès 20h00 Animation ouverte : Ciné Transat	17h45 Assemblée Générale de l'AIFRIS Présentation des éditions HETS et d'un livre de L'UNAFORIS HETS apéritif	

Mercredi 6 juillet	10H30-12H	Intervention en travail social : entre complexité, innovation, et durabilité p. 170	Quelle participation pour les personnes en situation de vulnérabilité mentale ? p.172	Politiques publiques et rapport aux discriminations p.175	Violences de couple, violences sexuelles p.177	Formation, pratiques professionnelles et normes de la nouvelle gouvernance p. 180	La participation dans les espaces locaux p.183	Encouragement à la participation citoyenne p.186
		Les questions de la durabilité dans le travail social p.189	Les effets de la Nouvelle Gestion Publique p.192	La figure du travailleur social – repenser le rôle du travailleur social p.195	Temporalité, sens et co-construction p.198	Pratiques actuelles du travail social p.201	Cohabitation dans l'espace urbain avec les populations marginalisées p.203	Comment durer dans le travail social en temps de crises et de changements p.206
Jeudi 07 juillet	14H-15H30	Responsabilisation des parents : quels enjeux? p.208	Travail social et SIDA. Les cas de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Portugal p.211	Enjeux défis et besoin dans le travail avec les personnes migrantes et minoritaires p.214	Apports de l'économie sociale et solidaire p.217	Interroger le processus de réorganisation territoriale p.220	Développement rural p.223	Jeunesse, changements, crises et difficultés p.226
		Développement durable et formation p.229	Formation internationale dans le travail social P 231	Travail social et crise p. 234	L'émergence et la promotion du travail social au Maroc, en Tunisie et en Algérie p.237	Nouvelles approches dans la formation des intervenants sociaux p.240	Approches et perspectives dans le travail social communautaire p.243	Gouvernance et sens de l'action sociale p.246
	16H-17H30	Gestion de la vieillesse et solidarité intergénérationnelle p.249	Construction identitaire des jeunes dans un contexte de relations interculturelles p.252	Associations, mutualités et travail social p.255	Entre ghettoïsation et mixité sociale dans les milieux urbains p.258	Développement rural p.260	Enfants des rues et marginalisation p.263	Mutualisation des compétences p.265
		Valeurs et éthique dans la pratique du travail social p.268	Placement, marché du travail et politique d'activation. p.271	Repenser le développement durable et la gouvernance p.274	Recherche et travail social p. 277	Critique de la managérialisation et de la complexification institutionnelle p. 280	Forme d'intervention alternative dans le travail social p. 283	Le travail social face aux dérives sociétales p.286

PROGRAMME

DETAILLE

L'espace librairie et le bar sont à votre disposition durant
le congrès dans la cour de la HETS
Rue Prévost-Martin 28

Lundi 4 juillet 2011

16h00 Comité scientifique de l'AIFRIS
16h30 Pré-accueil des participants – HETS
18h30 Apéritif de bienvenue

Mardi 5 juillet 2011

08h00-09h00 Accueil des participants à l'Université Mail

09h00-10h30

Ouverture officielle

Françoise Tschopp, présidente du comité d'organisation du congrès
Claudio Bolzman, président du comité scientifique de l'Aifris
Joëlle Libois, directrice de la Haute école de travail social Genève (HETS)
Joseph Coquoz, responsable du domaine travail social, Haute Ecole de Suisse Occidentale (HES SO)
Dominique Susini, président de l'AIFRIS

Avec la présence de Monsieur Charles Beer, Conseiller d'Etat en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et Canton de Genève

Conférence d'ouverture du congrès

- Charles Beer, Conseiller d'Etat Président de la délégation du Conseil d'Etat à la politique de la ville
La cohésion sociale à l'épreuve de la croissance

10h30-11h00 Pause-café

11h00-12h15

Conférences

- Ousmane Sow HUCHARD, docteur en anthropologie sociale et culturelle. Secrétaire national en charge de l'administration et de la citoyenneté active du Sénégal.
Culture, développement durable et renaissance africaine : un défi pour l'Afrique
- Vincent DE GAULEJAC, professeur de sociologie à l'Université Paris VII, directeur du laboratoire de changement social.
La crise du modèle de gouvernance managériale

12h30 Repas de midi à l'Université Mail

14h00-15h30 Première séance d'ateliers

- Atelier 1 :** **Apports de l'économie sociale et solidaire** **Page 50**
Président : Bernard Fusulier
HOUMARD Laurent- ZUCHUAT Jean-Christophe
Portrait du « social entrepreneur » en Suisse et besoins spécifiques en termes d'outils de gestion
LAEDERACH Jérôme- DUNAND Christophe
Dépasser un travail social palliatif par le développement d'une économie plus sociale et plus solidaire pour un développement durable.
ARSENAULT Stéphanie
La place des immigrants dans l'économie sociale et solidaire à Québec: une fin en soi ou une étape dans une stratégie d'insertion à long terme ?
- Atelier 2 :** **Séquelles post-catastrophe : quels défis pour le travail social ?** **Page 53**
Présidente : Catherine Montgomery
CLERMONT MATHIEU Marjory
Soutien Social et Résilience chez les Adolescents haïtiens ayant survécu au tremblement de terre du 12 janvier 2010.
GARCIA SANCHEZ Pedro José
Le devenir commun de l'urgence : normalisation sociale, paradoxe culturel, dérive politique
MALTAIS Danielle
La contribution des intervenants sociaux pour le rétablissement de sinistrés d'une inondation vivant dans deux municipalités rurales du Québec
- Atelier 3 :** **Genre, marginalisation et intervention sociale** **Page 56**
Présidente : Michèle Vatz-Laaroussi
BEN HMIDA Moez
Difficultés d'insertion des mères célibataires en Tunisie et intervention sociale
FEDELE Valentina
L'Islam des jeunes filles issues de l'immigration maghrébine en France et en Italie.
- Atelier 4 :** **Développement durable et travail social** **Page 58**
Présidente : Corinne Chaput
LABIDI Lassaad
Représentation du développement durable chez les travailleurs sociaux tunisiens

DIERCKX Carine
Développement soutenable et travail social
HOMMAGE Corinne
Actions collectives et projets territoriaux durables

Atelier 5 : **L'action sociale locale : intervention de proximité en tenant compte des spécificités locales** **Page 61**

Président : Laurent Wicht

DALLAIRE Nicole

L'intervention de quartier : une pratique psychosociale associée à une dynamique de développement des communautés

BENDER Gabriel- MORONI Isabelle

Travailleur social, territoire et développement durable :

BATTAS Marie-Paule- DUGUÉ Elisabeth

L'innovation par le projet : entre savoir local et savoir global

Atelier 6 : **Pratiques participatives et développement durable** **Page 64**

Président : Riccardo Rodari

CLIVAZ Stéphane

FOJECO : Action visant à promouvoir les valeurs du développement durable au sein des différents lieux de travail de la FOJ. Environ 30 foyers et lieux de travail sur le canton de Genève.

JEANNERET Cédric- CHAPPUIS Frédéric

Énergie et développement durable: plusieurs millions de kWh économisés pour plusieurs milliers de ménages

LEGRAND Caroline- TROCH Christelle

L'implémentation d'un Agenda 21 local au sein d'un CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE est-elle une réelle innovation sociale des pratiques professionnelles?

Atelier 7 : **Des pratiques de micro-finance** **Page 67**

Présidente : Sophie Rodari

TRAORE Sidiki

Groupe de solidarité et place de la micro finance dans la lutte contre la pauvreté à travers un exemple en Commune II du District de Bamako (Mali).

LAROUSSI Houda

Peut-on considérer le microcrédit comme une forme d'innovation sociale en matière d'intervention pour le développement ?

STORTZ Françoise

La nature sociale a horreur du vide

- Atelier 12 :** **Des outils en travail social** **Page 80**
Présidente : Sylvie Mezzena
SOTOMAYOR Eliana- BERGERON Laurie
Les incidents critiques : un outil pertinent pour la compréhension et l'analyse des situations problématiques
ST-AMAND Nérée
Nouveaux outils de formation et d'intervention
ETIENNE Julien
Le "cadran" de José Recht
- Atelier 13 :** **Risques, normes, modalités d'intervention et dispositif dans le domaine de la protection de l'enfance** **Page 83**
Président : Julien Tardif
PETRY Philippe
Risques, normes et régimes de justification de l'action
LAMBERT Annie
À la croisée de la réflexivité et de la délibération éthique : la gestion des risques et les logiques d'action en protection de l'enfance
HOUDAYER Renaud- BONVALOT Françoise
Le dispositif de protection de l'enfance dans le Département du Doubs
- Atelier 14 :** **Les cadres dans les établissements sociaux et éducatifs** **Page 86**
Président : Manuel Pellissié
KOLLY OTTIGER Isabelle- TCHOUALA Chantal
Face aux nouveaux modes de gouvernance, quels défis et quelles responsabilités pour les directeurs d'établissements ?
GATHER THURLER Monica- DENECKER Carl
Les nouvelles politiques de gouvernance et leur impact sur le travail réel des chefs d'établissement scolaire et social en Suisse romande
MAES Renaud- BEHAEGEL Audrey- DUTRIEUX Bernard
Mutations paradigmatiques des politiques sociales : quels enjeux pour le management des centres publics d'action sociale (CPAS) ?

15h30 – 16h00 Pause-café

16h00-17h30 Deuxième séance d'ateliers

- Atelier 15 :** **Compétences et qualifications** **Page 89**
Président : Manuel Pellissié
LAHAYE Didier:
Se professionnaliser dans l'éducation spécialisée en-dehors d'un parcours de formation ad hoc : archéologie de trois parcours constitutifs de compétences.
LABASQUE Marie-Veronique
Une vae : pour quoi faire ?
LEBLOND Claude
Mise à jour des compétences et de la formation universitaire
- Atelier 16 :** **Le travail social face au suicide et à la détresse** **Page 92**
psychologique
Présidente : Anne-Françoise Wittgenstein Mani
ROY Philippe
Les rôles masculins, la détresse psychologique et la résilience chez les agriculteurs québécois.
DORVIL Henri
Confrontation des perceptions : troubles psychiques vs troubles physiques, un regard sur les effets de la stigmatisation en milieu de travail
CASTELLI DRANSART Dolores Angela- WEIL Barbara
Vous avez dit durable ? Construire ensemble une stratégie nationale de prévention du suicide : analyse d'une expérience participative innovante.
- Atelier 17 :** **Séquelles post-conflit : quels défis pour le** **Page 95**
travail social ?
Présidente : Margarita Sanchez Mazas
ARSENAULT Stéphanie
La prise en compte, par les intervenants sociaux, des particularités intracommunautaires d'immigrants et réfugiés issus de pays en conflit.
ECKMANN Monique
Lien social, conflits inter-ethniques et rôle du dialogue sur l'histoire et entre mémoires historiques
NGUETTIA Kouakou Kra Martin
Protection des enfants en situation d'urgence du fait de la guerre : des expériences de terrain aux innovations en matière de formation et d'intervention sociale.

- Atelier 18 :** **Genre, marginalisation et intervention sociale** **Page 98**
Présidente : Marie Anderfuhren
 ATCHOUTA Ayélodjou Roger
Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin : essai à la compréhension des obstacles et des stratégies à mettre en œuvre pour un développement socio-économique prospère.
 GAROFALO Sabrina
Immigration des femmes en France et en Italie
- Atelier 19 :** **Subjectivité et marge de manoeuvre des travailleurs sociaux** **Page 100**
Présidente : Claire Leider Soyeur
 TARDIF Julien
La qualification des publics du travail social, au regard du dispositif de signalement de l'enfance en danger
 GRANJA Berta- PEREIRA Fernando- CARIA Telmo H.
Autonomies et pouvoir des assistants de service social dans des organisations du tiers secteur dans le nord du Portugal
 RODARI Sophie- BACHMANN Laurence
Le rapport des travailleur-euse-s sociaux-ales aux usages de l'argent des bénéficiaires en grandes difficultés financières
- Atelier 20 :** **Promotion de nouvelles pratiques participatives** **Page 103**
Présidente : Yvette Molina
 FOURDRIGNIER Marc
Participation des personnes en situation de pauvreté et politiques publiques
 DELLA CROCE Claudia- TIRONI Yuri
La parole aux citoyennes et aux citoyens
 BANDLER Marko
La démocratie délégative au quotidien: les Contrats de Quartier de Vernier (Suisse)

- Atelier 21 :** **Dignité des parents, prise en compte de la famille** **Page 106**
Président : Alexandre Balmer
 CARIGNAN Louise
Droits d'accès ou non des parents biologiques lors d'un placement familial jusqu'à majorité
 PAULUS Eric- GALLANDAT CREVOISERAT Sybille- HESS Pierre-Jean
Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève, participation des usagers et autonomie durable
 SECHER Régis
Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés
- Atelier 22 :** **Projets transfrontaliers et transnationaux** **Page 109**
Président : Roland Junod
 GIGUET Laurianne
Du « bricolage social » à la formalisation de nouvelles pratiques dans le domaine de l'intervention sociale, l'exemple du projet transnational LUCUS
 RURKA Anna- BAYER Véronique- ORZELOWSKA Barbara
« Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion » : présentation d'un projet pilote transfrontalier.
- Atelier 23 :** **Crise identitaire et quête de sens** **Page 111**
Présidente : Kim Stroumza
 HAUDIQUET Agathe- BEAUVAIS Martine:
Accompagner des travailleurs sociaux vers une re-conception de leur métier
 BÉLANGER Eve- GENEST DUFAULT Sacha
Au-delà d'une identité en fracture: Comment former à l'interdisciplinarité dans le travail social professionnel au Québec?
 DEUDON Guy
Les enjeux du positionnement d'un centre de formation de travailleurs sociaux dans le contexte de marchandisation du travail social
- Atelier 24 :** **Nouvelles interrogations pour l'intervention sociale** **Page 114**
Présidente : Gisèle Voegeli
 BESLAY Christophe- GOURNET Romain- ZELEM Marie-Christine
La précarité énergétique : nouveau défi du travail social.
 DESOMER Valérie
Plan de guidance sociale énergétique, une obligation légale de service public à caractère social, nouvelle mission dédiée aux CPAS en Belgique

PEIGNEUR Yves- ORENS Caroline- DINSART Nathalie
*Le tuteur énergie: nouvelle figure sociale dédiée à
l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres
publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.*

- Atelier 25 :** **Les savoirs professionnels** **Page 117**
Président : Pierre Van Hoye
MERLIN Sophie- HEDJERASSI Nassira
Pour une étude du rapport au savoir du travailleur social.
JANIAUT Marilou
*Règlementation et « bonnes pratiques » : quelle appropriation pour
les professionnels de la protection de l'enfance ?*
EMPEYTA Sébastien Frédéric
Écritures soignantes : agirs et discours en situations de soins
- Atelier 26 :** **Après la crise, les remises en question** **Page 120**
socioéconomiques
Président : Bernard Fusulier
SIX Benjamin
Une épistémologie politique de la confiance monétaire
ROLLET Christian- PLASSART Agnès
Mondialisation : le retour du social ?
- Atelier 27 :** **Réinsertion professionnelle** **Page 122**
Président : Mejed Hamzaoui
BONVIN Jean-Michel- ROSENSTEIN Emilie
*Apports et limites des politiques intégrées dans le champ de la
réinsertion sociale: une étude de cas suisse*
MAES Renaud- SYLIN Michel
Les politiques d'activation sont-elles durables ?
CAMPAGNA Pierre- SCHMIT Charel
Attention : « Aide sociale en chantier »
- Atelier 28 :** **Comment développer le pouvoir d'agir** **Page 125**
Président : Michel Guissard
PORTAL Brigitte- BUENO-CAZEJUST Martine
Participation des usagers : du devoir d'agir au pouvoir d'agir.
JOUFFRAY Claire- CAZOTTES Jean-Louis
*Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir et
démarche d'action conscientisante : un lien qui réfère au
développement durable*
VAN DROOGHENBROECK Agnès- TOUSSAINT Sylvie
*Une approche pédagogique dans la formation des assistants sociaux
en miroir avec les enjeux actuels de la société*

19h30 Soirée conviviale – Salle communale de Plainpalais

Mercredi 6 juillet 2011

08h45– 10h15 Première séance d'ateliers

- Atelier 29 :** **Nouvelles règles et nouvelles pratiques professionnelles** **Page 128**
Président : Eric Paulus
LEBLOND Claude
Comment soutenir l'adaptation des professionnels à de nouvelles règles législatives : l'exemple du Québec (loi 21)
CHAMBEAU Marc- FRANSEN Josiane
La transparence dans la constitution et l'usage des dossiers sociaux comme mode de résistance à la bureaucratisation du travail social et méthode de développement durable du social au service des plus faibles. Enjeux pour les travailleurs sociaux et les cadres.
BOILY Marc- BOURQUE Sonia
L'évaluation psychosociale
- Atelier 30 :** **Le partenariat, facteur d'innovation?** **Page 131**
Président : Charel Schmit
LYET Philippe
Le développement non durable de la gouvernance partenariale
DUPERRE Martine
Gouvernance partagée entre l'État et les groupes issus du mouvement social : quel impact sur la capacité d'innovation des acteurs collectifs?
TANNOUS JOMAA Maryse
La participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des politiques sociales au Liban, dans une perspective de gouvernance
- Atelier 31 :** **Accompagnement des personnes atteintes de cancer** **Page 134**
Présidente : Dolores Angela Castelli Dransart
REY-BAERISWYL Marie-Claire
Une approche intégrée du travail social agissant sur les ressources pour répondre aux besoins psychosociaux des personnes concernées par le cancer
DAMY Catherine
Une pratique de travail social avec un groupe de personnes atteintes d'un cancer comme espace de développement durable

- Atelier 32 :** **Politiques et pratiques d'accueil des migrants et des réfugiés** **Page 136**
Présidente : Michèle Vatz-Laaroussi
 ELIA Anna
Pratiques d'accueil des réfugiés et développement durable dans une réalité du sud de l'Italie
 MONTGOMERY Catherine- RACINE Guylaine- LABESCAT Gil
Pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants au Québec (Canada)
 BOLZMAN Claudio
Gouvernance des migrations et implications pour le travail social
- Atelier 33 :** **Discours et représentations sur le genre et la famille dans le travail social** **Page 139**
Président : Bernard Levy
 DUBE Marcelle
Pourquoi mettre au programme un cours portant sur les rapports de genre et les rapports de sexe en travail social ? : échos d'un « récit de pratique de formation »
 KELLER Véréna
La normativité familiale dans l'aide sociale publique
- Atelier 34 :** **Culture, participation et développement** **Page 141**
Président : Stanislaw Rozmuski
 MOREAU Christophe
Les Articulés du Pays de Redon : la gouvernance du révalisable
 MENGHINI Mathieu
Art et participation : pour une démocratisation de la réception culturelle.
 MORONI Isabelle- BENDER Gabriel
Politique et dynamique culturelle: acteurs et enjeux en Valais romand
- Atelier 35 :** **Travail : entre idéal et réalité** **Page 144**
Président : Michel Parazelli
 DUMONT Jean-Frédéric:
Chercheur collectif et sciences de l'éprouvé
 GONIN Audrey
La négociation entre demande des personnes, rôle idéal des intervenant-e-s sociaux et rôle prescrit : un espace éthique.
 MOLINA Yvette
Engagement professionnel en travail social et nouvelle gouvernance

- Atelier 36 :** **Des stages internationaux pour les étudiants** **Page 147**
Présidente : Sabine Voelin
HAJJI Nabil- LEMLIGUI Ahmed
Les modes de gouvernance dans les institutions de travail social en Afrique dans le discours des stagiaires éducateurs spécialisés
QUINET Jean-Marc
Des étudiants en stage en Afrique de l'Ouest : quel(s) intérêt(s) pour qui?
POULIOT Eve- MALTAIS Danielle- BARIL Audrey
Les retombées d'un stage à l'étranger sur des élèves inscrits à un centre d'éducation pour adultes : réflexion concernant une expérience d'intervention centrée sur les forces
- Atelier 37 :** **Formations, transmissions et sens. Quelles orientations à la formation en travail social** **Page 150**
Président : Jean-Louis Korpes
COURTOIS Nathalie
Les futurs travailleurs sociaux en formation : un terreau à fertiliser ou une terre à labourer ?
BARBANT Jean-Christophe
Développement durable et émergence d'une nouvelle praxis sociale
VALLET Patricia
Que peut-on encore transmettre dans ce monde incertain?
- Atelier 38 :** **Crise, précarité et interventions sociales** **Page 153**
Président : Stéphane Rullac
KABW MUKANZ Sébastien
Les objectifs de l'intervention sociale en période de crise, face aux soucis de subsistance et aux questions du développement durable.
MANAA Ammar
L'état des lieux et la question de la prise en charge des différentes formes de précarités par les structures d'action sociale et de solidarité
TERRIER Eugénie- ROUZEAU Marc
Oser la concertation en situation de crise
- Atelier 39 :** **Des impératifs économiques dans le social?** **Page 156**
Président : Dominique Susini
ROUZEL Joseph
Quand la gouvernance prend la mauvaise direction
MENCHI Patrick- MIGNARD Jean-François
L'innovation sociale : un enjeu de gouvernance
GILLET François- AGTEN Jan
Conférence ENSACT 2011 à Bruxelles et Congrès AIFRIS 2011 à Genève : synergies autour d'un même thème

Atelier 40 : **Comment développer le pouvoir d'agir** **Page 159**

Président : Pierre Lalart

PORTAL Brigitte- BUENO-CAZEJUST Martine

Vous avez dit intérêt collectif ?

Vers un développement social durable : L'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif.

HUMBEECK Bruno- DEFERT Fabienne

Mutations institutionnelles et interventions sociales

JOUFFRAY Claire- BARBIERI Véronique

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social

Atelier 41 : **Perspectives critiques sur la crise et le développement durable** **Page 162**

Présidente : Catherine Tourrilhes

GARDELLA Edouard

Crises, managérialisation et démocratisation

ERNST Patrick

Critique du développement durable :

pour une conscience sociale rafraîchie et rajeunie

DE LEENER Philippe

Formes et vicariance : neutraliser la domination là où elle prend force

Atelier 42 : **Enjeux du travail social et créativité** **Page 165**

Présidente : Valérie Desomer

HONOREZ Yves

Clarté institutionnelle : facteur de préservation du bien-être du travailleur social et de succès de l'institution

RUDAZ Danielle- ROZMUSKI Stanislaw

La quête de l'Homo Viator

PITTET Marc

Enjeux de l'implication dans les pratiques d'accompagnement psychosocial : ouverture à une écologie du lien ?

10h30-12h00 **Deuxième séance d'ateliers**

Atelier 43 : **Intervention en travail social : entre complexité, innovation et durabilité** **Page 168**

Présidente : Carine Dierckx

LEMAY Louise

Savoir agir et interagir au cœur de la complexité : rôle et compétences des intervenants sociaux, coordinateurs et médiateurs en contexte de partenariat intersectoriel

VALLERIE Bernard

Quelques intérêts et limites du recours à la notion de développement durable dans la formation des intervenants socio-éducatifs

- Atelier 44 :** **Quelle participation et prise en charge pour les personnes en situation de vulnérabilité mentale ?** **Page 170**
Président : François Gillet
VISINTANIER Sabine
Les Groupes d'entraide mutuelle (GEM), entre "politiques sociales du sujet" et réflexivité des acteurs
DUPERRE Martine
Participation citoyenne des personnes atteintes de maladie mentale: état des lieux dans quelques organismes de l'économie sociale
DUPONT Nadia- SYLIN Michel
La prise en charge de la personne déficiente intellectuelle, une question de représentation
- Atelier 45 :** **Politiques publiques et rapport aux discriminations** **Page 173**
Président : Lassaad Labidi
BARCIK Bartlomiej
La lutte contre les discriminations en Pologne : les choix idéologiques des acteurs
SANCHEZ-MAZAS Margarita
Implications sociétales de la politique d'asile
- Atelier 46 :** **Violences de couple, violences sexuelles** **Page 175**
Présidente : Marie-Claire Baeriswyl
MOTOI Ina
La crise de la subjectivité et sa modélisation comme intervention épistémologique
MAKWALA MA MAVAMBU YE BEDA Jerome
Crises et violences sexuelles, quel travail social en République Démocratique du Congo?
SUSANNE Lorenz- ANGLADA Christian
Les groupes pour personnes qui recourent à des violences dans les relations de couple comme partie intégrante d'un dispositif de développement durable
- Atelier 47 :** **Formation, pratiques professionnelles et normes de la nouvelle gouvernance** **Page 178**
Président : Marc Rouzeau
DUBE Marcelle
La formation en travail social et les pratiques des organismes communautaires : entre recompositions et mutations, une rencontre possible ou improbable?

MARCHAND Christine

La formation des assistants maternels français, impact d'un référentiel sur l'évolution du métier.

ROMAINVILLE Michel- SCULIER Sylvia- PIELTAIN Nathalie

Une perspective axiologique pour l'ingénierie sociale

Atelier 48 : La participation dans les espaces locaux Page 181

Président : Gabriel Bender

MACKINNON Alejandro

L'approche territoriale

GRANJA Berta- ALMEIDA Maria Sidalina

L'intervention sociale des professionnels de service social pour le développement des territoires

FRAUENFELDER Arnaud- DELAY Christophe- SCALAMBRIN Laure

Réformer les jardins familiaux

Atelier 49 : Encouragement à la participation. Page 184

Président : Michel Guissard

LOUANT Sylvie- HAUET Anne-Donatienne

Pour quoi & pourquoi dire ?

BERTEAU Ginette- WARIN Dominique- Louise

Former à l'intervention sociale auprès des groupes : une responsabilité collective pour contrer la fragilisation des liens sociaux.

MAHY Isabelle

« Faire communauté » ou le changement émergent, des semilles aux moissons de l'innovation sociale

Atelier 50 : Les questions de la durabilité dans le travail social Page 187

Présidente : Corinne Chaput

OTHELET Axel

Dans quelles mesures les instituts de formation en travail social peuvent-ils s'inscrire dans l'éducation au développement durable ?

PROTTO Brigitte

Faut-il former les futurs travailleurs sociaux au « développement durable? »

VOEGELI Gisèle- SENN Bernard

L'intelligence collective comme tremplin à la durabilité sociale

- Atelier 51 :** **Les effets de la Nouvelle Gestion Publique** **Page 190**
Président : Philippe Lyet
SAVARD Sébastien- BOURQUE Denis- MALTAIS Danielle
Les organismes du tiers secteur face à la nouvelle gestion publique dans le secteur du soutien à domicile au Québec.
FOURDRIGNIER Marc- MOLINA Yvette
Nouvelle gouvernance et déprofessionnalisation
LARIVIERE Claude
L'impact de la « nouvelle gestion publique » : témoignages de travailleurs sociaux québécois
- Atelier 52 :** **La figure du travailleur social – repenser le rôle du travailleur social** **Page 193**
Présidente : Anne Ancia
MORTIER Brigitte
L'Exorciste, penser autrement la relation d'aide
KNOLL Carol- COMMENT Carine
Recherche-Action et sens de l'intervention sociale.
LOSER Francis
Le paradigme esthétique au service de l'éducation sociale
- Atelier 53 :** **Temporalité, sens et co-construction.** **Page 196**
Présidente : Dominique Quiroga
NORAMBUENA Miguel
La chronicité et l'animation psychosociale
GASPAR Jean-François- SKA Viviane
Les temporalités discordantes de l'action et de l'ingénierie sociales
RONDOT Albert
Une fabrique de production culturelle et artistique au sein d'un Centre Hospitalier Spécialisé.
- Atelier 54 :** **Pratiques actuelles du travail social** **Page 199**
Président : Riccardo Rodari
PULLEN SANSECON Annie- ROY Valérie
Les pratiques actuelles du travail social de groupe au Québec : logique organisationnelle ou professionnelle?
HANOT Michel
Le jeu de rôle et le sculpting
- Atelier 55 :** **Cohabitation dans l'espace urbain avec les populations marginalisées** **Page 201**
Président : Laurent Courtois
PARAZELLI Michel- COLOMBO Annamaria
La gestion du partage de l'espace public avec les personnes en situation de marginalité à Montréal.
COLOMBO Annamaria- PULZER Noémie- PARAZELLI Michel
Les enjeux de la gouvernance des espaces publics et de la

cohabitation avec les populations marginalisées. Le cas des tentes du Canal Saint-Martin.

BIDET Alexandra- LE MÉNER Erwan

Que peuvent les passants ?

Atelier 56 : **Prévention de la souffrance au travail :** **Page 204**
comment durer dans le travail social

Président : Julien Tardif

CHAURAND Camille

Le travail collectif: ressource préventive face aux nouveaux modes de gouvernance du secteur social?

GLARNER Thierry- LEIDER SOYEUR Claire

Intervenants sociaux sans gouvernail et accompagnement en crise.

12h30 Repas à l'Université Mail

Forums:

Dès 12h30 **Ressentir le développement durable**
Gisèle Voegeli – Stéphane Clivaz

Dès 13h30 **Projets d'intervention des étudiants Bachelor de la HETS, en formation à plein temps 2008, en emploi 2007 et à temps partiel 2006, suivi d'un apéritif dînatoire.**
Claire-Lise Mégard

Dès 17h00 **Jeunes Voix, Jeunes Voies. Le Travailleur Social Hors Murs à Genève : un Zorro pour répondre à l'urgence sociale ?**
Claude Baumann – Claudio Deuel – Laurent Wicht

Dès 19h00 **Apéritif et repas**
Raclette offerte par la Délégation de la Ville de Genève suivi du film à Ciné Transat (Perle du Lac) « **La Bande du Parc Geisendorf** » de Frédéric Baillif.

Visites

14h00-17h30 **Une dizaine de visites à choix** à travers Genève sera proposée pour découvrir notamment des institutions socio-éducatives.

Jeudi 7 juillet 2011

08h00 Accueil à l'Université Mail

08h45-10h15
Conférences

- Laura CENTEMERI, docteur en sociologie économique, Senior Researcher dans le Centre d'Etudes Sociales (CES) de l'Université de Coimbra Lisbonne
Crise écologique et dynamique locale. Un avenir pour les métiers du social ?
- Stéphane ROSSINI : docteur en sciences sociales, professeur au Master en Action et politiques sociales de la HES-SO et Maîtrise en administration publique de l'Université de Genève. Député aux chambres fédérales.
Gouvernance de la sécurité sociale suisse : la politique sociale prise au piège de la pensée comptable

10h15-10h45 Pause-café

10h45-12h15

Forums :

Travail social européen *Anasthasia Spaniol*

Education à l'environnement et travail social. Relation durable ?
Corinne Chaput – Gisèle Voegeli

Référentiels de compétences et stages dans les formations des intervenants sociaux.

*Marc Fourdrignier – Louise Carignan – Joëlle Libois
Yvette Molina Françoise Tschopp*

L'autorité du travailleur social contestée. Désobéissance, résistance ou transformation du rapport d'autorité ?

Isabelle Kolly Ottiger, Kim Stroumza, Sylvie Mezzena, Marc Breviglieri

Sommes-nous des promoteurs d'une culture démocratique globale ?

Roland Junod – Josias Semujanga

La recherche appliquée au travail social

Stéphane Rullac – Catherine Thourrilhes

12h30 Repas à l'Université Mail

14h00-15h30 Première séance d'ateliers

- Atelier 57 :** **Responsabilisation et rôle des parents :** **Page 206**
Quels enjeux?
Présidente : Brigitte Vittori
LEMAY Louise
La mobilisation et la responsabilisation des parents dans le champ de la protection de l'enfance : quel pouvoir exercer ?
GOURAUD François
Mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert et formation à la fonction éducative du parent
BOILY Marc- TREMBLAY Gilles
L'exercice du rôle parental chez des personnes aux prises avec des troubles mentaux
- Atelier 58 :** **Travail social et SIDA. Les cas de la Côte** **Page 209**
d'Ivoire, du Cameroun et du Portugal
Président : Martin de Kouakou Kra Martin
Nguettia
YEBOUA Kobenan Faustin
Club d'enfants : une stratégie pour la réduction des comportements à risque chez l'orphelin et autre enfant sourd vulnérable du fait du VIH/sida.
YMELE NOUAZI EP. YEMEFACK Berthe Florence
Travail Social et Sida en Afrique, au cœur des souffrances
RESENDE José Manuel
Travail en réseau autour de jeunes scolarisés atteints du SIDA ou du cancer.
- Atelier 59 :** **Enjeux défis et besoin dans le travail avec** **Page 212**
des personnes migrantes et minoritaires
Présidente : Monique Eckmann
GRENIER Stéphane
D'hier à demain : programme d'intervention de groupe visant à faciliter le passage à la vie autonome des jeunes amérindiens de l'Abitibi-Témiscamingue.
MOURIN Barbara
D'un Monde à l'Autre : les spécificités de la rencontre interculturelle dans le cadre du travail psychosocial.
VATZ LAAROUSSI Michèle
L'immigration en région au Canada : gouvernance et intervention sociale

- Atelier 60 :** **Comprendre et problématiser le phénomène de dépendance du point de vue du travail social** **Page 215**
Présidente : Dominique Quiroga
SUISSA Jacob Amnon
Gouvernance, jeux en ligne et cyberdépendances : enjeux pour l'intervention sociale
BROU Konan Denis
L'accompagnement des jeunes patients alcooliques du centre d'accueil de la Croix Bleue dans un contexte de pauvreté
NEGURA Lilian- TOUCHETTE-GIROUX Virginie
La représentation sociale des drogues chez les travailleurs et les normes au travail
- Atelier 61 :** **Interroger le processus de réorganisation territoriale** **Page 218**
Président : Marc Rouzeau
GIRAULT Eloïse
La réorganisation territoriale de la protection de l'enfance en France
PILLANT Yves
Un projet de territoire au service d'une inclusion des personnes en situation de handicap
VOILLEQUIN Philippe
Ce que changer peut vouloir dire
- Atelier 62 :** **Développement rural** **Page 221**
Président : Benoît Albert
BOUDHINA Saida
L'apport de l'intervenant social dans le cadre d'un projet de développement rural intégré et gestion des ressources naturelles (DRI/GRN) .
IONESCU Ion
Quelle influence des politiques sociales publiques d'activation sur la compétitivité des communautés territoriales rurales et sur les pratiques professionnelles des intervenants sociaux ?
BEVIVINO Maria Luisa
"Defaral Sa Bopp": compter sur ses propres forces
- Atelier 63 :** **Jeunesse, changements, crises et difficultés** **Page 224**
Président : Arnaud Frauenfelder
JARRAY Fethi
Crise des jeunes tunisiens en difficulté et pistes d'intervention sociale institutionnalisée
PINILLA José
Décrochage des usagers sensibles de 18 à 25 ans
VUILLE Michel
Évolution de la situation des jeunes à Genève de 1970 à 2010

- Atelier 64 :** **Développement durable et formation :** **Page 227**
comment les cadres pédagogiques
investissent-ils le développement durable ?
Président : Alejandro Mackinnon
DELCOURT Hélène
Le développement durable, une notion nouvelle à intégrer dans la formation des futurs professionnels
COL Christophe- HINTEA Dorina
Développement durable : un objet inattendu dans l'espace de formation. Quelle gouvernance pour éviter la crise ?
- Atelier 65 :** **Formation internationale dans le travail** **Page 229**
social
Président : Philippe Dumoulin
MAYOKA Paul- BORDE Chantal
Les établissements de formation au travail social face aux mobilités européennes
LÉVY Bernard
Des semaines internationales pour apprendre de l'autre...
LACOSTE Brigitte- ORTLIEB Anne- MARESCHAL Francine
Partage et mutualisation de compétences à partir d'une expérience collective
- Atelier 66 :** **Travail social et crise** **Page 232**
Président : Jan Agten
EBDELLI Asma- PEREIRA Fernando
Effet de la crise économique et sociale sur le système de soutien pour les personnes âgées dans les zones défavorisées.
ZOUNGRANA Jean
Le travail social à l'épreuve de la crise économique
STROUMZA Kim- SEFERDJELI Laurence- MEZZENA Sylvie
Comment les crises affectent le déroulement même des activités professionnelles
- Atelier 67 :** **L'émergence et la promotion du travail** **Page 235**
social au Maroc, en Tunisie et en Algérie
Présidente : Berta Granja
BOUKAMCHA Amina
La prise en charge d'une population cible est aussi un point de départ pour un développement durable.
ZAHY Khadija
Les travailleurs sociaux au Maroc : émergence de nouveaux acteurs de l'intervention sociale
MESSAOUDI Ahmed- CHARIF Mustapha
L'état et la question sociale en Algérie: analyse d'une expérience

- Atelier 68 :** **Nouvelles approches dans la formation des intervenants** **Page 238**
Président : Yves Delessert
 GUSEW Annie- MONGEAU Suzanne
L'approche narrative : regards sur sa pertinence pour l'enseignement en travail social
 BROUSSEAU Michèle- LÉPINE Rachel
Formation à l'intervention familiale écosystémique
 SUSINI Emmanuelle
Les enjeux de la mise en place d'une plateforme de formation à distance dans un centre de formation en travail social
- Atelier 69 :** **Approches et perspectives dans le travail social communautaire** **Page 241**
Président : Michel Parazelli
 RODARI Riccardo
La thérapie communautaire, une approche prometteuse d'intervention psychosociale
 ARTISON Vincent
Le travail social hors murs et les enjeux de sa visibilité
 MAHY Isabelle- LEMIRE Guillaume
Faire communauté et en évoquer la mémoire par la médiation esthétique
- Atelier 70 :** **Gouvernances et sens de l'action sociale** **Page 244**
Président : Sébastien Kabw Mukanz
 BOGGIO Yann
Entre finalités des actions et nouvelle gouvernance institutionnelle, quel équilibre pour la FASe ?
 DERIES Béatrice
Faire l'action publique locale
 LEMLIGUI Ahmed- JEGOU Isabelle
La gouvernance au Congo entre tradition et modernité : l'exemple de la gestion des Circonscriptions d'action sociale de Pointe Noire et du Kouilou.
- 15h30-16h00 Pause-café

16h00- 17h30 Deuxième séance d'ateliers

- Atelier 71 :** **Gestion de la vieillesse et solidarité intergénérationnelle** **Page 247**
Président : Marc Fourdrignier
MALTAIS Danielle
Les facteurs qui facilitent ou nuisent au soutien des proches aidants
GRENIER Josée
Regards d'aînés sur le vieillissement : autonomie et solidarité
VOELIN Sabine- DERY Ida
La dette existentielle et sociale dans la succession des générations
- Atelier 72 :** **Construction identitaire des jeunes dans un contexte de relations interculturelles** **Page 250**
Présidente : Ana Elia
CARBAJAL Myrian- LJUSLIN Nathalie
Jeunes latino-américain-e-s sans-papiers. Processus d'entrée dans la vie adulte. Quelles questions pour l'intervention sociale ?
ANSELME Marina
Rapport à la citoyenneté dans une région frontalière: le cas des jeunes issus de l'immigration
DROLET Marie- ARCAND Isabelle- GUAY Marie-Claude
Cerner le contexte complexe des adolescents et adolescentes francophones minoritaires de l'Ontario
- Atelier 73 :** **Associations, mutualités et travail social** **Page 253**
Président : Sidiki Traore
MOISAN André
Une configuration mutualiste dans une économie de la qualité comme réponse au désengagement de l'État.
LABIDI Lassaad
Évolution des politiques sociales et gestion de la vieillesse en Tunisie : quelle place pour le secteur associatif pour quel modèle de développement?
BOURQUE Denis
Pratiques et enjeux de l'intervention sociale collective au Québec sur le terrain du développement local des communautés territoriales

- Atelier 74 :** **Entre ghettoïsation et mixité sociale dans les milieux urbains** **Page 256**
Président : Christophe Delay
 COURTOIS Laurent:
La gouvernance de l'intervention sociale face au délitement politique des ghettos urbains
 WICHT Laurent- CHRISTE Etienne- BATTAGLINI Monica
Cohabiter dans un contexte de mixité sociale : enjeux et supports
- Atelier 75 :** **Développement rural** **Page 258**
Président : Ion Ionescu
 TREMBLAY Pierre-André
Une pratique réflexive en développement des communautés
 ALOUI Mustapha
"Takrouna " : les acquis de la coopération pour un développement humain
 TARHOUNI Aida- ABAAB Ali
Avantages et limites du développement communautaire dans un contexte de crise sociale et économique en zone rurale défavorisée de l'intérieur de la Tunisie
- Atelier 76 :** **Enfants des rues et marginalisation** **Page 261**
Président : Roland Junod
 RWAMO Athanase
Le Burundi à la croisée des chemins, entre crise et développement.
 NTUMBA MUTEBA Alexis
La crise et l'accusation de la sorcellerie à l'égard des enfants en République Démocratique du Congo
- Atelier 77 :** **Mutualisation des compétences** **Page 263**
Présidente : Chantal Goyau
 VITTORI Brigitte- LAVANCHY Nicole
OASIS: un dispositif de formation des travailleurs sociaux, ouvert sur la Cité, à Genève
 DELACOTE Joelle
Centres de formation et sites qualifiants : plaidoyer pour un va et vient dynamique et constructif au profit des étudiants
 GRESSER Virginie
Une gouvernance mutualisée des formations en travail social

- Atelier 78 :** **Valeurs et éthique dans la pratique du travail social** **Page 266**
Président : Michel Guissard
 GENEST DUFAULT Sacha- BÉLANGER Eve
Plaidoyer pour une formation humanisante du travail social: pour des pratiques restauratrices de sens.
 CREUX Gérard
À propos des « valeurs humanistes » des travailleurs sociaux
 DIDIER SEVET Claudie
Pour une éthique d'intervention
- Atelier 79 :** **Placement, marché du travail et politique d'activation** **Page 269**
Président : Christophe Dunand
 ANTONIN-TATTINI Véronique
L'activité de placement sur le marché du travail en Suisse
 LEBRUN Michaël
La "gestion mixte du marché du travail", un nouveau mode de "gouvernance" à l'épreuve de la crise de l'emploi
 ZANDER Christophe
La mise en place du Revenu de Solidarité Active en France : un révélateur des mutations des conceptions de l'action publique contemporaine
- Atelier 80 :** **Repenser le développement durable et la gouvernance** **Page 272**
Président : Jean-Pierre Tabin
 HAMZAOUI Mejed
Développement social local durable ou gestion de l'incertitude comme norme
 FOUCART Jean
Développement durable, pensée floue, action publique et intervention sociale
 HIRLET Philippe
L'impact de la gouvernance sur le fonctionnement des institutions d'action sociale et sur les acteurs de l'intervention sociale
- Atelier 81 :** **Recherche et travail social** **Page 275**
Présidente : Dolores Angela Castelli
Dransart
 OSSIPOW WUEST Laurence
Le terrain ! Quel terrain ? L'apport de l'ethnologie à la recherche en travail social.
 TOURRILHES Catherine
Innovation dans la formation-recherche en travail social
 CROGNIER Philippe- BLAEVOET Jean-Pierre
L'incommensurabilité des pratiques en travail social ?

Atelier 82 : Critique de la managérialisation et de la complexification institutionnelle **Page 278**

Président : Stéphane Rullac

SCHUIND Nathalie- CORDON QUINTANA Alexandre:

La crise institutionnelle

LE LOUEREC Pierre

L'intervention sociale au risque de la gouvernance sociale !

KERVELLA Jean Pierre

La gouvernance : une solution ou un leurre pour le travail social

Atelier 83 : Forme d'intervention alternative dans le travail social **Page 281**

Président : Bernard Levy

PULZER Noémie- REY-BAERISWYL Marie-Claire- COLOMBO Annamaria:

Le travail social face aux technologies de l'information et de la communication

GERBER Jean-Jacques

La traction animale au service de la formation professionnelle de jeunes défavorisés

ANCI AUX Alain

Les effets paradoxaux du karaoke

Atelier 84 : Le travail social face aux dérives sociétales **Page 284**

Président : Francis Loser

CURIE Raymond

Le travail social à l'épreuve du néo-libéralisme en France

SCHNEIDER HAUSSER Lydia

Le travail social support de l'individualisme ?

HENTATI BELHAJ Sondès- ISMAIL Khadija

Le travail social comme vecteur de Politique sociale : entre gouvernance et gouvernabilité.

17h45

Assemblée générale de l'AIFRIS

Présentation des éditions ies/HETS et du livre « Le Travail social et ses formations à l'épreuve des territoires » : ouvrage de l'UNAFORIS
Sous la direction : H. Noguès, Y. Molina, M. Rouzeau,

Apéritif.

Vendredi 8 juillet 2011

08h00 Accueil des participants Université Mail

08h45-10h15
Conférences

- Jean-Louis GENARD, philosophe et docteur en sociologie. Professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles et aux Facultés universitaires Saint-Louis, il dirige également le GRAP, groupe de recherches en administration publique, attaché à l'ULB.

Anthropologie de la vulnérabilité et de la résilience, évaluation de l'action publique par indicateur : comment la montée de ces deux référentiels contribue un reformatage du travail social.

- Catherine LARRÈRE, philosophe et professeure à l'Université de Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Actualité de l'éthique environnementale : du local au global, justice et care.

10h15-10h45 Pause-café

10h45
Conférence

- Philippe MATHIEU, docteur en agronomie, coordinateur de projets de développement humanitaire et d'études de risques de la vulnérabilité et des capacités de réponses en Haïti environnement (Oxfam Québec)

Des clés pour un développement durable participation/inclusion, investissements appropriés/mécanismes financiers adéquats, co-responsabilisation/construction collective

11h15
Clôture

Synthèse par Marc Breviglieri, docteur en sociologie, professeur à HETS Genève, membre du Groupe de Sociologie Politique et Morale de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Dominique Susini, président de l'AIFRIS

Françoise Tschopp, présidente du comité d'organisation du congrès
Claudio Bolzman, président du comité scientifique de l'AIFRIS

FORUMS

Jeunes Voix, Jeunes Voies

Le travailleur social hors murs à Genève: un Zorro pour répondre à l'urgence sociale?

BAUMANN Claude, DEUEL Claudio, WICHT Laurent

La Délégation à la Jeunesse de la Ville de Genève propose, dans le cadre du congrès de l'Aifris, un Forum d'échange sur l'évolution des contextes de l'intervention hors murs, sujet d'une réflexion sur l'émergence des nouvelles pratiques à travers l'Europe.

Le TSHM ultime référent d'une jeunesse en rupture ?

Axe I – Constats & introduction au contexte helvétique

- A Genève, constat d'évolution des pratiques depuis 10 ans, passage d'une approche communautaire et collective vers des approches plus individuelles, de type aide sociale, transfert des situations des centres sociaux à la rue,
- Faut-il revoir les référentiels d'action ? passer d'un travail collectif adressant des problématiques à un travail individuel destiné à la personne,
- Image fondée ou non, le TSHM est-il devenu la dernière bouée des jeunes exclus ?

Axe II - Discussions

- Est-il constaté que les pouvoirs publics s'immiscent de plus en plus dans l'intervention de rue ?
- Un TSHM au service de la seule prévention ?
- Mission impossible du travail social hors murs, où s'arrêtent les limites ?
- Davantage que constater, le travailleur social sait-il se faire entendre ? inspire-t-il les politiques de la jeunesse, ou l'inverse se voit-il imposer ses pratiques ?
- Meilleures pratiques européennes en matière d'influence des décideurs, de quelles initiatives Genève pourrait s'inspirer ?

Volet II – Echange d'expériences et de pratiques

- Sur la base des constats ci-dessus, quelles solutions originales émergent en Europe
- Communications sur des référentiels originaux
- Exemples de pratiques dans différentes villes

Ce forum centré sur l'évolution des pratiques sociales au service des politiques publiques se poursuivra en automne à Genève avec un volet grand public consacré aux attentes des jeunes, avec pour objectif de remettre aux Autorités 10 propositions à mettre en oeuvre en matière de politique de la jeunesse.

Travail social européen

SPANIOL Anasthasia

Dans le cadre de la conférence se déroulant en juillet 2011 à Genève, nous souhaitons proposer une contribution de participation au forum de cette instance.

Présentation de l'équipe :

Nous sommes un groupe de cinq étudiantes, inscrites en troisième année de formation d'éducateur spécialisé, à l'IRTS de Basse Normandie. Dans le cadre de ce cursus, et plus précisément dans le domaine de compétence « conception de projet », nous souhaitons créer et faire vivre un partenariat entre notre école et celles existant à l'étranger.

Nos parcours et nos expériences diverses nous permettent de nourrir une réflexion riche et multiple, tant dans les connaissances que dans les savoirs faire. En effet, au cours de ces trois années de formation, nous avons accompli chacune deux stages courts, d'une durée de 12 semaines, et un stage long de 36 semaines, que nous réalisons actuellement. A travers ces pratiques, nous avons expérimenté le champ du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de la protection judiciaire de la jeunesse.

C'est d'ailleurs grâce à cette réflexion collective que nous est venue l'idée de créer et faire vivre un partenariat entre notre école et celles existantes à l'étranger.

C'est un projet qui s'inscrit dans la durée et dont l'objectif principal est de mutualiser nos différentes pratiques professionnelles, avec à terme, l'échange d'étudiants entre les deux instituts : il s'agit de

créer un lien nous permettant de pouvoir prendre contact, d'apprendre à nous connaître et de pouvoir échanger sur nos différents savoir-faire et savoir être.

Par le biais de ce projet, nous souhaiterions confronter, mais aussi mettre en commun, les différents éléments qui peuvent constituer la définition de la profession et le contexte d'intervention d'un éducateur spécialisé.

Plusieurs atouts nous ont incités dans une telle démarche de travail en partenariat :

MOBILITE DES ETUDIANTS
PARTAGE DE CONNAISSANCES
MUTUALISATION DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Notre projet aujourd'hui :

A ce jour, l'institut de Charleroi et de Bruxelles ont répondu positivement à notre demande de partenariat. Des échanges d'étudiants sont déjà réalisés avec l'institut de Bruxelles dans le cadre de cours théoriques, il sera donc intéressant de conforter cette démarche par la signature d'une convention de partenariat officielle. Enfin, l'institut de Charleroi souhaite qu'une rencontre soit organisée afin de bien établir les attentes de chacun des pays, concernant ces échanges et de ne pas décevoir les étudiants. En conclusion, notre projet est bel et bien ancré dans la réalité et dépasse le stade de la réflexion. La Belgique est le premier pays intéressé par notre démarche mais, par le biais de la conférence de l'AIFRIS, il sera possible d'élargir ce partenariat à d'autres pays. En effet, l'harmonisation européenne des cursus de formation n'est pas un détail négligeable, il s'agit donc d'œuvrer pour l'adaptation de nos pratiques professionnelles.

Éducation à l'environnement et travail social. Relations durables?

CHAPUT Corinne, VOEGELI Gisèle

En mai 2009 paraissait un numéro de la revue le Sociographe dont j'ai repris le titre et le sous-titre pour cette contribution. Même si le numéro aura deux ans d'existence en juillet prochain au congrès de l'AIFRIS, je pense que son contenu ne sera pas obsolète et qu'il pourra encore prêter à des débats intéressants. Au moins trois des auteurs qui ont contribué à ce numéro, et moi-même qui l'ai coordonné, proposons de venir le présenter à nos collègues des différents pays représentés à Genève et qui n'ont pas tous eu l'occasion d'en entendre parler. Nous suggérons que cette contribution un peu particulière puisse s'inscrire dans ce qu'il est coutume d'appeler des temps de forum en fin de journée.

Dans le premier volet du numéro, que j'ai appelé « A la croisée des chemins », les auteurs tentent de montrer que la rencontre entre les deux univers était inéluctable. Ainsi, Laurent Ménochet, qui sera présent à Genève, explique que l'essor du Développement Social Local (DSL) dans les politiques publiques et dans les pratiques des travailleurs sociaux, contribue à prendre en compte l'environnement au sens écologique du terme. Cette approche par le territoire, qui inclut l'environnement physique, stimule chez les travailleurs sociaux des besoins de formation et de nouvelles compétences, et fait apparaître de nouveaux métiers au carrefour de la médiation scientifique et de l'accompagnement social.

Le volet suivant, intitulé « Sur quelques idées plus ou moins reçues », regroupe quant à lui trois articles au ton plus engagé qui viennent remettre en question les évidences ou au contraire les marteler si fort que ce qui semblait évidence laisse alors place au doute. L'article co-écrit par Nadia Veyrié, elle aussi présente à Genève, met en exergue une sorte d'injonction paradoxale qui s'adresserait aux personnes les plus défavorisées. La publicité, le succès du bio, le retour préconisé à une cuisine traditionnelle d'une part ; l'accusation portée sur l'agriculture industrielle et les produits bon marché achetés en grande surface d'autre part, pourraient conduire à stigmatiser davantage une population qui ne correspond pas aux stéréotypes de l'homme et de la femme modernes, et dont le porte-monnaie a aussi du mal à s'accommoder.

Enfin, le troisième et dernier volet de ce numéro est constitué d'un « Ailleurs » au sens géographique du terme. Le numéro nous entraîne Outre-Atlantique mais aussi outre Lac Léman, où Gisèle Voegeli officie. Responsable, à la Haute École en travail social, du Centre de compétences développement durable et travail social, elle forme des étudiants à la prise de responsabilité, aussi bien à l'égard de la personne qu'à l'égard de son environnement et de tout ce qui est vivant. Elle plaide donc pour une société éco-centrée plus qu'anthropo-centrée.

Concrètement, le numéro pourrait être introduit par mes soins et les auteurs présents pourraient tour à tour présenter brièvement leur article avant d'engager un échange avec la salle.

Référentiels de compétences et stages dans les formations des intervenants sociaux

FOURDRIGNIER Marc, CARIGNAN Louise, LIBOIS Joëlle, MOLINA Yvette, TSCHOPP Françoise

Toutes les formations des intervenants sociaux qu'elles se déroulent dans les centres de formation du travail social, dans les universités, ou dans les hautes Ecoles ont un double point commun :

- elles reposent sur des stages en milieu professionnel qui contribuent fortement à la professionnalisation de ces intervenants du travail social
- elles sont aujourd'hui structurées par des référentiels de compétences qu'ils soient nationaux et réglementaires ou qu'ils soient propres à une université ou à une haute Ecole pour la préparation à un ensemble de métiers.

Ces deux éléments réunis semblent être porteurs d'une injonction paradoxale et viennent aujourd'hui réinterroger les pratiques d'alternance, les pratiques des formateurs praticiens et celles des formateurs ou professeurs des centres de formation. La question centrale qui est posée est la suivante : comment utiliser un référentiel de compétences générique pour tous les étudiants et adapter un accompagnement individualisé à chaque stagiaire dans le cadre d'une pratique réflexive. Autrement dit, les référentiels de compétences empêchent-ils par le cadre normé qu'ils introduisent, d'engager une réelle pratique réflexive ?

Ce forum, après une brève présentation de cette problématique dans des contextes différents (pays et types de formation), veut contribuer à l'expression des différents acteurs sur ces questions et permettre d'envisager des formes d'échanges et d'analyses en vue de travaux ultérieurs tels qu'une publication à visée comparative au plan international.

Sommes-nous des promoteurs d'une culture démocratique globale ?

JUNOD Roland, SEMUJANGA Josias

Comme le dit Edgar Morin dans son dernier ouvrage "La voie" l'unification technique et économique du monde est en marche et la pensée, plus que jamais, est en retard, singulièrement la pensée politique. Nous autres « habitants du monde occidental ou occidentalisé » ajoute-t-il, subissons « deux types de carence cognitive :

- Les cécités d'un mode de connaissance qui, compartimentant les savoirs, désintègre les problèmes fondamentaux et globaux, lesquels nécessitent une connaissance transdisciplinaire,
- l'occidentalo-centrisme, qui juche sur le trône de la rationalité et nous donne l'illusion de posséder l'universel.

Nous pourrions reformuler le problème tel qu'il se présente à nous, chercheurs, enseignants et intervenants sociaux, à travers les aspects épistémologiques et politiques qu'il implique :

Dans nos échanges (Nord-Sud, Sud-Sud ou Nord-Nord) sommes-nous à même de promouvoir une culture partagée qui relèverait ces défis :

- penser le présent et l'« événement » (quand il se présente sur la place Tahrir ou ailleurs), être en mesure d'intégrer les désastres du passé, les menaces et les défis de l'avenir,
- contribuer à une culture démocratique globale qui ne soit pas un alignement sur un modèle dominant ?

La présence de chercheurs et d'enseignants de toute la francophonie devrait permettre de nourrir le débat d'expériences diverses et actuelles qui sollicitent un effort de pensée, entre autres: les contextes post coloniaux, post génocide et post dictatures, le printemps démocratique des peuples arabes, la longue marche pour l'émergence d'une culture démocratique en Afrique, les dimensions écologiques et économiques de la crise mondiale,...

La recherche appliquée au travail social

RULLAC Stéphane, TOURRIHLES Catherine

La recherche francophone appliquée au travail social connaît aujourd'hui une vitalité importante. Si l'université se penche depuis longtemps sur le terrain que représente ce secteur professionnel, les Hautes Ecoles et même les institutions d'intervention sociale développent à leur tour un tel intérêt. Même la France, qui présente un important retard en la matière, mène aujourd'hui une marche soutenue vers le développement d'une recherche endogène au champ du travail social. Les Pôles de Recherche et d'Etude pour la Formation et l'Action Sociale (PREFAS) et le projet de création des Hautes Ecoles Pour l'Action Sociale (HEPAS) institutionnalisent ce dynamique. Ce mouvement à l'échelle internationale opère une synergie autour des centres de formations en travail social, des universités, des collectivités territoriales et des institutions du secteur professionnel. La recherche appliquée au travail social crée ainsi une interface inédite entre les acteurs de la recherche, de la formation scientifique et technique et de l'intervention sociale ; cette dernière est aussi riche que difficile à mettre en œuvre.

Ce mouvement pose la question de son cadre de développement. S'agit-il d'un terrain qui se décline exclusivement dans différentes disciplines ? Cette recherche inaugure-t-elle un nouvel objet qui nécessite un cadre particulier en matière d'épistémologie et de méthodologie ? Ces évolutions bousculent les cadres de références habituels des sciences sociales qui se voient critiquées dans leur légitimité et compétences à se saisir des logiques opérationnelles de l'action sociale. Elles bousculent aussi la professionnalité des travailleurs sociaux qui se voient critiqués dans leur légitimité et compétences à créer de la connaissance, en dehors du cadre de leurs savoirs opérationnels. La question de fond se cristallise finalement autour de la question des différents types de savoirs, entre universalité et contextualité, entre théorie et pratiques, et entre fondamental et appliqué.

Au-delà de la tendance des acteurs à se livrer à une lutte des places stérile, ce nouveau débat ne peut-il pas être l'occasion de renouveler et de dépasser les statuts quo en matière de sciences humaines et sciences techniques, qui doivent désormais se saisir simultanément de la complexité de notre condition humaine, afin de développer des solutions susceptibles de soutenir notre utopie du « faire société » ? Et si la recherche appliquée au travail social représentait une innovation propice à renouveler les questions, les représentations et les méthodes des sciences sociales, en construisant un pont entre théorie et pratique ? C'est dans cette approche que l'AIFRIS peut servir à soutenir le débat francophone en la matière, qui invite, dans le cadre de la diversité internationale, à prendre part à cette dynamique qui dresse un pont inédit entre le savoir et la pratique.

Un forum consacré à la recherche appliquée au travail social représente l'opportunité d'échanger sur les objets, les méthodes et les résultats que produisent les différents acteurs internationaux mobilisés en langue française. La richesse d'une telle rencontre est précisément d'évoquer les différences qui constituent la richesse du travail social, qui doit se nourrir d'une approche multi référentielle.

Projets d'intervention des étudiants Bachelor en formation à plein temps 2008, en emploi 2007 et à temps partiel 2006.

MÉGARD Claire-Lise

Issus des projets réalisés durant leur formation pratique, dans des lieux divers d'actions sociales (plus de 100 terrains), les étudiants qui arrivent au terme de leur formation Bachelor, présentent par sous-groupes des méta-thématiques sous formes de posters. Des liens avec les thèmes du congrès ont été élaborés.

Parallèlement des stands d'employeurs permettent une ouverture sur le réseau professionnel et une rencontre entre les partenaires HETS-étudiants en fin de formation et les lieux de pratiques.

Lieu : Haute école de travail social

L'autorité du travailleur social contestée. Désobéissance, résistance ou transformation du rapport d'autorité ?

KOLLY OTTIGER Isabelle, STROUMZA Kim, MEZZENA Sylvie, BREVIGLIERI Marc

Ce forum entend prendre appui sur un corpus d'enquêtes ethnographiques (observations de terrain et données audio-visuelles) où s'est posé, de manière particulièrement aiguë, le problème d'une autorité institutionnelle et interpersonnelle contestée. Faible fréquentation des lieux d'accueil, provocations ou réactions violentes adressées aux intervenants, indifférence aux conseils et mépris des consignes, etc., il est question ici de considérer un ensemble de phénomènes et d'actions significatives qui ne

vont pas dans le sens entendu et attendu par le gouvernement de l'aide sociale. Une analyse située de cette contestation de l'autorité, sur les manières dont elle émerge et prend forme, viendra nourrir une réflexion sur l'évolution de la place occupée par l'utilisateur dans l'intervention, sur la fragile légitimité de la parole du travailleur social et enfin sur la crédibilité institutionnelle limitée des actions d'aide sociale. Ce forum se veut particulièrement ouvert à la comparaison internationale. Les participants sont invités à préparer la restitution d'une scène entrant dans la thématique proposée. Plusieurs collègues étrangers ont déjà manifestés leur intérêt pour ce forum.

Ressentir le développement durable : Forum du OFF au IN

VOEGELI Gisèle CLIVAZ Stéphane

Le monde que nous avons créé est le résultat de notre niveau de réflexion, mais les problèmes qu'il engendre ne sauraient être résolus à ce même niveau". Albert Einstein

Partis d'empiriques constats de carences, face à ce nouvel enjeu social que représente la prise en compte de dimension durable dans les métiers du travail social, avec quatre collègues formateurs, nous avons à la HETS en 2005 créé un Réseau Local de Compétences dont la vocation est de réfléchir aux liens – interactions – interdépendances entre développement durable / et travail social.

Riches de la somme de ces impuissances exprimées tant par les professionnels de terrain que par les formateurs, nous n'avons guère peiné à profiler les objectifs premiers de notre Réseau, objectifs que nous pouvons résumer en une phrase : réfléchir à développer des compétences pour penser le monde "autrement". C'est très spontanément que nous nous sommes aussi appuyés sur des questions qui depuis longtemps déjà nous taraudaient :

Vis à vis de la formation

- La sphère du travail social et celle du développement durable représentent-elles deux mondes parallèles ou un seul monde complexe ?
- Construisons-nous, en formation de base ou en formation continue, des outils adéquats pour agir dans un monde complexe ?
- Le plan de formation invite à développer des compétences visant à favoriser la création du lien binaire " individu – individu" versus "individu – groupe social" (et inversement), tient-il compte de la dimension nouvelle qui sous-tend le concept de développement durable à savoir un équilibre entre social – économique – culturel et environnemental ?
- Pour une vision sociale de la durabilité et une vision durable de la société, n'est-il pas indispensable d'adjoindre le lien concernant l'environnement des dits individus et groupes sociaux. Comment complexifier la pensée et l'agir professionnel?
- Quels outils et méthodes pour former à l'autonomie de pensée et quel est le rôle de cette dernière dans les engagements participatifs ?

Vis à vis des terrains

- Qu'est-ce qui est constitutif des résistances des professionnels à penser et agir en termes de durabilités sociale ? Manque de formation et de compétences ad hoc ?
- Difficulté de prise de conscience du lien entre vie et contexte de vie au sens environnemental
- Comment identifier les forces et faiblesses des modèles archaïques constitutifs de notre rapport à notre environnement
- L'éthique du développement durable est-elle différente de celle qui sous-tend l'action sociale ?
- Quelle place pour "l'expertise citoyenne"?

Depuis la création du Réseau qui porte aujourd'hui l'évocateur nom de "Multiple", la réflexion a été enrichie par de nombreuses expériences tirées de nos enseignements – collectifs et individuels visant à ouvrir les canaux d'une pensée complexe en vue d'une perception et d'un agir complexe.

Le Réseau Multiple s'est développé et évolue au quotidien, vis-à-vis des mondialisations et des crises qui y prennent racine, dans une dynamique d'intelligence collective. Il s'enrichit de partenariats pluridisciplinaires et crée ses prestations et interventions au travers de réflexions systémiques.

Forts de nos cinq années d'expériences et dans une volonté de mettre le binaire à l'épreuve du complexe, nous nous proposons d'offrir dans le non-cadre du congrès "OFF" **divers espaces d'expérimentation, de création, de questionnement et de réflexion** dont les fruits premiers viendront enrichir le débat dans le forum du jeudi matin (éducation à l'environnement et travail social : relations durables ?)

CONFERENCES

« Culture, développement durable et renaissance africaine : un défi pour l'Afrique » d'Ousmane SOW HUCHARD, docteur en anthropologie sociale et culturelle. Secrétaire national en charge de l'administration et de la citoyenneté active, Sénégal

En se fondant sur les données essentielles qui font de la Culture une dialectique de l'ensemble des signes qui peuplent la mémoire et la vie sociale des hommes, nous montrerons pourquoi c'est sur le terrain culturel, et à travers le combat pour la réhabilitation de l'histoire de ses peuples, que l'Afrique a d'abord focalisé son attention pour construire le chemin de sa libération du pouvoir colonial. La création de la Maison d'édition « Présence Africaine » en 1947 à Paris par le philosophe sénégalais Alioune Diop et le cercle de ses Amis, et dans cette même lancée, la naissance de la Société Africaine de Culture (SAC), marqueront un tournant décisif dans la mobilisation des intellectuels noirs et de leurs amis européens pour une grande entreprise humaniste de réhabilitation des civilisations noires. Après ce premier grand défi, et avec ses nouvelles entités étatiques imposées par les vicissitudes de l'histoire et de la colonisation, l'Afrique, en entrant dans le concert des nations, est devenue une consommatrice d'idées, de concepts et de pratiques, oubliant même parfois qu'elle avait un héritage social à promouvoir. Elle a ainsi navigué, et continue de le faire, tant bien que mal, entre les blocs idéologiques qui gouvernent le monde. La conciliation de cet impératif avec ses chantiers propres que constituent la construction nationale et les chemins de l'union africaine, la gouvernance démocratique et un développement qui respecte la nature et l'environnement, ont mis à nu la faiblesse de l'action publique sur la société en recomposition. Habitée avant la colonisation, comme l'enseigne encore l'anthropologie et l'histoire, à un dialogue harmonieux avec la nature, à travers l'« agir local » de ses populations, l'Afrique d'aujourd'hui, face à l'impérieuse nécessité de s'ouvrir au reste du monde pour son développement économique, social et culturel, a rencontré l'engrenage du « penser global » commandé par les impératifs du développement durable élaboré lors du Sommet de Rio de 1992, et dont les grands médias, les centres, les réseaux et les principaux instruments d'animation restent contrôlés par les pays du Nord, et a découvert que son avenir dans ce monde passait et reposait sur la construction d'une citoyenneté consciente, exigeante, responsable, donc une citoyenneté active comme force de transformation sociale.

L'intervention sociale au secours de la construction d'une citoyenneté active au service d'une transformation sociale qualitative capable de donner plus de sens à la vie sociale, face aux enjeux multiples du développement durable, tout en favorisant l'émergence d'acteurs performants de la production de biens de toutes sortes. L'intervention sociale devra toujours se nourrir, quel que soit son contexte, de cet enseignement de Marx, qui disait que : « *Dans la production, les hommes n'agissent pas seulement sur la nature, mais aussi les uns sur les autres. Ils ne produisent qu'en collaborant d'une manière déterminée et en échangeant entre eux leurs activités. Pour produire, ils entrent en relations et en rapports déterminés les uns avec les autres, et ce n'est que dans les limites de ces relations et de ces rapports sociaux que s'établit leur action sur la nature, la production* » (1978 : tome I : 166).

Après avoir vécue tant de crises qu'elle n'a point engendrées, et survécu à tant d'autres qu'elle a générées de ses contradictions sociales et politiques, nous tenterons de partager une conviction qui a aujourd'hui cours dans plusieurs cercles d'artistes et d'intellectuels africains. Celle-ci voudrait que le Continent accepte, résolument, d'interroger la fameuse Charte de Kurukan Fuga du Mali de 1236, héritage historique de tous les Peuples d'Afrique au Sud du Sahara légué par les peuples du Mandé. Nous y puiserons certaines valeurs, avec leur modernité objective, capables d'armer l'action publique et l'intervention sociale. Seule cette démarche, accompagnée d'autres valeurs positives des Peuples africains, pourra hâter l'avènement d'une renaissance africaine, qui sera moins une tentative de rétablissement illusoire du « continuum historique » africain, qu'une volonté légitime de rétablir nos références historiques, sociales et culturelles, pour un développement durable de l'Afrique.

La crise du modèle de gouvernance managériale

Vincent DE GAULEJAC, professeur de sociologie à Paris VII, directeur du laboratoire de changement social

Les crises se multiplient dans le monde du travail et dans les organisations. Sont-elles devenues permanentes et inhérentes à notre monde d'aujourd'hui ? Quelles en sont leurs sources ? Quels sont les liens entre les dimensions psychologique du mal-être, les mutations organisationnelles et les transformations du capitalisme financier ? La « révolution managériale » qui devait réconcilier l'homme et l'entreprise conduit à la lutte des places et au désenchantement. L'idéologie gestionnaire transforme l'humain en ressource au service de la rentabilité de l'entreprise. La souffrance au travail manifeste une nouvelle forme d'exploitation des travailleurs. La colère gronde chez les salariés et les usagers des services publics confrontés à des restructurations, des réorganisations permanentes qui leur semblent aussi violentes qu'injustifiées. Les secteurs non marchands et les secteurs publics ne sont pas à l'abri de ces mutations. La frénésie modernisatrice, la culture du résultat et l'obsession évaluatrice créent un monde pathogène et paradoxal. Cette culture de la haute performance et le climat de compétition généralisée mettent le monde sous pression. La société devient un marché, un champ de bataille insensé où le remède proposé aux méfaits de la guerre économique consiste toujours à durcir la lutte. Face à ces transformations, la politique, à son tour contaminée par le « réalisme gestionnaire » semble impuissante à dessiner les contours d'une société harmonieuse, soucieuse du bien commun.

Que révèle le mal-être au travail comme phénomène sociétal total ? Quelle lecture peut-on mener entre l'intrication des registres économique, organisationnel, idéologique et psychologique ? Peut-on repenser la gestion comme moyen pour construire des organisations harmonieuses et un monde commun où le lien importe plus que le bien ?

Crise écologique et dynamique locale. Un avenir pour les métiers du social ?

Laura CENTEMERI, docteur en sociologie économique, Senior Researcher dans le Centre d'Etudes Sociales (CES) de l'Université de Coimbra Lisbonne

Dans cette contribution je m'intéresse à la façon dont le « local » interroge l'action militante environnementaliste qui vise à promouvoir, à partir d'une présence enracinée dans les territoires, un tournant vers leur développement durable. J'explore les termes dans lesquels cette interrogation du local conduit à reconnaître dans le travail social un lieu possible de construction de réponses novatrices à la crise environnementale qui touche aux territoires. L'importance du travail social dans la réponse à la crise environnementale se rend manifeste une fois que l'action militante s'enracine dans les contextes locaux afin d'y produire un changement. Cet enracinement conduit à reconnaître la relevance politique pour l'action militante environnementaliste de la prise en compte de l'« habiter » comme régime d'engagement spécifique des personnes dans leur environnement. A partir de l'expérience du dommage environnemental subi par la ville de Seveso en Italie, théâtre en 1976 d'un accident industriel majeur qui causa la contamination de dioxine d'une large partie de son territoire, je discute comment la réponse à cette situation de crise a conduit un groupe de militants environnementalistes à mettre à thème la nécessité d'une action politique attachée au territoire habité afin de produire une réparation politique du dommage souffert. L'action politique attachée implique un changement des répertoires d'action militante et la création de nouveaux dispositifs à même d'articuler l'attachement au territoire à un horizon de solidarité plus large. Ces dispositifs incluent des espaces originaux de production croisée de services sociaux et environnementaux, qui deviennent ainsi des laboratoires d'expérimentation qui reconfigurent les relations existantes dans la communauté locale, relations entre acteurs mais également entre les acteurs et l'environnement habité. Ces services à vocation innovante ont l'ambition de se constituer comme un des piliers d'un mouvement plus large d'innovation de la politique locale qui vise à donner une traduction concrète à l'objectif de promouvoir un développement durable des territoires.

Gouvernance de la sécurité sociale suisse. La politique sociale prise au piège de la pensée comptable

Stéphane ROSSINI, docteur en sciences sociales, professeur à la Haute école de travail social de Lausanne, au master en action et politiques sociales de la HES-SO et à la maîtrise en administration publique-Université de Genève. Député aux Chambres fédérales

Le système suisse de protection sociale, comme celui de tous les pays développés, est contraint de gérer un certain nombre de phénomènes et de relever divers défis, parfois contradictoires, parmi lesquels l'évolution de problèmes sociaux et l'accroissement des besoins de la population, l'équilibre financier des régimes d'assurances sociales, les contraintes d'innovation en matière de gestion et d'administration des organes d'application des politiques sociales. La Suisse n'échappe pas à cette tendance. Ses dépenses sociales augmentent constamment, certaines assurances sociales accusent des déficits importants. Du point de vue principal, on y observe une tendance à l'affaiblissement des assurances sociales fédérales, notamment par la réduction des prestations dans les domaines du chômage ou de l'invalidité ou par un transfert de charges sur les assurés dans l'assurance-maladie et, par voie de conséquence, un renforcement de l'aide sociale sous conditions de ressources, allouées par les cantons.

Deux dimensions particulières caractérisent cette tendance clairement observable depuis le début des années 2000. Une première, qui renvoie à la modernisation du fédéralisme, principe fondateur de la Confédération suisse, caractérisé par un pouvoir institutionnel d'abord cantonal, la Confédération ne disposant que des compétences lui étant dévolues par les cantons et le Peuple. Une deuxième, qui exprime la grande difficulté à accorder aux problèmes sociaux et à leurs évolutions une réelle prédominance dans la discussion sur les développements futurs des régimes sociaux, le débat principal étant confiné à des problématiques de nature purement financière et comptable.

La pensée comptable

Depuis le début du 21^{ème} siècle, les principales réformes des assurances sociales fédérales (vieillesse, invalidité, chômage, maladie, prévoyance professionnelle) ont été inscrites, d'une part, autour de la priorité budgétaire, à savoir l'équilibre comptable de chaque régime et, d'autre part, de la prédominance du maintien de la capacité concurrentielle de l'économie suisse, ce qui signifie concrètement le refus d'une augmentation des recettes de ces mêmes régimes d'assurances sociales (cotisations sociales et taxes). Cela dans un environnement général d'austérité budgétaire, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des procédures de frein aux dépenses ou de frein à l'endettement, que ce soit au niveau de la Confédération ou dans un certain nombre de cantons.

Dans ce contexte, les orientations sous-tendant quelques-unes des principales réformes des assurances sociales (chômage et invalidité surtout, mais aussi prévoyance vieillesse, maladie ou accident) seront analysées. On y découvrira comment l'évolution des problèmes sociaux est appréhendée et quasiment passée sous silence dans la discussion prospective sur l'évolution de la sécurité sociale suisse. La priorité est donnée d'abord à la réduction de l'accès ou du niveau des prestations, diverses tentatives de privatisation ponctuant par ailleurs le débat politique.

Inégalités et transfert de charges

Le fédéralisme provoque, en Suisse, d'innombrables inégalités de situation et de traitement des citoyens – contribuables – assurés – bénéficiaires de prestations sociales, mais aussi des régimes administrant la sécurité sociale. Or, la question des inégalités n'est pas une question politique. Le très fort ancrage du fédéralisme et des disparités qu'il génère va de soi ! On y parle même de concurrence. Dès lors une question d'équité se pose et interpelle, en raison des conséquences de situations locales qui marquent de leur empreinte le développement de la politique sociale suisse.

Enfin, l'affaiblissement des assurances sociales provoque un transfert de prestations et de charges sur les cantons et les communes par l'aide sociale. Ce transfert n'est pas anodin. Il renvoie à la place du principe d'assurance et à celle du principe d'assistance dans la sécurité sociale moderne et, plus particulièrement en Suisse, à la répartition institutionnelle des tâches de protection sociale. Une question que l'on doit considérer comme étant autant fondamentale, qu'ignorée dans les processus décisionnels.

Anthropologie de la vulnérabilité et de la résilience, évaluation de l'action publique par indicateurs : comment la montée de ces deux référentiels contribue à un reformatage du travail social.

Jean-Louis GENARD, philosophe et docteur en sociologie. Professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles et aux Facultés universitaires Saint-Louis, il dirige également le GRAP, groupe de recherches en administration publique, attaché à l'ULB.

Deux des facteurs qui caractérisent les transformations de l'action publique et de ce qu'on appelle de plus en plus communément la « gouvernance » ou la « nouvelle gouvernance » contribuent à engager des transformations profondes du travail social.

Le premier tient à ce que j'appellerais une transformation anthropologique qui tend à caractériser l'acteur à la fois par sa vulnérabilité et par sa résilience, deux termes qui sont d'un usage de plus en plus présent dans le vocabulaire de l'action sociale. Pour ce nouveau référentiel, l'acteur est à la fois vulnérable, ce qui justifie un certain nombre de dispositifs comme des dispositifs de veille, de prévention, de réactivité rapide... mais aussi toujours potentiellement résilient, c'est-à-dire disposant toujours de ressources sur lesquelles s'appuyer pour se sortir des mauvaises passes qu'il traverse, ce qui justifie alors des pratiques de pression à la responsabilisation, ou encore de capacitation, c'est-à-dire d'enrichissement de ses capacités ou d'empowerment. Dans cette perspective anthropologique, comme l'ont montré divers travaux empiriques et comme en atteste constamment la sémantique des politiques sociales, l'individu est volontiers catégorisé en fonction précisément de ses capacités et de ses compétences, celles-ci étant très souvent mesurées aux chances d'intégration sur le marché de l'emploi, en l'occurrence à l'employabilité.

Le deuxième tient à la montée en puissance des pratiques de mesure de l'action publique et notamment des politiques sociales. Celle-ci est également liée à l'avancée du référentiel de la responsabilisation, mais tournée cette fois vers les décideurs politiques tenus d'opérer une « reddition des comptes » à propos de l'efficacité et de l'efficience –pour rappeler le vocabulaire en vigueur- de leurs politiques. Ces mesures de l'action publique s'opèrent majoritairement selon des logiques tout à fait spécifiques qui conjuguent d'une part le recours à des indicateurs ou à des référentiels –les deux étant souvent liés- et d'autre part un souci de visibilisation de cette efficacité et de cette efficience dans le court terme, ce que l'on appelle communément des « livrables ». Ces logiques ne sont pas sans produire et induire de nouveaux formatages de l'action publique et, spécifiquement de l'action sociale. Le recours aux indicateurs conduit tendanciellement à des découpages et des segmentations de travail social selon une logique de division du travail qui à certains égards rappelle le taylorisme. Il favorise une vision « computationnelle » de la qualité du travail, celle-ci étant alors mesurée par l'addition de critères satisfaits, comme en donne l'exemple caricatural la définition des symptômes des maladies mentales sous-jacente au DSMIV.

Si les transformations anthropologiques tendent à accroître la pression des politiques sociales sur ceux qui sont déjà les plus précarisés en leur faisant tendanciellement porter la responsabilité de leur situation, les logiques d'évaluation par indicateurs et les logiques computationnelles qui les accompagnent souvent contribuent à transformer les pratiques institutionnelles qui doivent s'y ajuster sous peine de se voir elles-mêmes précarisées au sein d'une concurrence institutionnelle rendue plus sévère par la montée du référentiel du projet aux dépens de la stabilisation qu'offraient les subventionnements institutionnels.

Actualité de l'éthique environnementale : du local au global, justice et care

Catherine LARRERE, philosophe et professeure Université Paris1-Panthéon-Sorbonne

Dans les années 70 (du vingtième siècle) la réflexion morale s'est donné un nouvel objet : l'environnement. Il s'agissait, devant la manifestation de problèmes environnementaux, de s'interroger sur la relation de l'homme et de la nature et d'en faire apparaître la dimension morale. Quarante ans après, où en sommes-nous maintenant ? La réponse est claire : nous en sommes à l'époque de la globalisation. En 1992, le premier Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, a manifesté publiquement la dimension mondiale, ou planétaire, des questions environnementales, et, aujourd'hui, le phénomène qui retient le plus l'attention, c'est le changement climatique, changement global par excellence, puisque, de quelque point du globe que soient émis des gaz à effets de serre, ils ont le même effet. Cette dimension globale est aujourd'hui le cadre de la réflexion morale sur l'environnement.

La globalisation des questions environnementales a conduit à un recentrement, sur les humains, des questions éthiques. L'éthique environnementale, en ses débuts, se préoccupait essentiellement de protection de la nature, on parle maintenant de développement durable, défini, à la Conférence de Rio, comme un développement économique et social qui vise à « satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures ». Il est donc question d'équité ou de justice. Se recentrer sur les soucis humains, c'est passer de l'homme aux hommes, c'est se rendre compte que la relation de l'homme à la nature, que les éthiques environnementales envisageaient dans sa généralité, n'est pas identique ni entre les différentes sociétés ni à l'intérieur de chacune d'elles. La question de la justice environnementale surgit ainsi de la constatation des inégalités écologiques, de l'inégale répartition des dommages et des problèmes environnementaux. L'éthique environnementale intègre alors une dimension sociale.

Comment peut-on l'aborder ? Nous voudrions montrer que les problèmes de justice environnementale, aussi bien au niveau global (changement climatique) qu'au niveau local (problèmes liés à des pollutions locales, notamment) sont difficiles à élaborer en suivant les schémas classiques de justice distributive ou participative. Nous suggérerons donc, en nous appuyant sur la distinction entre justice et care que ces différents problèmes ne relèvent pas seulement d'une analyse en termes de droits et d'arbitrages entre des droits concurrents, mais peuvent aussi être abordés comme des questions de responsabilité engageant des liens entre des partenaires. Cela nous conduira à insister sur la dimension contextuelle d'une éthique relationnelle, et à dire l'importance du local, même à l'époque de la globalisation.

Des clés pour un développement durable. Participation/inclusion, investissements appropriés/mécanismes financiers adéquats, co-responsabilisation/construction collective

Philippe MATHIEU, docteur en agronomie, coordinateur de projets de développement humanitaire et d'études de risques de la vulnérabilité et des capacités de réponses en Haïti environnement (Oxfam Québec)

Sous la double impulsion des prescrits de la Constitution de 1987 et de l'évolution du concept de développement local au niveau tant mondial que national et, en dépit de l'absence d'un dialogue et de clivages profonds de tous ordres[1] au sein de la société haïtienne, le processus de décentralisation a difficilement été initié en Haïti. Si les tentatives de déconcentration des services publics et de mise en place d'un cadre normatif pour cette décentralisation ont encore du mal à progresser, les initiatives de développement menées tant par les groupements et organisations de la Société Civile que par les structures décentralisées de l'État se sont révélées plus porteuses et commencent aujourd'hui à donner des résultats concrets. Elles se révèlent plus significatives quand les interventions

s'inscrivent dans du plus long terme[2]et qu'elles découlent d'un processus de planification participatif/inclusif[3]partagé impliquant[4]conjointement aussi bien les organisations de la société civile[5], les structures décentralisées de l'État[6], les structures publiques déconcentrées et le secteur privé des affaires. Il faudra des investissements importants pour appuyer ce processus et, surtout, la mise en place de mécanismes de financement novateurs pour que les projets stratégiques et modèles porteurs avec un fort potentiel d'entraînement trouvent les moyens pour leur entière réalisation. Le développement des filières économiques et la recherche de solutions techniques plus imbriquées aux formes d'organisations sociales et économiques ainsi que le foisonnement et la spécificité de certaines activités socio-économiques dans le cadre du Développement Local ont progressivement conduit au développement de formes nouvelles d'économie sociale et de gestion collective. Ces dernières, si elles sont parties prenantes d'un processus plus global, intégrant les élus et les leaders locaux pourraient conduire à un développement durable et auto soutenable des territoires. La construction collective en partant des territoires serait donc possible. Pour ce faire, il faudra le plus rapidement possible étendre les initiatives prometteuses à l'ensemble du pays.

Ankouraje!

...se disaient les paysans Rochelois (section rurale de Miragôane) en se quittant. Confusion du langage ? La pauvreté n'était pas liée à l'être, mais au manque d'avoir. Un homme était une force, une histoire, une compétence, mais même s'il n'avait rien, il n'était pas pauvre. Confusion tragique des gens qui avaient et qui pensaient qu'ils étaient. Malheur à celui qui condamnait son frère à ne plus être parce qu'il n'avait plus rien. Malheur à celui qui à force de tordre le bras du paysan, finissait par le lui casser. Celui-là était un criminel. Le professeur disait : l'homme était une force, parfois une force minuscule, mais toujours une force combattante. H. R. d'Orfeuil

[1]Sociaux, économiques et politiques; niveau de pauvreté ,[2]Vision partagée sur 10 à 25 ans ,[3]Intégration des jeunes, des femmes, des groupes sociaux marginalisés, de la diaspora, [4]Leadership clair, fédérateur et transparent; bonne gouvernance, [5]Associations, regroupements, plateformes [6]Collectivités territoriales, élus locaux.

ATELIERS

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 1.1

HOUMARD Laurent

ZUCHUAT Jean-Christophe

**HAUTE ÉCOLE DE GESTION FRIBOURG
Suisse**

Portrait du « social entrepreneur » en Suisse et besoins spécifiques en termes d'outils de gestion

La notion de « social entrepreneurship » (acception anglo-saxonne) ou d' « entreprise sociale » (acception française) recouvre habituellement l'idée qu'il existe, au-delà du secteur privé, orienté principalement vers la maximisation du profit, et du secteur public, orienté principalement vers la poursuite d'objectifs d'intérêts généraux, de la place pour un troisième secteur, des organisations privées ou des associations qui produisent de biens et des services en lien avec des objectifs sociétaux.

Ces entreprises sont souvent à cheval sur plusieurs logiques (économie privée, secteur public et philanthropique). Au niveau de leur gestion, elles doivent être en mesure de faire cohabiter cette pluralité de logiques. Elles doivent aussi interagir avec de multiples acteurs (investisseurs privés, services publiques, fondations, etc.) pour financer leurs activités.

L'objectif de ce projet est donc en premier lieu de contribuer à cerner le phénomène du "social entrepreneurship" ou de l'entreprise sociale (économie sociale et solidaire) en Suisse, incluant cette nouvelle forme d'entrepreneuriat qui intervient souvent dans des domaines où les mécanismes de marché ne fonctionnent pas de manière optimale. Ce phénomène couvre un large spectre d'entreprises ayant intégré, à des degrés divers, des objectifs sociaux, éthiques et environnementaux comme par exemple Switcher à Lausanne (entreprise à but lucratif avec un positionnement fort lié à la responsabilité sociale, la transparence etc.), Sucré-Salé à Fribourg (crêperie totalement non subventionnée active dans la réinsertion), ou Réalise à Genève (entreprise sociale de réinsertion partiellement subventionnée). Il faut insister sur le fait que, à l'exception du domaine de l'insertion, il n'existe en Suisse aucune initiative qui fasse un inventaire ou un état de la question des différents types d'entreprises sociales.

Ensuite, les éléments nécessaires à une validation empirique du concept d' « entreprise sociale » ou « social entrepreneurship » seront établis. Nous chercherons à comprendre les leviers ayant permis l'émergence de ce troisième secteur : demande du marché d'une part (économie verte, produits éthiques, finance solidaire, etc.), changement dans le mode d'action de l'État et de la philanthropie d'autre part (appel d'offre, concurrence entre prestataires, objectifs en termes de performance, etc.).

Ces éléments permettront alors d'identifier les enjeux en termes de management, les pratiques actuelles et finalement les besoins en termes d'outils spécifiques de gestion. En effet, ces entreprises agissent dans un environnement de plus en plus concurrentiel, avec des ressources de plus en plus rares. Afin de se retrouver en bonne position pour l'accès aux ressources, il est donc vital pour elles d'une part de faire preuve de performance et d'efficacité mais aussi, d'autre part, de pouvoir en faire la preuve auprès des divers bailleurs de fonds (investisseurs, collectivités publiques et fondations), en fonction des critères propres à chacun d'entre eux. Ceci nécessite donc le développement d'un système intégré de pilotage et de mesure de la performance sociale, environnementale et économique.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 1.2

LAEDERACH Jérôme

**FONDATION ENSEMBLE
Suisse**

DUNAND Christophe

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL,
HAUTE ECOLE DE GESTION, GENÈVE
Suisse**

Dépasser un travail social palliatif par le développement d'une économie plus sociale et plus solidaire pour un développement durable.

La logique palliative d'adaptation d'une portion minimale du marché de l'emploi pour les personnes en situation de handicap ou dans une démarche d'insertion, ne répond en rien aux enjeux d'un développement durable. Face à des besoins croissants, issus d'un marché de l'emploi de plus en plus exclu et inaccessible aux personnes peu dotées en ressources, il ne sera pas possible de multiplier les ateliers adaptés et les mesures actives d'insertion. Il ne sera pas non plus envisageable de bloquer la croissance du dispositif d'aide actuel, en excluant à l'avenir toute nouvelle demande. Et ces limites pourraient avoir pour conséquence paradoxale de s'éloigner d'une politique inclusive pourtant défendue de tous aujourd'hui.

Le travail social en général et le dispositif d'aide aux personnes exclues du marché de l'emploi en particulier, est donc confronté à l'enjeu de dépasser son rôle palliatif pour explorer des alternatives, dans lesquelles chaque citoyenne et chaque citoyen, puisse trouver la place nécessaire à son affiliation sociale (Castel, 1995).

Cette communication a pour objectif d'évaluer la contribution possible de l'économie sociale et solidaire à l'intégration de personnes exclues du marché de l'emploi, du fait de handicaps reconnus ou d'un manque de capacité à répondre aux exigences croissantes des employeurs. Il s'agira aussi d'analyser la contribution possible du travail social en général au développement d'une économie plus sociale et plus solidaire, capable de produire et d'inclure, pour une société durable. Quels rôles pour les travailleurs sociaux, quels besoins de formation, quelles opportunités, seront des questions qui jalonnent notre réflexion.

Nous partirons du constat que le besoin de travailler « pour exister » (Dunand, Dupasquier, 2006) dépasse les cloisonnements administratifs actuels, légitimant ainsi une approche identique pour des populations aujourd'hui classées et gérées selon des critères administratifs.

Nous montrerons, pour reprendre l'expression de J-L. Laville, que l'économie sociale et solidaire n'est pas « la voiture balai du capitalisme », mais le poisson pilote d'une nouvelle logique économique articulant trois principes pour produire les biens et services nécessaires à une société durable et inclure chacune et chacun : le marché, la réciprocité et la redistribution (Laville, 2001).

Nous aborderons les enjeux actuels des organisations engagées dans un travail palliatif avec des financements publics spécifiques, qui tendent à imposer une logique gestionnaire et réduisent la marge de manœuvre citoyenne que l'on attend d'organisations privées dont le but est l'intérêt collectif (Battaglini, Dunand, 2005).

Enfin, à partir de deux exemples, la Fondation Ensemble qui vise l'intégration de la personne avec une déficience intellectuelle, et Réalise, entreprise d'insertion qui offre 90 places de travail passerelle à des demandeurs d'emploi, nous esquisserons des pistes pour l'avenir.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 1.3

ARSENAULT Stéphanie

**UNIVERSITÉ LAVAL
Canada**

La place des immigrants dans l'économie sociale et solidaire à Québec: une fin en soi ou une étape dans une stratégie d'insertion à long terme.

L'économie sociale marque le développement de la province de Québec depuis de nombreuses décennies. Par ailleurs, avec la constitution d'un groupe de travail sur l'économie sociale dans le cadre d'un Sommet de l'économie et de l'emploi tenu au milieu des années 1990, cette voie économique a pris au fil des dernières années une envergure sans précédent. On dit aujourd'hui de l'économie sociale qu'elle regroupe des entreprises qui ont comme finalité de servir leurs membres ou leur collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits ou un rendement financier. En outre, ces entreprises reposent sur un fonctionnement démocratique et participatif qui implique les membres et les travailleurs en plus d'être autonomes dans leur gestion par rapport à l'État. En 2010, plus de 7000 entreprises y seraient reliées dans la province de même que 125 000 emplois, générant ainsi un chiffre d'affaire de 17 milliards de dollars par année et plus de 6% du PIB (Chantier de l'économie sociale, 2010).

La ville de Québec présente actuellement le taux de chômage le plus bas de la province, avec un pourcentage se situant généralement entre 4 et 5%. Capitale provinciale et siège du gouvernement, la ville offre notamment une forte proportion d'emplois dans le secteur gouvernemental. Or, les immigrants qui s'installent dans la ville, malgré leur niveau de scolarité nettement plus élevé que celui de la population native (36% des immigrants âgés de 15 ans et plus possèdent au moins un diplôme de baccalauréat contre 19% des non-immigrants de 15 ans et plus), présentent un taux de chômage de plus du double de celui de la population non immigrante et de plus du triple de celle-ci lorsqu'il s'agit d'immigrants arrivés depuis moins de cinq ans (Statistique Canada, 2006).

Face à un tel constat, plusieurs acteurs du milieu de l'économie sociale ont manifesté leurs questionnements face à une présence perçue comme faible des immigrants dans les entreprises d'économie sociale de la ville de Québec. Ainsi, afin de mieux comprendre la place qu'occupent les immigrants dans l'économie sociale de cette ville, une recherche qualitative a été menée en 2009 et 2010 avec comme objectif principal de mettre en lumière la perception qu'ont les immigrants de cette forme d'économie et de la place qu'ils occupent en son sein. Pour ce faire, nous avons interrogé huit immigrants directement impliqués dans la création et la consolidation d'organisations d'économie sociale ainsi que huit immigrants travaillant ou participant dans des organisations d'économie sociale.

La présentation qui suit fait état des résultats de cette recherche. Nous serons en mesure de présenter les différentes perceptions à l'égard de l'économie sociale construites par les immigrants ainsi que certains facteurs facilitant ou contraignant les personnes immigrantes dans leur processus de création ou de fonctionnement à l'intérieur de l'économie sociale et solidaire. Nous apporterons de plus des éléments de réponse à la question à savoir si la participation des immigrants à l'économie sociale représente une fin en soi ou une étape dans une stratégie d'insertion à l'emploi à long terme. Cette analyse nous permettra de mieux cerner le rôle que peut jouer ce milieu dans l'intégration globale des immigrants à la société québécoise.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 2.1

CLERMONT Mathieu Marjory

**UNIVERSITÉ D'HAÏTI
Haïti**

Soutien social et résilience chez les adolescents haïtiens ayant survécu au tremblement de terre du 12 janvier 2010.

Cette réflexion théorique, basée sur l'expérience avec des équipes pluridisciplinaires porte sur le lien entre le soutien social et la résilience chez les adolescents haïtiens ayant survécu au tremblement de terre du 12 janvier 2010. Le soutien social est considéré dans ce contexte dans ses trois dimensions. Soit un réseau qui comporte une certaine quantité de ressources, un ensemble de comportements ou de gestes concrets visant à apporter du soutien et, enfin, le soutien perçu, c'est-à-dire l'appréciation subjective du soutien. Chacune de ces dimensions se caractérise selon un type et une source.

Le type de soutien fait référence à la nature des activités exercées dans le but d'apporter une aide particulière, alors que la source indique la ou les personnes qui fournissent ce soutien.

La résilience est envisagée ici non plus comme un ensemble de traits caractéristiques, ni comme un résultat, mais dans une perspective développementale, se poursuivant tout au long de la vie. Elle est perçue selon Anaut (2001) comme un processus qui concerne la capacité à continuer à se développer et à augmenter ses compétences dans une situation adverse. Par ailleurs le contexte culturel spécifique haïtien ainsi que les conditions de vie sont des facteurs qui sont pris en compte comme élément d'insertion sociale globale.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30
Atelier : 2.2

GARCIA Sanchez Pedro José

**UNIVERSITÉ DE PARIS OUEST
NANTERRE LA DÉFENSE DÉPARTEMENT
DE SOCIOLOGIE
France**

Le devenir commun de l'urgence : normalisation sociale, paradoxe culturel, dérive politique

Que l'on se réfère aux situations socialement insoutenables, aux cadres d'action basés sur l'immédiateté ou encore aux contextes marqués par une forme extrême de précarité, l'urgence concerne l'intervention sociale. Son traitement est un enjeu dans les sociétés contemporaines marquées par la vulnérabilité et le risque. Le devenir commun de l'urgence accompagne la pérennisation des situations de crise. Cette « dynamique critique » affecte en particulier (1) les institutions concernées par la gestion régulière des effets fragilisants de la grande précarité et (2) les sociétés « en voie de développement » et/ou soumises à des régimes autoritaires.

Le devenir commun de l'urgence entraîne le développement de trois processus souvent concomitants : la normalisation sociale de celle-ci, sa réalisation en termes de culture* et son instrumentalisation politique. Quand l'urgence ne se présente plus sous une forme occasionnelle, il devient difficile de gérer ses tenants et aboutissants à travers des cadres d'intervention sociale et d'action publique conventionnels. L'urgence apparaît alors comme le principe (et pas seulement l'objectif) d'une logique d'action. Ni sa réalisation ni sa réalité peuvent être attribuées seulement aux conditions socioéconomiques ou politiques sous-jacentes aux problèmes sociaux dont elle devient l'expression. Cette urgence-là est l'objet d'un travail d'identification sémantique et de communication qui produit des effets non négligeables à l'égard de son usage. Désormais source d'attention par ses occasions multipliées et objet d'« investissements de forme » divers (Thévenot, 1986), l'urgence et ses expressions se surexposent sur la base du « besoin ». La vulnérabilité dépliée** et ses troubles associées ne correspondent alors plus seulement à l'expérience d'un fait probablement réparable et sujet à sanction. Devenant culture (Sánchez & Pedrazzini, 1998) l'urgence est paradoxale : elle sera apprise, cultivée, stabilisée, professée, temporisée et ancrée au cours de la vie urbaine.

Entre normalisation sociale, paradoxe culturel et dérive politique, une sorte d'état ordinaire d'urgence s'empare alors des institutions et des sociétés ayant à faire avec l'urgence dans la durée. La gestion « urgentiste » des besoins et des problèmes, tel qu'il arrive dans des contextes de guerre, de post-guerre ou des catastrophes, s'impose. La qualité « urgente » des actions non seulement facilite la concentration des budgets et le contrôle discrétionnaire sur les structures (de décision et opérationnelles), mais permet aussi d'agir en dehors des exigences d'évaluation. Des formes d'accoutumance à ce fonctionnement se mettent en place. Au lieu de renforcer les capacités institutionnelles existantes et de réaffirmer la « sagesse pratique » (Ricœur, 1990) d'une veille administrative décentralisée, le modèle urgentiste tend à les affaiblir. Ce modèle sera marqué par l'improvisation comme principe d'action, l'institution du provisoire comme forme d'organisation et la parade comme cadre d'évaluation publique. Ainsi, l'urgence n'entraîne plus seulement la valorisation publique d'un objectif social, mais elle devient la forme même du politique. Des terrains menés auprès (1) des foyers d'accueil des enfants des rues à Ouagadougou et à Caracas, (2) des situations de violence, d'autoritarisme et d'insécurité urbaine mettant à l'épreuve la vulnérabilité du lien civil à Caracas et à Sevrans et (3) des formes du trouble habitant manifestées dans un contexte de rénovation urbaine à Nanterre serviront de référentiel empirique à cette analyse.

Notes: * Il faudrait garder le jeu sémantique du double sens mobilisé par le terme « réalisation » : on se rend compte de quelque chose et on le fait exister.

** Il s'agit de considérer la vulnérabilité d'une façon ouverte aux divers registres d'interactivité avec lesquelles celle-ci compose : identitaire, institutionnelle, socio-spatiale et des engagements (García Sánchez, 2008).

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 2.3

MALTAIS Danielle

**UQAC
Canada**

La contribution des intervenants sociaux pour le rétablissement de sinistrés d'une inondation vivant dans deux municipalités rurales du Québec

Dans le but de mieux comprendre ce qu'ont vécu deux municipalités rurales de moins de 1'250 habitants, lors d'une inondation, des entrevues en profondeur ont été réalisées auprès d'une dizaine d'intervenants rémunérés ou bénévoles qui ont été impliqués dans la gestion de la catastrophe et dans le processus de rétablissement des sinistrés. Cette communication permettra de décrire les processus de prise en charge développés par les intervenants sociaux œuvrant au sein de ces deux municipalités rurales en identifiant les interventions mises en place, les difficultés rencontrées, les défis relevés ainsi que les conséquences qu'ont eu les inondations sur le dynamisme et le fonctionnement des deux communautés et sur la santé biopsychosociale des sinistrés. Cette collecte des données a été réalisée trois ans après les événements à partir d'un guide d'entrevue semi dirigé. Les analyses des résultats démontrent que dans les deux communautés rurales les intervenants sociaux ont développé diverses interventions auprès de différents groupes cibles (exemple : enfants, adultes, personnes âgées et membres des conseils municipaux) visant à limiter les divers problèmes vécus par ces personnes au moment des inondations, pendant la reconstruction des infrastructures collectives et pendant le rétablissement des sinistrés et celui de leur collectivité. Tous les intervenants interviewés sont aussi unanimes : les inondations ont laissé des traces indélébiles sur la vie communautaire et le climat social et certaines interventions sociales ont permis de limiter les impacts négatifs de ces inondations. Les avis sont toutefois partagés, car certains insistent sur le resserrement du tissu social alors que d'autres ont observé une détérioration de l'esprit communautaire. Cette communication permettra de réfléchir sur le rôle que peuvent jouer les intervenants sociaux lors de catastrophes et sur les implications pour la formation des étudiants.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 3.1

BEN HMIDA Moez

Tunisie

Difficultés d'insertion des mères célibataires en Tunisie et intervention sociale

Depuis quelques temps, on entend parler de plus en plus du problème des enfants nés hors mariage et des mères célibataires en Tunisie. Les chiffres qui présentent ce problème sont devenus très alarmants ce qui nous fait face à un danger social pour lequel il faut intervenir. Des données statistiques des naissances hors mariage mentionnent en moyenne annuelle 1068 naissances hors mariage entre 1999 et 2002, avec un taux d'abandon d'enfants de 78% de la totalité des naissances pendant la même période (c'est à dire 833 cas d'enfants abandonnés).

En 2009 le nombre des enfants naturels nés hors-cadre du mariage légal suite à un viol, inceste ou une relation sexuelle non contrôlée s'est élevé à 1660 cas, selon les chiffres de l'Institut National de Statistique dans un pays comme la Tunisie qui est classé au 7e rang parmi 135 pays dans le domaine des indices du développement humain, pour l'année 2010. (Le rapport sur le développement humain pour l'année 2010).

La situation sociale des mères célibataires touche une population jeune (âge moyen de 21 à 23 ans), d'un niveau socioéconomique défavorisé, d'une expérience de vie plutôt limitée, d'un niveau scolaire réduit, d'un faible encadrement familial et d'aptitudes socioprofessionnelles très limitées. Tous ces facteurs personnels et socioéconomiques déstabilisent l'équilibre du vécu psychologique et social de la mère, qui se trouve la plupart du temps rejetée par sa famille et son entourage. En plus, le père de l'enfant n'est jamais mis en cause en tant que partenaire responsable, il prend souvent la position du déni. Son entourage social l'appréhende comme un inconnu ou à la limite, c'est celui qui assume une légère responsabilité.

Cette situation complexe et contradictoire de ce profil des femmes tunisiennes pèse lourdement sur la politique de l'état qui milite pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes ce qui constitue un axe fondamental du projet sociétal de la Tunisie, mais aussi sur la psychologie et le vécu social de la mère célibataire et son enfant, qui ne peuvent pas faire face aux problèmes de rejet par sa famille, son entourage social, à la fuite du père de l'enfant, et à l'absence d'un emploi ou d'un revenu. Une situation qui va accélérer sa marginalisation et son exclusion sociale, en se référant aux problèmes d'existence et de satisfaction de besoins vitaux, de statut, de positionnement social, et aussi les problèmes de réintégration et de réalisation de soi qui vont à l'encontre des droits de l'homme et de développement humain.

Le soutien et l'assistance des mères célibataires pour réussir la réintégration sociale est un devoir commun, mais qui touche en particulier sa famille, son entourage social et surtout les institutions juridiques et d'intervention sociale de première ligne. Pour cela nous vous proposons les résultats d'une étude qualitative qui a touché une vingtaine de mères célibataires pour débattre les problématiques en relation avec :

- Les problèmes d'exclusion et de stigmatisation sociale
- Les difficultés d'insertion familiale et professionnelle
- Le rôle de l'intervention sociale
- Les stratégies personnelles d'adaptation sociale

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 3.2

FEDELE Valentina

**UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA
DIPARTIMENTO DI SOCIOLOGIA E
SCIENZA POLITICA
Italia**

L'Islam des jeunes filles issues de l'immigration maghrébine en France et en Italie.

À partir de la fin des années '80, l'immigration a posé de nouveaux défis à l'action sociale: d'un côté l'éthnogenèse, la mondialisation et la féminisation des flux migratoires demandent de nouveaux modèles d'intervention, de l'autre l'installation des communautés immigrées et le passage aux générations issues de l'immigration a changé la composition socioculturelle de la population européenne. Les jeunes et les jeunes de celle-ci que Tahar Ben Jelloun appelle la génération involontaire - génération malgré elle, et, surtout, inattendue - revendiquent leur propre identité de citoyens, sans renoncer au propre héritage familial. Dans le cas spécifique de l'immigration maghrébine en France, cette revendication s'est exprimée à travers le marqueur religieux depuis la Marche des Beurs de 1983, événement fondateur du mouvement des jeunes issues de l'immigration maghrébine. En Italie, cette revendication regarde plus l'espace privé et communautaire, que celui public et politique; mais, dans les deux pays, l'islam est devenu, dans le cadre de celle que Kepel appelle "la revanche de Dieu" – c'est-à-dire le retour du religieux dans l'espace public – une identité fondante pour les jeunes issues de l'immigration, que ne se sentent pas partie du pays d'origine mais de celui d'accueil des parentes, de qui cependant ils se sentent refusés. Cet aspect a des conséquences particulières pour les femmes, en considération de l'importance que elles ont dans l'islam, soit théologiquement, soit culturellement, soit en sens géopolitique. Au niveau global, en effet, pour répondre à celle que Ventura appelle la crise d'identité du monde musulman, tous les mouvements - réformistes, modernistes, traditionalistes - proposent un modèle de société au centre de laquelle l'élaboration sont les femmes. Dans le même temps, dans les pays européens le rôle de la femme musulmane est crucial dans la construction sociale de l'islam en général, ainsi que dans le débat sur l'intégration et la gestion de la religion musulmane, comme démontré depuis les années '80 de l'importance de l'affaire du foulard en France, plus récemment en Italie.

Cette proposition est basée sur les premiers résultats d'une recherche de doctorat en cours sur le processus d'enculturation de l'islam en Europe, qui prend en analyse les jeunes issues de l'immigration, les imams, les intellectuels musulmans, en France, dans la région Nord Pas de Calais, et en Italie, dans la région Émilie Romagne. Le but de l'analyse est, dans ce cas, de rechercher le rôle de l'islam dans les parcours de citoyenneté et dans la vie quotidienne des jeunes filles issues de l'immigration musulmane maghrébine, en soulignant les points critiques, les défis et les nouvelles possibilités d'intervention sociale. Deux variables interprétatives sont utilisées: celle intergénérationnelle et celle de genre. Comme souligné par nombreux auteurs, en effet, les conflits intergénérationnels - entre parents et fils - et ceux de genre - en regard à la construction sociale des rôles masculin et féminin - sont centraux dans les transformations des sociétés contemporaines. Dans le cas des jeunes femmes issues de l'immigration, ils assument des caractéristiques socioculturelles particulières, en considération, de la différence dans les références culturelles entre parents et filles, du rôle des femmes dans la tradition des pays du Maghreb, de la conception musulmane de la femme, de la construction sociale du rôle des femmes dans la famille et dans la société dans laquelle elles vivent. Attention spéciale est mise sur la résurgence de la dimension morale et éthique dans l'islam contemporain, que rend la religion une dimension et signifiant caractéristique, non seulement en ce qui concerne les processus d'intégration, mais aussi pour ce qui concerne l'action sociale, la négociation de la citoyenneté, la participation politique.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 4.1

LABIDI Lassaad

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

Représentation du développement durable chez les travailleurs sociaux tunisiens

Depuis le début des années 1970, plusieurs recherches ont dénoncé les multiples facettes du dysfonctionnement et des limites du mode de développement axé sur l'industrialisation et la forte production. Lesdites recherches ont été à l'origine d'une prise de conscience de la nécessité de repenser le développement. C'est dans ce contexte qu'est apparu à la fin des années 1980, le concept de développement durable. Ce dernier étant défini comme étant le processus de développement visant à répondre aux besoins du présent sans mettre en péril l'équilibre des systèmes et par conséquent la qualité de vie des futures générations. Il s'agit en fait d'un concept qui traduit l'aspiration vers un nouveau projet de société ou il est possible de concilier l'économique, le social et l'écologique.

Au-delà de ses aspects en rapport étroit avec l'environnement, le développement durable exprime également une volonté de progrès social, de solidarité et de lutte contre les différentes formes d'exclusion sociale. C'est ainsi qu'il est apparu très proche des politiques d'intervention sociale et de l'esprit du travail social et de la pratiques professionnelle des travailleurs sociaux. Ces derniers, considérés comme des acteurs de développement cherchent à travers les différentes méthodes d'intervention la satisfaction des multiples besoins de l'homme et l'amélioration de la qualité de vie des individus ; des familles des groupes et des communautés.

Le rapport du développement durable avec l'intervention sociale, n'est pas uniquement à saisir au niveau des politiques générales et au niveau des structures et des dispositifs mis en place, mais il est également à saisir au niveau de la structure mentale et du comportement des praticiens de l'intervention sociale. Car ces derniers constituent le relais entre les ressources disponibles et les différents bénéficiaires et sont également appelés à intervenir pour aider les individus, les groupes et les communautés dans tous les temps de crise. C'est ainsi que leur mode d'actions quotidiennes et le type de rapport qu'ils entretiennent avec les usagers sont dans une large mesure déterminés par la représentation qu'ils se font du développement durable.

Par ailleurs, la notion de développement durable qui est née au début dans les sociétés industrialisées s'est propagée progressivement dans les pays en développement tel que la Tunisie ou plusieurs structures et programmes d'intervention sociale ont été conçu selon l'approche de développement durable.

C'est par rapport à ces différents éléments que nous proposons cette communication. Elle sera le compte rendu d'une recherche que nous nous proposons d'effectuer auprès des travailleurs sociaux tunisiens. Son objet est de répondre à la principale question suivante : quelle représentation se font les travailleurs sociaux tunisiens du développement durable ? La réponse à cette question principale passe par la réponse aux différentes questions secondaires suivantes :

-Jusqu'à quel point la représentation que se font les travailleurs sociaux tunisiens du développement durable influence -t- elle leur comportement en tant que citoyen ?

-Comment cette représentation s'exprime -t- elle dans leur intervention auprès des individus, des familles, des groupes et des communautés ?

-Que font ils pour rendre leurs pratiques durables et comment font ils pour aboutir à un certain équilibre entre l'expertise recherche et les valeurs humanistes défendues ?

Pour répondre à ces questions nous adopterons une démarche méthodologique de type qualitatif aussi bien pour la collecte que pour l'analyse des données. Il s'agirait ainsi pour nous d'interviewer une dizaine de travailleur sociaux pour explorer leur représentation du développement durable en rapport avec leur pratique professionnelle.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 4.2

DIERCKX Carine

**HAUTE ECOLE ROI BAUDOIN - ISFSC
Belgique**

Développement soutenable et travail social

La thématique du développement soutenable (ou durable) est dans l'air du temps. Les congrès sur le sujet se multiplient, et le champ du travail social n'échappe pas à cette nouvelle référence, suscitant de nombreuses questions, face à une notion dont la plasticité a été fort critiquée, et dont les usages peuvent apparaître ambivalents.

Dans le prolongement de la réflexion entamée au congrès d'Hammamet sur les horizons de sens des références du travail social (Dierckx C., 2009, 2010), cette communication se propose d'approfondir, d'un point de vue philosophique, la compréhension et l'analyse de la notion de « développement durable » ou « soutenable », dans sa polysémie et ses équivoques (Sauvé L., 2007). Une mise en perspective de certains débats et analyses récents à propos de cette notion et de ses différents usages, sera proposée. Elle cherchera à dégager, à partir de la pensée de Charles Taylor et de son analyse de la culture moderne, les différentes conceptions qui la sous-tendent, leurs tensions constitutives, afin d'en montrer tant la portée émancipatrice que les dangers de certains de ses usages, au cœur des pratiques. Elle questionnera plus spécifiquement les usages de ce nouveau référentiel dans le travail social et dans les formations des intervenants, en s'interrogeant sur les conditions fondamentales d'une pratique qui fasse sens.

Seront ainsi mis en évidence, sur la base de l'approche de Taylor

- la dimension culturelle, au sens large, de la problématique du développement soutenable
- la portée, les limites et les dangers d'une approche exclusivement instrumentale et technocratique, ou encore d'une simple formalisation juridique de ces questions, dominantes aujourd'hui
- les sources profondes, au cœur de la culture occidentale, de ces approches dominantes
- les tensions entre divers des horizons de sens liés au développement durable, présentes au cœur de certaines pratiques et des institutions,
- les enjeux démocratiques fondamentaux liés à ces questions
- les conditions fondamentales d'une pratique sensée et leurs implications.

L'analyse du développement durable se basera essentiellement sur les ouvrages de D. Bourg, d'A-M. Ducroux, de S. Sachs, de K. Whiteside, de L. Sauvé, et de J. Testard.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 4.3

HOMMAGE Corinne

**IRTS AQUITAINE
France**

Actions collectives et projets territoriaux durables

Membre du réseau partenarial Agenda 21 en qualité de représentante de l'IRTS, initié et coordonné par la Mission Agenda 21 du Conseil général de la Gironde, nous avons accompagné durant l'année une réflexion menée par la Fédération des centres sociaux de la Gironde (membre du réseau) sur le développement durable, avec l'appui de la mission A21. Cette réflexion autour des pratiques vient interroger le projet institutionnel, ses finalités et ses priorités dans le contexte socioéconomique actuel, les modes d'intervention et les articulations au regard des composantes du développement durable (économie/environnement/équité sociale), ainsi que la participation des acteurs des centres sociaux.

Des ateliers thématiques se sont tenus sur l'ensemble du territoire girondin avec la participation des acteurs des centres sociaux (professionnels, bénévoles, adhérents), l'appui de partenaires sensibilisés à ces approches (santé durable, réseaux de proximité, consommation solidaire,...) et la présentation d'actions locales.

Nous ferons état des principaux éléments de réflexion et des pistes de travail qui s'en dégagent pour soutenir le passage d'approches de développement social local, dans lesquelles s'inscrivent peu ou prou les centres sociaux, à celles d'un développement soutenable et désirable pour les habitants cumulant de difficultés sociales et économiques et réinterrogeant les pratiques au regard des composantes de la notion de développement durable.

Les notions d'évaluation, de gouvernance, de maillage territorial s'invitent dans les débats et accompagnent ce processus de changement de référentiels.

Au-delà de notre rôle de coordination, d'animation des ateliers, nous avons présenté une communication, à la demande de la fédération des centres sociaux et du conseil général, lors d'un séminaire concluant ce premier cycle de réflexions et associant un partenariat élargi dans le but de sensibiliser à ces approches, susciter une adhésion des acteurs locaux et la promotion de coopérations territoriales.

Enfin, nous présenterons les axes pédagogiques relatifs au développement durable que nous conduisons en formation (initiale/AS, CAFERUIS et DEIS - Diplôme d'état d'ingénierie sociale, responsable de formation) ainsi qu'auprès d'acteurs locaux et professionnels de l'action sociale (groupe de travail, séminaire, journée d'étude) afin de soutenir une prise en compte d'enjeux humains et environnementaux par une action sociale s'inscrivant dans une perspective de durabilité sociale.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 5.1

DALLAIRE Nicole

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Canada**

L'intervention de quartier : une pratique psychosociale associée à une dynamique de développement des communautés

L'objet de cette communication est de faire connaître un projet d'intervention de proximité développé dans deux quartiers appauvris de la ville québécoise de Sherbrooke. Ce projet combine l'intervention individuelle, de groupe et communautaire afin de répondre aux besoins psychosociaux des résidents tout en contribuant au développement de la communauté territoriale. Il s'agit d'un projet d'innovation sociale et pédagogique soutenu par une institution dispensant des soins de santé et de services sociaux. Deux intervenantes de quartier dont les bureaux sont installés dans des logements à prix modiques, à proximité des personnes à qui elles offrent des services polyvalents (clientèle de 0-100 ans), ont été embauchées. Ce projet comporte quatre objectifs : développer une pratique d'intervention complémentaire aux « programmes-clientèles » et adaptée à la réalité vécue dans chacun des quartiers : bonifier l'aide apportée aux citoyens en renforçant les liens unissant les différents acteurs des quartiers (réseaux de citoyens, communautaires et publics); rejoindre les résidents vulnérables des quartiers qui ne connaissent pas les ressources et/ou qui ne vont pas demander de l'aide ou qui refusent l'aide formelle; prévenir les problèmes sociaux et promouvoir la santé globale par une action sur les déterminants sociaux de la santé.

Un bref exposé mettra en lumière le caractère inusité et la diversité des rôles des deux intervenantes sociales, incluant la créativité dont elles font preuve pour développer les réseaux informels dans les quartiers par des activités de « reaching out », de jumelage ou grâce à la médiation d'intervenants pivots. De plus, celles-ci développent leurs compétences à « soutenir ceux qui soutiennent » comme elles le disent si bien. Ce travail d'intervention nécessite un « apprentissage du local » par lequel elles découvrent l'histoire et le caractère unique du quartier, de même que ses ressources potentielles à développer. Nous décrirons par la suite la nature des interventions de groupe développées à partir des besoins perçus ou des demandes des citoyens concernés. Également, le potentiel et les particularités de l'intervention de groupe au sein d'un micro territoire seront analysés. Un exemple évocateur d'une démarche interculturelle auprès de réfugiés africains de divers pays, dont certains agissent comme acteurs du développement de leur communauté, servira d'illustration.

Nous terminerons en situant ce projet dans un dispositif plus large de développement des communautés, dans ses aspects intersectoriels et territoriaux, ce qui implique une complicité étroite entre l'intervenante psychosociale de quartier, l'organisateur communautaire et des intervenants des milieux institutionnels et communautaires.

En somme, ce projet s'efforce de briser la dichotomie entre le « travail clinique » (individuel et de groupe) et l'action communautaire et de remettre le changement social au cœur de l'ensemble des pratiques des intervenants sociaux, et ce à l'intérieur d'une pratique territoriale.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30
Atelier : 5.2

BENDER Gabriel

**HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE
OCCIDENTALE HES-SO/Valais
Suisse**

MORONI Isabelle

Suisse

Travailleur social, territoire et développement durable :

Les désordres écologiques économiques et sociaux à propos de l'appropriation et de la distribution des ressources ont toujours des répercussions locales. Le film Cleveland contre Wall Street de Jean-Stéphane Bron en est une brillante illustration. La spéculation financière a forcé les autorités locales à réagir : parce que la vérité est dans la rue, pas dans les statistiques. Même les journaux économiques on finit par le reconnaître : "Lorsqu'on baigne dans le monde économique, les saisies de logements aux États-Unis se résument trop souvent à des statistiques: «Cinq millions de foyers ont perdu leur maison et cinq autres millions de saisies sont prévues.» Certes, on peut s'attarder à réfléchir aux implications: à 4,5 personnes par foyer, cela fait 45 millions d'Américains dans la misère noire. Mais l'économiste lambda se contentera d'en calculer l'impact sur le PIB, les taux, les cours boursiers." (Myret Zaki, Bilan, août 2010) Tandis que les acteurs locaux ont l'obligation d'imaginer des stratégies. Une enquête réalisée à Lausanne en 2005 a montré que les professionnels sont relativement désarmés pour analyser, décrire et mettre en perspective les conditions du quartier avec celle du reste du monde. Ce qui limite leur capacité à proposer des projets en harmonie avec les conditions du lieu. Ceci nous a convaincu de proposer, dans le cadre d'une convention entre les écoles de travail social de Suisse romande, un module de formation à option de 22 jours sur le travail social et le développement local durable.

La formation a rencontré un succès certain : elle en est à sa 7e édition. Peu à peu, une méthodologie en deux temps s'est élaborée. Pour le diagnostic, elle combine une approche multifocale du territoire et une analyse stratégique en fonction de l'environnement externe. Ceci demande aux étudiants de bien distinguer les forces et faiblesses du quartier ou de la commune, sur lesquelles ils peuvent agir dans le cadre de leur mission, des opportunités et menaces qui les dépassent. La seconde partie est orientée action : il s'agit cette fois-ci d'imaginer une parade dans la combinaison de la méthodologie participative et des critères éthiques du développement durable. Autrement dit, le territoire est approché dans diverses dimensions, ce qui exige de passer sans cesse du sensible à l'intelligible pour construire une action en relation avec l'esprit du lieu.

Les étudiants conviennent qu'on exige d'eux une double révolution copernicienne. D'une part, l'unité d'action n'est plus l'individu ou le groupe mais le territoire dans ses dimensions spatiales, historiques et symboliques. Il ne s'agit pas, d'autre part, de fonder une action sur la correction de faiblesses repérées mais, au contraire, d'agir dans l'objectif de renforcer des atouts et ceci dans la compréhension éthique de ce qu'est un opportunisme écologique. Maximiser les changements positifs en minimisant la consommation de ressources. Pour atteindre ces objectifs, la formation recourt à l'expertise de professionnels issus de divers domaines : biologie, architecture, géographie, urbanisme, ingénierie, etc. Elle est fortement teintée par le parcours et la formation de son responsable à la fois travailleur social, sociologue et spécialiste en micro histoire.

La formation a été jugée suffisamment pertinente pour qu'un prolongement ait été proposé à partir de cette année dans le cadre du Master en Travail social de la Haute école de la Suisse Occidentale.

La communication insiste sur l'idée que chaque territoire local est un espace de vie unique. Il est intelligible et sensible à condition qu'on accepte de multiplier les points de vue et les focales. C'est parce que chaque lieu est unique que chaque action de travail social doit s'enraciner dans son territoire, dans l'idée développée par Charles-Ferdinand Ramuz que plus les racines sont profondes plus vagabondes seront les branches ce qui nous éloigne définitivement tant du village global que de l'esprit de clocher.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 5.3

BATTAS Marie-Paule

**ECOLE SUPÉRIEUR DE TRAVAIL SOCIAL
France**

DUGUÉ Elisabeth

**LISE - LABORATOIRE
INTERDISCIPLINAIRE DE SOCIOLOGIE
ÉCONOMIQUE
France**

L'innovation par le projet : entre savoir local et savoir global

A partir d'une expérience de formation à la conduite de projet en intervention sociale, nous vous présenterons deux travaux de recherche-action qui traitent, chacun à leur manière, de la dimension sociale du développement durable. Cette formation est dispensée dans le cadre d'une licence professionnelle, délivrée par le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) en partenariat avec l'École Supérieure de Travail social (ETSUP) de Paris. Elle vise à préparer aux fonctions de coordination de projet dans le domaine de l'intervention sociale. Conformément aux missions du Cnam, cette formation s'adresse essentiellement à des personnes déjà actives dans le secteur professionnel.

Le pari de la formation est d'accompagner les auditeurs à s'inscrire dans les espaces où s'élaborent les projets territoriaux. Pour ce faire, ils doivent, avec l'appui de l'équipe pédagogique, mener à bien un projet d'action en mobilisant des partenaires internes mais aussi externes à la structure où ils travaillent. Nombre des projets réalisés ont l'ambition de combiner les trois dimensions du développement durable : l'environnement, l'économique et le social. Nous savons que la dimension sociale forme l'un des enjeux du développement durable et qu'elle reste le plus souvent incantatoire prenant pas ou peu en compte la réalité sociale des « acteurs faibles » dans l'élaboration du projet local. Dans ce contexte où l'expertise sociale occupe une place stratégique, nous postulons que l'une des conditions d'appréhension de ce « savoir local » est de le relier à un « savoir global ».

Ainsi, c'est à travers la démarche de diagnostic territorial que les auditeurs découvrent (ou redécouvrent) le paysage politico institutionnel et ses nouveaux modes de gouvernance du territoire (conseil de développement des « Pays », conseil de projet des agglomérations, Agenda 21 locaux, etc.) et qu'ils parviennent à traduire les ressources et les besoins sociaux locaux en préconisation d'actions innovantes autour d'activités économiques et sociales qui, en même temps qu'elles valorisent les ressources environnementales, se trouvent elles-mêmes valorisées par le milieu.

Notre communication s'appuiera sur deux projets d'auditeurs : un chantier d'insertion « maraichage biologique » et un « Atelier Vélo » (conçu comme projet citoyen d'un Agenda 21 local). Ces projets ont-ils vu le jour ? Ont-ils produits des changements, ont-ils initiés de nouvelles pratiques sociales ?

A partir d'une enquête de terrain nous montrerons comment ces micro-projets se sont intégrés ou non dans les instances locales du développement durable, comment ils se sont inscrits dans l'une des trois approches théorisées par Alberto Magnaghi :

- L'approche fonctionnaliste ou la théorie de l'éco-comptabilité de la croissance économique,
- L'approche environnementaliste ou bio-centrique,
- L'approche territorialiste ou anthropo-biocentrique.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 6.1

CLIVAZ Stéphane

**FONDATION OFFICIELLE DE LA
JEUNESSE
Suisse**

A une époque où la question environnementale, pour des raisons aujourd'hui évidentes, prend une place prépondérante dans toutes les strates de nos sociétés (politique, économique, collectif et individuel) ; il est urgent et inévitable d'en faire autant une exigence éducative auprès des jeunes dont nous prenons soin qu'une éthique institutionnelle via l'ensemble des collaborateurs.

En effet, les notions de responsabilité, de partage, de solidarité et de respect devraient être toutes aussi prégnantes dans notre rapport à l'environnement au sens large que dans notre rapport à l'autre. C'est pourquoi il y a un lien direct et hautement éducatif à en faire un des axes principaux de notre action professionnelle d'aujourd'hui et de demain.

Dans l'esprit, il s'agit de:

- Démontrer que le développement durable n'est pas un choix de vie austère et passéiste mais bien une autre manière d'envisager un avenir plus juste et responsable.
- Réduire sensiblement l'empreinte écologique de la Fondation Officielle de la Jeunesse au travers d'actions concrètes.
- Valoriser des gestes environnementaux de la manière la plus ludique et la moins contraignante possible pour tous, tout en évitant le discours moralisateur souvent inhérent à ces valeurs.

Sensibiliser les jeunes confiés à la FOJ et les collaborateurs à l'importance d'une vision globale, durable et responsable de leur environnement aux travers d'actes concrets et précis.

Il est à noter également que l'action FOJECO est issue de la volonté d'un collaborateur et sa structure initiale était composée uniquement de collaborateurs sans pouvoirs hiérarchiques.

Le groupe de réflexion était composé du coordinateur de projet ainsi que des quatre responsables Eco. Il définissait les orientations, les stratégies ainsi que les choix de dossiers à traiter, mobilité douce, énergie des bâtiments, divers partenariats et actions auprès des jeunes.

Le but pédagogique était de favoriser la participation active des jeunes pour toutes actions s'y prêtant un tant soit peu. Les buts écologiques sont d'emblée très clairs mais il ne faut pas négliger les aspects éducatifs liés à la responsabilité de chacun au sens large et donc à l'écocitoyenneté.

La structure légère de coordination (60 % de temps de travail) a été un facteur facilitant.

Dans les faits après deux ans de fonctionnement, FOJECO commençait à bien rouler et la coordination est passée au Secrétariat Général. Ceci est d'autant plus intéressant que l'action de FOJECO a gagné en puissance et en pouvoir de pénétration dans les équipes.

Les membres du groupe de réflexion (devenus coresponsables FOJECO) ont toujours la maîtrise des différents projets qu'ils amènent en fonction des orientations et des choix stratégiques élaborés. Ils ont des réunions régulières avec le secrétaire générale de la FOJ qui peut notamment transmettre des demandes à la commission administrative de la fondation.

Pour ce qui est du financement, l'idée principale réside dans le fait qu'il y a une multitude d'actions concrètes qui peuvent dégager des fonds au travers des économies réalisées. Ces fonds peuvent ensuite être réinvestis dans des actions plus coûteuses et à plus long terme, que se soit dans des projets de formations ou des réfections de bâtiments.

Intégrer les idées du développement durable dans l'ensemble des actions de la Fondation Officielle de la Jeunesse est primordiale. Nous visons un partenariat avec l'ensemble des instances de la fondation, afin de provoquer des changements dans les actions quotidiennes. Sur le plan éducatif il est important de proposer des actions ponctuelles ou à plus long terme en conservant un esprit ludique qui mobilise les jeunes.

Exemples d'actions concrètes:

- Journée Eaux-Secours: Nettoyage de cours d'eau avec les enfants
- Semaine de l'énergie: Formations énergie auprès des collaborateurs et actions avec les jeunes
- Favoriser la biodiversité avec les jeunes: Montage et pose de nichoirs sur l'ensemble du canton

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 6.2

JEANNERET Cédric

**SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE
Suisse**

CHAPPUIS Frédéric

Énergie et développement durable: plusieurs millions de kWh économisés pour plusieurs milliers de ménages

POURQUOI SIG VEUT FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

L'électricité est trop précieuse pour être gaspillée! Pour SIG le but est de fournir une énergie de qualité et d'assurer un approvisionnement sûr, en phase avec les 4 piliers de la politique énergétique de la Confédération suisse et du canton de Genève (économies d'énergie; l'accroissement de l'efficacité énergétique avec l'utilisation des énergies renouvelables ; l'achat d'énergies en Suisse et à l'étranger et la production d'électricité via les grandes centrales).

éco21 est, au niveau local, la réponse de SIG au premier pilier de cette stratégie énergétique, à savoir les économies d'électricité sur le territoire genevois. Il vise à inciter tous les consommateurs (particuliers, indépendants, immobilier, collectivités et grands comptes) à s'engager dans la réalisation d'économies d'électricité. Grâce à des actions ciblées et complémentaires, il les accompagne dans une démarche unique tant dans sa philosophie que dans l'identification précise des objectifs d'économie et des moyens mis en œuvre pour les atteindre.

L'objectif est de contribuer à la stabilisation de la consommation du canton en générant 150 GWh/an d'économies d'électricité à fin 2013, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 50'000 ménages.

En consacrant 1% de son budget au programme éco21, SIG témoigne de sa volonté d'étendre sa mission au-delà de la fourniture d'énergie.

LES OPÉRATIONS ÉCO-SOCIALES DU PROGRAMME ECO21

En étroite collaboration avec les communes genevoises, éco21 souhaite permettre aux familles défavorisées de bénéficier de matériel efficient et de conseils pour économiser l'électricité et donc diminuer leurs factures. Ce projet intègre les 3 dimensions du développement durable :

- environnementale (diminution de l'empreinte écologique des ménages),
- économique (achat de matériel efficient à des distributeurs locaux),
- sociale (impact sur les populations défavorisées et (ré)insertion professionnelle d'habitants du quartier).

Le volet social est particulièrement développé grâce à la sensibilisation des habitants aux aspects comportementaux (mieux et moins consommer) ; la mise en place et l'échange gratuit de matériel efficient auprès des habitants ; la remise de bons de réduction pour l'achat de réfrigérateurs ou congélateurs classe A+; et le recrutement et la formation d'habitants du quartier en recherche d'emploi pour effectuer les visites à domicile et jouer le rôle « d'ambassadeurs des économies d'énergie » .

Ces Opérations éco-sociales visent plus de 4'500 ménages et 2 GWh/an d'économies d'électricité à fin 2013, soit la consommation moyenne d'environ 700 ménages.

RÉALISATIONS

En novembre 2009, env. 350 foyers du quartier des Libellules à Vernier, près de Genève, ont bénéficié de cette action novatrice. Suite à cette première opération réussie, éco21 et la Commune de Vernier ont lancé une deuxième opération en novembre 2010. Plus de 500 foyers du quartier de Mouille-Galland ont bénéficié de cette opération qui vise 15% d'économie d'électricité.

L'Office Fédéral de l'Énergie (OFEN) a récompensé les opérations éco-sociales de SIG en attribuant le Watt d'Or 2011 au programme éco21, dans la catégorie « Société ».

CONTACTS

Cédric Jeanneret, tél. 022 420 7022, mail : cedric.jeanneret@sig-ge.ch

Frédéric Chappuis, tél. 022 420 7119, mail : frederik.chappuis@sig-ge.ch

Services Industriels de Genève, Ch. Château-Bloch 2, Case postale 2777, 1211 Genève 2

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 6.3

LEGRAND Caroline

Belgique

TROCH Christelle

L'implémentation d'une Agenda 21 local au sein d'un Centre Public d'Action Sociale est-elle une réelle innovation sociale des pratiques professionnelles?

Les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux de terrains changent et évoluent en fonction d'enjeux souvent plus politiques que sociétaux.

En plus d'un travail quotidien, ceux-ci se voient confronter à répondre à des appels à projet de plus en plus nombreux et dont dépendent souvent la survie financière des services qui les occupent.

Les modes de réponse de l'État social face aux besoins de refinancement de la sécurité sociale et son « intervention ex post par une compensation financière se révèlent insuffisants » (Franssen, 2003).

On voit poindre, dès la fin des années 90, la mise en place, en Belgique, de l'État social actif.

C'est à travers la déclaration gouvernementale du 14 juillet 1999 que Frank Vandebroek et Guy Verhofstadt en expliquent le développement : « Dans le passé, l'accent a été trop souvent mis sur une approche négative. La paupérisation et l'insécurité sociale étaient surtout combattues par des allocations de chômage et de CPAS. Cependant, garantir des revenus, surtout quand ceux-ci restent faibles, ne suffit pas à faire des personnes aidées des citoyens à part entière. L'approche actuelle offre trop peu de perspectives, tant au niveau financier que social. Un état social actif doit faire en sorte que des personnes ne soient pas mises à l'écart et que chacun, tant les hommes que les femmes, tout en étant assuré d'un haut niveau de protection sociale, puisse contribuer de manière créative à la société et concilier cela avec une qualité de vie personnelle. L'état social actif investit dans les gens, la formation, l'emploi et pas uniquement dans les allocations. Concrètement, le gouvernement veut mener une politique active de formation et d'emploi visant à augmenter le taux d'activité. »

C'est ce qu'Isabelle Astier appelle « une logique de responsabilité solidaire ». Nous sommes dans une société où tous les acteurs sont responsabilisés par l'action. La pauvreté devient « l'affaire de tous ». Ce slogan revient dans le discours de Philippe Courard, Secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté mais aussi à travers les directives de services comme les Coordinations Sociales et les Agenda 21 locaux. On investit dans l'humain qui doit (re)devenir citoyen, un être créatif et productif pour la société.

La pratique sociale des professionnels se voit aussi évoluer. Il faut faire du sur-mesure dans l'accompagnement. Celui-ci doit être envisagé dans son rapport assistant social/usager mais aussi dans des démarches d'aide locales.

L'action se conçoit au regard d'un diagnostic social construit au mieux par un processus participatif, à un niveau local et incarnée par une (ou un groupe de) personne(s) invité(e) en tant « qu'experts » de leur problématique.

Alliant la réflexion autour de la participation citoyenne, le développement durable et les principes de bonne gouvernance, la thématique 2011 proposée par votre association, rencontre des préoccupations tout à fait actuelles d'un Centre Public d'Action Sociale bruxellois qui a répondu à l'appel à candidature de la Région de Bruxelles-Capitale envers un Agenda 21 local.

Tiré des principes économiques, le concept d'économie écologique sert de base à la mise en place d'un tel projet. Celui-ci complète la définition du développement durable par la volonté de concilier trois piliers : le progrès économique, la justice sociale et la préservation de l'environnement.

Partant d'une expérience de terrain et de démarches plus conceptuelles, notre communication souhaite questionner la place d'un tel projet au sein d'un CPAS, son implémentation, ses risques et ses dérives.

La réflexion tripartite proposée ici implique une gestionnaire de projet d'Agenda 21 local engagée dans un CPAS bruxellois et deux travailleurs de terrain, tous trois titulaires d'un Master en Ingénierie et Action Sociales.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 7.1

TRAORE Sidiki

**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (INFTS)
Mali**

Groupe de solidarité et place de la micro finance dans la lutte contre la pauvreté à travers un exemple en Commune II du District de Bamako (Mali).

Le présent article, rend compte à partir des résultats de recherche, de la façon dont les groupes de solidarité en Commune II du District de Bamako, travaillent avec une institution de micro-finance, appelée « Piyeli », pour faire face aux besoins monétaires minima des membres du groupe, face à l'extrême pauvreté.

Le mot « PIYELI » d'origine créole est né au moment de la colonisation. Il signifie écuelle.

Quant il s'agissait de soutenir une personne ou une famille en situation difficile, les villages choisissaient quelqu'un pour collecter auprès de la communauté, un apport. Ce dernier passait de maison en maison, muni d'une écuelle en disant « Piyeli, Piyeli » et recueillait les contributions.

« Piyeli » intervient dans les zones urbaine et périurbaine de Bamako. Ses groupes cibles sont les micro-entrepreneurs.

Il donne deux (2) types de crédits : les crédits individuels appelé « yiriwa » (ou développement) et les crédits de groupe.

Pour bénéficier d'un prêt « Piyeli », il faut appartenir à un groupe de solidarité.

En Commune II, les bénéficiaires de prêts de « Piyeli » appartiennent à deux (2) genres de groupe de solidarité : « Tonni » ou petite association (3 à 9 membres) et « ton » ou association (10 à 30 membres).

Après la phase de constitution, le groupe est tenu d'ouvrir un compte d'épargne de groupe. L'épargne est collectée et déposée par le trésorier dans le compte au niveau de l'Antenne.

Pour un premier prêt, quel que soit le type de groupe, le montant maximum de crédit est fixé à 76 €, il peut atteindre 2307 €. Le taux d'intérêt est de 27 % par an. Le délai de remboursement varie de 3 à 18 mois. En cas de retard d'une seule échéance, les futures demandes de prêt du groupe sont suspendues jusqu'à ce que les remboursements deviennent réguliers.

Les actions de "Piyeli" touchent à la fois les jeunes de 20 à 25 ans et les personnes du 3ème âge.

Les femmes sont plus nombreuses dans les groupes de solidarité et adhèrent surtout aux petites associations ou "Tonni". La clientèle est constituée de personnes mariées. Elle est d'un niveau d'instruction très bas.

L'initiation à une culture d'épargne et de crédit est le premier avantage pour les adhérents.

Ces derniers se disent satisfaits de l'état actuel de leurs activités. Ils jugent leur situation financière et leurs conditions de vie meilleures.

Travailler en groupe est non seulement un moyen de réussite, mais également une garantie contre l'échec.

Pour cette raison, le travailleur social doit faire en sorte que le groupe de solidarité préserve les valeurs sacrées de la vie en groupe. Il ne peut assumer cette tâche que lorsqu'il connaît les membres du groupe, que lorsqu'il connaît le groupe.

Il est donc indispensable qu'il constitue un dossier pour chaque membre du groupe et un dossier pour chaque groupe.

En sommes, plus de 95 % des personnes interrogées, trouvent que les prêts octroyés par "Piyeli" ont une incidence positive sur leurs conditions de vie et que « Piyeli » a répondu à leurs besoins de refinancement

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 7.2

LAROUSSE Houda

Tunisie

Peut-on considérer le microcrédit comme une forme d'innovation sociale en matière d'intervention pour le développement ?

Notre communication qui s'intègre dans le cadre de l'axe : Référentiels, compétences, méthodes, outils, s'appuie sur une étude sociologique qui s'intitule, « microcrédit et lien social en Tunisie ».

Force est de constater que depuis le début des années 2000, le microcrédit a fait l'objet de plusieurs programmes et débats internationaux. Les Nations-Unies ont fait de l'année 2005, l'Année internationale du microcrédit.

Le microcrédit est un dispositif financier adopté dans une logique d'aide à la création de la micro-entreprise. Il désigne un système de financement des petites affaires personnelles qui se distingue des autres types de crédits. Il cible des populations discriminées, démunies ou à faibles revenus pour financer ou créer des petits projets productifs souvent à la limite de la survie et du secteur informel.

Dans les pays du Sud, le microcrédit est beaucoup plus octroyé - et parfois exclusivement - aux femmes micro-entrepreneures. Il représente aujourd'hui une solution efficace et dite « innovante » moins pour éradiquer la pauvreté dans des pays touchés par le chômage, que pour stimuler la création d'activité et donc d'emplois et favoriser le développement des régions touchées par le sous-emploi. Cette politique d'encouragement à l'auto emploi est défendue par les institutions internationales et relayée par les gouvernements. Tel est le cas en Tunisie et au Maroc. Différents dispositifs financiers, tant privés que publics, associatifs ou étatiques, y ont été mis en place.

En Tunisie, l'ONG ENDA avait adopté une approche de proximité qui justifie le développement d'une politique d'action sociale centrée sur une écoute de la demande à « la base ». Cela ne peut pas encore se traduire en Tunisie comme cela se réalise dans le développement local français et comme l'a montré G. Gontcharoff, par « un mouvement ascendant, qui partirait "du bas", c'est à dire de la population qui s'auto-organise à l'échelle d'un quartier, notamment à travers la forme associative », et qui serait repris par l'État dans le cadre d'une « territorialisation » des politiques publiques.

Ce « développement de proximité », du « bas », se développe et s'élargit au niveau de la base. Les antennes de ENDA sont établies au niveau du quartier (où s'organisent les services administratifs et se négocient les programmes à élaborer pour la population...). En l'occurrence, les décisions qui sont prises à ce niveau sont directement appliquées avec la population concernée et ne peuvent atteindre d'autres niveaux. D'autant plus que ce programme de développement a été conçu exclusivement pour les quartiers populaires en difficultés et non pour qu'ils soient élaborés au niveau des régions. Cela suppose que l'acteur ENDA, qui agit comme un agent de proximité, situe son action au niveau du microsocial et développe une sociabilité sur le quartier, sans pour autant, tout au moins dans l'immédiat, inscrire son action dans une politique publique tunisienne réellement relayée par l'État.

De nos jours, les organismes de développement et d'insertion sociale, ne cessent de parler de l'utilité du microcrédit, comme un outil d'innovation sociale. Et d'intégration de la population dépourvue aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En ce sens, peut-on intégrer le micro crédit dans le processus de développement ? C'est-à-dire comme outil de développement et d'innovation sociale ? Quel sont les Atouts et les limites du microcrédit en matière d'intervention pour le développement ?

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30
Atelier : 7.3

STORTZ Françoise

**INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE
MULHOUSE
France**

La nature sociale a horreur du vide

Il y a déjà quelques années, les sociologues Christian Backmann et Nicole Le Guennec dans leur livre « Autopsie d'une émeute » (Editions Albin Michel, 1997), constataient que le vide social ne reste pas une terre vierge bien longtemps. J'allais encore le constater.

Dans cet appel à contribution, je me propose d'étudier les échanges d'argent formalisés entre jeunes de quartiers populaires de l'Est de la France qui ont réactivé, à leur manière, les systèmes des tontines qui fonctionnaient au siècle dernier dans les milieux populaires ou qui existent encore chez les migrants.

Quelle ne fut pas ma surprise, alors que nous parlions des retraites et du mouvement social, de voir un étudiant de ma classe se lever, à la pause, et venir m'expliquer le système qu'ils avaient trouvé avec des camarades pour pouvoir avoir de l'argent sans être obligés de faire des emprunts, qui leur seraient sans doute refusés vu leur situation d'étudiant. Nous organisons « un cercle », et chacun met de l'argent pour que tous puissent en bénéficier.

Il a insisté sur le caractère légal de ses échanges, qui ne sont en aucun cas des « trafics » mais bien des échanges d'argent où « chacun s'y retrouve ».

J'avais déjà eu l'occasion de participer à des réunions où des femmes africaines se rencontrent, et de la même manière, se prêtent de l'argent pour financer les projets de l'une ou de l'autre, ou les voyages pour aller dans leur pays pendant les vacances.

Avant la mise en place du RMI, Jean François Laé et Numa Murard avaient écrit un livre intitulé : « L'argent des pauvres » où ils questionnaient le rapport à l'argent et aux travailleurs sociaux des personnes vivants dans « un quartier d'exil », pour reprendre l'expression de François Dubet et de Didier Lapeyronnie. La littérature sociologique revient régulièrement sur cette manière « de faire société » et de trouver des réponses sociales quand justement le marché et/ou l'État font défaut. Ses thèmes sont régulièrement traités dans les revues du M.A.U.S.S (Le mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales) dirigé par Alain Caillé entre autre. Les travailleurs sociaux connaissent bien les fonctionnements des « Sels », ces systèmes d'échanges locaux entre citoyens permettant la circulation de services et de biens dans un groupe donné. Les actions collectives mises en place sur le terrain les valorisent souvent, et à juste titre.

On échange des biens et des services, certes, mais l'argent manque toujours...

Ses « cercles » mis en place par les jeunes et les étudiants des quartiers populaires, méritent à mon avis, d'être étudiés de plus près, car ils sont un moyen de résistance à la crise et au manque d'argent. Ils sont vraiment une expression de « La société contre l'État » pour reprendre le titre d'un célèbre livre de Pierre Clastres. Quelles formes de capitaux, pour parler comme Pierre Bourdieu, les membres de ses « cercles » doivent-ils valoriser ? Un peu d'argent, mais surtout des relations sociales, familiales amicales, et ils doivent être fidèles à ce système d'échanges d'argent. Même si le but recherché est le gain d'argent, si nous ne sommes pas dans des relations de dons contre dons, ses « cercles » demandent une certaine réciprocité de la part des jeunes.

Ils ne participent pas au marché, échappent au contrôle de l'État, mais également au contrôle des travailleurs sociaux. Pourtant ils sont bien un lieu de résistance à la précarité et une expression de résistance de la société civile.

Je me propose d'approfondir cette enquête sur la connaissance et le fonctionnement des « cercles » de jeunes et d'étudiants. Quels sont ses membres ? Quels sont les projets des étudiants et des jeunes ? Quels liens peuvent-ils avoir avec les travailleurs sociaux ?

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 8.1

JUNOD Roland

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

La position du chercheur dans le cadre d'une recherche-action Nord Sud

Les questions qui se posent dans une pratique de recherche-action partenariale entre chercheurs rwandais et chercheurs suisses dans un contexte post génocide peuvent paraître excentrées par rapport à celles qui font le quotidien des chercheurs en travail social. À y regarder de plus près elles font écho, sous une forme parfois exacerbée, à des questions qui nous traversent et que nous oublions parfois de creuser dans des contextes apparemment plus « apaisés » :

1. En quoi les finalités et les modalités d'un travail de citoyenneté démocratique dans des communautés de base, auxquelles la recherche-action propose un appui, rencontrent-elles la politique de l'État (la politique de réconciliation en particulier) ou au contraire ouvrent-elles des perspectives critiques ?
2. De quelle manière le concept de citoyenneté démocratique, affirmé dans la nouvelle Constitution du pays et qui sert de pont conceptuel Nord-Sud, est-il reçu et approprié par les groupes mis en conflit dans le génocide ?
3. Dans quelle mesure les chercheurs eux-mêmes, impliqués dans un contexte à charge identitaire et émotionnelle élevée, soumis à de vives tensions de loyauté politique, peuvent-ils développer en commun une vision critique partagée et restituer une pluriperspectivité prise en recherche-action ?
4. Quelle coopération les chercheurs peuvent-ils engager avec les acteurs de terrain (des associations regroupant les différents groupes séparés par le génocide) au niveau de la réflexion comme au niveau de l'action.
5. Quel genre d'implication les chercheurs du Nord peuvent-ils proposer ou risquer ?
6. Quels sont les transferts de compétence (Nord-Sud) souhaitables et réalisables entre les deux équipes de chercheurs ?
7. Quels transferts de compétences en particulier au niveau du travail de formation conçu comme un des outputs de la recherche-action (la mise sur pied d'un programme d'Éducation à la Citoyenneté Démocratique à l'usage des acteurs associatifs de terrain)

La communication se propose d'apporter quelques premières réponses (inachevées) à ces questions sous forme de provocation à penser. Les réactions et réflexions des participants pourraient être conçues comme un apport à la recherche-action qui est dans sa phase d'évaluation.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 8.2

DEBOVE Lucie

**IRTS BRETAGNE
France**

Le réseau franco-qubécois pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale : construire un partenariat transnational durable pour enrichir nos pratiques professionnelles

Depuis 2007, le réseau franco-qubécois pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale se structure. Aujourd'hui fort de douze partenaires, cinq IRTS (Basse Normandie, Bretagne, Lorraine, Poitou-Charentes, Ile de la Réunion), cinq Centres Jeunesse qubécois (Estrie, Gaspésie, Montérégie, Québec-institut universitaire, Saguenay Lac-Saint Jean) et deux associations France-Québec/Québec-France, le projet s'est progressivement solidifié en partenariat et a élargi ses ambitions. A la fois partenariat national et transnational, le réseau franco-qubécois est un accélérateur de réflexions et d'expérimentations de pratiques.

La contribution présentera un double niveau d'apports engendrés par la construction de ce réseau : la structuration progressive d'une gouvernance partenariale et transnationale inédite permettant un travail collaboratif vertueux et les retombées concrètes de ce partenariat, pensées à partir de la notion de transfert, pour enrichir les pratiques et les compétences professionnelles locales.

1/ La mobilisation d'un réseau large et souple : un outil pour questionner les pratiques

Le partenariat franco-qubécois est structuré par une volonté de s'inscrire dans la durée et par une implication importante de l'ensemble des professionnels qui y participent. C'est par cette mobilisation que le réseau a pu impliquer un nombre large d'acteurs du social d'aujourd'hui et de demain : professionnels de terrain, formateurs, cadres, étudiants et usagers de l'intervention sociale. En favorisant une construction sur un temps long de la gouvernance du partenariat, le réseau a posé les bases d'une compréhension mutuelle des pratiques professionnelles et culturelles de chacun.

Dans un contexte de crise où se restructurent pratiques et identités professionnelles, la confrontation à l'autre, dans notre cas à un autre IRTS ou aux centres jeunesse qubécois, loin d'être un facteur supplémentaire de dispersion, est au contraire un révélateur de l'expertise, des pratiques et de l'identité propre de chacun. Il s'agit de questionner les évidences implicites, de prendre conscience de nos représentations et de mesurer l'incidence des évolutions de notre environnement de travail afin de retrouver le sens et l'orientation de nos actions.

2/ Tenter la comparaison pour s'engager dans une plus grande réflexivité

L'ensemble des acteurs impliqués retirent d'ores et déjà des apprentissages en termes de processus partenarial et de pratiques professionnelles, que cela soit dans le quotidien de l'intervention auprès des publics comme dans le management de structures ou dans le domaine des études-recherche en travail social. S'il ne s'agit pas à tout prix de transférer les pratiques et politiques mises en œuvre dans chacun des pays, le détour par des perspectives théoriques que sont les notions de policy transfer et d'hybridation sont nécessaires pour mettre à jour les tensions et les apports qui sont au cœur de toute expérience transnationale. Celle-ci implique en effet un passage incontournable par la comparaison, qui, pour constituer un terreau propice aux expérimentations, ne peut se conduire sans une réflexion sur la complexité des mécanismes sociaux et historiques à l'œuvre ; il s'agit avant tout d'éviter la tentation de calquer un modèle sur un autre, pour au contraire penser l'innovation par l'hybridation.

La découverte et l'approfondissement conjoint des politiques et pratiques sociales qubécoises et françaises par le moyen d'échanges poste à poste, de formations conjointes, d'études communes, de voyages d'usagers ou de stages, ont des incidences en cascade : elles permettent un retour sur ses propres réalités, elles sont un appui pour s'extraire de la menace de l'usure professionnelle et pour encourager des expériences hybrides et réflexives construites à partir de ce que pourrait être une analyse comparative du travail social.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 9.1

LEONARD Dimitri

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES -
INSTITUT DES SCIENCES DU TRAVAIL
Belgique**

La formation tout au long de la vie : sacralisation d'un concept ou moteur de justice sociale ?

Les crises successives enregistrées ces 40 dernières années dans le domaine de l'emploi et du travail se sont accompagnées de remises en question des dispositifs et des processus de régulation socio-économique de nos sociétés.

Si la crise de l'emploi des années 1970 a suscité son lot de critiques de l'action des États providence (Rosanvallon), dans les années 1990, un nouveau courant de pensée (la « Troisième voie ») émerge en Europe et avec lui sa traduction en matière économique et sociale par le concept d'« État social actif ».

Si ce courant est issu d'un phénomène dynamique et pluriel aux origines multiples (Matagne, 2001), on peut en identifier quelques caractéristiques stabilisées - activation, investissement en capital humain, employabilité - combinant une nouvelle approche (la prévention) mais aussi un nouvel objectif : l'augmentation des possibilités de participation sociale ou encore l'égalisation des chances et l'affirmation des devoirs (Arnsperger, 2001).

Nouveau référentiel d'action publique (Jobert, Muller, 1987), il a marqué de son empreinte les politiques européennes et en particulier la politique en matière d'emploi cristallisée par la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE), définie par des lignes directrices censées opérationnaliser cette politique et renouvelée en 2010 (stratégie Europe 2020), axée sur une croissance intelligente, durable et inclusive.

Au sein de cet espace normatif européen, la formation occupe une place importante. De plus, le traitement politique de la question de l'emploi dans le contexte de construction européenne a mis en avant une approche particulière de la formation à travers « l'éducation et la formation tout au long de la vie » (traduction enfin stabilisée du « lifelong learning ») (Etienne, 2003).

Ce projet se caractérise par une instrumentalisation de la formation tout au long de la vie au service des politiques d'emploi. Pourtant, comme Dubar (2001) le souligne, derrière, la formation tout au long de la vie serait en réalité relativement ambivalente et imprécise ; elle peut en effet avoir des objectifs de type participation citoyenne et d'éducation permanente (Monville, Léonard, 2008) qui ne réduisent pas (nécessairement) cette formation à son utilité en termes d'accès au marché du travail. En Belgique, l'éducation permanente a notamment eu pour objectif d'encourager les capacités critiques des citoyens.

D'autres points sont problématiques dans la promotion de la formation tout au long de la vie dans le cadre des politiques européennes d'emploi. Tout d'abord, les nombreuses résolutions du Conseil européen ne préconisent pas de dispositif particulier de mise en œuvre. Ensuite, l'injonction à une plus grande accessibilité de tous les individus à la formation ne se vérifie pas dans les enquêtes menées sur la question au niveau européen (Continuing Vocational Training Survey) et on constate que ce sont toujours les mêmes profils d'individus qui y ont accès ou qui en sont exclus (Conter, 2005).

Pour adresser ces dilemmes, nous centrerons le propos de notre communication sur un public particulièrement visé par cette injonction à la formation tout au long de la vie, à savoir les travailleurs vieillissants. En effet, cette injonction est une déclinaison de l'idée européenne de « vieillissement actif » (Commission Européenne, 1999).

Dans ce cas précis, comment s'articulent les repères normatifs et cognitifs qui guident l'action publique avec les réalités, l'action et la singularité du terrain ? Quelles sont les logiques de ce type de gouvernance à l'œuvre ? Comment cerner les conditions et l'efficacité de ce nouveau modèle de formation ? Entre-il en continuité ou en rupture avec les pratiques existantes de formation ? Quels impacts pour les acteurs, les intervenants sociaux et les bénéficiaires de la formation ? Parmi ces derniers, quels impacts, in fine, sur les plus fragilisés et les moins qualifiés ?

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 9.2

LEIDER SOYEUR Claire

**HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK
Belgique**

Et si le superviseur aussi était en crise...

En Belgique, comme dans les autres pays, la supervision d'équipes sociales est une réponse à la complexité des prises en charge et à la nécessité de penser sa pratique face à des politiques sociales de plus en plus contraignantes, depuis quelques années. On peut faire l'hypothèse que les travailleurs sociaux y ont de plus en plus recours suite à la mutation du travail social qui s'éloigne, sur le terrain, de ce qui leur a été enseigné durant leur formation.

Nombreuses sont les équipes sociales qui s'adressent à leur hiérarchie pour obtenir cet espace réflexif et le budget nécessaire à cet accompagnement. Lorsque la direction peut l'octroyer, il est demandé à l'équipe de proposer une personne qui pourrait effectuer ce travail.

Ma fonction d'enseignante et d'intervenante systémique m'a conduite à intervenir dans plusieurs équipes (aide sociale, logements sociaux, hôpital, service d'aide à la jeunesse,...).

Je m'attarderai sur la mise en place de ce processus qui est fort semblable à celui de toute intervention sociale dans un système.

Bien souvent, la demande de l'équipe sociale vise une supervision dite clinique, c'est-à-dire « concernant les problèmes des usagers et les relations entre ceux-ci et les travailleurs » (APEF, 2007). Cette communication va bien davantage se centrer sur cette fonction de superviseur et sur ce qui peut le mettre en crise, lui qui est sollicité pour un contrat officiel (développer une attitude réflexive face aux interventions avec les consultants, donner des outils, mieux travailler seul et/ou ensemble) et qui se retrouve souvent avec un contrat officieux (apaiser la souffrance des travailleurs et les tensions avec la direction ou entre eux).

L'orientation systémique du superviseur lui permet d'avoir recours à trois concepts issus de l'approche contextuelle d'Ivan Boszormenyi-Nagy : la partialité multidirectionnelle, l'équifinalité et la dimension éthique.

Ces concepts seront définis et illustrés par des exemples issus de cette pratique de supervision d'équipe, notamment auprès d'une équipe sociale effectuant du travail social de première ligne.

La dimension éthique sera particulièrement discutée.

Les questions suivantes seront traitées.

Comment le superviseur sera-t-il bienveillant et soutenant pour chaque membre de l'équipe et soucieux du bien-être de l'ensemble de l'équipe ?

Comment va-t-il permettre aux travailleurs de partager des expériences avec des points de vue différents, tout en les reliant entre eux, dans un climat de sécurité et de confiance ?

Quel espace laissera-t-il à la création ou au développement d'une culture commune ?

Comment va-t-il soutenir le groupe à faire une demande au niveau institutionnel sans se mettre en porte à faux face au mandat qui lui a été donné ?

Sera-t-il un « apaiseur » des tensions dans l'équipe ou utilisera-t-il ces tensions pour introduire du changement, si possible durable ?

L'engagement du superviseur le conduira à faire de ces temps de supervision, des lieux de reliance et de résistance. Cependant, il peut rencontrer des nombreuses difficultés qui peuvent le mettre à mal dans le travail prescrit ou dans la fonction qu'il pense être la sienne : direction changeante sans contrat officiel clair, difficultés relationnelles majeures dans une équipe, équipe mouvante avec des départs et des arrivées de travailleurs, peu d'apport pour le travail clinique pourtant demandé par l'équipe,...

Cette communication abordera la créativité dont doit faire preuve le superviseur pour construire ce système « équipe-superviseur », sans disqualification de qui que ce soit, en renarcissant l'équipe, en développant le potentiel d'action de chaque travailleur tout en valorisant ses compétences pour les inscrire dans une identité professionnelle stable et durable.

Elle se terminera par un essai de modélisation, issu de cette pratique de supervision auprès d'équipes en crise ou en réflexion.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 9.3

TSCHOPP Françoise

AVET L'OISEAU Sylvie

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

De l'autonomie dans une société qui exige toujours plus dans des temps accélérés

La formation continue fait partie des missions des Hautes écoles spécialisées. Ces dernières années, des nouveaux dispositifs et directives de formation continue se sont mis en place en formation postgrade, (MAS, DAS, CAS). Ces formations se sont développées et construites en partenariat avec d'autres hautes écoles des domaines du social ou de la santé mais aussi avec les universités. Elles ont pour but l'acquisition de compétences pour l'exercice de nouvelles fonctions ou de se spécialiser dans l'apprentissage de nouveaux modèles d'intervention ou de compétences d'expertise. La formation postgrade est en alternance avec la pratique professionnelle et elle s'inscrit dans un contexte économique qui oblige les hautes écoles à s'autofinancer. Pour qu'un projet puisse être développé, la preuve des besoins et la plus value amenée aux participants-étudiants doivent être faits. Nous avons à tenir compte du contexte des institutions qui sont confrontées à des enveloppes budgétaires diminuées et qui posent des exigences en termes d'efficience. La formation suivie par un collaborateur doit avoir une retombée significative et rapide sur ses pratiques professionnelles au quotidien.

Un autre changement est à considéré par les formateurs d'adultes, c'est celui qui provient du public qui fréquente les espaces de la formation continue. Les participants qui évoluent dans des espaces professionnels de tensions et de stress ont des exigences de consommateur ; ils deviennent des clients exigeants des outils immédiatement applicables, au détriment parfois de leurs propres besoins et désirs, et ce afin de répondre aux attentes institutionnelles.

Nous sommes maintenant dans un marché de la formation continue ; beaucoup d'organismes privés et publics sont présents et nous avons à exister en tenant compte de la concurrence. Comment en tant qu'institution publique est-il possible de s'organiser et se développer avec les lois de ce marché tout en maintenant ce qui nous tient le plus à cœur, la formation de professionnels qui accompagnent des usagers et où priment l'engagement humain, la relation, et où l'acquisition de connaissances ne doit pas rimer seulement avec rentabilité et efficacité.

Nous communiquerons à partir de notre place de responsables et professeures d'un centre de formation continue de la Haute école de travail social de Genève.

Les formations construites sur le modèle de Bologne ont pour objectifs à travers des dispositifs modulaires de développer des compétences et visent un sujet autonome qui va construire son propre parcours de formation et ce dont il est lui est nécessaire pour développer sa carrière.

Notre propos visera à interroger dans ce cadre les termes de compétences, d'autonomie, d'individualisme, de temporalité, de rapport au temps en situant notre intervention dans le concept de l'apprentissage de l'individu tout au long de la vie.

Que mettre en place pour que les travailleurs sociaux durent sur le plan professionnel en offrant une qualité de prestation et en gardant motivation, curiosité de l'autre, inventivité, enthousiasme et ceci sans s'épuiser à la tâche ?

Quels types de dispositifs de formation sont à construire pour répondre aux besoins tout en les inscrivant dans la durée ?

Quels contenus proposés qui ne se réduisent pas à la consumérisation et à la notion de mouchoirs jetables ?

Pour étayer notre exposé nous établirons une analogie entre la situation des participants à nos formations et la nôtre, formateurs d'adultes pris que nous sommes dans une logique (en est-elle vraiment une ?) de devoir faire plus, avec moins de moyens financiers et humains, tout en permettant à chacun de trouver un sens à son action, de trouver dans la formation continue un espace et un temps suffisant pour déconstruire, transformer et construire de nouvelles connaissances et compétences.

En effet quel pourrait être le risque de cette recherche à tout prix de la formation à moindre coût, dans des temps rétrécis ?

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 10.1

SAUTEREAU Laurent

**C.E.F.R.A.S
France**

Les dispositifs d'analyse des pratiques dans le travail social

Notre travail, partant de l'évolution de la société qui entraîne dans le champ du travail social comme ailleurs des modifications importantes et que nous regroupons sous le terme d'hyper modernité, tente d'explorer les nouvelles modalités de travail que mettent en place les acteurs professionnels du travail social pour y faire face.

Notre intérêt s'est porté sur les dispositifs d'analyse des pratiques mis en œuvre dans les institutions du travail social, et ce, de façon de plus en plus courante. Cette augmentation du recours à ce type de dispositifs nous invite à nous questionner sur la motivation des différents acteurs à les utiliser. Nous avons donc analysé un certain nombre de dispositifs, contenant le terme "analyse des pratiques" dans leur intitulé, sans prendre en considération le niveau de proximité réel ou revendiqué par rapport à une matrice originelle historique tel que le dispositif du docteur Balint par exemple.

Nous avons pu constater la diversité des référents théoriques mobilisés, des qualifications des intervenants, et des objectifs opérationnels de ces dispositifs. Nous avons donc dans un premier temps conceptualiser ces différentes orientations autour de deux grand axes : d'un côté, le travail sur les effets transférentiels ou contre transférentiels de la relation pour en améliorer l'efficacité ou en limiter les échos intimes sur les professionnels (ces deux dimensions étant liées); De l'autre côté, la recherche d'une amélioration des compétences et des techniques soit sur le plan individuel, soit sur le plan collectif, par le partage d'une analyse réflexive sur les actions conduites. Pourtant, cette diversité qui tend parfois à rendre très floues les finalités de ces différents dispositifs, voire à les rendre contradictoires entre eux, ne semble pas nuire à leur réputation, ni à l'attrait qu'ils suscitent auprès des travailleurs sociaux.

Cette observation nous a amené à rechercher dans un second temps les attentes particulières des différentes catégories d'acteurs de ces dispositifs, à savoir les commanditaires (souvent les directeurs d'établissements), les participants ou les destinataires de ces dispositifs (les travailleurs sociaux eux-mêmes) et les intervenants mettant en œuvre ces dispositifs. L'étude de terrain qui a suivi nous a permis d'identifier d'une part des attentes différentes suivant les acteurs, mais surtout de comprendre les dispositifs d'analyse des pratiques comme un espace permettant aux professionnels de tenter de "gérer" implicitement au mieux les effets de l'hyper modernité dans la conduite de leur action.

L'emprise du modèle libéral qui tend à rationaliser et techniciser les pratiques, à transformer la relation en une contractualisation de type consumériste, et à la recherche de profit individuel, est de plus en plus vécu comme un empêchement à la réalisation du travail social, et une source de souffrance pour les professionnels. Cette évolution, qui malgré qu'elle soit contestée s'impose aux travailleurs sociaux, demande un remaniement et une reconstruction du sens de l'activité « travail social », donné par les professionnels eux-mêmes et par l'environnement institutionnel et sociétal. C'est cette reconstruction collective de la professionnalité qui est en jeu dans les dispositifs d'analyse de pratique et qui tente d'articuler finalité et moyens, éthique et réalisme, valeurs historiques et monde contemporain, c'est à dire un ensemble de paradoxes déjà présent dans l'activité même du travail social, mais exacerbés dans le contexte actuel. Le fait que les professionnels ce soient emparés eux-mêmes de cette question au travers de ces dispositifs, pour réguler l'organisation de leur travail quotidien mais aussi les questions déontologiques et éthiques, tendent à rapprocher cette tentative du modèle de la gouvernance en tant que forme de concertation participative cherchant à prendre en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs et visant au pilotage d'une institution.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30
Atelier : 10.2

SCHAEFER Gérard

IRTS DE LORRAINE
France

Enjeux éthiques pour travailleurs sociaux dans un contexte de crise.

Vers un nouveau paradigme sociétal ?

L'entrée dans le XXIème siècle s'est accompagnée par une prolifération de faits divers qui ont souvent été récupérés pour servir le renforcement de politiques sécuritaires et éveiller des doutes quant à la dignité de l'autre homme. Parallèlement, l'augmentation de personnes qui mettent fin à leur vie de façon anticipée (dérives sataniques chez les jeunes, épuisement professionnels chez les adultes), la médiatisation spectaculaire de catastrophes naturelles ou l'annonce d'une fin du monde pour le 21 décembre 2012 constituent un terreau social favorable pour des manifestations « spirituelles » à l'échelle planétaire. Faut-il alors s'étonner que des hommes politiques acceptent de passer pour des leaders charismatiques ou s'acoquinent avec des manifestations du religieux ?

La société change et avec elle les repères qui jusque-là servaient de cadre de référence au vivre ensemble. Repères et valeurs sont bien présents, mais jaugés à l'aune de l'affect qui lie les individus au sein de leurs communautés de référence, ils prennent l'allure d'une quête incessante dont seule l'errance des personnes semble pouvoir rendre compte. Une errance qui trahit le recours aux « histoires uniques » et qui s'épuise à s'attacher à des succédanés de symbolique. Une errance qui questionne de manière nouvelle l'idée de l'approche d'autrui en toute sécurité depuis le lieu de sa transcendance. Comment interpréter les événements sociaux (faits divers) constitutifs du lien social et traduire la multiplicité du réel sans verser dans un discours générique à propos du religieux en société ?

Enseigner le fait religieux à des travailleurs sociaux

En France, depuis la loi du 2 janvier 2002, le secteur social a connu de multiples réformes et adaptation des cursus de formation et de professionnalisation. C'est ainsi que la modernisation du diplôme d'assistant de service social a introduit un nouvel enseignement pour les futurs travailleurs sociaux. Comment interpréter les attitudes paradoxales qui traversent la société française dans son rapport avec le religieux ? Se pourrait-il que l'actualité du fait religieux en France fasse écran à un essoufflement du symbolique en société ?

Sept années d'enseignement ne sont pas venues épuiser le besoin incessant de renouveler le contenu d'une telle unité de formation. L'attention aux faits de société d'une part et le souci d'offrir au travailleur social une boîte à outil pour accueillir et interpréter les situations humaines dans des contextes d'intervention diversifiés d'autre part constituent les principales caractéristiques de la présente réflexion. Au cœur de l'enseignement du fait religieux, la question de la dignité humaine y reprend toute son actualité et avec elle celle de la liberté des individus et des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Compétences humaines et professionnelles

A l'heure de traduire les qualifications professionnelles en termes de compétences, voici un enseignement qui oblige à replacer le souci pour l'Autre au cœur de la démarche formative. Comment un tel enseignement vient-il s'inscrire au sein d'une ingénierie des formations au service de la mobilité des personnes à des fins d'apprentissage ? Après avoir situé la présente problématique dans le contexte de la société française et rendu compte de l'adaptation de cet enseignement à la réalité des personnes qui entrent en formation, nous nous interrogerons sur les enjeux qu'un tel module d'enseignement prend dans le cadre d'un enseignement supérieur visant la qualité de l'éducation et son évaluation.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 10.3

GRAND Olivier

**AVENIRSOCIAL
ASSOCIATION SUISSE DES
PROFESSIONNEL-LE-S DU TRAVAIL
SOCIAL
Suisse**

La contribution des professionnel-le-s du travail social aux modèles de gouvernances.

Les professionnel-le-s du travail social sont majoritairement engagés dans la société pour faire un travail auprès de personnes, groupes ou communautés qui ne peuvent, temporairement ou durablement subvenir à leurs propres besoins. En Suisse, ils opèrent le plus souvent par subsidiarité aux solidarités naturelles, lorsque celles-ci font défaut ou sont insuffisantes. Par là, ils et elles obtiennent des mandats qui les engagent principalement dans un travail de soutien, d'aide, d'encouragement et d'éducation qui se joue le plus souvent dans l'interpersonnel des relations avec les usagers et usagères.

Au regard des changements des règles de l'État social, les populations fragilisées sont de plus en plus renvoyées à se prendre en charge elles-mêmes. Par là, on voit des modifications importantes quant au rôle des professionnel-le-s du travail social et à ce qu'on leur demande. Leurs mandats se modifient et s'ils veulent continuer à s'attacher aux valeurs fondamentales de leur profession, ils doivent désormais s'engager dans la sphère publique, soit être plus actif pour élaborer des propositions à l'attention du politique. En ce sens, un appui sur la définition suivante du travail social, laquelle est issue de Fédération internationale du travail social (2007) est utile:

Les professions du travail social promeuvent les changements sociaux, la résolution des problèmes dans les relations humaines et l'empowerment et la libération des personnes pour améliorer leur bien-être. Le travail social, utilisant les théories du comportement humain et des systèmes sociaux, intervient là où les personnes interagissent avec leur environnement. Les principes des droits humains et de la justice sociale sont fondamentaux pour le travail social.

Si les dimensions micro et méso de l'intervention gardent toute leur importance, le niveau macro ne doit pas être négligé, les conditions cadres étant émises à ce niveau. Mais les professionnel-le-s du travail social ont également à faire référence à leur déontologie professionnelle et aux outils scientifiques qui fondent leur analyse. Ils ont dès lors de nouveaux espaces à conquérir et une place plus importante à prendre quant à la définition de leurs propres mandats.

Cette contribution consiste en un témoignage issu des travaux de l'association suisse des professionnel-le-s du travail social. Il s'agit d'une réflexion sur la base de son cadre de référence, de son action politique et de l'utilisation du code de déontologie qu'elle émet.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 11.1

DESOMER Valérie

HANQUET Daniel

**UNION DES VILLES ET COMMUNES DE
WALLONIE ASBL CENTRE DE
FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES
CPAS**

**Belgique
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE
RIXENSART.
Belgique**

L'État social actif, 10 ans après... qu'en-est-il pour le travail social en CPAS ?

La Belgique vit une crise politique fédérale majeure. Au niveau local, les communes et les CPAS (centres publics d'action sociale) ressentent vivement aujourd'hui les effets de la crise financière de 2008 avec en parallèle des crises culturelles, environnementales et migratoires.

Pour cette communication, nous nous référons au résumé proposé par l'axe 1. Nous partirons de l'action publique menée par les CPAS, au cœur de la politique d'insertion socio-professionnelle, assurée par les acteurs de terrain que sont les travailleurs sociaux confrontés à un contexte de crises, à une idéologie surréaliste de l'État social actif et à un État fédéral démissionnaire : comment développer un pouvoir d'agir en tant qu'acteur de développement d'un social supposé être durable ?

Nous comptons, au départ d'une analyse réflexive sur les CPAS, tirer un bilan de 10 années d'État social actif ; celui-ci inspiré des politiques anglo-saxonnes (Giddens, Blair, Clinton), qui prétend préserver l'essentiel de l'État-providence, mais tout en évitant si possible ses effets pervers déclinés par l'inactivité et l'enlisement des personnes en situation de dépendance. Un des grands principes transversal est d'activer les personnes exclues de la sphère économique par une formation permettant une qualification ou par un travail. Une importante proportion de cette insertion va à l'encontre du principe d'équité sociale. Depuis 1999, quels sont les conséquences d'une telle politique dans le vécu quotidien des travailleurs sociaux au sein des CPAS? Nous examinerons en amont les politiques sociales et en aval la mise en œuvre des interventions sociales développées au sein des CPAS.

Nous le ferons avec un regard critique de travailleurs sociaux engagés au sein des CPAS, en tant qu'acteurs sociaux, intervenants de terrain, militants, formateurs et citoyens engagés au sein d'associations nationales et internationales. Notre communication se fera à deux voix, l'une sera celle d'un travailleur social engagé depuis 30 ans dans un CPAS et l'autre sera celle d'une travailleuse sociale, conseiller au Centre de Formation de la Fédération des CPAS. Nous nous baserons sur le contenu de trois journées d'étude organisées par la Fédération des CPAS en mai 2010 sur le thème « L'État social actif, 10 ans après, quel bilan ? ». Celles-ci ont rassemblé 160 travailleurs sociaux avec lesquels nous avons échangé sur les constats et l'avenir d'une telle politique. Nous baserons également notre exposé sur l'expertise de la Fédération des CPAS via la radioscopie réalisée en 2010 par le service d'insertion socio-professionnelle. Celle-ci est un outil de comparaison et de gestion qui permet de mieux comprendre l'évolution de l'accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux en termes d'aide sociale, de revenu d'intégration, d'évolution des catégories d'usagers et globalement du travail effectué sur le terrain par les CPAS dans un contexte socio-économique de plus en plus difficile et contraignant.

Notre exposé portera sur :

- la viabilité de l'État social actif en lien avec les missions fondamentales des CPAS ;
- la création de nouvelles catégories d'usagers et l'émergence de nouveaux métiers du social, conséquence de la spécialisation du travail social ;
- le lobbying de la Fédération des CPAS face aux exigences de la gouvernance communale, régionale et fédérale : quelle influence sur les décisions, quel est le travail de veille, quelle synergie mettre en place avec les autres partenaires institutionnels ? ;
- l'élaboration d'un dispositif de formation continue pour les travailleurs sociaux des CPAS en conséquence de cet État social actif et comment développer le pouvoir d'agir des travailleurs sociaux? Expérience de co-construction d'une formation basée sur une recherche-action (2009-2012) menée par le Laboratoire du Développement du Pouvoir d'Agir de l'Université de Laval à Québec et organisée par le Centre de Formation de la Fédération des CPAS.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 11.2

FEU Montserrat

**ASSOCIATION ATLÀNTIDA,
PROFESSIONALS PER LA
INTERCULTURALITAT**

Espagne

PROJET INTERPROFESSIONS

Le Projet a comme principal objectif la valorisation des savoirs et des connaissances de la population immigrée qui arrive avec de la formation, comme un apport à la société d'accueil. Il a été mis en place à Barcelone par notre Association dès l'année 2005, avec des résultats très positifs. Il a comme principal objectif la valorisation des connaissances et des savoirs de la population immigrée qui arrive en Catalogne avec de la formation, afin de faciliter les processus pour l'homologation, ou validation de ses titres, et favoriser sa formation continue. La Generalitat de Catalunya (gouvernement autonome) s'est intéressé pour le Projet, avec la mise en place au niveau public, dès mai 2010 du

Service SARU -Service d'Accompagnement pour la Reconnaissance Universitaire, avec un accord entre le secteur public/privé: Association Atlàntida, Direction Générale des Universités, Service Catalan d'Occupation et Service d'Insertion pour le Travail Incorpora. Notre Association dispose des deux travailleurs sociaux pour l'espace d'accueil individualisé, avec un travail d'orientation et accompagnement individuel et en groupe, en vue de permettre une meilleure insertion pour le travail, en favorisant son intégration professionnelle et sociale la société d'accueil et la cohésion sociale nécessaire.

- Information et soutien dès processus d'homologation et validation des titres de l'étranger.
- Accompagnement individualisé, si nécessaire des gestions concrètes à réaliser.
- Insertion au réseau formatif formel (Universités, Écoles d'Adultes, Instituts d'Enseignement Secondaire, Centres de Formation Professionnelle, ...)
- Travail avec des petits groupes en relation à des aspects de la formation et de l'emploi.
- Divulgation du projet et coordination avec le réseau associatif de Barcelone et province.- Orientation pour une meilleure formation quand à la langue et la culture catalane.

Présentation des résultats du Projet et des nouveaux défis au moment actuel, pour les répercussions de la grave crise économique qui touche notre pays, et en particulier ses effets sur le monde du travail et sur les processus d'intégration de notre population immigrée.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 12.1

SOTOMAYOR Eliana

Canada

BERGERON Laurie

Les incidents critiques : un outil pertinent pour la compréhension et l'analyse des situations problématiques

L'incident critique que Flanagan (1954) décrit comme toute activité humaine observable suffisamment complète en soi pour permettre des inférences et des prédictions au sujet de la personne concernée dans une situation où l'intention est facilement observable est utilisé dans des contextes et des domaines variés notamment en danse moderne (Fortin, 1988), en gestion du stress (Santé Canada), en éthique (Durand, 2009) ainsi que dans le secteur bancaire (N'Goala, 1999). Outre ces derniers, d'autres champs s'intéressent aussi aux incidents critiques soit, la santé publique, la psychologie, l'éducation et le travail social.

Dans le cadre de la formation en service social, nous utilisons les incidents critiques comme matériel pédagogique depuis maintenant six années consécutives. L'exercice consiste à présenter et à échanger sur un thème issu de l'expérience de stage des étudiants. Il a comme objectif de chercher un éclairage ou une rétroaction auprès des pairs. Le thème est laissé au libre choix de chacun. Il peut s'agir d'une réflexion ou d'un questionnement tiré du journal de bord, d'une expérience difficile ou intéressante vécue en stage, d'un projet auquel participent les étudiants, d'un outil ou mode d'intervention utilisé dans l'organisme où a lieu le stage, etc.

Cet exercice se veut un espace de réflexion, d'analyse et de partage de connaissances issues de l'expérience de stage des étudiants. Aux fins de la discussion, les étudiants doivent présenter les principaux éléments de la situation choisie ainsi que leur analyse de la situation (hypothèses et perspectives d'intervention) et formuler deux questions qui s'adressent à leurs collègues pour animer le débat et encourager la participation de tous.

Après quelques années d'utilisation de ce matériel pédagogique, nous avons voulu pousser plus loin notre réflexion sur son application. C'est ainsi que nous nous sommes intéressés à des études qui s'intéressent aux incidents critiques dans différents contextes afin d'évaluer si des modifications pourraient rendre encore plus pertinent l'exercice des incidents critiques en service social.

Afin de familiariser les participants du colloque à l'utilisation et à la pertinence des incidents dans la formation en service social, nous proposons de faire un retour sur le cadre d'utilisation de cet outil pédagogique dans d'autres domaines que le service social, de présenter un exemple d'exercice que doivent effectuer les étudiants dans le cadre du cours de séminaire de stage. Par la suite, nous présenterons un bilan des apprentissages rédigé par les étudiants concernant les bénéfices répertoriés, leurs appréhensions à l'utilisation de l'outil pédagogique, les aspects à améliorer dans l'application de l'exercice ainsi que leur appréciation générale des incidents critiques. Finalement, des perspectives futures et des pistes de développement utiles à l'émergence de cet outil d'analyse seront proposées.

Cette communication permettra d'offrir aux intervenants, aux enseignants et aux autres professionnels impliqués dans la formation pratique des étudiants, un moment d'échanges et de réflexion autour de l'instrument pédagogique qui se veut un outil pour accompagner ces derniers dans la résolution de problématiques diverses auxquelles ils seront confrontés dans leur pratique future, pour parcourir de nouvelles avenues dans la compréhension d'une situation critique et dans la découverte de nouvelles capacités et compétences.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 12.2

ST-AMAND Nérée

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Canada**

Nouveaux outils de formation et d'intervention

Les outils de formation et d'intervention sont souvent basés sur l'échange de la parole entre experts et soi-disant clientèle.

Or, d'autres outils peuvent être très efficaces et créer une toute autre dynamique de prise de pouvoir et de conscientisation de la part des personnes engagées dans l'intervention ou dans la formation.

Deux de ces outils seront présentés lors de cette communication, soit les affiches (posters) et les journaux évolutifs. Nous démontrerons que ces deux outils peuvent s'appliquer tant au niveau de la pratique que de la formation et illustrerons nos propos à l'aide d'exemples et de la littérature sur le sujet.

Les affiches: dans les cours que j'enseigne et dans les groupes que je dirige, j'utilise les affiches comme moyen d'exprimer certaines réalités, comme mode d'expression d'une situation difficile, ou encore comme bilans de formation et d'évaluation. Claire par exemple a créé une affiche décrivant son parcours depuis son entrée dans un de mes cours et jusqu'au dernier cours, quatre mois plus tard. Elle illustre les moments forts, marquants, les questionnements, les acquis. Elle est très fière de son affiche et y a mis un travail considérable, beaucoup plus que ce qui était attendu des étudiants de niveau baccalauréat dans son cas.

Roger et Denise ont présenté leur réalité à l'aide une photo décrivant leurs réalités: déchirés entre la consommation et leur formation. Deux jambes sensuelles, remplies de messages, décrivent la réalité des jeunes d'aujourd'hui, déchirés entre des messages d'hypersexualisation et des valeurs de transcendance,

Le concours d'affiche que ces personnes ont gagné a retenu l'attention de la Faculté des sciences sociales (4,000 étudiant-e-s) et a reçu des prix spéciaux du jury lors de la semaine du service social.

Marie a privilégié un journal évolutif pour présenter son évolution lors d'un cours que j'enseignais. Elle commence par son état d'âme, la mort de sa mère, et décrit son cheminement en utilisant la poésie, les bandes dessinées, des extraits de lectures. Elle est maintenant inscrite au troisième cycle, et garde précieusement cet outil qui lui a permis de se retrouver.

Divers exemples de ces deux formes d'intervention et de formation seront illustrés lors de la communication.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 12.3

ETIENNE Julien

Belgique

Le "cadrant" de José Recht

La crise que connaît le champ du travail social peut être vue comme une tension inhérente à un changement de paradigme. D'une part, il y a le modèle de l'État providence basé sur un système social assistanciel, et, d'autre part, on retrouve le modèle émergent de l'État social actif basé sur la responsabilisation de l'individu face à sa situation. Le système belge comprend encore un système d'aide social résiduaire inconditionnel pour les plus démunis (État providence), force est de reconnaître que le modèle dominant est celui de l'intégration.

Un des effets de ce changement idéologique est la territorialisation, énoncée par Mejed Hamzaoui. Par souci d'efficacité, les politiques sociales ciblent précisément les publics. Ces politiques qui s'adressaient hier à tous, apportent des réponses différenciées, portées par de "petits" intervenants locaux, tout en leur imposant des procédures d'exécution et d'évaluation.

De ce fait, des travailleurs sociaux formés dans le modèle précédent doivent appliquer de nouvelles méthodes dans une nouvelle optique. Ils sont donc amenés à faire le grand écart entre leurs valeurs apparentées aux valeurs initiales du service et celles prônées par une certaine technocratie. Ainsi s'explique la réticence de travailleurs sociaux de terrain face à l'arrivée d'une nouvelle formation comme l'ingénierie sociale.

Toutefois, cette formation peut être vue comme l'occasion de donner davantage de poids au terrain par le biais de la conceptualisation de la pratique. José Recht, sociologue, Maître-assistant à la Haute École de la Province de Liège et professeur en Master en Ingénierie et Action sociales co-organisé par la Haute École de la Province de Liège et la Haute École libre mosane, propose un outil de lecture simple et efficace pour les gestionnaires de services : le "cadrant" (contraction de "cadre" et "sextant"). J'utilise cet outil dans la gestion quotidienne du service du Centre Public d'Action Sociale de Liège que je coordonne, tant pour prendre des décisions dans l'urgence que pour justifier certains positionnements du service.

Pour saisir le "cadrant", il faut d'abord se plonger dans certains concepts empruntés à la sociologie des organisations de Crozier et Friedberg. Premièrement, tout acteur maîtrise sa participation, ce qui lui donne un certain pouvoir sur une situation et sur une relation. Ensuite, les acteurs sont mus par leurs intérêts. Ils les poursuivent en développant des stratégies et en tentant de maîtriser les zones d'incertitudes (zones d'ombres qu'eux seuls maîtrisent : information, compétence, interprétation d'une règle, ...). Enfin, ils ne sont pas en mesure de maîtriser l'entière des composantes. De ce fait, ils évoluent en rationalité limitée.

Le "cadrant" propose de décomposer une situation, si complexe soit-elle, en un axe synchronique et un axe diachronique.

La synchronie correspond à la règle, à ce qui est écrit. Dans un projet social, il s'apparente au règlement, à la charte, l'horaire d'ouverture, la place officielle du service dans un processus globale, sa mission, la procédure, la directive européenne, le cadre posé par un ministère, la position de chacun dans l'organigramme, leur fonction, leur diplôme, leur autorité.

La diachronie se tourne vers l'informel, la relation. Il s'agit des habitudes et traditions, de l'ambiance, des intérêts et des valeurs de chaque acteur, de leurs compétences, de leur charisme, de leur pouvoir.

J. Recht offre une écriture visuelle des axes sur un graphe. La synchronie se pose en ordonnée ; la diachronie en abscisse. En reliant abscisse et ordonnée, on met en avant l'évènement inattendu autour duquel les acteurs peuvent se mobiliser. Chez Crozier et Friedberg, c'est la panne. Du point de vue de la territorialisation, c'est la tension. Une fois ce diagnostic posé, le gestionnaire peut ouvrir une voie de compromis entre les intérêts des acteurs, le cadre imposé et la situation, en vue d'ouvrir un projet pédagogique cohérent et humain.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 13.1

PETRY Philippe

France

Risques, normes et régimes de justification de l'action

Accueillir des enfants maltraités ou abusés en établissement comporte des « risques ». : Les établissements sociaux censés traiter le phénomène peuvent devenir des lieux de maltraitance.

Les professionnels du secteur sont aux prises quotidiennement avec cette difficulté usante

Les recommandations de « bonnes pratiques » récemment édictées par l'ANESM (agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) s'inscrivent dans une démarche de « gestion des risques » qui tente de transformer profondément la culture de ce secteur fondée sur une conception du risque comme « pari éducatif ».

Cette communication part d'une pratique dans une importante association œuvrant dans le secteur de l'enfance en danger. (Plus de 40 maisons d'enfants à caractère social réparties sur tout le territoire français.)

Dès 2001 j'y ai mis en place avec une collègue juriste, un « observatoire » des incidents permettant une remontée nationale et ai réalisé une enquête de victimation (dans le cadre d'un appel à projets de l'observatoire national de l'enfance en danger).

Cet observatoire interne des violences, permet de suivre les faits dont les professionnels (éducateurs et enseignants) sont victimes ou auteurs (300 incidents sur 3000 faits déclarés environ par an).

Ce dispositif s'accompagne d'interventions auprès des équipes et de création de dispositifs de relecture, de prévention et d'accompagnement à différents niveaux. (Siège, directions régionales, établissements, équipes.)

Le but de cette communication est de comparer les différentes modalités possibles d'intervention auprès des équipes avec l'hypothèse que la modification des pratiques est complexe et ne se réduit pas à une affaire de techniques ou de boîte à outils : chaque modalité d'intervention présentant des intérêts mais aussi des limites qu'il s'agira de comparer.

L'hypothèse est qu'une imposition de normes peut permettre une nomination des formes de violence en équipe, un travail sur la souffrance et l'usure professionnelle à condition que se crée du tissu institutionnel vivant dans des collectifs aux prises avec la contradiction du formalisme des normes et des pratiques. C'est-à-dire capables d'interroger la légitimité de leurs actions parmi plusieurs hypothèses d'intervention possibles et de soutenir des controverses sur les modes de légitimation.

Pour faire face aux conduites à risque des jeunes, ces collectifs doivent pouvoir mettre au travail leur propre normativité.

Je décrirai les jeux équivoques des normes et du risque au travers des empilements polyphoniques des niveaux institutionnels en posant la question de l'emprise de l'organisation et de la prise possible des professionnels sur les situations auxquelles ils sont confrontés (grâce au recours à la notion d'asymétrie de prises de Chateauraynaud).

Il s'agira de décrire les usages polyphoniques du risque et des normes selon un jeu d'échelles (Borzeix, Revel) allant des risques du métier à la gestion des risques dans les politiques publiques. Cette description se réfère à la notion de Grammaire de l'intervention de Nélisse et Zuniga et d'épreuve de professionnalité (Ravon).

Ces jeux seront aussi interrogés à partir de notions classiques : savoirs experts/savoirs d'action, travail prescrit/travail réel (Clot et Barbier), conflits de légitimité (Boltanski et Thévenot) Tripier, (l'aveuglement organisationnel) Weick (la construction du sens dans l'organisation).

En conclusion je reviendrai sur mon positionnement de conseiller technique ou consultant interne, passant de l'intervention directe auprès des équipes au travail en indirect sur des procédures ou des recommandations nationales, à partir des travaux de Clot (activité, genre, style, catachrèse) et Dejours (coordination coopération).

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 13.2

LAMBERT Annie

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Canada**

À la croisée de la réflexivité et de la délibération éthique : la gestion des risques et les logiques d'action en protection de l'enfance

Les sphères d'intervention associées au champ du service social sont nombreuses mais c'est sur les pratiques de protection sociale, particulièrement l'intervention sociale en protection de l'enfance, que se penchera cette présentation. Ces interventions, dites socio-judiciaires, amènent les différents acteurs qui y sont impliqués à travailler dans un contexte particulier et complexe : encadrées par un mandat légal clair, des attentes sociales « normalisantes » et des référents déontologiques toujours présents, les décisions de protection que doivent prendre quotidiennement les acteurs les amènent à faire des choix qui seront influencés par nombre de déterminants. La présente recherche, partie prenante d'études doctorales dans un programme de sciences humaines appliquées au Québec, propose une démarche réflexive visant à comprendre et mettre en perspective les différents facteurs inhérents à la prise de décision en matière de protection de l'enfance à l'aide des concepts de réflexivité et de délibération éthique. Les résultats préliminaires permettent de dégager des logiques d'action à partir de données issues de groupes de discussion et d'entretiens individuels réalisés avec différents acteurs, provenant des sphères sociales et judiciaires, autour d'une mise en situation fictive. Ces différentes logiques permettent de questionner la gestion des risques au cœur des décisions de protection.

Nombre d'auteurs ont démontré que la préoccupation en regard du risque est quasi omniprésente aujourd'hui et les transformations de nos sociétés modernes redessinent notre rapport au risque. Parallèlement, les problèmes sociaux se complexifient, appelant à des interventions sociales plus importantes et souvent contraignantes. C'est justement cette dichotomie entre la montée importante de la préoccupation face au risque et la complexité des problématiques sociales rencontrées au cœur même de la protection de l'enfance qui est matière à réflexion. Cette confrontation ouvre une brèche habitée par de nombreux dilemmes cliniques et éthiques se retrouvant au centre même des décisions et des mesures de protection appliquées par les acteurs: que faire et comment le faire? Les acteurs se voient souvent tiraillés entre leur désir d'aider et leur réalité de contrainte, entre leur rôle d'agent de changement et celui d'agent de contrôle. Leur intervention doit tendre à réduire diverses tensions présentes à même les décisions de protection à réaliser, qui s'inscrivent généralement dans un travail de frontière : aide/contrôle, sécurité/liberté, risque/protection, libertés individuelles/droits collectifs, valeurs personnelles/choix sociaux, pour ne nommer que ceux-là. S'effectue alors une « gestion des risques » à travers laquelle seront pris en considération différentes perspectives : à quel moment le risque relatif à une situation est-il acceptable? À quel moment devient-il inacceptable? À partir de quel moment doit-on intervenir?

Afin de comprendre ce processus de construction qui mène à la prise de décision, les concepts de réflexivité et de délibération éthique ont été mis de l'avant dans la présente recherche. Ces deux "lunettes" permettent de mettre en relief cet espace de choix décisionnel qui mène à la gestion des risques. Ils sont également les outils pour mettre en dialogue les différents déterminants pris en compte dans la prise de décision en protection de l'enfance et en dégager des logiques d'action. Une meilleure compréhension de ces articulations des sphères personnelles, professionnelles, organisationnelles et juridiques permet un regard neuf sur la pratique de protection et ces rouages, tout en stimulant une conscientisation du rôle de l'acteur par le biais de la réflexivité. Tout cela dans l'optique d'une prise de décision juste et justifiée.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 13.3

**HOUDAYER Renaud
BONVALOT Françoise**

**CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS -
Direction des solidarités France**

Le dispositif de protection de l'enfance dans le département du doubs

Dans son premier schéma de l'enfance, le Conseil général du Doubs met en exergue une situation de crise dans le traitement des situations d'enfants en danger, qui nécessite d'expérimenter de nouvelles méthodes de gouvernance.

En mai 2001, il se dote d'un outil nouveau dans le domaine de l'enfance : la cellule départementale du signalement pour l'enfance en danger. Description du dispositif

Il repose sur le protocole départemental de prévention et de protection de l'enfance qui pose quatre principes :

la définition commune, partagée, des situations d'enfants en danger,- l'affirmation d'un traitement pluridisciplinaire et pluri-institutionnel dans un cadre cohérent de ces situations,- la réaffirmation de la place des parents et du droit des usagers,- les deux volets du dispositif départemental que sont la cellule du signalement et l'observatoire.

La cellule départementale a donc pour vocation de :

recueillir les informations relatives aux enfants susceptibles d'être en danger,- développer un circuit unique du signalement,- améliorer la coordination des actions judiciaires et administratives, - harmoniser, améliorer les pratiques en matière de prévention et de protection de l'enfance.

On la saisit par téléphone, par courrier ou lors d'un entretien au service. Elle est à disposition tant des usagers que des professionnels.

Lieu unique de recueil et de traitement des informations enfance en danger, la cellule effectue l'évaluation de premier niveau et déclenche si nécessaire l'évaluation des situations par les équipes médico-sociales du Conseil général.

La saisine de l'autorité judiciaire intervient après évaluation ou immédiatement selon l'urgence.

La cellule peut être considérée comme une « plaque tournante », l'interface entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire : l'information circule entre les institutions, la cellule, les autres services du Conseil général, les magistrats.

Evolution du dispositif

Le bilan réalisé après plusieurs années de fonctionnement a permis de repérer :

des points forts, - le renforcement du partenariat, - l'amélioration du repérage des situations, le traitement en temps réel, - des limites, - la sensibilisation des usagers et des professionnels a montré une progression très nette puis une certaine stabilisation- le public jeune se manifeste peu auprès du service, - la dénomination « cellule du signalement » semble être un frein pour les enfants et les familles.

La réflexion a alors abouti à un changement de nom, la « cellule du signalement pour l'enfance en danger » devient « l'Antenne enfance ado ». Une vaste campagne d'information s'est déroulée fin 2005 et la création du site internet « enfanceado.doubs.fr » a permis un accès plus large, en particulier aux mineurs.

Premier bilan

Les conséquences de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, en partie inspirée d'expériences telles que celle du Doubs, ont été rapidement observables : augmentation de 30 % de l'activité de l'Antenne en particulier des Informations Préoccupantes, durant l'année 2008.

Le travail inter institutionnel est dynamisé, l'Antenne enfance ado étant bien repérée comme la porte d'entrée du traitement des situations d'enfants.

L'année 2008 a vu se finaliser les travaux de révision du protocole départemental de prévention et de protection de l'enfance, acté par les élus le 22 septembre 2008, ainsi que l'élaboration d'une charte du partage de l'information qui y est annexée.

70 signataires – contre 17 en 2001 – ont approuvé ce protocole, dont les services de l'Etat, les juridictions, les ordres professionnels, les organismes sociaux et les associations.

Lieu de ressource et de circulation de l'information, l'Antenne enfance ado est reconnue comme un espace de parole, d'écoute, de renseignements, de recueil et de gestion des données, de sensibilisation des différents publics dans le domaine de l'enfance en général et de l'enfance en danger en particulier.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 14.1

**KOLLY OTTIGER Isabelle
TCHOUALA Chantal**

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

Face aux nouveaux modes de gouvernance, quels défis et quelles responsabilités pour les directeurs d'établissements ?

L'instauration des nouvelles politiques de gouvernance implique de nombreuses déstabilisations dans les institutions sociales qui se matérialisent par des restructurations, des fusions, des obligations de mettre en place des systèmes d'assurances qualité et de gestions des risques, etc. Ces multiples changements impliquent des conséquences à plusieurs niveaux et pour tous les acteurs de l'intervention socio-éducative. Pour assurer la gestion des institutions, la plupart des organisations ont été amenées à renforcer les structures hiérarchiques et à créer de nouveaux postes de cadres intermédiaires. Ces évolutions aboutissent à une complexification des fonctions de direction et à des besoins nouveaux de compétences, avec le résultat que les métiers de direction se distinguent désormais plus nettement des fonctions de travailleur social.

Les champs de responsabilité des directions d'établissement dépassent actuellement les aspects logistiques, le maintien de l'ordre et des bonnes relations avec les collaborateurs, usagers et autres partenaires. Ils comprennent aujourd'hui une tâche devenue centrale : la conduite du changement, associée à une gestion durable de la mission institutionnelle.

Les directeurs sont obligés de développer au sein de leur établissement une culture organisationnelle et un aménagement du travail permettant à l'équipe en place d'intégrer les nouveautés. Il va de soi que ces exigences peuvent se transformer en autant d'épreuves, selon le contexte local et les attentes des autorités, selon les compétences du directeur d'établissement et de ses collaborateurs, mais également selon toute une série d'autres facteurs purement conjoncturels, par exemple la situation économique momentanée, l'action de groupes de pression au sein ou à l'extérieur de l'établissement, l'évolution des problématiques socio-éducatives, les exigences accrues des usagers et de la société, le développement des nouvelles technologies.

Ce sont les résultats d'un collectif de recherche* s'intéressant au « travail réel des directions d'institutions scolaires et sociales en Suisse romande » qui nous permettront de réfléchir aux responsabilités des directions d'institution dans ce contexte en mouvance. Quelles sont leurs capacités d'action et d'emprise sur le réel ? Que dire de leurs marges d'autonomie pour développer des orientations stratégiques dans un environnement complexe et changeant ? Quels sont les effets des nouvelles formes d'organisation et de gestion sur leur travail ? Comment se débrouillent-ils pour répondre aux injonctions paradoxales et conserver le sens de leur mission ? Comment surmontent-ils les épreuves qu'ils doivent traverser ? Quels types de leadership sont développés (nouvelles méthodes de coopération et de direction stratégique des systèmes humains) ?

Les récoltes de données effectuées à ce jour auprès d'une soixantaine de directeurs d'institutions sociales et scolaires montrent qu'ils traversent de nombreuses situations complexes, sources de stress et de défi ; elles sont qualifiées par eux-mêmes de lourdes, d'usantes, de difficiles. En répertoriant les différents types d'épreuves qu'ils traversent, il s'agira de prendre en compte l'ensemble des forces agissantes et d'éclairer les compétences et les ressources sollicitées dans l'agir professionnel des directeurs.

*Le collectif CADRE réunit actuellement une dizaine de chercheurs de trois Hautes Ecoles romandes :

Haute école de travail social de Genève (HETS-GE), Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), Université de Genève, Haute école pédagogique Lausanne (HEP-L)

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 14.2

GATHER THURLER Monica

DENECKER Carl

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Suisse**

Les nouvelles politiques de gouvernance et leur impact sur le travail réel des chefs d'établissement scolaire et social en Suisse romande

La transformation de fonctions en métiers et en professions organise depuis une vingtaine d'années la division du travail au sein des institutions scolaires et sociaux, cette dernière s'en trouvant tantôt flexibilisée, tantôt accentuée et rigidifiée. En passant du responsable comme primus inter pares, déchargé d'une partie de ses tâches pour assumer la coordination au sein de son institution, au directeur d'établissement recruté et formé comme tel, la plupart des systèmes ont été ou sont en train d'être amenés à créer un nouveau métier, des statuts, une échelle salariale, des possibilités de carrière. En Suisse romande comme ailleurs, ce processus n'est toutefois pas indépendant d'autres transformations au niveau régional et national, qui résultent des nouveaux principes de gouvernance adoptés par les instances politiques.

Diverses études (Chauvière, 2007, 2009 ; Emery & Gonin, 2006 ; Hopkins, 2008 ; Maroy, 2005 ; Pelletier, 2008 ; Perrenoud, 2001 ; Pont, Nusche & Hopkins, 2008 ; Schratz, 2001 ; Toulemonde, 2007) ont montré que cette nouvelle gouvernance provoque des changements essentiels dans l'environnement des directions d'établissements. Censés dévoluer de plus grandes marges de manœuvre aux établissements scolaires – et par conséquent à leurs conseils de direction – les autorités de tutelle se dotent en même temps d'outils permettant de mieux contrôler leur travail. L'association entre processus de globalisation et autonomisation tend ainsi à faire émerger de nouvelles pratiques du contrôle et du rendre compte qui participent à construire de manière plus serrée des démarches censées être objectivantes et illustratives du travail accompli, qui devient désormais un objet central des démarches d'évaluation.

À tort ou à raison, les politiques de décentralisation, de délégation des initiatives et du contrôle aux directions intermédiaires de l'action publique font souvent référence à l'efficacité, à une gestion mieux en phase avec les besoins locaux et impliquant davantage les acteurs dans le repérage des problèmes et la recherche de solutions. De nombreuses recherches se sont ainsi intéressées à la question de l'autonomie, de l'identité et de l'efficacité des divers types d'établissements, tentant d'identifier les facteurs « structurels » ou « culturels » qui favorisent ou entravent la réussite locale et singulière de l'action pédagogique et sociale. En Suisse romande, il existe peu de recherches analysant le travail réel des directeurs d'établissements, dans un contexte particulier de fédéralisme et de démocratie directe qui pèse pourtant sur leur mission. Le collectif CADRE s'est donc fixé depuis 2008 l'objectif de mieux connaître et comprendre leur activité quotidienne ainsi que les divers facteurs opérant en faveur – ou en défaveur – d'une fonction dont l'importance ne cesse d'être mise en exergue par les autorités de tutelle.

Dans le cadre de notre contribution, nous proposons de partir d'une analyse secondaire d'une partie des données à notre disposition pour répondre à la question suivante : Quels sont les liens entre les nouvelles politiques de gouvernance et le travail réel des chefs d'établissement scolaire et social en Suisse romande ? Nous partons notamment de l'hypothèse que les différences majeures existant entre les conceptions de conduite (autonomie des établissements scolaires, tissus prescriptifs, enveloppes budgétaires, modalités de mise en œuvre des prescriptions émises par les autorités de tutelle) exercent une influence significative sur la manière dont les directeurs d'établissements œuvrant en Suisse Romande a) parviennent à articuler injonctions politiques et besoins locaux et b) construisent leur identité, fondent la légitimité de leur fonction, organisent leur travail, développent des compétences professionnelles.

Mardi 5 juillet 2011 – 14h00-15h30

Atelier : 14.3

MAES Renaud

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES -
Institut des sciences du travail
Belgique**

BEHAEGEL Audrey

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
Unité de Psychologie des organisations
Belgique**

DUTRIEUX Bernard

**UNION DES VILLES ET COMMUNES DE
WALLONIE, asbl. Fédération des CPAS
Belgique**

Mutations paradigmatiques des politiques sociales : quels enjeux pour le management des centres publics d'action sociale (CPAS) ?

En Belgique, les centres publics d'action sociale (CPAS) sont sujets à des bouleversements de plus en plus fréquents et rapides depuis le milieu des années 70. Ces transformations sont bien sûr liées à l'évolution du contexte économique et social : ainsi, les crises économiques récentes, le phénomène de paupérisation, l'accroissement de la mixité culturelle ont abouti dans un élargissement du public des centres, mais aussi de sa diversité.

Néanmoins, au-delà de cette adaptation au contexte, les changements auxquels sont confrontés les CPAS trouvent également leur origine dans la mutation des paradigmes en matière de politiques publiques en général, et de politiques sociales en particulier. Ainsi, si les commissions d'assistance publique, ancêtres des CPAS modernes, étaient un dispositif inspiré de l'idéal de l'État providence dans sa déclinaison conservatrice (Espig-Andersen, 1990), la récente « loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale » est quant à elle clairement inspirée de la notion « d'État social actif », largement influencée par les travaux de Giddens (e.g. Giddens, 1973).

Plusieurs travaux d'analyse et de recherche investiguent les liens entre priorités politiques, contexte socio-économiques et réformes structurelles des CPAS (e.g. Hamzaoui, 2002 ; Lefèvre, 2003 ; Cantelli, 2007). Cependant, la question de l'impact de ces réformes sur l'organisation interne des centres et plus encore, sur la dynamique de travail dans les centres reste peu étudiée... Pourtant, il s'agit là de deux facteurs qui déterminent largement les modes d'accomplissement des missions dont les centres sont chargés.

Notre communication ambitionne de contribuer au développement de ce champ d'études en mettant en exergue les enjeux en termes de management organisationnel mais aussi de bien-être au travail des travailleurs des CPAS belges, posés par les mutations paradigmatiques des politiques sociales. Pour ce faire, nous nous baserons sur deux travaux de recherche menés par l'Unité de Psychologie des Organisations de l'Université libre de Bruxelles en collaboration avec la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et Communes de Wallonie. Le premier est une étude du métier (ou plus exactement, des métiers) de Secrétaire de CPAS (Maes et al., 2010). Cette étude a permis notamment de mettre en évidence, pour une fonction souvent perçue à tort comme monolithique, de grandes disparités en termes d'organisation du travail (charge de travail, étendue des responsabilités) en fonction du contexte local. Le second travail de recherche mobilisé porte sur la question du plaisir au travail telle qu'elle se pose au travailleur social en CPAS (Behaegel, 2010). Parmi les nombreux enseignements de cette recherche, on notera notamment le constat que les assistants sociaux qui travaillent dans ces centres ne semblent pas chercher à remettre en cause la structure du système d'action sociale mais davantage son organisation.

Dans une première partie introductive, nous proposons un très bref historique de l'évolution des missions des CPAS belges et des logiques en termes de politiques sociales qui sous-tendent chaque étape de cette évolution. Dans une seconde partie, nous procédons à l'exposé des objectifs, modes opératoires et méthodologies des deux travaux de recherche susmentionnés. La troisième partie est consacrée à une discussion approfondie des enseignements que l'on peut tirer de ces travaux en termes de perception, par les acteurs de l'action sociale, des évolutions de leur fonction et des dynamiques dans lesquelles ils s'inscrivent. Nous concluons en proposant, à l'issue de cette discussion, des pistes pour la recherche.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 15.1

LAHAYE Didier

**IRTS CHAMPAGNE-ARDENNE
France**

Se professionnaliser dans l'éducation spécialisée en-dehors d'un parcours de formation ad hoc : archéologie de trois parcours constitutifs de compétences.

L'accès à la qualification par la VAE dans les métiers du travail social continue de faire polémique, aucune étude ne permettant d'obtenir une vue analytique sur la diversité des parcours des candidats prétendant à un niveau de compétences sans cursus de formation ad hoc. Le recueil de données est en effet contrarié au niveau de l'inventaire de ces parcours, les prétendants pouvant choisir de se faire « accompagner » dans la démarche ou non. Au problème de recensement des candidats auprès de ces organismes accompagnateurs s'ajoute l'inconnue (en termes de nombre et de profils) de ceux qui ne s'y adressent pas. Dès lors, les tentatives de typologie permettant d'identifier les leviers d'acquisition de compétences - probablement multiples - chez ces candidats ne peuvent se fonder que sur des intuitions ou du matériau empirique recueilli (par des accompagnateurs, des membres de jury, des employeurs...) auprès d'un échantillon nécessairement partiel mais, surtout, non référé à une « population mère » par définition mal connue.

Face à cet écueil méthodologique (espérons-le provisoire car l'obstacle est lié à des moyens de faisabilité plus qu'à une impasse épistémologique), la posture adoptée ici choisit délibérément l'approche qualitative et monographique sur le principe d'une étude de cas. Le but n'étant plus de prétendre à l'intelligibilité d'une diversité de parcours, mais d'identifier un petit nombre de configurations singulières pour, ensuite - et dans la tradition Durkheimienne du savoir cumulatif - considérer comment ces paradigmes (ou idéaltypes) peuvent s'ajouter à d'autres.

Cette approche prend son origine dans le constat réalisé dans une MECS - mais souvent rencontré ailleurs. Tandis que cette structure connaît des difficultés de recrutement de personnels diplômés (principalement des éducateurs spécialisés détenteurs du DEES) auxquelles s'ajoute un problème de turn-over important, un noyau dur de professionnels se distinguent par leur stabilité - à la fois sur le poste et le maintien d'une stabilité - lorsque les événements font que tout explose. Pour s'assurer qu'on était bien dans la mobilisation de compétences, deux points ont été préalablement vérifiés : qu'il ne s'agisse pas d'une simple capacité physique de maintien de l'ordre ou de l'exercice d'une autorité ambivalente sur le principe du « grand frère » ; le souci de l'encadrement de professionnaliser ces acteurs dans le champ de l'éducation spécialisée et non seulement de celui de l'adolescence difficile.

Trois professionnels ont ainsi été retenus pour une analyse biographique. Le dispositif d'enquête repose sur deux contextes de recueil de données.

- Le premier se situe dans le cadre d'un parcours VAE « renforcé » (dispositif de soutien de branche) dans lequel ces acteurs sont invités à expliciter en collectif leurs pratiques et fournir une analyse de ce qui en constitue le bien-fondé, sur le principe de l'auto-confrontation simple (Yves CLOT). La situation d'enquête s'inscrit dans un contexte « ordinaire » (Florence WEBER) puisque le chercheur est ici en position d'accompagnateur (soit une position double que nous avons déjà engagé dans un autre statut et auprès d'une population différente dans le cadre d'un travail de thèse).

Le second s'appuie sur le principe classique d'entretiens complémentaires enregistrés portant davantage sur les éléments autobiographiques privés.

Les premiers éléments recueillis permettent de retenir - provisoirement - trois hypothèses :

- une rupture biographique amenant « par hasard » ces personnes dans le travail social mais, parce qu'elles ne partent pas pour autant de rien, qui les amène à transférer des compétences développées ailleurs.
- La présence d'un « mentor » qui, tout au long du parcours, a accompagné ces professionnels sur le principe d'un tutorat (ce que tous n'ont pas nécessairement accepté de faire).
- Le rôle d'une « organisation apprenante » qui tend à considérer ces salariés comme des professionnels en devenir...

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 15.2

LABASQUE Marie-Veronique

**DEPARTEMENT D'ETUDES ET DE
RECHERCHES CREA/IRFFE
France**

Une vae : pour quoi faire ?

En France, la loi n°2002-72 de modernisation sociale de janvier 2002 a institué la Validation des Acquis de l'Expérience comme un droit accessible à tous. Ouvrant un nouvel accès à la qualification, la VAE a été longtemps perçue dans le champ du travail social (et le reste ?), comme un accès de seconde zone aux certifications accessibles. Cependant, force est de constater la « réussite » de ce dispositif et sa progressive reconnaissance. De plus, deux nouvelles lois, celle n°2004-391 de mai 2004 et celle n°2009-1437 de novembre 2009, sont venues affirmer le concept de formation tout au long de la vie.

Face à ce nouveau cadre législatif, la question de l'accession à la qualification doit être intégralement repensée et étudiée afin d'en comprendre les enjeux et les éventuelles conséquences sur les stratégies déployées par les personnes pour se former et acquérir une qualification.

Intéressés par l'insertion professionnelle des personnes fréquentant le centre de formation qui nous emploie, nous avons décidé de réaliser une enquête similaire auprès des personnes qui avaient également obtenu leur certification mais, cette fois, par la voie de la VAE. Le questionnaire adressé aux diplômés 12 mois après l'obtention de leur certification a été adapté afin de prendre en compte les spécificités de cette voie d'accès à la qualification désirée. Ce questionnaire est composé de quatre parties distinctes : des données signalétiques relatives aux personnes interrogées, des questions portant sur l'emploi occupé, des questions en cas de recherche d'emploi et des questions en cas de poursuite d'études.

Cette communication va donc s'intéresser et interroger les motivations des travailleurs sociaux qui se sont engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience et qui ont obtenu, suite à un accompagnement à la rédaction du livret 2 proposé par notre centre de formation, une validation totale de leur diplôme d'État.

Cette démarche de VAE s'inscrit-elle dans une volonté de reconnaissance de leur parcours professionnel, de leurs compétences ou de leurs qualités intrinsèques ? Se déploie-t-elle dans une « stratégie » de promotion sociale ou de poursuite d'études ?

Nous présenterons ici quelques uns des résultats de cette étude réalisée auprès d'une vingtaine de personnes ayant obtenu leur Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé par la VAE entre 2006 et 2008.

Nous mettrons particulièrement l'accent sur leur motivation à engager cette démarche de VAE mais nous nous attarderons également sur leur éventuelle requalification, que celle-ci ait eue lieu au sein de leur établissement d'origine ou suite à un changement d'emploi.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 15.3

LEBLOND Claude

**ORDRE PROFESSIONNEL DES
TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC
Canada**

Mise à jour des compétences et de la formation universitaire

Proposition de communication présentée par le Président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

M. Claude Leblond

Axe 2 : Référentiel, compétences, méthodes, outils

Le Référentiel de compétences, adopté en juin 2006, a pour but d'assurer l'adéquation des besoins de la pratique et les programmes de formation universitaires de façon à doter les travailleurs sociaux du bagage nécessaire au seuil de l'emploi. On y retrouve dix compétences jugées essentielles à la pratique, définies selon certaines composantes et connaissances nécessaires à leur mise en œuvre. En vigueur depuis plus de quatre ans et à la lumière des impacts de la Loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, le Référentiel de compétences doit être revu afin de s'assurer que son contenu réponde aux besoins changeants de la profession. La Loi 21 précise le champ d'exercice de la profession de travailleur social et cible des activités réservées et partagées dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, qui s'avèrent préjudiciables auprès de clientèles particulièrement vulnérables. Puisque la majorité de ces activités relève de l'évaluation, et que celle-ci est primordiale à l'exercice de la profession, le travailleur social doit être en mesure de transposer cette compétence dans différents contextes de travail, comme vient le préciser cette loi.

Le projet « Compétences du travailleur social » impliquant l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec et le milieu universitaire a été adopté par les participants de la réunion des directeurs d'écoles de service/travail social et de l'Ordre, tenue en mars 2010. Il a été souhaité de mettre en commun les expertises des deux entités concernées afin de mieux définir, dans le contexte actuel et en lien avec la nouvelle réglementation :

- 1) La façon dont s'actualisent les compétences dans la pratique professionnelle.
- 2) Le contenu de la formation universitaire associé à chacune de ces compétences. La démarche se veut exploratoire tout en favorisant une co-élaboration d'une mise à jour des compétences et de la formation universitaire.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 16.1

ROY Philippe

UNIVERSITÉ LAVAL
Canada

Les rôles masculins, la détresse psychologique et la résilience chez les agriculteurs québécois.

Cette présentation est basée sur une recherche doctorale en cours sur l'implication des rôles masculins dans la détresse psychologique et la résilience chez les agriculteurs québécois.

État de la problématique :

Les études épidémiologiques réalisées dans plusieurs pays industrialisés indiquent que les hommes ruraux ont des taux de suicide trois à cinq fois plus élevés que les moyennes nationales (Courtenay, 2006). Les statistiques canadiennes récentes révèlent que les agriculteurs connaissent des taux de suicide une fois et demi plus forts et des taux de détresse psychologique deux fois et demi plus forts que la population générale (Lafleur et Allard, 2006). Par ailleurs, les agriculteurs qui vivent de la détresse psychologique élevée utilisent moins souvent les services de santé mentale que la population générale qui vit le même niveau de détresse. Malgré ce portrait préoccupant, les agriculteurs possèdent aussi des forces et des capacités qui agissent en tant que facteurs de résilience, comme le soutien social et le sentiment d'appartenance (McLaren et Challis, 2009). Sur le plan des réponses sociales, la santé mentale des agriculteurs (et des hommes ruraux en général) demeure un sujet encore peu visible dans la recherche, l'intervention et la formation. Toutefois, il faut souligner les initiatives d'intervention qui sont mises sur pied par le milieu associatif, comme les programmes de prévention de la détresse et du suicide chez les agriculteurs. Celles-ci ciblent particulièrement les hommes puisque ces derniers représentent les deux tiers de la main-d'œuvre agricole et les trois quarts des décès par suicide.

Orientations de recherche et de pratique :

On observe un besoin de mieux lier les connaissances issues de l'intervention psychosociale auprès des hommes (Tremblay et L'heureux, 2009) et le travail social rural (Cheers et Pugh, 2010). Le projet de thèse vise à mieux comprendre comment les rôles masculins sont impliqués dans le rétablissement de la détresse psychologique chez les agriculteurs. Les pistes de compréhension qui découlent de la recension des écrits sont intégrées dans un modèle hypothétique en trois stades : le stade clinique, le stade sociocognitif et le stade comportemental. Le projet de recherche est caractérisé par un équilibre entre l'étude de la problématique (pathogène) et l'étude des capacités (salutogène). Cette position propose une vision plus nuancée des masculinités et se trouve ainsi mieux placée pour comprendre et intervenir positivement auprès des hommes (Macdonald, 2005).

Pertinence pour l'AIFRIS :

Il est bien connu depuis longtemps que les taux de suicide de plusieurs pays tendent à être plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain. Les transformations de l'agriculture (mondialisation, mécanisation, fluctuations de la rentabilité), des milieux ruraux et des clientèles masculines ont lieu partout dans le monde. Malgré tout, les pistes d'action demeurent peu nombreuses et donc les lumières du travail social sont plus que requises. Le travail social rural et l'intervention auprès des clientèles masculines sont deux champs de spécialisation du travail social en émergence qui gagnent à être mieux connus. En ce sens, l'objet de cette recherche est susceptible d'intéresser de nombreux travailleurs sociaux qui participent à un congrès international. Avec cette présentation, l'auteur espère ouvrir la discussion sur l'invisibilité relative des hommes ruraux dans la formation des professions d'aide (travail social, médecine, psychologie) et du besoin de développer les connaissances à ce sujet.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 16.2

DORVIL Henri

**UQAM - Montréal
Canada**

Confrontation des perceptions : troubles psychiques vs troubles physiques, un regard sur les effets de la stigmatisation en milieu de travail

Au niveau de la représentation sociale, il existe des maladies valorisées socialement, entourées d'une certaine aura de prestige et de bravoure comme le trouble cardiaque alors qu'il existe des maladies jugées dévalorisantes comme les problèmes de santé mentale. La stigmatisation des troubles mentaux constitue un des tabous le plus tenace tant en Orient qu'en Occident, plus particulièrement dans le domaine de l'emploi, des médias de masse, du logement.

Notre communication abordera les différences de perception entre troubles psychiques et troubles physiques et s'attardera sur les difficultés rencontrées par des employés de retour dans leur milieu de travail après une absence reliée au stress (anxiété, dépression, épuisement professionnel) et qui affectent la qualité de vie de ces personnes. Nous discuterons également des correctifs sociaux à apporter tant au niveau du milieu de travail qu'au niveau de l'espace public (logement, médias de masse etc.). Cette communication s'appuie sur les résultats préliminaires d'une recherche menée dans les secteurs publics/privés. Cette recherche est financée par le Conseil de Recherche en Sciences Humaines du Canada (CRSH) et s'intitule: «La stigmatisation des personnes aux prises avec des troubles mentaux dans le domaine de l'emploi, des médias de masse et du logement».

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 16.3

CASTELLI DRANSART Dolores Angela

**HES.SO - HAUTE ECOLE
FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

WEIL Barbara

Vous avez dit durable ? Construire ensemble une stratégie nationale de prévention du suicide : analyse d'une expérience participative innovante.

En 2008, 1313 personnes se sont suicidées en Suisse. Cela représente 3,7 fois plus de décès que les accidents de la route et environ 28 fois plus de morts que les décès dûs au SIDA. En dépit de ce fait et contrairement aux deux autres domaines, il n'existe pas de stratégie nationale ni de financement fédéral en matière de prévention du suicide en Suisse. Toutefois, des actions de préventions locales, régionales, voire depuis 3-4 ans des initiatives cantonales de prévention du suicide existent. A l'origine, elles ont été le plus souvent l'initiative de la société civile ou d'associations d'intérêt (survivants de suicide, professionnels concernés, etc.). Ces différentes initiatives n'ont pas, à elles seules, le pouvoir d'infléchir la politique nationale (ou son absence) dans le domaine. C'est pourquoi, « Ipsilon » Initiative pour la prévention du suicide en Suisse, association faîtière nationale créée en 2003 a souhaité organiser un congrès le 18 et 19 mars 2010, dans le but de réunir une multiplicité d'acteurs et d'étayer la légitimité sociale et politique de la problématique du suicide.

Analyse d'une expérience

Voulu comme une occasion pour promouvoir l'échange, la concertation et le renforcement des savoirs et des expériences, le congrès a réuni environ 200 personnes issues d'horizons très différents ; des politiciens, différents professionnels comme psychiatres, travailleurs sociaux, enseignants, ambulanciers, etc., ainsi que les bénévoles des associations d'entraide ou les personnes concernées par le suicide dans leur entourage proche. Pendant un jour et demi les participants ont assisté à 4 conférences plénières (allemand/français) et participé à l'un ou l'autre des 21 ateliers proposés (soit en allemand, soit en français). La dernière demi-journée a été consacrée à un « Café du monde », qui est à la fois une approche et une méthode interactive pour échanger et collectiviser les savoirs et créer une dynamique susceptible d'engendrer une action collective. Le Café du monde sollicite fortement les participants, appelés à s'exprimer individuellement et collectivement sur une thématique spécifique, en l'occurrence « Comment faisons-nous face au suicide en Suisse », déclinée en plusieurs questions qui sont discutées en groupe (par tables) et par phases successives : l'exploration-constat ; les besoins recensés ; la vision prospective ; la priorisation des différents éléments et l'établissement de priorités pour la prévention au niveau régional et fédéral ; les attentes vis-à-vis d'Ipsilon ; le message central à transmettre aux instances politiques.

Dans la communication proposée, la démarche dans son ensemble sera présentée à deux voix (chercheure et membre du comité Ipsilon d'une part et secrétaire générale de l'association Ipsilon d'autre part), de sa conceptualisation à sa mise en œuvre. Une analyse critique portant aussi bien sur les aspects conceptuels-méthodologiques (élaboration du cadre et présentation des résultats) que politiques (constitution d'un acteur collectif en vue de promouvoir une prévention du suicide intégrée et nationale) sera proposée. En effet, à la suite du Café du monde, et sur mandat des participants, une lettre a été adressée au ministre en charge de la santé et du social au niveau national et une rencontre a eu lieu avec lui. La démarche du Café du monde peut donc être considérée comme un acte fondateur d'une mobilisation collective qui vise à créer les conditions nécessaires pour une stratégie nationale de prévention durable et intégrée du suicide c'est-à-dire tenant compte des différents acteurs aux différents niveaux décisionnels, des différentes dimensions (santé publique/accompagnement psycho-social), ainsi que d'éléments fondamentaux sociétaux (perception du suicide dans la population) et socio-économiques de la problématique (coûts indirects et indirects des comportements suicidaires). Les enjeux et les perspectives d'avenir d'une telle démarche seront abordés.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 17.1

ARSENAULT Stéphanie

**UNIVERSITE LAVAL
Canada**

La prise en compte, par les intervenants sociaux, des particularités intracommunautaires d'immigrants et réfugiés issus de pays en conflit.

L'idée selon laquelle les personnes issues d'un même pays sont les plus à même de faciliter l'intégration des immigrants à leur nouvelle société, du moins pendant la période suivant leur arrivée, est largement répandue. Le gouvernement québécois actuel tend d'ailleurs à adopter la position selon laquelle « seule une communauté culturelle déjà présente au Québec serait en mesure d'aider un nouvel arrivant de la même origine à s'intégrer dans son nouvel environnement » (Marhraoui, 2005 :13). Cette lecture de la réalité selon laquelle les personnes d'un même pays seraient les mieux placées et les plus compétentes pour accompagner leurs compatriotes immigrants dans leur intégration peut par ailleurs être remise en question.

Dans les faits, une fois en exil, la construction ou reconstruction du sens de la communauté ne semble pas toujours évidente pour les ressortissants d'un pays en conflit (Eastmond, 1998). Dans certains cas, la poursuite des tensions, une fois en exil, entre différents clans, ethnies ou groupes sociaux d'un même pays connaissant un conflit interne compromet leurs habiletés à répondre adéquatement aux besoins de leurs propres compatriotes (Hopkins, 2006) ou encore compromet la possibilité de créer et d'assumer eux-mêmes des initiatives ou des projets d'intervention destinés spécifiquement à leur population (Arsenault, 2006; Charland, 2006; Jacob, Bertot, Frigault et Lévy, 1995). Il apparaît donc clairement qu'un certain nombre de facteurs peuvent freiner ou limiter les possibilités réelles que les gens issus d'un même pays ou d'une même région du monde correspondent effectivement à ce que le gouvernement québécois entend par « communauté culturelle », ou se constituent en un groupe à même de pallier efficacement les besoins de l'ensemble des personnes identifiées, à tort ou à raison, à ce groupe.

Une recherche qualitative est en cours à Québec depuis 2009 afin d'approfondir les particularités des dynamiques intracommunautaires pouvant émerger au sein de populations immigrantes et réfugiées issues de pays en conflit et de saisir les implications que de telles dynamiques peuvent avoir sur la pratique du travail social et sur l'intervention sociale et générale auprès de ces populations. Trente-six immigrants et réfugiés originaires de trois pays de même que douze intervenants ont été rencontrés en entrevues individuelles. D'une analyse préliminaire des données recueillies ressort un certain nombre d'observations qui permettent d'ores et déjà une meilleure compréhension des relations en exil entre compatriotes issus de pays en conflit. Cette communication cherchera à mettre en lumière les différents types de dynamiques relationnelles observées chez la population étudiée, à exposer les principaux défis que pose le travail avec les ressortissants de pays en conflit dans une ville de taille moyenne comme Québec où près de 30% des immigrants qui s'y établissent sont des réfugiés (Citoyenneté et immigration Canada, 2009) et à présenter un certain nombre de stratégies utilisées par les immigrants et par les intervenants pour composer avec les différentes réalités en lien avec notre sujet et vécues par ceux-ci.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 17.2

ECKMANN Monique

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Lien social, conflits inter-ethniques et rôle du dialogue sur l'histoire et entre mémoires historiques

Dans nombre de conflits ou hostilités inter-ethniques ou inter-communautaires, ou qui se jouent entre groupes religieux ou nationaux, les relations difficiles d'un passé traumatique pèsent fortement sur le lien social actuel. Des deuils qui n'ont pas pu être réalisés et des drames et injustices pour lesquels la reconnaissance nécessaire n'a pas été obtenue, créent des ressentiments qui alimentent des conflits actuels et prolongent le passé dans le présent. Aussi, la lutte pour la reconnaissance est, selon Axel Honneth, le moteur même des conflits sociaux, au même titre voire encore davantage que la lutte pour des biens matériels. Dans ce domaine, la mémoire joue un rôle crucial pour la formation des identités sociales, et la transmission du passé fait partie de la construction du futur. Ceci est particulièrement important en ce qui concerne la mémoire culturelle (Assmann), tels les lieux de mémoire ou les journées de commémoration. Tel est le cas en Europe centrale où les ombres du régime soviétique se disputent celles du régime nazi, ou encore en Israël-Palestine où la mémoire des uns fait concurrence à la mémoire des autres.

Disposer d'une place et d'une visibilité dans l'espace public pour «la mémoire des siens » assassinés, expulsés ou persécutés constitue une des dimensions majeures de la citoyenneté, la dimension symbolique, à se voir reconnaître une place dans l'espace public pour la mémoire et l'histoire de son groupe. Or souvent, ce n'est qu'une partie de la population qui peut se reconnaître dans les lieux de mémoire ou les journées de commémoration.

Dans la communication projetée, nous partirons de situations de blocage ou de concurrence, pour voir comment peut se mener un dialogue de mémoires, en Europe autour des crimes des totalitarismes du XXe siècle, et au travers de l'analyse d'une expérience menée en Israël-Palestine. En effet, un programme de rencontre entre Juifs Israéliens et Palestiniens d'Israël, ainsi qu'une recherche qualitative qui l'avait accompagnée formeront la base de nos réflexions pour esquisser des indications d'une socio-pédagogie de la mémoire, favorisant la rencontre et le dialogue intergroupes sur le présent comme sur le passé.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 17.3

NGUETTIA Kouakou Kra Martin

**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
SOCIALE
Côte d'Ivoire**

Protection des enfants en situation d'urgence du fait de la guerre : des expériences de terrain aux innovations en matière de formation et d'intervention sociale.

Dans le contexte de la guerre survenue en Côte d'Ivoire en septembre 2002, l'on a assisté à une grave détérioration de la situation sécuritaire, politique, économique, sociale et humanitaire. Cette situation a créée des phénomènes sociaux complexes avec un nombre important de déplacés internes ; des difficultés d'accès au logement et aux services sociaux de base ; l'aggravation de l'insécurité alimentaire ; la violation massive des Droits Humains et des besoins d'ordre psychosocial auxquels il fallait apporter des réponses en urgence.

Pour faire face à cette situation, les autorités ont déclenché le plan d'Organisation des Secours (ORSEC) national et lancé un appel à la solidarité nationale et internationale. L'appel à la solidarité nationale et internationale a permis l'engagement de plusieurs organisations non gouvernementales, d'acteurs non étatiques et des unités de volontaires nationaux et internationaux dans la prise en charge des victimes de guerre.

Save the Children Suède, pour répondre aux besoins de protection des enfants affectés par le conflit armé, a développé un « Programme d'Urgence » qui donnera naissance au « Programme Protection enfants » lorsque les combats ont cessé.

Les expériences vécues dans le cadre de ces programmes et bien d'autres encore, ont permis de prendre conscience qu'il est nécessaire, pour faire face aux nouveaux problèmes sociaux nés du fait de la guerre, de procéder à une adaptation des formations des travailleurs sociaux, de produire des ressources humaines de qualité pour l'État par la formation initiale et la formation continue, d'offrir des modules de recyclage de courtes durées et de renforcer les coordinations entre les dispositifs mis en place par les collectivités locales, l'État, les organismes internationaux, les ONG et associations à caractère social.

Cette prise de conscience a favorisé l'émergence de modes d'interventions basés sur des actions en réseaux et la coopération entre les intervenants. La création du Groupe Thématique Enfants Sans Soutien d'Adultes (GTESSA) en est un exemple. Elle a également permis l'introduction de la discipline "Droits et Protection de l'Enfant" dans le curriculum de formation des travailleurs sociaux à l'INFS. En prévision de la période électorale qui présente des risques de conflit, plusieurs organismes ont élaboré des plans de contingence parmi lesquels "le Plan opérationnel de préparation à l'urgence spécifique aux séparations familiales" du GTESSA qui est un dispositif opérationnel d'intervention sociale et une innovation en matière d'actions préventives qui n'existaient pas auparavant.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 18.1

ATCHOUTA Ayélodjou Roger

Bénin

Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin : Essai à la compréhension des obstacles et des stratégies à mettre en œuvre pour un développement socio-économique prospère.

Cette communication utilise les données provenant d'une enquête nationale intitulée "Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin " réalisée en 2008. Cette étude a été conduite suivant une méthodologie combinant la recherche et l'analyse documentaires, une enquête qualitative auprès des acteurs du foncier local, départemental et national et enfin une enquête quantitative auprès des autorités coutumières, des chefs de collectivités et des responsables des Associations. Au total, ont été rencontrés, dans le cadre de l'étude, avec pour chaque catégorie d'acteurs 243 acteurs aux niveaux national, départemental et local.

Au Bénin, près de 61,3 % des femmes vivent dans des zones rurales où elles fournissent 60 à 80% de la main d'œuvre agricole (Source INSAE). 80% des pauvres se trouvent dans les zones rurales et périurbaines. Ce qui fait dire qu'au Bénin, la pauvreté a un visage féminin. Cette situation de précarité de la femme se justifie par le dualisme juridique (droit moderne rivalise avec le droit coutumier). L'Article 22 de la Constitution dispose : "[Tout] individu a droit à la propriété. La Constitution du Bénin, le Code civil, le code des personnes et de la famille, de même que tous les autres textes du droit positif béninois, ne font aucune distinction explicite entre les hommes et les femmes. Les divers obstacles identifiés et qui entravent l'accès des femmes à la terre sont :

- les pesanteurs sociologiques, anthropologiques et historiques ;
- l'analphabétisme ;
- la pauvreté des femmes ;
- le manque d'une réelle volonté politique à faire de la femme un réel acteur de développement.

L'objectif de l'étude est de voir après avoir diagnostiqué l'ensemble des causes qui empêchent l'accès des femmes à la terre, les stratégies devant permettre de le favoriser ou de l'améliorer. L'opérationnalisation des orientations stratégiques au niveau du cadre juridique, sur le plan politique, social et la prise en compte du concept genre va se faire à travers des objectifs qui seront déclinés en résultats et activités/actions.

L'objectif stratégique premier est de procéder à des réformes législatives et réglementaires. Le second objectif stratégique est l'information, l'éducation et la communication sur les textes de lois en faveur des femmes. Le résultat attendu est l'information, l'éducation et la communication de toutes les couches sur les droits des femmes en vue de briser les pesanteurs sociologiques, anthropologiques et historiques.

Le troisième objectif stratégique est la mise en place d'une bonne politique foncière. Le résultat attendu est l'engagement des autorités gouvernementales à prendre un engagement politique sans faille en intégrant l'accès des femmes à la terre dans une approche globale de développement.

Le quatrième objectif stratégique est le financement du crédit. Le résultat attendu est la mise en place d'un crédit foncier et d'épargne foncière à des taux d'intérêt réduits destinés à favoriser l'accès des femmes à la propriété foncière.

Enfin d'autres objectifs stratégiques qui consistent en la prise de mesures sociales et d'incitation et de l'application du concept genre pour accroître l'accès des femmes à la terre en vue :

- d'amener les autorités locales communales et départementales à faciliter les transactions/mutations foncières au profit des femmes ;
- de favoriser la constitution et la redynamisation de groupement de femmes, à qui de terres seront concédées en vue de leur exploitation ;

Dans un tel processus, quelle sera la contribution du communicateur ? L'exposé au cours du congrès nous édifiera.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 18.2

GAROFALO Sabrina

**UNIVERSITÀ DE LA CALABRE,
dipartimento di sociologia e scienza
politica
Italia**

Immigration des femmes en France et en Italie

L'étude des femmes dans les migrations a mis en discussion catégories et idées qui ont été insuffisants pour la compréhension du phénomène. La base théorique de cette recherche est considérer les femmes dans leur parcours et non seulement comme immigrée ou émigrée. L'immigration des femmes dans les dernières années a changé la structure mondiale des flux migratoires en déterminant conséquences qu'ils pourraient définir "inattendues" des institutions et du pouvoir public, comme par exemple les dynamiques liées à l'accès au travail, (Barazzetti 2007, Balbo 2008), et aux services, l'intégration des femmes seules (Schmoll 2009) et les liens entre traditions et modernité. La question générale qui a guidé la recherche est construite sur les nouveaux temps et les nouvelles places dans lequel les femmes entreprennent parcours et stratégies innovantes et modèle d'intégration. Objectif de cette proposition ce de contribuer au déconstruire l'image stéréotypée des femmes migrantes, en les reconnaissant surtout, comme femmes (Sayad 2002), à partir d'une approche intersectionnel qui met en relation la construction sociale des différences de genre, ethnicité et classe. La recherche a été menée en Italie et en France: ont été choisies deux régions frontalières ; la Sicile, sud de l'Europe et le Nord Pas de Calais, nord de l'Europe. En particulier on a pris en considération trois «places sociales»: le travail, les communautés et les associations, en considérant comme les femmes migrantes puissent mettre en pratique de manière individuelle ou collective, le passage entre les sphères privées et publiques. Dans le cas du travail, en particulier, à travers l'analyse du travail de soin, c'est possible mettre en relation le rangement national des politiques sociales avec les parcours des femmes. Les communautés deviennent l'endroit dans lequel, la création de capital social détermine le franchissement des difficultés dans le rapport avec les institutions, et l'élaboration collective du projet migratoire. Les différentes situations normatives entre les deux pays sont encore plus considérables dans le cas des associations, tandis qu'elles représentent l'endroit d'un type d'intervention qu'il influe dans les parcours des femmes. Par la recherche émerge que, les associations représentent la place sociale dans lequel les femmes migrantes vivent le rapport entre présent, passé et future, et elles permettent de faire front aux difficultés lié au procès migratoire. Les associations représentent le pont entre la sphère privée et publique à travers les dynamiques d'autonomisation de la femme migrante (Mezzouj 2008), et ce sont l'endroit de la création de capital social lié aux procès de reconnaissance individuelle et politique. Les associations sont l'instrument de participation politique, mais, qu'est-ce que nous entendons pour participation? C'est nécessaire, maintenant, repenser la participation comme un procès dans lequel, les différents acteurs sociaux arrêtent de travailler pour les migrants et ils décident de travailler avec les migrants. Un changement considérable de perspective surtout si on pense au cas italien. Un des résultats les plus importants de la recherche il se réfère à la Méditerranée, et en particulier aux parcours des femmes migrantes à l'intérieur de cette zone, à partir de l'idée de la Méditerranée comme un «espace migratoire». C'est donc possible, repenser modalité d'intervention qu'ils puissent reconnaître la femme comme actrice du propre changement et de ce des communautés dans les pays de départ et en ceux d'origine. En appliquant l'idée de double présence est possible d'élaborer modalité d'intervention qu'ils puissent impliquer les femmes en modalités intégrées avec les politiques locales; encore, penser le méditerranéen comme espace migratoire permet d'atténuer les différences entre les traditions dans les pays d'origine et en ceux d'arrivée, en créant places troisièmes de connaissance réciproque et reconnaissance.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 19.1

TARDIF Julien

**AUTO ENTREPRENEUR
France**

La qualification des publics du travail social, au regard du dispositif de signalement de l'enfance en danger

Nous nous intéresserons au dispositif juridique du « signalement » en action sociale, à partir de la question de la maltraitance. Pour lutter contre ce problème social, une nouvelle norme s'est imposée, la bienveillance : les approches dispositionnelles et structuralistes la perçoivent comme un « ethos de classe moyenne » qui « s'universalise » en oubliant ses « conditions de possibilité » politiques et sociales de réalisation et d'extension au delà du « champ » où elle a pris forme (Bourdieu, 1994). Un effet de domination sur les classes populaires serait alors dénoncé selon la formule de Howard Becker comme une « entreprise morale » (Becker, 1963) qui « criminalise les pauvres » ou tout au moins qui réduit leur marge d'autonomie dans la production-valorisation en matière de savoir-faire éducatifs (Donzelot, 1977). Jacques Donzelot lui-même est revenu sur cette posture, en soulignant sa trop forte tendance à interpréter le travail institutionnel de prise en charge des bénéficiaires de l'action sociale, comme une « police et normalisation des comportements » (Donzelot, 2003).

Nous défendrons à l'appui de l'approche pragmatique des politiques publiques (Cantelli, Génard, 2007, Cantelli, Roca I Escoda, Pataroni, Stavo Debauge, 2009 ; Tardif, Felix, 2010) une lecture de l'action sociale qui analyse les aspects moraux des processus de qualification et qui traite directement les questions de la vulnérabilité et de la souffrance (Chauvière 2002, Ravon, 2006, Renault, 2008, Le Blanc, 2006, 2009, Cultiaux, Perilleux, 2009, Laval, 2009, Fassin, 2010) comme ayant non seulement redéfinies la question sociale et sanitaire contemporaine dans les années 2000, mais également interrogé à nouveaux frais les « savoirs ordinaires » des praticiens (Laugier, Gautier, 2006 ; Felix, Tardif, *ibid.*) et pas seulement la place des bénéficiaires de l'action éducative et de soin dans le dispositif social et médico-social (Chauvière, 2010).

Nous illustrerons cette perspective par une ethnographie prolongée et parfois participante en « analyse de pratique » où il s'agit explicitement pour les acteurs en présence (éducateurs, chefs de services, psychologue du service, sociologue du service) de statuer sur l'opportunité, l'urgence, d'activer une procédure de signalement pour enfant « en danger ». Nous les suivrons dans leurs jugements et argumentations et dans les dilemmes moraux rencontrés dans l'épreuve de la qualification des publics et de leur suivi.

Nous défendrons que ce travail de qualification de la maltraitance ne peut se réduire à une « taxinomie » des manques et déficiences, réduisant l'approche sociologique des processus de catégorisation à ses seuls aspects « prescriptifs » (Quéré 1995) ou à un simple emprunt à sa définition originelle en psychologie cognitive sans prise en compte de ce que produit le « social » sur le cerveau humain (Ogien, 2010). Une orientation que l'on pourrait qualifier de « praxéologique » (Fradin, Quéré, Widmer, 1994 ; Quéré *ibid.*), passe davantage par une visée pragmatique entendue comme une sociologie morale et cognitive (Conein, 2005), attentive à la réévaluation du poids des affects et du rôle des objets dans la coordination de l'action. Nous proposerons donc une sociologie des « régimes d'action », dont l'orientation morale est fortement assumée et revendiquée. Une sociologie qui fait de la bienveillance une forme de visée du « bien commun » en compromis entre une éthique de la justice et une éthique du care (Paperman, 2000, 2006) ; et faisant des acteurs professionnels de l'action sociale, des personnes douées de « compétences morales » (Lemieux, 2009). Nous nous placerons pour ce faire dans le dialogue actuel entre la sociologie des régimes d'engagement forgée par Laurent Thevenot (2006), Marc Breviglieri Luca Pataroni et Joan Stavo Debauge (2003) et l'orientation récemment introduite en France, des travaux américains sur « l'Éthique du care ».

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 19.2

GRANJA Berta

**INSTITUTO SUPERIOR DE SERVIÇO
SOCIAL DO PORTO
Portugal**

PEREIRA Fernando

**INSTITUTO POLITÉCNICO DE BRAGANÇA
Portugal**

CARIA Telmo H.

**UNIVERSITÉ DE TRÁS-OS-MONTES E
ALTO DOURO Departement d' Economie,
Sociologie e Gestion
Portugal**

Autonomies et pouvoir des assistants de service social dans des organisations du tiers secteur dans le nord du Portugal

Cette communication présente une ligne de recherche qui développe des études empiriques sur le travail et le savoir professionnel, privilégient des méthodologies compréhensives et ethnographiques centrées dans l'analyse des pratiques, des identités et la réflexivité dans des contextes du travail.

La tradition de la recherche en Sociologie des Groupes Professionnels a posé l'hypothèse du professionnalisme et pouvoir professionnel dans les cultures des quotidiens de travail contenir une logique sociale distincte de la logique bureaucratique ou de la logique marchande d'organisation et d'offre des services professionnels. L'analyse des effets des nouvelles politiques publiques et des formes postfordistes d'organisation du travail ont essayé problématiser cette hypothèse, identifiant l'existence d'une progressive interpénétration entre l'idéologie du professionnalisme et les cultures organisationnelles.

Les résultats de nos études sur le travail et le savoir professionnel permettent de proposer la suivante hypothèse sociologique: l'articulation entre l'épistémologie positiviste qui organise le discours en compétences pratiques et pouvoirs techniques augmentés et l'épistémologie qui organise les pratiques en pouvoirs culturels et compétences discursives, produit un savoir professionnel qui mobilise le développement d'une connaissance et une réflexivité spécifique qui assurent l'autonomie (ou le conflit implicite) du travail professionnel face à des structures, institutions ou autres groupes professionnels.

La perspective que nous avons suivie sur l'analyse du professionnalisme fait ressortir la relation qui existe entre l'utilisation de la connaissance abstraite et l'éducation formelle supérieure, sans oublier que l'activité professionnelle des travailleurs sociaux contient une intervention directe et située dans des espaces et temps bien délimités et intègre des relations interpersonnelles continues et durables qui supportent la base fiable avec les autres acteurs.

Dans cet encadrement théorique et empirique, se développe dans le nord du Portugal (entre Février de 2010 et de Juillet 2012) un projet de recherche (le projet SARTPRO) qu'il a le but d'analyser cette hypothèse dans une perspective socio-organisationnel et ethnographique circonscrite aux organisations du tiers secteur, aux diplômés en Sciences Humaines et Sociales (CHS) et aux processus de construction intersubjective de l'autonomie du travail professionnel.

Nous prétendons avec cette communication présenter les données préliminaires de ce projet et produire une analyse sur l'autonomie technique, culturelle et symbolique des assistants sociaux, dans de différents types d'organisations du troisième secteur, en comparaison avec autres occupations/professions basées sur CHS (sociologues, psychologues, éducateurs, économistes, etc.).

Il nous intéresse observer et identifier:

- Les activités et les tâches qui sont reconnues par les professionnels et les frontières et configurations de son travail.
- Les activités qui dans la conception, l'organisation et exécution du travail professionnel exploitent ou limitent leur autonomie technique culturelle et politique dans le quotidien des organisations ;

Il nous intéresse encore stimuler la réflexivité produite dans les interactions en contexte de travail professionnel pour identifier les savoirs qui rendent évidentes les compétences discursives pour expliciter les savoirs pratiques, les expériences du exercice professionnel et comprendre les compétences pratiques dans les procédures quotidiennes, dans la catégorisation et typification des problèmes ainsi que dans la normalisation des actions.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 19.3

RODARI Sophie

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

BACHMANN Laurence

Le rapport des travailleur-euse-s sociaux/ales aux usages de l'argent des bénéficiaires en grandes difficultés financières

L'accès aux prestations sociales financières et non financières dépend en Suisse d'un cadre législatif, ainsi que de règlements cantonaux et communaux qui précisent les conditions d'octroi de ces prestations. Celles-ci sont en principe délivrées par des professionnel-le-s de l'action sociale. Les questions d'argent liées aux prestations sociales tiennent donc une place déterminante dans l'activité des assistants sociaux et des assistantes sociales (AS). Elles prennent aujourd'hui une nouvelle ampleur en raison du surendettement croissant des ménages en Suisse. C'est en tant que spécialistes de la relation d'aide, que ces professionnel-le-s interviennent auprès de ces populations, en les accompagnant dans leur parcours de désendettement, parfois en proposant aux juges des mesures tutélaires destinées à leur protection tout en assurant l'ordre public. L'argent tient ici une place centrale comme problématique sociale dans la trajectoire de vie du bénéficiaire d'une part et comme clé de lecture du/ de la professionnel-le dans la mise en œuvre d'une intervention sociale appropriée. La question du surendettement ne peut être isolée du contexte socioéconomique qui prévaut et de son corollaire, le chômage. L'endettement passif touche principalement les personnes et les familles dont les revenus sont restreints. Les réponses sociales données aux personnes surendettées ne sont pas non plus indépendantes du contexte actuel dans lequel se déploie l'action sociale. Celui-ci se caractérise par une réduction linéaire et ciblée des prestations sociales publiques et par l'octroi de prestations conditionné à une activation des bénéficiaires. En effet, les nouvelles formes de prise en charge personnalisées engendrent un contrôle accru des actes posés par les bénéficiaires en vue de leur retour à l'autonomie, l'examen de leur budget et leurs compétences de gestion de leurs ressources en font partie. Ces contraintes s'insèrent toutefois dans une relation avec le bénéficiaire qui se construit autour d'entretiens réguliers. Les AS disposent donc d'une marge de manœuvre. La présente recherche vise à mieux comprendre comment les AS apprécient les préoccupations financières des personnes qui sollicitent leur aide. Plus précisément, nous nous demandons comment le rapport des AS aux usages de l'argent des bénéficiaires en grande difficulté financière influencent leur examen des situations de détresse qui leur sont soumises ? Dans un cadre de travail de plus en plus réglementé peuvent-ils/elles encore user d'une marge de manœuvre pour répondre aux préoccupations financières des usager-ère-s, si oui laquelle, comment la légitime-t-ils/elles auprès de leur hiérarchie ? Notre investigation porte sur la prise en considération des questions d'argent lors des entretiens professionnels avec les usager-ère-s et leur entourage. En effet, l'entretien d'aide demeure l'outil privilégié d'intervention des assistant-e-s sociaux/ ales. Dans le cadre de cette communication, nous aborderons la problématique du rapport aux usages de l'argent et des modalités d'accompagnement à promouvoir à partir de divers éléments d'informations récoltés dans la phase préparatoire de cette recherche.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 20.1

FOURDRIGNIER Marc

**LERP - UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE
France**

Participation des personnes en situation de pauvreté et politiques publiques

Dans les nouvelles formes de gouvernance on voit se multiplier, et ce à tous les échelons qu'ils soient européens, nationaux ou locaux, des dispositifs qui mettent en avant la participation des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, la mise en œuvre voire l'évaluation des politiques publiques qui les concernent. On peut prendre pour exemple la méthode ouverte de coordination (MOC) initiée par la commission européenne dans le cadre des politiques d'inclusion ou le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies en France ou bien encore la participation des personnes dans les instances de la politique de l'emploi ou de la politique d'insertion et la mise en place de forums locaux. Ces initiatives viennent compléter toutes les dispositions visant à favoriser les droits des usagers. Elles méritent largement d'être discutées, analysées et évaluées pour voir dans quelle mesure il ne pourrait s'agir que d'une nouvelle variante de la participation « alibi » ou pour voir en quoi il s'agirait de "nouvelles pratiques participatives" et qu'alors nous assisterions à la création de "nouveaux espaces démocratiques".

Pour contribuer à cette analyse, nous prenons appui sur le projet mené en 2009 et 2010, « Pour une Europe sociale, apprenons la MOC », conçu et piloté par la Fondation de l'Armée du Salut en France. Il prend son origine dans un appel à projet de la Commission européenne intitulé : « Promotion du débat sur l'inclusion sociale en soutien au renforcement de la méthode ouverte de coordination dans le cadre de la protection sociale et de l'inclusion sociale » (programme PROGRESS). Six régions se sont mobilisées et ont organisé différents temps de rencontres autour des thèmes du Plan National d'Action pour l'Inclusion (PNAI) : logement/hébergement; accès à l'emploi, insertion. Le principe transversal retenu pour ces groupes de travail a été de favoriser la participation tant des personnes accueillies (dans des centres d'hébergement) ou en situation de pauvreté que des intervenants sociaux. Cette participation, centrée sur les thèmes cités, a permis de partager des constats entre les personnes précédemment citées et de coproduire des propositions qui visent à influencer sur les politiques publiques et leur mise en œuvre. L'un des volets de ce projet a consisté à définir une méthode pour évaluer les effets/impacts des dispositifs participatifs sur les domaines concernés de l'action publique. Plus précisément, il s'est agi d'élaborer des indicateurs partagés d'évaluation de la participation des personnes et de ses résultats tant pour les personnes que pour les institutions et d'envisager les impacts sur les politiques publiques. Ces indicateurs ont alors été expérimentés pour évaluer la participation dans le cadre ce programme. Au final ils ont vocation à définir des pratiques souhaitables dans ce genre d'initiatives.

La communication se structurera en trois points :

- La présentation et l'analyse des dispositifs institutionnels de participation des personnes en situation de pauvreté portera prioritairement sur la MOC qui se décline ici à quatre niveaux de l'action publique (européen, national, régional et départemental) dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. D'autres dispositifs seront évoqués pour compléter l'analyse.
- la démarche menée pour l'élaboration des indicateurs de participation en associant tant les personnes accueillies dans les structures d'hébergement que les intervenants sociaux et les résultats de cette démarche par la production de ces indicateurs retenus permettant d'évaluer tant le dispositif de participation que d'identifier des pratiques souhaitables en matière de participation.
- L'identification et l'analyse des impacts aux différents niveaux institutionnels évoqués permettra de voir dans quelle mesure ces initiatives sont susceptibles ou non de renouveler la question de la participation comme moyen de dépassement des seuls droits des usagers.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 20.2

DELLA CROCE Claudia

TIRONI Yuri

**HES-SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE LA SANTÉ EESP VAUD
Suisse**

La parole aux citoyennes et aux citoyens

Nous effectuons actuellement une recherche-action communautaire dans la ville de Delémont, située dans le canton du Jura en Suisse romande, de décembre 2009 à janvier 2012. Cette recherche-action fait suite à une enquête menée sur l'évaluation de l'image de Delémont, qui a mis en évidence que pour répondre aux aspirations de la population et mettre en place des actions pertinentes, des processus participatifs devraient être mis en œuvre. En parallèle, les autorités politiques sont confrontées à une insatisfaction des citoyens face à un certain nombre d'actions « d'incivilités ». C'est face à ce double constat que les instances politiques, percevant que le système démocratique représentatif ne trouve pas toujours les solutions souhaitées par les citoyens, a décidé de mettre en place une démarche participative, sous la forme d'une recherche-action communautaire, ayant pour objectifs de faire émerger ce que les habitants et les usagers d'un quartier de la ville souhaitent pour améliorer la qualité de vie dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne. Pour atteindre ces objectifs, nous avons mis en place un cadre d'action permettant l'expression citoyenne et facilitant la démocratie participative et l'expression citoyenne. L'enjeu principal consiste à donner la parole à tous les habitants, y compris et surtout à celles et ceux qui n'ont pas l'habitude de la prendre, pour des raisons individuelles, structurelles, sociales ou culturelles. Il s'agit également de prendre en compte les groupes et les communautés constituées pour constituer un panel représentatif de la population concernée.

Un des enjeux important pour nous chercheurs, consiste à la fois à prendre en compte le cadre politique existant tout en proposant des pistes d'action en accord avec les désirs des citoyens. Ces pistes d'action devront également s'insérer dans un souci collectif de développement durable urbain et d'amélioration de la qualité du « vivre-ensemble » dans ce milieu. Dans cette communication, nous présenterons le cadre théorique utilisé, soit la recherche-action communautaire, moyen d'encourager et d'accompagner les citoyens à identifier, analyser et évaluer les contraintes et potentiels de leur développement. Il s'agit d'un processus permettant de stimuler la conscience des différents aspects de la vie et de l'environnement dans lesquels les habitants évoluent. Ce qui constitue à notre sens un réel processus de citoyenneté est la reconnaissance de leur capacité à décider et à construire leur avenir de manière active. La recherche-action peut permettre de la « création sociale », dans le sens d'une mise en partenariat de tous les acteurs pour tenter d'instituer ensemble un destin mieux partagé. Dans ce sens, une telle démarche renseigne l'ordre politique. Gérer la Cité réclame aujourd'hui des procédures de concertation particulièrement fines entre les citoyens et les élus. Il s'agit de nouer un rapport d'égalité sur le fond, dont le bénéfice réside dans un progrès de la justesse démocratique et de l'intérêt général.

La méthodologie de travail ainsi que le dispositif de coordination mis en place pour accompagner le pilotage de la recherche sera présenté. Le contenu final d'une telle démarche n'est jamais connu à l'avance, celle-ci se veut transversale et non-cloisonnée. Il est capital de mettre en place un dispositif accompagnant le processus participatif durant toute la durée de la recherche. Nous présenterons les actions interactives mises en place pour la collecte des données. Enfin, nous communiquerons quelques éléments d'analyse, celle-ci ayant pour objectif de croiser les différentes données avec un certain nombre de savoirs théoriques (production de connaissances) et d'établir une ou un certain nombre de problématiques qui permettront d'élaborer des potentielles solutions pour résoudre les préoccupations identifiées.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 20.3

BANDLER Marko

**VILLE DE VERNIER
Suisse**

La démocratie délégative au quotidien: les Contrats de Quartier de Vernier (Suisse)

L'instauration d'outils de démocratie « participative » au sein des collectivités publiques existe depuis les années 70 et s'est principalement développée en Belgique, en Allemagne, en France et au Canada (BEVORT 2002). L'objectif de ces programmes expérimentaux était d'offrir aux habitant-e-s de quartiers populaires ou défavorisés la possibilité de faire entendre leur voix à l'amélioration des infrastructures mises à leur disposition (aménagement du territoire, logements, etc.). L'effet voulu par ce type de politique publique est multiple et s'inscrit autant dans une volonté d'efficience démocratique (PUTNAM 1993) que de renforcement de la citoyenneté (MAYER et PERRINEAU 1997, CHALINE 1997, DONZELOT 2003).

Depuis 2005, la Ville de Vernier (Suisse) a décidé de se doter d'instruments de démocratie participative qui vont bien plus loin que les classiques outils de « consultation » ou de « cogestion » qui se cachent souvent sous cette appellation. Au travers de ses « Contrats de Quartier », Vernier offre véritablement à ses habitant-e-s, du début à la fin du processus, la possibilité d'instaurer et de gérer eux-mêmes des projets d'utilité publique, avec une intervention minimale des travailleur-euse-s sociaux/ales. L'engouement populaire pour ce type de programme et le succès de la démarche auprès des habitant-e-s (près d'une centaine de projets présentés jusqu'ici) renforcent l'idée que les outils de démocratie délégative sont non pas opposés mais complémentaires à ceux de la démocratie représentative.

Il s'agit ici de présenter les résultats de cinq années de fonctionnement des « Contrats de Quartier » à Vernier et de montrer quels sont les effets positifs notamment en termes d'intégration, de résolution des conflits, de création de liens, d'empowerment citoyen et de renforcement d'une identité positive.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 21.1

CARIGNAN Louise

**UQAC
Canada**

Droits d'accès ou non des parents biologiques lors d'un placement familial jusqu'à majorité

Actuellement, un débat est en cours concernant les droits d'accès des parents biologiques à leurs enfants lors de placement jusqu'à majorité ou encore lors d'adoption. En juillet 2007, des modifications significatives ont été apportés à la loi de la protection de la jeunesse afin d'offrir à l'enfant en besoin de protection un projet de vie de qualité lui assurant plus de stabilité et de continuité pour son développement. En 2009, un avant-projet de loi sur l'adoption est déposé pour étude au gouvernement concernant les droits d'accès des parents biologiques à leurs enfants lors de placement à long terme ou d'adoption. Une recherche qualitative auprès de 22 jeunes placés jusqu'à majorité a été effectuée pour recueillir leurs points de vue sur ce sujet. À l'aide d'entrevues semi-structurées, ces jeunes nous expriment leurs satisfactions et insatisfactions à l'effet de maintenir ou non des contacts avec leurs parents biologiques. L'Association des Centres Jeunesse du Québec dès 1997, élabore et définit la notion de projet de vie comme étant une projection des conditions sociales et familiales jugées les plus aptes à répondre aux besoins de l'enfant en besoin de protection et à lui offrir des liens continus ainsi qu'un milieu d'appartenance dans une optique de permanence. Pour ces enfants qui doivent être placés jusqu'à leur majorité, est-ce dans leur meilleur intérêt de maintenir le lien avec leur famille biologique? Les résultats de cette recherche qualitative seront présentés afin de mieux comprendre l'ensemble des caractéristiques et des conditions de vie des enfants se retrouvant dans ce type de placement jusqu'à leur majorité ainsi qu'à mettre en lumière les avantages et les inconvénients pour l'enfant placé du maintien du lien ou du non maintien du lien avec leur famille biologique. Au cours de cette communication, nous discuterons de trois hypothèses principales :

- que les enfants placés se retrouvant dans des conditions ambiguës et peu claires de maintien du lien présenteront ultérieurement des difficultés d'adaptation sociale plus que les autres enfants placés;
- que le maintien du lien ou le non-maintien du lien dans certaines situations pourraient ne pas être dans le meilleur intérêt de l'enfant;
- que pour certains enfants le maintien du lien avec leurs parents biologiques les empêche de s'enraciner dans leur famille d'accueil ou d'adoption, de donner libre cours à leur projet de vie et les maintiennent dans une situation d'ambivalence, de confusion et d'appartenance mitigée.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 21.2

PAULUS Eric

GALLANDAT Crevoiserat Sybille

HESS Pierre-Jean

**HES.SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP · VAUD
Suisse**

Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève, participation des usagers et autonomie durable

L'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) est un modèle d'intervention éducative plus léger que le placement institutionnel. Elle répond aussi à une évolution de la prise en considération des droits et de l'intérêt de l'enfant, ainsi que des familles. Implantée en Suisse romande dans les années 70, elle a pris une importance toute particulière depuis les années 90 dans différents cantons romands, affiliée aux systèmes d'aide et de protection des mineurs. L'implémentation de ce dispositif à Genève en 2009 a offert l'occasion de réaliser une nouvelle recherche sur cette prestation sur sollicitation de l'Office de la Jeunesse de ce canton. Les prestations socio-éducatives auprès des enfants et des familles en difficultés en Suisse s'inscrivent au sein du droit national et international, au regard des objectifs sociaux des constitutions cantonales et fédérale, de l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe et de la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Ce cadre renvoie à l'analyse de la prise en compte effective, par les pouvoirs publics, par les services officiels et par les partenaires professionnels socio-éducatifs, des droits des enfants et des familles dans leur quête d'autonomie. Dès lors, de quelle manière concrète et selon quelle perspective durable, la question de l'aide et de la protection est-elle localement mise en oeuvre, dans un pays et une législation caractérisés par le principe de subsidiarité entre instances et acteurs ? Dans quelle mesure, encore plus concrètement, la participation effective à la détermination, par les destinataires/usagers, des contenus et des objectifs des projets qui leurs sont destinés, est-elle activée ? L'étude menée en 2010 et 2011 sur l'action socio-éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève apporte ici quelques éléments. Les formes de participation des destinataires et usagers à la conception, à l'évaluation et au suivi de l'intervention, implicites ou explicites, ont été investiguées. De l'AEMO par recommandation ou par « injonction » des pouvoirs publics, à l'appropriation du dispositif par ses destinataires et ses prestataires, les conceptions de la participation des usagers varient selon le point de vue et la place des acteurs dans le triangle destinataires/usagers - pouvoirs publics – professionnel-le-s. De nouvelles perspectives s'entrouvrent alors, en regard de la participation possible et effective des destinataires liée à leur détermination propre. La recherche poursuit ici le débat. En effet, les études entreprises au sujet des dispositifs d'assistance, d'appui, d'accompagnement ou d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO), ont le plus souvent donné lieu à des évaluations de différents types (Tillard, & Rurka, 2005), à un questionnement du modèle d'intervention (Tabin, Hugentobler, Sabatini, Paulus, Steiger, & Zuntini, 2006) ou à un questionnement sur le mode d'évaluation des situations rencontrées (Gabel & Durning, 2002 ; Boutanquoi & Minary, 2008). Les promoteurs de ce modèle d'intervention doivent vraisemblablement prouver et défendre l'efficacité de l'intervention qui doit prendre et défendre sa place parmi des usages institutionnels plus anciens. Les études réalisées en Suisse sur l'AEMO ont toutefois peu questionné jusqu'à présent les familles elles-mêmes. En Europe, un courant de recherche fait place à ce questionnement sur la place, le rôle ou simplement l'opinion de la famille (Lee, 2001 ; Rurka, 2008 ; Billot, 2009 ; Gamble, 2009). Un deuxième courant de recherche se focalise sur les compétences, les relations et le pouvoir familial (Ausloos, 2004 ; Hardy, 2001 ; Kellerhals, & Widmer, 2005 ; Rizzini & Mandel Butler, 2007 ; Sellenet, 2006). Certains auteurs replacent les dispositifs AEMO en lien avec les institutions auxquelles ils semblent parfois vouloir échapper (Humbert, 2003 ; Stayton, 2009). Les résultats de l'étude tentent ici une contribution à la question de l'autonomie et la détermination des familles.

Mardi 5 juillet 2011 –16h00-17h30

Atelier : 21.3

SECHER Régis

**ASSOCIATION RÉGIONALE DES
INSTITUTS DE FORMATION EN TRAVAIL
SOCIAL Pays de la Loire (ARIFTS)
France**

Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés

À une époque où la performance et la responsabilité individuelle sont érigées en culte, les parents dont les enfants sont placés dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance vivent une double disqualification : ils appartiennent majoritairement aux couches sociales défavorisées et sont considérés comme étant défailants sur le plan éducatif. Dans ce contexte, pour comprendre comment ces personnes définissent leur situation, j'ai sollicité la collaboration d'une quarantaine d'entre eux. M'appuyant sur une méthodologie inductive, j'ai ensuite comparé leurs récits en associant deux approches distinctes : l'examen de contenu thématique d'abord puis l'analyse structurale des récits biographiques ensuite. Cette seconde approche me permet de mettre en lumière quatre façons différentes pour les parents de vivre le placement de leurs enfants : en la dénonçant comme injuste ou comme abusive, en s'y résignant ou en l'acceptant.

C'est à la lumière du paradigme de la reconnaissance, en m'appuyant notamment sur les travaux d'Axel Honneth et de Paul Ricœur, que j'ai étudié ces différentes façons de vivre le placement. Si la diversité des points de vue reflète en partie les différences en termes d'intégration sociale et de trajectoire personnelle, c'est les différents modes de reconnaissance qui, fondamentalement, donne sens à ces différents vécus. Mon hypothèse de recherche était formulée ainsi : "Pour que les parents d'enfants placés dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance puissent jouer un rôle constructif dans l'éducation de leurs enfants, il est nécessaire qu'ils soient socialement reconnus dignes d'exercer leur parentalité." Celle-ci posait implicitement la question de l'éventualité d'un lien entre placement d'enfant et déficit de reconnaissance. A l'issue de ma recherche, cette piste semble pertinente : à écouter les parents que j'ai rencontrés, pour éduquer un enfant il faut, d'abord et avant tout, être reconnu et se reconnaître digne de le faire. Plus qu'une question de ressources ou de compétences, c'est bien d'estime dont le parent a absolument besoin pour éduquer son enfant. Cette estime est à la fois estime de soi et estime d'autrui, l'une et l'autre se nourrissant mutuellement. Éduquer un enfant nécessite en premier lieu l'autorisation morale et juridique que chacun se donne et qui lui est donné, de le faire.

Dans mon corpus, chacun des groupes définit de façon spécifique ses attentes de reconnaissance : les parents les plus démunis aspirent avant tout à préserver des liens d'attachement avec leurs proches ; ceux qui se pensent victimes d'une injustice, revendiquent d'être respectés dans leurs droits ; et enfin, ceux qui acceptent le bien-fondé de la mesure souhaitent pouvoir s'intégrer et bénéficier d'une certaine estime sociale. Sous des formes spécifiques, chacun des parents que j'ai rencontrés lutte à sa manière pour être reconnu.

Du fait de l'importance accordée aujourd'hui à l'éducation, devenir parent est un moyen privilégié de pouvoir être socialement reconnu pour les populations précarisées notamment. C'est parce qu'au regard des normes juridiques et morales en vigueur, exercer pleinement ses prérogatives parentales nécessite d'en être reconnu digne, la privation ou la limitation de celles-ci par une mesure de placement entraîne généralement une atteinte profonde, plus ou moins durable, de l'estime de soi. Même si l'aspiration à la reconnaissance des parents d'enfants placés se porte sur des sphères et à des niveaux différents, elle a une finalité commune : que leur dignité et celles de leurs enfants soient respectées. De ce point de vue, le droit d'être parent peut être considéré dans nos sociétés modernes comme un attribut fondamental de la dignité humaine.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 22.1

GIGUET Laurianne

**LABORATOIRE CULTURES ET SOCIÉTÉS
EN EUROPE - CNRS / UDS - FRE 3229
France**

Du « bricolage social » à la formalisation de nouvelles pratiques dans le domaine de l'intervention sociale, l'exemple du projet transnational LUCUS

Selon la Direction Générale de la Commission européenne en charge des questions relatives à l'emploi, les affaires sociales et l'égalité des chances, «les défis sociaux auxquels l'Union européenne est désormais confrontée exigent des solutions innovantes allant au-delà des frontières institutionnelles. Pour faire face à ces nouveaux défis, la Commission cherche à promouvoir la bonne gouvernance en encourageant les autorités publiques à investir dans des innovations sociales grâce à des mesures participatives.»¹

A travers cette communication, nous souhaitons proposer une réflexion sur la possibilité d'appréhender les projets transnationaux comme possibilité d'existence d'un espace d'expérimentation sociale, espace de mise en sens et en cohérence des pratiques à l'échelle d'un territoire donné (en quoi ces projets, sous forme d'expérimentations sociales, servent à la mutation du champ social en France ? à l'évolution des pratiques ?). Il s'agit également de questionner le concept d'expérimentation sociale. Il semble en effet qu'à l'heure actuelle l'une des conditions de possibilités d'innovation sociale réside dans l'émergence de « lieux de convergence » que constituent les expérimentations sociales, espaces de coproduction de solutions nouvelles face à des situations évolutives. Pour ce faire, nous nous proposons d'associer cette communication sur une recherche action menée dans le cadre du projet LUCUS.

LUCUS est un projet pensé par un réseau d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, déposé en septembre 2009 auprès de la Commission européenne, dans le cadre de l'appel à proposition « Projets Transnationaux en matière d'Expérimentation Sociale » du programme PROGRESS. L'enjeu du projet LUCUS est d'expérimenter des activités liées au développement durable génératrices de nouveaux marchés créateurs d'emploi et d'inclusion sociale et professionnelle. Les «éco-activités» doivent ainsi faire office de support pour le développement de nouvelles activités pour les structures d'insertion. Il s'agit en effet de développer de nouveaux parcours en insertion à destination d'un public de bas niveau de qualification et ou en situation de handicap et de former ce public à de nouveaux postes de travail.

Sont à l'origine du projet LUCUS, trois entreprises sociales françaises implantées en Région Alsace, à savoir la Régie des Écrivains, Savoir et Compétences Formation et la Main Verte, une entreprise sociale en Italie, Elpendù, et une au Portugal, Desincoop, ainsi que le Laboratoire Cultures et Sociétés en Europe, affilié au CNRS, et l'Institut universitaire de psychologie appliquée, situé à Lisbonne, au Portugal. Ainsi, le projet associe dans trois pays européens des entreprises sociales issues du champ de l'insertion professionnelle, des structures de recherches universitaires, et des collectivités territoriales. En France, la Régie des Écrivains, porteur de projet LUCUS, est mandaté par le Conseil Général du Bas Rhin pour mener à bien les expérimentations sociales identifiées dans le domaine des éco-activités.

1. DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances, texte de l'appel à proposition VP/2009/005 pour des projets transnationaux en matière d'expérimentation sociale, aout 2009, à consulter sur le site <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=631&langId=fr&callId=217&furtherCalls=yes>

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 22.2

RURKA Anna

**UNIVERSITÉ PARIS OUEST
France**

BAYER Véronique

France

ORZELOWSKA Barbara

**ETSUP MONTSOURIS
France**

Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion ». Présentation d'un projet pilote transfrontalier.

4 co-auteurs: Anna Rurka, Véronique Bayer, Pierre Klein (coordinateur national ATD Pologne). Cette présentation aura pour objectif de rendre compte d'un projet transfrontalier « Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion » (1) qui crée un espace de dialogue autour des pratiques innovantes mises en place dans la lutte contre la pauvreté. Initié par trois associations nationales (2) et une association européenne (3), ce projet possède un caractère fédérateur (4). Les participants de ce projet constituent des groupes distincts mais tous concernés par ces problématiques sociales dans quatre pays européens : Pologne, France, Belgique, Allemagne:

- des étudiants en pédagogie sociale, en sciences de l'éducation et en formation en travail social,
- des chercheurs et formateurs des professionnels de l'intervention sociale et familiale,
- des professionnels de projets innovateurs,
- des usagers des services sociaux, militants et bénévoles associatifs,
- des décideurs politiques, économiques et sociaux à l'échelle nationale et européenne.

Ces séminaires sont organisés dans chaque pays partenaires (Varsovie, Paris, Berlin, Bruxelles) entre novembre 2009 et novembre 2011. Ils se déroulent en quatre temps : - **des séances plénières avec la participation des politiques locaux, nationaux et européens,- des ateliers centrés autour d'une pratique sociale ou un thème abordé en plénière,- des visites d'établissements mettant en œuvre des pratiques innovantes, des rencontres avec des professionnels et des usagers, - des temps de visites culturelles.**

Ce projet s'apparente à une recherche-formation qui s'inscrit dans une vision élargie des nouveaux modes de gouvernances et du développement durable. Tout d'abord, il appréhende la réalité sociale dans une approche transversale qui prend en compte les enjeux nationaux, sociaux, économiques et environnementaux du travail social, en impliquant la société civile.

Deuxièmement, il aborde dans une perspective systémique, le développement des innovations, du processus décisionnel, de la légitimité et du sens de l'intervention socio-éducative. Un enjeu, une décision, un acte a des répercussions sur le processus tout entier, le sujet doit donc être traité dans son entièreté. La représentation de divers acteurs concernés par le problème social, emprunt de culture et de pratiques différentes est nécessaire pour la transversalité de la décision. Ceci provoque un débat et une décentration de représentations tant en matière de pauvreté, d'exclusion que dans celle de l'action des services sociaux.

Inscrire ces débats et ces échanges au-delà des frontières nationales, permet d'incarner notre citoyenneté européenne et de sortir de nos connaissances abstraites de l'organisation européenne. Ce métissage culturel tant du point de vue des parcours, des organisations d'appartenance, des territoires géographiques constituent une expérience féconde de recherches et d'actions. Il s'agira pour nous d'en témoigner et de montrer son caractère innovant comme capacité à nouer des alliances, à coopérer et à fabriquer concrètement l'Europe. L'enjeu est de réfléchir les problématiques sociales locales par l'aspect global d'une perspective européenne.

Notes de bas de page

1. www.eurocef.eu; www.innov2010.eu

2. ATD Quart Monde Pologne (qui est la branche polonaise du Mouvement International ATD Quart-Monde), Association allemande Haus Neudorf e.V. (agissant en faveur de la citoyenneté européenne fondée sur l'engagement personnel) et ASBL Globul'in - service d'aide aux jeunes en Milieu Ouvert, agréé par la Communauté Française de Belgique.3. Comité européen d'action spécialisée pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie (Eurocef). 4. Soutenu par le Programme Européen d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie (partenariat éducatif Grundtvig), l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse (OFAJ) et la Coopération jeunesse germano-polonaise et les autorités locales.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 23.1

HAUDIQUET Agathe

**LILLE 1 - CUEEP
France**

BEAUVAIS Martine

Accompagner des travailleurs sociaux vers une re-conception de leur métier

La "recherche-accompagnement" que nous allons présenter part du constat qu'au regard des mutations sociales réinterrogeant les enjeux sociétaux et instaurant de nouvelles règles du jeu, les travailleurs sociaux ne peuvent pas, ou plus, faire l'impasse sur l'élucidation des contextes sociologiques, économiques et juridiques de leurs activités professionnelles. Aussi, est-ce à partir d'un travail de confrontation des points de vue de chacun impliqué dans des contextes singuliers, que la question du sens des actions menées et des valeurs qu'elles sont censées traduire, pourra être posée et débattue collectivement par les travailleurs sociaux eux-mêmes.

Qu'entendons-nous par "recherche-accompagnement", en quelques mots ? D'abord, elle se traduit par une posture (M. Beauvais, 2007). Cette posture consiste à prendre place au plus près et à côté des professionnels dans un climat de confiance et d'inter-reconnaissance entre les acteurs du monde du travail et des chercheurs. Il s'agit de donner la parole et la place aux professionnels en tant que praticiens-chercheurs, capables d'exprimer leurs points de vue, d'élucider les contextes de leurs actions, de reconcevoir leurs actions, dans le respect de la légitimité des savoirs professionnels, grâce à un outillage théorique et méthodologique adapté. La "recherche-accompagnement" se traduit également par une démarche où des points fixes constitutifs du cadre de travail de la recherche sont, dès le départ, pensés et décidés par les chercheurs. Une fois le cadre posé, expliqué et consenti par les professionnels, la démarche se construit chemin faisant (E. Morin, 1990) avec son lot d'imprévus et d'incertitudes, et toujours dans le « co » non seulement entre professionnels, entre chercheurs mais aussi entre professionnels et chercheurs. Enfin, la "recherche-accompagnement" se reconnaît à sa visée émancipatrice et autonomisante. Elle s'inscrit dans un processus et des temporalités à l'exclusion de tout objectif de transformation ou de toute obligation de résultats attendus. Visée transformatrice (D. Guénard, 1992) et atteinte de résultats que l'on reconnaît davantage comme étant les moteurs de la recherche-action. (M. Beauvais, A. Haudiquet, 2010)

La "recherche-accompagnement" ici exposée, est actuellement menée auprès de 24 travailleurs sociaux, en grande majorité des éducateurs spécialisés, et deux animateurs socioéducatifs. Œuvrant dans le cadre de la prévention spécialisée, ce sont des « éducateurs de rue » dont la mission consiste essentiellement à accompagner les jeunes des quartiers en difficulté et leurs familles. Ils sont salariés de la même association, « Horizon9 », implantée dans le Nord de la France et sont regroupés en plusieurs équipes de prévention à Hem, Roubaix et Wattrelos.

Concrètement, au terme de huit journées étalées de septembre 2010 à juin 2011, entrecoupées de quelques réunions du comité de pilotage, il s'agit, dans la perspective d'une réappropriation collective du projet éducatif d'Horizon9, de susciter un débat autour des principes fondamentaux de l'association. L'objectif est d'inviter chacun à repenser les finalités des actions engagées et à relier le sens de ces actions aux valeurs portées par le projet.

Ainsi, au fur et mesure de l'avancée des travaux menés dans le cadre de ces journées, nous tentons de saisir et de comprendre (E. Morin, 2004), au travers des échanges et des productions réalisées par les travailleurs sociaux, quel sens et quelles significations (E. Jünger, 1995) ils attribuent à leur métier dans un contexte en forte mutation.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 23.2

BÉLANGER Eve

GENEST DUFAULT Sacha

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
(UQAR)
Canada**

Au-delà d'une identité en fracture: Comment former à l'interdisciplinarité dans le travail social professionnel au Québec?

Depuis les 40 dernières années, on assiste au passage d'une société moderne à une société moderne avancée (7). Ce changement paradigmatique constitue une fracture de sens caractérisée par l'individualisme, le néo-libéralisme et une mondialisation des économies, des communications et des réseaux (4). Cette crise de la modernité présente des avantages quant aux potentialités subversives mais entraîne aussi un éclatement des marqueurs sociaux. Les individus sont plus que jamais laissés à eux-mêmes avec la fatigue ontologique que cela implique (5, 6) dans une société en redéfinition, incertaine. Dans les pratiques sociales, cette incertitude se remarque par une complexification et un alourdissement des problématiques qui présentent plus qu'avant des situations de concomitance, de comorbidité, etc. En réaction à cette complexification du social, à une société de partage du risque (2, 3), les États mettent en place des mécanismes de régulation spécialisés. En temps de crise, les sociétés se tournent vers les figures d'experts pour redonner un sens à l'incompris, à l'inconnu (7). On remarque une professionnalisation de la réponse sociale avec l'apparition de champs disciplinaires, aux identités fortes et inscrites dans un cadre législatif. Au Québec, cela réfère aux Ordres professionnels, dont ceux impliqués dans la dispensation des services sociaux.

De cette professionnalisation émergent différents enjeux légaux, politiques et éthiques qui induisent une tension entre les disciplines intervenant sur les mêmes réalités. Il en résulte sans surprise une crise de l'identité professionnelle : « Qui suis-je pour intervenir sur cette situation? Qui sont les autres qui y œuvrent? Que sais-je faire que les autres ne savent pas? »

Pour le travail social, cette crise identitaire se manifeste à deux niveaux : interdisciplinaire et intradisciplinaire. Concernant l'interdisciplinarité, i.e. le travail de concertation entre des professionnels de formations diverses autour d'une même situation clinique, l'enjeu est de faire reconnaître sa spécificité en préservant la souplesse requise par la variabilité des contextes de pratique. Récemment au Québec, le législateur est intervenu avec la loi 21 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines qui réserve, ou partage, certains actes professionnels à des disciplines spécifiques. Il est ardu d'assumer une identité forte de travailleur social sachant les enjeux paradigmatiques et les paradoxes intrinsèques à la profession (1, 9); un défi qualifié ici d'intradisciplinarité. Dès lors, la formation et l'identité professionnelle ont été ciblées comme des thèmes à investir par l'OPTSQ (8). Cela a conduit à la réalisation d'un référentiel de compétences et de guides de pratique adaptés aux diverses organisations. Cette crise identitaire pose la question de l'adéquation entre les enjeux de pratique et la formation. Comment aider les futurs intervenants à travailler en interdisciplinarité? Comment les accompagner dans la construction d'une identité professionnelle à la fois forte et souple?

À l'Université du Québec à Rimouski, dans le cadre d'un programme de formation initiale en travail social, quatre approches sont utilisées au cours du stage pratique. Ces médiums et leur pertinence pour les enjeux de formation relevés seront présentés dans cette communication. On trouve un récit de formation, où l'étudiant réfléchit à sa trajectoire d'apprenant, donc aux racines de son identité professionnelle. Des comités cliniques sont réalisés pour échanger sur les réalités de stage. Les étudiants s'y entraînent à prendre parole dans des équipes interdisciplinaires. Un travail d'analyse de milieu est demandé où ils se penchent sur le rôle du travailleur social dans l'équipe. Enfin, ils partagent sur des forums virtuels, questions et enjeux sur leurs expériences.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 23.3

DEUDON Guy

France

Les enjeux du positionnement d'un centre de formation de travailleurs sociaux dans le contexte de marchandisation du travail social

Au cours de ces dernières années, plusieurs éléments sont venus interroger les pratiques des travailleurs sociaux et par là même celles des centres de formation de ces professionnels, comme l'IRTS : tout d'abord, les questions liées à l'introduction de la démarche d'évaluation au sein des «entreprises du social» et aux coûts et contenus des formations; ensuite, les réformes des diplômes du travail social et celles de la formation professionnelle.

Parallèlement, l'implication de la Région dans la politique de formation professionnelle est venue rappeler la prégnance du contexte socio-politique dans le monde de l'action sociale.

Le secteur de la formation des travailleurs sociaux est de plus en plus confronté aux questions économiques et doit concilier la dimension éthique des métiers destinés à prendre en charge une population en grande difficulté et la nécessité de rendre concurrentielle une offre de formation.

Alors que les centres de formation en travail social se trouvaient en situation de quasi-monopole, la décentralisation et plus précisément le transfert aux régions des compétences en matière de formation professionnelle, semble avoir remis en cause cette situation.

À partir de 2002, avec l'obligation imposée par le code des marchés publics, les relations entre les centres de formation et leur financeur sont passées d'une logique de subventions versées, à l'achat de prestations par la région. Cela a entraîné un besoin de «vendre» la prestation de formation pour «emporter» les marchés.

Cela s'accompagne d'une concurrence des autres acteurs de la formation professionnelle, puisque la région, devenue commanditaire, a la responsabilité de choisir un prestataire qui propose le meilleur compromis entre la qualité de la formation et son coût.

Depuis que j'exerce les fonctions de formateur, j'ai souvent entendu un discours préoccupé concernant le devenir du travail social et de celui de la formation de ses professionnels. Étudiants, formateurs, professionnels, tous s'accordent à dire que les temps ont changé. Ils évoquent à la fois la paupérisation des problématiques des usagers, l'absence de vocation chez les jeunes accédant à la formation, les politiques budgétaires restrictives et la volonté d'uniformisation des pratiques.

Le glissement vers le «secteur marchand» est-il un effet conjugué de la mondialisation, de la mode de la démarche qualité et de l'évaluation? De la décentralisation et de l'arrivée des services de la région qui ont décidé du sort du travail social? Ce mouvement est-il irréversible?

Un centre de formation comme l'IRTS est un maillon essentiel du travail social. Dès lors, on peut s'interroger sur le rôle que jouent ces centres de formation dans l'évolution des métiers du social, et du travail social en général. À quelles questions identitaires et à quels enjeux de positionnement l'IRTS est-il confronté?

Il importe de comprendre comment le travail social s'est construit, sur quelles bases, pour mesurer combien le virage qu'il est en train de négocier constitue une révolution. J'aborderai l'histoire du travail social, des métiers du social et de la formation des travailleurs sociaux.

Cela permettra de comprendre comment ces domaines, intrinsèquement imbriqués, ont évolué vers la marchandisation.

Je donnerai la parole aux acteurs de la formation et je repérerai les signes concrets caractérisant le phénomène de marchandisation sur les terrains.

J'aborderai enfin le cœur de la problématique : la fonction d'un centre de formation de travailleurs sociaux dans un tel contexte.

Avec ce mouvement de marchandisation, c'est l'identité même de l'IRTS qui se voit interrogée. Cet institut doit-il demeurer une école? Devenir un vendeur de formation ? Doit-il continuer de former des travailleurs sociaux ou former des managers? Et, de façon plus abrupte encore, peut-il ignorer ces mutations? Survivra-t-il à ce mouvement sans ajuster son positionnement? Autant d'interrogations que nous poserons.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 24.1

BESLAY Christophe

GOURNET Romain

ZELEM Marie-Christine

CREFIT - UNIVERSITE DE TOULOUSE 2
LE MIRAIL
France
BUREAU D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES
C.BESLAY
France
CREFIT - UNIVERSITE DE TOULOUSE 2
LE MIRAIL
France

La précarité énergétique : nouveau défi du travail social.

La précarité énergétique renvoie à des situations complexes de pauvreté, combinées à un logement mal isolé et mal chauffé. Inconfort thermique, insalubrité, insécurité, problèmes de santé, impayés d'énergie, désocialisation... en sont les principales conséquences. Une analyse sociotechnique comparée de cinq dispositifs de réduction de la précarité énergétique (Haute-Savoie, Gers, Tarn, Québec et Guyane) a montré que les dispositifs communément mis en œuvre restent relativement impuissants pour résorber ce phénomène. Des solutions existent, mais elles supposent de modifier les prises en charge « au cas par cas » par une intervention « de masse » qui revêt un caractère inhabituel et innovant dans l'action sociale.

La plupart des dispositifs relèvent d'une approche curative et spécialisée, soit en termes d'aide à la personne, attribuée sans prendre en compte la qualité énergétique des logements, soit par des aides à la pierre ou aux travaux sans prise en compte de la situation des occupants. Face à la précarité énergétique, les travailleurs sociaux de terrain se sentent démunis, sans disposer des leviers d'action pour traiter les situations. Ce sentiment d'impuissance est renforcé par le manque de compétences techniques, par la multiplication des tâches, par l'arrivée de nouveaux publics non « clients » de l'action sociale et par la lourdeur des procédures d'intervention.

L'enjeu est de construire des programmes d'action et des outils pour appréhender et traiter de manière globale les situations. L'étude comparative nous a amenés à concevoir un dispositif d'intervention innovant, actuellement en expérimentation dans le département du Gers : un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie (SLIME) qui repose sur les quatre principes suivants :

1. Pragmatisme et faisabilité, avec une organisation proactive capable de prévenir, d'anticiper et de traiter rapidement les situations. Il ne s'agit pas de traiter le bâti, régler les problèmes financiers, assister les ménages ou se substituer aux obligations des bailleurs défaillants, mais d'améliorer le confort, de rendre le logement plus sain et d'améliorer les conditions de vie.

2. S'affranchir des définitions a priori de la précarité énergétique. Les situations sociales renvoient à des équilibres « instables » et complexes, difficilement réductibles à une définition stricte. Une approche ouverte laisse la possibilité de prendre en compte toutes les situations de « mal-être habitationnel » et d'orienter ou non vers une prise en charge spécialisée, à partir d'un diagnostic sociotechnique de la situation.

3. Déconnecter l'intervention sociotechnique du cadre de l'action sociale pour éviter d'assimiler les problèmes énergétiques à des problèmes sociaux, de restreindre le champ d'identification et de signalement, d'en faire une nouvelle attribution du travail social déjà largement saturé, d'introduire des effets de stigmatisation et de laisser en marge les plus réfractaires au travail social.

4. Un dispositif de réduction de la précarité énergétique articulant trois niveaux d'intervention :

a) Un niveau « micro », par une Équipe Légère d'Intervention Rapide, conseillers en maîtrise de l'énergie qui orientent, préconisent des astuces et installent de petits équipements qui procurent d'emblée une amélioration du confort. Ils favorisent la compréhension et la prise de conscience par les ménages de l'impact des gestes quotidiens et des différents équipements sur les consommations d'énergie.

b) Un niveau « méso » pour un traitement à moyen terme (petits travaux) des problèmes rencontrés par les ménages, par un Socio Technicien Spécialisé .

c) Un niveau « macro » renvoyant aux dispositifs et aux programmes d'action classiques pour un traitement de fond des situations sociales et du bâti.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 24.2

DESOMER Valérie

**UNION DES VILLES ET COMMUNES DE
WALLONIE asbl Centre de Formation de
la Fédération des CPAS
Belgique**

Plan de guidance sociale énergétique, une obligation légale de service public à caractère social, nouvelle mission dédiée aux CPAS en Belgique

Cette communication développera l'évaluation du plan de guidance sociale énergétique mis en place au sein des CPAS en 2004 par le gouvernement wallon afin d'initier un nouveau mode de gestion de l'énergie, avec une volonté politique d'intégrer celle-ci dans un développement durable à long terme. Au sein de la Fédération des CPAS, depuis 2004, une cellule sociale énergie a vu le jour pour soutenir et conseiller les travailleurs sociaux engagés dans ce plan de guidance sociale énergétique. Un nouveau type d'intervenant social est né au sein des CPAS, on nomme ces travailleurs sociaux : les tuteurs énergie, qu'il a fallu intégrer dans le corpus des métiers du social au sein des CPAS.

Notre communication prendra appui sur les évaluations régulières du dispositif global, les expériences de terrain des tuteurs énergie ainsi que les revendications menées par la Fédération des CPAS vis-à-vis des pouvoirs publics, de la commission wallonne pour l'énergie et des fournisseurs privés en énergie. Nous ferons également écho des réponses apportées aux tuteurs énergie en termes de formations et d'évolution du métier du social par le Centre de Formation de la Fédération des CPAS.

Le point de départ de toute aide sociale s'appuie sur la loi organique des CPAS qui stipule en son article premier: "Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Il est créé des centres publics d'action sociale qui, dans les conditions déterminées par la présente loi, ont pour mission d'assurer cette aide". Le CPAS octroie les aides sous la forme la plus appropriée qui soit dont l'accès à l'énergie. Nous préciserons dans notre contribution les modalités d'octroi de ces aides, les formes qu'elles prennent et le manque de perspective d'une véritable réflexion autour du droit à l'énergie.

Il faut savoir qu'en Wallonie, la lutte contre la précarité énergétique se décline en trois axes:

- garantir l'accès à l'énergie des clients résidentiels,
- maîtriser les consommations,
- lutter contre l'endettement lié aux factures de gaz et d'électricité.

Une revendication de la Fédération des CPAS est de lier ce droit à l'énergie à un droit au logement accessible pour tous.

Depuis la libéralisation des marchés de l'énergie en 2007 et avec la crise économique de 2008, le public fragilisé qui s'adresse aux CPAS a évolué et s'est élargi (des personnes percevant des revenus professionnels, des personnes âgées pensionnées, des personnes qui recherchent une aide dans la gestion de leur dossier énergie). Le suivi social se complexifie et demande aux tuteurs énergie d'être des spécialistes en énergie et des travailleurs sociaux capables de donner un accompagnement individualisé proche de chaque usager.

Avec prudence mais réalisme, notre propos n'est pas de stigmatiser l'accès à l'énergie pour les plus pauvres par l'action des CPAS, mais d'exposer dans ce contexte de crises multiples, comment au sein des CPAS, les intervenants sociaux développent un pouvoir d'agir auprès des individus et des collectivités fragilisées par une utilisation rationnelle de l'énergie en faisant front aux pressions institutionnelles, politiques, économiques et sociétales. Ceci avec l'aide de la Fédération des CPAS qui tente par son action de lobby et son Centre de Formation de faire évoluer le travail social vers la voie d'un (in)certain développement durable pour tous.

Cette communication sera complémentaire à la communication soumise par trois tuteurs énergie sous le titre : Le tuteur énergie : nouvelle figure sociale dédiée à l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 24.3

PEIGNEUR Yves

CPAS de Charleroi
Belgique

ORENS Caroline

CPAS Estinnes
Belgique

DINSART Nathalie

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE
PROFONDEVILLE
Belgique

Le tuteur énergie: nouvelle figure sociale dédiée à l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.

En Belgique, le centre public d'action sociale (CPAS) est une institution publique créée en 1976, organisée au niveau local. Le CPAS assure aux personnes, dans les conditions déterminées par la loi, l'aide sociale due par la collectivité. Cette aide sociale est un système de protection pour les personnes qui n'ont plus les moyens suffisants pour mener une vie digne. Celle-ci est la première mission du CPAS, elle comprend pour toute personne dans le besoin le droit de se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer, assurer son hygiène et avoir accès aux soins de santé. Les aides sociales fournies par le CPAS peuvent prendre plusieurs formes en fonction des besoins des personnes : telle une aide financière (revenu d'intégration ou aide sociale équivalente), une aide psycho-sociale, une aide à la réinsertion socioprofessionnelle, une aide médicale ou une aide énergétique.

Le contexte que nous présentons s'organise dans le cadre des mesures régionales relatives à l'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens précédant les crises économiques de 2008-2009. A la fin de l'été 2008, le Gouvernement wallon décide de soutenir les actions préventives et curatives menées par les CPAS en matière d'énergie. La gouvernance dite régionale demande aux CPAS, un accompagnement individuel efficace des personnes dans la recherche et la mise en œuvre de solutions concrètes pour améliorer l'état de leur logement et la gestion de leurs énergies. Ainsi un nouveau dispositif est né qui permet aux CPAS de créer une nouvelle figure d'intervenant social nommé "tuteur énergie", en prolongation des actions de prévention énergétiques mise en place depuis 2004 au sein des CPAS wallons. Ceux-ci se voient attribuer un autre panel d'usagers précarisés, victimes collatérales des nombreuses crises économiques, sociales, politiques et écologiques des années 2000.

Le propos de cette communication groupée portera sur les interventions de trois tuteurs en énergie, ayant des postures et des compétences différentes, auprès d'un public précarisé dans le cadre d'un CPAS (urbain, semi-rural et rural). Le but est d'accompagner tout citoyen dans le besoin pour identifier avec lui les mesures possibles pour diminuer sa consommation d'énergie et si possible créer un impact sur le développement durable.

La motivation de répondre à cet appel à communication est de pouvoir illustrer en tant que travailleur social de terrain au sein d'un CPAS, la complexité d'être au cœur des politiques sociales et de mener un réel travail de conscientisation et de participation autour du développement durable. Le premier profil de tuteur énergie présentera la pratique d'un intervenant social, chef du service énergie d'une grande ville. Il développera l'intérêt d'initier un tel service en gestion des énergies au sein d'une population précarisée et il développera son propos sur un métier à inventer avec en corollaire une méthodologie adaptée au contexte du développement durable local. Le second profil de tuteur énergie proposera un profil atypique, entre un bac en Gestion de l'environnement Urbain et une formation à l'assainissement des sols. Quel type d'accompagnement social spécifique impliquant une démarche énergétique en place avec les personnes précarisées, au cas par cas ? Le troisième profil de tuteur énergie propose, parmi d'autres, une expérience de travail social communautaire où il se développe un réel pouvoir d'agir des individus et des collectivités autour d'une dignité humaine empreinte d'écologie au sens le plus large.

Cette communication sera complémentaire à celle de Valérie Desomer, conseillé à la Fédération des CPAS, qui développera une autre communication sur le dispositif légal des tuteurs en énergie et ses conséquences pour les CPAS wallons.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 25.1

MERLIN Sophie

France

HEDJERASSI Nassira

**LERP - UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE
France**

Pour une étude du rapport au savoir du travailleur social.

La thématique du savoir du professionnel fait l'objet de nombreuses recherches dont l'objectif est la formalisation des savoirs pratiques et leur valorisation. Jean-Marie Barbier montre combien la "mentalisation" de l'action est liée aux mutations économiques et sociales des trente dernières années. Le champ du travail social et éducatif n'échappe pas à ce mouvement, pour lequel la formalisation de l'action est nécessaire pour l'amélioration de celle-ci. La question de l'efficacité de l'action éducative si elle est posée par les politiques et les financeurs, l'est également par les acteurs professionnels eux-mêmes et par l'éducatrice spécialisée en formation que je suis.

Si l'analyse de la pratique professionnelle permet d'instaurer, dans l'après-coup, une distance de soi à soi et de soi à l'autre qui permet d'interroger ce qui motive les actes et leur adéquation à une situation donnée, elle ne m'a pas permis de qualifier cette action et de répondre à cette question naïve "que dois-je savoir pour faire"?

De ce questionnement de praticienne est née une démarche d'objectivation visant à qualifier l'acte éducatif du professionnel. Aux prises avec les préoccupations et les débats inhérents au terrain, dans un contexte sociétal qui pousse à la formalisation des pratiques professionnelles et à l'innovation, quelle méthodologie de recherche pourrait rendre compte d'une activité complexe, dynamique, mettant en jeu " des savoirs, des pratiques, des normes et des valeurs" (BEILLEROT, MOSCONI, 2006, p.6) ? Dans cette complexité, comment le professionnel se repère-t-il, comment oriente-t-il son action?

Cette réflexion méthodologique et heuristique a conduit, dans le cadre d'un master en sciences de l'éducation, une recherche exploratoire : il s'agit d'appréhender le sens de l'action pour le professionnel et le jeu des tensions à l'œuvre dans sa pratique. Dans quelles mesures les mutations sociales et économiques impactent-elles la pratique du professionnel?

Apprentie chercheuse, prenant part au quotidien des intervenants socio-éducatifs, nous avons effectué une observation participante de trois mois dans un service exerçant des mesures d'investigation et d'orientation éducative dans la cadre de la justice des mineurs. Les observations, complétées par des entretiens semi-directifs, nous ont permis de dégager, de manière inductive, des axes d'analyse autour de la thématique du savoir. La notion de rapport au savoir semble alors pertinente pour construire un cadre d'analyse des données, notamment pour rendre visible le rapport du professionnel au changement et à la transformation.

Les résultats de cette analyse en cours, nous permettent de qualifier de "métis" l'action éducative, et de "démarche éthique" l'activité de l'intervenant socio-éducatif. Il apparaît également que le rapport du professionnel à la théorie est ambivalent : dans certains cas la théorie est suspectée de véhiculer les valeurs libérales, dans d'autres cas elle est le recours pour faire face aux mutations sociétales. Le chercheur, comme figure représentant la science, est alors pris dans ce jeu de tension et participe, parfois à son corps défendant, de l'objet même de sa recherche.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 25.2

JANIAUT Marilou

**ASSOCIATION PRADO RHÔNE-ALPES
FRANCE**

Règlementation et « bonnes pratiques » : quelle appropriation pour les professionnels de la protection de l'enfance ?

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale introduit un bouleversement important dans les pratiques professionnelles. En imposant un certain nombre d'outils ainsi qu'en mettant en place un Conseil National pour l'Évaluation Sociale et Médico-sociale chargé, entre autres, de valider des « bonnes pratiques » ce texte a interpellé et continue d'interpeller les intervenants sociaux. Huit ans plus tard, cette loi n'a toujours pas été intégralement traduite dans les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux.

Sans entrer dans le détail de la loi, ce qui nous intéresse plus particulièrement c'est la notion de « bonnes pratiques » et la manière dont les professionnels du travail social s'en sont saisis. Nous centrons notre approche sur la protection de l'enfance car c'est un secteur qui, contrairement à celui du handicap ou des personnes âgées, n'était qu'assez peu concerné par les référentiels, les enquêtes et autres questionnaires bien-être. La loi 2002-2 représente donc dans ce champ en particulier une nouveauté importante et un changement de culture radical. Par ailleurs, nous nous pencherons davantage sur les établissements de protection de l'enfance que sur les mesures en milieu ouvert, car là aussi, il semble que ce soit dans ce domaine spécifique de l'accueil et de l'hébergement dans des structures fermées que les mutations soient les plus importantes.

Il s'agit dans cette communication de présenter les résultats d'un travail de recherche mené dans le cadre d'un doctorat de sociologie. Ce travail porte sur les conséquences de la loi 2002-2 en termes de pratiques d'encadrement. Notre recherche s'appuie sur une observation participante du fonctionnement d'une association de protection de l'enfance qui gère dix-neuf établissements ainsi que sur des entretiens avec divers professionnels de cette association. A travers cette étude, nous avons pu constater les difficultés et les questionnements que soulevait la mise en application de la réglementation et des « bonnes pratiques ». Difficultés liées d'une part à l'ambivalence même de cette notion, mais aussi liées à la nécessité d'un accompagnement spécifique des professionnels pour leur permettre de s'approprier des outils, des méthodes, des concepts nouveaux.

Dans cette communication, nous développerons ces éléments autour de deux axes : un premier axe portera sur ce que nous appelons la « protocolisation » du travail. C'est-à-dire, le fait de mettre à l'écrit, de formaliser un certain nombre de pratiques existantes mais pas toujours clairement identifiées. Nous analyserons quelques documents institutionnels produits ces dernières années. Un second axe sera lui centré sur les postures des professionnels face à ces mécanismes d'appropriation. Les professionnels développent en effet des stratégies diverses par rapport à cette forme de normalisation du travail social. De ce point de vue, la place et le rôle des professionnels qui accompagnent cette appropriation (conseillers techniques, responsables qualité, consultants, etc.) doivent être étudiés et analysés pour mieux comprendre les évolutions des professionnels d'un côté et des pratiques de l'autre.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 25.3

EMPEYTA Sébastien Frédéric

**HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE
Direction générale - Direction des soins
Suisse**

Écritures soignantes : agir et discours en situations de soins

Dans le contexte en constante évolution de la mise en place de normes métier, de structures et de systèmes d'information hospitaliers qui se poursuivent depuis une trentaine d'années en Suisse, les investissements réalisés par les professionnel-le-s intègrent une transformation importante de leurs pratiques et du dossier du patient.

Que ce soit dans leurs formes orales ou écrites, les expressions langagières qui sous-tendent ou accompagnent les activités sont devenues une ressource centrale de la productivité des entreprises ou des institutions modernes, telles que les Hôpitaux universitaires de Genève. Elles représentent à ce titre un matériau d'analyses et un accès à la compréhension des mécanismes cognitifs et sociaux des acteur-trice-s impliqué-e-s dans cette coopération concrétisée ou instaurée.

Les actions du chercheur dans le monde social demandent pour celui qui s'engage aux côtés des acteurs-trice-s de se donner certains moyens pour entendre, lire, interpréter ce qui se trame dans la globalité d'un groupe, dans la singularité des actions individuelles, de sa propre participation. Ainsi, comment travailler avec divers acteur-trice-s à mieux comprendre la complexité et à trouver des voies de résolution ? Quelles dimensions particulières sont à développer entre recherche et intervention afin de favoriser le transfert des connaissances au sein des départements médicaux et de la filière soignante ?

Notre communication dans le cadre du 4ème congrès de l'AIFRIS, est issue d'une recherche exploratoire qui a pour objectifs d'étudier et de comprendre quelles sont les conditions actuelles et les caractéristiques réelles (forme et contenu) de l'écriture des soignant-e-s. Notre activité repose ici sur une vision finalisée et une pratique déployée tant sur le front de la production attendue de connaissances que de la transformation de situations jugées a priori problématiques par un groupe professionnel.

Quels sont les conditions et les enjeux d'une écriture en vue de soigner, quelles en sont les propriétés et les différences, quels sont les problèmes qui se manifestent, mais aussi les ressources des soignants et leurs rapports avec les différents supports ? Ce n'est pas la structure de la langue en tant que telle qui est ici à l'étude. Mais bien les problématiques des soignants lorsqu'ils doivent utiliser l'écrit dans leurs pratiques afin d'assurer la transmission des informations nécessaires à la continuité des soins.

A partir de l'analyse qualitative d'écrits professionnels, nous cherchons aussi à mieux percevoir ce que ces derniers sont susceptibles de révéler chez les soignant-e-s de leurs différents rapports aux savoirs, aux compétences professionnelles. Ainsi, les éléments objectivés des propriétés de l'écriture sont utilisés dans une série d'entretiens avec un panel de soignant-e-s (cadres, formateurs, infirmier-ère-s). L'ensemble de ces différentes données servira à formuler des propositions de pistes pour la formation et l'accompagnement des infirmier-ère-s.

Autant d'éléments révélateurs de tendances générales comme de caractéristiques sensibles de cette part langagière au travail, dont nous profiterons dans la partie interprétative de notre exposé. Nous entendons ici cette part du sensible comme « ce système d'évidences sensibles qui donne à voir en même temps l'existence d'un commun et les découpages qui y définissent les places et les parts respectives [...] Cette répartition des parts et des places se fonde sur un partage des espaces, des temps et des formes d'activité qui détermine la manière même dont un commun se prête à participation et dont les uns et les autres ont part à ce partage » (Rancière, 2007).

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 26.1

SIX Benjamin

**CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT
Université Catholique de Louvain-la-
Neuve
Belgique**

Une épistémologie politique de la confiance monétaire

Notre proposition présente une réflexion en termes de gouvernance quant aux capacités des structures institutionnelles à assurer un climat de confiance propice au déploiement d'actions collectives répondant de façon efficiente à des enjeux socio-économiques, et plus en particulier à la problématique des crises économiques. Notre hypothèse est que les propositions sur la question monétaire défendues par les conventionnalistes Michel Aglietta et André Orléan, ainsi intéressantes et porteuses soient-elles, en restent à un niveau insuffisant de mise en capacitation collective et de maintien de la confiance sociale. La question du besoin d'une institutionnalisation dans le processus cognitif de construction d'une confiance réflexive est traitée en trois temps, correspondant à autant de niveaux de confiance défendus par diverses théorisations épistémologiques. Alors que le premier niveau présente l'approche fonctionnaliste du choix rationnel de la confiance défendue par le pro-libéral Russell Hardin, le second niveau traite alors de l'affranchissement rationaliste réalisé par le socio-économiste André Orléan, lequel lie de façon intrinsèque monnaie et confiance. Le dernier niveau présente alors la nature du gain réflexif offert en sus par une approche pragmatiste de la question d'une gouvernance démocratique de l'ordre monétaire.

L'ordre économique, par le biais de la finance, cherche à fonctionner en vase-clos alors même qu'il est dépendant de la confiance des acteurs sociaux. Cette importante confiance provient en fait de la puissance du capitalisme à lui répondre de façon fiable par la sécularisation de son propre régime de croyances, fondées sur l'épargne, la marchandisation et la consommation. Et cette confiance est devenue à ce point routinière que même des crises aux retentissements mondiaux, comme autant de preuves de sa faillibilité, semblent à peine l'atteindre : tel le rocher de Sisyphe, après avoir été écrasés dans sa chute, nous sommes convoqués à simplement engager à nouveau notre confiance dans le système économique, puisqu'en dépend son maintien. Pourtant la confiance ne peut pas être instrumentalisée. Ces crises de confiance constituent alors autant d'opportunités de refondation des ordres bancaire et financier. De nombreux efforts réglementaires entrepris depuis la dernière crise économique méritent d'être soulignés, mais il n'y a encore eu aucune mobilisation visant un réel affranchissement des deux impasses institutionnelles de la gouvernance actuelle du système économique, à savoir la résistance des comportements économiques (phénomène de cristallisation des croyances lié au succès passé de stratégies d'interaction capitalistes) et la capture des intérêts (justifiée par les logiques individualiste et patrimoniale).

L'adoption d'une perspective d'épistémologie politique de type pragmatiste nous semble alors la plus apte à assurer la nécessaire révision des croyances néo-libérales, aussi bien en amont qu'en aval de la confiance. Il faut que nous reformulions en acte le sens que nous attribuons à notre pratique collective monétaire, et donc à notre vie en société. Dans cette logique, c'est principalement à un niveau intermédiaire que peut se déployer des relations inter-groupes non réductibles à un intérêt solitaire ou à un programme collectif imposé, et que c'est à ce niveau que peut avoir lieu des expériences de confiance non stéréotypées et déroutinées. Ainsi, des initiatives telles que celles, locale, de l'ASBL Réseau Financement Alternatif, à celle, globale, du Forum Social Mondial ou de l'enjeu de l'allocation universelle, en passant par les plus radicales, comme le principe des Monnaies Complémentaires Communautaires, nous semble toutes participer de ce mouvement de resocialisation de la monnaie autour de la monnaie.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 26.2

ROLLET Christian **France**

PLASSART Agnès **France**

Mondialisation : le retour du social ?

Depuis plusieurs décennies, la protection sociale est surtout considérée comme une charge financière: le « consensus de Washington » a servi de référence aux plans d'ajustement structurels du FMI construits autour d'un allègement des dépenses sociales, d'un recours accru au marché et d'une ouverture des économies à la concurrence. Aujourd'hui encore, en Europe par exemple, les gouvernements cherchent à réduire les dépenses des régimes sociaux en vue d'un retour à l'équilibre. Les conséquences de ces politiques sont très lourdes socialement.

Pourtant, la protection sociale a aussi des effets positifs pour ceux qui en bénéficient et aussi pour l'économie dans son ensemble : les prestations sociales constituent un « amortisseur » de crise; la productivité est aussi liée à la bonne santé des travailleurs ; la redistribution des revenus opérée par les régimes sociaux favorisent la consommation ; un agriculteur qui n'a pas à faire face seul aux accidents de la vie peut placer ses économies en investissements productifs.

L'absence de protection sociale aggrave les effets d'une crise économique, mais la crise prive les gouvernements des moyens de construire un système de protection adapté. Ce cercle vicieux n'est qu'apparent. Historiquement en effet, le lien entre les grandes crises et l'émergence des systèmes sociaux ambitieux est largement établi. La grande dépression a conduit aux Etats-Unis à la naissance du « welfare state ». Du conseil de la résistance et du rapport Beveridge pendant la guerre sont issus les systèmes de protection sociale français et anglais. Et des travaux de recherche récents sur les crises des dernières décennies aboutissent aux mêmes conclusions : les effets sociaux des crises conduisent inévitablement à prendre des mesures réparatrices qui perdurent et prémunissent contre les crises futures. La Corée du sud s'est rétablie rapidement après avoir subi la crise financière asiatique et a construit un système de protection sociale complet en 20 ans.

Alors, quel grand dessein social peut-on espérer à la suite de la crise planétaire que nous vivons ? Rien n'est gagné, mais des signes sont perceptibles d'un changement dans l'approche de la protection sociale à l'échelle mondiale. La banque mondiale travaille déjà depuis longtemps sur les facteurs humains du développement, santé et éducation. Et le FMI reconnaît ses erreurs passées. Toutes les agences des Nations-Unies ont lancé ensemble un concept nouveau, le socle de protection sociale à vocation universelle.

Près de 80% des travailleurs dans le monde n'ont pas de protection sociale, les organisations internationales veulent mobiliser l'opinion et rappeler qu'il s'agit d'un droit affirmé par la déclaration universelle des droits de l'Homme. Donner à tous un accès à quelques services de base, comme la santé, l'eau potable, l'école élémentaire...et des prestations monétaires à ceux qui ne peuvent vivre de leur travail, enfants, personnes âgées ou handicapées, chômeurs...Ce programme pourrait permettre d'atteindre le premier des objectifs du millénaire, réduire la pauvreté, que la crise a rendu quasi inaccessible. Ce programme a été chiffré et peut être mis en œuvre si la volonté politique existe.

Cette initiative des agences de l'ONU est soutenue par des gouvernements, dont celui de la France, et des ONG, dont le Conseil International d'Action Sociale. Une coalition s'organise pour faire avancer le projet. Un groupe d'experts, présidé par Mme Bachelet, ancienne présidente du Chili s'est constitué pour convaincre les gouvernements de le mettre en œuvre. Lors du sommet du G20 à la fin de l'année, un volet social est à l'ordre du jour, qui comporte ce sujet.

La société civile peut utilement faire pression en faveur du « retour du social ». Les travailleurs sociaux y ont toute leur place. Et la protection sociale doit aussi être un thème de coopération ; c'est la mission du Gipsi.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 27.1

BONVIN Jean-Michel

**HES-SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE LA SANTÉ EESP · VAUD
Suisse**

ROSENSTEIN Emilie

**HES-SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP · VAUD
Suisse**

Apports et limites des politiques intégrées dans le champ de la réinsertion sociale: une étude de cas suisse

La littérature a abondamment documenté la montée en force de l'État social actif et la double tendance à l'individualisation et la territorialisation de l'intervention sociale qui l'accompagne. À travers ce phénomène, on tente de mettre toutes les ressources d'un territoire donné (ressources publiques, mais aussi ressources privées et associatives) au service des besoins des individus envisagés sous l'angle de leur activation, c'est-à-dire de leur réinsertion professionnelle. Dans le champ des politiques sociales, cette transformation a été accompagnée par l'introduction de nouveaux outils de gestion inspirés de la Nouvelle Gestion Publique (management by objectives, indicateurs de performance, etc.). Cependant, on remarque que ces nouvelles techniques de gestion peinent à juguler la question de la fragmentation des politiques sociales. Bien au contraire, plusieurs auteurs ont montré que la territorialisation des politiques sociales se présente comme une source de fragmentation supplémentaire du système de protection sociale du fait de la diversification des pratiques au niveau local. De plus, il apparaît que les outils de la NGP tendent à renforcer le cloisonnement sectoriel en plaçant les différents services de l'État social dans une forme de concurrence horizontale.

De par son système de sécurité sociale composé de dix branches d'assurance sociale complétées par l'aide sociale, la Suisse est particulièrement exposée au risque de fragmentation. Pour surmonter cette difficulté, différentes stratégies visant la coordination de l'action sociale ont été développées depuis une dizaine d'années, tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. Parmi celles-ci, le projet pilote national CII-MAMAC (2006-2010) représente un des exemples les plus aboutis en matière d'intégration des politiques sociales. Ce projet vise à lutter contre le risque d'effets « carrousel » entre l'assurance-chômage (AC), l'assurance invalidité (AI) et l'aide sociale (AS). Il s'agit de limiter les risques que des dossiers soient constamment renvoyés d'un service à l'autre. Basée sur les principes du case management, la CII-MAMAC prévoit la mise en place de procédures et d'objectifs communs entre l'AC, l'AI et l'AS et se propose d'offrir un suivi conjoint et plus adapté aux besoins des bénéficiaires. On tente ainsi de favoriser la synergie des ressources et leur focalisation sur un objectif commun, celui de l'activation des personnes à travers une meilleure coordination de l'action sociale.

Dans le cadre de notre contribution, nous nous proposons de discuter les enjeux soulevés par cette nouvelle orientation des politiques sociales, à partir du cas de la CII-MAMAC. Nous nous attacherons à montrer les apports et les limites de cette nouvelle approche de l'intervention sociale, tant du point de vue des agents de terrain en charge de mettre en œuvre ces nouveaux dispositifs que de celui des bénéficiaires. Pour cela, notre contribution insistera principalement sur les trois questionnements suivants : 1) Quelles sont les ressources mobilisées par la CII-MAMAC et sont-elles suffisantes pour mettre en place un suivi personnalisé ? 2) Quelle est la marge de manœuvre des agents de terrain en matière d'innovation ? 3) Quelle est la place réelle accordée aux bénéficiaires dans ce processus et comment leurs besoins sont-ils définis ?

Les analyses présentées dans ce papier se fondent sur une étude documentaire des textes de loi et autres directives officielles ainsi que sur des entretiens approfondis menés auprès de responsables, d'agents locaux et de bénéficiaires de la CII-MAMAC. Ces données ont été récoltées dans le cadre des recherches suivantes : Capright (2007-10), projet intégré du 6ème programme-cadre de l'Union européenne ; Lutter contre la fragmentation des politiques sociales : Analyse des pratiques CII-MAMAC dans 3 cantons romands (2009-2010), projet soutenu par le REA S2 de la HES-SO.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 27.2

MAES Renaud

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES - INSTITUT
DES SCIENCES DU TRAVAIL
Belgique**

SYLIN Michel

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
UNITÉ DE PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS
Belgique**

Les politiques d'activation sont-elles durables ?

À l'issue des « trente glorieuses », de nombreuses réformes ont restructuré en profondeur les modèles d'État-providence. L'émergence du modèle de « l'État social actif » s'est ancrée, en Belgique, par une reconfiguration importante des modes d'intervention sociale publique (e.g. Hamzaoui, 2002, Reman, 2002, Cantelli, 2007). L'objectif de l'insertion socioprofessionnelle, prérogative fréquemment dévolue aux organismes régionaux en charges de politiques de l'emploi devint également une mission prioritaire des centres publics d'action sociale (CPAS). Plus encore, l'octroi d'une allocation devient subordonné à la démonstration, par l'utilisateur du CPAS, de sa volonté de trouver un emploi ou, plus exactement, d'accepter tout emploi qui lui serait proposé.

Ainsi, les CPAS peuvent notamment proposer un « emploi » via les dispositions dites « article 60§7 » et « article 61 » (du nom de deux articles de Loi organique des CPAS du 8 juillet 1976) à leurs usagers. Le principal objectif de cette « mise à l'emploi » est de permettre aux usagers du CPAS de recouvrer l'accès aux allocations de chômage à l'issue de cet « emploi ». L'utilisateur « article 60§7 ou 61 » est donc engagé pour une durée déterminée correspondant à la période nécessaire pour qu'il puisse avoir accès au chômage. Dans le cas de l'article 60§7, le CPAS agit lui-même comme employeur. Il peut soit utiliser l'utilisateur ainsi embauché dans ses services, soit le « mettre à disposition » d'une organisation tierce (asbl, service public, entreprise d'économie sociale, etc.). En théorie, le libre choix du travailleur quant à son emploi doit être respecté par le centre.

Dans notre communication, nous étudions les impacts du dispositif « article 60§7 » sur les usagers « mis au travail ». Nous nous basons pour ce faire sur les témoignages de 14 travailleurs « articles 60 » de la Région bruxelloise. Pour la plupart, ces travailleurs ont été « mis à dispositions » de services communaux et d'associations. Les témoignages ont été recueillis en deux phases : les premiers témoignages ont été réunis en juillet 2009 et, auprès de 10 des 14 travailleurs initialement interrogés, une seconde série de témoignages ont été récoltés en septembre 2010.

Dans une première partie, nous décrivons l'historique du dispositif article 60§7 : le contexte politique dans lequel il fut pensé, les différents ajustements qu'il subit ainsi que l'évolution du public sur lequel il produit ses effets. Nous montrons dans ce cadre qu'il s'agit bien d'un dispositif au sens foucauldien du terme (Foucault, 1994) et qu'il en a deux caractéristiques essentielles : le remplissage stratégique et la dimension performative.

Dans une seconde partie, nous mettons en évidence la difficulté pour ces travailleurs d'envisager un avenir professionnel et leur méconnaissance des possibilités qui s'offrent à eux notamment en termes de reprise d'études. La perspective la plus fréquente est, en cohérence avec le but affiché du dispositif « article 60 », le retour... au chômage ! Nous montrons aussi que ces usagers du CPAS ne se considèrent pas comme des « travailleurs » mais comme des « allocataires sociaux ».

Dans une troisième et dernière partie, nous discutons du « carrousel de l'activation ». Les chômeurs sanctionnés dans le cadre de mesures d'activation arrivent au CPAS, celui-ci pousse ces nouveaux usagers à accepter une mesure de type « article 60§7 » le temps de recouvrer le droit aux allocations de chômage. À l'issue de cette période, les usagers du CPAS (re)deviennent de nouveaux chômeurs jusqu'à ce que les sanctions tombent à nouveau, etc. Nous proposons la thèse qu'un tel système est globalement inefficace pour favoriser le retour à l'emploi et qu'il aboutit, in fine, au renforcement de la précarité de ses usagers.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 27.3

CAMPAGNA Pierre

**UNIVERSITE DU LUXEMBOUR
Luxembourg**

SCHMIT Charel

Attention : « Aide sociale en chantier »

Si le travail social et l'aide sociale sont l'objet d'approches scientifiques cela représente encore une activité discrète par rapport au déploiement de recherches qui est effectué dans d'autres domaines tels que la médecine ou la psychologie. Il est vrai que pour ceux qui n'ont pas besoin de l'aide sociale il s'agit souvent d'une terre lointaine, où il vaut mieux ne pas s'aventurer. Alors que pour ceux qui y sont confrontés, l'objectif consiste à en sortir et à oublier au plus vite ce qui souvent n'est qu'un long moment pénible et douloureux qui confronte des individus et des familles à leur impuissance à mener une vie autonome et où ils risquent de perdre même leurs rêves les plus modestes.

Pour tout chercheur, l'aide sociale représente un vaste champ de tensions à la fois personnelles (client – travailleur social), qu'institutionnelles. Dans ce champ de tensions perpétuelles bien rares sont les moments permettant en « sérénité » une mise à plat des pratiques et une évaluation des vécus.

En adoptant, avec l'introduction d'un droit à l'aide sociale (loi du 18 décembre 2009), une réforme des offices sociaux et une redéfinition des activités et des procédures en matière d'aide sociale, le Grand-Duché de Luxembourg se trouve dans une fenêtre d'observation propice aux recherches et à l'observation, pratiquement en temps réel, des phénomènes sociaux qui vont favoriser ou ralentir l'émergence d'une approche professionnelle évaluative de l'impact, des répercussions et finalement de l'efficacité de tout investissement opéré dans ce domaine.

Aussi avec le passage à une nouvelle loi sur l'aide sociale et une réforme des offices sociaux il nous est apparu important d'expliquer le changement attendu ainsi que ses répercussions sur les équilibres en place.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 28.1

PORTAL Brigitte

ANDA DPA
France

BUENO-CAZEJUST Martine

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HÉRAULT
France

Participation des usagers : du devoir d'agir au pouvoir d'agir.

2010 était l'année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Parmi les objectifs fixés par l'Union, citons :

- La reconnaissance du droit fondamental des personnes à prendre une part active dans la société.
- La participation et notamment l'adhésion du public aux politiques d'inclusion sociale.

En France, la Direction générale de l'action sociale (DGAS) était en charge du pilotage stratégique de l'année, l'accent étant mis sur la participation active des personnes en situation de pauvreté, de l'accès à la parole et sa prise en compte jusqu'à la co-décision en passant par la consultation et la concertation ainsi que sur la participation citoyenne.

Au travers de ces directives, la visée politique affirmée est que la participation des usagers renforce la cohésion sociale et à ce titre contribue au développement durable de notre société.

Face à cet enjeu de taille, on comprend mieux pourquoi cette notion a inondé le champ de l'intervention sociale et médico-sociale ces derniers temps concernant l'ensemble des usagers (habitants dans le DSL, familles dans la protection de l'enfance, malades, personnes protégées, handicapées et âgées etc...)

Il est vrai que deux grandes lois sont passées par là qui imposent la participation : la loi de janvier 2002 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale et la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Depuis, pas un congrès, pas une journée d'étude, pas un projet sans que la participation ne soit évoquée par un expert et ne devienne plus, à la longue, qu'une notion usée et vidée de son sens, comme d'ailleurs le terme d'acteur qui lui est associé.

Dans cet exposé, nous tenterons une réhabilitation sémantique qui se situe en rupture avec un « devoir d'agir » qui sous tend certains discours officiels sur la participation. Nous nous éloignerons également des intervenants sociaux, qui malgré leur volonté d'y croire, constatent un manque voir un échec de participation.

Il nous paraît important d'un point de vue éthique, de sortir de l'impasse provoquée par le discours sur la démobilisation et la fatigue des usagers qui conduisent à insister sur les carences et les responsabilités individuelles. De même, il est souhaitable de ne pas s'enfermer dans les difficultés de mise en œuvre de la participation (le « comment faire participer ») alors que la question sur le terrain se pose plutôt en terme de « pourquoi participer » c'est-à-dire définir quel est l'intérêt des personnes là dedans.

Nous proposerons un éclairage inspiré par l'approche centrée sur le "développement du pouvoir d'agir" individuel et collectif (Yann Le Bossé, 1996).

En effet, cette approche permet d'optimiser les interventions et de renouer avec les fondements du travail social en ce sens qu'elle cherche à permettre aux personnes accompagnées d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour elles, leur proche ou leur communauté (Julian Rappaport, 1987).

Elle prend appui sur 4 axes qui incluent la participation des personnes tout au long du processus de l'intervention :

- 1- La définition du problème avec les personnes directement concernées.
- 2- La prise en compte de tous les enjeux et notamment des enjeux collectifs et individuels des personnes.
- 3- La définition négociée des solutions viables avec les personnes.
- 4- L'introduction d'une démarche de conscientisation.

Nous insisterons sur le premier axe (la définition du problème avec les personnes) qui permet d'envisager les conditions favorables à une démarche participative dans une perspective de développement social durable.

Cette communication à deux voix est une réflexion à partir de la pratique de deux assistantes sociales formées à l'approche centrée sur le DPA et formatrices au sein de l'association Anda Dpa, l'une ayant travaillé dans le champ de l'insertion, la seconde exerçant en polyvalence de secteur.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30

Atelier : 28.2

JOUFFRAY Claire

**IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON
France**

CAZOTTES Jean-Louis

France

Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir et démarche d'action conscientisante : un lien qui réfère au développement durable

Nous proposons d'appuyer notre communication sur les points communs entre trois approches (l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, le développement durable et la démarche d'action conscientisante) et la dynamique que cette synergie peut susciter.

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) des personnes et des collectivités incite à ne pas se centrer sur la seule adaptation d'une personne ou d'un groupe à ses conditions de vie, mais à agir également sur les contextes de vie en travaillant à un changement sur ces deux niveaux simultanément (voir site andadpa.free.fr). C'est en développant ce pouvoir d'agir que les professionnels peuvent favoriser l'affranchissement des personnes concernées par leurs interventions.

Par ailleurs, dans cette période de crise, le concept de développement durable est apparu comme porteur de pistes intéressantes pour l'avenir de l'humanité. Il n'est pas circonscrit à la protection de l'environnement. Il s'agit d'une notion qui désigne des actions visant à concilier trois mondes différents, celui de l'économie, celui de l'écologie et celui du social, afin de répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir. Le développement durable suppose le maintien de l'intégrité écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique.

L'action conscientisante, quant à elle, a été développée par Paolo Freire vers la fin des années 1960 : il s'agit d'une nouvelle pédagogie militante qui relie l'alphabétisation à la libération. L'approche conscientisante tente de remettre en cause les structures de la société au lieu de tenter d'adapter les analphabètes à celle-ci. Elle considère que l'analphabétisme est un problème de société plutôt qu'individuel. Cette approche possède donc un caractère politique. On cherche à rendre conscients les participants de leur oppression et à les amener à une certaine prise de pouvoir. On voit ici le lien avec la notion d'empowerment.

Nous nous proposons d'étudier le lien entre DPA et action conscientisante, d'en repérer ressemblances et différences et de voir en quoi ces approches participent du développement durable.

Lorsqu'il a développé son modèle d'approche centrée sur le DPA, Yann Le Bossé a proposé une analyse en fonction de quatre axes dont le dernier est appelé « introduction d'une démarche d'action conscientisante ». Selon lui, sans ce quatrième axe, l'approche DPA ne permettrait de conduire que des changements ponctuels. A travers cet axe, il s'agit de conduire une réflexion systématique sur les effets de nos actions et les enseignements qu'on en tire. Il s'agit de prendre conscience de ce qui a changé mais aussi de clarifier « ce qui maintenant est possible ». Cette démarche propose un outil de questionnement et de transformation des composantes structurelles qui alimentent les problèmes sociaux. Pour autant, et contrairement à l'action conscientisante théorisée par Paolo Freire, il ne s'agit pas d'intervenir uniquement sur le niveau sociétal : comme nous l'avons précisé, l'approche centrée sur le DPA travaille en permanence sur les deux niveaux (individuel et sociétal). Elle va permettre à la personne accompagnée d'avoir « prise » sur son environnement, d'avoir « prise » sur le changement et de tirer des enseignements durables de ses expériences en vue du développement d'un plus grand pouvoir d'agir.

Nous appuierons notre propos sur des expériences menées au sein du service social de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de l'Aveyron. Nous verrons comment et en quoi ces expériences oeuvrent au développement durable en participant à une prise de conscience collective.

Mardi 5 juillet 2011 – 16h00-17h30
Atelier : 28.3

VAN DROOGHENBROECK Agnès

HAUTE ECOLE ROI BAUDOIN - ISFSC
Belgique

TOUSSAINT Sylvie

Une approche pédagogique dans la formation des assistants sociaux en miroir avec les enjeux actuels de la société

Comment les milieux de formation et de pratique professionnelle peuvent-ils contribuer au développement de compétences nécessaires aux assistants sociaux pour faire face à de tels enjeux ?

Nous envisageons cette question à partir de notre position de professeures de pratique professionnelle de futurs assistants sociaux à Bruxelles. Deux objectifs sont à privilégier : développer l'ouverture et le sens critique des étudiants et favoriser l'acquisition de savoirs expérientiels transposables dans leur future profession.

Notre volonté est de soutenir les étudiants à devenir des intervenants à la fois critiques et créatifs ; de former des travailleurs sociaux conscients des contextes qui les entourent et des enjeux présents. Cette conscience doit leur permettre – à eux-mêmes et aux publics concernés - d'opérer des choix éclairés, et, ce faisant, de défendre un travail social respectueux des personnes et des collectivités.

Le processus proposé pour la formation et l'accompagnement des futurs assistants sociaux s'inspire du modèle d'intervention axé sur le Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités (Le Bossé).

« C'est la capacité des personnes (individuellement ou collectivement) à exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou leur communauté ». 1996

Autrement dit, avoir du pouvoir sur ce qui est important pour soi ou pour nous.

En première année, les étudiants organisent leurs activités de pratique professionnelle autour de l'exploration d'une question sociale. Pour l'enseignant, ce processus d'exploration suppose, dès le départ, pour l'enseignant, d'accompagner ses étudiants pour leur permettre de choisir une question précise, en d'autres termes, à « opérer des choix éclairés ».

Cette posture initiale favorise un ancrage dans la formation en leur permettant de partir de leurs motivations propres et est l'occasion de vivre l'expérience d'un accompagnement respectueux de leurs choix. Ces principes pourront ensuite éclairer la méthodologie de l'intervention sociale et leur propre action d'accompagnant.

Cette démarche amène également l'étudiant à mieux mesurer et argumenter son choix de stage de deuxième, voire troisième année.

Avant son entrée en stage de deuxième et troisième année, l'étudiant est invité à réaliser un travail relatif au lieu de pratique professionnelle et aux enjeux qui traversent le secteur concerné.

Ce faisant, il doit, avant d'être sur le terrain d'une institution précise, explorer le cadre théorique propre à son institution de stage. C'est à partir de ce travail qu'il pourra découvrir ce qui est propre à la culture institutionnelle de son lieu précis de stage et ce qui appartient au cadre général de ce type d'institution.

D'autre part, il aura l'occasion de pointer quelques enjeux qui traversent le champ d'intervention et de commencer à en comprendre les tenants et aboutissants propres aux différents acteurs.

Conclusion

Essentiellement, cette manière de travailler avec les étudiants - exploration et accompagnement- s'inscrit, selon nous, dans la réaffirmation d'un travail social actuellement en danger et à défendre.

Nous tenterons de montrer dans notre communication comment inviter l'étudiant à prendre conscience, dans l'analyse des contextes qui l'entourent, de notions en œuvre dans le Développement du Pouvoir d'Agir individuel et collectif.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 29.1

LEBLOND Claude

**ORDRE PROFESSIONNEL DES
TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC
Canada**

Comment soutenir l'adaptation des professionnels à de nouvelles règles législatives : l'exemple du Québec (loi 21)

Par la Loi 21 (Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines) le gouvernement du Québec a voulu réglementer la pratique professionnelle dans des domaines sensibles soient ceux de la santé mentale et des relations humaines où l'utilisation abusive du titre de thérapeutes peut conduire à des risques importants. Ce problème n'est pas particulier au Québec et permet d'illustrer concrètement comment une organisation de type professionnel, comme l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux peut assumer un leadership transformationnel pour mieux protéger le public dans un contexte de changement.

Cette loi qui vise la modernisation des règles de la pratique professionnelle repose plus particulièrement sur :

- une révision de la définition des champs d'exercice professionnel ;
- la réserve d'activités qui s'avèrent préjudiciables auprès des clientèles particulièrement vulnérables ;
- l'encadrement de la psychothérapie par le système professionnel.

Cette loi réserve aux travailleurs sociaux, en partage avec d'autres professionnels, dix activités, dont sept concernent l'évaluation d'une personne dans différents contextes. Elle introduit un changement quant à l'appellation de l'évaluation puisque nous parlons désormais d'évaluation du fonctionnement social et non plus d'évaluation psychosociale. C'est dans ce contexte que l'Ordre a produit le « Cadre de référence sur l'évaluation du fonctionnement social » qui définit l'évaluation du fonctionnement social dans un mode d'intervention individuel, de couple ou de familles. L'Ordre a également le souci que ce cadre de référence réponde aux préoccupations des travailleurs sociaux et qu'il rejoigne ceux qui œuvrent dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, au sein d'organismes communautaires ou encore en pratique autonome.

S'appuyant sur ce cadre de référence, l'Ordre propose également pour chacune des activités réservées aux travailleurs sociaux, des lignes directrices guidant leur pratique professionnelle. Ces lignes directrices ont été produites avec le soutien de travailleurs sociaux œuvrant dans les domaines d'intervention concernés. Elles touchent entre autres, des considérations légales, cliniques, déontologiques et éthiques. Nous vous présentons à titre d'exemples les lignes directrices découlant trois des activités réservées de la Loi 21 :

- Évaluer une personne atteinte d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou par une évaluation effectuée par un professionnel habilité.
- Évaluer une personne dans le cadre d'une décision du Directeur de la protection de la jeunesse ou du tribunal en application de la Loi sur la protection de la jeunesse.
- Évaluer une personne en matière de garde d'enfants et de droits d'accès.

Évidemment, ces efforts vont demander une information adéquate auprès des travailleurs sociaux concernés, mais également des organisations qui les emploient. Quel sera le rôle de la formation continue et quels rôles peuvent jouer les milieux de formation ? Nous explorerons également les défis que cela soulève et nous nous interrogerons sur l'impact que de tels changements auront au cours des prochaines années sur l'exercice professionnel du travail social au Québec.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15
Atelier : 29.2

CHAMBEAU Marc
FRANSEN Josiane

HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
Section ISSHA Belgique

La transparence dans la constitution et l'usage des dossiers sociaux comme mode de résistance à la bureaucratisation du travail social et méthode de développement durable du social au service des plus faibles.

Droits des usagers, accès aux dossiers, motivation des actes administratifs, les cadres législatifs évoluent et reflètent le souci des autorités publiques de s'inscrire à leur manière dans ce qu'elles appelleront gouvernance contemporaine et transparente. Ces nouvelles mesures semblent rejoindre les revendications de travailleurs sociaux, parfois engagés au côté des usagers, de faire « une place » à ceux-ci. Les associations proches des familles dénoncent les relations de pouvoir dans lesquelles les familles sont prises avec les travailleurs sociaux et les institutions sociales. Elles ne sont pas dupes des discours et rejettent les partenariats « contraints » qu'on leur impose. La transparence dans la communication des écrits ne créera pas cette égalité partenariale. A certaines conditions, pourrait-elle rapprocher les positions, permettre aux familles d'entendre les positions institutionnelles et de prendre le temps de se forger leur propre argumentation dans des lieux où une écoute et une prise en compte de leur parole seraient possibles ?

La culture de la transparence s'inscrit donc tant dans une logique démocratique que dans une éthique professionnelle. La rhétorique pourrait nous satisfaire et parfois nous ne nous en privons pas dans la formation des travailleurs sociaux. Mais comment les travailleurs de terrain comprennent-ils cette injonction démocratique ? Que se passe-t-il quand ils tentent l'exercice ? Comment les décideurs et responsables institutionnels peuvent-ils soutenir ce mode d'intervention dans leur exigence de rationalisation du social ? Une recherche-action.

Nous avons travaillé cette dynamique par le biais d'une recherche-action à la demande de deux types de service de la Communauté française dans le secteur de l'aide à la jeunesse, l'un caractérisé par sa dimension d'aide (le SAJ), l'autre par sa dimension de contrainte (le SPJ). Pour les deux services, une base légale stipule que « les intéressés peuvent prendre connaissance des pièces qui les concernent La transparence dans l'élaboration et la communication des écrits professionnels aux familles a ainsi été au cœur de l'expérience. Les travailleurs sociaux sont convaincus de pratiquer la transparence. Et effectivement, les choses se disent, mais oralement, dans un contexte de communication où ce qui est dit n'est pas réellement audible, ni assimilable pour les familles. Comprendre l'impact de ce contexte communicationnel, déplacer son regard et innover s'avère difficile pour un certain nombre d'intervenants. De plus, l'exercice fait apparaître des questions importantes en lien, entre autre, avec des situations qui mettraient encore davantage un enfant en danger.

Des résultats. La remise en question a amené les travailleurs du SPJ à s'investir dans la démarche et à finaliser une méthodologie qu'ils décident d'utiliser. « Plutôt qu'une valeur, plutôt qu'un objectif à atteindre, la transparence est devenue un outil utile à notre travail, dont il ne serait pas possible de se passer », diront-ils. Au SAJ, il y a une différence fondamentale, c'est l'absence de cadre précis imposé par l'aide contrainte. Ce cadre, dans lequel se situe le SPJ, est dessiné par le tribunal parce qu'il y a état de danger ET non collaboration de la famille. Cette absence du cadre complexifie la tâche des travailleurs. Cette dimension plus complexe mais aussi la conviction que l'oral est suffisant et adéquat sont les raisons essentielles qui expliquent qu'une méthodologie n'a pas pu être mise en place à la fin du travail au SAJ. Travailler cette thématique amène cependant des évolutions dans la façon d'écrire parce que le travailleur social est dorénavant conscient que la lecture par les familles est possible, voire souhaitable. Du côté des familles, il y a notamment un constat (à vérifier sur le long terme) que les familles s'inscriraient davantage dans des procédures contradictoires auxquelles elles avaient théoriquement accès auparavant, sans y avoir recours. Étendre la dynamique. Un objectif de cette recherche-action est aussi d'inviter les autres services à développer de nouvelles pratiques. Les résultats ont été communiqués aux responsables des autres SAJ et SPJ qui n'ont pas manqué de faire part de leur intérêt comme de leurs réticences. De cela, il faudra dégager ce qui est opposition idéologique, ce qui est questionnement méthodologique. Cette frilosité ne reflète-elle pas aussi des questions liées à la rationalisation des métiers du social ? Les cadres doivent à la fois amener les équipes à se positionner dans un cadre éthique et démocratique qui vise l'émancipation et en même temps assurer le management, tant dans la gestion du temps que dans une qualité objectivable du travail. Les pratiques émancipatrices peuvent-elles être favorablement envisagées dans ce contexte ?

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15
Atelier : 29.3

BOILY Marc

BOURQUE Sonia

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI,
Canada

L'évaluation psychosociale

L'évaluation d'une situation ou d'un problème est préalable à tous types de services professionnels ou à ceux exigeant une expertise. Cette évaluation, qui débouchera sur un avis et sur une proposition de moyens pour corriger cette situation ou ce problème pour lequel une consultation est demandée, s'avère une étape essentielle au processus d'intervention. Une intervention spécialisée sans cette évaluation préalable comporte des risques et peut causer des préjudices. Le client, qu'il soit une personne, un groupe de personnes, un organisme, une institution d'État ou autre, aura ainsi des attentes quant à cette évaluation, au processus d'évaluation et à la manière de faire et de présenter les résultats de cette évaluation. D'ailleurs, ce processus est habituellement enseigné et encadré par des organismes d'État et des associations professionnelles. Il est souvent réglementé. Il en est ainsi pour plusieurs types de services professionnels. Au Québec, les ordres professionnels jouent ce rôle. Dans le domaine des relations humaines, la loi 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, adopté au Québec en 2009, reconnaît d'ailleurs le risque de préjudice dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines. Elle va même jusqu'à réserver, qu'aux membres de certains ordres professionnels, dont aux travailleurs sociaux, certaines activités d'évaluation dans certains domaines. L'évaluation psychosociale constitue ainsi cette activité incontournable dans la pratique professionnelle du travailleur social. C'est la première étape du processus d'intervention. Elle vise à traduire une compréhension de la situation d'une personne à un moment précis avec sa participation pour ensuite, émettre des hypothèses cliniques, formuler une opinion professionnelle et dégager des recommandations qui servent de base pour l'action (Gambrill, 2006; Johnson et Yanca, 2010; OPTSQ, 2006; De Robertis, 2007; Sheafor et Horejsi, 2006; Timberlake et coll., 2008). En d'autres mots, l'évaluation constitue une assise sur laquelle le travailleur social s'appuie pour planifier les stratégies ou le plan d'intervention. La recension des écrits et les expériences professionnelles nous amènent cependant à constater un manque de cohérence et d'homogénéité chez les travailleurs sociaux en ce qui a trait aux dimensions que devraient aborder l'évaluation psychosociale, à l'absence d'un langage uniforme et commun, voire même quant à l'objet de l'évaluation psychosociale et cela, en considérant la perspective propre au travail social. Nous avons fait ces constats lors de travaux réalisés au Québec dans le cadre de l'adoption du projet de loi 21, loi qui vient baliser, au Québec, certaines activités des professions visées par cette loi. La recension des écrits ainsi que nos expériences nous amènent aussi à constater, autant dans les écrits méthodologiques que dans la pratique professionnelle, l'absence d'un langage uniforme et commun chez les travailleurs sociaux, un manque de cohérence en ce qui a trait aux dimensions du fonctionnement social ou des facteurs environnementaux quant aux rapports d'évaluation psychosociale. Dans le cadre de l'exercice de leur profession, les travailleurs sociaux seront appelés à faire des évaluations psychosociales dans des contextes précis. Il est donc essentiel qu'une méthodologie de l'évaluation leur soit proposée afin d'harmoniser les pratiques pour cette activité. Nos travaux visent à suggérer un modèle afin de combler les lacunes constatées. Notre communication vise à présenter un Cadre de référence sur l'évaluation. Environ une soixantaine de professionnels et de professeurs ont été consultés lors de cette démarche.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 30.1

LYET Philippe

**IRTESS DE BOURGOGNE
France**

Le développement non durable de la gouvernance partenariale

La « gouvernance partenariale » (LYET, 2008) est une des formes d'action privilégiée dans l'organisation de l'action sociale depuis plusieurs années. L'enjeu de cette évolution est, pour les prescripteurs publics, de développer une intervention sociale efficace et efficiente, c'est-à-dire ciblée et invitée à se renouveler et à innover et ce, dans des logiques qui ne sont pas institutionnelles mais contractuelles et qui privilégient la réponse ad hoc et la mutualisation des moyens.

Cette évolution consiste bien en « une nouvelle idéologie imprégnant l'intervention sociale » (selon les termes de l'extrait de l'appel à communication) mais qui, contrairement à l'argumentaire développé par l'AIFRIS, s'inscrit en fait à l'opposé de la perspective d'un développement durable. En effet, j'ai montré que ce qui caractérise cette forme d'organisation de l'action, c'est son institution incertaine. Or, loin de favoriser la durabilité de l'action, c'est-à-dire à la fois sa pérennité et la diffusion des innovations, les dynamiques partenariales se traduisent plutôt par une formidable débauche d'énergie improductive en dehors du périmètre restreint et de la durée réduite de l'action partenariale.

La gouvernance partenariale se caractérise donc par une difficulté à se situer à la fois dans une dynamique de développement et dans une durabilité. En matière de développement, on sait que celui-ci naît de l'articulation d'une démarche ascendante et d'une démarche descendante (TEISSERENC, 1993 ; MONDOLFO, 2001). Or, la réalité des partenariats et des réseaux montre que cette articulation se joue très difficilement. On rencontre souvent des partenariats institutionnels qui « prennent » difficilement sur les territoires et des initiatives d'acteurs locaux qui se développent sur le mode du réseau et qui sont peu intégrées par les institutions (Cf. par ex., pour les PLIE1, TARTY, 2002). Dans un cas comme dans un autre, l'institution incertaine de ces partenariats va à l'encontre des logiques de développement.

En termes de durabilité, les partenariats posent aussi problème. Ils reposent souvent plus sur l'engagement d'individus que sur celui des institutions et s'inscrivent dans des cadres moins pérennes que le cadre institutionnel. On pourrait penser que la durée se construit par la reprise par les institutions des initiatives tentées dans le cadre des partenariats. Sur ce point-là aussi, l'institution incertaine se traduit par la faible diffusion des innovations partenariales à l'interne des institutions.

L'incertitude et la distance des institutions sont donc les raisons principales qui expliquent le caractère non durable des actions innovantes tentées dans les collaborations partenariales. Celles-ci produisent pourtant un effet positif qui n'est pas une des moindres dimensions du paradoxe du partenariat. En effet, l'institution incertaine qui rend fragile et précaire les actions de ce type est aussi ce qui fait parfois le succès microlocal de certaines collaborations partenariales. En effet, c'est parce qu'il y a distance et incertitude partielle des institutions par rapport aux actions partenariales qu'il y a plus grande latitude des professionnels qui y participent. Et c'est parce qu'ils ont cette latitude qu'ils s'y engagent parfois plus fortement et y développent plus de créativité qu'au sein de leur structure employeur. Par conséquent, on peut considérer que le développement de l'innovation est plus facilement permis quand il y a distance des institutions.

Malgré le constat général présenté ici, il existe cependant des cas de figure minoritaires où une forme de développement s'enclenche grâce, notamment, à des processus de transaction sociale (BLANC, 1992, FREYNET, 1998). Cette communication en présente deux exemples. Mais, si les situations présentées sont plus satisfaisantes en termes de développement, l'institution incertaine opère cependant et la durabilité des initiatives n'en est que relative.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 30.2

DUPERRE Martine

**UNIVERSITÉ LAVAL
Canada**

Gouvernance partagée entre l'État et les groupes issus du mouvement social : quel impact sur la capacité d'innovation des acteurs collectifs?

Avec sa politique de santé mentale adoptée en 1989 (Québec, 1989), ses réformes de la santé et des services sociaux de 1991 et plus tard de 2003, le gouvernement québécois adopte de plus en plus une politique de planification et de gestion des services sociaux en partenariat avec les groupes communautaires issus des mouvements sociaux. C'est ce que certains appellent la gouvernance partagée propre au modèle québécois (Bourque, 2000; Breux, Bherer, & Collin, 2004). En comparaison avec des sociétés voisines, le concept de « modèle québécois » fait référence à deux caractéristiques principales. La première est le rôle actif de l'État québécois dans la vie économique. La deuxième est l'action concertée entre l'État et des acteurs privés dans l'élaboration et l'implantation des politiques sociales et publiques. Un de ces acteurs dit « privé » sont les groupes communautaires qui interviennent tant dans la sphère économique par le biais de l'économie sociale, que dans celle des politiques sociales, notamment à travers la planification et la prestation des services sociaux. Ces groupes sont souvent issus des mouvements sociaux qui traditionnellement s'opposent à l'État. Un de ces mouvements sociaux interpellés est le mouvement alternatif et communautaire en santé mentale.

C'est à travers le regard posé sur deux acteurs collectifs du mouvement social en santé mentale, que la communication se propose d'explorer l'effet de ce partenariat public-communautaire sur la capacité des acteurs collectifs d'assurer l'intégrité de leur identité et en conséquence, sur leur capacité d'action sociale et d'innovation. En effet, depuis son émergence, le mouvement communautaire et alternatif en santé mentale québécois, est passé de l'opposition et la revendication d'une psychiatrie alternative à la « coopération conflictuelle » (Dommergues, 1988) avec le réseau institutionnel de prestation des services et de fait, il n'a cessé de se définir et de se redéfinir en fonction de sa propre dynamique interne, mais aussi à cause des changements se produisant dans son environnement.

Basé sur un cadre conceptuel de la construction identitaire et de la mobilisation des acteurs collectifs (Melucci, 1989, 1994; Smithy, 2009; Snow & Benford, 1997), la communication présente certains résultats provenant de trois recherches différentes portant sur des groupes et des associations en santé mentale. La première étude analysait la dynamique du partenariat public communautaire en santé mentale qui s'est installée dans la foulée de l'adoption de la Politique de santé mentale (1989) qui fut la première politique publique adoptant ce modèle de fonctionnement (Duperré, 1993). Les deux autres études étaient centrées sur les facteurs et les processus de constitution en acteur collectif à l'intérieur de ces dynamiques de collaboration avec le réseau étatique de prestation de services (Duperré, 2002, 2009). Ces trois études ont été menées à des intervalles assez espacés pour permettre un regard critique sur certaines logiques à l'œuvre concernant l'intégrité de l'identité collective de ces acteurs, leur capacité d'apporter des innovations sociales dans le domaine et enfin les moyens qu'ils ont pris pour revendiquer une identité collective renouvelée.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 30.3

TANNOUS JOMAA Maryse

**ECOLE LIBANAISE DE FORMATION
SOCIALE
Liban**

La participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des politiques sociales au Liban, dans une perspective de gouvernance

Cette communication se propose d'exposer les résultats d'une recherche et dont le thème porte sur « La participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des politiques sociales au Liban, dans une perspective de gouvernance ».

L'intérêt pour cette recherche émane de deux types de préoccupations :

- Professionnelle : consiste en une interrogation sur le pouvoir des travailleurs sociaux à promouvoir les droits humains alors que leur formation d'une part et leur pratique sur le terrain d'autre part sont souvent amputées de la dimension socio-politique.
- Contextuelle : le Liban ne peut échapper aux mutations qui transforment l'ordre mondial ; cependant ses besoins particuliers justifient l'instauration de la gouvernance notamment au niveau des modes de production des politiques sociales. Ces besoins se présentent comme suit :
 - nécessité de réduire la rupture chronique entre l'État et la société civile et la transformer en une dynamique interactive autour de l'intérêt public.
 - permettre une approche plus globale et moins fragmentée des réalités sociales ; les politiques sociales au Liban sont qualifiées aujourd'hui de « bricolage social ».
 - engager la société civile libanaise dont la vitalité est remarquable dans une responsabilité plus élargie au niveau des droits, au lieu de rester dans l'expectative d'un État de droit.

Le constat est le suivant : puisque les problèmes sociaux ne peuvent être dorénavant pris en compte ni par un État-Providence, ni par des parties en rupture, le partenariat privé/public demeure une alternative pour leur trouver des solutions. Mais la question est de savoir si les acteurs concernés sont disposés à s'y engager, en l'occurrence la société civile.

D'où le but de l'étude qui est celui de comprendre comment la société civile se perçoit comme acteur et partenaire de l'État dans la production des politiques sociales. Le domaine retenu est celui de la toxicomanie.

Pour s'y faire, des entretiens non-standardisés centrés sur un thème ont été conduits auprès des plusieurs représentants d'organisations civiles.

L'analyse de contenu des différents discours a permis de dégager : la vision qu'ont les représentants des organisations civiles de leur relation à l'État, leurs positions vis-à-vis du partenariat, leurs motivations à prendre part à l'élaboration d'une politique sociale, les fonctions qu'il se réservent, les stratégies qu'ils mettent en œuvre, les ressources qu'ils utilisent et les contraintes qui entravent leur démarche.

Les résultats obtenus révèlent que la participation se présente comme un phénomène non-inscrit dans une perspective de gouvernance, qui repose sur une vision traditionnelle et même confuse des fonctions respectives de l'État et de la société civile.

Malgré qu'elles admettent le principe de leur participation, les organisations civiles ne se reconnaissent pas souvent comme partenaires à part entière dans la gestion des affaires publiques. Il s'avère que la faiblesse de leur militantisme, leur manque d'engagement institutionnel et collectif ainsi que leurs déficiences stratégiques compromettent leur force d'influence sur les pouvoirs publics et contribuent à amoindrir leur pouvoir de participation à l'élaboration des politiques sociales. Néanmoins, leurs dispositions favorables et la richesse de leurs expériences et ressources sont prometteuses et leur permettent de mener une action socio-politique efficace.

Les conclusions dégagées de cette recherche mettent en évidence la nécessité de promouvoir l'action socio-politique du secteur social associatif. Par ailleurs et au plan de la formation, il est de rigueur d'habiliter les travailleurs sociaux à intervenir dans la sphère des politiques sociales comme véritables défenseurs des causes humaines et médiateurs entre l'État et les citoyens. La révision du concept de l'État dans nos cursus de formation ou ce que nous pouvons appeler « L'apprentissage de l'État » est garant de ce repositionnement.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 31.1

REY-BAERISWYL Marie-Claire

**HES-SO - HAUTE ECOLE
FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

Une approche intégrée du travail social agissant sur les ressources pour répondre aux besoins psychosociaux des personnes concernées par le cancer

Cette communication présente les résultats d'une recherche menée sur mandat de la Ligue vaudoise contre le cancer. Cette étude de besoins comporte deux originalités : elle a adopté une perspective sociologique peu habituelle dans le domaine de la santé et sollicité, dans une approche interactive croisée, les personnes concernées (proches, malades, professionnel-le-s) par la maladie (11 focus groups, 3 entretiens).

Elle a permis de mettre en évidence les conséquences de la maladie et les ajustements continus pour y faire face, qui relèvent de six « domaines » (expérience de la maladie, réseau social, travail, système de soins, système familial, situation financière). Elle a identifié les défis rencontrés, les ressources mobilisées ainsi que les soutiens perçus comme inadaptés ou manquants dans les divers dispositifs d'aide et d'intervention.

La complexité et la diversité des situations de maladie renvoient aux multiples dimensions concernées des personnes et de leurs systèmes de vie (psychologique, physique, identitaire, professionnelle, relationnelle, sociale, etc.).

Prenant en compte ces diversités, l'intervention sociale est amenée à les accompagner, souvent dans l'urgence et de manière individualisée, dans leurs démarches auprès des dispositifs sociaux et sanitaires au fonctionnement complexe et évolutif. Ainsi, conduite « sur mesure », l'intervention adapte ses réponses mais risque de s'épuiser dans la gestion des particularismes (Rey-Baeriswyl, M.-C., et al., 2008 et 2010) sous estimant l'importance d'agir préventivement ou plus globalement sur les dispositifs mêmes de soutien pour en favoriser la coordination.

Dans ce contexte de travail, comment concevoir une intervention psychosociale ajustée aux besoins des personnes concernées qui renforce leur capacité d'action tout en facilitant l'accès aux ressources permettant de pallier aux conséquences de la maladie voire d'agir même sur les contextes producteurs de handicaps ?

A partir des lacunes mentionnées par les personnes concernées, « traduites » en des attentes d'intervention plus catégorielles, la recherche a formulé des pistes pour repenser l'intervention, selon une approche intégrée du travail social (Auclair, 1987). Une catégorisation a été élaborée regroupant les différentes formes d'intervention:

1. Interventions souhaitées agissant sur les ressources et la capacité d'agir de chaque acteur concerné (individu ou groupe significatif) (microsocial)

- accompagnement systématique, continu et généralisé, du processus d'adaptation au rôle nouveau de « patient », notamment par une médiation envers le milieu médical
- soutien au maintien des liens avec les milieux significatifs et à leurs compétences d'adaptation
- meilleur accès aux ressources matérielles, droits, informations
- médiation pour solliciter les prestations en réponse aux besoins

2. Interventions souhaitées régulant l'adaptation et la production de services pour tous les types de personnes concernées (mésosocial)

- incitation des milieux significatifs à prendre en compte et à s'adapter aux situations de maladie
- négociation avec les dispensateurs de services pour simplifier l'accès, ajuster leurs prestations et aller au devant des besoins
- mise à disposition d'expertises dans différents domaines (droit, travail, assurances, etc.)

3. Attentes concernant des interventions structurelles, politiques, voire scientifiques (macrosocial)

- meilleure reconnaissance des droits des patients en lien avec les difficultés du parcours de maladie et modification des cadres légaux
- transformation du regard social porté sur le cancer

Ces résultats invitent encore à envisager de nouvelles régulations et partenariats entre institutions publiques et privées, permettant d'agir de manière plus concertée. L'articulation d'interventions de niveaux différents est une condition pour agir tant sur les situations individuelles et particulières que sur les contextes producteurs de situations de handicaps.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 31.2

DAMY Catherine

**CARSAT NORD PICARDIE, site de l'Oise
France**

Une pratique de travail social avec un groupe de personnes atteintes d'un cancer comme espace de développement durable

Je suis assistante sociale à la CARSAT Nord Picardie, actuellement en cours de formation sur le Travail Social avec les Groupes. J'ai choisi de mettre en place un groupe d'hommes et de femmes atteints de différents cancers, ayant fini leurs soins, mais n'étant pas encore aptes à reprendre le travail. Sur les personnes sélectionnées dans ma file active, 8 se sont saisies de l'opportunité du groupe. Les échanges à chacune des rencontres sont riches et fructueux.

3 grands axes de travail se profilent :

- Échanges sur les situations individuelles et préoccupations de l'évolution de tous les membres du groupe.
- Échanges sur la législation Sécurité Sociale, le droit du travail.
- Échanges sur les articles de presse écrite, Internet, etc.

Quand on est malade, on subit la logique médicale, il faut sauver sa peau. Mais lorsque les soins techniques, médicaux sont terminés, au cours de cette phase d'attente de diagnostic de rémission, quel statut social ont ces personnes ?

Elles ne sont plus malades, puisqu'elles ne reçoivent plus de soins. L'entourage les considère sorties d'affaire. Elles ne sont pas encore en activité professionnelle puisque leur état de fatigabilité ne leur permet pas de reprendre le travail.

Ce sont des personnes qui souffrent du cataclysme physique et psychologique engendré par la maladie. Elles sont seules face à leur ressenti : désarroi, fatigue, repousse des cheveux, perte ou prise de poids, reconstruction d'un sein à envisager...

Elles subissent le manque de lien social, pâtissent de ne pouvoir se confronter à d'autres personnes ayant vécu des épreuves similaires.

Au sein du groupe, les membres discutent des conditions de prise en charge, des relations avec les médecins, les soignants, des traitements prescrits ou pas, etc. Ils s'approprient leur expérience particulière jusqu'à la dépasser pour aboutir à une réflexion d'ordre sociétale.

Par exemple, a émergé dans le groupe la notion qu'un malade coûte cher à la société. Chaque membre du groupe explore désormais ses décomptes de remboursement de la Sécurité Sociale, et évalue sa part de responsabilité dans son déficit.

A ce jour, au bout de 8 mois de rencontres bimensuelles, le groupe poursuit ses rendez-vous. C'est le maillage social créé qui a contribué à la reconstruction identitaire de la plupart de ses membres, permis une reprise de travail ou un retour aux soins dans de meilleures conditions.

Tout ceci contribue d'ailleurs indirectement à une économie sociale, ces personnes désormais résolues à affronter leur situation ne sont plus ni en marge, ni à charge de la Société ou se responsabilisent autrement dans leurs soins.

Enfin, le groupe a créé un phénomène de synergie, aucun des membres n'aurait pu se reconstruire autant isolément, l'effet positif obtenu génère un nouvel état d'esprit, autorisant à penser que la souffrance ainsi dépassée repousse l'éventualité d'une rechute. Le groupe contribue au développement durable en permettant à ses membres de reprendre une place de citoyen. La crise individuelle occasionnée par la maladie peut être transcendée par l'appartenance à un groupe de pairs. Et ce n'est que par cette démarche de résilience que l'individu peut s'ouvrir à une réflexion plus globale sur le fonctionnement de la société et la politique de prise en charge des soins.

Une conscience renouvelée de la citoyenneté remet l'individu dans le contexte social collectif qui s'inscrit dans le cadre du développement durable par une participation impliquée. Car, la notion de développement durable vise à orienter l'action au sein de la société. C'est ainsi que le groupe a pris son « autonomie » en transversalité en se dégageant du Travail Social avec les Groupes pour devenir acteur de la société en créant une association sur le département de l'Oise, visant à informer les nouveaux malades du cancer sur leurs droits et devoirs.

Ma pratique de travailleur social a initié une réflexion systémique qui a permis l'émergence d'une démarche plus globale.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 32.1

ELIA Anna

**UNIVERSITA DELLA CALABRIA
Italie**

Pratiques d'accueil des réfugiés et développement durable dans une réalité du sud de l'Italie

Dans le système italien, le recours à l'expérience accumulée par les sujets solidaristes constitue une caractéristique récurrente des politiques locales pour les migrants. En ce qui concerne les politiques d'intégration et de tutelle des demandeurs d'asile et des réfugiés, ces dernières sont projetées et gérées au niveau des communes et des provinces dans le cadre du système de protection pour demandeurs d'asile et réfugiés (SPRAR). Le SPRAR est administré conjointement par le service central du Ministère de l'intérieur, le HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) et l'Association Nationale des Communes Italiennes (ANCI). Les projets sont fréquemment le fruit de parcours d'accueil spontanés, dans lesquels sont engagés des acteurs et des institutions locales, en contradiction par rapport aux prises de positions du Gouvernement italien au sujet de la répression des débarquements de "clandestins".

Il s'agit des expériences d'accueil de demandeurs d'asile et de réfugiés apparues à la fin de la dernière décennie qui ont produit des actions de développement durable du territoire. Cette expérience se sont expérimentées dans certains villages de la Locride en Calabre, une aire sur le versant ionien, avec un passé d'émigration ayant déterminé une forte baisse démographique. Pour ces communes de la région de Locri, une aire dont l'image est fréquemment associée aux homicides de la "Ndrangheta", l'expérience de l'accueil est devenue un facteur fort d'innovation sociale.

En particulier dans la commune de Riace, l'accueil des demandeurs d'asile dans les maisons laissées vides par les émigrés, les contacts et les interactions qui s'expriment dans des conditions concrètes de vie définissent et proposent une occasion de vivre une existence meilleure pour les anciens et les nouveaux résidents. Dans ce cadre, l'accueil produit un sens de responsabilité collective s'agissant des conditions de marginalité vécues par les demandeurs d'asile, et engendre des pratiques d'accompagnement qui sont des alternatives aux logiques de dispersion sur le territoire national. Les familles migrantes repeuplent le village; les migrants assurent la récupération des activités de la petite économie locale; les migrants et les jeunes de Riace collaborent au développement de formes de tourisme durable.

L'objectif du travail de recherche a été de relever les facteurs sociaux qui ont favorisé l'expérimentation de formes avancées d'inclusion des migrants dans une situation de dégradation économique profonde; les instruments politiques possibles pour le soutien d'une pratique de cohésion sociale qui s'exprime dans les moments d'interaction directe entre les migrants et la société de destination; les logiques de concertation entre les institutions locales et les acteurs socioculturels locaux dans la réalisation d'un projet d'accueil s'insérant dans une logique de développement durable du territoire; les formes possibles de soutien normative-institutionnel à un modèle d'inclusion sociale qui exalte le droit à la participation des demandeurs d'asile et des réfugiés; les pratiques d'orientation dans le travail et de soutien psychologique expérimentées dans l'échange et la récupération de valeurs culturelles-traditionnelles.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 32.2

MONTGOMERY Catherine

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION CSSS DE LA MONTAGNE
Canada**

RACINE Guylaine

**ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
Université de Montréal
Canada**

LABESCAT Gil

**CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DU CSSS DE LA MONTAGNE
Canada**

Pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants au Québec (Canada).

Au cœur de la diversité qui caractérise les sociétés occidentales contemporaines, la question de l'immigration au sein des pratiques d'intervention dans le domaine social trouve une place centrale. Dans ce contexte, les organismes d'aide aux personnes immigrantes constituent des lieux d'expérimentation privilégiés. Ceux-ci sont particulièrement propices au développement de nouvelles « façons de faire » : des pratiques d'intervention novatrices, soit « toute nouvelle approche, pratique ou intervention [...] mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social » (Politique québécoise de la science et de l'innovation, 2001 : 11). Il demeure néanmoins que ces savoirs et pratiques sont souvent fragmentés par les conditions mêmes des milieux d'intervention : manque de ressources, clivages disciplinaires, absence de lieux ou de temps permettant de réfléchir à sa pratique.

Malgré ces contraintes, les intervenants continuent de développer des pratiques qui, loin d'être figées et standardisées, évoluent et s'enrichissent au contact direct des personnes immigrantes et de la multiplicité des problèmes rencontrés. De fait, le travail d'intervention auprès de nouveaux immigrants est souvent appris « sur le tas », en fonction de repères relevant d'un passé personnel, d'interactions du quotidien avec des collègues et des usagés du milieu d'intervention en lui-même (Roy & Montgomery, 2003; Racine, 2000). L'expertise acquise sur le terrain constitue donc une partie intégrante des savoirs implicites des intervenants et cette expertise se fonde plus souvent sur les expériences de vie des intervenants, plutôt que sur des connaissances professionnelles codifiées. Notamment, les intervenants identifient comme central à leurs pratiques le fait d'avoir eux-mêmes connu la migration, d'avoir un intérêt pour d'autres cultures, ainsi que le désir d'aider et l'expérience antérieure d'aide auprès de personnes en situation de vulnérabilité (Saillant et al., 2009).

Notre présentation découle d'une recherche-participative auprès d'intervenants sociaux œuvrant dans des organismes d'aide aux immigrants au Québec (Canada). L'objectif principal est de mettre en valeur des pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants. Ce projet repose sur l'utilisation du récit de pratique comme mode spécifique de production de connaissances. Dans le cadre de notre présentation, nous discuterons d'études de cas de pratiques novatrices identifiées lors de cette recherche. Nous présenterons également notre évaluation de l'utilisation du récit de pratique en tant qu'outil permettant d'accéder aux « boîtes noires » que constituent les savoirs implicites mobilisés dans le développement de ces pratiques. De façon générale, on sait que l'intérêt principal de ce type de récit, fondé sur une démarche réflexive, est de rendre explicites ces savoirs. Mais est-ce bien toujours le cas ? À partir de notre expérience dans ce projet, nous présenterons nos réflexions sur la pertinence de cet outil, sur ses forces et ses limites.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 32.3

BOLZMAN Claudio

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Gouvernance des migrations et implications pour le travail social

Le plus souvent les phénomènes sociaux qui échappent au cadre de l'Etat ne peuvent pas être saisis dans leur complexité et sont réduits à la manière dont l'Etat les pense. Comme l'écrit Sayad : «Nous pensons tous la migration (...), comme l'Etat nous demande de la penser et en fin de compte comme il la pense lui-même» (2001, 399).

Cette communication s'intéresse non seulement à la manière dont les migrations sont pensées, mais également gérées par les politiques publiques et à l'influence de celles-ci sur le travail social. Notre thèse est que cette influence ne découle pas nécessairement de manière directe des politiques migratoires, mais du cadre même de structuration du travail social. En effet, celui-ci s'appuie sur des législations sociales nationales qui ont été pensées pour être appliquées à des situations concernant principalement des populations ayant vécu la plupart de leur vie sur le territoire d'un même Etat. Or, dans un monde caractérisé par une mobilité internationale croissante, les travailleurs sociaux sont amenés à rencontrer, dans le cadre de leur activité professionnelle, de plus en plus de populations dont les parcours de vie ne correspondent pas aux cas de figure imaginés par le législateur. Il peut donc se produire un décalage entre les instruments pensés et prévus pour l'action sociale et les réalités rencontrés sur le terrain par les professionnels de l'intervention.

Comme le signale Righard (2008, 3), « il y a une divergence croissante entre l'organisation du territoire et des gens en tant qu'Etats et citoyens, et dans la manière dont les gens organisent leurs vies. Alors que les Etats en général, et les Etats sociaux en particulier, sont organisés en fonction des frontières et des limites, significatifs pour chaque Etat, les acteurs ont tendance à organiser davantage leur vie quotidienne à travers ces frontières et ces limites ».

Ce hiatus est particulièrement intéressant à explorer car il peut soulever un certain nombre d'enjeux pour l'intervention sociale : par exemple il peut rendre plus difficile la visualisation de certains problèmes, car ne faisant pas partie du champ du « pensable » ; il peut aussi a contrario amener à percevoir de nombreuses questions relatives aux migrations comme problématiques, car n'entrant pas dans les catégories habituelles définies par l'Etat et les politiques sociales.

Nous explorerons ces questions à partir de plusieurs recherches que nous avons conduit en Suisse qui touchent des problématiques aussi variées que les immigrés proches de la retraite, les mineurs non accompagnés, les étudiants étrangers ou les familles qui cherchent à faire venir un parent âgé pour vivre auprès d'elles.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 33.1

DUBE Marcelle

**UQAC
Canada**

Pourquoi mettre au programme un cours portant sur les rapports de genre et les rapports de sexe en travail social ? : échos d'un « récit de pratique de formation »

"[L']introduction du féminisme sous sa forme la plus nocive : la femme électeur [...] engendrera bientôt la femme-cabaleur, la femme-télégraphe, la femme-souteneur d'élections, puis la femme-député, la femme-sénateur, la femme avocat, enfin pour tout dire en un mot, la femme-homme, le monstre hybride et répugnant qui tuera la femme-mère et la femme-femme."

Si cet extrait, prononcé en 1925 par Henri Bourassa, journaliste canadien-français et homme politique de l'époque, peut faire sourire ou étonner, en ce début de XXI^e siècle, il laisse quand même entrevoir ce que pouvait être la vie des femmes d'hier et ils permet de prendre déjà la mesure de toute la route parcourue depuis ce temps.

On peut aussi tenter de s'imaginer quel débat animé aurait créé la rencontre d'un Henri Bourassa et d'une Élisabeth Badinter, alors que cette dernière s'inquiète et interroge, dans sa publication la plus récente, « ce retour en force au naturalisme qui remet à l'honneur le concept bien usé d'instinct maternel », représentant ainsi « le pire danger pour l'émancipation des femmes et l'égalité de sexes » (Badinter; 2010).

Ainsi la célèbre phrase, « On ne naît pas femme, on le devient », qu'écrivait Simone de Beauvoir en 1949, remet en question cette idée d'un destin tracé d'avance pour les femmes comme pour les hommes et invite à saisir comment le féminin et le masculin sont des construits sociaux qui mettent en scène des rapports spécifiques appelés rapports sociaux de sexe.

Si les conditions de vie des femmes et des hommes se sont nettement transformées depuis les années 1960, alors pourquoi inscrire au programme de la formation en travail social un cours portant sur les rapports de genre et les rapports de sexe ? En quoi cette thématique peut intéresser les futures intervenantes et intervenants sociaux? Quels contenus offrir dans le cadre de ce cours et comment les livrer ? Bref, quels sont les objectifs et le sens de la démarche développée au cœur de cet enseignement et pour quelles finalités ? Voilà quelques-unes des interrogations qui me permettront, dans le cadre de cette communication, de faire un retour et de présenter quelques constats sur l'expérience pédagogique que j'ai vécue à l'automne 2010 en donnant ce cours. Sous la forme d'un « récit de pratique de formation » (Bertaux; 2001, Delory-Momberger; 2009, Dubet; 1994, Haicault; 2000), je compte, de manière narrative et réflexive, interroger la démarche que j'ai développée et expérimentée, et ce autour de trois grands axes : premièrement les contenus et la pédagogie proposés, deuxièmement l'accueil et la participation des étudiantes et étudiants à cette proposition pédagogique élaborée et finalement la construction individuelle et collective qui en résulte à la sortie du trimestre.

Déjà, un premier constat s'impose. Ce que Le deuxième sexe proposait, l'appel à l'autonomie, à la liberté et au « devenir sujet » des femmes, quelque soixante ans plus tard, demeure toujours d'actualité. En ces temps de crises et de mutations, qui donnent à voir des sociétés traversées par des courants issus du néo-libéralisme et des conservatismes montants qui se plaisent à remettre à l'avant-scène cette idée de nature et de génétique pour expliquer les différences des sexes, et inviter les femmes à retourner à la maison, une inquiétude et des questions surgissent (Dubé; 2005, Scott; 2009).

Dans ce contexte, à titre de futures intervenantes et intervenants sociaux, il devient donc essentiel de comprendre historiquement comment ces rapports sociaux et de genre ont pris racine dans diverses institutions (famille, école, travail, etc.), les luttes qu'ils ont générées et les transformations majeures qui en ont découlé, et tenter de débusquer, si des tensions existent toujours ou sont générées par ces rapports, dans nos sociétés qualifiées de « sur », de « post » ou d'« hyper » modernes, où nous vivons ensemble, en ce début de XXI^e siècle (Augé; 2008, Bonny; 2004, Lyotard; 1988, Lipovetsky; 2004).

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 33.2

KELLER Véréna

**HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET
DE LA SANTÉ VAUD, EESP Lausanne
Suisse**

La normativité familiale dans l'aide sociale publique

L'objectif visé par cette étude est de dégager les référentiels normatifs qui entrent dans les modèles familiaux produits en creux dans l'intervention des assistants et assistantes sociales (AS) de l'aide sociale publique, ce que nous nommons la « normativité familiale ». Les AS de l'aide sociale accordent des prestations financières ainsi que diverses mesures visant l'indépendance économique et l'intégration des destinataires. Ces destinataires sont considéré-e-s en tant que membres d'un groupe familial liés par des obligations mutuelles de soutien, ce qui signifie que les prestations de l'aide sociale sont nécessairement assorties de normes définissant la « bonne » famille ou la famille « normale ». Les AS, pour accorder les prestations et les mesures, sont confronté-e-s aux questions suivantes : qu'est-ce qu'une famille ; qui en fait partie ; quelles sont les obligations mutuelles de ses membres ; à qui revient telle ou telle tâche ; quelle personne aidée se voit offrir la possibilité, ou l'obligation, d'accéder à l'autonomie économique ? Ces questions ont trait à la fonction économique de la famille, donc à la division sexuelle du travail.

Dans cette étude, nous avons étudié la question de savoir si la normativité varie selon les caractéristiques sociodémographique de l'AS (parcours professionnel, sexe, formation, etc.) et selon le contexte organisationnel. Nous avons ainsi dégagé les facteurs qui influent la conception de la division sexuelle du travail qui guide les AS lorsque, dans un cadre légal pourtant contraignant, elles et ils doivent interpréter les règlements en fonction de la situation qui leur est soumise, ce qui ouvre des espaces d'incertitude dans le choix des valeurs et des normes qui fondent leur intervention.

Dans sa partie empirique, l'étude comporte, au préalable, une analyse du cadre légal et réglementaire de l'aide sociale afin de dégager les modèles familiaux sous-entendus par ces textes. Elle consiste ensuite, et surtout, en une étude de terrain sur la base d'une méthode dite des « scénarios-problèmes ». Cette méthode place les AS devant des situations fictives, courantes dans leur pratique, et les a mis en condition de décrire les cheminements et les logiques d'action qu'ils et elles mobiliseraient dans leur intervention. L'enquête de terrain a été conduite auprès d'un échantillon représentatif des AS de l'aide sociale publique travaillant en Suisse romande (146 entretiens), ce qui nous a permis de dégager différents modèles de normativité et les déterminants sociaux à l'œuvre dans la construction de cette normativité, tout en dépassant les visions moralisatrices courantes de la normativité des travailleurs et travailleuses sociales auxquelles conduisent bien des études.

La recherche a été menée à la Haute école de travail social et de la santé Vaud, EESP Lausanne par Véréna Keller (requérante principale), Françoise Messant Laurent, Marianne Modak et Myriam Girardin.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 34.1

MOREAU Christophe

**JEUDEVI
France**

Les Articulateurs du Pays de Redon : la gouvernance du révalisable

Une forme de coopération originale

Dans le cadre d'un projet européen (PIC Equal 2005-2008), les Articulateurs ont expérimenté une coopération entre neuf partenaires de l'éducation populaire, de la culture, et du social. Parmi nos objectifs, nous avons souhaité mettre en œuvre de nouveaux modes d'organisation de notre territoire de vie, en développant à la fois la vie sociale et l'économie locale, et en donnant de la place à ceux qui souvent n'en ont plus : des hommes et des femmes isolés, des personnes privées d'emploi, des jeunes en situation de handicap...

Pour réaliser ce rêve, nous avons organisé notre action autour de trois projets complémentaires et interdépendants : un projet de développement territorial et patrimonial, un projet de développement et d'accompagnement social, et un projet économique. Derrière ces trois projets complémentaires, la culture (actions culturelles et artistiques) est la clef, l'engrenage qui fait tourner l'ensemble, mais aussi l'arrière fond (patrimoine historique, culturel, environnemental et humain). Dans cette démarche, la culture permet d'exprimer la créativité de ce territoire, son histoire, son imaginaire. Elle permet de faciliter les relations entre nous, de libérer la parole, de partager des émotions, de développer des savoir-faire, de renforcer le sentiment d'utilité et la fierté d'être.

Les publics concernés

Notre projet permet de développer des liens sociaux à double titre : tout d'abord, une dynamique de développement local du territoire qui concerne l'ensemble de la population du Pays ; ensuite, une dynamique d'accompagnement social pour des populations plus vulnérables (personnes éloignées de l'emploi pour raison de chômage, de maladie, de handicap).

La dynamique d'animation du territoire concerne une vingtaine de communes, pour une vingtaine d'actions de différentes dimensions : à l'échelle d'un théâtre, d'une école, d'un centre social, d'un quartier, d'une commune, du Pays. Rappelons qu'environ 40 000 spectateurs, 100 professionnels, 100 artistes, 800 bénévoles sont concernés par l'activité en 2007. Les événements culturels sont très nombreux, parmi lesquels : Parade de pays, Festival de la Bogue, résidences de création, pleins feux sur l'enfance, calendrier de l'avent, bourse aux spectacles...

Notre action génère de nombreuses rencontres, des relations entre artistes et populations, des possibilités de partage : elle offre aussi les conditions d'exercice d'une utilité sociale pour les bénévoles, à travers une valorisation du patrimoine écologique et humain : production et vente de jus de pomme, développement de la filière bois, numérisation d'archives du pays, développement de niches économiques dans les métiers de la culture. Autant d'opportunités que l'on ne pourrait trouver réunies dans aucun « dispositif ». Les événements culturels et une forte activité festive donnent de l'élan au vivre ensemble ; le « lien social » est à entendre ici comme un réseau de visages, d'histoires de vie qui se croisent, autour des artistes et de la vie culturelle. Cette action collective profite également aux publics plus vulnérables, salariés d'un chantier d'insertion ou d'une entreprise intermédiaire, usagers de centres sociaux, personnes isolées par des ruptures ou la maladie, jeunes handicapés moteurs, résidents d'une maison de retraite. ..

L'accompagnement sociologique de cette démarche a permis d'en « évaluer » les effets humains (observations, entretiens, participation, données quantitatives), et d'observer et de formaliser des « modalités d'action » (en termes de gouvernance territoriale, d'accueil et d'accompagnement des publics, de conception des projets, de mutualisation de compétences et de matériels, de résidences d'artistes, d'organisation d'événementiels...). Nous travaillons actuellement à la « transférabilité » d'un tel projet et constituons un « cluster ». Pour mieux comprendre ce projet protéiforme, une vidéo de 3 minutes sur le site <http://www.articulateurs.org/>

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 34.2

MENGHINI Mathieu

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
HETS GENEVE
Suisse**

Art et participation.

Pour une démocratisation de la réception culturelle.

Les industries culturelles ont élargi la diffusion de la culture non sans marginaliser les cultures populaires et appauvrir l'expérience esthétique. S'agissant du second point, affirmons le nécessaire développement d'une réception critique. Il convient d'apprécier tant son effectuation singulière dans les arts qui conçoivent l'œuvre davantage comme une praxis que comme un produit, que celle que peut atteindre (même dans les arts ordinaires) une intervention médiatrice.

Nous ne prétendons pas fournir un modèle applicable à toute situation quelque soit l'œuvre médiée et les spécificités du public réuni, mais bien :

-discuter les conditions d'une méta-médiation socio-esthétique sur la base de nos expériences à la tête de trois institutions culturelles publiques et pluridisciplinaires

-et affirmer sa légitimité dans le parcours de formation des futurs travailleurs sociaux.

Cette médiation sera « sociale » si elle privilégie les populations de modeste condition. Elle s'adressera, si possible, à des groupes restreints, socioculturellement homogènes, de sorte à favoriser l'éveil d'une parole désinhibée.

« Sociale » s'entend également au niveau de l'attitude du médiateur – une attitude caractérisée par une qualité de sensibilité qui donne à penser qu'une formation de type travail social constitue un atout.

Plutôt qu'un docte gardien du sens annonçant sa leçon et bien que nécessairement également transmetteur, le médiateur constituera une forme d'agent d'interrogation. À un positionnement en surplomb, on préférera ainsi une approche constructiviste visant l'auto-développement des participants. D'une part, le sens n'est pas une production transcendante ou spontanée, mais une négociation ; il n'est jamais épuisé – variant notamment en fonction des conditions sociales, historiques et culturelles de la réception. D'autre part, comme l'écrit Antoine Hennion, il n'y a rien à partager de plus important que le partage lui-même.

Par l'affirmation des points de vue des participants, leur mise en débat et l'apport – par l'animateur – de l'expertise de la science, la médiation ici envisagée se veut un exercice de citoyenneté.

L'épithète « esthétique » – préférée à « artistique » – vise à distinguer le présent projet de ceux qui conçoivent davantage l'art sous l'angle de l'expression que sous celui de la réception. L'enrichissement de celle-ci impose de tenir compte d'apports multiples : ceux de la sémiologie, des approches critiques (socio-historiques), pragmatistes, psychanalytiques, etc. N'oublions pas celui de l'herméneutique, car de l'absence de sens exclusif des œuvres, on ne saurait conclure à l'arbitraire des interprétations. L'intérêt des lectures décalées (on pense à Hoggart et à l'idée d'obliquité du regard ou à de Certeau et à celle de braconnage) nous invite, cependant, à dépasser la symétrie entre appréciation esthétique et décodage d'une œuvre.

Aussi, la posture affective et intellectuelle du médiateur évitera-t-elle tant le misérabilisme (qui – ne diagnostiquant que manques dans les esprits auxquels il s'adresse – tendra à négliger l'approche parfois originale des individus réunis) qu'un complaisant populisme (aveugle à l'impact des rapports de domination sur les pratiques culturelles « spontanées » de la population).

« Méta- » indique, enfin, que le médiateur ne doit jamais omettre qu'il est lui-même situé et que le patrimoine artistique est le fruit d'une sélection non neutre. Se pose alors la question de la culture à défendre ?

« Il est deux manières de se perdre, selon Césaire, par la ségrégation, murés dans le particulier, ou par la dilution dans l'universel. » Interprétons cet avertissement comme une invite à ne pas opposer sommairement démocratisation et démocratie culturelles.

Si sa médiation est critique, on n'exclura pas l'héritage culturel des dominants – l'acculturation pure et simple étant toujours, elle, suspecte de participer d'une forme de régulation, de contrôle sociaux.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 34.3

MORONI Isabelle

**HES-SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL
SOCIAL ET DE LA SANTÉ - EESP - VAUD
Suisse**

BENDER Gabriel

**HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE
OCCIDENTALE HES.SO/VALAIS
Suisse**

Politique et dynamique culturelle: acteurs et enjeux en Valais romand

Un nouveau cadre de référence émerge aujourd'hui qui lie la culture avec le développement social et économique des territoires (OCDE, 2005, Agenda 21 de la culture, 2004). Ce nouveau paradigme amène les collectivités publiques, les institutions et les opérateurs locaux et régionaux à renforcer et professionnaliser leur offre artistique et culturelle. La culture et l'art sont entrés de plain-pied, à la fois, dans les ménages publics, mais aussi dans les représentations de ce qui fait la force et l'intérêt d'un territoire pour ses habitants et ses visiteurs.

Notre recherche (Bender, Moroni, 2010) questionne cette "effervescence culturelle" dans le contexte spécifique du Valais romand. Nous avons analysé et comparé, sur une période d'environ 20 ans, les logiques et actions culturelles des quatre principales villes valaisannes en relation avec la politique cantonale.

La question des actions culturelles est paradigmatique des « jeux d'échelles » (Faure, Leresche, et al., 2007) des politiques publiques. Dans un système fédéraliste comme celui de la Suisse, la politique culturelle est déléguée à l'échelon communal, confédération et cantons n'agissant que de manière subsidiaire par rapport aux entités politiques locales. Or, la répartition formelle des pouvoirs ne rend que partiellement compte de la réalité du terrain culturel où la responsabilité et le pilotage des actions restent éminemment discutés et interprétés.

Nous avons fait le constat que le pouvoir cantonal apparaît aujourd'hui comme un acteur majeur des innovations en matière de politique culturelle. Ce leadership cantonal s'accompagne d'une redéfinition des pratiques et instruments d'action publique. Les outils de régulation renvoient notamment à un modèle de gouvernance qui promeut des actions co-construites avec les intérêts sociaux et institutionnels, mobilise des expertises pluralistes, tout en positionnant l'Etat dans un rôle de coordinateur. Ces nouvelles orientations reposent sur un répertoire discursif qui tend à « déterritorialiser » (Négrier, Teillet, 2008) la politique culturelle, effaçant les frontières et les particularismes locaux pour donner une identité unique au territoire cantonal. Les villes sont en quelque sorte conviées à entrer dans un réseau régional, en apportant chacune sa spécificité culturelle.

Les autorités des villes ne se laissent pourtant pas entraîner aisément dans la gouvernance cantonale qui met au défi le sacro-saint principe de l'autonomie communale. La politique locale sort difficilement d'une « dépendance au sentier » (Palier, 2006) qui reproduit les schémas d'action passés malgré les injonctions sociales et politiques au changement. En même temps, les territoires étudiés montrent une certaine porosité aux logiques externes qu'elles soient liées aux transformations du secteur culturel lui-même, aux projets du canton ou à d'autres modèles communaux qui ont fait leur preuve. Les principales communes urbaines rejoignent ainsi progressivement un mouvement commun d'institutionnalisation, de professionnalisation et de coordination de l'offre culturelle.

Les tensions évoquées soulignent le caractère dynamique de l'espace local où, d'une part, les relations entre les échelles de pouvoir sont en perpétuelle redéfinition et, d'autre part, où des référentiels territoriaux se construisent, articulant ouverture et fermeture aux transformations globales de la société.

Les résultats de l'étude rejoignent les contenus du module de formation Oasis « Développement local durable » qui encourage les étudiants.tes à saisir le territoire comme un lieu, à la fois, d'ancrage et de flux de ressources symboliques, économiques et politiques (Debarbieux, et al., 2008). C'est tout l'enjeu du « développement social local » (Besson, 2008) de savoir ajuster ses interventions aux logiques locales, tout en étant porteur de renouveau social.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 35.1

DUMONT Jean-Frédéric

**C.P.F.P. - C.F.T.S. LA ROUATIÈRE
France**

Chercheur collectif et sciences de l'éprouvé

Confrontés à l'urgence de situations de plus en plus ancrées dans la multi-référentialité et nécessitant des réponses plurielles et complexes, les professionnels de terrain cherchent un nouveau souffle en tentant de se doter d'une légitimité et d'une éthique leur permettant d'articuler logiques technico-rationnelles et valeurs humanistes.

Cette légitimité s'est longtemps forgée dans une navigation éthique, entre les nécessités de l'inscription dans le lien social et celles liées à la singularité des acteurs. Le point de fuite de ces perspectives réside dans l'évitement du contrôle social...

Or, ce qui caractérise aujourd'hui l'action socio-éducative, c'est justement l'absence de perspectives claires, bien identifiées, permettant aux travailleurs sociaux d'articuler humainement-professionnellement commande sociale et intérêt supposé des personnes accompagnées.

Les professionnels de terrain sont aujourd'hui confrontés à une perte du sens de leur action (le sens étant entendu comme orientation/direction, signification et sensibilité) en même temps qu'à une multiplication, un foisonnement des repères (représentations sociales, valeurs, idéologies...) sur lesquels se fondent ces actions.

Dilution du sens et atomisation des repères provoquent bien souvent dans la profession une perte du sentiment de contrôle des actions socio-éducatives...

C'est en travaillant sur ces trois dimensions de leur implication professionnelle (Sens – Repères – Sentiment de contrôle) que les travailleurs sociaux parviendront à forger de nouvelles identités professionnelles. (Bataille, Mias, Dumont, 1998, 2007, 2009)

Ce travail nécessite moins des temps de formation qu'une réelle dynamique de recherche. Autrement dit, les travailleurs sociaux ont moins besoin d'experts, de formateurs leur expliquant le monde tel qu'il va, ou tel qu'il ne va pas, que de pouvoir se réunir collectivement afin de se situer dans une dynamique de recherche, d'innovation et de transformation sociale et professionnelle.

Le pari que je ferai ici, c'est que les travailleurs sociaux ont moins besoin de se (re)trouver que de s'inventer. Cela nécessite un déplacement, un changement de posture, où le professionnel ne peut s'envisager que dans la double identité d'un praticien-chercheur. Et ce chercheur ne peut être qu'un chercheur collectif où les praticiens viseront non pas le développement durable de leur identité (le développement peut-il vraiment être durable ?) que l'actualisation-transformation de cette identité professionnelle dans un but de transformation sociale.

Autrement dit, la question de l'identité professionnelle ne peut se travailler qu'en pensant global pour agir local, dans une dimension collective de recherche-action où le politique et l'idéologie auront un rôle majeur à jouer.

L'identité, l'éthique et la légitimité des travailleurs sociaux en général et des éducateurs en particulier, ne trouveront matière à s'inventer, se transformer et s'actualiser que collectivement, dans une articulation, une reliance et une alliance entre praticiens, chercheurs et personnes accompagnées, dans un objectif de transformation sociale...

A partir d'une recherche diachronique et longitudinale (2007/2009) consacrée à la professionnalisation des éducateurs, je tenterai de faire apparaître un cadre méthodologique permettant la mise au travail des implications et des identités professionnelles par la mise en place de chercheurs collectifs, dans une logique de recherche-action où la connaissance est co-construite et coproduite collectivement.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 35.2

GONIN Audrey

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MONTRÉAL
Canada**

La négociation entre demande des personnes, rôle idéal des intervenant-e-s sociaux et rôle prescrit : un espace éthique.

Le travail social, et plus largement l'intervention sociale ont été l'objet de profondes modifications dans les deux dernières décennies : en France comme au Québec, les modes d'intervention sont de plus en plus orientés par les référentiels de compétences, par les procédures recommandées et par l'évaluation des pratiques. Ces orientations, définies par les politiques sociales, par les instances professionnelles (Ordre des travailleurs sociaux au Québec, Conseil supérieur du travail social en France) et par les institutions auxquelles sont confiées un mandat d'action sociale (comme les Conseils Généraux, en France, ou les Centres de Santé et de Services Sociaux, au Québec), constituent le rôle prescrit aux intervenant-e-s. Or, la définition de plus en plus précise de ce rôle prescrit, y compris au niveau des techniques et procédures qu'il s'agit de mettre en œuvre, comporte le risque de réduire la place qui est accordée aux demandes formulées par la population avec laquelle travaillent les intervenant-e-s, comme au rôle idéal de l'intervenant-e (Mias, 1998), qui prend appui sur une conception générale du rôle liée aux valeurs morales et aux repères théoriques qui ont pu être acquis au cours d'une formation.

À l'heure où la souffrance éthique, c'est-à-dire « la souffrance que fait naître le conflit entre les convictions morales et l'injonction à participer à des actes qu'on réprovoque » (Dejours, 2006), est de plus en plus présente chez les praticien-ne-s du travail social en raison d'interrogations morales sur le rôle prescrit (Molinier, 2004 ; De Gaulejac, 2010), il y a lieu de s'interroger sur la place laissée au rôle idéal dans les pratiques professionnelles actuelles. Par ailleurs, un cadrage serré de la pratique des intervenant-e-s laisse-t-il aux populations accueillies la possibilité de dire ce qu'il en est de leurs besoins, et de trouver, dans les services offerts par les politiques sociales, un appui pour leurs projets de vie ?

Cette communication se centrera sur la question suivante : dans le champ de l'intervention sociale, comment se négocient les rapports entre rôle idéal, rôle prescrit et demande des personnes accompagnées ? Une investigation menée en France auprès d'assistant-e-s de service social et de conseillers et conseillères en insertion professionnelle, puis une investigation menée au Québec dans le champ de la santé et des services sociaux, nous ont indiqué l'intérêt d'une analyse s'appuyant sur ce modèle ternaire. Les entretiens de recherche centrés sur la pratique de ces divers intervenant-e-s tendent à montrer qu'il est pertinent que les écarts et les points de rencontre, les tensions et le "jeu" entre ces trois pôles soient identifiés, analysés et mis en balance par les praticiens et praticiennes. Ceci ouvre en effet un espace de réflexion éthique qui ne peut se déployer lorsque ces derniers se trouvent dans un état agentique (Milgram, 1963), c'est-à-dire lorsque les intervenant-e-s sont des agents de la volonté d'autrui, purement soumis au rôle qui leur est prescrit. Cette proposition sera illustrée à l'aide des observations recueillies au cours de la recherche menée.

Ainsi, la question du contexte organisationnel (Borzeix, 2000 ; Lonne, McDonald et Fox, 2004), et tout particulièrement de la place qu'il laisse pour un jeu entre les trois pôles que nous identifions ici est à prendre en compte pour soutenir le questionnement et positionnement éthiques des acteurs professionnels. La compréhension des tensions au sein desquelles se constitue la pratique professionnelle – entre les exigences morales, la demande des personnes, le fait de pouvoir tenir au travail et le mandat confié par l'institution – est à notre sens une perspective pertinente pour saisir au mieux comment les acteurs cheminent ou pourraient cheminer avec ces enjeux complexes, pour tracer des voies vers des lieux où les intérêts des différents acteurs peuvent coexister, voire se rejoindre dans un monde commun.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 35.3

MOLINA Yvette

**CENTRE MAURICE HALBWACHS-UMR
France**

Engagement professionnel en travail social et nouvelle gouvernance

Les normes et les valeurs, intrinsèques au travail social, de part leurs caractéristiques humanistes et engagées, nous amènent à penser que les travailleurs sociaux partagent tous, de façon implicite ou non, une forme d'engagement professionnel, voire de militance. Cependant, la distinction entre engagement professionnel et engagement personnel doit être questionnée. S'agit-il pour devenir travailleur social d'être engagé ? En effet, nous observons que l'engagement personnel est l'une des variables prises en compte lors des sélections des candidats souhaitant intégrer les établissements de formation.

Nous centrant dans un premier temps sur les nouvelles générations, nous pouvons nous questionner en quoi cet engagement personnel impacte-t-il, une forme d'engagement professionnel à travers le processus de professionnalisation tant lors de la formation théorique que pratique à travers les stages notamment dans une perspective de transmission des habitus professionnels ?

La deuxième interrogation que nous posons est celle relative aux évolutions en cours tant du point de vue des formes d'engagement que de leur articulation avec la nouvelle gestion du social. Les différents travaux sociologiques portant sur l'engagement ont démontré que les formes qu'il recouvre ont évolué dans le temps à travers des contextes socio-historiques bien différenciés (engagement religieux, politique, humanitaire, altruiste, « les sans papiers », « les sans logis », les altermondialistes, etc.)

S'agissant des jeunes générations des professionnels du travail social, nous faisons l'hypothèse que les nouvelles formes d'engagement personnel, s'accommodent mieux du modèle libéral de la nouvelle gouvernance du social.

Ainsi pourrions-nous avancer que les jeunes professionnels socialisés professionnellement dans ce nouveau contexte managérial sont plus conformes aux nouveaux modèles de gouvernance.

Nous examinons à travers cette communication les effets de ces transformations. Quel héritage, quelle transmission des anciennes générations vers les nouvelles ? Si nous avançons que les valeurs et les principes du travail social constituent des ressources solides pour l'intervention sociale, nous pouvons poser la question centrale de la transmission de ces points d'ancrage dans le contexte de la nouvelle gouvernance. Autrement dit, et au-delà de la transmission, quelles sont les répercussions de ces évolutions pour les anciens qui ont connu d'autres références que le modèle libéral dans la gestion du social en termes de pratiques professionnelles, de ses effets comme le burn out des professionnels ?

Pour cette communication, nous présentons dans un premier temps une clarification du cadre théorique de l'engagement personnel à l'engagement professionnel et ses évolutions dans la société. Nous abordons ensuite, par un bref retour historique les valeurs et les principes éthiques des professions du travail social dites canoniques. Dans un troisième temps, nous dégageons comment les anciens travailleurs sociaux et les modernes parviennent à s'accommoder ou non de la nouvelle gouvernance entre crises et exécution. Nous repérons notamment, les transformations que cela implique en termes de professionnalité sous l'angle des activités mais aussi du rapport de ces dits professionnels aux différents acteurs de l'intervention (publics, élus, partenaires, hiérarchie,...).

Au-delà du cadre théorique de la sociologie des professions et de l'engagement, nous appuyons notre réflexion sur une démarche empirique alimentée par des entretiens biographiques menés auprès de professionnels, des cadres d'action sociale ainsi que des jeunes candidats souhaitant intégrer la formation en travail social. Ce recueil de données sera extrait d'une enquête qualitative par entretiens menée dans le cadre d'une recherche en cours pour une thèse de doctorat en sociologie des professions du travail social.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 36.1

HAJJI Nabil

**ITES BREST
France**

LEMLIGUI Ahmed

**IRTS BRETAGNE
France**

Les modes de gouvernance dans les institutions de travail social en Afrique dans le discours des stagiaires éducateurs spécialisés

L'ouverture sur l'international est une réalité prégnante dans le champ des formations en travail social en France. Si elle recèle, comme nous avons pu le montrer (A. Lemligui 2010), des retombées indéniables pour les centres de formation, pour les stagiaires et pour les professionnels de ce champ, elle permet des ouvertures en matière d'investigation ou de questionnement sur les rencontres auxquelles elle donne lieu. Ce travail s'inscrit dans cette continuité. Il s'étale sur une période de trois ans (2009-2011) avec trois promotions d'étudiants éducateurs spécialisés « bretons » ayant effectué leurs stages dans plusieurs pays d'Afrique. Des étudiants dont les motivations nous ont permis de construire des idéaux-types qui donnent sens à leurs choix de partir à l'étranger. Notre travail tente de répondre à une question centrale :

Comment les stagiaires éducateurs spécialisés français, se représentent-ils les modes de gouvernance au sein des institutions de travail social en Afrique au sein desquelles ils effectuent des stages?

Nous partons dans cette recherche de l'hypothèse que le discours des stagiaires sur les modes de gouvernance des institutions en travail social en Afrique serait le résultat d'un ensemble de représentations qui constituent des filtres d'identifications des réalités complexes et orientent leur discours. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous appuyons sur une méthodologie quantitative et qualitative qui se décline en trois étapes :

1- Présenter la démarche aux étudiants, avant leur départ en stage et mesurer les connaissances qu'ils détiennent à propos des modes d'organisation du pays et des institutions qui les accueillent.

2- Faire passer un questionnaire aux stagiaires avec pour visée de récolter leur point de vue après leur retour de stage.

3- Recourir à la méthode des incidents critiques pour le recueil de données.

En plus de l'entretien (Blanchet-Gotman, 2001), nous avons recouru à l'analyse des incidents critiques Flanagan (1954). Pour ce faire, nous avons réuni, chaque année, le groupe de stagiaires et les avons invités à relater une situation dont ils ont été témoins au sujet du fonctionnement des équipes et des institutions. A procéder de la sorte, nous visions deux objectifs principaux :

1- Faciliter l'échange en laissant le choix à chacun de s'exprimer sans contrainte de questions plus ou moins orientées, mettre en confiance nos interlocuteurs et envisager une progression qui évite de tomber dans la critique systématique, la plainte ou la compassion.

2- Permettre à certains étudiants de poursuivre l'échange dans un cadre moins contraint et facilitant le positionnement individuel.

Les premières données relevées nous permettent de repérer des regards qui reposent sur représentations stéréotypées comme a pu le souligner Emmanuel Kamdem dans une recherche sur un sujet qui s'approche de notre travail. Pour les étudiants interrogés, les manières de gérer les équipes, les équipements et les institutions s'inscrivent dans un esprit qui montre selon eux des perspectives de travail plus ou moins différentes. Celles-ci s'enracinent dans des visions que nous résumons selon les catégories suivantes :

L'universalisme des pratiques : des outils partagés, des procédures identifiées...si les problèmes se posent c'est à cause des difficultés économiques, d'incompatibilité des personnalités, des difficultés que le système peut rencontrer...

Le poids des particularismes culturels : les questions de l'autorité, l'âge et le respect de l'intériorité, les convergences autour des thématiques : la sanction, les châtiments corporels...

Le communautarisme organisationnel : des liens que partagent les professionnels qu'il faut savoir conserver, des modes de fonctionnement à respecter et à préserver...

1. Des types idéaux qui montrent que les étudiants opèrent des choix différents dans la décision de partir en stage à l'étranger : les aventuriers, les suiveurs, les engagés/militants...

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 36.2

QUINET Jean-Marc

**TAXIBROUSSE ASBL
Belgique**

Qu'est-ce que Taxibrousse asbl

Depuis 2002, Taxibrousse asbl organise des stages en Afrique de l'Ouest destinés à différents publics. Nous mettons en place et assurons le suivi de « **stages étudiants** ». Ils se déroulent pendant la période académique et font donc l'objet d'une évaluation. Ceci concerne près de 1200 étudiants depuis 2002 pour une moyenne annuelle de 60 et/an toutes catégories, durées et types confondus dont 90% sont de sexe féminin.

Nos objectifs sont donc

- *La majoration des compétences des étudiants par la pratique dans un cadre socio-technico-culturel très différent*
- *La découverte de « l'autre » par l'inter-action et la collaboration au sein même de la profession.*

Une évaluation à trois niveaux.

Le stage n'est pas circonscrit à la seule pratique de terrain. Trois phases internes et externes conditionnent le stage : la **sélection**, les phases **d'évaluation**, le **retour**. Nous aborderons ces trois niveaux et verrons si ceux-ci ont un impact sur la durabilité dans les relations avec les sites de stage.

Les tâches : *Il existe deux catégories d'assistants sociaux : les « polyvalents de secteur » et les « polyvalents de catégorie ». Ces deux grandes orientations existent de manières assez inégales au Sénégal, au Mali et au Bénin. Est-il aisé aussi d'impliquer un étudiant auprès d'enfants, d'adolescents qu'auprès d'adultes ?*

La transversalité (liaison avec d'autres professionnels : médecins, magistrats, éducateurs) des actions est importante mais pas toujours présente ; ce qui exige de l'étudiant une aptitude à agir seul, prendre de l'initiative et à pousser des portes en expliquant en permanence sa démarche auprès de sa hiérarchie.

LES ACTEURS : ETUDIANT : un individu en construction qu'il faut encadrer et suivre pas à pas..

PARENTS : les parents souvent inquiétés par l'image négative véhiculée par les médias, par leurs stéréotypes et par leur peur de l'Afrique sont perdus face à l'envie de leur enfant de partir. Comment les intégrer dans le processus de stage sans leur donner une place essentielle ?

Encadrement ici et ailleurs. ICI : Comment assurer l'encadrement des stagiaires chez nous, depuis chez nous et la mise en stage par le biais de l'institutionnel est-il un passage obligé ou indispensable ?

AILLEURS : l'investissement du maître de stage n'est pas qu'affaire de personnalité mais peut aussi être affaire d'argent. Le coût d'un stagiaire serait relativement élevé pour les associations d'accueil, surtout qu'elles considèrent, à tort ou à raison, compléter sa formation sans contrepartie réelle. De quoi s'agit-il ? Enjeux du stage et partenariat durable sont-ils irrémédiablement liés ? De quoi dépend la pérennité des stages ? La liste est longue et soumise à de nombreux aléas.

Comment éviter une démarche One Shot ? Nous évaluerons toutes les pistes déjà envisagées par taxibrousse asbl en ce sens et tenterons de les développer.

Ordre dans nos priorités : nos priorités mettent l'accent sur des objectifs vérifiables (formation, institutionnels,..). Une vision souvent précipitée néglige les aspects relationnels qui se créent et auxquels les africains sont très attachés. En plaçant au cœur du stage les aspects humains et les liens personnels pour venir y greffer nos objectivations nous entrons de plain-pied dans un mode relationnel.

L'après stage : un stage en Afrique ne prend pas fin à la dernière minute de la dernière journée

Tous nos correspondants mettent en avant l'intégration rapide des étudiants mais nous reprochent de ne pas donner de nouvelles à leur retour. Le lien créé est coupé car nous, occidentaux, considérons le stage comme une étape et non comme un nœud relationnel.

C'est pourquoi il faudrait prévoir dans nos évaluations, nos conventions une forme d'obligation qui obligerait l'étudiant à informer les encadreurs locaux des suites de son retour.

Problèmes connexes Un aperçu des problèmes qui peuvent directement ou non mettre un stage à mal en Afrique

Témoignages filmés de stagiaires

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 36.3

POULIOT Eve

MALTAIS Danielle

**UQAC
Canada**

BARIL Audrey

Les retombées d'un stage à l'étranger sur des élèves inscrits à un centre d'éducation pour adultes : Réflexion concernant une expérience d'intervention centrée sur les forces

En période de crise économique, le soutien financier accordé aux programmes sociaux tend souvent à diminuer. Dans un tel contexte, les intervenants sociaux doivent réajuster leurs attentes et trouver de nouveaux moyens pour répondre aux besoins des jeunes adultes et des familles (Clarke-Stewart, 1998). Selon Chamberland et al. (1996), les crises économiques, l'aggravation des problèmes sociaux et le déploiement du modèle écologique incitent les chercheurs à critiquer l'efficacité des pratiques traditionnellement centrées sur les individus et les déficits personnels. De nouveaux modèles se développent donc dans l'intervention auprès des jeunes adultes et la reconnaissance de leurs forces et compétences est de plus en plus inscrite dans les pratiques qui leur sont destinées (Mayer, 2002). C'est dans cette perspective que le Centre d'éducation pour adultes Laure Conan (Saguenay, Québec) a développé une stratégie éducative particulière afin de prévenir le décrochage scolaire. Au Québec, le problème du décrochage scolaire touche de nombreux jeunes, 39 % des garçons et 30 % des filles finissant leurs études secondaires sans le diplôme approprié (Potvin, 2008). Malgré la pertinence des politiques et des programmes visant à prévenir le décrochage scolaire, des obstacles supplémentaires sont vécus par les élèves qui font un retour aux études, notamment en ce qui concerne la difficulté à concilier ce projet avec leurs responsabilités familiales et professionnelles (Briggs & Stephens, 1990; Drolet & Richard, 2006; Paquet, 1999; Villemagne, 2009). Étant donné les difficultés spécifiquement vécues par ces élèves, le Centre de formation pour adultes Laure Conan a développé un projet de stage international qui, selon les observations des professionnels impliqués, semble entraîner des retombées positives sur l'estime de soi des élèves et leur persévérance scolaire. Ce projet s'inscrit dans une approche centrée sur les forces, un modèle conceptuel dont la pertinence est de plus en plus reconnue dans les écrits récents sur les jeunes et les adultes en difficulté (Noble et al., 2000; Orthner et al., 2003; Smith, 2006). Dans cette perspective, l'expérience d'un stage international est perçue comme une stratégie afin de découvrir et développer les forces personnelles, interpersonnelles et sociales des élèves fréquentant un centre de formation pour adultes. Afin d'évaluer les retombées potentielles de cette expérience, cette communication s'intéresse, d'une part, au point de vue des accompagnateurs (travailleurs sociaux et professeurs) impliqués dans le projet de stage. À la lumière de cette expérience et sur la base d'autres recherches sur l'utilisation des forces dans l'intervention auprès des jeunes et des familles en difficulté, elle propose ensuite une réflexion sur les conséquences des changements théoriques sur la pratique et la formation des travailleurs sociaux. Cette communication est basée, d'une part, sur les résultats d'un groupe de discussion visant à recueillir le point de vue d'accompagnateurs (travailleurs sociaux et professeurs) impliqués dans un projet de stage international impliquant des élèves fréquentant un centre de formation pour adultes. Elle propose de documenter le processus et les impacts d'un programme de stage international sur la vie personnelle, la poursuite des études ainsi que les orientations professionnelles des élèves qui fréquentent un centre de formation pour adultes. Cet éclairage permettra d'identifier les retombées positives et les limites d'une telle initiative, tout en proposant des pistes pour l'amélioration des stages internationaux en tant que stratégie éducative utilisée afin de lutter contre le décrochage scolaire. Cette expérience mènera, dans un deuxième temps, à une réflexion sur l'application effective des nouveaux modèles privilégiés dans l'intervention et la formation des travailleurs sociaux.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 37.1

COURTOIS Nathalie

**HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
Section ISSHA
Belgique**

« Les futurs travailleurs sociaux en formation : Un terreau à fertiliser ou une terre à labourer ? »

Les politiques européennes amènent les États-Nations à développer des cadres communs de références en vue d'une reconnaissance des qualifications, de leur qualité et pour augmenter le dit capital humain.

Dans ce contexte, le référentiel de compétences BAC AS a été réalisé en Belgique francophone avec la participation active et effective des professionnels (mettant à profit leur expertise et leur savoir empirique à travers un groupe de travail représentant les 11 écoles sociales). Conscients et soucieux des risques posés par de tels référentiels pour les métiers du social, ils ont veillé à être en adéquation avec l'éthique et la déontologie propres au métier.

Le référentiel a été validé par le CGHE. La volonté, la nécessité que les assistants sociaux ne soient ni de simples exécutants, ni des contrôleurs, ni des managers sociaux au service de politiques sociales d'activation est mise en avant. Développer une identité professionnelle empreinte de réflexivité, d'innovation, de créativité est primordial; une recherche d'identité soumise à des tensions.

Les différentes mutations de notre société mettent en exergue une perte de repères dans un modèle de développement social, économique et culturel. Face à cette complexité, le TS est en difficulté pour aborder les macrostructures qui gouvernent les politiques sociales. Outre les pratiques liées aux transformations des politiques sociales et du métier, l'enjeu se situe dans la formation liée aux transformations des systèmes d'enseignement.

Au regard de cet enjeu, nous évoquerons le « mandat politique » du travail social. Les futurs AS n'en ont que très rarement conscience. Ils ne le cernent pas bien et ne le comprennent pas toujours. Pour la plupart, cette compétence est et reste à construire. Alors si les volontés politiques traduites dans le référentiel AS le mettent en exergue, un constat peut être que le cheminement pour conduire nos étudiants à cette construction est à penser, développer, parfaire.

En effet, si nous nous penchons sur les grilles minimales actuelles (outil légal), aucun quota n'est libellé en termes « politique ». Si cela n'empêche nullement les écoles d'organiser des cours de politique, cela relève d'une part du choix de chacune d'elles (choix lié à l'autonomie organique et à l'histoire de leur création) et, d'autre part à des intitulés de cours « maison » dont les libellés offrent peu ou pas de lisibilité « politique » pour les étudiants. Or, pédagogiquement, nous savons combien l'intégration des savoirs et des savoirs faire est complexe. De même, nous savons combien la question politique soulève des résistances. Il nous semble que l'identification claire participerait à relever ces défis.

Le processus de construction du référentiel a mis en lumière une adhésion au principe qu'une formation politique est nécessaire dans la formation au métier d'assistant social.

Face à ce ralliement, la question est « comment penser cette formation politique ? »

Une hypothèse est que les futurs AS en formation sont « un terreau à fertiliser » en ce sens qu'ils représentent un public favorable au développement d'une identité professionnelle. Une autre hypothèse est qu'ils représentent cette « terre », un élément de base de la vie et des activités, dans ce contexte pour la profession. Dès lors, faut-il la « labourer » en ce sens que le labeur vise à rendre « cette terre meuble » c'est-à-dire sans réelle cohésion ?

Penser au développement de notre identité professionnelle à travers la formation politique apparaît une évidence voir une nécessité, faudrait-il que ce développement soit durable ? Autant de questions et d'hypothèses que nous tenterons d'explorer et d'analyser au regard d'une expérience de terrain et en perspective avec de propositions (projet en cours dans les Hautes Écoles : création de référentiels d'enseignement dans la continuité des référentiels de compétences

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 37.2

BARBANT Jean-Christophe

**IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON
France**

Développement durable et émergence d'une nouvelle praxis sociale :

Formation des expertises de l'intervention sociale: analyse des incidences sur les modèles de gouvernances

L'analyse présentée dans ce texte est issue d'une recherche doctorale en sociologie. Celle-ci s'inscrit dans une perspective mobilisant à la fois une sociologie des professions sociales mais aussi une sociologie des imaginaires professionnels et de l'expertise. De façon plus précise, nous avons analysé les projets de formation de types « masters professionnels » et « D.E.I.S » (Diplôme D'Etat d'Ingénierie Sociale) dans la période 2006-2009 dans le champ de l'intervention sociale. Période pendant laquelle, le D.E.I.S s'est progressivement installé dans les régions. Notre questionnement s'est principalement centré sur trois interrogations distinctes. La première a consisté à questionner l'existence de modèles différents au sein des formations de types D.E.I.S-Master même si réglementairement les textes nous contraignent (il nous a fallu, dans un premier temps, construire une taxonomie des formations relevant de la mention intervention sociale). En proposant un modèle d'analyse basé sur l'identification des modèles d'expertises par les conceptions (politiques, théoriques, méthodologiques et éthiques), les imaginaires, les postures et l'ethos professionnel, nous avons pu élaborer ainsi une correspondance entre des modèles de formation à l'expertise, des modèles d'expertise de l'intervention et des modèles de gouvernance. Dans cette perspective, nous avons mis à jour quatre modèles d'expertises de l'intervention sociale présents dans le champ de la formation professionnelle supérieure. Dans une seconde approche, nous avons interrogé des responsables de formation sur la fonction des experts et de l'expertise dans le champ social afin de mettre en tension leurs représentations et les intentions des projets de formation. Cette analyse nous a aidé à saisir le rapport entre la promotion de certains modèles d'expertise et la conception de modèle de gouvernance de l'intervention sociale. Nous pourrions aborder, dans cette perspective, la demande d'expertise dans le champ de l'intervention sociale en matière de développement durable notamment. Effectivement par l'appel au développement durable, nous assistons dans certains modèles d'expertises à un renouvellement nécessaire des conceptions de l'intervention. Cependant l'expertise de l'intervention sociale recouvre un ensemble de pratiques professionnelles en matière d'étude, de développement de projets, de conseils ou encore d'évaluation peu référée à des modèles de gouvernance. Enfin le troisième et dernier élément abordera la construction du rapport entre la dimension politique, technique et éthique des expertises de l'intervention sociale et de leurs agencements et l'émergence des pratiques de développement durable, local et social. Nous pourrions ainsi nous interroger sur les phénomènes qui structurent les transformations sociales et du rôle central des expertises en matière de gouvernance et de participation dans les logiques ascendantes et descendantes. Nous verrons en quoi ces nouvelles transactions sociales participent à l'émergence ou non d'une nouvelle praxis sociale prise au sens de A.Giddens : « Avec l'avènement de la modernité, la réflexivité prend un caractère différent. Elle participe du fondement même de la reproduction du système, de telle sorte que la pensée et l'action se réfractent constamment l'une sur l'autre ». (Giddens, 1994, p 44). Ce que nous entendons ici dans la terminologie « praxis sociale » renvoie à une capacité à agencer des savoirs profanes, experts, académiques ou encore expérientiels dont nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils participent à répondre aux défis multiples des logiques de développement durable.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 37.3

VALLET Patricia

France

Que peut-on encore transmettre dans ce monde incertain?

C'est en tant que formatrice au sein de l'IRTS de Montpellier, que je voudrais ici proposer mes réflexions sur ce que nous pouvons transmettre aux futurs travailleurs sociaux :

La logique dominant les nouveaux référentiels de formation apparaît comme opératoire : autrement dit, les textes officiels nous demandent de former des étudiants à telle ou telle fonction, à telle ou telle activité, mais la réalité de nos métiers est toujours plus complexe que les modèles, au fond l'apprentissage et l'acquisition de compétences sont utiles mais non suffisants, et la formation résulte d'un processus au delà d'un dispositif. Il nous faut inventer des stratégies d'appropriation au lieu de chercher à appliquer un modèle, l'intelligence consiste à lire entre les lignes des textes prescriptifs et non à appliquer quelques axiomes ou consignes...

Pour ce faire, il me semble toujours essentiel de m'appuyer sur trois dimensions fortes de nos métiers : la clinique, l'éthique et l'esthétique.

Quelle clinique ?

En fait, la transformation identitaire mise en jeu pour chaque étudiant, dans son rapport à l'Institution, son rapport au pouvoir et à l'autorité, son rapport au savoir, son rapport à l'autre, son rapport à l'aide etc., est absente du nouveau modèle des référentiels, mais rien ne nous empêche de réaffirmer l'importance de travailler ces dimensions dans la formation.

Le travail formatif va poser constamment la question du sens de l'acte éducatif pour mettre l'étudiant en face de ce qui l'attend sur le terrain professionnel, interroger la dialectique implication-distanciation, et lui permettre de penser sa pratique.

Quelle éthique ?

J'ai développé dans mes recherches une « éthique de l'aporie » qui s'est progressivement imposée à moi, parce que les métiers du travail social et de la formation sont fondamentalement complexes et nous mettent dans des situations qui exigent sans cesse un impératif de dépassement des contradictions ; le fondement de notre fonction formative est aporétique car il s'agit à la fois de normaliser et autonomiser :

Laisser l'autre construire sa propre identité professionnelle et gagner son autonomie, et en même temps l'insérer dans un corps professionnel, lui imposer un certain habitus professionnel avec ses codes, son langage, ses méthodes, et aussi l'inscrire dans une institution de formation donc dans un système de contraintes fortes.

Ainsi je propose une éthique de la formation en travail social qui assume ces contradictions nécessaires et qui nous amène aussi à une pratique d'interrogation permanente.

Pour une esthétique de l'éducation : Articuler intelligibilité et sensibilité

L'attention esthétique, c'est une forme de présence intense et une acuité sensible, notamment par rapport à la capacité à percevoir des choses minimes mais essentielles, des événements « insignifiants significatifs ».

Il s'agit de porter une attention aux compétences invisibles, aux charmes discrets, aux finesses ténues.

Et puis la créativité s'inscrit aussi dans le travail de l'éducateur pour tenter des innovations au plus près des intérêts des usagers, il travaille avec eux aux bordures des systèmes, aux marges des dispositifs pour les ajuster à leur singularité.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 38.1

KABW MUKANZ Sébastien

**CENTRE AFRICAIN DE FORMATION
SUPÉRIEURE DES ÉDUCATEURS
SOCIAUX CAFES
République Démocratique du Congo**

Les objectifs de l'intervention sociale en période de crise, face aux soucis de subsistance et aux questions du développement durable.

Les crises entraînent des conséquences dont l'ampleur dépend d'un milieu à l'autre, d'un individu à l'autre. Si elles ne tuent pas toutes ces victimes, il est cependant certain que les crises n'épargnent personne. Dans presque tous les pays africains, il en avait été ainsi après les crises sociopolitiques qu'ils avaient connues.

Dans tous les cas, les crises créent une fracture, un fossé entre l'ordre pré existant et celui qui doit lui succéder. Toute la communauté se retrouve dans ce fossé où elle se débat, face aux problèmes suivants : rareté de l'emploi, disparition ou rareté des ressources tant pour le logement, le transport, que pour la survie et même la satisfaction des besoins éducatifs.

Comme dit ci-haut, pendant la crise, deux exigences se présentent dans la société : soutenir la vie dans ce fossé où nous plongeant les crises, « c'est survivre », et se doter ensuite de nouveaux outils et de nouvelles compétences susceptibles de garantir la vie dans la société post – crise, face aux contraintes et défis socio-économiques nouveaux : c'est « le développement ».

En effet, survivre dans le fossé creusé par la crise est le premier objectif que poursuivent désespérément les populations ; mais son atteinte est rendu difficile par la nouveauté et l'ampleur des problèmes et des défis liés à la nouvelle situation, et qui rendent inefficaces les réponses préexistantes. Presque la totalité de la population se retrouve dans la lutte pour la survie où, sans qualification professionnelle, tout le monde devient commerçant. Chaque parcelle a sa petite boutique, et tout se vend. Face à l'essoufflement des parents qui ne s'en sortent pas, les enfants prennent la main : c'est le phénomène « enfants et jeunes travailleurs ».

Ceux-ci travaillent pour contribuer à l'augmentation des ressources dont les familles ont besoin pour leur survie. Le passage de la rive gauche à la rive droite du fossé creusé par la crise n'est pas facile pour tous. Ainsi voit-on la stagnation de beaucoup d'enfants et jeunes travailleurs dans la précarité, et le statut quo dans lequel beaucoup se trouvent malgré plusieurs années passées dans l'exercice des activités génératrices de revenus. Devenus adultes, nombreux sont ceux qui ne savent pas s'intégrer dans la vie socioprofessionnelle dont ils restent exclus.

Il se pose le problème de l'efficacité de l'intervention dont ils sont bénéficiaires. Il faut pour nous répondre à la question préoccupation suivante : quelle intervention sociale auprès des enfants et jeunes travailleurs, pour ne pas les laisser s'éterniser dans la survie, puis dans l'exclusion sociale ?

Il faut une intervention sociale qui s'adresse aussi bien aux enfants et jeunes travailleurs, à leurs parents qu'aux pouvoirs publics qui doivent actualiser leurs politiques en vue de soutenir un nouvel ordre social qui garantirait l'accès aux services de base, à l'emploi et aux ressources pour la majorité de la population. Elle aura deux objectifs principaux : soutenir les efforts de survie et faciliter la transformation de ces initiatives de survie en initiatives de développement.

Et cette intervention doit répondre aux exigences suivantes :

- Partir des initiatives des victimes de la crise : respecter le principe d'encrage
 - Identifier et combattre les obstacles pour améliorer les conditions de survie : participation et empowerment
 - Faciliter la définition et la réalisation des objectifs liés aux nouvelles conditions d'existence : accompagnement. Faire passer de la survie au développement
 - Accompagner les victimes de la crise dans la préparation et la conduite d'un plaidoyer en faveur des politiques novatrices
 - Tenir compte des prévisions précises concernant les mutations des villes, les crises éventuelles à venir
- Méthodologie Nous avons exploité les résultats des travaux de terrain, des recherche-actions participatives avec les enfants et jeunes travailleurs dans le cadre du Mouvement Africain des Enfants et jeunes travailleurs.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 38.2

MANAA Ammar

**CENTRE UNIVERSITAIRE DE BORDJ BOU
ARRÉRIDJ
Algérie**

L'état des lieux et la question de la prise en charge des différentes formes de précarités par les structures d'action sociale et de solidarité

L'intervention des pouvoirs publics algériens dans le domaine de la protection sociale des citoyens a pris plusieurs formes, dont nous allons montrer les effets. Cette forme de protection sociale s'est manifestée dès l'indépendance du pays (1962) avant de se développer durant la décennie soixante-dix à la faveur de la montée vertigineuse des prix du pétrole.

Cette évolution s'est inversée de manière radicale dans le sens de la baisse par suite de l'effondrement des prix de pétrole dans les années quatre vingt. Mais à la fin de cette décennie, on assiste à un nouveau retournement de la situation qui s'est traduite par un renforcement considérable de la protection sociale durant la première décennie du nouveau millénaire. L'accroissement des revenus pétroliers ont amené les pouvoirs algériens à multiplier les structures de protections sociales destinées à venir en aide aux couches les plus vulnérables de la société (chômeurs, vieillards sans retraite, veuves, divorcées, personnes seules, etc.)

Avec l'ouverture économique et l'entrée dans l'économie de marché, ces formes d'intervention de l'État pour secourir les indigents ont remplacé les anciens modes d'aide de l'État-Providence du temps du socialisme "trionphant".

Parmi ces structures, il faut citer, entre autres, la direction de l'action sociale et de solidarité. Celle-ci s'est vue confiée une mission sociale consistant à développer et à mettre en œuvre toutes mesures de nature à encadrer les activités liées à l'action sociale de l'État et à la solidarité nationale, et en assurant le suivi et le contrôle.

Elle est chargée, notamment, de veiller à l'application de la législation et de la réglementation dans les domaines liés aux activités de l'action sociale, de mettre en place, en relation avec les autorités locales, le dispositif d'information relatif à l'évaluation des besoins en matière d'action sociale, au recensement des catégories démunies et des personnes en situation de handicap, d'organiser le dispositif de gestion de l'aide sociale de l'État, et d'encadrer la mise en œuvre du dispositif d'aide et de soutien direct en faveur des catégories sociales démunies et /ou handicapées.

Sa mission consiste aussi à veiller à l'application des mesures et programmes de protection, d'éducation et d'enseignement spécialisés, et de prise en charge de toutes catégories de personnes handicapées, de mettre en œuvre toutes mesures de nature à promouvoir et développer des activités d'insertion et d'intégration scolaire, sociale et professionnelle des personnes handicapées.

La prise en charge s'effectue sous différentes formes à travers trois dispositifs:

-Dispositifs d'insertion des diplômés.

-Dispositifs d'insertions sociales

-Filet social

Ces dispositifs consistent à l'attribution des prestations soit en espèce soit en nature. Il s'agit d'allocations. Ils servent à couvrir un besoin général venant de l'absence des revenus ou l'incapacité à subvenir à ses besoins suite à une maladie chronique, ou à un handicap.

Cette communication essayera de répondre aux trois questions suivantes:

-Quelles sont les potentialités humaines mises à la disposition de cette direction pour accomplir cette mission ?

-Ont-ils la formation nécessaire pour intervenir efficacement ?

-Quels sont les moyens mis à la disposition des différents intervenants sociaux ?

Méthodologie:

Dans cette intervention nous allons faire un bilan qualitatif et quantitatif des activités de cette direction.

Mettre le point sur l'évolution quantitative et qualitative des bénéficiaires des aides sociales. Leur appartenance sociale, leur niveau scolaire, leur handicap...

Ensuite nous allons évaluer son action à travers une enquête sur le terrain sur un échantillon de bénéficiaire de ses prestations, suivre leur trajectoire d'insertion socioprofessionnelle.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 38.3

**TERRIER Eugénie
ROUZEAU Marc**

**IRTS BRETAGNE
France**

Oser la concertation en situation de crise

Notre proposition de contribution se présente sous la forme d'un compte rendu de recherche-action et prend appui sur les matériaux recueillis lors des États généraux de l'action sociale départementale qui se seront déroulés en Ille et Vilaine tout au long de l'année 2010-2011. A partir de cette expérience singulière, en la confrontant avec nos autres terrains de recherche et d'intervention, nous souhaitons insister sur l'articulation entre travail social de terrain et fabrication de l'action sociale départementale en nous arrêtant sur les tensions liées à la difficulté d'articuler engagements professionnels et rationalisations administratives. Le contexte sur lequel s'est construit le mouvement social (débrayage, grève, boycott des projets de service, etc.) conjugue trois phénomènes :

- Du fait de la crise financière, économique et sociale, les travailleurs sociaux sont confrontés à une forte augmentation de la demande sociale.
- D'importantes contraintes budgétaires que connaissent les Conseils Généraux ne permettent pas d'envisager des moyens supplémentaires.
- La réorganisation des services du CG 35 a participé au renforcement du sentiment de déstabilisation et d'insécurité professionnelle des agents.

Suite aux revendications des syndicats, la présidence du Conseil Général a accepté que soient organisés les États généraux de l'action sociale départementale. Ceux-ci ont trois ambitions : ils sont co-organisés par la direction du CG et par l'intersyndicale (L'IRTS de Bretagne, via le PREFAS Bretagne- Pôle de Recherche et d'Étude pour la Formation et l'Action Sociale a été sollicité pour assurer l'accompagnement méthodologique et scientifique du processus), ils doivent être le plus participatif possible et doivent déboucher sur des propositions concrètes.

Ces États Généraux conçus comme un processus de concertation et d'élaboration de propositions se déroulent sur une période de dix mois :

- Consultation des professionnels (questionnaire, vote électronique en début de la première séance plénière réunissant 600 participants)
- Deux temps forts, l'un consacré aux témoignages de terrain, et l'autre aux régulations entre travail social et politiques d'action sociale. Une succession de réunions sont organisées par territoire et/ou sont consacrées à des approfondissements thématiques.
- Mobilisation d'un grand témoin (Jean-Michel Belorgey).

Les éléments recueillis lors de ces États généraux feront l'objet d'une synthèse raisonnée s'appuyant sur les enseignements consensuels et les sujets davantage controversés :

- Sentiment d'un exercice professionnel qui se dégrade, défiance vis-à-vis des encadrants administratifs, souffrance au travail...
- Nécessité de moderniser les cadres d'intervention, de recourir à des démarches plus collectives et davantage participatives, volonté d'innovation tout en sécurisant les pratiques d'intervention, développement de l'expertise sociale et déploiement de l'évaluation...

Une analyse dialogique - menée en moyenne période - aidera à préciser ce qui est du aux caractéristiques locales et ce qui relève davantage de processus généraux, permettant ainsi d'apprécier cette articulation entre travail social et action sociale.

- Incidences des deux grandes phases de décentralisation par lesquelles l'État français a fait du département un partenaire privilégié (1983) puis le chef de file de l'action sociale (2004).
- Impact des dynamiques de déconcentration (création d'entités infra-départementales : agences, unités territoriales...) et des réorganisations administratives (remplacement des directions traditionnelles par un management par pôles plus transversaux).
- Influences des alternances politiques affectant les assemblées départementales

Au final, cette contribution visera à proposer des formes renouvelées de régulation entre les différents acteurs concourant à la conception et la mise en œuvre de l'intervention sociale : élus, administratifs, travailleurs sociaux et médico-sociaux...

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 39.1

ROUZEL Joseph

**INSTITUT EUROPÉEN PSYCHANALYSE
ET TRAVAIL SOCIAL (PSYCHASOC)
France**

Quand la gouvernance prend la mauvaise direction

Quand la gouvernance prend la mauvaise direction

J'engagerai une réflexion sur la fonction de direction, à la lumière de la psychanalyse et à partir de mon expérience de directeur d'un centre de formation continue en travail social. Le mot-clé y sera "l'impossible" tel que Freud l'arrime au métier de gouverner (ou diriger) dans sa préface de 1925 à l'ouvrage d'August Aïchhorn, que j'ai republié récemment en langue française sous le titre « Jeunes en souffrance ». En 1937, Freud précise que si ce métier, auquel il associe ceux d'éduquer et de psychanalyser (dans un premier temps il parle de soigner) relève de l'impossible, c'est parce qu' « on peut être sûr d'un résultat insuffisant ». Il s'agirait donc dans la fonction de direction d'apprendre à faire avec ce qui cloche, ce qu'on ne saurait maîtriser, l'imperfection, l'incomplétude.

« Le réel, c'est l'impossible » affirme Lacan, faisant de l'impossible freudien une catégorie qui échappe à la fois aux mots (symbolique) et aux images (imaginaire). Or la pente néolibérale à faire sauter cette dimension de l'impossible pour imposer une maîtrise absolue place les travailleurs sociaux et les directions de l'action sociale devant une impasse, voire des formes larvées d'impuissance, qui prend les figures soit d'une toute puissance imaginaire, soit d'une « servitude volontaire » sous emprise des sirènes du capitalisme et de la marchandisation généralisée. Le management débridé qui a sévi jusque là dans l'industrie et le commerce gagne du terrain et envahit petit à petit le champ de l'intervention sociale. Les valeurs qui guidaient jusque là l'action sociale, fondées sur le respect de la personne humaine, la solidarité face au malheur et à la souffrance, un compagnonnage actif dans le soutien et l'accompagnement, sont peu à peu battues en brèche par les seules valeurs marchandes. L'introduction récente des fonds de pension dans les dispositifs de soin et d'éducation, avec l'armada des mesures de rationalisation des coûts, de normes ISO, démarches-qualité, évaluations quantitatives etc signe, peu ou prou, si nous n'y résistons pas, l'arrêt de mort d'un travail social à visage humain. Le terme de gouvernance est le nom de cette dérive managériale.

Comment alors dans la fonction de direction telle que je l'assume, d'un centre de formation continue en travail social, maintenir vif cette dimension, humaine, et parfois trop humaine, pour reprendre une expression de Nietzsche, de l'impossible, pour sortir de l'impuissance?

Comment faire de la fonction de direction, c'est à dire la direction que se donne un groupe humain, une institution pour avancer ensemble, l'affaire de tous?

Comment fonder la fonction de direction sur des valeurs partagées et référées aux grands principes de l'humanisation?

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 39.2

MENCHI Patrick

**GERIS, CRFMS-ERASME
France**

MIGNARD Jean François

**CRFMS ERASME
France**

L'innovation social : un enjeu de gouvernance

L'innovation sociale : un enjeu de gouvernance

Comment faire du social durable dans un environnement instable et fragmenté ?

Nous avons longtemps espéré que l'intervention sociale et éducative échapperait à la mode ambiante, tellement il était évident que la « durabilité » était une fonction endogène à la structure des relations sociales et éducatives. Il semble qu'il n'en soit rien et nous voilà plongés dans la remise en question de la durabilité dans nos processus de socialisation.

Nous sommes massivement touchés aujourd'hui, dans les pratiques comme dans les formations sociales, par l'injonction paradoxale nous commandant une durabilité à réaliser avec des moyens et des objectifs de plus en plus instables. Instabilité structurelle et fragmentation dans les organisations, les outils, les formations. Instabilité politique dans les logiques contractuelles de tous les dispositifs sociaux actuels et annoncés. Ceci pousse à une « déprime » généralisée de l'ensemble du secteur, renvoyé ainsi dans le domaine général du marché produisant toujours plus d'éclatement et de précarité.

Comment passerons-nous ce choc culturel particulièrement violent, compte tenu d'une longue tradition de droits aux services publics qui s'accommode mal de ces nouvelles conditions de concurrence et de rentabilité ?

Nous aborderons cette question à partir de 4 de nos travaux croisant chacun des caractéristiques communes : la durée, l'innovation que nous préférons appeler « créativité des projets », la dimension du territoire situé entre local et global, et enfin les paradoxes de la gouvernance ou le jeu énigmatique des mécanismes de décision.

1-Un projet comment ça marche ?

Nous avons relevé à travers le suivi de plus de quinze actions innovantes dispersées sur 3 pôles géographiques, l'importance des compétences professionnelles, les nécessités et les limites institutionnelles mais surtout les facteurs clé de l'environnement.

2-Un dispositif de partenariat en formation d'Éducateur Spécialisé.

Nous avons trouvé ici les mêmes ingrédients nécessaires et les mêmes objets-limites : Importance d'un projet de compétence technique pour les professionnels, exigence de la mobilité et de l'alternance, nécessité de composer avec les données de l'environnement, les stratégies partagées de décloisonnements institutionnels.

3-Des pratiques de formation professionnelle innovantes

Y sont développées des logiques de réflexivité par confrontation accompagnée aux réalités sociales territorialisées, d'apprentissages par le jeu de l'auto-socio-construction de savoirs professionnels, et de créativité collective ascendante venant des étudiants.

4-Un livre sur la construction du lien social dans une démarche de Développement Social Local

Cet ouvrage a permis d'identifier et modéliser attendus politiques et théoriques, ainsi que démarches et outils ayant accompagné ces expérimentations. De façon transversale nous y retrouvons les aspects de professionnalité de l'intervention, de l'articulation de l'action locale avec les principes universels dans des espaces de confrontation et d'élaboration regroupant décideurs, techniciens et usagers-citoyens.

Ainsi, l'intervention s'attachera à mettre en évidence et en contexte des principes transversaux aux situations présentées : décloisonnements institutionnels, ancrage dans l'environnement local, postures citoyennes de gouvernance ascendante, méthodes d'auto construction articulant prise en compte du réel et travail de réflexivité.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 39.3

GILLET François

**HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK
Belgique**

AGTEN Jan

**KATHOLIEKE HOGESCHOOL KEMPEN
Belgique**

Conférence ENSACT 2011 à Bruxelles et Congrès AIFRIS 2011 à Genève Synergies autour d'un même thème

Le réseau européen ENSACT (European network of social action) est né en 2007 dans la suite de plusieurs congrès européens organisés précédemment sous l'appellation « Social work ».

L'association AIFRIS (Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale) a été créée en 2008, dans la foulée de deux congrès organisés à Caen (F) en 2005 et à Namur en Belgique en 2007.

Or AIFRIS et ENSACT organisent, cette même année, en Europe un congrès sur le thème du « développement social durable ».

Pour Ensact en avril à Bruxelles le thème proposé est :

« Action Sociale en Europe - Développement social durable et défis économiques »

Pour Aifris, en juillet à Genève:

« Crises, gouvernances, développement durable : quelles articulations avec l'intervention sociale ? »

Les premières lignes de l'explication du thème pour Bruxelles sont : « Le durable dans le social nécessite un regard à long terme dans l'action sociale et est un concept fondamental pour la construction des politiques sociales en Europe aujourd'hui. Les crises économiques et financières créent de nouveaux défis mais peuvent être aussi l'occasion de nouvelles initiatives dans notre société mondiale. (...) »

Pour Genève : « La succession des crises depuis les années 1970 et la crise financière récente semblent indiquer qu'une page de l'histoire moderne se tourne, qu'une mutation s'opère. La montée du néo-libéralisme d'un côté et des mouvements écologiques et alternatifs d'un autre côté, remet en cause profondément les mécanismes et les dispositifs de régulation socioéconomiques. (...) »

Voici deux départs de présentation d'une thématique intéressants à observer et à analyser pour comprendre à la fois les axes communs et les accents différents issus de deux regards posés sur la même thématique. Et dans la suite de cette analyse, la récolte des résultats des deux congrès permettrait-elle de confirmer les convergences et les divergences entre ces deux regards, et leur impact sur la conception même de l'intervention sociale, en Europe et dans le monde ?

Notre communication se propose de réfléchir aux qualités de ces deux regards en faisant le lien entre les congrès de Genève et de Bruxelles :

- Y-a-t-il un caractère International (pour l'AIFRIS) et Européen (pour l'ENSACT) dans les deux formulations de ce (même?) thème ? Avec derrière cette question, le profilage de l'Europe et du monde... ?

- L'influence de la langue principale utilisée (l'Anglais à l'ENSACT et le Français à l'AIFRIS) joue-t-elle un rôle dans les différences constatées ou n'est-elle qu'un épiphénomène qui cache des réalités sociopolitiques plus concrètes ?

- Comment mieux synergiser, dans l'avenir, les apports des mondes francophones, anglophones, hispanophones et autres... dans les questions de l'action et de l'intervention sociale ?

Jan AGTEN et François GILLET
ENSACT 2011 Hosting Committee

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 40.1

PORTALBrigitte

ANDA DPA

France

BUENO-CAZEJUST Martine

Conseil Général de l'Hérault

France

Vous avez dit intérêt collectif ? Vers un développement social durable : L'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif.

La notion d'ISIC en tant que méthode d'intervention a été définie dans un rapport par le CSTS en 1988. Mais ça n'est qu'à partir de 2004 en France, que les réformes des diplômés d'état en travail social intègrent l'approche collective dans les référentiels, marquant un tournant dans la façon « politiquement correcte » d'envisager l'intervention auprès des usagers de l'action sociale, notamment pour les assistants de service social. En effet, le référentiel du DEASS fait la part égale à l'intervention individuelle (ISAP) et à l'intervention collective (ISIC), ce qui se traduit par une formation de même importance aux deux modes d'intervention. En quelques années, force est de constater que l'ISIC se développe sur les terrains professionnels sous l'impulsion des réformes et de la nécessité pour les futurs travailleurs sociaux de pratiquer et d'acquérir cette compétence.

Aujourd'hui, que ce soit du côté des apprenants, des centres de formation ou des sites qualifiant, l'expérimentation et la mise en place d'actions avec des groupes d'usagers ou d'habitants viennent questionner ce qui a été préconisé il y a plus de 20 ans. Pour preuve, le dernier rapport du CSTS paru cette année sur cette question.

Nous proposons d'approfondir la réflexion sur ce mode d'intervention à partir de la notion d'intérêt collectif qui en est sa finalité et dans le sens où elle interroge le développement social durable comme recherche d'effets sociaux dans la durée.

En 20 ans, les travaux de Yann Le Bossé concernant l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif se sont imposés dans le champ social.

Il nous paraît tout à fait pertinent de mettre en parallèle la méthode ISIC et l'approche DPA afin de situer la finalité d'intérêt collectif dans une perspective de développement durable.

Nous tenterons une définition de l'intérêt collectif qui prenne en compte les apports de cette approche.

Celle-ci permet d'optimiser les interventions et de renouer avec les fondements du travail social en ce sens qu'elle cherche à permettre aux personnes accompagnées d'avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou leur communauté (Julian Rappaport, 1987).

Cette approche prend appui sur 4 axes :

- 1- La définition du problème avec les personnes directement concernées.
- 2- La prise en compte de tous les enjeux et notamment des enjeux collectifs et individuels des personnes.
- 3- La définition négociée des solutions viables avec les personnes.
- 4- L'introduction d'une démarche de conscientisation.

Dans notre communication, nous nous limiterons à présenter le deuxième axe comme point d'ancrage de la visée d'intérêt collectif.

L'hypothèse proposée est que la prise en compte simultanée des enjeux individuels et de l'enjeu commun des personnes par l'intervenant contribue à la réalisation d'un intérêt collectif.

La reconnaissance de ces enjeux différents et l'intervention à partir de ceux-ci dans l'articulation ISAP/ISIC va permettre au travailleur social de se situer dans une posture particulière d'acceptation réciproque vis-à-vis :

- de la personne (reconnaissance en tant qu'individualité unique),
- du groupe (repérage d'une entité plus complexe).

Seule l'atteinte de la finalité d'intérêt collectif présentée de cette manière, c'est-à-dire en tenant compte à la fois de la personne en tant que telle et du groupe, permet d'envisager un développement social durable au sens d'une transformation sociale ou d'un changement au quotidien.

Cette communication à deux voix est une réflexion à partir d'expériences menées par des praticiens de l'ISIC en Languedoc-Roussillon. Elle s'appuie tout particulièrement sur la pratique de deux assistantes sociales formées à l'approche centrée sur le DPA avec Yann Le Bossé et formatrices au sein de l'association Anda Dpa, l'une ayant travaillé en association dans le champ de l'insertion, la seconde exerçant actuellement en polyvalence de secteur.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 40.2

HUMBEECK Bruno

**CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE
Belgique**

DEFERT Fabienne

Mutations institutionnelles et interventions sociales

L'institution est un organisme vivant. En tant que tel elle entérine les changements sociétaux en s'adaptant à ce qui est attendu d'elle. Elle permet de pérenniser les évolutions idéologiques en les métabolisant dans des pratiques concrètes de soutien psychosocial. En favorisant l'expression singulière du vécu individuel, en respectant le rapport que le sujet entretient avec sa propre temporalité et en se montrant capable, par l'inter-
vision, la supervision, de remettre en question ses propres modes d'intervention et de les adapter à chaque situation particulière, l'institution indique ainsi sa volonté de prendre en compte la manière dont un sujet construit son identité au sein de son environnement social. L'institution peut contribuer à engager l'individu dont elle accompagne le développement sur la voie d'un projet personnel émancipatoire.

En modifiant sa manière d'envisager le soutien psychosocial, sur le plan des pratiques d'intervention qui y sont légitimées, elle produit des conséquences sur la manière dont la personne soutenue construit son identité. Nous analyserons à ce propos les quatre directions essentielles dans lesquelles se manifeste l'évolution des formes de prise en charge :

- De la distribution d'aide sociale distribuée à la production d'action sociale
- De l'objet d'intervention au sujet en développement
- De la résignation à la conscience identitaire
- De l'individu agi par son histoire au sujet, agent d'historicité

(1) De l'aide sociale distribuée à l'action sociale produite

En distribuant de l'aide sociale, l'institution induit incontestablement une forme de relation qui enferme l'autre dans un statut permanent d'assisté. Assujettie, soumise et passive, la personne en difficulté augmente évidemment le risque, à travers l'aide qu'elle subit, de s'égarer dans des formes de développement parasitée par la honte de n'être que soi et le sentiment de ne pouvoir exister qu'en s'effaçant ou en transgressant ostensiblement les normes de fonctionnement social. Elle risque de percevoir le dispositif de soutien comme une charge supplémentaire dans sa revendication identitaire.

En produisant de l'action sociale, l'institution tend au contraire avant tout à stimuler chez la personne aidée une activité qui lui soit significative. Avec l'émergence d'un tel paradigme de l'acteur (Javeau, 2003), l'individu devient un sujet actif, créatif et participatif. Le sentiment de reconnaissance sociale et d'accomplissement personnel tendent alors à s'étayer réciproquement. Le sujet ne s'abandonne plus à l'inertie de son être (Jeanson, 1987). Par la créativité, il est invité à inventer autre chose pour ne pas rester figé dans une impasse identitaire (de Gaulejac, 2009). Par la participation, il enracine dans le social son activité individuelle et, ce faisant, lui confère un sens collectif.

(2) De l'objet d'intervention au sujet en développement.

Réduit à une dimension d'objet, les voies d'individuation fixées pour lui ne tiennent généralement pas compte de l'expression particulière de ses besoins psychosociaux. C'est ce qui se passe notamment quand la structure institutionnelle ramène l'individu à un statut définitif d'objet d'intervention. L'individu est alors conduit à se comporter comme l'éternel asocial à redresser, l'ignorant à instruire, le malade à soigner, l'inadapté à réadapter, le marginal à réintégrer, le traumatisé à relever ou l'autre à entendre (Ion, 2002). Le statut d'assisté freine les opportunités de développement émancipatoire ou contamine le désir d'être. Entrer dans une logique de subjectivation et d'individuation en intégrant l'idée qu'il fait partie d'une communauté reconnaît à l'individu une existence individuelle. L'épanouissement du sujet est au cœur du processus de socialisation.

(3) De la résignation à la conscience identitaire

(4) De l'individu agi par son histoire au sujet, agent d'historicité

Les points 3 et 4 sont abordés par le coauteur F. DEFERT

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 40.3

JOUFFRAY Claire

**IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON
France**

BARBIERI Véronique

**L'APPROCHE CENTRÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR :
une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social**

Face aux difficultés actuelles rencontrées par les travailleurs sociaux (augmentation de la précarité des personnes accompagnées et raréfaction des ressources disponibles), ces derniers sont à la recherche de nouvelles approches pour avoir d'autres pistes d'analyse et en tirer de nouvelles façons d'intervenir.

Parmi ces nouvelles approches, celle centrée sur le développement du pouvoir d'agir suscite un intérêt croissant. Dans cette approche, l'intervention professionnelle porte simultanément sur les conditions individuelles et structurelles qui sont à l'origine des situations-problèmes. Le changement est élaboré à partir des compétences déjà disponibles. Le changement est co-construit sur la base de la négociation des expertises. La personne concernée est actrice du changement, l'intervenant agissant comme « personne-ressource ».

Par ailleurs, dans le vocabulaire utilisé par les travailleurs sociaux, des mots montent en puissance, témoins d'une évolution des pratiques pour certains ou d'effet de mode pour d'autres. Il en est ainsi des mots « posture » et « accompagnement ». Le premier est venu compléter le mot « positionnement » : il définit une manière d'habiter un positionnement, il met en évidence comment le positionnement est agi dans l'interaction avec d'autres. Le second a progressivement envahi le champ du travail social, remplaçant parfois les notions de « suivi », « d'aide » : il fait partie du processus de l'intervention sociale mais n'en est qu'une partie, contrairement à une utilisation communément faite.

Nous proposons de nous centrer davantage sur la notion de « posture » et d'étudier, quelles sont les différentes postures face à une difficulté, un obstacle.

Premier cas de figure : la personne accompagnée confrontée à un obstacle peut l'aborder de façon passive : l'évènement « lui tombe dessus », elle subit. Elle va alors solliciter l'aide d'un expert qui va apporter « la » solution.

Second cas de figure : elle l'aborde de façon plus active. La personne va rechercher seule les moyens pour agir sur cette difficulté. Elle ne sollicitera le travailleur social qu'en tant que « facilitateur » pour franchir l'obstacle rencontré. Cette deuxième solution permet à la personne accompagnée d'avoir prise sur le changement qui la concerne, d'en être un des acteurs principal. C'est cette posture que l'approche centrée sur le DPA cherche à susciter (voir le site andadpa.free.fr). L'accompagnement à ce deuxième type de posture, nécessite, du côté des intervenants sociaux, un réel changement dans leur propre posture : ils ne sont plus des « experts » qui mettent en face un problème / une réponse (souvent en terme de dispositifs), mais des « passeurs » qui aident à franchir un obstacle.

Nous nous proposons de rendre compte de ce changement en profondeur de la posture des intervenants sociaux à travers trois enquêtes : deux auprès de personnes formées à l'approche DPA et une auprès d'usagers dont les intervenants ont été formés à l'approche DPA.

Pour conclure, nous situerons l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir dans une perspective de développement durable en constatant que plus les personnes ont prise sur le changement, moins elles sollicitent mais ce n'est qu'un effet secondaire. L'objectif de l'approche centrée sur le DPA n'est pas de faire des économies mais bien de développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées sur ce qui fait obstacle pour elles en construisant des solutions viables à long terme.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 41.1

GARDELLA Edouard

France

Crises, managérialisation et démocratisation

Le secteur de l'hébergement et de l'aide au logement pour les personnes dites « sans domicile fixe » (SDF) en France connaît deux crises depuis le milieu des années 2000 : une crise d'évolution interne, une crise de contrainte externe.

Depuis fin 2006, où a eu lieu un très fort mouvement social, les « Enfants de Don Quichotte », et la promulgation de la loi sur le « Droit au logement opposable » (DALO) en mars 2007, la nouvelle croyance dominante et partagée par la plupart des acteurs du secteur est que l'urgence sociale, qui avait constitué le référentiel de l'action publique d'assistance aux SDF depuis le milieu des années 1980, ne fonctionne plus. La crise de la fin des années 1970, qui avait conduit à prendre des mesures d'urgence dans les années 1980, s'est révélée structurelle, impliquant d'envisager des solutions plus durables (Lipsky, Smith, 1989 ; Damon, 2002). Un symptôme révélateur de ce changement de référentiel est l'interdiction légale de la durée d'hébergement limitée (principe de « non remise à la rue »). Des programmes dits de « logement d'abord », inspirés d'expériences étrangères (en particulier des États-Unis), ainsi que des dispositifs de rationalisation de la distribution des places d'hébergement, sont définis et mis en œuvre depuis la fin de l'année 2009, suite à une large concertation entre dirigeants des grandes associations nationales et représentants des administrations centrales de l'État (affaires sociales et équipement-logement). L'objectif commun est de mettre fin aux solutions de court terme, précaires, instables, largement inspirées par la « raison humanitaire » (Fassin, 2010) et fondées sur une sanitarisation du problème social du sans-abrisme. Les acteurs de l'assistance aux SDF sont en train de modifier l'horizon temporel de l'action publique, entraînant des conséquences organisationnelles importantes. La crise des « Enfants de Don Quichotte » a eu un impact direct sur la gouvernance de l'urgence sociale, l'orientant vers des solutions durables.

Cette « refondation » est orchestrée par le « Chantier national prioritaire », instance qui a émergé en avril 2008, à la demande des associations de l'hébergement et du logement. Nouvel organe administratif, il se situe à l'intersection des intérêts associatifs et des logiques des administrations étatiques. Il est un site d'observation privilégié pour saisir les processus à l'œuvre dans la conception de l'action publique au niveau central, en particulier lorsque des enjeux budgétaires (maîtrisés par le ministère des Finances) viennent contraindre l'ampleur d'une réforme imaginée au moment où la banqueroute de l'État grec, en mai 2010, est venue rappeler les divers membres de l'Union européenne à leur engagement de contrôle des déficits. La construction d'un système informatique et d'indicateurs de performance, pour évaluer l'efficacité des nouveaux dispositifs, s'affirme d'autant plus comme une priorité des acteurs de l'État. En même temps, cet organe est aussi une scène où se forment de nouveaux acteurs : les représentants des professionnels de l'urgence sociale et des usagers SDF. La nouvelle gouvernance ouvre sur une ambivalence : des processus croisés de « managérialisation » et de démocratisation de l'action publique (Ogien, 2010).

C'est donc l'étude d'un changement de politique publique, issu d'une crise dans l'urgence sociale et inscrit dans un contexte structurel de crise budgétaire et d'injonction à la maîtrise des dépenses, qui permettrait de voir comment s'articulent des enjeux aussi centraux de l'action publique que la participation, l'injonction à l'efficacité et la durabilité des solutions envisagées. Cette proposition est issue d'une enquête ethnographique réalisée au sein de ce « Chantier national prioritaire » pendant trois mois (stage effectué entre mars et juillet 2010), ainsi que d'entretiens réalisés avec les divers acteurs étatiques et associatifs engagés.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 41.2

ERNST Patrick

Suisse

Critique du développement durable : pour une conscience sociale rafraîchie et rajeunie

Depuis les années 80, la notion de gouvernance a fait son apparition dans le champ du politique, au point de s'imposer depuis une dizaine d'années comme la perspective de refondation du politique, et qui plus est, comme la solution à un développement durable. Cependant, on conviendra assez aisément que cette perspective de refondation sévit à un moment où les crises économiques se succèdent et mettent à mal la capacité des sociétés à juguler les effets profondément déstabilisateurs et asociaux du capitalisme. En fait, chaque crise vient confirmer la nécessité d'une nouvelle gouvernance sans voir qu'en procédant ainsi elle masque son réel objectif : internaliser les problèmes sociaux dans ses modalités opérationnelles, sans rien changer à certaines des causes les plus gênantes de la structure économique actuelle.

La logique de cette nouvelle articulation politique éveille aujourd'hui une orientation politique qui a l'air de prolonger au XXI^e siècle des tendances historiques déjà présentes au XX^e siècle, ou dans les sociétés industrielles du XIX^e siècle, quant au projet d'une croissance continue œuvrant à la «satisfaction des besoins», du «bien-être» et du «bonheur» de tous ; alors qu'au contraire, comme l'évoque Eric Hobsbawm dans L'âge des extrêmes à propos du XX^e siècle, aucun des problèmes majeurs dont il a hérité du XIX^e siècle n'a été résolu! Ils restent plus que jamais, comme nous l'apprend Michel Freitag dans son œuvre maîtresse Dialectique et société, jusqu'au dernier ouvrage publié de son vivant, L'impasse de la globalisation, des problèmes que nous héritons entièrement aujourd'hui; seulement en ayant un siècle plus tard largement changé de figure mais non pas de nature et dont l'ampleur s'est immensément accrue plutôt que réduite avec les chocs successifs que nous impose sans fin la globalisation. Il y a aujourd'hui une mutation profonde de l'économie, dont le développement contemporain d'une croissance soutenue participe d'un économisme irréductible au projet moderne d'un développement durable. Ce faisant, le nouvel interventionnisme social en vue de la généralisation du bonheur que promet aujourd'hui la gouvernance naturalise en fait comme le montre Jean Maisondieu dans La fabrique des exclus une exclusion qui s'installe à demeure, contre laquelle nous ne luttons plus, mais faisons avec, comme un aléa normal de la vie en société. La nouvelle norme de cet utilitarisme social amplifie plus que jamais à l'intérieur des sociétés postindustrielles un développement qui a déjà coûté au XIX^e un accroissement de l'injustice, de la misère, de l'exploitation et de la destruction des solidarités sociales, et ceci, comme l'affirme Michel Freitag, à une échelle beaucoup plus vaste que toutes les misères d'antan. Au point que comme le confirme Franck Fischbach dans son Manifeste pour une philosophie sociale, la «question sociale» qu'on prétendait encore résoudre au XIX^e siècle est désormais un espoir qu'il n'est plus possible de nourrir.

La question que j'aimerais dès lors soulever est de savoir comment y intégrer une conscience sociale rafraîchie et rajeunie. Je m'appuierai pour faire cette démonstration sur ce qu'Alain Touraine dans son dernier livre Après la crise appelle un besoin urgent d'analyses générales, étant donné que les analyses les plus proches de la conjoncture ne nous proposent pas de résultats assez solides pour nous orienter. Aussi, plutôt que de céder trop rapidement aux nouvelles formes d'institutionnalisation de la question sociale générée par la politique de la gouvernance, il y a peut-être une autre manière de revenir sur cette longue histoire du développement social, en montrant que l'accès de notre être au monde, aux autres et à soi dépend de mille chemins clivés et fondamentalement conflictuels qui s'interpénètrent et forment en permanence notre liberté ; si tant est que nous voulions encore voir cet immanence de la politique dans un social renouvelé et d'une vie accomplie pour le plus grand nombre.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 41.3

DE LEENER Philippe

**CONSULTANT
Belgique**

Formes et vicariance : neutraliser la domination là où elle prend force

Pour qui, pour quoi lutte-t-on ? Pour changer. Oui, mais changer pour faire la même chose autrement ? Ou pour rompre ? Avec quoi alors ? Trois crises sont unanimement reconnues, crise du capitalisme, crise de l'environnement et crise de l'humanisme. Trois crises qui font spectacle et saturent nos sens. Trois crises qui mobilisent un nombre grandissant de mouvements sociaux, qui informent des luttes d'ampleur parfois planétaires et qui, pour beaucoup, fondent l'horizon de sens de ses engagements. Et si tous ces efforts ne revenaient ultimement qu'à rendre supportable l'insupportable ? Par exemple, les innovations démocratiques, locales ou globales : et si elles n'annonçaient en fin de compte les formes nouvelles de la loi du plus fort ? Par exemple, les luttes de femmes, des homosexuels, des immigrés, ... fondées sur le droit à la différence : et si ces revendications n'étaient en dernier recours que la reformulation contemporaine de la compétition généralisée manifestant la montée en puissance que des conformismes catégoriels ? Les travailleurs sociaux, les militants, tous ceux et celles qui s'engagent... nous sommes nombreux, parfois envers et contre tout, avec courage, à nous enrôler dans des luttes que nous assimilons aux voies de l'émancipation. Et si nous nous trompons ? Et si en nous attaquant aux formes sociétales, c'est-à-dire aux phénomènes dérangeants qui nous affectent et mobilisent nos engagements, nous en venons à négliger ce qui les produit ? D'où cette question : au-delà des apparences, de ce qu'on peut voir et ressentir, qu'est-ce qui se joue vraiment ?

Trente années d'années de recherche, de recherche action militante mais, aussi, avouons-le, d'impasses aux côtés des pauvres pour construire une société civile imaginative m'ont conduit à envisager une hypothèse radicale : les luttes sociales, les efforts militants s'épuisent sur des cibles secondaires qui relèvent de la phénoménologie des sociétés marchandes et, ce faisant, elles négligent de s'attaquer aux sources des maux qu'elles génèrent. D'où ce sentiment délétère d'un dépassement perpétuel face à l'insondable complexité des dynamiques sociales, un sentiment qui dissipe les disponibilités collectives pour l'action. Cette hypothèse aux allures d'état des lieux sommaire mène droit à une autre, fondamentale pour l'action : derrière l'infinité des drames qui prennent forme dans le monde, il n'y a seulement que quelques mécanismes vicariants à l'œuvre, sans doute toujours les mêmes, qui sans cesse régénèrent ce qui se donne à voir. Le reste n'est que spectacle et labyrinthe des formes. Déchiffrer ces mécanismes, les localiser, s'en saisir, s'y attaquer concrètement contribuera à l'efficacité de l'action militante en lui rendant ce qu'elle a perdu : une ligne directrice source de cohérence. Cette posture ne marche pas dans les pas d'auteurs comme Foucault, Touraine, Dubet mais aidera sans doute à les enrichir.

De là dérive une perspective pragmatique : que chacun, chacune continue à s'investir dans son secteur habité par le souci de bien faire (racisme, droits des travailleurs, égalité des chances, santé pour tous, démocratie participative...). Mais, dorénavant, tout en s'efforçant de faire au mieux dans son domaine, dans son territoire, que chacun veille aussi, en outre, à s'attaquer à sa manière, même modestement, à ces quelques mécanismes vicariants qui organisent le drame sociétal, là où il vit et travaille. En pratique, il en résulte que la lutte militante restera fonctionnellement sectorielle, telle population, telles situations, tels territoires, mais stratégiquement sociétale en s'attaquant, tout en s'investissant dans son secteur, à l'un ou l'autre mécanisme vicariant qui s'y rend accessible.

L'ambition est ici de contribuer à libérer le pouvoir d'agir des acteurs sociaux pour que leur énergie ne soit plus capturée par le chatoiement des formes que prennent les drames sociétaux au quotidien et pour qu'elle s'attaque directement à ce qui les génère.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 42.1

HONOREZ Yves

**HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
HAUTE ECOLE DE NAMUR
Belgique**

« Clarté institutionnelle, facteur de préservation du bien-être du travailleur social et de succès de l'institution »

Si les institutions d'actions sociales (publiques ou associatives) ne peuvent agir directement sur les facteurs externes de leur environnement, elles peuvent renforcer leur vitalité et leur durabilité en mettant les intervenants sociaux en situation de réussite. Dans ce contexte, nous nous proposons de démontrer que l'existence d'un cadre institutionnel clair fournit au travailleur social une ressource indispensable pour faire face aux incertitudes du travail social : être serein à l'intérieur de l'institution pour mieux appréhender la complexité externe et trouver des voies de résolution. C'est un enjeu important de gouvernance.

En tant qu'acteur de terrain, les multiples rencontres, les accompagnements d'équipe et les projets menés, nous ont amené à constater chez le travailleur social une fragilité générée par de multiples doutes et interrogations. Dépendant du contexte vécu des questions émergent : « suis-je coordinateur ou manager de l'équipe » ?, « ma fonction est-elle reconnue par mes collègues ? », « quel est le temps réellement disponible pour l'activité sociale ? », « pourquoi la raison d'être de notre équipe est-elle en train de changer ? ». Ces interrogations, paroles de terrain, génère une inquiétude plus globale quant à la réelle « place » du travailleur social. Une perte de sens peut s'installer.

Le contexte exige aujourd'hui que le travailleur social fournisse des interventions créatives et ajustées aux attentes des usagers dans le respect de l'institution et de lui-même. Il est donc fondamental qu'il y consacre un maximum de son énergie plutôt que de devoir chercher à clarifier le cadre institutionnel. Un cadre bien défini lui fournira un socle d'appui solide, Il pourra alors donner, en toute quiétude, sa meilleure puissance de professionnel.

Ce socle se compose des éléments suivants : la raison d'être (la vocation, les finalités) de l'institution, des valeurs annoncées et vécues de manière visible et cohérente et des principes de gouvernance interne explicitant les orientations de gestion des personnes et des activités. Ensuite, des priorités stratégiques qui orientent l'énergie de la structure, une organisation claire permettant une distribution adéquate des rôles et des moyens et la présence d'un collectif soutenant. Et enfin, des projets d'action permettant une réalisation concrète.

Nous proposons ces éléments dans l'ordre dans lequel il nous paraît important de les traiter. En effet, les trois premiers seront définis et communiqués par la direction de l'institution et leur mise en œuvre sera élaborée par les cadres et leurs équipes. Ces éléments définissent la structure dans laquelle le travailleur social va évoluer. Ils orientent l'action. Ils constituent « l'être » de l'institution. Ils donnent le sens. Les trois autres sont de l'ordre du « faire » ; ils constituent la partie opérationnelle et leur mise en œuvre est pilotée pleinement avec les cadres et leurs équipes. Leur contenu sera en permanence éclairé par les éléments de l'être. A ce stade, la clarté institutionnelle est présente.

L'usage d'un tableau de bord complètera utilement ce socle afin d'évaluer les résultats obtenus. Au sein de celui-ci, un indicateur interne de coopération sera présent. Ce dernier est construit avec les équipes ; il permet d'évaluer ensemble l'état de « l'être » de l'institution, d'en tirer des tendances et de mettre en place des actions d'améliorations.

La vigilance de la direction et des cadres sur la vivacité au quotidien de ces niveaux de gestion ouvre la porte à une bonne santé institutionnelle où chacun a sa place, comprend sa raison d'y être et contribue consciemment à la réalisation de la vocation à travers des projets compris et concrets.

Sur le terrain, nous observons qu'il est une source de bien-être et de mobilisation du travailleur social. En conséquence, c'est un facteur d'efficacité et donc de succès qui assurera la durabilité et la réalisation de la vocation de l'institution.

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 42.2

RUDAZ Danielle

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

ROZMUSKI Stanislaw

La quête de l'Homo Viator

Incertitudes, crises, surprises, restrictions,... comment durer dans les métiers du social en tant que professionnel confronté à la « misère du monde » pour reprendre un titre de Bourdieu. Face à la mondialisation et au tout consommatoire, il est essentiel de revenir à la proximité, la vraie présence, à soi et aux autres. Sans toutefois nier les opportunités et réalisations du développement, mais en les scrutant de manière critique.

Durer comme professionnel, c'est permettre aux usagers de trouver/retrouver des ressources dont souvent ils se sentent orphelins.

Il ne s'agit pas d'envisager la durabilité comme une valeur figée; elle est à penser dans son lien avec les capacités anthropologiques de l'humain : épistémophilie, désir, faculté à renaître, résilier, créer. Le bagage est là, mais avec des pièces égarées au fil des histoires de vie. L'une des tâches du travailleur social est de favoriser la « récupération » de ces pièces maîtresses. En promouvant sans cesse le potentiel humain, les professionnels contribuent, même modestement, à soutenir l'Autre. Et par conséquent, la planète. Car lorsque créativité, proximité et solidarités existent, la planète en sort gagnante elle aussi.

Ainsi, ce n'est pas d'abord, même performante, la « solution » qui doit être durable, car elle vaut surtout pour l'ici-maintenant du problème. Doivent être vivifiés le questionnement, la compétence humaine à « faire avec » et les cheminements dans les marges des systèmes. Ceci n'est pas un refus borné de la stratégie et de l'organisé, mais la quête d'une ouverture, d'un jeu (« marge » ou ludus). C'est aussi l'accueil de la Métis, qualité empruntée il y a longtemps à la déesse grecque éponyme, qui relevait l'art des navigateurs se dirigeant aux vents et aux tumultes de l'océan. Métis s'oppose à Thémis : l'ordre et le quadrillage.

Toute institution tend à rendre pérenne l'efficacité de son action, ce qui, en un sens, est son job. Rappelons aussi que la quête d'« ordre établi » fait partie des besoins anthropologiques, comme celui de se libérer des contraintes. Nous oscillons toujours entre ordre et désordre, acquis et changement, réassurance et risque.

Dans son essai « Du nomadisme », Michel Maffesoli fait une brillante démonstration multiculturelle de cette alternance, parlant du « va-et-vient constant entre clôture et ouverture » (92). Pour Edgar Morin, adepte du doute et de l'incertitude comme moteur de nos vies : « La recherche, la découverte s'avancent dans la béance de l'incertitude et de l'indécidabilité. » (65). Ils balisent, avec d'autres penseurs, le champ de nos réflexions.

A travers Créattitude, expérience menée durant plus de 20 ans avec divers publics, étudiants et professionnels, nous avons mis en œuvre les principes et valeurs évoqués.

Comme on le pressent dans le néologisme, Créattitude privilégie l'attitude créative dans la réception et l'observation du monde, dans les actions menées au quotidien. Il s'agit donc d'un rapport au monde, une posture impliquant une attention à la fois pointue et flottante aux événements.

Nous avons conçu des journées d'immersion dans la créativité, via des dizaines de propositions/impulsions, offrant aux participants un terrain au jeu du lâcher prise, à la cession de barrières intérieures, à la quête de ressources immergées.

Peinture, collage, écriture, mime, rythmes, situations problèmes et autres jeux de l'esprit et du corps balisent les journées ; le cadre, dans lequel sont vécues expériences singulières et collectives, favorise l'expression tout en protégeant. Il frustre parfois, mais ouvre de nouvelles perspectives : faire avec, au-delà des manques ou résistances, «...s'arranger avec les moyens du bord » (26), c'est la jouissance du « Bricolage » au sens noble qu'en donne Claude Lévi-Strauss.

Le dispositif Créattitude est opérant. 20 ans de travail nous en ont convaincu !

Mercredi 6 juillet 2011 – 08h45-10h15

Atelier : 42.3

PITTET Marc

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Enjeux de l'implication dans les pratiques d'accompagnement psychosocial : ouverture à une écologie du lien ?

Comment penser une « écologie » de la rencontre interpersonnelle et des rapports des sujets humains avec leurs milieux ? En prenant appui sur une des acceptions de l'écologie au sens de l'exploration, de la compréhension du milieu où vit l'être humain ainsi que des rapports de cet être avec ses semblables et avec le milieu, nous choisissons une perspective phénoménologique pour interroger la notion de lien d'accompagnement. Être avec soi, avec les autres et dans son rapport au monde est une question de conditions qui ouvrent ou non à l'existence et à la rencontre.

Il n'est pas rare d'entendre dans le discours de travailleurs sociaux, qu'une part importante de leurs clients adolescents ou jeunes adultes n'ont plus de repères ou encore qu'ils font « exploser » le cadre éducatif ou institutionnel. On observe aussi du côté des pratiques éducatives et pédagogiques, des enfants qui témoignent de conduites impulsives, parfois violentes envers les autres ou envers eux-mêmes. Qu'ils soient éducateurs dans un foyer ou assistants sociaux dans un service social, les travailleurs sociaux sont confrontés à des clients désignés comme « difficiles ». L'accompagnement s'avère alors complexe, voire impossible à certains moments. Les clients montrent des conduites parfois déconcertantes qui laissent les travailleurs sociaux « décontenancés ». On peut dire qu'ils résistent au désir d'aide qui habite les praticiens. Les professionnels parviennent alors aux « limites ». Sujets en crise et crise des pratiques semblent parfois s'imbriquer et se superposer.

Si exister est un enjeu « écologique », l'accompagnement psychosocial de populations vulnérables suppose alors de promouvoir la qualité de vie d'un sujet humain, de développer son rôle d'acteur dans son environnement social, de soutenir des actions d'intérêts collectifs. Nous savons qu'une des visées essentielles de la relation d'accompagnement est de développer la capacité d'une personne à « prendre son destin en main », à s'impliquer auprès d'autrui. D'un point de vue phénoménologique, une « écologie » du lien interpersonnel et social peut alors s'envisager comme une rencontre qui ouvre à une co-présence au monde. « Rencontrer quelque chose ou quelqu'un dans le tout et à partir du tout » (Binswanger), exige l'accès à une co-présence. Nous pensons que cette qualité de rencontre passe par un partage émotionnel entre praticien et client et par une remise en question de l'« être-professionnel » pour le praticien. Généralement la situation d'accompagnement psychosocial n'est pas d'emblée le lieu d'une co-présence. L'un, le client ou le patient, quelle qu'en soit la cause, souffre de ne pas pouvoir être lui-même, de ne pas pouvoir pleinement exister en tant qu'homme. L'autre le praticien, lui-même menacé dans son propre pouvoir-être par l'étrangeté dont témoigne le client ou la situation de la rencontre peut se contenter d'une parole toute faite ou d'un acte préfabriqué. La présence du praticien est alors appelée à une transformation d'elle-même. C'est notamment à partir de l'expérience d'accompagnement d'un jeune adulte réputé autiste que nous interrogerons les concepts de rencontre et d'empathie, et que nous esquisserons des pistes d'interventions qui ouvrent aux possibilités de « vivre ensemble ».

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 43.1

LEMAY Louise

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Canada**

Savoir agir et interagir au cœur de la complexité : rôle et compétences des intervenants sociaux, coordinateurs et médiateurs en contexte de partenariat intersectoriel

Dans la foulée des nouveaux courants de gestion publique, les politiques sociales et de santé cherchent à regrouper les ressources et à vouloir mieux les coordonner. En 2003, au Québec, l'entérinement de la Loi 25 sur les Agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux apparaît comme une solution afin que toute personne ait accès, dans des délais raisonnables, au bon service selon ses besoins. Pour ce faire, la mise en place de réseaux locaux de services oriente les différents dispensateurs de services d'un territoire donné à travailler ensemble pour répondre aux besoins de leur population.

Dans le champ d'intervention auprès des jeunes en difficultés multiples, des intervenants sociaux agissent désormais à agir à titre de coordinateur et de médiateur en contexte de partenariat intersectoriel (Lemay, Giguère et Marchand, 2008). La question suivante nous intéresse : à quelles conditions ces intervenants sociaux réussissent-ils à agir avec compétence au cœur de réseaux sociaux complexes?

Depuis une perspective globale ou écologique, qui situe l'acteur "en contextes", la notion de compétence dépasse largement la seule centration sur les caractéristiques individuelles de l'intervenant social. La compétence doit être envisagée comme la résultante d'une interaction entre trois composantes: individuelle, environnementale et motivationnelle (Breton, 1994). Cette compétence renvoie à un « savoir agir et interagir » en situation; elle suppose une capacité de combiner voire d'intégrer un ensemble de savoirs (connaissances, savoir-faire, savoir-être) constitutif d'un savoir-agir dans différentes situations professionnelles. L'intégration de ces savoirs implique essentiellement pour l'acteur: 1) la justesse de ses actions, 2) une mobilisation accrue de toute ressource pertinente, 3) une réflexion sur ses actions et 4) un engagement (LeBoterf, 2003, 2006).

Dans le cadre de cette communication, nous examinons les compétences requises au savoir agir et interagir d'intervenants sociaux coordinateurs et médiateurs en contexte de partenariat intersectoriel. Nous prenons appui sur les résultats d'une recherche en cours dirigée par l'auteure et portant sur l'analyse des pratiques de partenariat et de médiation intersectorielle entourant les services aux jeunes et aux familles présentant des problématiques multiples. Les résultats présentés ici considèrent un ensemble des facteurs individuels, interpersonnels et structurels en jeu dans le développement et l'actualisation des compétences requises pour agir au cœur de réseaux sociaux complexes. Les résultats montrent notamment toute l'importance à accorder aux conditions associées au développement des compétences entourant la création du lien et la pratique réflexive des médiateurs partenariaux.

La communication ouvre sur une réflexion sur la responsabilité collective des personnes et des milieux de la pratique professionnelle, de la formation et de la recherche, lorsqu'il est question de favoriser le développement des compétences et de la pratique des intervenants sociaux agissant au sein de systèmes sociaux complexes.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 43.2

VALLERIE Bernard

**UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE -
IUT 2 DPT "CARRIÈRES SOCIALES"
France**

Quelques intérêts et limites du recours à la notion de développement durable dans la formation des intervenants socio-éducatifs

Le développement est considéré comme durable lorsqu'il permet aux générations actuelles de satisfaire à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs » (Ballet, Dubois et Mahieu, (2004, p. 1). Un tel développement comporte trois dimensions : une économique, une environnementale et une sociale. S'agissant de la troisième, pour ces auteurs, la qualité de durable impose une protection des potentialités et un renforcement des capacités d'une génération donnée et leur transfert à la génération suivante. Nombre d'auteurs tels Morin (2010), Latouche (2003) ou Rodhain (2007, p. 204) sont très critiques quant au recours à la notion de développement durable. Ainsi, pour cette dernière, il s'agit d' « un concept à la mode que l'on intègre à toutes les analyses ».

En s'inspirant des travaux d'Hazan (2006, p. 13) qui décodent « la propagande médiatique, politique et économique actuelle », Curie (2010) s'intéresse aux manipulations linguistiques dans le « secteur social ». Il aborde l'impact sur les pratiques de la référence aux termes exclusion, projet, partenariat, entre autres. Il met ainsi en évidence les manières de masquer certaines réalités sociales, de conduire à l'échec ou de nier les rapports hiérarchiques.

Ce sont de tels avertissements qu'il nous semble pertinent de prendre en compte avant de recourir à la notion de développement durable dans la formation des intervenants socio-éducatifs et nous incite à nous poser la question suivante :

Quels intérêts et limites présente le recours à la notion de développement durable dans la formation des intervenants socio-éducatifs ?

Le champ étudié est en construction. Les emprunts à d'autres champs pour l'organiser ne vont pas d'eux-mêmes. Les 4 références suivantes donnent une idée du contenu de notre réflexion.

S'agissant du « développement social durable », Jésus (2004, p. XV) fait appel à cette expression pour dépasser la vocation de la co-éducation à la seule pacification et harmonisation des relations entre adultes éducateurs et pour constituer « une alternative réelle aux impasses de l'individualisme, du communautarisme et de l'autoritarisme » en favorisant la formation à l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative. Il nous semble intéressant de retenir ce point de vue afin d'approfondir les pistes d'action susceptibles d'atteindre le but énoncé.

Boidin (2004, p. 1) définit le « développement humainement et socialement durable » comme déterminé par « des caractéristiques personnelles (éducation, santé, libertés individuelles...) ou collectives (cohésion sociale, niveau et répartition des richesses...) ». Nous nous interrogeons sur l'alternative posée dans cette définition et proposons de lier ces deux types de caractéristiques.

S'intéressant à la dimension sociale du développement durable, Sébastien et Brodhag (2004) propose « le modèle de l'acteur en 4D » qui favorise une « analyse combinée du rapport social et du rapport patrimonial sur un territoire ». Ce modèle met en évidence, entre autres, l'intérêt, dans les négociations, de la prise en compte des intérêts des acteurs absents et des acteurs faibles. Cette proposition nous semble pertinente pour privilégier une approche coopérative plutôt que compétitive.

L'éducation à l'environnement est pratiquée depuis des décennies par certains pédagogues. Elle vise, selon Meirieu (2006, p. 5), au développement d'une fonction de critique sociale, à l'émergence de citoyens résistants, de « citoyens qui n'acceptent pas que l'on pense à leur place ». Mais cette façon d'envisager l'éducation à l'environnement peut être entravée par la référence à un développement durable limité à un utilitarisme et à une pédagogie de réflexe. Privilégier la première approche présente, nous semble-t-il, un intérêt dans la formation des intervenants socio-éducatifs.

L'évocation de ces références et les quelques commentaires donnent une idée du contenu de notre proposition de communication.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 44.1

VISINTANIER Sabine

**ARFRIPS
France**

Les GEM, entre "politiques sociales du sujet" et réflexivité des acteurs

En France, face aux processus d'exclusion sociale caractéristiques des sociétés des XX^e et XXI^e siècles et au relatif échec des politiques mises en place par l'État providence et de son paradigme assurantiel, on assiste à un redéploiement de l'action publique vers des programmes d'activation, de participation, à destination de différents publics fragiles (chômeurs, jeunes en difficulté d'insertion, malades, personnes en situation de handicap,...).

Ces programmes, dispositifs visent à l'autonomisation des usagers construits comme coproducteurs du service, et selon un nouveau paradigme de « gestion de soi ». La logique de traitement individualisé des problèmes sociaux s'étend, et mise sur les capacités réflexives des usagers, tout en s'articulant à des interventions sociales.

C'est dans ce contexte et celui d'une mutation de la psychiatrie (fermeture massive de lits hospitaliers) amenant à réinterroger la place sociale d'une population souffrant de « troubles psychiques graves et persistants » qu'émergent en France les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM).

Promulgués par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les GEM sont des « outils d'insertion dans la cité, de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale des personnes en situation de grande fragilité » « fondés par un projet d'entraide mis en œuvre par les usagers eux mêmes » afin de « restaurer et maintenir les liens Sociaux », et de « redonner confiance en soi ».

Mis en œuvre afin de créer de nouvelles solutions d'accompagnement, les GEM donnent une nouvelle légitimité d'action à des associations de malades mentaux, qui s'engagent dans des activités auparavant encadrées par des professionnels. Ils bouleversent la relation d'aide et de soins et participent d'un mouvement plus général d'empowerment. Ils sont destinés à un public de « handicapés psychiques », particulièrement fragilisés par la maladie mentale, et où la responsabilité de soi et l'activation sont loin d'être évidentes.

Ces dispositifs visent à promouvoir de nouvelles méthodes d'accompagnement qui se veulent indépendantes du cadre d'intervention des institutions psychiatriques et des travailleurs sociaux.

Cette communication rendra compte de ces nouvelles pratiques, à partir de l'observation de deux « groupes d'entraide mutuelle » de la région lyonnaise (France), en s'intéressant au point de vue des acteurs et à leurs activités d'auto-support. La communication examinera, dans une première partie, l'émergence, en France, des associations de malades mentaux, et enfin, celle des GEM. Puis, à partir de l'analyse de deux de ces GEM en région lyonnaise, la communication présentera les atouts potentiels que revêtent des objectifs de déstigmatisation et de construction collective d'une identité et d'un savoir. Elle soulignera en même temps les risques qui découlent des mesures d'activation des politiques publiques en termes de « sur-responsabilisation » des « malades-acteurs » et d'injonction à la « gestion de soi » et à la réflexivité.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 44.2

DUPERRE Martine

**UNIVERSITÉ LAVAL
Canada**

Participation citoyenne des personnes atteintes de maladie mentale: état des lieux dans quelques organismes de l'économie sociale

Depuis la politique de santé mentale (Québec, 1989), la participation des personnes utilisatrices des services est souhaitée dans toutes les sphères affectant les services aux personnes atteintes de maladie mentale soit, bien entendue, la sphère thérapeutique, mais aussi celle de la planification, de la gestion et de la prestation des services. Cet enthousiasme pour la participation est aussi présent dans les organismes de l'économie sociale où elle est enchâssée dans leurs valeurs fondamentales. Or, qu'en est-il de la participation des personnes atteintes de maladie mentale dans ces organismes? C'est à cette question générale que la recherche qui fait l'objet de cette communication a tenté de répondre.

Avec l'aide des écrits scientifiques sur le sujet, la communication abordera le problème spécifique de la participation des personnes atteintes de maladie mentale. Nous y montrerons que la participation des personnes atteintes de maladie mentale est variée et peut prendre plusieurs formes telles que l'évaluation des services, la participation aux conseils d'administration et la sélection du personnel. On verra cependant qu'elle pourrait être plus étendue dans des activités reliées à la formation du personnel des organismes (Crawford et coll., 2003; Diamond et coll., 2003). Les éléments qui favorisent ou empêchent la participation des personnes seront aussi discutés. Ces derniers relèvent de trois ordres. Le premier est la responsabilité des organisations. Le deuxième relève des méso-systèmes de prestation de services ou des cultures professionnelles et enfin le troisième est le désir de participer des personnes elles-mêmes.

La participation citoyenne sera définie en fonction de deux dimensions. La première est celle du pouvoir effectivement détenu par les membres dans les instances de participation selon l'échelle de participation d'Arnstein (1969). La deuxième est l'éventail des instances effectivement ouvertes à la participation : la participation aux instances démocratiques, mais aussi celles de la planification et la prestation des services, de la sélection et la formation du personnel par exemple. Cette nomenclature a été construite à l'aide de plusieurs études qui se sont penchées sur le sujet (Hardina, 2003; Kent et Read, 1998; Crawford et coll.; 2003).

C'est à travers une recherche exploratoire menée auprès de cinq organisations de la sphère de l'économie sociale, auprès d'un nombre très restreint de participants, qu'un regard sur la participation des personnes est envisagé ici. Les nombreux écueils rencontrés dans la recherche sont, en quelque sorte une illustration de la difficulté du sujet.

Les données tirées de notre analyse montreront que les instances ouvertes à la participation pourraient être plus nombreuses. On verra aussi que la participation est une chose difficile à implanter pour les organismes pour des raisons non seulement organisationnelles, mais qui sont aussi de l'ordre des méso-systèmes professionnels ou parfois qui relèvent des personnes elles-mêmes. Ce dernier élément amènera, en conclusion, à questionner la participation à tout prix des personnes en fonction d'une condition essentielle de l'empowerment, c'est-à-dire la liberté de choix (Ninacs, 2008).

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 44.3

DUPONT Nadia

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
Belgique**

SYLIN Michel

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
UNITÉ DE PSYCHOLOGIE DES
ORGANISATIONS
Belgique**

La prise en charge de la personne déficiente intellectuelle, une question de représentation

Dans le contexte de cette recherche, nous comprendrons le handicap comme une construction sociale structurée autour de stéréotypes et préjugés. Nous posons comme hypothèse que ces construits se structurent à partir d'une trialectique fondée sur « l'Institution / l'Éducateur / la Personne handicapée ». Nous considérons donc que ces trois éléments se structurent et se développent dans des dynamiques appréhendables via les représentations et attitudes.

Nous nous attacherons aux relations entre ces trois éléments de l'objet telles qu'elles se déclinent dans le secteur du travail social dans le cadre d'institutions pour personnes déficientes intellectuelles en région francophone en Belgique (Région wallonne et Bruxelles Capitale).

Comme tout secteur de l'action sociale, celui-ci fonctionne sous l'hypothèque d'un passé qui semble obérer la mise en place de nouvelles perspectives de travail. De plus, le contexte institutionnel est particulièrement complexe car il se structure dans la dynamique du millefeuille institutionnel caractéristique des réalités institutionnelles de la Belgique. Ainsi, ce type d'institution fonctionne avec un nombre important d'opérateurs, pouvoirs organisateurs, bailleurs de fonds et législateurs.

Au niveau de la praxis, les éducateurs, en référence à leurs préjugés et stéréotypes, dans leurs contextes de travail spécifiques, adaptent leurs fonctionnements et façonnent ainsi le quotidien des personnes handicapées. En d'autres termes, la construction sociale de la personne handicapée est intimement liée aux stéréotypes et préjugés du travailleur social en contexte. On suppose alors que cette construction est intégrée aux dynamiques psychosociales et in fine s'institutionnalisent et structurent la norme commune.

Au bout du compte, la personne handicapée intègre alors ces visions comme siennes et s'y conforme répondant ainsi aux attentes institutionnelles. Sorte de prophétie auto-réalisée.

Dans le cadre de cette intervention, nous procéderons par une mise en perspective de dynamiques historiques structurant les institutions pour personnes déficientes intellectuelles, le métier d'éducateur, et la construction du handicap tels qu'ils se conçoivent aujourd'hui en Belgique francophone. Cette première partie sera l'occasion de souligner les spécificités du modèle belge en regard d'autres réalités européennes.

Dans un second temps, nous approcherons la construction des normes institutionnelles par le biais de l'analyse des attitudes, représentations et stéréotypes liés aux relations aux personnes dites vulnérables au sein d'une population de 550 sujets, étudiants éducateurs et travailleurs sociaux. Nous supposons que l'analyse des différences de perception entre ces populations peut-être considérée comme un indice significatif de la dynamique trialectique déjà évoquée.

Les résultats issus de cette recherche questionnent la posture du travailleur social. Entre le don de soi et la professionnalisation du service, il semble se construire comme des hiatus, sortes de zones noires, où la personne handicapée se structure sans support normatif. C'est là une difficulté supplémentaire pour la construction sociale de la personne handicapée. Cela impacte avec force la trialectique « l'Institution / l'Éducateur / la Personne handicapée » avec toute les implications pragmatiques que cela implique. Qu'il s'agisse de la gestion des institutions impliquées, des politiques sociales et des modes de gouvernance développées par les bailleurs de fonds et les acteurs politiques.

Il importe donc de penser et de développer des lieux de discussion et de confrontation des représentations de l'action sociale et de la personne déficiente intellectuelle afin de permettre une réelle construction de sens à son propos et par là permettre une approche complète et intégrée incluant l'ensemble des partenaires de l'action sociale.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 45.1

BARCIK Bartłomiej

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE
GRENOBLE
France**

La lutte contre les discriminations en Pologne – les choix idéologiques des acteurs

Cette communication s'inscrit dans les recherches menées dans le cadre de la thèse de doctorat intitulée « Recours aux dispositifs de lutte contre les discriminations : les itinéraires institutionnels et biographiques des victimes. Analyse comparée France/Pologne (Région Rhône-Alpes – Malopolska) ».

Selon Jacques Chevallier le terme de gouvernance en science politique « vise à théoriser le mouvement de repli d'un État devenu « creux » (Hollow State) et confronté à la montée en puissance d'autres acteurs, publics et privés, internes et externes, qui entendent peser sur les choix collectifs et avec lesquels il est devenu nécessaire de composer ». On peut donc désormais constater une sorte de banalisation de l'État qui ne devient qu'un acteur parmi d'autres. L'État ne peut plus jouir de pouvoir suprême, de l'autorité sans partage. Désormais « il est tenu de composer avec d'autres acteurs et de se plier aux contraintes d'un cadre de coopération qui le dépasse ».

Dans ce contexte, l'exemple de la Pologne paraît pertinent afin de saisir la meilleure compréhension de la gouvernance de lutte contre les discriminations. D'un côté l'État qui cède sa place, souvent involontairement, aux acteurs de l'intervention sociale qui à travers ses actions, ont fait émergé cette question. D'autre, l'influence d'un cadre supranational, à savoir l'Union Européenne, sur la forme de la lutte contre les discriminations. Il sera donc intéressant de saisir les logiques coopératives entre les institutions publiques et les associations sur le champ de lutte contre les discriminations. L'appréhension des idéologies des acteurs et la compréhension préalable de leurs mécanismes d'action est nécessaire afin de mieux comprendre la gouvernance de la matière en question.

La Pologne a récemment été assignée devant la Cour de justice de l'Union Européenne par la Commission européenne pour la non-transposition correcte de la législation approuvée au niveau européen en matière de lutte contre les discriminations. Depuis quelques années, les équipes gouvernementales successives, tant de droite que de gauche, ne parviennent pas à faire aboutir ces travaux ni à voter une loi cadre en la matière. Pourtant de nombreux rapports, des études ainsi que les interventions des ONG et des institutions publiques, telles que le Défenseur des Droits Civiques, montrent que des traitements discriminatoires sont bien présents en Pologne. On peut donc s'interroger sur ces difficultés. S'agit-il de la réticence des pouvoirs publics ou est-ce l'absence de la pression suffisamment forte de la part de la société civile qui manque ? Pourquoi la question de lutte contre les discriminations ne parvient-elle pas à figurer de manière durable sur l'agenda politique ?

Il faut chercher la réponse en remontant jusqu'au tournant politique des années 1989-1990 : le changement d'orientation politique a mis l'accent sur les libertés civiles et économiques en repoussant les droits sociaux à la marge du débat politique. La lutte contre les discriminations constitue, depuis, un élément parmi tant d'autres de garanties du respect des droits ?

A travers la lecture des transformations de l'action de l'institution chargée de l'égalité de traitement, on cherchera à analyser les choix idéologiques et leurs conséquences sur l'action publique en matière de lutte contre les discriminations dans la période 1990 - 2010. Quelles ont été et quelles sont les logiques d'action des acteurs publics en Pologne ? Quelle est le positionnement des institutions publiques par rapport aux institutions de l'intervention sociale qui traitent cette question ? Quelle place et quels traitements accorde-t-on aux victimes des discriminations ? Peut-on parler de spécificités polonaises en la matière ? Il est aussi nécessaire de se poser la question sur la place et le rôle de l'Église catholique en Pologne et plus particulièrement sur son influence dans le processus de production des politiques publiques.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 45.2

SANCHEZ-MAZAS Margarita

**UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Suisse**

Implications sociétales de la politique d'asile

La recherche qui sera présentée avait pour objectif d'examiner les conséquences de la suppression de l'aide sociale aux requérants d'asile frappés d'une décision de NEM (non entrée en matière). Elle a adopté une approche évaluative au niveau sociétal et politique (effectivité du système au niveau du nombre de requérants et du coût, cohérence de la politique) et des acteurs concernés (migrants, travailleurs sociaux, responsables officiels et associatifs). La méthodologie de l'entretien compréhensif a permis de recueillir des données qualitatives auprès de personnes concernées, d'experts et de travailleurs sociaux et de la santé à Zurich, Berne, Genève et Lausanne. La suppression de l'aide sociale représente un changement de paradigme dans la politique migratoire suisse qui se caractérisait par un contrôle marqué de la part de la Confédération. Outre le poids des facteurs subjectifs impliqués dans l'expérience des migrants et des effets des mesures adoptées sur leurs attitudes et leurs conduites, les résultats de notre recherche ont révélé ces implications sociétales de la politique dissuasive. Il est apparu que la mise sur pied d'un système institutionnalisé d'octroi de l'aide d'urgence dans les différents cantons recevant les personnes frappées de NEM a eu des conséquences importantes sur la nature du travail dans le domaine de l'asile et sur l'ensemble des acteurs impliqués. Une des conséquences majeures des mesures étudiées est qu'elles produisent de l'invisibilité (anonymat, « non-droit »), une situation dont les implications sociales, politiques et éthiques seront explicitées. Il sera également fait état du passage, avec la nouvelle législation, d'une visée d'insertion à une visée explicite d'exclusion (de l'aide sociale mais aussi de la Suisse), ce qui a modifié les pratiques professionnelles et remplacé la figure de l'assistant social par celle de l'intendant social, du veilleur ou par la sécurité privée, un tel changement s'accompagnant de tensions et des dilemmes éthiques considérables. La restitution de ces effets permettra d'entrevoir la portée sociétale du problème qui se noue dans le domaine de l'asile entre durcissement du traitement des requérants et impuissance à les décourager, à enrayer la demande, à affaiblir leur désir de venir et de rester. Les témoignages que nous rapporterons viendront questionner la fuite en avant qui apparaît prévaloir dans le durcissement de la politique d'asile, ainsi que la sous-estimation de ses retombées sociétales. Nous discuterons nos résultats dans la perspective de ne pas isoler la question de l'asile si l'on veut se donner des lignes de réflexion pour une politique responsable. L'élaboration de celle-ci doit impliquer une approche systémique et un questionnement des implications sociétales et écologiques du modèle de développement qui a généré les phénomènes migratoires tels qu'ils se développent aujourd'hui. Ceux-ci ne peuvent être freinés par des barrières matérielles car ils sont des corollaires structurels du type de développement poursuivi. Le véritable défi consiste à tenir ensemble une approche critique combinant une réflexion sur les dimensions sociales, écologiques et culturelles du « développement » et du « progrès technique », une réflexion sur les disparités entre les différentes parties du monde et les besoins urgents des plus pauvres, et enfin une réflexion sur la désespérance des jeunes candidats à la migration et la désorientation des populations des pays d'accueil. Ces différents axes de réflexion ont en commun de ne pouvoir éluder le nécessaire débat sur la notion de « croissance » et sur l'idée même de « développement », comme cela a commencé à émerger avec l'idée de développement durable.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 46.1

MOTOI Ina

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE (UQAT)
Canada**

La crise de la subjectivité et sa modélisation comme intervention épistémologique

Dans notre société québécoise hypersexualisée, nous assistons à l'objectification sexuelle des femmes et des hommes par et dans les médias, à la sexualisation précoce des enfants, à la banalisation de la pornographie et de la prostitution, ainsi qu'à la violence sexuelle sous toutes ses formes. Leur impact est vécu par des femmes et des filles comme une attente sociale à se comporter et agir en objets sexuels. Pourtant l'objectification sexuelle amène une crise de la subjectivité chez des femmes vivant la violence sexuelle (inceste, abus sexuels, rapports prostitutionnels, prostitution, etc.). La plupart veulent se positionner comme sujet de leur sexualité et remettre en question leur vécu d'objet sexuel. Pour cela, elles mettent en mouvement un processus complexe de réflexion sur la construction de leur connaissance de leur vécu sexuel. Celle-ci s'auto-organise comme théorie qui vise l'appropriation de son pouvoir sexuel et de sa sexualité. Cette démarche se construit dans et par la sexualité.

C'est dans ce sens que nous avons travaillé à mettre sur pied au Québec un programme de formation des intervenantes. Pour bâtir ce programme, nous avons rencontré et travaillé avec des femmes qui nous ont appris comment elles construisaient leurs propres méthodes de connaissance de leur vécu sexuel et comment cette démarche les a fait cheminer dans leur vie sexuelle. Ce projet innove en proposant de parler des rapports prostitutionnels et de la prostitution à partir de son propre vécu sexuel.

L'objectif de cette méthode d'intervention est de faire reconnaître le pouvoir théorique de chaque participante, dans un groupe de réflexion entre femmes sur leur sexualité, pour construire du sens dans sa vie sexuelle. Pour cela, chacune posera en soi le pouvoir de dialoguer avec elle-même pour se dire, se redire, interpréter et s'expliquer son propre vécu sexuel, pour commenter et se traduire ce que les autres lui disent. Ce pouvoir dialogique est un pouvoir théorique qui s'auto-vérifie et se construit comme un savoir. Du grec *theôria*, «contempler, observer, examiner», une théorie, dans le cadre d'intervention proposé, est envisagée comme une modélisation intersubjective par assemblage, dans un corpus, de propositions vérifiables qui peuvent prédire des comportements et le déroulement de situations sexuelles spécifiques. Les femmes construisent ainsi leurs propres théories de ce qu'elles vivent dont elles vérifient assidument la cohérence et la pertinence.

Les participantes détiennent leurs propres réponses et leurs propres solutions. Certaines d'entre elles ne veulent plus RACONTER leurs vécus sexuels mais partager leur réflexion sur leur façon de CONNAÎTRE et de construire cette connaissance. Elles viennent en témoigner. De ce fait, un principe de base dans le groupe de réflexion est l'égalité épistémologique entre les femmes et avec l'animatrice. Chacune interprète sa narration et celle des autres. Un mouvement d'aller-retour s'installe entre leurs réflexions et la réflexion en groupe. Cette double focalisation, sur la connaissance des femmes et sur l'égalité épistémologique, est le propre de ce nous appelons intervention épistémologique.

Plusieurs étapes sont nécessaires pour reconnaître sa propre méthode de connaissance de son vécu sexuel. Dans un premier temps, la femme transforme sa résistance en pouvoir sexuel en ouvrant ou en consolidant un espace dialogique en soi et en choisissant un positionnement conflictuel pour saisir son vécu femme-objet. Dans un deuxième temps, elle apprend sans accepter, à vivre avec les figures d'objet sexuel et de prostituée, et de se construire ainsi comme femme-sujet de sa sexualité pour se l'approprier.

Ce cheminement permet de dépasser son propre doute par rapport à sa capacité de donner et de construire du sens, en toute subjectivité. Cela est un acte fondateur de sa subjectivité, de son genre et de son humanité.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 46.2

MAKWALA MA MAVAMBU YE BEDA
Jérôme

CAFES UNIKIN
République Démocratique du Congo

Crises et violences sexuelles, quel travail social en République Démocratique du Congo?

Pour le 4ème Congrès de l'AIFRIS qui se tiendra à Genève en 2011, nous avons choisi le sujet suivant : « Crises et violences sexuelles, quel travail social en République Démocratique du Congo (RDC) ? » Depuis son accession en 1960 à la souveraineté internationale, la RDC a connu de nombreuses crises d'ordre politique, sécuritaire et économique. A ces crises, il convient d'ajouter la mal gouvernance du pays qui a introduit des antivaleurs dont la corruption et l'impunité. Le système judiciaire, régulateur dans toute société organisée, ne joue plus ce rôle car paralysé par le pouvoir politique et naturellement par les antivaleurs. Les conséquences de ces crises multiformes sont nombreuses, entre autres la production des vulnérables et des personnes en difficulté ainsi que des violences sexuelles faites aux femmes et aux enfants.

Les violences sexuelles sont examinées sous différentes formes. Nous présentons d'abord la typologie de ces violences et nous abordons les violences sexuelles dans les zones de conflits avant et après l'Accord de Sun City; car, les conflits armés n'ont pas cessé sur toute l'étendue du pays après cette signature. En effet, jusqu'à présent des zones de conflits armés subsistent encore quoique localisées. Et dans ces zones, les violences sexuelles se poursuivent fortement d'autant plus que les troupes gouvernementales elles-mêmes s'y impliquent. En temps de paix, on constate de plus en plus que les violences sexuelles prennent de l'extension et impliquent d'autres agresseurs sexuels en plus des hommes en uniformes.

Ensuite, nous présenterons le niveau et les tendances des violences sexuelles. Le constat est que ces violences ont augmenté progressivement en fonction de l'intensité des conflits armés pour atteindre leur sommet en 2003, année de la signature de l'Accord de Sun City. Dès 2004, une baisse progressive mais lente interviendra. Nous traiterons également les facteurs favorisant les violences sexuelles. Ils sont liés principalement aux conflits armés et au désengagement de l'État. Le désengagement de celui-ci est un facteur très important de l'existence et de la permanence des violences sexuelles. L'État n'est pas à mesure, actuellement, de protéger ses citoyens. L'existence des poches des conflits armés jusqu'à ce jour en est une illustration. Mais aussi, le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire et l'impunité persistante encouragent les agresseurs sexuels de continuer leurs violences sur les femmes et les enfants.

Nous analyserons aussi les conséquences subies par les victimes des violences sexuelles. Ces conséquences peuvent être regroupées en trois catégories : 1/les conséquences physiques et reproductrices, 2/ les conséquences sexuelles et psychosociales et enfin 3/ les conséquences psychiques et morales. Chaque catégorie de conséquences sera analysée et nous aidera à apprécier la grande tâche qui incombe aux travailleurs sociaux, car chacune de ces conséquences mérite l'attention de ces derniers ; du fait qu'elle concerne les êtres humains et surtout des êtres dits faibles, les femmes et les enfants.

Enfin, nous terminerons notre communication, en décrivant le rôle du travail social dans l'accompagnement des victimes des violences sexuelles. Nous commencerons par la situation du travail social et des travailleurs sociaux en RDC. Le travail social n'est pas encore réglementé. Certes, des efforts sont en cours qui pourront aboutir d'ici peu à la réglementation de l'action sociale en RDC ; car en effet, la dernière réglementation remonte à 1965 ; elle est dépassée et doit être donc réajustée. De même les travailleurs sociaux manquent de cadre juridique qui puisse valoriser leur carrière. Les expériences d'accompagnement des victimes des violences sexuelles en cours en RDC seront évoquées. Leurs points forts et leurs points faibles, signalés. Nous formulerons des propositions susceptibles d'innover dans la prise en charge et l'accompagnement des victimes des violences sexuelles.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 46.3

LORENZ Susanne

**HES-SO VALAIS - TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

ANGLADA Christian

**FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES -
Service ViFa
Suisse**

Les groupes pour personnes qui recourent à des violences dans les relations de couple comme partie intégrante d'un dispositif de développement durable

Les violences au sein du couple renvoient à l'institution d'un mode relationnel inégalitaire basé sur la domination. Elles portent atteinte à l'intégrité physique et psychique, limitent l'autonomie de la victime, violent les droits fondamentaux et s'inscrivent dans un cycle répétitif, susceptible d'affecter les relations futures. Elles représentent un facteur de risque majeur : ces actes péjorent la qualité de vie des victimes et de leurs proches – les enfants du couple-, mais aussi leur santé physique et psychique.

En Suisse, on estime que 10% à 20% de femmes subissent des violences dans leur couple. Les coûts imputables aux violences dans le couple avoisinent 400'000'000.- par an. Vu la fréquence, la gravité - tant individuelle que collective – et le coût social de ces actes, ils constituent un problème majeur en termes de santé publique. L'État doit faire une priorité de sa lutte pour les enrayer. C'est récemment que le dispositif d'intervention s'est diversifié (soutien et protection des victimes, renforcement des sanctions judiciaires, développement de programmes pour auteurs, etc.) pour répondre aux besoins de tous les acteurs impliqués et pérenniser le combat contre les violences dans le couple, en suivant une stratégie globale orientée vers la préservation de la santé et de la qualité de vie.

Les récentes modifications de la législation suisse constituent un signal fort dans la lutte contre les violences. Néanmoins, la répression et/ou les éloignements ne garantissent pas durablement la sécurité des victimes. L'application concrète de la loi ne remet pas en question les rapports de pouvoir qui motivent ces actes. Les groupes thérapeutiques pour auteurs sont complémentaires au système judiciaire : ils permettent une réflexion personnelle et l'apprentissage nécessaire à l'arrêt durable des violences.

Le service ViFa (Violence et Famille) propose une intervention spécialisée auprès des auteur-e-s de violence dans les relations intimes. Le programme comprend trois phases: un entretien téléphonique, une série d'entretiens individuels et un cycle de 21 séances de groupe. Les objectifs visent le dévoilement, la responsabilisation, le développement des stratégies pour contenir la violence, ainsi que le repérage et l'expression d'émotions exemptes de violences.

L'analyse de 41 dossiers établis lors d'entretiens individuels et les enregistrements vidéo de séances de groupe pour 14 hommes a mis en évidence les circonstances du premier contact avec le service spécialisé ainsi que l'évolution du discours des participants. L'entrée dans le groupe intervient lorsque l'auteur entrevoit des conséquences durables (notamment une séparation qui perdure) alors qu'il souhaite reprendre sa vie de couple. Au fil des séances, les participants se responsabilisent et prennent conscience tant de l'envergure que du caractère répétitif de la violence exercée. Ils requalifient leurs actes, jugés alors inacceptables. Ils nomment leur rôle au moment de l'agression, se repositionnant dans des situations vécues comme menaçantes et disqualifiantes. La plupart identifie la souffrance infligée et leur responsabilité de mettre en place des stratégies pour éviter le passage à l'acte. Le travail dans un groupe permet d'entrevoir d'autres issues à leurs problèmes de couple que celle du recours à la violence et/ou au suicide, et de limiter les conséquences sociales liées au passage à l'acte. Leurs propos témoignent du passage d'une intention de changement plus ou moins concrète à la réalisation de stratégies pour prévenir des passages à l'acte. Un petit groupe d'individus adopte de nouveaux modes relationnels. Le modèle transthéorique (Prochaska & al., 1983) a permis d'identifier la disposition au changement des participants.

Cette communication a pour objectif de thématiser le rôle des groupes pour personnes auteurs comme partie intégrante du dispositif de lutte contre les violences domestiques, notamment sous l'angle de l'évolution des participants.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 47.1

DUBE Marcelle

**UQAC
Canada**

La formation en travail social et les pratiques des organismes communautaires : entre recompositions et mutations, une rencontre possible ou improbable?

Au Québec, les organismes communautaires ont fourni, dès leur création, un espace et des lieux où la pratique du travail social s'est enracinée et développée de manière singulière et ce depuis plus de 50 ans. Qu'il s'agisse des pratiques collectives et de groupe, pour lesquelles ils sont un terrain de prédilection, l'« innovation » et le « faire autrement » soulignent l'esprit qui a animé et anime encore les initiatives qui se sont développées au sein de chacune des traditions (Duval et al. 2005, Lamoureux 2002, 2007, Deslauriers et Paquet 2003). Si l'ensemble des universités québécoises s'est toujours soucié d'initier les futures travailleuses et travailleurs sociaux aux pratiques de ces groupes communautaires, on est à même de constater qu'aujourd'hui l'intérêt pour ce type de travail social est à la baisse chez une majorité d'étudiants et d'étudiantes, en témoigne le nombre décroissant de stages réalisés dans cette option, au fil des années.

Enseignant depuis maintenant cinq ans, dans une université située en région, le cours « Groupes communautaires et groupes de femmes : pratiques et enjeux » (cours qui relève de ce volet de formation associé au travail social qui s'exerce dans l'espace de la pratique et de l'action collective, dite aussi communautaire) et ayant également eu le privilège d'encadrer des stagiaires qui ont choisi l'option collective pour réaliser leur stage, je souhaite, dans le cadre de cette communication, porter un regard sur les diverses tensions qui traversent la pratique du travail social en milieu communautaire et la réception de cette pratique au sein des cohortes en formation au baccalauréat en travail social. Il sera donc question tant des transformations qui ont eu lieu au sein de ces organisations et des tensions accompagnant ces changements (professionnalisation, institutionnalisation et formalisation des pratiques de plusieurs de ces groupes, augmentation et préséance des interventions individuelles au détriment d'actions collectives et de démarches d'éducation populaire et citoyenne qui invitent à d'autres formes de participation et alimentent la vie démocratique des organisations (Guberman et al. 2004, Favreau, 2009)), que du désintérêt quasi généralisé chez la population étudiante en regard du terrain de pratique possible que représentent ces groupes et où ils – elles pourraient exercer leur profession.

En fait il n'est pas rare de constater une méconnaissance de ces groupes, de leurs pratiques, de leur histoire et des enjeux qui les interpellent actuellement, constatant que la perception de leur travail se résume trop souvent à une incessante demande en matière de financement. D'autre part, si certains ou certaines s'y retrouvent pour exercer leur métier, peu nombreux seront celles et ceux qui feront un choix réel d'y demeurer (Deschenaux et Bourdon 2007, Centre St-Pierre 2006), et ce, malgré le fait que les pratiques développées et les valeurs promues aient un écho plutôt positif auprès de ces jeunes gradués. Le travail dans ces groupes se résume alors à un passage pour y glaner un peu d'expérience en attendant de trouver « une vraie job » en travail social, au sein d'institutions rattachées à la fonction publique (CSSS, Centres jeunesse, DPJ) (Centre de formation populaire et Relais-femmes, 2005).

Quelles connaissances a-t-on de ces groupes et de leurs pratiques ? Jusqu'où le travail qui s'y réalise est vu explicitement comme un pan du travail social québécois ? Quelle réflexion est faite dans les unités et les écoles de service social quant à la place que prennent ces contenus dans l'ensemble des programmes et de l'enseignement qu'ils dispensent ? Vue sous cet angle, en ce début de XXI^e siècle, la pratique du travail social collectif est-elle en crise ou en mutation et vers quel développement durable s'oriente-t-elle et pour quelles finalités ? (Touati, 2001) Voilà quelques-unes des questions qui guideront le propos et la réflexion livrés lors de cette présentation.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 47.2

MARCHAND Christine

**INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL
SOCIAL de Champagne-Ardenne
France**

La formation des assistants maternels français, impact d'un référentiel sur l'évolution du métier.

Le système de formation des assistants maternels français émanent des transformations du métier dans son évolution socio-historique. D'une activité de l'ombre sans formation, elle s'est professionnalisée prenant appui sur une formation obligatoire qui s'est structurée et renforcée de façon contingente à l'évolution sociétale (famille, enfant, emploi...). La formation des assistants maternels est ainsi le noyau sur lequel interfèrent une multiplicité et hétérogénéité d'acteurs (État, représentants des assistants maternels, Relais assistants maternels...). Leurs objectifs variés amènent à des paradoxes et des tensions que gèrent en les aménageant de façon créative et innovante les acteurs locaux (collectivités territoriales, organismes de formation, assistants maternels).

La communication visera tout d'abord, en introduction, à mettre en évidence l'évolution socio-historique française de la formation dans le cadre des mesures réglementaires et législatives qui ont concerné les nourrices depuis le XIXe siècle, les gardiennes, les assistantes maternelles et les assistants maternels jusqu'à nos jours.

L'évolution socio-historique a amené après une période sans aucune formation des nourrices, tournée vers la satisfaction des besoins primaires de nourrissements des enfants de parents aisés et ouvriers à une prise en compte de plus en plus importante des individus exerçant l'activité à travers la mise en place d'une formation tout d'abord facultative (1977, un statut salarié) puis obligatoire (1992) en cours d'emploi puis préalable à l'exercice (2005). Cette évolution est fortement impactée par les différents contextes et politiques de la famille, de l'emploi et de la formation en particulier la formation tout au long de la vie. Elle présente de nombreux paradoxes et la formation reste modeste relativement aux objectifs plutôt ambitieux énoncés.

Récemment(2005) les contenus de la formation des assistants maternels sont calqués sur ceux du Certificat d'Aptitude Professionnel petite enfance que le passage de l'unité professionnelle « garde d'enfant au domicile » vient valider. La communication mettra principalement en évidence à la fois les enjeux et les paradoxes liés à ce rapprochement, analysera les conséquences sur les contenus de formation que les termes de référentiel et de compétences viennent investir du point de vue des acteurs que sont l'État, les collectivités territoriales, les organismes de formation et les représentants des assistants maternels. Dans un deuxième temps la recherche interrogera les assistants maternels sur leur appropriation ou non de ces contenus de formation dans leurs pratiques professionnelles.

Cette recherche s'appuie sur une analyse des textes législatifs, des rapports parlementaires, des entretiens avec les représentants nationaux des assistants maternels, les responsables des services d'accompagnement départementaux et des assistants maternels de la région Champagne-Ardenne. Elle émane d'un travail de thèse en cours sur la professionnalisation des assistants maternels.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 47.3

ROMAINVILLE Michel

**HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK
Belgique**

SCULIER Sylvia

**IESSID (catégorie sociale)
Belgique**

PIELTAIN Nathalie

**ANTENNE J - L.E.S. ASBL
Belgique**

Une perspective axiologique pour l'ingénierie sociale

Lors d'une communication intitulée « Ingénierie sociale, un concept amphibologique » effectuée au Congrès de l'AIFRIS à Hammamet en 2009, nous insistions sur la nécessité de définir clairement le rôle et la fonction de « l'ingénierie sociale ». Face à la polysémie du vocable et aux usages technocratiques voire coercitifs du concept, il s'agissait pour nous d'en proposer un modèle « ascendant » basé sur la participation citoyenne et le développement social ; un modèle dont il faut reconnaître qu'il est à l'antithèse des préoccupations utilitaristes de notre époque. En effet, comme le constatent dans leur ouvrage respectif, Vincent de Gaulejac (2009) et Michel Chauvière (2007), le secteur « social » est de plus en plus soumis aux impératifs gestionnaires et au référentiel de l'entreprise privée. C'est ainsi que sans réflexion approfondie et en l'absence d'un débat démocratique, les notions d'excellence, de qualité, de performance, de compétence, de service, de client, etc. ont progressivement imposé de nouvelles pratiques dans les secteurs de l'enseignement, des soins de santé et de l'action sociale.

Directement transposé du monde de l'entreprise, l'établissement d'un « référentiel de compétences » est ainsi devenu une injonction incontournable dans la sphère de l'enseignement en Belgique. A la suite de la Suisse, du Canada de la France et dans le cadre des politiques d'unification européenne, les différentes filières de formation ont été « conviées » à élaborer leur référentiel de compétences.

Le manque de concertation avec l'ensemble des acteurs, la précipitation dans laquelle doivent être produits les référentiels et l'amalgame paradigmatique (Boutin 2004) qui se traduit par l'absence d'une définition partagée de la notion de compétence, constituent des éléments révélateurs de l'urgence d'un dessein politique qu'on ne souhaite visiblement pas soumettre au processus démocratique. Nous avons d'une part, le projet récurrent de l'entreprise qui souhaite vassaliser l'école à ses besoins, et d'autre part le projet singulier de l'enseignement qui vise avant tout à former des citoyens autonomes, actifs et responsables.

Le référentiel de compétences qui s'impose aujourd'hui aux formations du social ne constitue finalement qu'une transposition dans l'enseignement des préceptes managériaux qui visent à circonscrire et contrôler de façon stricte le champ d'action des travailleurs sociaux.

Partant d'observations de terrain en terme de contrainte et de paradoxe, notre communication questionnera la manière dont le référentiel de compétence, en transposant les attentes du monde de l'entreprise dans celui de l'enseignement engage celui-ci dans une dérive utilitariste. Dans une perspective de résistance à un tel glissement, nous explorerons les pistes par lesquelles subvertir « l'obsession des compétences » (Boutin/Julien 2000).

Le contenu de notre communication est le fruit de recherches et de réflexions tripartites impliquant une professionnelle diplômée en Ingénierie Sociale ainsi que deux enseignants du Master en Ingénierie et Action Sociales ayant participé à l'élaboration du référentiel de compétences.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 48.1

MACKINNON Alejandro

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

L'approche territoriale

Dans une société irrémédiablement mondialisée où les interactions entre les individus se jouent souvent à l'échelle planétaire, la devise "penser globalement, agir localement" place la pensée à un niveau universel et abstrait, et suggère que le territoire local n'est qu'un espace de mise en œuvre de stratégies pensées ailleurs. Cependant, la succession de crises à l'échelle mondiale, la suprématie des villes comme lieu de décision, la redéfinition des frontières, les nouvelles formes d'exclusion et de marginalisation nous poussent à réexaminer les liens d'interdépendance entre le global et le local et, plus particulièrement, à redéfinir le rôle du local dans l'émergence des changements. C'est souvent le territoire local qui s'adapte en faisant émerger des initiatives populaires ou des réponses communautaires pour répondre aux problèmes d'ordre global.

Ce constat a amené deux associations environnementalistes colombiennes, Enda Colombie et Penca de sabila, à mener des processus de recherche-action-participation dans des quartiers populaires de Bogota et de Medellin. Depuis une dizaine d'années, ces deux associations œuvrent dans le but de faire émerger des dynamiques populaires et de consolider des processus participatifs de développement local durable. Elles analysent le territoire en termes de processus et tiennent compte de sa complexité, ceci dans une approche systémique.

Leur approche considère le territoire local comme un espace de création social et d'innovation qui permet de comprendre, de penser et d'entreprendre les mutations nécessaires face aux impasses de nos modèles actuels de vie et de développement. Le territoire ne se réduit pas à sa délimitation géographique par des frontières administratives et politiques: c'est l'espace physique habité par des groupes sociaux qui interagissent et qui ont des relations de pouvoir entre eux et/ou entre eux et leur environnement. Le territoire local devient ainsi un ensemble d'éléments en interaction, qui évoluent dans le temps et qui s'organisent en fonction de leurs finalités et de leur environnement. Il devient ainsi un espace où la société peut se penser comme un tout et non comme une juxtaposition d'individus, d'activités et des domaines séparés les uns des autres.

Ces approches novatrices s'appuient sur des méthodes conçues et développées localement, telles que la cartographie sociale et les observatoires sociaux participatifs. Ces outils permettent aux habitants de devenir acteurs de leur territoire, de comprendre sa complexité et d'identifier les conflits d'intérêts qui peuvent exister entre société et environnement, entre les divers secteurs sociaux ou encore entre les citoyens, le secteur privé et les autorités.

La cartographie sociale fait émerger un nouveau savoir collectif qui articule les savoirs populaires, techniques, administratifs et académiques. Elle intègre des logiques diverses parfois opposées et devient un espace de dialogue, de partage du savoir et de réflexions communes pouvant contribuer à trouver des alternatives aux modèles de développement et aux systèmes de gouvernance existants.

La cartographie sociale et les observatoires sociaux sont particulièrement attentifs aux dynamiques émergentes et aux processus de changement et/ou de prise de décision. Dans ce sens, ils deviennent des outils privilégiés en termes de gouvernance locale étant donné qu'ils peuvent proposer des pistes innovatrices dans ce domaine.

Les deux expériences montrent que ces outils méthodologiques sont facilement appropriables par les acteurs et permettent à la participation communautaire d'atteindre son expression maximale. Les citoyens ne sont plus des spectateurs passifs des problèmes et besoins qu'ils partagent, mais au contraire réagissent face à ces situations tangibles de manière collective, la communauté entière assumant ainsi un rôle protagoniste dans la défense de ses intérêts. Le grand défi reste maintenant d'institutionnaliser une articulation formelle de ces espaces de proposition aux systèmes locaux de prise de décision.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 48.2

GRANJA Berta

ALMEIDA Maria Sidalina

**INSTITUTO SUPERIOR DE SERVIÇO
SOCIAL DO PORTO
Portugal**

L'intervention sociale des professionnels de service social pour le développement des territoires

L'intervention sociale collective pour le développement local est à l'heure actuelle sur de grandes pressions et affronte à de grands défis. Le scénario où se développent l'action professionnelle sur les territoires et dans l'intervention collective, est marqué par les problèmes sociaux anciens et actuels que gèrent défis à l'intervention.

Comment insérer par l'économie dans le local, quand le chômage est structurel et global ? Comment impliquer les populations dans les décisions et les projets qui lui disent respect quand celles-ci vivent des situations de pauvreté et de l'exclusion sociale qui limitent leurs droits sociaux, leur pouvoir pour participer et leurs capacités d'intervention sociale ? Comment créer et gérer les ressources nécessaires à l'intervention sociale quand se vérifient des reculs graves dans les politiques sociales et qui menacent leur rôle social de redistribution ? Comment promouvoir la justice sociale quand se vérifie inégalité territoriale dans la distribution de ressources au niveau des infrastructures comme les transports, les services divers et initiatives culturels ? Comment renforcer des liens sociaux quand se vérifient des modifications profondes dans les relations sociales gérées pour de nouvelles structurations de la famille, des processus d'urbanisation ou de désertification, de l'affaiblissement des acteurs collectifs avec croissance de l'isolement et de l'individualisme.

Mais l'intervention professionnelle ne se fait pas au dehors des institutions sociales. Pourtant tous les chemins d'intervention sociale pour développer le social conduisent à la nécessité de transformation des organisations de façon que les individus socialement plus vulnérables puissent avoir effectivement accès à des ressources sociales valorisées (ressources économiques, culturels, relationnels et symboliques) et occasions de participer activement dans un projet collectif.

Dans le travail social pour le développement nous considérons très important le travail d'équipe et le développement de la communication entre les différentes instances de l'organisation, placent l'accent dans le partage et le transfert d'informations, des connaissances et des compétences que chaque membre, avec sa formation spécialisée peut apporter aux membres de l'équipe permettent de définir les problèmes et de construire un langage commun pour intervenir construisant des combinaisons productives.

Mais pour travailler collectivement dans les territoires les équipes ont besoin de collaboration avec les organisations qui intègrent le territoire local, portant le partenariat est un domaine très important à considérer. Les organisations de nature distincte et sans qu'elles perdent leur spécificité, peuvent se mettre en accord pour réaliser un projet commun mis en œuvre à travers d'une action multidimensionnelle, pour un modèle de développement local intégré, fondée dans une communauté d'interlocuteurs, qui se reconnaît mutuellement, dans la base d'un dialogue réalisé au long du temps et où la communication résulte d'une traduction d'intérêts et de préoccupations qui réussissent à conjuguer des objectifs qui sont aussi partagés par la communauté. Comment contrôler la logique de concurrence, ou chacune cherche à défendre ou augmenter son territoire et son plan d'intervention, en consacrant une partie de leur énergie à la guerre des positions et à l'affirmation de leur spécificité on oublie sa mission de servir et travailler pour la communauté et non seulement d'atteindre leurs finalités et leurs projets institutionnels?

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 48.3

FRAUENFELDER Arnaud

DELAY Christophe

SCALAMBRIN Laure

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Réformer les jardins familiaux

On sait que les jardins familiaux, qu'on appelait autrefois « ouvriers », représentent un dispositif de régulation sociale des populations qui trouvent son origine dans les mutations provoquées par l'évolution industrielle à la fin du 19e siècle. La création des jardins familiaux s'intégrait dans un dispositif philanthropique visant à « fixer » des populations mobiles et déracinées « sans feu ni lieu », ouvriers d'origine agricole, émigrés de leur région ou de leur pays. Depuis leur émergence, les fonctions attribuées aux jardins n'ont cessé d'évoluer selon les contextes économiques, politiques et sociaux. Initialement et jusque dans les années 1950, les jardins familiaux ont été liés à des préoccupations hygiéniques (le grand air contre les miasmes), diététiques (les légumes contre l'alcool), économiques (un passe-temps qui rapporte), politiques et morales (un groupe de familles ouvrières contre un groupe d'hommes ouvriers) (Weber, 1998 : 62). Depuis les années 1980, ils sont associés dans tout un ensemble de discours officiels d'obédience réformatrice à des préoccupations urbanistiques et écologiques (ils sont aujourd'hui une des composantes des « espaces verts ») (DAT, 2006), qui conjuguent aussi parfois souci esthétique et actions de réinsertions sociale.

Cette contribution entend mettre en lumière certains des malentendus actuels pouvant se nouer à l'occasion des réformes en cours entre différents acteurs impliqués (usagers, fédération et réformateurs urbains) à partir d'une enquête sociologique menée à Genève. On peut penser que cette réforme fait l'objet de tensions diverses au sujet de la vision et des usages des jardins : du côté des réformateurs se manifeste notamment le souci écologique d'inscrire les jardins dans une logique de « développement durable », une volonté de « rationalisation » de l'espace urbain (parcelles de taille plus petite et sans cabanons), ou encore le souci de favoriser le développement social « local » ainsi que les « solidarités de proximité ». Du côté des usagers, on reste attaché à un loisir « utile » qui suppose un espace conséquent réservé à la culture potagère mais aussi au cabanon pouvant s'apparenter à un espace de séjour voire une résidence de fortune (avec mobilier, barbecue, etc.). Ces tensions sont encore exacerbées par la mise en œuvre contemporaine de divers projets concernant la nécessaire dé et relocalisation de certains sites. Le matériau empirique de l'enquête a été réuni à l'aide de trois méthodes : entretiens, observations ethnographiques et recherche documentaire.

Tout d'abord, nous restituerons les usages divers dont cet espace fait l'objet (pratiques d'autoconsommation alimentaire, morale de l'activité, relations d'échanges entre usagers, rapport à la « propriété ») et qui représente un terrain d'investigation scientifique particulièrement éclairant de la vie privée de catégories populaires. Puis, nous nous attacherons à décrire les points de vue des réformateurs urbains (État, architecte, paysagiste, travailleur social, politiciens) engagés autour de la nouvelle conception du jardin familial. Enfin, il s'agira de bien saisir et situer socialement les divers points de vue, arguments et prises de positions convergents et divergents des acteurs (usagers, fédération et réformateurs) sur la question des usages des jardins actuels et « à promouvoir » et la manière dont ils peuvent s'ancrer dans des politiques d'aménagement du territoire. Tout porte à croire que le projet d'une « nouvelle structure de jardins familiaux » et la recherche d'un « nouveau modèle d'intégration paysagère » (DAT, 2006) cache en vérité des enjeux sociaux complexes et controversés et mérite un regard distancié soucieux de restituer pleinement la complexité des réalités sociales en jeu. On entend par là contribuer aux réflexions contemporaines sur l'urbanité et son devenir et d'interroger les nouvelles formes d'institutionnalisation de la question sociale.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 49.1

LOUANT Sylvie

**HAUTE ECOLE ICHEC-ISC SAINT LOUIS-
ISFSC**

HAUET Anne-Donatienne

Belgique

Pour quoi & pourquoi dire ?

En 2009 à Hammamet, nous avons proposé une réflexion sur l'inscription possible Développement Durable comme horizon dans la formation des Assistants Sociaux et dans la pratique sociale et pédagogique. Notre réflexion interrogeait la possibilité d'introduire dans les contenus et dans les formes de notre enseignement les enjeux de développement dont nous préférons d'ailleurs qu'il soit soutenable et désirable. Nous avons mis en évidence que ce développement repose sur une interaction forte entre trois "piliers" : la société (les populations), les échanges économiques et l'environnement (les ressources et le milieu de vie). Nous pensons qu'une telle interaction pourrait être un horizon dans la formation si -et seulement si-, elle est vigoureusement et radicalement enchâssée dans un processus démocratique qui tient compte de tous les acteurs concernés. Nous proposons une réflexion sur la méthodologie du dissensus pour s'engager dans ce processus démocratique avec comme objectif la construction du sujet politique.

Nous cherchons ce jour à poursuivre notre propos, à l'approfondir et nous pouvons nous interroger sur la réalité ou la faisabilité de pratiques démocratiques concomitantes au modèle de DD visant à asseoir, conforter ou rétablir la domination intellectuelle et comportementale de décideurs, négligeant ou minimisant le potentiel créatif et les savoirs des interlocuteurs.

Il nous semble important d'attirer l'attention des professionnels du TS sur deux axes : le DD comme moyen et non comme modèle et, la concertation et délibération démocratiques -en ce compris les modes étrangers et traditionnels de la discussion- comme cadre d'élaboration et de mise en œuvre de projets d'intervention sociale.

La démocratie autant comme institution que comme méthode est en crise. Vécue comme un droit, un état de fait politique, une réalité historique, la démocratie n'apparaît pas facilement aux citoyens comme un système fragile et menacé, une construction toujours en construction qu'il faudrait entretenir, renforcer ou corriger. Pourtant, les critiques de la démocratie -voire les nouvelles haines comme l'exprime Jacques Rancière - surgissent à peu près de tous côtés, aussi bien à droite qu'à gauche. Étonnamment dans cette période institutionnellement perturbée, les critiques de la démocratie ne s'adressent que fort rarement aux institutions qui prétendent l'instituer et représenter le pouvoir du peuple. Elles portent plus volontiers sur le citoyen et sur son irresponsabilité politique.

Comment permet-on aux étudiants et futurs professionnels de s'exercer à la prise de parole démocratique et à en faciliter l'expression chez les populations ? Quelle place pour la parole : Laquelle ? Quand ? Comment ? Où et à qui ? Quelle place pour le « dire » ?

Telles sont les questions que nous nous proposerons d'examiner à l'aide des matériaux récoltés dans et par nos pratiques.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 49.2

BERTEAU Ginette

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Canada**

WARIN Dominique- Louise

**HELMO : HAUTE ECOLE LIBRE MOSANE
Belgique**

Former à l'intervention sociale auprès des groupes : une responsabilité collective pour contrer la fragilisation des liens sociaux.

Dans un contexte de crise, les incertitudes de l'enseignement au travail social vont de pair avec celles du travail social. Parmi ces incertitudes, celle générée par la difficulté d'intéresser les étudiants au travail social auprès des groupes qui, pourtant, peut se révéler comme un catalyseur de changement personnel et de développement de solidarités de proximité. De plus, l'intervention sociale auprès des groupes axée sur l'aide mutuelle favorise le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. Ce mode d'intervention dans un contexte de néo libéralisme et d'isolement social prend tout son sens. L'intervention sociale de groupe axée sur l'aide mutuelle devient une des réponses possibles à la fragilisation du lien social. Mais comment partager cette conviction ? Comment transformer une pratique de groupe minoritaire en une pratique de travail social généralisée ?

Cette communication traite de la difficulté à intéresser les étudiants à l'intervention de groupe. Elle veut discuter des stratégies possibles à mettre en place pour favoriser le développement d'une culture de travail social auprès des groupes. Parmi ces stratégies, l'aide mutuelle est préconisée à la fois comme un choix pédagogique et comme une valeur du travail social.

Notre expérience d'enseignantes en travail social des groupes et des études doctorales sur le développement d'habiletés spécifiques à l'intervention de groupe nous amènent à constater que : d'entrée de jeu, les étudiants ne s'inscrivent pas en travail social avec l'intention de développer une pratique de groupe. Beaucoup d'appréhensions liées au contexte social, culturel, professionnel et personnel existent par rapport à ce mode d'intervention. Par contre, nous observons que si nous exposons positivement les étudiants au travail de groupe en les amenant à expérimenter de courts projets lors de leur formation, les perceptions changent et le goût de s'investir dans le travail de groupe surgit. Cependant, la motivation risque de s'amenuiser si cette stratégie est circonscrite à ce seul cours. Des recherches mettent d'ailleurs en évidence que le goût d'utiliser le groupe comme mode d'intervention est influencé par les croyances de l'établissement scolaire et par la position du milieu de stage et du référent de stage à l'égard du travail de groupe. Développer une culture de travail de groupe chez les étudiants en travail social nécessite donc de développer une cohérence entre la philosophie, les valeurs préconisées dans les cours et le dispositif de formation. De la même manière, cette cohérence présente dans le milieu de stage pourrait renforcer le goût de faire du groupe.

La communication s'appuiera sur les résultats d'un sondage d'appréciation réalisé conjointement à l'automne 2010 auprès de 50 étudiants québécois et 130 étudiants belges de deuxième année de baccalauréat en service social au terme du cours suivi sur ce mode d'intervention. Le but de ce sondage est d'explorer le point de vue de ces étudiants au sujet des apprentissages réalisés ainsi que leur intérêt pour le travail social de groupe. Ensuite, dans le cadre de groupes de discussion, des étudiants ayant participé à ce sondage et choisis de manière aléatoire, approfondiront des questions soulevées lors du premier traitement des données. De plus, 8 étudiants de bac 3 (4 québécois et 4 belges) ayant réalisé des interventions de groupe durant leur stage donneront également leurs perceptions sur la manière dont l'établissement scolaire, le milieu de stage et le référent de stage les ont aidés à maintenir leur intérêt pour le travail de groupe. Les éléments de convergence et de divergence entre les résultats belges et québécois seront exposés et alimenteront une réflexion sur les stratégies pour maintenir l'intérêt des étudiants et pour favoriser un meilleur enracinement du travail social de groupe dans les Écoles de travail social. Ces stratégies concerneront aussi les milieux professionnels et les référents de stage.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 49.3

MAHY Isabelle

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Canada**

« Faire communauté » ou le changement émergent, des semailles aux moissons de l'innovation sociale

Si l'innovation est un thème connu, elle est aujourd'hui devenue un véritable enjeu de société. Depuis une dizaine d'années, la valeur des connaissances et de la créativité au sein des économies capitalistes a augmenté, faisant de la capacité à se renouveler individuellement et collectivement une priorité. Le vieillissement de la population ainsi que les turbulences du monde marchand mondialisé permettent d'anticiper que les capacités d'innovation de nos organisations sont en train de devenir un véritable enjeu de société. La pression se fait directement sentir sur les personnes. S'ajoutant aux prises de retraite massives, les délocalisations, les décisions d'attrition et l'augmentation du taux de burn out associés au travail fragilisent les capacités de mobilisation collective alors que monte l'indignation. Ces réalités déshumanisantes provoquent une souffrance qui se traduit, entre autres, par la perte de confiance aux autres et en soi, la disparition des solidarités, la perte de sens, le cynisme et le désengagement. Le savoir se fragmente et disparaît avec les humains qui quittent les organisations alors qu'une volonté de participation citoyenne sur des bases éthiques saines et durables prend forme dans la société. Cette volonté d'action entraîne un mouvement de réappropriation et de reconstruction de soi, de la relation à l'autre et du social, ceci par l'action locale, au sein d'organismes communautaires ou par la création spontanée de communautés de défense et de promotion de causes sociales dont le mode de gouvernance se veut démocratique et l'activisme responsable et durable. Plus largement située en anglophonie, cette mobilisation, qui puise aux sources de la complexité, constitue en soi une innovation sociale par sa remise en cause des modes de gouvernance, par ses pratiques de création et de partage de connaissances et par ses ancrages humanistes. Le mouvement considéré ici développe les bases de la mobilisation, de l'animation du dialogue social et de la diffusion des connaissances. Nommé The Art of Hosting and Harvesting (AoH), il sert de creuset à un ensemble de pratiques issues d'une épistémologie de la complexité. Ses membres forment des animateurs intervenants à œuvrer dans cette perspective. Créant de nouvelles pratiques durables et les mettant au service de causes sociales, AoH contribue à l'innovation sociale. Vu sous l'angle de la participation de ce mouvement à la reconstruction d'un tissu social en effritement, l'étude des formes de ce mouvement est d'un intérêt certain pour l'intervenant social qui peut y puiser une inspiration en matière de modalités d'accompagnement du changement émergent, via ses processus créatifs d'animation, de création et de partage de connaissances issues du dialogue démocratique. Le changement dont il est question, souvent qualifié de « courbe en U » traduit un changement d'ordre transformationnel, ici exploré par le biais de la recherche action participative, où le chercheur intervenant anime et accompagne la réflexion collective. La présente communication aborde ce processus complexe par la présentation de trois cas - interventions à partir desquelles un ensemble de constats et de résultats initiaux de recherche permettent d'étudier cette nouvelle forme d'innovation. Les enjeux actuels qui motivent l'émergence du mouvement sont d'abord présentés, suivis des ancrages et des fondements qui sous-tendent les trois cas. Les caractéristiques de ce qui constitue les trois modèles d'intervention sont mises en relief et différentes pratiques sont présentées. Considéré comme phénomène complexe, le changement est abordé du point de vue de l'intervenant et des pratiques. La focale se déplace donc ici vers un espace alternatif, fondamentalement positif, centré sur l'émergence, donc sur ce que l'énergie, la volonté, l'émotion et la créativité d'un groupe ou d'une communauté peuvent accomplir pour favoriser l'intelligence collective.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 50.1

OTHELET Axel

**IRTS FRANCHE-COMTÉ
France**

Dans quelles mesures les instituts de formation en travail social peuvent-ils s'inscrire dans l'éducation au développement durable ?

La notion de développement durable, apparue en 1987, est un terme profondément polysémique. Il est toutefois assez large dans son acception puisqu'il intègre les logiques économiques, sociale et écologique.

Comme l'indique le sociologue Philipp Mondolfo, il existe une proximité théorique, éthique, et pratique entre le travail social et le développement durable. En effet, dans la mesure où le cœur d'action du travail social demeure l'humain et où le premier principe retenu par le sommet de la terre à Rio (1992) énonce que « les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable », le dénominateur commun entre les deux champs est trouvé.

Les professions multiples et variées du travail social en France possèdent des compétences complémentaires et dont une parcelle de leurs activités peut être extraite pour les orienter dans l'action au développement durable.

Les Éducateurs Spécialisés, les Éducateurs de Jeunes Enfants, les Moniteurs Éducateurs, dont les compétences en matière d'action éducative ne sont plus à démontrer, font la preuve qu'ils ont un rôle à jouer dans ce domaine en matière d'éducation à la citoyenneté ou à travers les actions éducatives de sensibilisation à l'environnement.

Les Conseillers en Économie Sociale et Familiale, les Assistants de Service Social et les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale peuvent agir dans l'accompagnement budgétaire des familles et dans la sensibilisation aux économies d'énergie. Ils peuvent aussi intervenir dans les actions d'insertion permettant d'orienter les personnes dans le secteur dit de l'IAE (Insertion par l'Activité Économique).

Ce sont les animateurs socio-culturels qui, dans leurs pratiques d'animations quotidiennes, proposent des activités de sensibilisation à l'environnement au sens large du terme pour les jeunes publics.

Ce sont plus globalement les travailleurs sociaux qui cherchent à développer des expériences innovantes, s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, pour trouver des solutions adaptées aux problèmes rencontrés par les personnes qu'ils accompagnent.

Ce sont, enfin, les cadres de l'intervention sociale qui, par les effets d'un contexte de crise, se tournent vers les solutions possibles pour économiser sur les consommables.

Le travail social ferait dans le développement durable sans le savoir ou sans le dire !

Les enjeux planétaires autour de la réflexion sur la place centrale de l'Homme dans le système économique et de sa survie au centre de la biodiversité doivent conduire les différents secteurs professionnels à recentrer leurs interventions dans cette perspective.

L'action sociale, dont le cœur de l'action historique est la promotion de l'humain et le développement durable, dont la préoccupation est l'interaction homme/environnement, ne peuvent plus fonctionner parallèlement. L'humain décontextualisé de son environnement n'est pas viable, nous le savons bien. La prise en compte plus forte de son environnement dans son accompagnement est un enjeu fort de développement. Le travail social a donc tout intérêt à conduire son action dans ce contexte, d'autant plus que le développement durable permet une réelle recomposition des espaces sociaux, économiques et environnementaux.

Pour cela, la formation à l'éducation au développement durable doit s'insérer plus fortement dans les formations des métiers au travail social. Il y a lieu d'observer, à travers les arrêtés encadrant les formations, à quel endroit cette inscription est possible. C'est une tâche à laquelle s'est attelée la HETS de Genève puis les quatre sites HES-travail social de Suisse romande. La France doit leur emboîter le pas.

L'objet de cette communication sera de faire état des expériences de projets d'éducation au développement durable dans le champ social et d'imaginer les axes de formation possibles pour le développement de la conceptualisation du lien travail social/développement durable.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 50.2

PROTTO Brigitte

**IRTS NPDC
France**

Faut-il former les futurs travailleurs sociaux au Développement Durable ?

Le terme de Développement Durable qui se développe à partir des années 70, inonde l'actualité et questionne plus récemment ses liens avec le champ du social.

Les dimensions du Développement Durable intègre effectivement le social, au côté de l'économique et de l'environnement, l'économique étant présenté comme la dimension "au service" ou "en respect" des deux autres dimensions.

Quel sens peut porter pour le travailleur social (formé ou en formation), de nature a politique et a économique (in construire des nouvelles légitimités en travail social, Hélène Hatzfeld, Dunod, Paris, 1998), ce concept de développement durable et son corollaire la gouvernance ? Le développement durable peut-il être un outil pour le futur travailleur social au regard d'une contradiction première sur les finalités en terme de durabilité de l'intervention ?

Les mêmes valeurs se retrouvent aujourd'hui dans la dimension sociale du développement durable qu'à l'origine de l'action sociale : dignité humaine, famille, solidarité, intégration des personnes en perte d'autonomie, absence de discrimination, ne sont pas nouveaux pour les travailleurs sociaux pour qui ils constituent à la fois l'origine de leurs interventions (institutionnalisation des services sociaux et politiques sociales), les fondements éthiques (code de déontologie des Assistants de services sociaux) et également l'orientation de leurs pratiques (enfance, famille).

D'un point de vue plus pragmatique des expériences novatrices tentent d'intégrer dans des projets d'interventions collectives l'information, la sensibilisation comme axe possible d'une éducation à l'environnement de publics cibles.

Le travail plus spécifique avec les publics démunis constitue-t-il par ailleurs un atout supplémentaire dans leur accompagnement ?

A partir de ces quelques pistes, l'exposé se propose d'explorer à la manière d'une démarche compréhensive, les valeurs ajoutées au travail social par le développement durable en s'appuyant sur les notions précitées et une pré enquête de terrain auprès des acteurs de la formation en travail social.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 50.3

VOEGELI Gisèle

SENN Bernard

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

L'intelligence collective comme tremplin à la durabilité sociale

L'intelligence collective comme tremplin à la durabilité sociale

Composé de professeurs de diverses filières HES (design, santé, psychomotricité, travail social) et de professionnels des champs du social, de l'humanitaire et du DD, le Réseau Multiple élabore une réflexion et des actions visant à penser et agir le complexe en stimulant le lien individu – société – environnement.

Développer une pensée systémique et délibérative de l'usage – l'accès – la préservation – la pérennité – la transmission des biens publics globaux est l'un des enjeux majeurs pour les acteurs des métiers de l'humain, d'aujourd'hui comme de demain.

Loin d'être neutres, nos pratiques et nos actions communiquent d'une posture tant citoyenne que professionnelle. La construction collective de la connaissance, comme principe émancipateur, vise l'accès à la compréhension d'un monde complexe grâce à une intégration du ressenti des individus impliqués. Loin d'être parfait, le terme de DD n'en est pas moins un concept connu, voire reconnu peut-être faute d'être compris et intégré. L'ensemble des champs du travail social, de la formation à la recherche, sont convoqués autour du pilier social de ce concept, via la durabilité sociale.

L'action émancipatrice invite individus et collectivités à faire de réels choix de vie, quelles que soient les conditions dans lesquelles ils évoluent. Cette action peut être assimilée à une forme moderne d'éducation populaire. Créer une dialectique entre enthousiasme et modération, dans des contextes parfois fort démunis, requiert optimisme et créativité. L'élargissement des pratiques durables nécessite une praxis réflexive, antidote à l'actuel risque d'anesthésie généralisée.

Le processus de transformation collective passe par un processus personnel similaire.

Après avoir observé et enregistré par le biais d'entretiens et de rencontres la difficulté pour les professionnels du travail social à intégrer tant à leurs préoccupations qu'à leurs actions une visée durable, Multiple s'est tourné vers la formation explorant les plans d'études du niveau Bachelor pour en extraire les enseignements intégrant les trois pôles du DD. Il s'est avéré que si des enseignements spécifiques existaient comme par exemple en économie ou en ingénierie, les enseignements abordant une thématique tant sous l'angle social, qu'environnemental et économique étaient quasiment inexistantes, alors que la construction d'une pensée critique et analytique est indispensable pour réfléchir durablement la société de demain. Actuellement, Multiple se concentre sur une double question formulée ainsi : qu'est-ce que fait frein à l'intégration du DD dans la formation et en l'occurrence la formation HES? Et lorsque l'on parle de DD, de quoi parle-t-on ? L'ampleur du concept peut à lui seul représenter une difficulté majeure. Aussi, avons-nous voulu, dans le cadre de nos investigations, explorer plus à fond cette résistance.

Suite à une récolte de matériel par le biais de Focus Groupes auprès d'un panel d'enseignant HES, il nous a semblé évident que la pratique disciplinaire représente une limite en soi pour appréhender une thématique par essence transdisciplinaire. D'autre part l'aspect "global" d'une approche durable peut induire un sentiment de flou, de manque de précision voire, de manque de sérieux.

C'est d'abord en son sein que Multiple crée une dynamique d'élucidation privilégiant l'expérientiel au conceptuel et plus précisément l'univers du sensible; postulant que ce choix ouvre la voie de l'intuitif et favorise la confiance entre partenaire. Créer, inventer, observer, percevoir, ressentir et partager sont les guides d'une investigation rigoureuse et minutieuse. Peu à peu se dessinent les contours de la co-construction, de l'élaboration collective, grâce à la mise en place de cadres sécurisants qui permettent l'émergence et la mise à jour de l'archaïque et nécessaire lien individu-société-environnement.

Désormais, Multiple travaille à l'activation de catalyseurs adaptables et transposables en visant le périlleux équilibre entre singularité et modélisation. Des références de l'univers créatif et sensible constituent des outils privilégiés que Multiple explore et exploite avec curiosité et application.

L'argument central du propos de Multiple s'enracine dans l'importance que nous attribuons à la construction de l'intelligence collective comme perspective de développement d'une pensée et d'un agir durable.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 51.1

SAVARD Sébastien

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Canada**

BOURQUE Denis

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
CANADA**

MALTAIS Danielle

**UQAC
Canada**

Les organismes du tiers secteur face à la nouvelle gestion publique dans le secteur du soutien à domicile au Québec.

Les loi 25 et 83 du Québec stipulent que les nouveaux Centres de santé et de services sociaux (CSSS) deviennent responsables et imputables de la réponse aux besoins socio sanitaires de la population de leur territoire. Ces établissements publics doivent donc s'assurer que les différents acteurs organisationnels qui interviennent auprès d'une même clientèle, incluant les organismes du tiers secteur, offrent des services intégrés. Les principes de la Nouvelle Gestion Publique qui orientent la gestion des établissements du réseau public en leur imposant des normes de fonctionnement calquées sur les entreprises privées semblent donc vouloir également influencer les rapports entre les structures étatiques et les organismes du tiers secteur. Les CSSS sont ainsi invités par la nouvelle loi à signer des ententes de services qui engagent les organismes partenaires à atteindre des résultats spécifiés par le CSSS. C'est donc une relation contractuelle qui semble privilégiée par la nouvelle réforme alors qu'historiquement, les relations tendaient davantage à s'inscrire dans une relation partenariale. Les travailleurs sociaux collectifs, nommés organisateurs communautaires au Québec, ont toujours été au centre des relations entre les établissements du réseau public et les organismes du tiers secteur, car ils sont attachés administrativement aux premiers, mais avec le mandat de soutenir la communauté et les organismes qui en sont issus, dans la recherche de solution collective aux besoins et problèmes qui les confrontent. Cette réforme risque donc de modifier les règles du jeu avec lesquelles ils doivent conjuguer dans la réalisation de leur mandat. L'objectif de notre recherche est de faire ressortir les impacts de la réforme sur les relations entre les organismes du tiers secteur et les établissements publics dans la prestation de services aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement. Nous voulions également évaluer les conséquences de la réforme sur les rôles et fonctions des organisateurs communautaires.

La méthodologie retenue pour conduire cette recherche est l'approche qualitative et la cueillette des données a été réalisée à partir de deux méthodes soit l'analyse documentaire et la réalisation d'entrevues semi-dirigées. La documentation étudiée avait trait au processus de création des nouveaux CSSS dans les 4 territoires étudiés alors que les entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de représentants des CSSS (gestionnaires, intervenants, organisateur communautaire) et des organismes du tiers secteur (gestionnaires). En tout, 45 entrevues ont été réalisées dans les quatre territoires.

L'analyse des résultats obtenus démontre que les impacts de la nouvelle législation sur les relations entre les CSSS et les organismes du tiers secteur varient d'un territoire à l'autre. Dans certains territoires, la réforme a été une opportunité intéressante pour les organismes du tiers secteur de participer à la coconstruction d'intervention auprès de la clientèle visée (personnes âgées en perte d'autonomie) et les relations entre l'acteur public et les acteurs du tiers secteur ont bénéficié de la démarche. Mais dans la majorité des milieux, la participation des organismes du tiers secteur a été minimale et n'a pas réellement influencé la perception des besoins prioritaires à répondre chez la clientèle âgée en perte d'autonomie. Il semble également que les rôles et mandats des organisateurs communautaires n'ont pas encore subi les changements que l'on appréhendait. Cependant, il semble qu'ils doivent promouvoir de nouveau l'importance de leur expertise au sein d'une structure organisationnelle beaucoup plus imposante ainsi qu'hospitalo-centriste, et dans laquelle ils constituent une minorité plus que négligeable au service d'une pratique qui se heurte à la Nouvelle gestion publique.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 51.2

FOURDRIGNIER Marc

**LERP - UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE
France**

MOLINA Yvette

**CENTRE MAURICE HALBWACHS-UMR
France**

Nouvelle gouvernance et déprofessionnalisation

Cette communication se propose de montrer comment la nouvelle gouvernance inscrite dans le nouveau management public vient transformer le fonctionnement des organisations et des professions de l'intervention sociale

La question à laquelle nous tenterons d'apporter des éléments de réponse est la suivante : en quoi la nouvelle gouvernance participe-t-elle d'un processus de déprofessionnalisation des organisations et des intervenants sociaux ?

La problématique générale s'appuie sur un bref rappel historique de l'évolution de la gestion du social. A savoir que, dans la période antérieure (1960-1990) cette gestion a contribué à un double mouvement de professionnalisation : celui collectif des organisations d'une part et celui des travailleurs intervenants sociaux, d'autre part . La transformation de ces modalités gestionnaires, les crises et les transformations récentes de l'intervention sociale ont amené de nouveaux modes de gestion et de nouvelles formes de régulation : introduction du new public management, transformation des modalités de l'action publique via la création des agences, introduction de la logique de la performance, réforme générale des politiques publiques

Nous faisons l'hypothèse que ces transformations de l'action publique contribuent à introduire un processus symétrique qui affecte les organisations et par voie de répercussion, les intervenants sociaux. Il s'agit donc de montrer qu'au-delà des deux mouvements évoqués, l'un est amené à induire l'autre.

Autrement dit, et en nous référant au plan théorique à la sociologie des professions et des organisations pourrions-nous qualifier les transformations en cours comme des processus de déprofessionnalisation des travailleurs sociaux résultant en partie de la déprofessionnalisation des organisations où ils interviennent. Plus théoriquement, il s'agira d'examiner la pertinence de la référence à la notion de déprofessionnalisation, compte tenu des transformations observées. Ce processus de déprofessionnalisation, s'il existe, touchant à la fois les acteurs collectifs et individuels, amène à la construction de références nouvelles, voire de nouvelles identités professionnelles et organisationnelles.

Deux aspects seront donc développés à travers cette communication. Dans un premier temps nous nous centrerons sur les organisations du social, notamment les associations, pour montrer en quoi elles sont affectées par un mouvement de déprofessionnalisation. Nous prendrons notamment appui sur le développement de la gestion de masse (RSA, APA, handicap CG, MDPH, CAF), les transformations du travail ensemble ; la division du travail accrue (« taylorisation du social », développement des cadres de travail : protocoles, procédures, démarche qualité.), modification des modalités de régulation (administrative /financière...) ; les renégociations en cours des conventions collectives, etc.

Dans un second temps nous examinerons en quoi ce premier mouvement vient affecter les professions du social en termes de professionnalité. Ce second volet viendra questionner entre autres, le passage de la notion de travail social à l'intervention sociale, l'autonomie professionnelle, les méthodes de travail, le sens donné aux activités, les stratégies professionnelles développées, la temporalité de l'intervention, etc.

Cette communication sera étayée par les observations de terrain menées par les communiquant en situation d'activités de formation continue et des travaux de recherche diversifiés qui seront croisés.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 51.3

LARIVIERE Claude

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Canada**

L'impact de la « nouvelle gestion publique » : témoignages de travailleurs sociaux québécois

La crise actuelle des finances publiques, augmentée par la pression de la mondialisation, accentue la volonté des gouvernements de tendance libérale d'adopter les principes de la « nouvelle gestion publique » (NGP) malgré les conséquences négatives à l'égard de la gestion des ressources humaines et de la qualité des services (Giauque, 2004) dans une perspective dite de « gouvernance » caractérisée par un contrôle accru des structures regroupées. Cette concentration non avouée du pouvoir demeure partiellement camouflée par un discours de responsabilisation et de décentralisation vers les services de proximité (subsidiarité) qui en réalité cache une pratique accrue de contrôles multiples par une multiplication des ententes de gestion définissant ce que les services locaux doivent effectivement accomplir et même comment elles doivent le faire (à partir des « données dites probantes »). Le gouvernement du Québec a presque réussi à effacer en à peine six ans (2004-2010) la plupart des acquis exemplaires développés dans les Centres locaux de services communautaires (CLSC), où l'innovation et l'adaptation aux besoins locaux constituaient des éléments clés, pour les remplacer par des programmes cadres axés sur ses seules priorités gouvernementales, déterminées avant tout par des objectifs de réduction des coûts budgétaires (réduite la pression sur les urgences hospitalières des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes atteintes de maladies à long terme). Une recherche utilisant de multiples approches méthodologiques (sondages en ligne, entrevues de groupe, questionnaire) a permis à l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec de suivre les impacts de cette restructuration libérale sur les praticiens et les gestionnaires. Ce sont ces résultats qui seront rendus publics dans cette présentation en les mettant en lien avec ceux du comité d'évaluation du Ministère de la Santé et des Services sociaux sur l'implantation des réseaux locaux. Ils seront aussi mis en relation avec le contexte plus large des enjeux liés à l'état des finances publiques, à l'accroissement de la domination des enjeux de santé sur les pratiques sociales, à l'influence du privé sur le public et à celui de modèles globaux de gouvernance adaptables à tous les pays développés.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 52.1

MORTIER Brigitte

**IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON
France**

L'Exorciste, penser autrement la relation d'aide

Dans les sociétés soumises aux recompositions économiques et politiques imposées par la globalisation, la désafférentation sociale caractérisée par l'isolement, la pauvreté, l'absence ou la diminution des liens à autrui, les croyances en la sorcellerie montrent leur étonnante actualité. Étonnante pour les êtres de raison que nous pensons être, nous travailleurs sociaux, de plus en plus formés à la rationalité de l'intervention et à l'évaluation des pratiques. Comment accepter dans notre espace social, ce qui apparaît comme relent de l'obscurantisme des siècles de l'Inquisition ?

Face à la récurrence du malheur, certains qu'on ne peut considérer comme des malades ou des attardés - l'étude réalisée le montrera- vont chercher auprès du prêtre exorciste les moyens de se réapproprier leur histoire et de réinvestir l'avenir ; une forme de soin pour le moins originale dans un contexte où la croyance en la Science prime.

Au sein d'une société dans laquelle le sens de l'être se perd au profit d'un avoir dévastateur pour la qualité des liens sociaux, l'action publique, peine à répondre de façon adaptée à l'ensemble des problématiques sociales soulevées.

Aux marges du social mais de façon plus répandue que l'on peut l'imaginer, la prise en compte des croyances de l'autre et la reconnaissance de « l'efficacité » de la prière exorciste pour la personne en souffrance, viennent rompre avec la pensée dominante, progressiste et comptable.

Dans ce contexte, à l'opposé de la pensée cartésienne, la sorcellerie, le recours à l'exorcisme se définissent comme un système de sauvegarde de soi ; in fine un mécanisme de régulation sociale qui apparaît dans l'espace public comme une alternative au malheur récurrent.

En faisant le choix de consulter ce prêtre spécifiquement désigné pour remplir cette mission, les individus montrent leur capacité à trouver dans un ailleurs des solutions qui nous échappe quelque peu. L'exorcisme vu comme une modalité de soin qui permet d'imputer à une cause externe, le mauvais sort, les raisons d'une vie caractérisée par l'échec et qui aboutit à une impasse.

Ma pratique d'éducatrice m'a fait rencontrer ces gens-là qui, au détour d'un entretien lors de mesures d'investigation ou d'action éducative m'ont fait part de cette autre chose qui empêchait.

J'ai alors construit une réflexion à partir, notamment, des travaux de Jeanne Favret-Saada (1977) et François Laplantine (1992) qui ont tous deux montré l'efficacité de la thérapie sorcière.

Le travail de thèse que j'ai mené en enquêtant auprès d'un prêtre exorciste m'a alors montré la nécessité de repenser dans l'espace de la formation des travailleurs sociaux, la pratique de la relation d'aide.

Les caractéristiques définissant les acteurs sociaux ne sont pas immuables et la lecture des cadres doit pouvoir se faire à la lumière des nouvelles croyances, telle le New Age ou le renouveau de celles-ci, les pratiques sorcières. La sorcellerie comme principe actif est à repenser dans la contemporanéité.

Insister sur l'essentialité de l'altérité apparaît une mesure simple et éthique de sauvegarde des métiers du social, une mesure à prendre d'urgence afin de permettre la diversité des réponses en travail social.

Il est assez facile de repérer les ressemblances entre le travail d'écoute du prêtre et celui du travailleur social mais aussi d'en préciser les dissemblances, ne serait-ce que la posture de l'un et de l'autre. Peut-on néanmoins dire que l'exorciste et l'éducateur exercent des fonctions similaires ? Quelle demande sociale émerge là et avec quelle prégnance ?

Il faut réapprendre à penser l'autre en dehors de soi, en dehors de cadres d'analyse trop réducteurs afin de laisser à chacun la possibilité de se construire dans des espaces partagés.

En admettant l'efficacité du système sorcier comme modalité de soin, ne réintroduisons-nous pas un peu de souplesse dans un monde qui tend à enfermer l'autre dans l'identique ?

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 52.2

KNOLL Carol

CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS.

COMMENT Carine

France

Recherche-Action et sens de l'intervention sociale.

Fin 2008, les professionnels intervenant dans le domaine de l'action médico-sociale territorialisée exprimaient massivement une perte de sens, sous la forme d'un mouvement de grève remettant en cause une récente organisation : la mise en place d'équipes spécialisées en insertion et dans l'évaluation de situations d'enfance en danger, l'action généraliste de polyvalence était devenue pour les travailleurs médico-sociaux une mission par défaut, en perte de repères et d'identité.

Il importait dès lors de reconnaître la spécificité de la polyvalence et sa nécessaire évolution, liée au contexte socio-économique, à la diversification et la complexité croissante des accompagnements, aux nouvelles pratiques professionnelles émergentes.

Face à cet enjeu, en termes de management, de pilotage des politiques sociales, de qualité, de continuité de service rendu aux usagers, une recherche action a été initiée. La méthodologie retenue avait un double objectif :

- interroger chacun sur ce qu'il perçoit de sa place, de son métier,
- favoriser l'élaboration de propositions et pistes d'amélioration envisageables.

Le choix a été fait de recourir à un prestataire, prêt à mobiliser des intervenants en sociologie et formateurs en travail social, non pas par manque de compétences en interne, mais pour assurer un regard extérieur et favoriser la prise de parole des équipes.

Un comité de pilotage, assurant une représentativité métier, a été constitué pour garantir la circulation de l'information et veiller à l'implication des personnes concernées.

Le plan de travail s'est concrétisé autour de trois grandes phases :

- séance inaugurale, sous la Présidence du 1er Vice-Président du Conseil général marquant l'importance que l'institution accordait à cette expérience ;
- constitution de groupes de travail autour des thématiques validées par le comité de pilotage : la qualité du service rendu aux usagers, les méthodes d'intervention dans le champ social et médicosocial, les publics en grande précarité, le travail pluridisciplinaire et pluri professionnel. La réflexion a été guidée en référence aux travaux de Michel CROZIER, de Cristina DE ROBERTIS, et du Conseil Supérieur de Travail Social (CSTS). Les groupes de travail ont procédé en deux temps : échange de considérations sur les sujets et élaboration collective de propositions synthétisées. Les professionnels ont rendu compte de leurs recherches devant l'ensemble de leurs collègues, six mois après la journée de lancement ;
- phase action.

Afin de répondre aux interrogations des équipes, la Direction des Solidarités s'est engagée à apporter une réponse, quelle qu'elle soit, à chacune des propositions.

Cette recherche action s'est déroulée sur une année pour respecter les souhaits des professionnels considérant les limites de leur disponibilité et la nécessité d'intégrer dans la durée les éléments recueillis pour les partager au sein des équipes. Elle a mobilisé une représentation diversifiée de professionnels en situation d'impulser une dynamique renouvelée, a permis de fédérer les équipes autour d'un projet participatif, de mutualiser les connaissances, de capitaliser les expériences.

A l'issue, cinq axes ont été identifiés : favoriser et promouvoir le travail et les échanges inter-équipes, développer le partenariat, développer les Interventions Sociales d'Intérêt Collectif, revoir le traitement des situations de violence et d'agressivité, adapter certaines questions d'organisation.

L'élaboration concertée de ces pistes de travail montre l'efficacité de cette démarche. Celle-ci n'est pas une «fin en soi», l'ouverture de nouvelles pistes de réflexion prouve, s'il en était besoin, que les thématiques dégagées ont permis d'œuvrer pour améliorer le service rendu à l'utilisateur, et d'initier une dynamique indispensable aux évolutions en matière d'accompagnement social.

La crise initialement exprimée a constitué une opportunité pour penser le travail autrement et retrouver du sens à l'intervention sociale.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15
Atelier : 52.3

LOSER Francis

**HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE**

Suisse

Le paradigme esthétique au service de l'éducation sociale

Alors que les structures éducatives sont progressivement soumises aux contraintes gestionnaires amenant à décliner l'accompagnement des usagers en projets, prestations et services, il convient de réinterroger le sens et les fondements du métier d'éducateur.

Un rapide retour sur l'évolution de ce champ professionnel nous rappelle le glissement du modèle familial-charismatique vers celui de professionnel-technicien (Fustier, 1972), ce qui aurait ensuite conduit au modèle du « praticien réflexif » (Brichaux, 1993). Par ailleurs, relevons que l'introduction des apports psychanalytiques, systémiques et de la pédagogie active ont permis d'affiner la lecture des situations et l'élaboration des réponses en termes d'accompagnement.

Avec l'arrivée des premières procédures administratives, les esprits optimistes y ont vu une occasion de renforcer la légitimité et la visibilisation du métier. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là et savons que les réalités auxquelles se confrontent les professionnels échappent au regard managérial qui procède d'une pensée rationnelle simplificatrice. Outre son positivisme, l'approche gestionnaire se signale par une individualisation et une logique de la mesure qui ont positionné les compétences sur le devant de la scène, contribuant par là même au découpage des habiletés professionnelles, au morcellement du sujet agissant et de ses activités.

Spécialiste de la notion de compétences, Le Boterf (1997) relève pourtant que ces dernières ne peuvent pas être pensées hors du sujet puisqu'il s'agit d'une combinatoire de savoirs à actualiser en situation. Plus globalement, Schön (1994) note qu'en travail social il ne s'agit pas de problèmes délimités à résoudre selon une technique ou une procédure mais de situations incertaines, confuses et conflictuelles à structurer en vue d'une clarification des fins et des moyens. A l'évidence, l'éducateur n'est pas un exécutant de tâches circonscrites et de procédures prédéfinies, mais bien un praticien qui agit dans une globalité selon une intelligence du sujet qui combine la pensée au flair, au tact. (De Certeau, 1990) Questionnant l'activité professionnelle et son évaluation, Christophe Dejourné (2003) estime pour sa part que le travail relève d'une expérience subjective qui présente une charge physique mais également mentale et psychique.

Ces différents éléments de réflexion amènent à concevoir l'éducateur comme un sujet agissant, sensible et réflexif, qui mobilise tout son être pour initier des relations avec autrui et tisser du lien.

Dans cette communication, l'approche gestionnaire et sa vision rationnelle réductrice va être interrogée une nouvelle fois en examinant le métier des éducateurs à l'aide du paradigme esthétique (de aesthesis, sentir).

Selon le modèle esthétique, il ne saurait être question d'appréhender l'humain et ses activités selon un découpage artificiel, un clivage de la raison et des affects (Alain Kerlan 2004). Contrairement à une longue tradition philosophique qui se défie du sensible au profit de la raison, l'acte esthétique accorde au contraire un véritable statut à la sensibilité pour accéder à une lecture du monde plus riche et profonde, mieux accordée avec l'éthique et la reconnaissance de l'altérité. Comme le relève Baldine Saint Giron, ce choix apparaît comme une provocation dans une civilisation qui valorise à l'extrême la productivité et qui tend à la mise à distance du sensible ou à sa quasi-maîtrise. (...) (2008, p 19).

A partir d'observations de terrain menées durant plusieurs mois dans deux structures éducatives, nous montrerons que l'agir de l'éducateur est une expérience esthétique qui engage d'abord le corps et la sensibilité même si l'intelligence y a également toute sa place. Nous verrons ainsi que le paradigme esthétique permet de renouveler le regard porté sur la pratique des éducateurs afin d'en restituer toute l'ampleur et la richesse.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 53.1

NORAMBUENA Miguel D.

**CENTRE LE RACARD, CENTRE
D'HÉBERGEMENT ET LIEU DE VIE AVEC
APPUI PSYCHOSOCIAL
Genève
Suisse**

La chronicité et l'animation psychosociale

Dans nos sociétés, la vitesse exponentielle (Paul Virilio) et unidimensionnelle régit toutes sortes de rapports, y compris au sein des institutions d'aide sociale et thérapeutique. En effet, la compression du temps, des durées et des processus de recomposition ontologique péjore la qualité de vie et les possibilités d'un « aller mieux » des personnes souffrant de troubles importants de la personnalité. Avec l'accélération du temps propre à nos sociétés de la consommation, l'écoute et la disponibilité empathique envers ces personnes se délétere. En même si les techniques de la relation gagnent du terrain, ces techniques n'arrivent pas à elles seules à combler la polysémie et la richesse d'une temporalité diverse et anthropologiquement structurante. L'animation psychosociale développée au Centre Racard à Genève - centre d'hébergement avec appui psychosocial et lieu de vie – est une tentative institutionnelle et psychosociale de faire face à cette pandémie. L'animation psychosociale à vocation « écosophique » (Félix Guattari) tente, ici et maintenant, d'articuler la délicate chimère de la production sociale de soin avec l'attention institutionnelle vis-à-vis de personnes en rupture de lien et vivant dans une radicale altérité. Il s'agit de permettre à ces personnes de s'approprier et d'emporter avec elles l'expérience de ce vécu institutionnel (Daniel Schurmans). L'animation psychosociale est un effort d'accepter et de comprendre ces personnes telles qu'elles sont, avec leurs possibilités et leurs échecs, de les reconnaître dans leur différence et leurs ressources propres. Il s'agit de recréer, en fonction de l'expérience vécue par chaque personne, une disponibilité relationnelle réparatrice, car singulière et inscrite dans une durée intrinsèque aux possibilités de chaque individu. Il s'agit, à tout moment du quotidien, de créer une proxémie institutionnelle pertinente pour chaque situation et intensité, en tenant compte des hétérologies temporelles et discontinues ainsi que des traits personnologiques de chacun.

Miguel D. NORAMBUENA

Dernier ouvrage. (Dir.) De l'animation psychosociale à la clinique du quotidien, Le centre Racard, critique et clinique, Ed. L'Harmattan, 2010

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 53.2

GASPAR Jean-François

**MASTER EN INGÉNIERIE ET ACTION
SOCIALES HELHA HENAM
Belgique**

SKA Viviane

**HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
catégorie sociale Institut Cardijn - Master
en Ingénierie et action sociales HELHa-
HENAM
Belgique**

Les temporalités discordantes de l'action et de l'ingénierie sociales

Les hommes politiques, les fonctionnaires des administrations, les responsables d'institutions sociales, les intervenants et les usagers sociaux occupent tous une position particulière dans la définition et l'application des politiques sociales. Chaque position est notamment marquée par un rapport spécifique au(x) temps. Plus particulièrement, les responsables d'institutions sociales sont au croisement de ces différentes temporalités.

1. La discordance des temps

Les dissonances des rythmes de l'action au sein et entre les institutions sociales.

Au sein des institutions sociales et entre elles, les rythmes sont tendus entre d'une part ceux qui, privilégiant l'allégement rapide des difficultés, prônent l'immédiateté de l'action et ceux qui, désirant lutter contre les structures productrices et reproductrices de problèmes s'inscrivent dans des temporalités longues qui, souvent, prennent la forme « de projets ».

Les tensions entre le temps des politiques, des administrations et celui des institutions, des professionnels. Si le paradigme managérial participe, depuis les prémisses de la professionnalisation des métiers du social, à la définition et à la mise en œuvre des politiques sociales, sa configuration contemporaine, influencée par les dogmes néolibéraux, fait la part belle aux mesures « d'activation » et à une temporalité courte. Cette configuration met ainsi à mal les accords, certes toujours partiels et déséquilibrés, entre politiques, gestionnaires et intervenants. Ainsi, le détournement de sens de certaines pratiques, la mise en avant d'impératifs économiques et l'introduction très souvent brutale de pratiques issues du secteur privé affectent et déconstruisent les priorités et les modes d'évaluation de l'action sociale et les modes d'identification des professionnels.

Le temps méconnus des usagers

Marqué par l'attente, le temps des usagers est bien souvent méconnu aussi bien par les politiques, que par les responsables d'institutions sociales, que par les intervenants. Contraints par la nécessité, soumis à la temporalité de ceux dont ils dépendent, leur temps paraît arrêté, suspendu, difficilement collectif tant la désaffiliation est forte. Souvent ignoré par les intervenants ; il apparaît hors du temps de la relation professionnelle.

2. Concilier des temps inconciliables

Nous examinerons les pratiques des responsables d'institutions sociales quant à cette gestion du temps. Comment s'y prennent-ils pour tenter d'accorder ces temps discordants ? Comment résistent-ils aux pressions qu'ils subissent pour accélérer ou freiner le temps ? Bref quelle est l'ingénierie qu'ils mettent au service des objectifs sociaux auxquels ils disent adhérer ? Différents rapports au temps seront présentés. Chacun de ceux-ci, prenant appui sur une définition de ce qu'ils convient de faire, mettant en avant des priorités de l'action et valorisant des compétences professionnelles.

3. Former aux temporalités

Enfin, il s'agira de s'interroger sur la prise en compte, dans les formations des responsables d'institutions sociales, de ces différences de temporalités. Comment les comprendre, comment les concilier alors que les responsables sont parties prenantes de la discordance ? Les sciences sociales permettent de penser les ruptures et mettent en lumière le caractère structurant de l'événement. Comment prendre en compte ces apports pour former à et développer une ingénierie qui puisse résister et proposer des alternatives au démantèlement, parfois à bas bruits, de l'État social ?

La communication prendra appui sur une enquête ethnographique auprès de travailleurs sociaux, sur une recherche portant sur les pratiques de l'accompagnement (recherche pilotée par le département de sociologie de l'Université de Rouen) et sur notre pratique de formateurs dans un master en ingénierie et action sociales.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 53.3

RONDOT Albert

**IRTS FRANCHE-COMTÉ
France**

Une fabrique de production culturelle et artistique au sein d'un Centre Hospitalier Spécialisé.

Depuis sa création en 1999, l'association "Itinéraires Singuliers" et le Centre Hospitalier Spécialisé, en partenariat avec l'association Champmol, s'associent pour construire des projets culturels et artistiques qui mobilisent les patients et le personnel de l'hôpital.

Après avoir accompagné plusieurs projets artistiques dans différents territoires de l'action culturelle, de l'action sociale et médico-sociale et de l'action sanitaire à l'extérieur de l'hôpital, l'association "Itinéraires Singuliers" ambitionne d'ouvrir durablement, à l'intérieur de l'hôpital, un lieu d'échange entre des artistes, des personnes en situation d'exclusion et le grand public.

Cet espace pourrait être un lieu privilégié de recherche, de réflexion et de rencontres pour le développement d'une action culturelle et artistique à l'hôpital innovante.

Ce projet implique et engage un mode de coopération nouveau avec l'institution hospitalière. Il nécessite de réfléchir à un nouveau type de partenariat.

Pour vérifier la validité et la pérennité d'un tel projet l'association "Itinéraires Singuliers" a commandé une étude. Il s'agira d'évaluer l'impact d'un tel espace de médiation artistique et culturelle, la fabrique, au sein du Centre Hospitalier Spécialisé de la Chartreuse, installé pendant la période du 7e festival d'Itinéraires Singuliers du 17 mars au 10 avril 2011.

Participant à la conduite de cette étude de terrain, qui doit se dérouler de janvier à juin 2011, nous pourrons à l'occasion du colloque de l'AIFRIS, présenter les résultats de notre recherche.

C'est l'axe 3 portant sur les "Recherches, pratiques et expériences de terrain" que nous retenons pour rendre compte d'une innovation dans l'intervention sociale.

Ce projet de "fabrique" implique et engage des personnes et des groupes ayant des attentes et des logiques d'actions différentes.

Cela impliquera de notre part une étude des jeux d'acteurs et de gouvernance.

Dans un contexte contraignant pour les institutions et les personnes, contexte de changements et d'adaptations continues, nous nous attacherons à repérer les conditions qui permettent de concilier les temps, différents, des politiques, des institutions, des professionnels et des patients.

Notre étude visera à identifier les bases d'un développement durable d'une telle démarche novatrice et alternative en précisant comment celle-ci, ouverte à toutes les dynamiques d'expressions et à tous les publics, peut effectivement rendre poreuses des frontières existantes aujourd'hui entre la ville et l'hôpital pour offrir et recomposer un autre visage de l'hôpital et de la maladie mentale.

Dans un contexte de tensions et d'incertitudes, nous aurons matière à mieux comprendre comment un espace intermédiaire, lieu d'échanges et de passages entre l'intérieur et l'extérieur, est un lieu qui ne peut durer que par la recherche et la co-construction de sens par les différentes personnes concernées.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 54.1

PULLEN SANFACON Annie

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Canada**

ROY Valérie

Canada

Les pratiques actuelles du travail social de groupe au Québec : Logique organisationnelle ou professionnelle?

Le travail social est reconnu comme étant une profession visant à « promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines, et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général(...). Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession » (FITS, 2000). Par contre, la pratique du service social est également connue pour être ancrée dans les contextes locaux, et être influencée par les politiques, les lois, la culture, les valeurs et ainsi que les contextes de pratique propre à une région ou pays (Mayer, 2002). Par conséquent, il n'est pas surprenant que certains changements dans l'organisation des services en matière de santé et des services sociaux amènent, entre autres, les intervenants à adapter leurs pratiques (Bourque, 2009).

On peut donc affirmer que les récents changements continuent d'avoir une influence non seulement sur la pratique du service social en général, mais plus spécifiquement sur la pratique en service social des groupes. Déjà en 1996, Turcotte observait une structuration plus importante des pratiques en comparaison des interventions documentées dans les années 1980 (Home et Darveau-Fournier, 1983). En 1996, les groupes étaient de plus courte durée qu'en 1980 et l'animation plus directive. Si les pratiques analysées en 1996 correspondaient tout de même, de façon générale, aux spécificités du travail social de groupe, qu'en est-il aujourd'hui? Est-ce que les pratiques de groupe actuelles mettent l'accent sur les processus, s'appuient sur l'aide mutuelle, encouragent le développement de l'empowerment des membres, et favorisent le partage de l'autorité entre l'intervenant et les membres? Est-ce que les motifs de mise sur pied des groupes sont d'abord économiques ou s'appuient-ils sur une analyse des besoins des membres potentiels? Ces questions ne semblent pas particulières au Québec puisque plusieurs auteurs expriment ces préoccupations (Goodman, 2006; Trevithick, 2005).

À partir de résultats préliminaires d'une recherche en cours, cette communication a pour objectif de décrire l'état des pratiques en travail social de groupe au Québec. Les caractéristiques structurelles des pratiques seront d'abord décrites (par exemple, type de groupe, durée, cible). Les contraintes liées à l'intervention de groupe seront ensuite présentées. Les influences possibles des modes de gouvernance actuelle sur les pratiques de groupe seront examinées. Ce projet amène donc à réfléchir sur la concordance entre les pratiques actuelles et la conception même du travail social.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 54.2

HANOT Michel

**HAUTE ECOLE CHARLEROI - CATÉGORIE
SOCIALE
Belgique**

Le jeu de rôle et le sculpting

Dans ce temps de crises, de nombreux professionnels de terrain ont recours à la supervision pour, d'une part, tenter de poursuivre leur travail de résistance, d'adaptation et d'innovation et d'autre part, questionner les modes d'intervention éducative, le tout dans un souci de qualité auprès des bénéficiaires. Si, de manière générale, le thème de la supervision a déjà fait l'objet de certains ouvrages (Paule Lebbe-Berrier, 2007), principalement dans une dimension conceptuelle (décentration et analyse de cas) et éthique, il me semble par contre qu'il y a peu d'écrits sur la manière de « pratiquer » la supervision et les outils ou dispositifs qu'on peut y développer. Je souhaite présenter deux dispositifs innovants, à savoir le jeu de rôle et le sculpting.

Le jeu de rôle est assez connu des formateurs – superviseurs. Cependant, la manière de pratiquer le jeu de rôle peut varier. Une tendance habituelle est de demander au supervisé présentant une situation de jouer lui-même l'intervenant dans le jeu de rôle. Ce dispositif est « piégeant » car il place le supervisé dans une position « de double acteur ». Je présenterai un autre dispositif qui est la technique « de renversement de rôle : le supervisé joue le rôle d'un autre, face à soi, ce qui le force à comprendre par l'intérieur le point de vue d'autrui ». (Depêtre & Pierre, 1984)

Les avantages de ce dispositif sont les suivants : les supervisés reconnaissent à quel point il est porteur de vivre concrètement ces situations construites, à la fois proches et éloignées de leur pratique (Charlier & Donnay, 2006). Cela leur donne confort et confiance dans leurs possibilités (Ausloos, 1995) et aussi, de facto, ils peuvent envisager leurs forces et faiblesses. C'est aussi très riche émotionnellement. Cela « met en jeu une mémoire motrice et affective en plus qu'intellectuelle, ce qui permet une meilleure intégration de la matière ; cela aide à l'acquisition d'un savoir ». (Depêtre & Pierre, 1984)

Le sculpting est moins connu comme outil au sein de la supervision. « Le terme « sculpturation » est un néologisme et traduit l'expression anglaise Family Sculpturing ou Family Sculpting. /.../ Cette technique s'inscrit dans la lignée des méthodes qui privilégient la prise de conscience grâce à des expériences supprimant le rôle prédominant de la parole... » (Caillé et Rey, 2004). Le sculpting consiste à modeler les protagonistes d'une situation en fonction de la représentation qu'on a de leur relation les uns vis-à-vis des autres. J'expliquerai pour quoi deux sculpting sont toujours demandés au supervisé

Les avantages de ce dispositif sont nombreux : le supervisé est placé dans une position de spectateur-observateur qui lui permet ainsi d'être dans une position de réflexivité (Charlier & Donnay, 2006), avec comme effet pragmatique (Watzlawick, 1972), une prise de conscience immédiate et/ou une opérationnalisation de ce qui pourra être envisagé lors de la prochaine intervention avec des usagers. De plus, l'émotion maîtrisée permet une plus grande possibilité de changement. « Le vécu émotionnel direct et intense fait surgir des éléments et des souvenirs moins accessibles au niveau verbal, élargit le nombre de points de vue possibles, et active donc du « changement » (Onnis, 2008).

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 55.1

PARAZELLI Michel

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
Canada**

COLOMBO Annamaria

**HES-SO - HAUTE ECOLE
FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

La gestion du partage de l'espace public avec les personnes en situation de marginalité à Montréal.

Selon l'estimation de PriceWater House Coopers et de Master Card Worldwide Centers of commerce index, Montréal occuperait le 32e rang sur 75 dans le classement des villes globales (Sciences humaines, 2010 : 34). Comme toutes les autres grandes villes, Montréal n'échappe pas aux enjeux macroéconomiques associés à la globalisation croissante des marchés. Celle-ci favoriserait la compétitivité territoriale entre les villes métropolitaines où leur centralité sociopolitique constituerait un enjeu stratégique pour le développement spécialisé des avantages économiques (Sassen, 2002; Brenner, 2004). On souligne ici la qualité des infrastructures d'accueil aux nouveaux investisseurs non seulement en ce qui regarde les technologies, les équipements culturels ou les avantages fiscaux, mais aussi la dimension sécuritaire des espaces publics (Ley, 1993). En fait, si la ville de Montréal veut demeurer dans le club sélect des villes globales, elle doit montrer qu'elle peut tirer son épingle du jeu en adoptant une stratégie de revitalisation du centre-ville-est visant à développer un segment de marché associé au divertissement, à la récréation et la culture. Aussi, la tentation est forte pour les élites municipales, d'avoir recours à des experts du marketing territorial (Florida, Rapaille, etc.) afin d'attirer les membres de la classe moyenne professionnelle (Rousseau, 2008). La promotion d'une certaine image du centre-ville reflétant ce type de développement économique, pose des problèmes sur le plan normatif, entre l'occupation de l'espace public par des personnes marginalisées, et le message festif et sécuritaire adressé aux clientèles ciblées du marché international (touristes, investisseurs, professionnels, artistes, etc.). C'est pourquoi des mesures municipales sont adoptées depuis une quinzaine d'années pour gérer le partage de l'espace public entre les personnes itinérantes et les autres acteurs du centre-ville, telles que la fermeture des parcs la nuit, des pratiques de médiation, la répression des comportements qualifiés d'incivils des personnes en situation de marginalité (itinérants-tes, jeunes de la rue, prostitués-es, toxicomanes, etc.).

La complexité de ces situations exige de bien documenter les enjeux associés aux pratiques des différents acteurs incluant les personnes en situation de marginalité dans la perspective de bien cibler les interventions possibles pour favoriser un partage plus démocratique de l'espace public. Quels sont les enjeux reliés au partage de l'espace public et à sa gestion en présence des personnes itinérantes à Montréal? Quelles sont les représentations des acteurs et des personnes itinérantes sur les pratiques associées au partage de l'espace public et sa gestion ? Il importe aussi de comprendre les enjeux non pas à partir d'un discours général détaché d'une pratique, mais plutôt en comparant les discours aux pratiques qui les incarnent. Dans le cadre de cette communication, des résultats d'une recherche qualitative seront présentés à partir d'une analyse d'une vingtaine d'entrevues auprès d'acteurs faisant partie de groupes impliqués dans la gestion des pratiques associées au partage de l'espace public (personnes itinérantes, association de commerçants, professionnels municipaux, intervenants communautaires, policiers, etc.). C'est à partir d'une mesure concrète, la fermeture des parcs la nuit au centre-ville en 2006, que nous avons interrogé les répondants et analyser leurs représentations des enjeux associés non seulement face à cette mesure, mais aussi à d'autres. Nous avons interprété le discours des répondants et identifié des types de rationalités différentes justifiant la position des acteurs à l'aide d'une analyse de la normativité : les repères théoriques, éthiques, politiques (Karsz, 2004 ; Parazelli, Mensah et Colombo, 2010) et sociospatiaux (Parazelli, 2002 ; 2010). Le but étant de proposer une hypothèse sur ce qui se joue relativement à cet objectif de partage de l'espace public.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 55.2

COLOMBO Annamaria

**HES-SO - HAUTE ECOLE
FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

PULZER Noémie

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL
Canada**

PARAZELLI Michel

Les enjeux de la gouvernance des espaces publics et de la cohabitation avec les populations marginalisées. Le cas des tentes du Canal Saint-Martin.

Selon Ghorra-Gobin (2000), l'espace public représente une forme urbaine exemplaire d'urbanité, en tant que mise en scène de la société civile, ouvert à tous sans discrimination. Or, la gestion urbaine des espaces publics semble de plus en plus dirigée par des impératifs de « positionnement » des grandes villes soumises à une compétitivité territoriale accrue associée à la globalisation des marchés (Rosemberg, 2000 ; Sassen, 2002 ; Brenner, 2004). Qu'il s'agisse d'attirer les investisseurs et les touristes (Ley, 1996) ou les « classes créatives » au sens de Florida (Tremblay et Tremblay, 2010), il s'agit de créer une image attractive de la ville conçue comme un produit de marketing (Noisette et Vallérugo, 2010).

Ces stratégies de marketing urbain sont difficilement compatibles avec la présence de populations marginalisées dans les espaces publics. Symbole d'insécurité, d'insalubrité et de misère, leur occupation d'espaces visibles des centres-villes semble aller à l'encontre de l'image de prospérité économique, de propreté et de sécurité recherchée par ces métropoles (Mitchell, 1997 ; Parazelli, 2004).

Dans ce contexte, afin de développer des pistes permettant d'améliorer la cohabitation urbaine avec les populations marginalisées, il apparaît essentiel de comprendre les représentations différentielles des enjeux en question selon le point de vue des principaux acteurs concernés. Toutefois, peu de recherches s'intéressent au sens que ces enjeux de partage de l'espace urbain revêtent aux yeux des acteurs directement concernés.

A ce titre, les résultats qui émergent d'une enquête auprès des principaux acteurs concernés par l'occupation des bords du Canal St-Martin, à Paris, à l'aide de tentes, sont significatifs. Cette mobilisation citoyenne lancée par l'association des Enfants de Don Quichotte (EDDQ) en 2007 visait à dénoncer les conditions indécentes des mal-logés et notamment des sans-abri dans ce pays. Ces résultats sont issus de l'analyse de vingt-quatre entrevues menées auprès des EDDQ, des intervenants socio-sanitaires, des autorités urbaines et des populations marginalisées. A partir d'un cadre théorique inspiré de l'analyse stratégique (Crozier et Friedberg, 1977) et complété par des apports de la psychosociologie (notamment les études sur les représentations sociales de Jodelet, 1989) et de la géographie (notamment les travaux sur le rapport à l'espace de Parazelli, 2010), il s'agissait d'appréhender les stratégies déployées par les acteurs en fonction de la façon dont ils comprennent ce qui est en jeu dans la gestion des espaces publics et son partage avec les populations marginalisées.

Cette communication rend compte de ces résultats, qui s'inscrivent dans une recherche comparative internationale ayant pour but d'étudier les enjeux associés à la gestion de l'espace public à partir de la comparaison de quatre études de cas mettant en question la présence dans l'espace public de populations marginalisées.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 55.3

BIDET Alexandra

**CNRS
France**

LE MÉNER Erwan

**OBSERVATOIRE DU SAMU SOCIAL DE
PARIS
France**

Que peuvent les passants ?

Le « 115 » de Paris est une plateforme téléphonique régulant les interventions auprès de sans-domicile. Ce dispositif départemental de « veille sociale » – notion inscrite dans la loi de 1998 contre les exclusions – vise à faciliter leur accueil dans le monde de l'assistance. Il reçoit des demandes d'hébergement, de soins ou d'orientation émanant d'acteurs variés : associations dédiées aux sans-abri, institutions sanitaires ordinaires (pompiers, hôpitaux, police), mais aussi sans-domicile et « particuliers ». Le 115 permet ainsi à n'importe qui de "signaler" une personne dans l'espace public, présentée comme sans-abri et nécessitant de l'aide.

Si un « signalement » auprès du 115 entraîne le plus souvent la dépêche sur les lieux d'une équipe mobile d'aide du Samusocial de Paris, ce dispositif original de prise en charge peut alors venir relayer aussi bien une volonté d'aider que de déplacer un sans-abri. Dans cette contribution, nous analysons les ressorts moraux de ces signalements. L'écart entre le nombre de signalements et de SDF visibles interroge en effet : pourquoi aussi peu de personnes sont-elles signalées ? En 2007, 60 signalements ont été traités, en moyenne par jour . Le chiffre étonne si l'on suit l'équation caractéristique des politiques contemporaines de lutte contre l'exclusion, selon laquelle : exclusion = sans-abri = urgence sociale . Pour en rendre compte, trois interprétations se dessinent d'emblée. D'un côté, on considérerait que le 115 n'est pas tant le vecteur d'une urgence sociale, perceptible par tout un chacun, que de désirs répressifs, qui peineraient à s'exprimer ailleurs et trouveraient dans le 115 un levier d'expression. Signaler reviendrait à dénoncer, en vue de (faire) réprimer . D'un autre côté, à l'inverse, appeler le 115 dénoterait simplement la plus forte « moralisation » des particuliers appelant. Enfin, nombre de permanenciers du 115 soutiennent une hypothèse intermédiaire, selon laquelle le fait de signaler viserait essentiellement à se donner bonne conscience.

L'enquête menée par entretiens, durant l'hiver 2006-2007, auprès d'une soixantaine de particuliers ayant passé un signalement auprès du 115 a moins visé à départager ces trois registres d'hypothèses, qu'à étudier les perceptions morales associées aux situations dans lesquelles des particuliers en viennent à téléphoner au 115 de Paris. Les entretiens, réalisés par téléphone, peu après le signalement, les invitaient ainsi à narrer les moments ayant précédé leur appel. De quels contextes de sollicitation morale ou de « moralisation » , les signalements émergent-ils ? Nous nous intéressons ainsi aux formes ordinaires d'interaction avec les sans-abri, du point de vue de celui qui va à sa rencontre, le plus souvent un passant. Le traitement sociologique s'épargne en effet souvent leur description minutieuse. Après un rapide inventaire des travaux sur les interactions publiques avec les sans-abri, nous tenterons d'exhiber les motivations des signalants, en traçant les contours d'une « grammaire des motifs », qui éclaire le genre de publics à même de se constituer dans la rencontre avec un sans-abri .

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 56.1

CHAURAND Camille

**ASSOCIATION PRADO RHONE ALPES
France**

Le travail collectif: ressource préventive face aux nouveaux modes de gouvernance du secteur social?

Les transformations des sociétés salariales des dernières décennies, avec notamment l'ascension de l'individualisme, la « seconde » mondialisation des années 1980 et la montée en puissance du système capitaliste, ont eu des répercussions sur le monde du travail. On exige désormais des salariés d'être autonomes dans leur travail, de prendre activement part à la production, de se comporter comme de véritables « entrepreneurs » dans leur travail. On reconnaît aux salariés une subjectivité, mais au lieu de leur être bénéfique pour faire valoir leurs idées, leurs valeurs, elle est utilisée et transformée en contrainte, désormais indispensable à la réalisation de la production. L'engagement qui en découle pour les travailleurs correspond à une injonction à être acteur et responsable de leur vie et de leur travail.

De plus, ces transformations ont amené une logique de « donnant-donnant » entre les sociétés et les individus. Là où auparavant l'État traitait les situations de façon collective avec la préoccupation première de la solidarité, on lui demande aujourd'hui de « faire avec » les situations singulières. Dans cette logique, on est passé d'un « État-bailleur » à un « État-souteneur », qui doit permettre aux individus de trouver, ou de reprendre leur place dans la société. Cette subjectivation des conditions de vie des individus ne représente pas uniquement un enjeu individuel, mais aussi un enjeu social, l'autoréalisation des individus comme des sujets autonomes et responsables d'une part, et d'autre part leur constitution en tant que membre de la société : une « société de responsabilité de soi » .

Les individus accèdent certes à l'autonomie, mais on leur demande aussi d'en être responsables, et la différence entre les aspirations et leur réalisation est souvent créatrice d'incertitudes, de souffrance sociale, et de vulnérabilité. À partir de là, cette injonction à l'autonomie incombe notamment aux individus les plus vulnérables, de par leur difficulté, voire leur impossibilité à répondre aux exigences des sociétés occidentales.

On peut donc s'interroger sur les conséquences engendrées pour les professionnels du travail social qui sont tenus d'accompagner les populations les plus vulnérables. En effet, ces transformations ont entraîné de nouveaux cadres juridiques (l'exemple le plus marquant ces dernières années est la loi 2002-2 dite de « rénovation des secteurs social et médico-social »), qui sont venus le plus souvent contrôler l'autonomie accordée aux professionnels. La montée des injonctions paradoxales qui en découle, si connues du travail social, va sans doute les obliger à mettre en place toutes formes d'étayages afin de tenir dans des institutions qui ne sont pas toujours en capacité de les soutenir. L'incertitude à laquelle les professionnels peuvent parfois être confrontés fait émerger la question de la souffrance, voire de la violence qu'ils peuvent ressentir dans leur quotidien. On peut cependant imaginer que les contraintes de la loi auxquelles sont confrontés les professionnels les obligent à explorer de nouvelles ressources dans leur professionnalité. La question est de savoir à la fois à quoi on est confronté avec un cadre juridique de plus en plus contraignant qui peut réduire les possibles, et comment les professionnels se saisissent de ce cadre pour ouvrir d'autres possibles ?

Ainsi, à travers l'exemple de la mise en place d'un groupe de réflexion sur la prévention de la souffrance au travail, nous proposons d'analyser comment les professionnels peuvent se saisir du collectif comme d'une ressource pour faire face aux nouveaux modes de gouvernance du secteur social.

Mercredi 6 juillet 2011 –10h45-12h15

Atelier : 56.2

GLARNER Thierry

UNIVERSITÉ DE MONS
Belgique

LEIDER SOYEUR Claire

HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK
Belgique

Intervenants sociaux sans gouvernail et accompagnement en crise.

N'étant plus en mesure de fournir l'aide qu'ils estiment nécessaire et utile pour atteindre l'objectif de réintégration dans la vie sociale et économique (Franssen, 1999), les intervenants de terrain expriment, impuissance, frustration, déception et limites dans l'exercice de leur métier. Ils évoquent un manque de reconnaissance aussi bien par les politiques, par leur employeur que par les personnes aidées.

Ces transformations de l'aide sociale et la forte pression visant à la rationaliser (Sanchez-Mazas et Tschopp, 2010) agissent tant sur les travailleurs sociaux que sur le public qui fait appel à eux. Les travailleurs sociaux sont contraints d'intégrer la logique managériale dans leurs pratiques alors que la logique sociale de l'accompagnement constitue l'idéal du métier appris lors de leur formation.

L'accompagnement social est cette action singulière que mène le travailleur social en étant à côté de l'usager pour aller avec lui vers... Vers une restauration de ses droits, vers un accès à des avantages sociaux auxquels il peut prétendre, vers un mieux-être social, environnemental, relationnel ou personnel qui contribue à sa réhabilitation dans la société civile. Dans le contexte de crise économique qui perdure, les dispositifs sociaux doivent faire face à de nombreuses demandes et à des réglementations de plus en plus restrictives dans l'octroi de l'aide financière. Face à la complexité croissante des situations sociales, comment encore réaliser cet accompagnement social des personnes?

Comment aider ces personnes quand le travailleur social lui-même se sent si peu soutenu et démuné pour remplir sa mission ?

Comment l'usager va-t-il percevoir cet accompagnement souvent très limité et réduit à la résolution urgente du problème, et encore ?

Le travail en réseau est-il la panacée pour améliorer les conditions de travail des travailleurs sociaux et pour améliorer significativement le sort des bénéficiaires de l'aide sociale ?

Malgré les limites de l'accompagnement des usagers par les travailleurs sociaux, certains des usagers développent des actions émancipatrices, tel ce groupe de patients sortis de psychiatrie qui se rencontrent régulièrement pour des « soirées jeu » afin de maintenir le lien social et être solidaires face aux épreuves du dehors. Ne serait-il pas pertinent, pour les responsables politiques, de soutenir, encourager et valoriser ces actions citoyennes, nées de besoins réels des personnes en difficultés en leur permettant de garder une dignité humaine ?

Perspectives

Afin d'apporter quelques éléments de réponse à ce questionnement, nous proposons des pistes d'action dégagées du contenu des communications de professionnels de l'intervention sociale recensées lors de la journée d'étude de l'ABFRIS du 29 avril 2010 à Liège, ayant pour thème : Nouveaux métiers et diplômes historiques : quels enjeux pour l'intervention sociale et la formation ? Cinq tables rondes ont réuni 140 participants lors de cette journée, autour des grands thèmes de l'action sociale, à savoir le secteur de la jeunesse, la santé, l'action sociale, les formations continues et les pratiques sur le terrain, l'accueil, le travail de rue et l'action communautaire.

L'objet de cette contribution est de mettre en avant les stratégies possibles des intervenants pour « résister » aux limites rencontrées dans le travail d'insertion, par exemple en s'appuyant sur le concept « d'utilité sociale » avec la mise en place d'actions propres au développement communautaire. Il s'agit également d'analyser les limites du principe d'activation et son efficacité, lorsque l'accompagnement social est inexistant ou inapproprié ou, à l'inverse se révèle approprié et personnalisé. Le cadre d'analyse étant défini, il devient ensuite possible de repérer et de décrire les pratiques de l'assistant social qui constituent la trame de l'accompagnement durable, en prenant appui par exemple sur celles de facilitateur et de médiateur.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 57.1

LEMAY Louise

**UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Canada**

La mobilisation et la responsabilisation des parents dans le champ de la protection de l'enfance : quel pouvoir exercer ?

Dans l'ensemble des sociétés occidentales, la négligence est la forme de maltraitance des enfants la plus répandue ; au Canada et au Québec, elle figure au premier rang des problématiques signalées et retenues par les services de protection (ACJQ, 2010). Le contexte global actuel caractérisé par la montée du néolibéralisme n'est pas sans impact sur la mutation du rôle de l'État et des politiques sociales qui encadrent l'intervention dans le champ de la protection de l'enfance. Au Québec, les nouvelles dispositions de la loi sur la protection de la jeunesse (2007), viennent renforcer certains principes fondateurs axés sur la responsabilité parentale et la participation active de l'enfant et de ses parents au choix des mesures qui les concernent (ACJQ, 2007; MSSS, 2006).

Dans ce contexte social et juridico-légal en mutation, les intervenants sociaux sont appelés à adapter, voire renouveler leurs pratiques professionnelles en vue d'accroître cette responsabilisation des parents. Quelles sont les diverses stratégies déployées au sein de leurs rapports avec ces parents vivant dans des contextes de négligence? En quoi le pouvoir d'agir des intervenants est-il tributaire de facteurs liés aux contextes social, juridico-légal et institutionnel, ou aux caractéristiques mêmes des acteurs (intervenants, parents) ?

La présentation proposée s'appuie sur les résultats d'une recherche en cours (2008-2011) intitulée : « L'analyse des rapports de pouvoir entre les intervenants et les parents au sein des pratiques axées sur le développement du pouvoir d'agir des parents d'enfants en situation de négligence dans le contexte de la protection de la jeunesse ».

Cette recherche vise à rendre compte de la complexité des rapports de pouvoir dans le contexte particulier de l'intervention en protection de l'enfance. Elle sonde la perspective des différents acteurs concernés (parents, intervenants, gestionnaires, consultants) en vue, ultimement, de définir un ensemble de conditions relationnelles et structurelles requises à l'implantation de pratiques axées sur la mobilisation et le pouvoir d'agir des parents.

Dans le cadre de cette étude, le concept de pouvoir renvoie à l'Action, à la capacité des personnes de « créer une différence » (Giddens, 1994), celle-ci étant fonction de ressources, de droits et d'obligations des personnes dans un contexte donné (Hindess, 1996). Essentiellement, l'étude s'appuie sur un cadre conceptuel interdisciplinaire (Lemay, 2005) qui considère les grandes dimensions d'analyse suivantes: 1) les pratiques ou actions concrètes déployées par les intervenants et les parents au sein de leurs rapports, 2) les rationalisations ou raisons qu'ils formulent pour comprendre ou expliquer ces actions, 3) les conditions du contexte qui structurent leur action: les règles (droits, obligations, normes et sanctions) et les ressources des différents systèmes d'action qui encadrent l'intervention, incluant ceux qui ont le pouvoir d'imposer leur volonté dans le contexte (forces organisationnelles, juridico-légales, etc.), et enfin, 4) les conséquences intentionnelles et non intentionnelles des pratiques d'aide en réponse aux besoins des jeunes et familles en situation de négligence.

Les résultats présentés ici portent plus précisément sur les stratégies de pouvoir que les intervenants disent user pour mobiliser et favoriser le pouvoir d'agir des parents eu égard au développement et à la sécurité de leur enfant. Les stratégies déployées s'avèrent variables, ajustées aux caractéristiques des acteurs comme aux contextes qui les encadrent. De la coercition au partenariat, elles peuvent avoir des effets de mobilisation et de changement.

La présentation vise à susciter la réflexion des participants sur le phénomène du pouvoir au sein du rapport d'aide et sur le développement de stratégies ajustées à un contexte d'intervention complexe où s'imbriquent divers systèmes de pouvoir qui encadrent les droits et les obligations des acteurs.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 57.2

GOURAUD François

**ARIFTS-PONANTS
Pôle Nantais en Travail Social
France**

Mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert et formation à la fonction éducative du parent

En 2006, 143 455 mesures individuelles d'A.E.M.O. nouvelles ou renouvelées étaient en cours. Comment, ce type d'intervention sociale est-il traversé par les crises qui transforment notre société ? Plus précisément, comment « la montée des incertitudes », au niveau macro social, « le déclin de l'institution » au niveau des organisations, et « l'injonction à être soi » au niveau individuel, percutent les acteurs et les pratiques qui se développent dans le cadre des mesures d'action éducative ? Dans ce contexte, quelle lecture l'approche paradoxale d'Yves Barel propose-t-elle des injonctions paradoxales qui déterminent les discours des quatre acteurs d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert : le juge des enfants, le mineur, son ou ses parents et l'éducateur ? Cette interprétation ouvre sur quelle intelligibilité de ce qui se joue dans le huis clos de l'audience et de l'entretien éducatif ? Quelles seraient les conditions à mettre en œuvre afin que le parent puisse trouver une autre alternative à l'injonction de : « devoir faire librement » que la soumission ou la révolte ?

Il sera pris appui sur les résultats d'une recherche, menée en sciences de l'éducation, pour apporter quelques éléments de réponse à ces questions. Celle-ci fut construite à partir des discours enregistrés lors d'audiences ou d'entretiens éducatifs. C'est la première fois que cette procédure est mise en œuvre dans le cadre d'une thèse. L'analyse combine deux lectures. L'approche sémiotique permet une déconstruction des oppositions sémantiques, vecteurs d'une signification. L'approche systémique paradoxale propose une lecture sociologique, en référence à un des paradigmes de la complexité. Elle éclaire ce qui peut être en jeu pour chacun des interlocuteurs, au regard de la place sociale occupée. Elle montre comment le juge des enfants et l'éducatrice assument leur fonction, au croisement des injonctions sociales et de leur art de prendre en compte l'humain. Elle rend lisible la façon dont le parent et le jeune tente de trouver leur voie, entre les contradictions sociales qui structurent les situations singulières qu'ils évoquent. Elle propose une ouverture à « l'indécidable » comme l'une des réponses aux situations de crises. L'évaluation de la pertinence des stratégies langagières est effectuée en référence aux concepts de conflit de « différent » et de « litige », proposés par Oliver Abel, dans son livre « L'éthique interrogative ». Elle permet d'identifier celles qui favorisent ou entravent la formation du parent à la fonction éducative.

L'exposé illustrera le propos à partir d'un échange, qui s'est déroulé lors d'une audience, au sujet des difficultés rencontrées par une mère pour être en relation avec son fils. Il développera l'un des quatre paradoxes de la formation à la fonction éducative d'un parent : la proximité/distance dans la relation. Il présentera ce que cette recherche met à jour comme conditions à créer, par le juge des enfants et l'éducateur, pour que le parent puisse trouver sa voie.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 57.3

BOILY Marc

TREMBLAY Gilles

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI,
Québec
Canada
UNIVERSITÉ LAVAL École de service
social,
Canada**

L'exercice du rôle parental chez des personnes aux prises avec des troubles

mentaux Les services sociaux offerts aux populations sont de plus en plus organisés en fonction de problématiques dont l'établissement du rang de priorité dépend, entre autres, de la popularité de ces problématiques ou de l'inconfort des organismes gouvernementaux et des populations envers celles-ci. Le sujet de notre intérêt de recherche se situe au carrefour des problématiques de la santé mentale et de la négligence parentale et ne bénéficient pas de cette popularité. Les problèmes de santé mentale font pourtant partie des facteurs de risque – ou plutôt à haut risque de négligence parentale (Seifer, 1996) – et de mauvais traitements (Éthier, 1999), particulièrement dans des situations de la double problématique. La méconnaissance du phénomène de la parentalité chez les personnes qui présentent des troubles mentaux a des conséquences importantes pour ces familles et risque de donner lieu à la mise en place de stratégies thérapeutiques inadéquates (Boily, M., St-Onge, M., & Toutant, M.T, 2006). Les études provenant des services de protection de l'enfance avancent qu'entre 16% et 24% des enfants faisant l'objet d'un signalement ont un de leurs parents qui présente un trouble mental (Blanch, Nicholson & Purcell, 1994; Puzé, Toupin, Déry, Mercier, Cyr, Cyr et Frappier, 2000; Trocmé et al., 2001, Laporte & Baillargeon, 2005). Notre recherche doctorale visait à examiner les difficultés que rencontrent les personnes atteintes de troubles mentaux graves dans l'exercice de leur rôle parental. Nous cherchions à mieux connaître l'expérience de la parentalité pour ces personnes, la nature de leurs incapacités au quotidien et les conséquences de celles-ci en relation avec les facteurs environnementaux. Nous souhaitons dégager les paramètres de ce qui aide ou de ce qui nuit à une réponse satisfaisante aux besoins des enfants dans ces familles. Nous avons retenu, dans le cadre de cette recherche, le cadre conceptuel du processus de production du handicap (Fougeyrollas, Cloutier, Bergeron, Coté & St-Michel, 1998) qui permet d'approfondir l'analyse d'un phénomène et de cerner la « dynamique du processus interactif entre les facteurs personnels (intrinsèques) et les facteurs environnementaux (externes) déterminant le résultat situationnel de la performance de réalisation des habitudes de vie correspondant à l'âge, au sexe et à l'identité socioculturelle des personnes. » (Fougeyrollas et coll., 1998, p. 8). Le recours à ce cadre conceptuel permet de tenir compte de l'influence déterminante de l'interaction des aptitudes personnelles et des facteurs environnementaux pouvant favoriser l'exercice de leur rôle parental. Le devis prévoyait que les données seraient recueillies à partir d'une population clinique. Le recrutement a été réalisé grâce à la collaboration d'un centre hospitalier de la région de Montréal qui offre des services de psychiatrie en clinique externe. L'échantillon est constitué de trente (30) sujets, soit vingt (20) de sexe féminin et dix (10) de sexe masculin ayant un diagnostic principal de trouble de l'humeur, trouble psychotique ou trouble anxieux, inscrits en clinique externe de psychiatrie et qui sont parents d'enfants de moins de 18 ans. Les facteurs personnels sont décrits à l'aide des variables suivantes : 1) le trouble mental et les manifestations du trouble mental selon le Diagnostic and statistical manual of mental disorders (DSM-IV-TR) ou le système de Classification internationale des maladies (CIM-10); 2) La variable rôle parental est examinée selon la réponse aux besoins de l'enfant (besoins de base, besoins affectifs, besoins éducatifs et besoins de supervision) puisque ces dimensions émanent de la recension des écrits (Boily, St-Onge, Toutant, 2006). Nous avons exploré la variable du rôle parental, à partir d'un schéma d'entrevue construit pour les besoins de la recherche, afin de comprendre ce qui aide ou ce qui nuit à la réponse aux besoins des enfants dans ces familles. L'analyse des résultats suggère que les facteurs d'influence, malgré la présence de certaines limitations, peuvent jouer un rôle prépondérant quant au résultat situationnel de la performance, dans la perspective de la satisfaction des besoins des enfants dans ces familles. Cette recherche permet de souligner l'importance de porter un regard plurifactorielle dont certains facteurs d'influence. Celui des stratégies d'adaptation développées par les parents, en l'absence de services adaptés, semble des éléments ayant été peu documentés dans les écrits sur le sujet, jusqu'à maintenant. Nous espérons que nos efforts de recherche sur ce sujet pourront contribuer à influencer positivement son rang de priorité dans l'organisation des services sociaux aux populations.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 58.1

YEBOUA Kobenan Faustin

**INSTITUT NATIONAL DE FORMATION
SOCIALE
Côte d'Ivoire**

Club d'enfants, une stratégie pour la réduction des comportements à risque chez l'orphelin et autre enfant sourd vulnérable du fait du VIH/sida.

Le VIH/sida est préoccupant car il touche la frange de la population la plus productive de la société et affecte tous les secteurs d'activités socio économiques.

La paupérisation de la population qui s'est accrue du fait de la crise militaro-politique que vit la Côte d'Ivoire combinée à la mal-gouvernance qui s'en est suivi font craindre des lendemains délicats.

Pour diverses raisons des personnes adoptent des attitudes tendant à la pérenniser. Ces attitudes sont appelées comportements à risque.

Le comportement à risque sous-entend ici qu'un individu pose un acte sexuel, donne naissance, effectue une manipulation de liquide séminal, sanguin, sans précaution et tend à l'ingérer à soi-même ou à autrui.

Les orphelins et enfants rendus vulnérables du fait du VIH/sida (OEV) que nous avons étudiés sont de familles démunies. Ils utilisent parfois des objets tranchants qui ont déjà servi à d'autres personnes. Certains se partagent les brosses à dents. Aussi, leur arrivent-ils de s'isoler avec des personnes plus âgées ou des inconnus. Autant de choses que nous considérons être des comportements à risque dans les situations mettant en jeu le VIH/sida.

Des stratégies ont été développées pour endiguer la propagation du VIH ; parmi lesquelles le Club d'Enfants. Les stratégies jusqu'ici mise en œuvre pour réduire le taux de prévalence du VIH (4,7% pour la Côte d'Ivoire) connaissent des fortunes diverses. Elles ignorent les sourds et les sourds-muets. Et ce parce que les stratégies de communication mises en œuvre ne prennent pas en compte les déficients auditifs qui utilisent un mode de communication de la mimogestualité. Ils ont une culture du visuel assez particulière qui les amène à des interprétations différentes des images et signes graphiques.

Il s'est agit ici de fournir une plateforme de jeux et de récréation, de développer la résilience et de mettre en exergue les compétences de vie, favoriser l'intégration sociale, de fournir un continuum de soins aux OEV.

La population bénéficiaire est les OEV sourds. La Côte d'Ivoire comptait 540000 OEV en 2005. Faute de statistique, nous ne donnons pas de chiffre sur les OEV sourds. Notre population mère est l'ensemble des OEV pris en charge par l'ONG SEP. Elle est constituée de 124 OEV dont 92 entendants et 32 sourds avec l'âge variant de 1 an et 8 mois à 17 ans. La population d'étude est constituée de 32 enfants dont 20 sourds (le groupe de travail) et 12 témoins.

La technique utilisée est l'observation. Elle permet d'avoir, dans des conditions naturelles, des informations sur les sujets d'étude.

Divers instruments sont utilisés (questionnaire, guide d'entretien, tableau de sélection de problème, tableau de sélection des solutions).

Les outils utilisés sont la fiche technique d'activité, les images et divers petits matériels.

Le type d'évaluation utilisé est l'évaluation formative. Elle a pour but de renseigner l'apprenant sur la distance qui le sépare de l'objectif.

L'outil utilisé ici est la grille d'observation combinée avec l'échelle d'évaluation. Dans la 1ère nous inscrivons les items et les comportements observés, ainsi que les sujets observés. A l'issue de chaque activité nous faisons une sommation des différents scores obtenus par item et par comportement positif, négatif observé ou non. Dans la 2nde nous indiquons le nombre de comportements positifs observés (entre 0 et 20). Notre objectif est atteint si nous obtenons un score supérieur ou égale à 18/20.

Au terme des différentes activités nous avons recueilli 18,60/20 qui est signe d'un succès de nos activités et l'atteinte de nos objectifs.

Pour ce qui est de l'interprétation qualitative de nos résultats nous rapportons que les OEV que nous avons évalués nous démontrent aujourd'hui d'un comportement assez responsable. Les dires des parents que nous avons rencontrés au terme de nos travaux nous indiquent que les enfants ont effectivement changé en bien.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 58.2

**YMELE NOUZI EP. YEMEFACK Berthe
Florence**

**RESEAU SUR L'ETHIQUE LE DROIT ET LE
SIDA (REDS)
Cameroun**

"Travail Social et Sida en Afrique, au cœur des souffrances"

Contexte :

Mauvais sort, poison lent, sorcellerie, colère de Dieu, maladie des prostituées et des homosexuels, sont les connotations souvent rattachées au Sida. Pourtant ces perceptions voilent les éléments de vulnérabilité et anéantissent les efforts de prévention et de prise en charge. Regard d'une actrice de la lutte contre le Sida depuis une décennie au Cameroun, "Travail social et Sida en Afrique, au cœur des souffrances" révèle le paradoxe de l'indigence et des richesses, de la pauvreté lancinante et des fortunes devenues vaines face à la maladie. Il explore aussi le vécu de l'accès aux soins et de la recherche biomédicale. Il se penche enfin sur les vies de femmes séropositives et plaide pour que le souci du « genre » soit concret.

Objectifs :

- Rompre le silence et sensibiliser le public sur les vulnérabilités auxquelles sont exposées les malades de Sida ;
- Fournir aux chercheurs des sujets réels à explorer ;
- Amener les décideurs à améliorer les politiques de sante publique;
- Amener la société a une complète remise en question.

Méthode :

- Rédaction, sélection et analyse des récits de l'expérience vécue pendant une décennie de travail à l'hôpital de jour du CTA de l'hôpital central de Yaoundé, au Réseau sur l'Ethique le Droit et le Sida (REDS – Cameroun), et dans tous les efforts de mobilisation communautaire.

Résultats obtenus :

1) Publication aux Éditions Harmattan Paris en Mars 2010 d'un livre intitulé : "Travail Social et Sida en Afrique, au cœur des souffrances" ;

Le 1er chapitre est une démarche technique progressive de recherche documentaire et de formation à l'appui, grâce à une ferme détermination à diminuer les souffrances humaines et à inciter l'opinion publique à sortir de l'inertie.

Le second chapitre présente un regard croisé sur la manière dont les hommes vivent la maladie quelle que soit leur classe sociale, dans une société où plusieurs comportements pervers des hommes riment avec l'affirmation de leur masculinité. La vision de la sorcellerie, de l'extrême pauvreté, du charlatanisme, des églises réveillées prometteuses de miracles, la quasi inexistence du système de sécurité sociale dans le pays, la stigmatisation et la discrimination, la violation des droits des personnes infectées, du Sida comme fonds de commerce...

Le 3ème chapitre présente le vécu des femmes face aux pesanteurs socioéconomiques, juridiques et socioculturelles et des conséquences désastreuses de certaines pratiques traditionnelles, de la prise en charge de l'affection à titre posthume, l'éthique de la recherche biomédicale, du respect de la volonté du decujus, l'accès aux soins, de discrimination en milieu professionnel...

Le 4ème chapitre est un plaidoyer pour l'aspect « genre » dans la lutte contre le VIH/Sida face aux facteurs socioculturels et structurels tels que la discrimination et l'inégalité entre les sexes, les violations des droits des femmes et des pratiques culturelles dans plusieurs régions qui freinent énormément les efforts de lutte contre le VIH. La « féminisation de l'épidémie à VIH » souligne fortement que les vulnérabilités résidant dans la dépendance économique et sociale et culturelle des femmes et l'absence du pouvoir de prise de décision de la femme sur les questions relatives au sexe dans un modèle social où elles n'ont pas toujours la force de négocier le port du préservatif .

Ce livre peint une société confrontée à une affection qui oblige à des remises en question et à retrouver en chaque malade de Sida notre lien d'altérité perdu. C'est le cri d'alarme à l'endroit des gouvernements africains par un plaidoyer conclusif qui appelle à une prise en compte des problèmes rencontrés par les personnes souffrant du VIH, dans un contexte de violence réelle comme symbolique à leur rencontre. C'est un appel pour l'urgence de la mise en place des réformes institutionnelles pertinentes en vue de l'accès aux services sociaux pour tous.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 58.3

RESENDE José Manuel

**FCSH UNIVERSIDAD NOVA DO LISBOA
Portugal**

Travail en réseau autour de jeunes scolarisés atteints du SIDA ou du cancer.

Cette communication entend questionner un enjeu crucial que rencontre aujourd'hui le système scolaire portugais. Devant l'afflux d'une population vulnérable qu'elle connaît peu ou mal (jeunes migrants, grande pauvreté, jeunes malades du SIDA, etc.), l'école portugaise cherche une coordination institutionnelle renforcée avec l'hôpital et les services d'aide sociale. Un ensemble de conflits politiques (touchant à la déresponsabilisation de l'école au regard de sa mission d'accueil) renforce une difficulté à voir s'associer trois formes de gouvernement institutionnel dont l'histoire et la forme divergent en bien des points. L'exposé pointera notamment les coordinations et les tensions mises en jeu au moment de la perception, de l'identification et de la catégorisation de la vulnérabilité du jeune. Comment se concilient ou non des regards croisés sur la nature même de la vulnérabilité ? On regardera en particulier ce qui joue dans la scolarité de jeunes malades du SIDA et du cancer : comment sur base de qualification des vulnérabilités s'engage un parcours inter-institutionnel ; quels épreuves rencontrent le jeune et ses proches dans ce parcours, quelles limites peut-on souligner à ce gouvernement de la vulnérabilité ?

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 59.1

GRENIER Stéphane

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE
Canada**

D'hier à demain : programme d'intervention de groupe visant à faciliter le passage à la vie autonome des jeunes amérindiens de l'Abitibi-Témiscamingue.

Suite à une recherche évaluatrice sur l'intervention de groupe auprès des jeunes autochtones (amérindiens) de l'Abitibi-Témiscamingue, dans le cadre du projet de recherche « La mise en œuvre et l'évaluation de stratégies d'intervention de groupe visant la préparation à la vie autonome et le soutien à la sortie de la prise en charge d'un centre jeunesse », plusieurs recommandations ont émergé. Parmi les aspects qui ont émergé, on note que les programmes d'interventions élaborés pour faciliter le passage à la vie autonome sont faits en fonction des mœurs de la culture allochtone (occidentale) et ne correspondent pas à celles des autochtones (amérindiens). Face à ces enjeux, l'intervention sociale auprès des jeunes algonquins (amérindiens) est profondément remise en cause en termes d'efficacité, de rationalité mais aussi de légitimité par les communautés autochtones (amérindiennes), les jeunes autochtones (amérindiens) et par les intervenants eux-mêmes. L'objectif de cette présentation est donc de présenter une nouvelle forme d'intervention de groupe spécifiquement créée pour répondre à ces enjeux et nouveaux défis. La communication traitera d'abord de la vision multidimensionnelle du passage à la vie autonome chez les jeunes algonquins (amérindiens). Par la suite, nous présenterons le programme d'intervention de groupe que nous avons construit dans le cadre de ce projet. Nous montrerons en quoi le programme s'inspire des programmes « Qualification jeunesse », « Movin'on up » et « friendship group ». Nous montrerons comment il s'inscrit à l'intérieur du concept de la roue médicinale (approche holistique), concept ancestral des populations autochtones (amérindiennes), et de l'entraide mutuelle en travail social. Finalement, nous traiterons de son implantation en Abitibi-Témiscamingue. Nous regarderons les différents obstacles et réussites de ce projet, mais aussi comment cette nouvelle forme d'intervention en travail social peut s'inscrire dans une stratégie d'autodétermination des communautés autochtones (amérindiennes).

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 59.2

MOURIN Barbara

**PICARDIE LAÏQUE ASBL, RELAIS DE
MONS
Belgique**

D'un Monde à l'Autre : les spécificités de la rencontre interculturelle dans le cadre du travail psychosocial.

Le Relais Picardie de Mons est le secteur social de la Régionale Picardie laïque, une des sept régionales du Centre d'Action Laïque. Depuis décembre 1999 (date de démarrage de la première campagne de régularisation des sans papiers en Belgique), ce service social travaille de manière plus soutenue avec les personnes étrangères et d'origine étrangère.

Si, dans un premier temps, le travail individuel avec les migrants a consisté à apporter une aide juridique et administrative, peu à peu, les demandes se sont diversifiées, pour devenir majoritairement des demandes d'écoute, de soutien. De nouvelles demandes, auxquelles l'équipe ne pouvait pas répondre. Une recherche-action participative a été menée par le service, auprès d'un public migrant originaire du Rwanda. Les résultats de ce travail ont permis d'identifier les besoins des personnes migrantes de la région de Mons Borinage. Parmi ces besoins, celui un lieu de parole, individuel ou collectif, est arrivé en première ligne. Il a été créé au sein du Relais de Mons, et se décline sous diverses formes: consultations individuelles de prise en charge de la souffrance psychique des populations migrantes, groupe de parole, actions collectives de type socioculturel.

Une formation de sensibilisation à la rencontre interculturelle, à destination des professionnels des secteurs psycho-médico-socio-éducatifs a également été mise en place.

Au delà de l'importance pour la région de la mise en place de ces services, c'est également le type d'expertise sur laquelle s'est appuyée l'équipe pour la mise en place de ceux-ci qui est essentielle.

Il s'agit de s'appuyer sur l'expérience de vie des personnes vivant elles-mêmes ces situations spécifiques pour la mise en place de nouveaux axes de travail, et de nouveaux métiers, en constante élaboration. La communication que je me propose de vous soumettre abordera les questions les plus souvent rencontrées dans notre pratique, après une brève introduction théorique afin de nous entendre sur les problématiques abordées :

1. Les différents types de migrations

Références théoriques, mise au clair des termes utilisés.

2. Les grands axes de travail au Relais de Mons

-La parentalité vécue en migration

"Pars loin...mais n'oublie pas d'où tu viens."

Parmi les grandes questions que se posent les parents migrants que nous recevons au Relais de Mons, celles concernant leur rôle de parent sont multiples, et surtout récurrentes. Nous y avons perçu une préoccupation centrale. Nous avons donc décidé de mener une nouvelle recherche action participative portant sur la parentalité vécue par les familles migrantes.

-Les violences institutionnelles :

"Ici, je ne suis plus personne, je ne suis plus rien, juste un dossier, en attente..."

Les recherches menées sur les liens entre migration, blessure psychique et somatisation mettent en avant les dimensions objectives (politique d'accueil des étrangers) présentes dans la société d'accueil comme pouvant jouer un rôle dans le développement ou non d'une souffrance liée à la migration.

J'illustrerai mon propos d'un témoignage.

-Le déracinement

"On se sent comme dessouchés, parfois, même, on flotte..." J'aborderai ici, également en illustrant d'un témoignage, la question de la souffrance liée à l'éloignement des repères, de la famille et de la culture d'origine. Je propose ensuite de développer les notions théoriques et le travail d'analyse et de réflexion qui nous ont permis de mettre en place un cadre d'accueil adéquat pour le travail avec les populations migrantes, et d'aborder la pertinence du travail avec les interprètes.

-Quel cadre construire ?

L'altérité, le décentrage et la reconnaissance des compétences de l'autre ont été les supports de notre réflexion pour la construction de notre cadre de travail.

-Pertinence du travail avec les interprètes

L'importance du travail avec des professionnels formé à l'interprétariat psychosocial.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 59.3

VATZ LAAROUSSI Michèle

**UNIVERSITE DE SHERBROOKE
Canada**

L'immigration en région au Canada : gouvernance et intervention sociale

À partir de plusieurs recherches menées au Québec et dans d'autres provinces canadiennes, on présentera ici les enjeux liés à l'immigration dans des régions sub-urbaines du Canada et plus spécifiquement du Québec. En particulier les questions de gouvernance ressortent comme une dimension incontournable pour analyser les processus en lien avec l'installation d'immigrants dans ces régions. Pour les régions et collectivités locales, les défis sont d'attirer et de retenir ces immigrants alors que pour ces derniers l'enjeu principal est de trouver un emploi correspondant à leur domaine et niveau de qualification tout en assurant une qualité de vie à toute la famille. Du côté des collectivités, les concepts clés sont la résilience, le développement local et le capital d'attraction et de rétention. Du côté des immigrants, on retrouve aussi les concepts de résilience et de capital social mais on doit les combiner avec la trajectoire migratoire et le projet individuel et familial. Un modèle d'articulation théorique de ces deux mondes conceptuels sera présentée et la gouvernance en représente un nœud à la fois conceptuel et pratique. La manière dont la gouvernance quant à l'immigration est assurée localement mais aussi les modalités selon lesquelles les immigrants y trouvent leur place et en deviennent des acteurs, représentent les deux versants selon lesquels la gouvernance sera analysée ici. C'est dans la mise en œuvre de cette articulation que l'intervention sociale joue ou peut jouer un rôle important permettant l'empowerment des acteurs immigrants tout comme l'organisation ouverte des partenariats locaux. Quelques pistes de bonnes pratiques et des questions éthiques seront présentées en conclusion de l'exposé pour mieux saisir les défis liés à l'articulation entre le local, les immigrants et l'intervention sociale.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 60.1

SUISSA Jacob Amnon

**UQAM – MONTREAL
Canada**

Gouvernance, jeux en ligne et cyberdépendances : enjeux pour l'intervention sociale

La mondialisation des jeux en ligne a fait éclater les frontières pour exposer de plus en plus des citoyens à travers le monde aux cyberdépendances. Dans cette foulée, l'incidence à travers le monde suit également cette tendance lourde où le nombre de joueurs problématiques et dépendants est à la hausse. Au nom d'une concurrence dictée par la mondialisation et des revenus que cela génère pour les gouvernements et les industries privées, les diverses gouvernances cautionnent généralement un discours pro jeu en faisant abstraction des résultats scientifiques confirmant la hausse des problèmes sociaux qui y sont associés. Quels sont les fondements scientifiques entourant ce type de discours? Comment comprendre et problématiser ce phénomène complexe d'un point de vue du travail social et de l'intervention sociale? Face à ces questions de fond, nous proposons de faire un tour d'horizon de ce problème social contemporain pour identifier les enjeux psychosociaux majeurs. En privilégiant une analyse sociale critique, nous proposerons des pistes d'action qui visent à créer des conditions propices au DPA (développement du pouvoir d'agir) des personnes et des communautés.

Brèves notes sur l'auteur: Amnon Jacob Suissa est professeur à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal où il enseigne des cours touchant au phénomène des dépendances comme problème social ainsi que la méthodologie de l'intervention auprès des familles. Dans une perspective constructiviste des problèmes sociaux, il s'intéresse aux déterminants sociaux des dépendances et leur impact sur les processus d'intervention. Formé en thérapie familiale et sociologue, il est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages scientifiques. Parmi ceux-ci, *Le monde des AA; alcooliques, gamblers, narcomanes* aux PUQ, (2009); *Pourquoi l'alcoolisme n'est pas une maladie* (2007); *Le jeu compulsif: vérités et mensonges* (2005) aux Éditions Fidès). Il collabore comme chercheur à plusieurs projets de recherche et anime des séminaires dans le cadre de programmes de formation au Canada et à l'international.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 60.2

BROU KONAN Denis

Côte d'Ivoire

L'accompagnement des jeunes patients alcooliques du centre d'accueil de la Croix Bleue dans un contexte de pauvreté

Depuis 1980, la Côte d'Ivoire vit des crises successives notamment d'ordre économique, social et politique ayant pour corollaires la pauvreté, les violences, les incivilités, l'anomie. Paradoxalement les marchands d'alcools font de plus en plus preuve d'ingéniosité pour saturer les marchés en toutes sortes de boissons alcoolisées. Aujourd'hui, la société ivoirienne est non seulement fortement alcoolisée mais alcoolisante. Désormais à portée des jeunes, l'alcool est devenu un moyen de combler un vide affectif, de traiter les frustrations, les déceptions, de tuer le temps, d'oublier les soucis, les ennuis, de communier entre eux, un canal de communication avec les aînés, un mode d'adaptation sociale, un prisme par lequel ils regardent se jouer les contradictions de la société. A travers leur alcoolisme, ils tentent de régler un conflit de générations, de valeurs, d'oppositions, voire de rejet de la société, pendant qu'ils sont en quête de modèle, de repère identitaire, d'émancipation, de liberté, d'indépendance, de bien-être, de mieux-être. La cible privilégiée de ces marchands sont donc les jeunes rendus vulnérables soit du fait du décès de leurs parents géniteurs soit parce qu'ils sont issus de famille monoparentale ou recomposée, mais également du fait de l'ignorance des effets à moyen ou long terme de l'alcool sur leur organisme, leur entourage et leur avenir, renforcée par des croyances et préjugés qu'exploite judicieusement une publicité pro-alcoolique agressive.

Face à un tel contexte, l'intervention sociale, pour être efficace, doit être axée davantage sur l'accueil du toxicomane exempt de tout préjugé, la négociation d'un contrat d'accompagnement avec lui et ses parents ou avec toute autre personne avec qui il vit en vue de définir des objectifs de sevrage clairs et réalisables. Il s'agit pour le travailleur social, de remonter l'histoire de vie et l'itinéraire alcoolisationnel du client, de faire le bilan de ses forces, faiblesses morales et psychologiques, de savoir comment, quand, où et quelle quantité d'alcool il peut boire seul ou en compagnie d'autres consommateurs, de savoir ce que l'alcool représente pour lui ; de faire l'inventaire de ses ressources familiales et/ou professionnelles ; afin de proposer une intervention adaptée à sa personnalité basale et à son environnement. Pour ce faire, le travailleur social doit user de persuasion, de clarification, de thérapie de couple, familiale, de groupe ; exhorter le toxicomane à prendre un engagement à ne plus consommer de l'alcool du fait de son état d'alcoolergie et à respecter la parole donnée ; inciter les parents à une collaboration franche et sincère avec celui-ci et le travailleur social basée sur la confiance mutuelle. Le travail social doit viser en définitive la réinsertion sociale durable du toxicomane en le rééduquant à mener une vie sans recourir à l'alcool et en l'aidant à mettre en place un projet de société.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 60.3

NEGURA Lilian

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Canada**

TOUCHETTE-GIROUX Virginie

La représentation sociale des drogues chez les travailleurs et les normes au travail.

Les dernières transformations du monde du travail se traduisent dans les entreprises par l'affirmation de nouvelles normes du travail fondées sur la flexibilité et l'autonomie. Les nouvelles gestions cultivent un travail orienté sur la tâche, sur l'autonomie des travailleurs et travailleuses reliés en réseau, organisés par projet, et interconnectés en temps réel, utilisant des compétences polyvalentes et en évolution, impliqués totalement dans une production réajustés continuellement aux changements du marché. Parallèlement, on observe les dernières années au Canada une hausse et une diversification de la consommation des substances psychoactives. Notre communication vise à expliquer le lien qui pourrait exister entre la prise plus ou moins régulière, ou compulsive, de substances psychoactives (alcool, drogues, médicaments) et l'actuelle évolution du contexte de travail. Une enquête qualitative a été réalisée auprès d'un échantillon non-probabiliste de 30 travailleurs et travailleuses ayant eu une expérience de toxicomanie. Selon nos résultats, les représentations sociales du travail et des drogues convergent vers un objectif d'intégration aux nouvelles transformations du monde du travail. Cette étude a permis : 1. l'étude du phénomène de la toxicomanie comme une dynamique sociale qui relie deux objets de représentation : le travail et les drogues ; 2. la description de la manière dont les nouvelles normes du monde de travail façonnent les pratiques et les représentations sociales des travailleurs et travailleuses en lien avec la consommation des substances psychoactives ; 3. d'étudier les pratiques de la consommation des drogues selon une perspective d'intégration au contexte organisationnel de la nouvelle entreprise.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 61.1

GIRAULT Eloïse

**ECOLE SANTÉ SOCIAL SUD EST (ESSSE)
France**

La réorganisation territoriale de la protection de l'enfance en France

La protection administrative de la jeunesse a été l'une des premières compétences décentralisées en 1983. Ce caractère décentralisé de l'aide sociale à l'enfance a été encore renforcé par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance, ce texte attribuant au Président du Conseil général un rôle pivot dans le système de protection de l'enfance.

Parallèlement, la protection judiciaire de la jeunesse a connu un mouvement de réaffirmation de l'autorité étatique : recentrage des services de l'Etat sur le "pénal", réorganisation de l'appareil de formation, suivi strict des recommandations de la Cour des comptes, réorganisation de l'administration centrale mais aussi des différents échelons territoriaux. En particulier, on peut noter que, depuis le 1er janvier 2009, les 15 directions régionales de la protection judiciaire de la jeunesse (P.J.J.) ont cédé la place à 9 directions interrégionales, qui coïncident avec les directions interrégionales des services pénitentiaires. Par ailleurs, au cours des années 2010-2011, ce mouvement de restructuration doit se poursuivre avec la transformation des directions départementales en 55 directions interdépartementales.

Le but de cette communication est d'interroger ce processus de réorganisation territoriale. Comment expliquer ce double mouvement - apparemment contradictoire- de décentralisation de la protection de l'enfance et de re-centralisation de la protection judiciaire de la jeunesse ? Quels paradigmes idéologico-politiques sous-tendent ce processus ? Quels acteurs politiques ont porté cette dynamique? Cette réorganisation fragilise-t-elle les pratiques professionnelles ? C'est à ces différentes questions que nous nous proposons de répondre dans cette communication.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 61.2

PILLANT Yves

**IMF
France**

Un projet de territoire au service d'une inclusion des personnes en situation de handicap

1. Le secteur du handicap s'est organisé à partir d'une mutualisation des compétences regroupant, dans des établissements, des professionnels spécialisés dans le handicap des personnes accueillies. Cette orientation s'est développée sans tenir compte du territoire, entraînant ainsi une désimplantation des personnes, justifiée par une spécialisation des réponses. L'analyse de ce développement fait apparaître d'importants effets de stigmatisation et de ségrégation entraînant des ruptures familiales.

2. À cette entrée par la déficience et les réponses préétablies, une entrée par le territoire envisage une mobilisation des acteurs présents sur ce territoire pour les mettre au service d'une situation difficile. Une action sociale territorialisée, qui prend appui sur les ressources économiques, culturelles et politiques d'un territoire, devient complémentaire d'une traditionnelle territorialisation de l'action sociale. Il s'agit donc d'apprendre à articuler la coordination des dispositifs et acteurs appartenant à la logique descendante et distributive des politiques sociales avec une logique émergente et contributive qui mutualise les énergies et les initiatives présentes sur le territoire local.

3. Cette mutualisation des ressources territoriales pour promouvoir des réponses de proximité se heurte à une sectorisation d'autant plus renforcée que l'État-nation perd de sa puissance intégrative (par secteur nous entendons ici : sanitaire, scolaire, loisirs et sports, logement, emploi, transports, etc.). L'hypothèse est que la mise en œuvre d'une dynamique de réseau et de partenariat est une quête refondatrice d'une société altérée par l'affaiblissement de liens sociaux traditionnels et une segmentation de la société conséquente à la mise en concurrence des secteurs qui la composent.

4. L'Association « Parcours Handicap 13 Marseille Nord » cherche à promouvoir un maillage territorial qui puisse développer des réponses de proximité adaptées tenant compte des ressources en présence. La pratique développée, après avoir mis en réseau l'ensemble des acteurs du secteur du handicap (MDPH et associations –gestionnaires ou non), a recensé les acteurs des différents secteurs pour privilégier des partenariats avec les acteurs qui travaillaient en réseau dans leur secteur. Un travail de cartographie est venu étayer la démarche.

5. L'installation de ces partenariats permet d'éviter, en partie, les situations d'urgence en ce qu'elle permet une mobilisation rapide des énergies dès qu'une situation de handicap est identifiée. D'autre part, en développant un accès aux différents secteurs de notre société, elle combat la « restriction de participation » dont les personnes sont victimes et qui définit le caractère socio-handicapant de leur handicap.

C'est ainsi toute une démarche inclusive qui se développe grâce à des méthodes et des pratiques sociales renouvelées. Et, au-delà d'une méthode, c'est une recherche actuelle qui est activée pour, dans ce travailler ensemble, « faire société ».

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 61.3

VOILLEQUIN Philippe

**ADDSEA
France**

Ce que changer peut vouloir dire

Les réseaux de santé dédiés à l'addictologie sont actuellement confrontés à une double contrainte : d'un côté, la réforme du système de santé, incarnée par la promulgation en juillet 2009 de la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST), les oblige à se restructurer autour de leur mission de coordination des soins et à évoluer vers une nouvelle organisation territoriale ; de l'autre, l'avènement du concept d'addiction incite à un rapprochement des secteurs historiques de l'alcoologie et de la toxicomanie, ainsi qu'à la prise en compte de nouvelles formes de dépendance. Ce contexte de profonde mutation et les exigences qu'il impose en terme de coopération, entraînent des inquiétudes, voire de véritables résistances, que les responsables des réseaux d'addictologie de Franche-Comté ont eu l'occasion d'exprimer. Quel sens donner à ces réactions ? En quoi peuvent-elles impacter un projet de coopération futur ? Telles sont les questions auxquelles notre étude tente de répondre, en se distanciant des motifs habituellement évoqués dans pareil circonstances : comportement irrationnel, résistance inéluctable au changement etc.

A l'opposé de ces préconçus, notre démarche s'appuie sur la théorie de l'analyse stratégique, élaborée par Michel Crozier et Erhard Friedberg. Cette approche permet d'appréhender ces attitudes comme procédant de stratégies déployées par des acteurs cherchant à préserver leur zone d'influence et leur existence sociale. Le choix de l'enquête qualitative comme méthode d'observation amène à identifier les principaux groupes parties prenantes d'un projet de réorganisation territoriale des réseaux d'addictologie et à conduire une série d'entretiens auprès des promoteurs des réseaux, des financeurs, des délégués des associations nationales et des représentants des usagers. Les résultats révèlent de réels accords mais aussi de forts clivages, parfois inattendus. Il en ressort la mise en évidence d'un système qui permet aux différents groupes et, à l'intérieur de ces groupes, aux acteurs eux-mêmes, d'être en relation, de coopérer, par delà leurs contraintes et malgré des stratégies qui peuvent être opposées. Bien que limitée dans sa portée, cette étude permet cependant d'envisager des perspectives pratiques quant aux conditions de réussite d'un projet de réorganisation territoriale et au rôle que peut être appelé à jouer le coordonnateur dans l'accompagnement de ce changement.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 62.1

BOUDHINA Saida

**MASSTE
Tunisie**

L'apport de l'intervenant social dans le cadre d'un projet de développement rural intégré et gestion des ressources naturelles (DRI/GRN) .

Les recherches d'innovation en matière d'intervention sociale sont en réalité en liaisons avec tout autre domaine qui vise le développement de l'être humain.

Elles sont en liaison étroite avec les innovations dans le domaine de développement durable surtout celui qui vise les communautés défavorisés au à moyens limités.

Alors, il demeure intéressant de mettre le point sur les expériences en matière de développement durable intégré pour valoriser l'apport de l'intervenant social en tant qu'acteur fondamental parmi d'autre acteur. Qui sont appelés à travailler dans le cadre d'une approche multidisciplinaire et participative qui nécessite une longue halène et un niveau très élevé de perfectionnement et d'engagement.

Nous nous basons pour présenter notre travail sur le témoignage d'une expérience qui a duré quatre ans de travail dans le cadre d'un programme de développement rural intégré et gestion de ressources naturelles (DRI/GRN) et qui a été mis en œuvre par la Direction Générale de l'aménagement et Conservation des Terres Agricoles (DG/ACTA) sous tutelle du ministère de l'agriculture en collaboration avec l'union européenne. Le projet a touché sept gouvernorats de l'intérieur du pays. Ces gouvernorats ont des moyens socio-économiques limités, ainsi que les ressources naturelles existantes sont insuffisantes.

Cette expérience qui a été très pertinente par le fait que l'intervenant social est reconnu comme le maillon fondamental pour la réalisation du projet dans ses trois phases fondamentales.

* Phase préliminaire

L'intervenant social joue un rôle fondamental dans le Choix :

- des sites d'interventions du projet .
- de la population cible.
- une étude de faisabilité des lacs collinaires à prévoir

* Phase d'exécutions du projet :

La construction des lacs collinaires et la préparation d'un plan d'action participatif pour l'exploitation des lacs et la mise en œuvre d'un ensemble d'action, telles que :

- la formation des jeunes des deux sexes dans différents domaines .
- la création des associations à intérêt collectif.
- la mise en place des microprojets et la réhabilitation de l'infrastructure.

* Phase de suivi et évaluation mi-parcours et finale du projet afin de déterminer son impact sur le genre et ses retombées sur l'environnement en général (conservation eau et sol).

Un tel projet de développement intégré exige de l'intervenant social un engagement ferme afin de jouer le rôle du coordinateur et du facilitateur. Il est le seul capable de d'accompagner le changement et de trouver un point d'intérêt communs entre les populations des communautés rurales qui sont en général enfermées sur eux mêmes et présentent des formes de résistance contre tout changement de leur milieu. Cette expérience d'intervention sociale communautaire a été enrichissante pour l'intervenant social qui à la chance d'améliorer ses savoirs de développement communautaire et du travail multidisciplinaire qu'il implique. A cet égard nous trouvons intéressant de présenter cette expérience pour valoriser l'apport de l'intervenant social dans l'amélioration des conditions de vie des communautés cibles et la mise en œuvre participative et multidisciplinaire d'un ensemble de solutions durables pour les problèmes sociaux que les populations défavorisées affrontent .

Nous allons opter à une méthodologie de recherche descriptive pour démontrer l'importance de l'apport de cette expérience professionnelle sur les savoirs de l'intervenant social d'une part. D'autre part, valoriser le rôle de l'intervenant dans ce genre de projet et montrer ces limites. Afin de donner un ajout dans la recherche pour le perfectionnement des méthodes de travail social.

Pour atteindre notre objectif, nous allons présenter l'impact de ce projet sur le développement durable de la population ciblée. Les tâches exercées par l'intervenant social et les approches appropriés pour l'exécution de ce projet de développement communautaire rural.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 62.2

IONESCU Ion

**UNIVERSITE ALEXANDRU IOAN CUZA
Roumanie**

Quelle influence des politiques sociales publiques d'activation sur la competitivite des communautés territoriales rurales et sur les pratiques professionnelles des intervenants sociaux ?

La Roumanie est en transformation complexe fait qui s'accompagne de la remise en question du coût des bureaucraties, de l'Etat qui a toléré la corruption, l'évasion etc. et qui veut maintenant se reformer, développer des solidarités de proximité. Dans ce contexte, l'intervention socioéducative est remise en cause en termes d'efficacité, de légitimité, tout d'abord par l'Etat. Le Rapport de la Commission Présidentielle pour l'Analyse des Risques Sociaux et Demographiques: Risques et inequites sociales en Roumanie (2009) a constaté: le manque de cohérence institutionnelle, de vision et de planification stratégique en base d'évidences, l'absence de la monitorisation et de l'évaluation comme pratiques pour corriger le systeme; le gaspillage, les déséquilibres des budgets de protection sociale, inequités multiples et flagrantes dans la distribution de ressources sociales; politiques sociales incohérentes, inefficaces, reactives qui offrent des solutions ad-hoc aux crises spécifiques etc. (<http://cparsd.presidency.ro/>). Le contexte de crise a des effets négatifs sur les revenus de la population (qui diminuent) et sur la demande de protection sociale (qui augmente), donc, un paradoxe: les dépenses pour protection qui augmentent pendant la réduction des revenus de l'Etat; il faut ajouter les risques à long terme associés au vieillissement de la population, à la migration etc.

La crise peut être une opportunité d'expérimenter de voies alternatives, innovantes pour retrouver du sens à l'intervention sociale? Comment rendre les bonnes pratiques durables? Comment mobiliser les compétences des habitants? Comment former et mobiliser afin d'avoir des interventions innovantes ? Quelles ressources ont les intervenants à leur disposition pour faire face aux situations d'urgence ? Comment les individus ou les communautés « en difficulté » peuvent-ils concilier leurs soucis de subsistance avec les questions du développement durable ?

Notre contribution envisage les résultats d'un diagnostic de la compétitivité territoriale des communautés rurales d'une région de la Roumanie (dans quelle mesure il y a une réduction de décalages de développement entre communautés grâce à la capacité des différentes institutions, acteurs, d'agir conjointement et efficace au niveau local ?). Nous avons fait l'hypothèse que la compétitivité sociale est un atout pour la construction des projets qui contribuent au développement durable. Mais si nous cherchons à travers l'héritage du passé, nous retrouvons une différenciation entre les communautés (restes isolés, loin de changements de la société moderne ; qui ont perdu les formes traditionnelles d'organisation et sont socialement déconstruites ; marqués par un manque de confiance dans les institutions publiques; qui souffrent à cause de séquelles des conflits hérités non cicatrisés ; handicapés par le manque de la culture entrepreneuriale ; situés à proximité de villes, sans vie socio-culturelle etc.). Analyser la compétitivité d'une communauté c'est prendre en compte: les ressources humaines, la culture et l'identité du territoire, les liens entre ceux qui partagent les mêmes valeurs; la gouvernance, les relations d'intérêt, d'affinité ou de rejet, les capacités de coopération; les savoirs-faire - l'implicites/explicites. Les résultats de l'analyse peuvent fonder une stratégie visant à améliorer la compétitivité, en faisant de chaque action, chaque intervention un outil d'animation des communautés. Toute intervention sur le terrain, tout diagnostic peuvent être outils potentiels de mobilisation, de cohésion, de (re)structuration sociale. Nous parlons ici d'approche générale, échelle de priorités, une échelle appropriée d'intervention, l'implications des acteurs locaux, la réflexion collective sur l'action, la capitalisation des acquis etc. Nous donnons l'exemple des communautés qui ont restauré une confiance par projets réussis, ont restauré la confiance dans la compétitivité du territoire.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 62.3

BEVIVINO Maria Luisa

**UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA,
Dipartimento di Sociologia e Scienza
Politica
Italie**

“Defaral Sa Bopp” : compter sur ses propres forces

Cette contribution présente les opportunités issues par des pratiques alternatives de développement rural soutenues par les migrants.

Grâce à la contemporaine appartenance aux réalités d'origine et d'insertion, ces «citoyens parmi plusieurs espaces» et «agents collectifs de développement» vivent une «double présence» en promouvant des actions qui impliquent toutes les deux dimensions. Ils transforment les problèmes vécus dans le lieux d'immigration et les difficultés exprimées par les populations d'origine, dans des objectifs communs qui se lient aux luttes conduites par les autres acteurs de la société civile.

L'enceinte d'investissement la plus intéressante concerne le secteur agricole pour l'affirmation du droit à l'alimentation dans l'optique de la souveraineté alimentaire. Les initiatives visant à balancer de façon durable le rapport entre homme et nature, représentent des pratiques alternatives par rapport au model univoque qui a trouvé une vaste généralisation au sein des théories de la modernisation, au Nord comme au Sud du monde, et qui soutien une agriculture commerciale à détriment de la reproduction de l'agriculture familiale.

L'expérience de terrain ici présentée, c'est le projet Defaral Sa Bopp (en wolof, compter sur ses propres forces) promu l'Association italo-sénégalaise Sunugal et réalisé dans certains villages rurales au Nord du Sénégal, entre les Régions de Thiès et Louga. Cet initiative a le but d'améliorer les conditions sociales et économiques des populations résidentes, pour limiter l'exode rural et réduire la dépendance de l'extérieur, avec une particulière attention pour la souveraineté alimentaire et la durabilité. A travers l'accroissement et la diversification de la production agricole, on a l'intention de valoriser toutes les ressources du terroir même dans la contre-saison. Le projet, commencé en 2008, est composé de trois macro-phases: le démarrage de la production agricole dans le village de Beud Dieng, grâce à la mise en œuvre d'un système irriguées pour la contre-saison, des activités pour la formation des jeunes en agriculture biologique et la réalisation d'un forage dans le village de Ndiaye Thioro; le début de la production agricole dans ce deuxième village, une recherche-marché pour identifier les modalités de commercialisation des produits, la constitution d'une coopérative agricole; le renforcement de la coopérative qui est maintenant apte à s'occuper de toutes les activités qui concernent la production agricole et les rapports avec les partenaires locaux et internationaux.

Dans la même zone, aussi un autre projet a été réalisé par une entreprise italienne: la culture de jatropha curcas pour la transformation en agro-carburants. C'est une conception profondément opposée qui en est à la base: la monoculture vs la différenciation des productions; la dépendance du marché et de l'extérieur vs la production qui garantisse l'autosubsistance et adressée aux marchés locaux; l'utilisation des terres collectives pour des cultures commerciales vs une production finalisée à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des autochtones; un développement exogène basé sur la surexploitation du travail vs une logique fondée sur une gestion autonome du terroir pour contribuer à sa reproduction durable.

A Beud Dieng, grâce à l'intervention des migrants réunis dans l'Association Sunugal, on a bien compris les risques liés à des politiques qui ne permettent pas de compter sur ses propres forces et qui, au contraire, laissent à des acteurs étrangers un profit sur ses propres terres. Les migrants, donc, avec leurs actions de co-développement, ils sont des acteurs protagonistes dans la lutte pour réclamer le droit à l'alimentation et pour promouvoir un développement endogène et durable dans leur contexte d'origine, avec une attitude critique envers des modèles imposés par l'extérieur et en réseaux avec les autres acteurs principales de la même lutte tels que les mouvements paysans.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 63.1

JARRAY Fethi

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

Crise des jeunes tunisiens en difficulté et pistes d'intervention sociale institutionnalisée

Notre ouvrage s'inscrit dans le cadre de la mise à niveau des services d'encadrement des jeunes en difficultés offerts par les Centres de Défense et d'Intégration Sociale en Tunisie.

Le CDIS (Centre de Défense et d'Intégration Sociale) est un organisme social à vocation régionale qui relève de la Direction Générale de la Promotion Sociale, mais qui possède son propre Conseil d'Administration et qui jouit d'une certaine autonomie de gestion. De ce fait, il est très courant que chaque CDIS détermine la gamme de services qu'il compte offrir à la clientèle sur son territoire. Mais étant un centre social spécialisé, le CDIS n'offre pas lui-même quelques services telles que les formations diplômantes et les cures de désintoxication. Cependant, il assure l'orientation des jeunes vers les structures compétentes.

Bien que le CDIS demeure une institution d'intervention sociale de deuxième ligne, il a un rôle fondamental au niveau de la prévention des comportements délictueux et la réinsertion des jeunes en danger dans la dynamique de la vie sociale. En effet, le CDIS est un lieu de dialogue encadré par des spécialistes. Le but est de permettre au jeune de mieux gérer ses difficultés et de mieux appréhender son avenir.

La logique recherche-actionniste qui sous-tend généralement le travail social d'alliance nous guide souvent vers l'adoption d'une approche transdisciplinaire et complémentariste qui a le mérite de valoriser la contribution de tous les acteurs professionnels œuvrant au sein de chaque CDIS et d'optimiser, par là même, l'intervention des différents spécialistes (psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, animateurs de la rue, etc.) auprès des jeunes en difficulté, dans le cadre d'un travail de staff à la fois méthodique et fructueux visant à assurer l'intérêt suprême des jeunes ciblés par les différentes activités des CDIS.

Nous avons essayé d'analyser la manière dont les CDIS sont supposés mettre en pratique leurs programmes de réhabilitation des jeunes en difficulté, en focalisant sur les activités qu'ils proposent afin de remplir leurs missions et de répondre aux besoins de leurs publics cibles. Nous tenons à préciser que notre ouvrage a été centré exclusivement sur les activités des CDIS menées auprès des jeunes en difficulté. Le parcours du jeune nous a paru l'axe principal autour duquel s'articule la totalité de ces activités dans une logique d'intervention psychosociale à la fois systémique et personnalisée.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 63.2

PINILLA José

**HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
Section ISSHA
Belgique**

Décrochage des usagers sensibles de '18 à 25 ans

C'est en ma qualité de chargé de missions du C.P.A.S. de Charleroi (dans le Hainaut belge) que j'ai été amené à mener une recherche exploratoire concernant le décrochage de la population sensible de 18 à 25 ans. En arrière-plan : ces jeunes à qui on colle les métaphores de savonnette ou de fantôme et qui échappent aux efforts d'activation.

La communication se structure en deux temps : d'abord présenter une synthèse des enseignements de la recherche et dans la foulée dégager des enjeux majeurs.

Les enseignements de la recherche :

Après avoir survolé le contexte de la commande de cette étude qualitative, j'en viens à son contenu ; lequel est structuré autour de quatre points d'attention.

1. Aspects macro-sociologiques, évolution de la société et tendances lourdes : (hyper-modernité et mondialisation – crise / mutation des instances d'intégration (travail, famille, école) – regards sur la pauvreté en lien avec l'action publique et l'activation).

2. A l'échelle du C.P.A.S. de Charleroi : le point concernant la situation des jeunes et la pauvreté.

3. Le décalage culturel entre des professionnels et le public sensible.

4. Recommandations : au niveau de l'institution, du travail en réseau ainsi que des messages destinés au politique et à la société civile.

Quelques enjeux dégagés dans la foulée de la recherche :

Prenant du recul sur l'étude, je dégage trois types d'enjeux prioritaires. Ils se situent au carrefour du culturel et du politique.

Premièrement, celui de la culture professionnelle (regard porté sur l'utilisateur, les seuils de professionnalisme, le thème du repli individuel ou du retour au collectif). Le second concerne le management et la gouvernance, en particulier dans les services publics (crise ou mutation, pratiques obsolètes et instrumentales, cultures de paix et de résistance). Le troisième enjeu se centre sur les limites de la créativité en ces lieux de gestion de la misère et de réajustement ultime. En toile de fond de ces trois types d'enjeux, se profile un questionnement macro-social qui interroge les choix de société.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 63.3

VUILLE Michel

**SOCIOLOGUE CONSULTANT
Suisse**

Évolution de la situation des jeunes à Genève de 1970 à 2010

Dans la présente communication, je me réfère à deux des axes proposés :

Axe 1 : des idéologies et des acteurs - la contribution des politiques sociales à l'organisation d'un «vivre ensemble soutenable» se doit d'être davantage questionnée. Axe 2 : au débat sur les compétences fait écho la question des modes de reconnaissance pour les personnes et les groupes fragilisés avec lesquels travaillent les intervenants sociaux.

Dans la bibliographie, les 9 premiers titres renvoient à diverses études portant sur la crise; les 6 autres titres renvoient pour la plupart à des études publiées à Genève par le soussigné, l'accent étant notamment mis sur La Maison de quarante ans 1970-2010 et «Des jeunes dans le périmètre de la prévention et du contrôle social».

Dans Crises de la société, crises de l'enseignement, V. Isambert-Jamati (1970), analyse l'évolution des fonctions exercées par les lycées depuis plus d'un siècle en France. Sur le plan linguistique, elle fait cette intéressante remarque :

La difficulté, mais aussi l'intérêt d'une analyse comme la nôtre reposent sur les distinctions à faire entre la continuité des mots employés et la continuité des significations qui leur sont attribuées : les mêmes mots ont pu changer de sens, comme les mêmes idées peuvent être exprimées en des termes différents. Mais en même temps cette analyse ne vaut d'être faite que si, au-delà des différences, il y a des éléments en commun; aucun cadre d'analyse ne serait pensable sans cela (p. 19).

Prenons un exemple au niveau de la «violence ordinaire» des jeunes : les faits de violence se sont déplacés du secteur des «délits» à la sphère du vivre ensemble avec la montée des «incivilités»; or, c'est simplement au niveau du langage que le changement s'est produit. En effet, au début des années 1960, les centres de loisirs genevois ont été créés «pour prévenir la délinquance juvénile», alors qu'il s'agissait de lutter contre des «incivilités» commises aux alentours des écoles. Le mot n'existait pas encore, mais c'était indiscutablement d'incivilités dont il s'agissait.

Les réflexions que je me propose de livrer ici sont construites à partir de quatre séries d'éléments et sur leurs possibles mises en relation : 1. les jeunes [blousons noirs, jeunes délinquants, jeunes contestataires, jeunes casseurs, jeunes sans qualification, jeunes précarisés, jeunes incivils et violents, jeunes en rupture de formation, jeunes à l'aide sociale], 2. les professionnels, 3. la société globale et 4. la linguistique. Je souhaite a) identifier les tendances évolutives qui ont modifié les fins poursuivies par les institutions à la base de l'animation socioculturelle, puis du travail social hors murs, b) aborder des problématiques émergentes, afin de saisir le «montage» des choix qui légitime les politiques destinées aux jeunes et aux jeunes.

Au niveau des processus de précarisation liés à la mondialisation des crises, on peut avancer l'hypothèse que face à la précarisation de l'emploi, les jeunes se trouvent de plus en plus souvent forcés de recourir à une forme de bricolage biographique et à développer en permanence des stratégies de débrouillardise face à l'absence de soutien familial et de travail salarié.

La précarité de statut caractéristique des générations jeunes s'avère d'autant plus douloureuse que la nouvelle idéologie de «l'employabilité» crée une sorte d'individualisation de la responsabilité pour la réussite ou la faillite sociales et fait de l'individu une sorte d'entrepreneur de sa propre vie qui se trouve obligé de se «vendre» le mieux possible sur un marché de l'emploi caractérisé par une lutte de concurrence de plus en plus acharnée.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 64.1

DELCOURT Hélène

**HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT
Section ISSHA
Belgique**

Le développement durable, une notion nouvelle à intégrer dans la formation des futurs professionnels

Cette intervention présentera un exemple de didactique des Sciences Sociales à travers mon cours de « Sociologie des Organisations » dispensé en Bac 3 à l'Institut des Sciences Sociales et Humaines Appliquées de la Haute Ecole Louvain-en-Hainaut en Belgique.

L'une des spécificités des intervenants du social est justement de s'investir dans des projets, selon des valeurs. L'engagement professionnel a alors une dimension politique. Le lien avec le travail social individuel qu'est la citoyenneté, avec le travail social de groupes, la solidarité et le travail social communautaire, l'éthique, sont évidents. La formation des assistants sociaux, doit donc répondre aux besoins de la société pour leur permettre de remplir au mieux leurs missions d'aide, de médiateur et de caisse de résonance sociale. Dès lors, il est normal d'envisager que ces nouvelles préoccupations actuelles que sont celle du développement durable face partie des compétences de base de nos futurs travailleurs de terrain.

Mon objectif, en tant que professeur, est, dans ce cadre, d'amener les étudiants à une réflexion sur les débats et enjeux actuels du monde. En effet, en reprenant les grands modèles qui ont jalonné l'Histoire de cette partie de la sociologie, dans un nécessaire ancrage géographique, c'est toute l'organisation du monde du travail, et des relations qui se tissent à cette occasion, qui peuvent être abordées et décryptées. C'est pourquoi, méthodologiquement, chaque partie de mon cours est mise en lien avec l'actualité. Cette démarche répond aux principes pédagogiques de textualisation et de concrétisation dans un modèle plus socio-constructiviste comme "accroche pédagogique".

Outre cette conscientisation que celles-ci peuvent encore éclairer notre contemporanéité, je tente de leur montrer la logique de ces évolutions.

Ainsi, ce « presque modèle » de développement économique tiendraient en compte les aspects environnementaux actuels et futurs à l'échelle de la planète. Les nouveaux entrepreneurs du « management responsable » redéfinissent alors le rapport entre société et économie, face à une triple responsabilité sociale, environnementale et économique. Leurs nouveaux outils de gestion, codes de conduite, normes et certifications, correspondent aussi à de nouvelles stratégies, entre autres, des marchés et logiques commerciales entre effets de mode et opportunités historiques.

Outillés de nouveaux concepts, les étudiants ont ainsi l'occasion d'apprendre à formuler des arguments de débats et à se forger une opinion plus personnelle pour une meilleure appréhension des réalités mondiales.

Mon évaluation finale consiste donc, à la fois, à une certaine restitution théorique, à des liens à créer par rapport au travail social et à la fois, à cette capacité d'utiliser un vocabulaire précis de manière adéquate pour exprimer un point de vue affiné.

Bien sûr d'autres liens peuvent être fait : de la place du syndicalisme aux affaires d'exploitation des enfants en passant par la délocalisation de l'usine de Moutarde de Dijon.

Bien sûr, des transpositions, dans d'autres enseignements, sont possibles : anthropologie, sociologie de la famille,...

Si je tente de faire sens par rapport à la formation d'assistants sociaux de mon public, j'espère toucher aussi le citoyen et le consommateur et en appel à leur responsabilité

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30
Atelier : 64.2

COL Christophe
HINTEA Dorina

IRTS NPDC
France

Développement durable : un objet inattendu dans l'espace de formation. Quelle gouvernance pour éviter la crise ?

Enjeux du développement durable

On parle souvent de développement durable lorsqu'il s'agit de considérer l'aspect non illimité des ressources de la planète. Pour éviter le tarissement environnemental, l'impératif reviendrait à modifier nos usages, notamment consuméristes, afin de limiter notre impact sur le milieu. Le développement durable est affaire ici de rapport du comportement sur le contexte, autrement dit de ratio.

Dans le droit fil de cette 1^{ère} approche, vient celle de la régulation. Pour contrer l'entropie, le développement serait alors à considérer dans la durée, ce qui suppose de réguler (certains ajouteraient régulariser) les coûts de fonctionnement de façon diachronique. Le développement durable s'organise ici entre des entrées et des sorties, un échange inscrit dans le temps que l'on nomme couramment système.

Une 3^e approche du développement durable, qui reprend les deux précédentes, ajoute l'idée de l'abri contre les débordements. Associer ici le développement à sa protection revient à faire de celui-ci un moyen de devancer les périls. C'est sous le vocable de principe de précaution que l'on résume habituellement cette troisième approche.

Logique d'appropriation

Mais le biais que ces trois grandes considérations peuvent induire, moins pour la communauté scientifique que pour le grand public, est de considérer le développement durable comme un précepte et non comme un acte. Autrement dit, la dérive intellectuelle viendrait ici du fait de concevoir le développement durable comme la face inévitablement vertueuse de l'agrégation des comportements individuels.

Pour éviter ce travers, nous avons opté pour une approche du développement durable non pas en tant qu'objet, mais en tant qu'action. Nous sommes alors partis de l'idée que le développement durable était à examiner dans les démarches menées par les acteurs eux-mêmes.

Plus précisément, notre recherche appréhende les actions pédagogiques faisant la promotion du développement durable, des actions conduites par des cadres pédagogiques engagés dans les logiques de formation, elles-mêmes circonscrites dans l'espace de formation de l'Institut régionale du travail social du Nord-Pas de Calais.

En examinant le développement durable sous l'angle des logiques d'appropriation des acteurs, nous nous demanderons, entre autres, comment les cadres pédagogiques investissent-ils le développement durable dans leur quotidien de formateur ? Quelle place lui accordent-ils ? Avec qui ? Etc.

Temps des acteurs et temps de l'institution

Le développement durable, très présent sur la scène politico-médiatique, n'est pas un objet de formation clairement circonscrit dans les espaces de formation du travail social.

Il l'est d'autant moins qu'aucun texte juridique ne vient déterminer des enseignements relatifs au développement durable: pas d'heure de cours attribuée, pas de référentiel de formation référencé ni de budget alloué.

Face à une culture administrative (gouvernance) qui n'a pas encore investi la question du développement durable dans la formation, nous verrons que les acteurs sociaux édifient une culture locale officieuse, mais active.

Nous verrons aussi que, dans un espace de formation aux métiers du social, la crise peut venir non pas du contenu des actions, mais de la confrontation entre des objets familiers de formation (mémoire, dossier de pratique professionnelle, journal d'étude clinique, etc.) et des objets inconnus (l'intervention sociale autour des questions du développement durable).

Nous verrons enfin que des cadres pédagogiques investissent les espaces vacants avec plus ou moins de difficultés, au rang desquelles on peut citer le manque de temps et de légitimité.

Autre façon de parler d'espace d'interprétation, le projet innovant oblige le cadre pédagogique qui s'y consacre à mobiliser une envie forte de faire. Nous verrons comment, sur le mode de la vocation, l'adhésion à un projet-autre doit composer sans cesse avec les injonctions des projets-mêmes.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 65.1

**MAYOKA Paul
BORDE Chantal**

**IFRASS
France**

LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL FACE AUX MOBILITÉS EUROPÉENNES

Les « mobilités », selon Marc Auger, décrivent assez bien aujourd'hui l'expérience des sociétés du monde entier. Elles désignent le passage ou le déplacement des frontières, précisément la circulation des biens, des savoirs, de l'information ainsi que des personnes. Elles affectent toutes les structures sociétales ainsi que leur fonctionnement. Elles repoussent du même coup les horizons dans la vie matérielle, physique et spirituelle des gens, faisant émerger chez eux une conscience « monde ».

De ce mouvement participe désormais, à des degrés divers, nombre d'organisations ou d'institutions locales et nationales, tout comme européennes ou internationales. Parmi celles-ci se retrouve évidemment l'Union Européenne dont justement la dynamique pourrait se résumer dans le principe des mobilités tous azimuts : démographiques, culturelles, sociales, politiques, économiques, technologiques, etc.

Les Établissements de Formation au Travail Social (EFTS), en tant qu'organisation, ne sauraient échapper à cette poussée historique – tant de l'extérieur que de l'intérieur - transformant le politique et l'humain, respectivement cadre et finalité de leur action.

Notre recherche se propose d'explorer de quelle manière ces lieux de préparation de futurs travailleurs sociaux se saisissent, dans leur organisation interne comme dans leur stratégie de positionnement, de cette nouvelle donne européenne et internationale que nous désignons ici par « Mobilités ». Comment entendent-ils intégrer - ou intègrent-ils déjà - le cadre politique et culturel que constitue l'UE à travers notamment ses programmes d'Éducation et de Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV) ? En effet, ces derniers proposent pour l'enseignement supérieur - y compris dans le secteur social – un ensemble de dispositifs visant à promouvoir les mobilités d'études et de stage pour les étudiants, d'enseignement et de formation pour le personnel pédagogique et autre.

S'il n'y a pas si longtemps encore la plupart des EFTS se distinguaient par leur indifférence - voire leur « résistance » - par rapport à l'intégration culturelle européenne, aujourd'hui ils en voient et en témoignent l'intérêt. Par conviction ou par obligation, un vrai mouvement culturel, questionnant les fondements de leur identité, est en train de s'amorcer. Même si son effectuation semble encore trop souvent limitée par diverses contraintes relevant de la pédagogie et de l'ingénierie des formations, de l'institutionnel et de l'organisationnel pris dans sa double réalité formelle et informelle. Mais il n'empêche, des avancées significatives sont à relever en vue de la recherche des modalités européennes pour ces établissements de formation. Il ne s'agit donc pas seulement de rendre lisibles, à travers leurs pratiques et leurs stratégies, les « processus d'intégration européenne », mais aussi de faire ressortir des points de « frilosité ». Ce qui permettrait, en ouvrant au dépassement de ces derniers, d'envisager avec moins de viscosité de nouvelles perspectives.

Ainsi, pour mener à bien cette exploration, nous nous appuyons non seulement sur des données relatives aux contraintes pédagogiques ou aux contenus des programmes, mais aussi sur l'analyse organisationnelle telle qu'elle permet de mieux cerner la rationalité des acteurs en lien avec leur environnement institutionnel, culturel et sociétal : cadre sociopolitique des EFTS.

Dans un but opératoire, nous circonscrivons notre objet d'observation au terrain français où nous nous intéressons particulièrement aux établissements de la région toulousaine : ce sera donc notre idéal-type.

La communication s'articule selon les quatre temps suivants :

1. LA SITUATION ACTUELLE DES EFTS
2. LES MOBILITÉS EUROPÉENNES POUR LES EFTS
3. LA QUESTION DES « MOBILITÉS » DANS LES EFTS : « de leur intégration européenne »
4. PERSPECTIVES EUROPÉENNES DES EFTS

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 65.2

LÉVY Bernard

**HES-SO VALAIS SANTE SOCIAL
Suisse**

Des semaines internationales pour apprendre de l'autre...

Apprendre de l'autre est le thème majeur de ces semaines, semaines studieuses mais aussi conviviales où l'on partage les pratiques, les savoirs, les langues.

Une semaine internationale est comme une invitation à des regards croisés sur des pratiques sociales.

Il s'agira de présenter une initiative originale destinée aux étudiant•e•s de la filière travail social, organisée par la HES-SO Valais depuis quatre ans.

L'objectif de cette communication est d'avancer le fait qu'il est possible, mais à quel prix, de penser rencontres entre des professionnel•le•s du travail social, des étudiant•e•s et professeur•e•s. Comment une envie initiale de simplement rendre à celles et ceux qui ont accueilli nos étudiant•e•s, lors de semestres d'études à l'étranger, s'est transformée dans ce que Yves Schwartz nomme un « dispositif dynamique à trois pôles soit une mise en dialogue entre différentes formes de savoirs ».

Comment se vit la marginalité au-delà des frontières, comment ces frontières sont, comme le dit Morin « ce qui sépare mais aussi ce qui relie », comment sont pensés, agis, enseignés « les droits des femmes » thème de l'année 2010, « les droits des enfants » thème de l'année 2009, mais aussi comment ces réalités et ces échanges sont sources de créativité et d'évolutions de nos pratiques.

C'est aussi la difficulté de faire vivre cette semaine, de la pérenniser afin qu'elle fasse sens pour nos politiques et nos partenaires sociaux, de sorte qu'elle incarne un travail social durable.

Cette communication sera l'occasion de faire le bilan de ces quatre ans et de questionner la mise en perspective d'une telle semaine comme partie intégrante d'une formation Bachelor en travail social.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 65.3

LACOSTE Brigitte

**EPSS
France**

ORTLIEB Anne

MARESCHAL Francine

Partage et mutualisation de compétences à partir d'une expérience collective

Dans un contexte de crise et de mutation, les bouleversements de nos organisations sociétales nécessitent de faire évoluer les modes de réponses apportées aux bénéficiaires des aides publiques et de l'action sociale. La coopération entre les centres de formation et les terrains professionnels, dénommés en France Sites Qualifiants, est un enjeu fort de réussite de changements dans les pratiques des uns et des autres. C'est par la rencontre et le débat, par la reconnaissance du savoir théorique et/ou expérientiel de l'autre que pourra s'installer une compréhension mutuelle pérenne, entraînant la construction collective de réponses innovantes.

Lors du 2ème congrès de l'AIFRIS à Namur, nous avons présenté la restitution d'un travail d'enquête que nous avons effectuée auprès de 3 groupes de population - des étudiants assistants de service social de la 1ère promotion réformée, des professionnels de terrain et des employeurs - sur les effets, réels ou attendus, de la réforme du Diplôme d'État d'Assistant de Service Social. L'objet d'étude concernait essentiellement le développement de l'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif et du travail en partenariat. La conclusion de ce travail, rendue sous forme d'hypothèse, insistait sur la nécessité d'une évolution des modes de coopération entre les centres de formation et les sites qualifiants, pour une meilleure adaptation aux changements imposés par les nouveaux textes.

Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre ce propos en présentant une expérience européenne qui réunira, pour 6 jours fin novembre prochain, une dizaine de travailleurs sociaux de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) et 3 formateurs multi filières de l'epss, centre de formation en travail social de la Région Parisienne. Il s'agit, dans le cadre de partenariats transnationaux dans lequel l'ACSC s'est engagée depuis plusieurs années, d'enrichir les connaissances et les compétences des formateurs et des travailleurs sociaux à l'intervention professionnelle d'intérêt collectif. Ce séjour en Allemagne doit favoriser l'échange et la formation sur les pratiques collectives en travail social, en permettant au groupe et à chacun de vivre sa propre expérience de groupe dans un travail réflexif. L'animation de ce travail sera assurée par un organisme de formation dont la mission est de développer les pratiques de groupe auprès des travailleurs sociaux allemands. Les retombées attendues se situent dans un premier temps du côté de la formation des futurs professionnels de l'action sociale tant au sein des centres de formation que sur les terrains professionnalisants. Les populations seront dans un 2ème temps les bénéficiaires indirects de cette expérience par l'application et le développement de cette pratique professionnelle.

Cette expérience collective transnationale que nous proposons de présenter est une expérimentation qui constituera une ressource supplémentaire pour construire ensuite une démarche d'intervention partenariale durable afin de répondre au mieux aux besoins des populations. Le développement durable de ce type de coopération centres de formation / sites qualifiants est un enjeu fort de réussite de changements dans les pratiques des uns et des autres et d'effets visibles et durables sur les populations accompagnées.

Aborder la formation et les pratiques des travailleurs sociaux, c'est aussi évoquer la question de la transmission des métiers et des valeurs. Dans un monde sans cesse en mouvement, la collaboration entre les centres de formation et les sites qualifiants peut elle être un facteur de stabilité et de durabilité dans cette transmission des savoirs ?

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 66.1

EBDELLI asma

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

PEREIRA Fernando

**INSTITUTO POLITÉCNICO DE BRAGANÇA
Portugal**

Effet de la crise économique et sociale sur le système de soutien pour les personnes âgées dans les zones défavorisées.

Actuellement, la rupture de l'état social, et en particulier ses effets sur le système de protection des personnes âgées, est un problème de plus grande sévérité. Cela est encore plus grave, car le vieillissement vérifié dans ces pays est irréversible dans les prochaines cinquante années, selon les projections démographiques.

La crise intensifie les phénomènes de marginalisation sociale et la vulnérabilité des classes sociales plus faible, dans lequel ils sont la plupart des personnes âgées. Dans cette communication, nous réfléchissons sur: la voie des politiques de développement économique et social dans les régions défavorisées; leur situation démographique, la crise de la famille et les formes de soutien familiale pour les personnes âgées et l'émergence de systèmes institutionnalisés de soutien aux personnes âgées encadrée dans le troisième secteur.

La méthodologie d'intervention se repose sur deux axes : une qui est la réflexion professionnelle des auteurs et autre qui se base sur l'information résultant des enquêtes compréhensives ou les professionnelles engagé dans les services de la santé, service social, services de soutien des personnes âgées et du développement économique.

La principale conclusion de cette réflexion est que le développement économique et social est toujours conçu et mis-en-œuvre indépendamment. Semble que le développement sociale existe seulement pour résoudre les problèmes causés par le développement économique. Par conséquent on peut dire que la stratégie d'articulation entre les deux reste sur des paroles politiques et théorique de telle façon c'est difficile a pratiquer sur terrain.

En conséquence après deux aux trois décades de ce modèle de développement nous avons des régions pauvres qui ont des problèmes sociaux très graves : l'économie continue très faible, les jeunes qui sont plus actives sortent pour autres régions du pays et du monde, la population diminue beaucoup, la notion de solidarité et charité entre les personnes se perdre à cause de la mondialisation. Les familles deviendraient de plus en plus petites et la plupart sont des personnes âgées à la maison. Dans ce cadre les systèmes traditionnelles de soutien des âgés dans les familles sont pas suffisants pour maintenir une bonne qualité de vie des âgés. L'institutionnalisation des services apparait comme une solution pour ce problème, mais, certainement elle demande beaucoup des ressources humaines, matérielles et financières.

Dans la notre recherche avec les acteurs sociaux sur le terrain on cherche les perspectives pour le futur des systèmes de soutien des âgées. Enfin; une question qui se pose qui est : Comment on peut confronter les problèmes qui s'entourent les personnes âgées et quelles sont les outils que nous devons utiliser afin de maintenir une bonne vie pour les personnes âgées.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 66.2

ZOUNGRANA Jean

**Université de Strasbourg
UFR des Sciences Sociales Pratiques
Sociales et Développement
Le Patio
France**

Le travail social à l'épreuve de la crise économique

Le travail social n'est pas un reste muet de la crise financière et économique qui a éclaté en août 2008. Déjà lui-même en crise, il se trouve à nouveau aux prises avec cette situation critique qui tend à modifier profondément les pratiques professionnelles. Alors, à partir d'un séminaire de travail, on s'est focalisé sur les questions suivantes. Quelles questions la crise pose-t-elle fondamentalement au travail social? Autrement dit, en quoi cette crise interroge-t-elle le travail social et plus particulièrement la pauvreté dans toutes ces composantes : précarisation du travail, augmentation du phénomène de surendettement des ménages? Et plus précisément, comment les professionnels du social la vivent-ils sur le terrain? Comment les usagers en ressentent-ils les effets? Qu'en disent les uns et les autres? Au fond, comment cette épreuve affecte-t-elle le travail social dans sa diversité et comment ces répercussions sont-elles diversement vécues? Interroger le travail social à l'épreuve de la crise, ou faire du travail social une épreuve redoublée par l'épreuve de la crise, oblige à un regard critique et à un regard d'évaluation sur des pratiques professionnelles. Questionner le quotidien permet de donner un visage à la crise et d'en mesurer l'impact réel dans la société. Et si des mutations semblent s'annoncer, alors quel projet de société et quelle gouvernance se trouvent ainsi convoqués?

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 66.3

STROUMZA Kim

MEZZENA Sylvie

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

SEFERDJELI Laurence

**HAUTE ECOLE DE SANTE
GENEVE
Suisse**

Comment les crises affectent le déroulement même des activités professionnelles

À partir d'une recherche en analyse de l'activité menée sur un terrain du champ de l'éducation spécialisées en Suisse romande, nous souhaitons traiter de la façon dont des contextes institutionnels « en crise » affectent l'activité et mettent à l'épreuve la professionnalité des travailleurs sociaux. Notre terrain de recherche connaît en effet des réalités institutionnelles marquées soit, ou parfois tout à la fois, par des restrictions financières, des péjorations marquées de la population et des injonctions prescriptives nouvelles bousculant les pratiques. Les changements induits pour l'activité par ces nouvelles données mettent à mal la construction de la professionnalité des éducateurs, la mettent en crise, professionnalité que l'on définit ici de manière pragmatiste comme étant irrémédiablement située, dynamique et collective.

Du point de vue du déroulement de l'action, ces changements fragilisent les certitudes d'action et exigent des professionnels qu'ils revisitent leurs habitudes pratiques et habitudes représentationnelles. Une manière de saisir ces changements et la manière dont ils affectent la professionnalité consiste à les interroger depuis l'activité en distinguant une réflexivité de l'action propre au raisonnement pratique (ajustement et ordonnancement situé dans le temps même du déroulement de l'action), d'une réflexivité du sujet impliquant une réflexion non située sur l'action, c'est-à-dire détachée de son déroulement même et prenant place a posteriori de l'action (conceptions, représentations, revendications, valeurs, théories, idéaux).

Nous allons ainsi voir comment s'articulent ou s'opposent réflexivité de l'action et réflexivité du sujet en analysant le détail d'activités du champ de l'éducation spécialisée en contexte de crise. Notre recherche se déroule en partenariat avec un foyer qui à côté de sa mission d'hébergement reçoit l'injonction de remplir une seconde mission, celle d'un centre de jour de préinsertion professionnelle. Nous examinerons ainsi comment ces deux missions nécessitent d'articuler les prescriptions de ces missions, les revendications des éducateurs de se situer dans une pédagogie du lien ou une pédagogie de la règle, et comment ces prescriptions et ces revendications s'entremêlent et trouvent des issues diverses au sein du déroulement des activités. Nous analyserons également comment, dans les collectifs dont le raisonnement pratique est fragilisé, s'impose « naturellement » une lecture de l'action privilégiant une lecture de l'action par les personnes et leurs dispositions, et conférant une place de choix à la réflexivité du sujet dans l'explication de l'action.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 67.1

BOUKAMCHA Amina

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES
SOCIALES DE SOLIDARITÉ ET DSE
TUNISIENS À L'ÉTRANGER
Tunisie**

La prise en charge d'une population cible est aussi un point de départ pour un développement durable.

Le P.N.A.F.N étant un programme de vocation assistancielle, s'inscrivant dans le cadre des mesures d'accompagnement de la restructuration de l'économie ; et bien que c'est un programme qui existe depuis les années 80, mais qui a tranquillement assisté au rythme mondialisé suivant lequel fonctionne la société tunisienne ; ce programme est une des façons de prise en charge d'une extrême précarité des familles nécessiteuses suivant des critères prédéfinis.

En effet, le P.N.A.F.N est un des programme de la politique sociale tunisienne qui vise la promotion du potentiel humain notamment celui menacé par les retombées de la mondialisation et guide à découvrir quelques des repères de l'action publique tunisienne.

En bref, le programme national d'aide aux familles nécessiteuses évoque l'idée de promouvoir le capital sous toutes les formes et non uniquement à travers la préservation de l'environnement.

Ce travail contient les paragraphes suivantes:

- le cadre général du programme national d'aide aux familles nécessiteuses.
- les critères de la population cible.
- les intervenants en ce programme.
- l'évolution du programme.
- l'évaluation du programme (résultats d'une enquête)
- conclusion : le capital humain est le point de départ du développement durable

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 67.2

ZAHI Khadija

**FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES, UNIVERSITÉ CADI AYYAD
Maroc**

Les travailleurs sociaux au Maroc : émergence de nouveaux acteurs de l'intervention sociale

Les travailleurs sociaux au Maroc : émergence de nouveaux acteurs de l'intervention sociale

Depuis les années quatre vingt-dix, « la question sociale » est au cœur des préoccupations publiques et politiques. Pendant longtemps, la question sociale avait été la grande oubliée mais la dégradation des indicateurs sociaux, la crise économique, les émeutes urbaines, les grèves des jeunes diplômés étaient telles que la question ne pouvait plus être occultée. Cette situation a poussé le gouvernement à un changement d'orientation et de discours politique (le passage de l'État-nation, à la société civile) et à des "nouvelles approches" du développement (Initiative Nationale du Développement Humain qui met les populations locales et tous les acteurs sociaux au centre de la décision et de l'élaboration des projets).

Ces changements d'orientation politique se sont traduits par la mise en place de plusieurs réformes et l'ouverture des grands chantiers sociaux : réforme du code personnel de la famille, réforme du code du travail, ratification des droits de l'enfant... Sur le plan social, plusieurs programmes sont orientés vers la lutte contre la pauvreté, l'exclusion des populations vulnérables... De nouveaux espaces de solidarité, d'engagement et de débat ont été aménagés. En 2001, le Maroc compte 30 000 associations, couvrant les champs les plus divers : défense des droits de l'homme, lutte contre l'exclusion, mobilisation en faveur de la condition féminine, associations à caractère civique ou encore médical (1).

Afin d'accompagner les mutations sociales survenues ces dernières années, le gouvernement a lancé en 2007 un schéma national de formation aux métiers du travail social. L'objectif de cette initiative gouvernementale est la formation de 10 000 travailleurs sociaux entre 2008 et 2010 pour combler le grand déficit dans ce secteur. Huit profils sont ainsi ciblés : Agent de développement, gestionnaire d'établissement à caractère social, Médiateur social, animateur socioculturel, assistant social, éducateur spécialisé, agent socio-éducatif, aide social (2). Pour la réalisation de ce projet, le ministère de développement social, de la famille et de la solidarité en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale ont lancé un nouveau projet de développement des licences professionnelles universitaires.

Nous proposons dans cette communication de saisir les modes d'intervention et d'implication des travailleurs sociaux dans des projets de développement. Il s'agit de voir comment s'opère l'intervention de ces derniers sur le terrain et quels sont les obstacles qui entravent l'évolution du travail social au Maroc.

Nous nous appuyons, dans cette communication, sur les résultats de deux enquêtes : la première est réalisée en 2007 dans deux associations d'enfants en situation difficile à Essaouira et à Marrakech (3) ; la seconde étude est en cours, elle se déroule à l'association de lutte contre le sida à Marrakech.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 67.3

MESSAOUDI Ahmed

**UNIVERSITÉ DR TAHAR MOULAY - SAIDA
- ALGERIE**

CHARIF Mustapha

**FACULTÉ DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
UNIVERSITÉ ABOU BAKER BELKAÏD -
TLEMCEM - ALGERIE**

L'état et la question social en Algérie: analyse d'une expérience

La question sociale en Algérie trouve son originalité dans la participation de l'état (état social) comme levier nécessaire d'animation, d'encadrement et d'accompagnement dans la construction du lien social fragilisée par les effets de la crise économique (les années quatre vingt jusqu'à nos jours) et les effets pervers de la mondialisation.

L'état a donc pour mission, dans la conjoncture actuelle, de mettre en place cette solidarité et de pérenniser le lien entre l'individu et la société, voire la recherche d'une paix sociale.

Sur le terrain l'intervention des pouvoirs se manifeste à travers la création de structures nationales et locales ou actions, programmes et dispositifs sont préconisés .la forme participative du citoyen est recherchée pour le développement communautaire.

L'économie en Algérie reste encastré dans le social et le politique surtout suite à L'essoufflement des solidarités traditionnelles. En effet Toutes ces mesures initiées par l'état sont des mesures d'urgences et des réponses aux maux sociaux, c'est-à-dire de mesures de régulation. Ces expériences ont quand même des points positifs dans le sens ou elles sont des processus d'apprentissage et des espaces d'innovations sociales et en tant que tels elles peuvent participer à la cohésion de la société.

Notre intervention se propose donc une lecture de cette expérience qu'on peut nommer aussi « économie sociale et solidaire » (ciblant principalement des activités de la sphère non – monétaire et non-marchand) préconisées par l'état et dont l'objectif serait l'apprentissage d'une nouvelle forme participative du citoyen voire l'émergence d'une société civile structurée.

L'intervention s'inscrit aussi dans le cadre de l'échange de savoirs et d'expériences entre nous, en vue de donner une cohérence à cette pensée qu'est la question sociale dans tous ses états. De voir aussi si cette dernière peut être considérée comme un éventuel système alternatif à l'économie libérale, ou une simple béquille de soutien et de rééquilibrage pour permettre à l'économie libérale de mieux faire face aux crises qu'elle subit.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 68.1

GUSEW Annie

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Canada**

MONGEAU Suzanne

L'approche narrative : regards sur sa pertinence pour l'enseignement en travail social

À titre de professeures dans une école de travail social québécoise, nous sommes confrontées dans l'enseignement de la méthodologie de l'intervention avec les individus, les familles et leurs proches à des défis complexes, voir même certaines impasses. En effet, comment parvenir à former des étudiants capables d'intervenir avec les microsystèmes, tout en s'inscrivant dans les finalités du travail social à savoir favoriser le changement social, rechercher une plus grande justice sociale, soutenir une plus grande capacité d'action des personnes exclues ou marginalisées ? Comment éviter certains pièges comme : adopter une lecture psychologisante des problèmes présentés par les acteurs concernés, plaquer un discours idéologique sur les conditions matérielles d'existence des individus ou prendre la posture de l'expert qui sait ce qui est bon pour l'autre ? Comment pouvons-nous aider les étudiants à s'approprier des concepts-clés sur le plan théorique, mais aussi, que ceux-ci se traduisent dans l'intervention auprès des microsystèmes ?

Un regard sur l'approche narrative, ses fondements théoriques et ses applications, telle que développée par White (2009) et White et Epston (2003), nous permet actuellement d'entrevoir différentes façons de dénouer certaines de ces impasses. Ainsi, le fait de concevoir dans cette approche, les problèmes vécus par les acteurs concernés comme «des histoires de problèmes» à déconstruire évite la psychologisation des situations. De plus, les «conversations externalisantes» utilisent une pratique d'objectivation du problème, par opposition à la pratique culturelle d'objectivation des personnes ce qui peut rejoindre certaines des finalités du travail social. Bref, cette approche, nous permet de comprendre comment les individus en sont arrivés à internaliser le contexte social et culturel.

Lors de cette communication, nous présenterons tout d'abord les difficultés que nous rencontrons dans l'enseignement de la méthodologie auprès des individus, des familles et leurs proches. Ensuite, les fondements de l'approche narrative et ses applications pour l'intervention en travail social seront décrits. Enfin, des liens entre cette approche et les finalités du travail social seront examinés.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 68.2

BROUSSEAU Michèle

**UNIVERSITÉ LAVAL école de service
social,
Canada**

LÉPINE Rachel

**UNIVERSITÉ LAVAL Centre de recherche
JEFAR
Canada**

Formation à l'intervention familiale écosystémique

L'intervention auprès des familles en contexte de négligence pose de nombreux défis pour les intervenants et les établissements. La formation familiale écosystémique présente un intérêt certain pour le développement des pratiques. Elle répond au besoin d'outiller les intervenants pour travailler avec la famille et réaliser une évaluation psychosociale de son fonctionnement et de ses capacités à répondre aux besoins des enfants et les maintenir dans leur milieu familial.

Un enjeu important pour les chercheurs et les formateurs est celui du transfert des connaissances issues de la recherche dans la pratique des intervenants et l'amélioration de celle-ci à la suite d'une formation en cours d'emploi (Turcotte, Lamonde et Beaudoin, 2006; 2009). La formation familiale écosystémique axée sur le fonctionnement familial a été développée pour transférer les résultats du modèle d'intervention écosystémique développé et expérimenté dans le cadre d'une recherche, Le « Projet famille » en contexte de négligence (Brousseau et al., 2009), dans un programme de formation adapté à la réalité des milieux de pratique, face aux résultats prometteurs observés suite à l'évaluation du modèle.

La formation porte sur l'intervention familiale centrée sur le fonctionnement familial, avec des bases écosystémiques, cognitives et comportementales. Le modèle repose sur une évaluation approfondie, basée sur une grille semi-structurée, partagée avec la famille. Sur le plan de l'intervention, l'accent est mis sur la collaboration active des membres de la famille et sur leurs forces en vue de favoriser la résolution des problèmes et l'« empowerment ». L'objectif général de la formation est d'habiliter à intervenir auprès du système familial. La formation vise l'acquisition des principaux concepts et stratégies du modèle et une modification des attitudes et des comportements en intervention des participants. D'une durée de six jours, elle comporte des exposés théoriques et des exercices pédagogiques.

L'objectif de l'évaluation de la formation était d'examiner l'évolution des connaissances, des attitudes et des comportements en intervention des participants, ainsi que leur degré de satisfaction et la réponse à leurs besoins. Le cadre d'évaluation retenu est celui de Turcotte et al. (2006; 2009), lui-même adapté de Brethower et Rummier (1979). Il prend en compte des caractéristiques des participants et leur réaction au programme (appréciation de la formation et satisfaction), le programme de formation ainsi que les apprentissages (connaissances et attitudes) et les changements de comportements en intervention.

Sur le plan méthodologique, l'évaluation exploratoire et descriptive été réalisée auprès de trois groupes de travailleurs sociaux volontaires (N = 54) avec un devis non expérimental PRÉ-POST. Les données ont été colligées par un questionnaire autoadministré. Les mesures qualitatives et les échelles standardisées, tirées de Turcotte et al. (2006; 2009) ou adaptées à l'intervention familiale, ont été l'objet d'analyses quantitatives ou qualitatives selon le cas.

En ce qui a trait aux résultats, les participants ont exprimé un haut degré de satisfaction envers la formation qui répond à leurs besoins et à ceux des familles. Les résultats traduisent 1) une augmentation des connaissances; 2) une amélioration des attitudes (sentiment de compétence et satisfaction au travail) et 3) une hausse des comportements en intervention visés. Malgré certaines limites, les résultats illustrent la pertinence de l'évaluation des impacts de la formation (moins souvent évalués que la satisfaction) et sa pertinence pour la pratique des travailleurs sociaux. Ils mettent aussi en lumière la nécessité de la supervision régulière et du soutien des organisations afin de favoriser l'appropriation de la formation, le maintien des acquis et leur intégration à la pratique des intervenants au bénéfice des familles, notamment en contexte de négligence.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 68.3

SUSINI Emmanuelle

**IRTS NPDC
France**

Les enjeux de la mise en place d'une plateforme de formation à distance dans un centre de formation en travail social

Depuis quelques années, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) prennent une place importante dans l'enseignement, et notamment dans l'enseignement supérieur.

On remarque notamment un développement du e-learning. Ce mode pédagogique joue un rôle considérable dans le développement durable, à plusieurs égards. Il permet, en effet, au plus grand nombre d'avoir accès à la formation, et à des apprenants de tous niveaux et de tous âges de se former. Il réduit les frais de déplacement, d'hébergement, et les frais liés à l'impression de supports pédagogiques.

Il convient donc d'engager une réflexion sur le lien qui existe entre le développement durable, la formation en travail social et les nouvelles technologies, mais également sur une approche plus économique pour l'apprenant de la formation tout au long de la vie.

En ce sens, la formation à distance est une piste qui mérite d'être explorée. Il importe alors de se demander comment la mise en place d'une plateforme de formation à distance peut être envisagée, et constituer un atout supplémentaire en termes de professionnalisation, dans les formations sociales, espace d'apprentissage singulier, ancré fortement dans un modèle d'interactions entre les apports théoriques et les expériences cliniques.

Pour répondre à cette interrogation, il est nécessaire de définir le contexte propre aux formations sociales.

Nous chercherons des éléments contextuels à travers l'histoire du travail social et son évolution, l'histoire des centres de formation en travail social, et en relatant les différentes expériences menées à l'IRTS Nord-Pas-de-Calais, ainsi que dans d'autres IRTS.

Après avoir développé la notion d'apprentissage de manière générale, et plus spécifiquement dans le champ du travail social, nous expliciterons ce qu'est la formation à distance, ses avantages, ses inconvénients, ainsi que les principaux concepts liés à ce dispositif pédagogique.

Suite à cette analyse contextuelle, nous chercherons à élaborer les enjeux (financiers, pédagogiques, culturels, organisationnels...) de la mise en place d'une plateforme de formation à distance dans un centre de formation en travail social.

Afin d'étayer le propos, nous nous appuyerons sur une enquête de besoins menée auprès des étudiants et des formateurs de l'IRTS Nord-Pas-de-Calais. Puis, au regard des résultats obtenus, nous poserons les bases pour la mise en place d'une plateforme d'accompagnement à la formation, et préciseront les enjeux (techniques, pédagogiques, humains, etc...) de l'intégration d'un tel dispositif au sein de l'IRTS, ainsi que la place du Centre de Ressources dans ce nouvel espace pédagogique.

Si nous avons suffisamment d'éléments, nous pourrions conclure en apportant les premiers enseignements de la mise en place de l'expérience.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 69.1

RODARI Riccardo

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

La thérapie communautaire, une approche prometteuse d'intervention psychosociale

Le propos de cette communication est de présenter un modèle d'intervention qui facilite la communication et stimule le partage entre les participants d'un groupe de parole. La simplicité de sa mise en place et son efficacité à susciter l'entraide entre les participants en font un modèle d'intervention prometteur pour le travail social collectif et communautaire.

D'orientation systémique et anthropologique, la thérapie communautaire, a été conçue par le psychiatre brésilien Adalberto Barreto, à partir d'un travail dans des favelas du Brésil. Dans les pays où cette approche est appliquée, les animateurs sont surtout des travailleurs sociaux. La mise sur pied d'espaces de thérapie communautaire demande très peu de moyens ; la formation des animateurs est le seul investissement conséquent auquel il faut consentir.

Fondée sur l'idée que tous ont des compétences, la démarche cherche à mettre en valeur les ressources de la communauté dans la quête de solutions aux difficultés du quotidien. Cela exige des animateurs une posture de « non savoir » favorable à l'émergence d'auto-solutions. La pratique de la thérapie communautaire habitue les travailleurs sociaux à intervenir de façon horizontale et à se centrer sur les ressources et les compétences des participants.

La thérapie communautaire est un espace ouvert à tous où, à partir d'une situation problème, choisie par le groupe parmi celles que des participants ont proposées, les animateurs encouragent les présents à puiser dans leur histoire de vie, à partir des résonances créées par la situation choisie. Les échanges qui s'ensuivent permettent la création de liens, chacun pouvant reconnaître chez l'autre des similitudes avec sa propre histoire.

Le rôle des animateurs n'est pas de guider la séance, mais d'induire des modalités de questionnement qui permettent de mieux comprendre le vécu de l'autre et de développer l'empathie. Ainsi, chacun se sent entendu et accueilli. De cette manière, l'agent thérapeutique de la thérapie communautaire n'est pas le thérapeute mais le groupe.

Sur ces bases, les échanges sont résolument horizontaux, puisque ce qui est valorisé n'est pas la différence de statuts, mais la variété des expériences de vie et, à ce niveau, chacun se retrouve à la même enseigne. Cela aide à retrouver de l'estime de soi, ce qui est particulièrement important chez des personnes en souffrance car elles ont tendance à se centrer sur ce qui ne va pas et à se percevoir comme marquées par le manque de valeur et l'impuissance. La thérapie communautaire permet d'inverser cette tendance et de retrouver de l'espoir.

A partir des expériences menées depuis sept ans dans plusieurs quartiers populaires de Genève, seront présentés les avantages de cette approche, aussi bien pour l'intervention psychosociale, que pour la formation des travailleurs sociaux. Par ailleurs, il sera fait état des difficultés que posent sa mise en œuvre et son inscription dans la durée, en particulier au point de vue de son intégration dans les institutions et les espaces sociaux.

Dans un contexte de profonde crise du lien social, ce genre de pratique permet la création de réseaux de solidarité et d'entraide, ce qui représente une opportunité intéressante pour le travail social de développer des pratiques collectives innovantes.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 69.2

ARTISON Vincent

**TRAVAIL SOCIAL DE RUE
Yverdon**

Suisse

Le travail social hors murs et les enjeux de sa visibilité

À l'heure où les préoccupations sociales et sanitaires vont grandissant, le travail social hors murs, plus communément appelé travail social de rue sur le plan international, connaît une réelle émergence en Suisse romande.

Inscrit aux confins de multiples domaines tels que l'éducation, la santé, la médiation, l'addiction, l'animation, la culture, l'économie, la psychologie, le sport, la sécurité, l'écologie, etc., il a pour buts de construire du lien et une relation de confiance, contribuer à l'émancipation des individus - en particulier ceux en proie à des processus d'exclusion et de précarisation -, dresser des passerelles, permettre l'accès aux diverses structures existantes, faire émerger les questions et problématiques auprès des autorités politiques, améliorer la cohésion sociale, rendre la communauté attentive aux richesses et potentialités de chacun¹ de ses membres et produire des formes nouvelles de démocratie directe et participative, notamment avec ceux qui boudent les urnes ou les « sans voix » (sans papier, capacité de vote ou de travail).

Il s'agit en quelque sorte de redonner du pouvoir d'agir à des personnes qui vivent une situation de vulnérabilité sociale, économique, affective et/ou sanitaire et, par la même, contribuer à la reconnaissance de leur histoire comme partie intégrante de la communauté et à l'élargissement d'un principe de citoyenneté. Les effets bénéfiques qu'il produit en terme de sociabilité, d'émancipation des personnes rencontrées et de promotion de la santé peuvent toutefois être mis à mal face à des émergences de type « tout sécuritaire », « tolérance zéro » ou « syndrome du karcher ».

S'ensuivent alors des mesures qui cherchent à déplacer ou faire disparaître certaines populations – un type de jeunes, des adultes « clochardisés », des requérants d'asile stationnaires, etc. - des espaces publics ou privés d'utilité publique (gares, centres commerciaux). Parallèlement, l'espace privé occupe toujours plus de place dans la Cité. Pour les populations les plus vulnérables, ce phénomène a tendance à renforcer leur niveau de précarité et les ghettoïser.

Les professionnels en travail social de rue se retrouvent alors « coincés » entre le lien social qu'ils produisent avec ce qu'offre la rue et sa communauté reposant sur des principes forts de libre adhésion, d'anonymat, de confidentialité, d'absence de mandat nominatif et des activités – contrôle au faciès et délivrance d'interdictions de périmètre territorial, vidéosurveillance, stigmatisation à outrance, etc. - qui auraient tendance à « nettoyer la rue » et sélectionner le type de public en fonction de critères pour le moins normatifs.

En pratique, il n'est pas rare de rencontrer la situation extraordinaire où le policier et le travailleur social hors murs reçoivent des habitants des demandes sensiblement identiques.

Les déplacements et l'isolement produits par certaines dérives sécuritaires ne risquent-ils pas de renforcer une certaine invisibilité des publics susceptibles d'être en lien avec des professionnels en travail de rue ? Un premier pas vers une instrumentalisation de ladite profession à des fins de maintiens de l'ordre ? Avec qui et où les travailleurs de rue seront-ils alors amenés à construire du lien ? Comment osciller entre proximité et médiation ? Entre « co-errance » et cohérence ? Que faire des concepts souvent utilisés dans le travail social tels que prévention ou intégration ? Prévenir, intégrer, avec qui et pourquoi ! ? Comment rendre visible cette profession auprès de la population et des différents milieux professionnels ?

Autant de questions à visiter autour de cette réflexion, fruit d'une dizaine d'années de pratique en travail de rue et d'un engagement fort au sein de la plateforme romande des travailleurs sociaux hors murs et du réseau Dynamo International.

¹L'usage du masculin dans cet article vise à alléger le texte et ne se veut aucunement discriminatoire à l'égard des femmes.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 69.3

MAHY Isabelle

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Canada**

LEMIRE Guillaume

Faire communauté et en évoquer la mémoire par la médiation esthétique

La mondialisation crée des turbulences dans le monde du travail qui change et se redéfinit souvent au détriment des humains. Alors que les organisations affichent une image publique responsable et engagée socialement, la logique économique entraîne une valorisation de pratiques organisationnelles aux effets souvent déshumanisants. Minant l'énergie disponible et les capacités d'innovation, ces pratiques productivistes fragilisent le lien social, réduisant ainsi la force du collectif. Alors que les humains cherchent à faire communauté, ils ne trouvent que peu d'espaces de dialogue au sein des organisations. La perte de sens est réelle et ses impacts catastrophiques. L'augmentation des problèmes de santé mentale associés au monde du travail montre que la responsabilité des organisations est engagée et que des pratiques plus durables doivent être mises en place. Cette situation interpelle l'intervenant social qui propose des dispositifs d'accompagnement.

Pour contribuer à la reconstruction d'une humanité fragilisée par un contexte organisationnel toxique, un dispositif d'intervention qui soutient la création du sens de la communauté a été mis au point, en mobilisant la médiation artistique. Visant à créer des espaces d'exploration de cette quête de sens par une démarche réflexive et sensible, un processus créatif d'accompagnement de l'expérience et de la mémoire de cette expérience a été élaboré, à partir de terrains d'intervention comprenant, entre autres, le Cirque du Soleil. D'inspiration phénoménologique, ce processus se centre sur la création d'une mémoire. Il agit comme médiateur de l'expérience en la rendant visible, sous forme narrative. Le dispositif conçu à partir de pratiques citoyennes émergentes, mobilise le sensible et l'humanisme comme paradigme exploratoire de recherche. Ce dispositif contribue à l'innovation sociale par un processus d'intervention axé sur la création, l'animation et le soutien d'espaces de parole, et par le processus mémoriel associé à l'intervention, qui convoque des médias d'expression artistique. Par cette médiation, les savoirs deviennent des récits composés avec les acteurs, le sens donné à leurs réalités émergeant à travers l'action mémorielle. Les oeuvres narratives créées deviennent des données d'analyse de l'expérience collective utile à l'intervenant. Ces récits réflexifs proposent une mémoire bricolée à partir de l'expérience des acteurs. Ce processus d'inspiration phénoménologique dégage la rationalité, par une interrogation de la culture du travail, et le sensible, par celle des manifestations médiatisées par l'art. Des stratégies créatives sont mises en œuvre pour soutenir ce processus. L'exploration de cette médiation permet de faire émerger un double questionnement et des constats. Des pistes méthodologiques émergent de la mise en œuvre et des problématiques existentielles sont mises au jour, tout comme les dynamiques de changement à la source du sens de la communauté. Ces considérations mettent en lumière l'intérêt de cette modalité d'intervention. La toxicité des pratiques actuelles se révèle par contraste lors de la mise en œuvre de pratiques alternatives. Les effets néfastes de la pression aux résultats se manifestent dans des espaces de parole sécuritaires. Leur expression médiée par l'art participe à un subtil processus de transformation qui a des effets de reliance.

Les pistes proposées éclairent un impensé du développement durable, la nécessité d'opter pour des pratiques permettant de recréer le sens du collectif. Comme manifestation d'une responsabilité sociale assumée, ces actions permettraient aux organisations de gagner en cohérence entre discours et pratiques. Testée dans des contextes divers, cette pratique est utile pour l'intervenant chercheur dont le but est de concevoir des espaces réflexifs souples. Le dispositif présenté fait état d'une expérimentation effectuée en 2010 avec un groupe d'étudiants inscrits à un atelier sur le changement émergent et l'innovation.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 70.1

BOGGIO Yann

**FASE - FONDATION GENEVOISE POUR
L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE
Suisse**

Entre finalités des actions et nouvelle gouvernance institutionnelle, quel équilibre pour la FASE ?

Née en 1998, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) est une fondation de droit public regroupant au sein de son conseil de fondation quatre partenaires : l'Etat, les communes, la Fédération des associations de centres et le personnel.

Elle a notamment pour missions d'appuyer les 43 centres (maisons de quartiers, centres de rencontres et de loisirs, jardins robinson et terrains d'aventures) par un appui en personnel, et de piloter les actions de travail social hors murs (TSHM) sur 40 communes genevoises. A ce titre, elle emploie plus de 700 personnes. Ses axes d'intervention sont l'animation socioculturelle, l'action socio-éducative et la promotion associative.

La FASE vit depuis 2009 une mutation sensible, imposée par les évolutions des attentes publiques et les transformations de ses champs d'intervention, mais aussi par une certaine insatisfaction relative au fonctionnement de l'institution. Largement débattue à l'interne, cette mutation s'est vue conceptualisée dans un projet de nouvelle gouvernance et les prémises d'un projet institutionnel dont les premiers signes concrets d'implémentation ont émergés dès l'automne 2010.

Ce projet de nouvelle gouvernance propose de construire une institution qui conserve et affirme son essence partenariale, renforce les prérogatives de chacun des partenaires, tout en revisitant profondément ses propres modalités de management. En d'autres termes, il s'agit dans un même mouvement de développer la capacité de l'institution à promouvoir une certaine cohérence des interventions sur le plan cantonal, tout en renforçant les dynamiques locales entre les partenaires que sont les collaboratrices et collaborateurs, les comités des associations de centres ou encore les autorités communales impliquées.

Le développement de cohérences horizontales multipartenaires et sur plusieurs niveaux (quartiers/commune/région/canton), de cohérences verticales ou encore transversales dans un univers qui fonctionne sur un principe d'autonomie représente un défi et suppose de nouvelles approches, dont la mise en place d'espaces de confrontation et de réflexivité, une compréhension et une transparence des enjeux de chaque acteur ou encore de nouveaux types de convention.

A priori, on peut cependant estimer qu'il existe un antagonisme entre le pari porté d'une part sur l'intelligence collective locale, comprenant bien entendu l'autonomie associative des centres, d'autre part sur l'intention d'une plus grande cohérence des interventions qui se matérialise –entre autres, mais symboliquement fort – par l'engagement de coordinatrices et de coordinateurs de région FASE, de plus dotés de responsabilités hiérarchiques.

C'est l'objet de cette communication : montrer et illustrer les approches mises en œuvre pour construire une « idée » institutionnelle, développer un référentiel commun, introduire un management soutenant et promoteur d'initiatives communes axées autour de questions de sens.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 70.2

DERIES Béatrice

**ECOLE ROCKEFELLER
France**

Faire l'action publique locale

L'idée d'un développement social urbain par la santé a fait progressivement son entrée dans les politiques de la ville françaises. Si l'enjeu était bien de contenir les risques de santé, dans un ensemble de conjonctures épidémiologiques et sociales - retour des épidémies et approfondissement des processus de précarisation - la montée en charge des problématiques de santé dans l'espace local a ouvert aux protagonistes de ces démarches un nouveau champ de réflexion et d'action professionnelles sur les solidarités sociales. Une fois rapprochée de son environnement (écologique, social, politique), la santé apparaît comme une sphère capable d'articuler les registres hétérogènes de l'existence à l'échelle d'un micro territoire, et comme devant le faire de manière participative, tout du moins dans les parties de la ville les plus en contact avec des populations en marge des systèmes de prévention et de soin du fait de leur écart socio-économique et culturel. Avant même d'intégrer les référentiels « qualité » des organismes de santé publique, la perspective d'un « développement durable en santé » se trouve au fondement d'une démarche éprouvée au fil d'expérimentations locales, dès le tournant des années 1980, par des personnalités militantes.

Les pratiques de coopération qui se déploient dans ce petit segment de l'intervention sociale, aux frontières de domaines traditionnellement différenciés de l'action publique, rompent avec les catégorisations historiques des activités sociales, non seulement entre le médical et le social, mais aussi entre ce qui relève du monde professionnel et ce qui relève du monde des usagers. Sa reconstitution généalogique a montré comment il s'est formé dans la mise en réseau d'individus appartenant à ces différents mondes (Deries, 2008). Après avoir brièvement rappelé ce contexte d'installation d'une santé communautaire au coeur même de l'intervention sociale, cette communication se recentrera sur les modes d'engagement professionnel qui caractérisent sa genèse et sa « gouvernance locale », en puisant dans un corpus de trajectoires issu d'une recherche sociologique. Nous proposons de soumettre à la discussion quelques analyses qui en sont issues.

En premier lieu, les trajectoires socioprofessionnelles, celles des acteurs sur lesquels repose cette action publique « interstitielle », s'offrent comme un matériau privilégié pour analyser les nouveaux enjeux de l'intervention sociale. Nous verrons comment elles enregistrent, dans leurs formes et dans les contenus d'expérience qui s'articulent en leur sein, une désinstitutionalisation des objets et des approches de l'intervention, en lien avec des enjeux de déspecialisation de l'expertise et de transformation de la relation aux usagers. Loin d'être l'apanage de ce que l'on a appelé les nouveaux métiers du social, cette désinstitutionalisation implique également les professions historiques du social et de la santé. Une proposition de typologie montrera comment, précisément, par leurs formes contrastées, et dans leurs interdépendances, ces trajectoires ouvrent les mondes l'un à l'autre, là où les institutions sectorielles avaient instauré des cloisonnements.

Accomplissement du nouvel esprit du capitalisme (Boltanski et Chiapello, 2000) ou manifestation d'une société singulariste (Martucelli, 2010)..., cette mise en exergue des trajectoires singulières interroge quant à la durabilité des pratiques issues de l'invention locale. Par quelles médiations la conjugaison des engagements biographiques parvient-elle à stimuler l'action publique, ainsi qu'il ressort des quelques monographies locales ? Comment cette singularité des trajectoires et de leurs mises en réseau, participe-t-elle à construire les cadres généraux d'un vivre ensemble ? De quels nouveaux critères s'équiper pour repérer la diffusion de leurs oeuvres ? Le deuxième temps de notre communication s'attachera à ouvrir des pistes à partir des enseignements de notre recherche.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 70.3

LEMLIGUI Ahmed

**IRTS BRETAGNE
France**

JEGOU Isabelle

**La gouvernance au Congo entre tradition et modernité :
L'exemple de la gestion des Circonscriptions d'action sociale de
Pointe Noire et du Kouilou.**

Ce travail porte sur les modes de gouvernance des services d'action sociale dans les Départements de Pointe-Noire et du Kouilou au Congo Brazzaville. La gouvernance peut être considérée comme l'ensemble des principes formels et informels, des modalités de mobilisation et de sanctions, qui définissent les rapports entre les décideurs ou les responsables d'une organisation du travail et ceux qui y travaillent . Si cette assertion fournit une première idée sur les espaces d'application de ce concept, elle ne dit rien sur sa portée et ses limites. C'est en menant une première réflexion sur son application dans des contrées lointaines marquées par une histoire particulière, une culture spécifique et des réalités propres que nous sommes parvenus à faire émerger un ensemble d'interrogations qui nous ont servi de fil conducteur à ce travail d'investigation : les modalités d'organisation du travail sont-elles les mêmes quels que soient les contextes de travail ? Peut-on parler d'universalité ou de spécificités des modes d'organisation de la production ? Peut-on évoquer un modèle particulier au Congo ? Le travail social a-t-il des modalités de fonctionnement spécifiques à ce pays (relations de pouvoir, fondements de l'autorité, processus de prise de décision, etc.) ? Quelle sont les sources de la légitimité du pouvoir ? La personnalité du responsable influence-t-elle sur le fonctionnement des services ?

Les analyses de la nature des personnalités des chefs qu'E. Durkheim a faites il y a un siècle sont-elles d'actualité ? Pour Durkheim : « Un chef faible, incertain, leur paraît être la pire des calamités. On peut donc croire que c'est avec une certaine spontanéité que les clans primitifs se sont soumis au pouvoir central. ». Les réalités propres au contexte Congolais ont certes évolué pour voir cohabiter des formes d'autorité traditionnelle ou charismatiques avec celle que M. Weber nomme rationnelle/légale. Nous percevons aussi des fonctionnements spécifiques dans les équipes qui voient se croiser des contraintes organisationnelles ou institutionnelles y compris la personnalité de leurs membres, une personnalité du chef (K. Lewin) et l'impact des traditions culturelles influençant les relations interpersonnelles dans la sphère du travail. Nous nous sommes alors interrogés sur les éléments qui permettent à ces organisations du travail de préserver le tout cohérent qui les caractérise et pour qu'ils : « (...) ne se heurtent pas en des mouvements discordants . »

Afin de répondre aux questions posées et éclairer nos regards, nous avons fait le choix d'une méthodologie qui consiste à croiser deux dimensions. La première démarche est qualitative. Elle nous a amenée d'une part, à mener des entretiens avec des cadres et des fonctionnaires des différents services. Nous avons ainsi réalisé 15 entretiens sur un mode semi directif à partir d'une grille que nous avons réalisée sur la base des questions posées pour la structuration de ce travail. Et d'autre part nous en avons réalisé d'autres qui retracent la biographie d'une dizaine des professionnels en les inviter à restituer l'évolution de leurs visions du monde dans la sphère du travail. La seconde est quantitative et se traduit par l'élaboration d'un questionnaire que nous avons fait passer auprès de l'ensemble des salariés des services participant au processus de formation (65 personnes). Il interroge les salariés sur les modes de fonctionnement des services, leurs relations à la hiérarchie, les espaces de liberté/marge de manœuvre dont ils disposent, les perspectives de carrières, notamment.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 71.1

MALTAIS Danielle

**UQAC
Canada**

Les facteurs qui facilitent ou nuisent au soutien des proches aidants

Depuis les années 1980, divers moyens ont été mis en place pour éviter l'institutionnalisation des aînés. Le principal moyen mis en place par le gouvernement demeure celui de reposer sa politique de maintien à domicile sur la contribution des membres de la famille dans la dispensation de multiples soins aux personnes âgées dépendantes. En 2005, seulement 11 % des aînés en perte d'autonomie vivant à domicile utilisaient les services publics de leur région. Au Québec, en 2004, le cadre de référence des services à domicile de première ligne précise que les critères d'admissibilité aux services doivent tenir compte de l'engagement du réseau de soutien des personnes âgées (Conseil de la famille et de l'enfance, 2004). Il s'ensuit que plus la personne âgée en perte d'autonomie reçoit des soins de ses proches, plus elle risque de se voir refuser les services dont elle a besoin ou, du moins, de devoir attendre longtemps avant de les recevoir. L'âge moyen des aidants, en grande majorité des femmes, se situe entre 55 et 65 ans (Conseil des aînés, 2008). Il revient donc aux familles, principalement aux conjointes et aux filles, d'assurer le rôle de premier plan dans la prise en charge de leur proche âgé atteint d'une maladie dégénérative (Ducharme, 2006). Au Québec, sans le travail généralement assumé par les familles et principalement par les femmes, tout maintien dans la communauté des personnes âgées malades ou en perte d'autonomie serait d'ailleurs impossible (Conseil de la famille et de l'enfance, 2004; MSSS, 2005a, 2005b). Malheureusement, le soutien par les proches demeure banalisé et tenu pour acquis par le gouvernement (Conseil de la famille et de l'enfance, 2004).

La prise en charge d'un parent âgé en perte d'autonomie peut s'avérer ardue en particulier lorsque l'enfant qui en est responsable occupe simultanément plusieurs autres rôles de vie. Cette communication a comme objectif de présenter les résultats d'une étude qualitative qui visait à décrire la réalité des aidantes informelles qui ont à charge un parent âgé en perte d'autonomie qui habite en résidence privée. Pour ce faire, trois objectifs spécifiques ont été élaborés. Le premier vise à identifier l'apport des différents membres du réseau d'aide des répondantes dans le soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie ainsi que dans leur propre soutien. Le deuxième objectif cherche à déterminer les facteurs d'engagement et de non-engagement liés à la participation des différents membres du réseau d'aide dans leur soutien aux personnes âgées en perte d'autonomie et à son aidante principale et le troisième est de déterminer les stratégies de conciliation qui sont adoptées dans chacune des sphères de vie par les aidantes informelles. À cet effet, onze entrevues semi-dirigées ont été réalisées dans la région du Saguenay (Québec, Canada). Pour participer à la recherche, les aidantes devaient occuper un emploi rémunéré d'au moins 14 heures par semaine et ce, depuis au moins trois mois. De plus, les personnes retenues devaient être l'aidante principale du proche âgé et lui consacrer un minimum de sept heures de soins ou d'aide par semaine. Cette étude permet de constater qu'une grande majorité des répondantes reçoivent du soutien (minimum) de plusieurs membres de leur réseau, mais cette aide est souvent perçue comme étant insuffisante. Les répondantes trouvent essentiel de poursuivre leur rôle de prise en charge, mais plusieurs ont déclaré avoir adopté comme stratégie l'altération ou l'abandon de certains de leurs rôles de vie. Cette étude met en lumière les difficultés que peuvent rencontrer les aidantes informelles, les différents types de soutien qu'elles reçoivent de leur réseau, les facteurs qui facilitent ou limitent la réception d'aide et de soutien des membres de son entourage ainsi que les stratégies de conciliation utilisées par les aidantes afin de poursuivre leurs différents rôles de vie.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 71.2

GRENIER Josée

Canada

Regards d'aînés sur le vieillissement : autonomie et solidarité

Jusqu'à présent, la santé des personnes âgées a surtout été étudiée sous l'angle de la perte d'autonomie, des politiques de santé et des difficultés soulevées par l'allocation des ressources, et ces problèmes ont été généralement traités par des technocrates, des spécialistes et rarement par les personnes âgées elles-mêmes. En outre, on s'intéresse peu aux perceptions des personnes âgées selon le ou les points de vue qui peuvent être les leurs. L'originalité de cette thèse provient justement du fait qu'elle a pour objet l'expérience du vieillissement telle que vécue par des personnes âgées et les représentations qu'elles s'en font dans leurs rapports avec les services de santé—vécu, attentes et besoins, le tout envisagé sous l'angle des questions et enjeux éthiques de respect de l'autonomie des personnes, de justice et d'équité, de responsabilité partagée.

Les personnes dont les propos sont ici rapportés ont été rencontrées, dans le cadre d'entretiens semi-dirigés d'une durée moyenne de 90 minutes sur les thèmes rappelés plus haut. Le groupe de sujets interviewés compte neuf hommes (9) et vingt et une femmes entre 70 et 91 ans, les deux tiers entre 75 et 85 ans. De Montréal ou de la région voisine de la Montérégie, ils viennent de milieux socioéconomiques et culturels divers et bénéficiaient tous, lors des entretiens, de services à domicile de divers professionnels ou intervenants (inhalothérapeute, infirmière, travailleuse sociale, ergothérapeute, etc.). À quelques exceptions près, le groupe constitué ne compte que des personnes qu'on qualifierait de relativement autonomes, vivant toutes chez elles

La communication « Regards d'aînés sur le vieillissement : autonomie et solidarité », reprend une partie des résultats obtenus. L'accent a été résolument placé sur le thème de l'autonomie et de la solidarité, traitant du souci d'autonomie chez les personnes âgées et du travail de son maintien ou de son recouvrement. Les personnes rencontrées vivent et souhaitent un exercice effectif de leur responsabilité, en lien avec celle des autres, et grâce au support d'une solidarité fortement souhaitée et en bien des cas effective, elles vivent au quotidien leur autonomie, malgré les pertes imposées par la maladie.

Le partage des responsabilités et des tâches entre les proches et les services sociaux est perçu comme inéquitable. Aussi interroge-t-on la volonté de l'État et sa contribution dans la mise en œuvre de la politique de maintien à domicile et des dispositifs de pratique, et son bien-fondé en regard de l'hétérogénéité du vieillissement. En outre, dans le but de soutenir l'autonomie des personnes, on remarque sur le terrain l'émergence de pratiques, de méthodes d'intervention ou encore des projets novateurs faisant place aux valeurs de reconnaissance, de solidarité et de démocratie.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 71.3

VOELIN Sabine

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

DERY Ida

**SERVICE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ
ISRAÉLITE DE GENÈVE
Suisse**

La dette existentielle et sociale dans la succession des générations

La question de la durabilité en termes de cohésion sociale à sauvegarder englobe celle de la transmission et donc des liens inter-générationnels. Elle renvoie à l'émergence de la société de l'information, à une nouvelle figure sociale de l'individu comme "homo communicans", le projetant vers des objets symboliques à consommer, tel le relationnel dans un espace-temps planétaire bien éloigné de celui de la société traditionnelle. Ce monde de réseaux créés pour des individus en quête de liens affectifs, s'inscrit dans une logique de marché. Il s'adresse à un individu unique et précieux (« Parce que je le vau**x** bien »), tout en produisant à large échelle des biens similaires.

Doit-on en déduire que la montée de l'individualisme à atteint son apogée ? La multiplication de grands rassemblements tels les binje parties, (s'absenter de soi-même sans aucune limite), les manifestations contre l'OMC ou celles autour des retraites, nous amènerait à répondre par la négative. Certes, la volonté de se relier est manifeste, même si les causes à l'origine de ces regroupements ne sont pas identiques pour toutes les générations. Or, cette volonté est-elle nécessaire et suffisante pour garantir la solidarité, fer de lance de la cohésion sociale ? Dans une société en crise économique, en crise de sens, que devient le sentiment d'appartenance à un ensemble ? Un individu peut-il se concevoir à la fois comme un citoyen du monde et en même temps se percevoir comme atomisé ? Ce n'est probablement pas un hasard si, dans la situation de crise où nous vivons, les termes de solidarité, sollicitude réapparaissent dans les discours politiques, les médias ou les discours savants. Ainsi, les auteurs des sciences humaines convoquent la doctrine du solidarisme et de la dette sociale pour requestionner le lien social et la solidarité tels qu'ils se déclinent aujourd'hui.

Les médias renvoient les générations dos à dos lorsque se profile l'ombre de la dette sociale devenant exponentielle en raison du rapport entre actifs et inactifs sur le marché du travail. La question de la solidarité inter-générationnelle, celle du "care" (prendre soin de...) comme engagement des parties sur la base d'un accord, passe par la reconnaissance d'un dû, autrement dit d'une dette (sentiment d'obligation de rendre quelque chose de la même valeur que ce qu'on a reçue auparavant). Cette dette inter-générationnelle lie les générations de manière pérenne et traduit, par delà la famille, la cohésion sociale. Devoir la vie à d'autres et la transmettre également à d'autres la rend inextinguible. Son caractère, éminemment symbolique et sacrée, englobe les morts et les ancêtres. Elle est polysémique, atemporelle et chargée d'un sens attribué par des débiteurs et créanciers non précisément identifiés.

Au cours de leur trajectoire de vie, débiteurs et créanciers vont être amenés à se positionner face à cette dette existentielle. Elle peut tout aussi bien leur sembler inexistante (« ils (parents) ne m'ont rien donné, je ne leur dois rien »), caduque (« Après ce que j'ai subi, je n'ai plus rien à leur (parents) prouver »). Ou au contraire exponentielle (« le sentiment de n'en avoir jamais fini avec elle »), voire circonscrite (« le sentiment d'avoir payé, devoir accompli »).

L'interrogation portera sur la dette existentielle au sein des générations familiales, dont la dette sociale peut représenter une extension dans la mesure où toutes deux reposent sur le sentiment d'appartenance, seul à même de créer la solidarité, l'entraide, la sollicitude, ingrédients du lien social.

Plus précisément, nous présenterons quelques cas illustrant la question de la dette au sein de trois générations et en ferons une lecture plurielle, psychogénéalogique et sociologique.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 72.1

CARBAJAL Myrian

**HES-SO - HAUTE ECOLE
FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL
Suisse**

LJUSLIN Nathalie

Jeunes latino-américain-e-s sans-papiers. Processus d'entrée dans la vie adulte. Quelles questions pour l'intervention sociale ?

Partant d'une recherche effectuée dans le canton de Vaud sur les jeunes sans-papiers scolarisé-e-s en Suisse (Carbajal, Ljuslin, 2010), nous aimerions, en nous penchant sur les situations de personnes en marge de la société, questionner l'intervention sociale. Comme le souligne Dominique Schnapper (2001 : 312), les revendications des personnes sans autorisation de séjour, comme d'ailleurs celles des jeunes en situation précaire, ou des associations de chômeurs, « (...) ne sont pas des réalités périphériques, mais constituent au contraire des faits sociaux qui concernent le fonctionnement de la société dans son ensemble et en livrent des éléments forts de signification ». De ce fait, la présence de personnes sans autorisation de séjour questionne les concepts de citoyenneté, le contenu des politiques publiques et l'action du travail social car un grand décalage s'opère entre l'analyse de ces réalités sociales et la gestion gouvernementale face à celles-ci et l'énoncé des principes d'universalité et d'égalité prônés par l'État-nation.

Cette recherche qualitative, réalisée dans le cadre de la HEF-TS et financée par le CEDIC (Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté de la HES-SO), s'est intéressée au processus d'entrée dans la vie adulte de jeunes sans autorisation de séjour. Le passage à l'âge adulte est un moment-charnière dans la vie des jeunes où des choix importants se réalisent, où se posent les bases pouvant conduire à une intégration sociale, ou au contraire à l'exclusion ou à la disqualification sociale. A partir de certains de nos résultats, nous aimerions mettre l'accent sur la manière dont ceux-ci peuvent questionner l'intervention sociale.

Tout d'abord, le travail social auprès des personnes sans-papiers – mais cela est valable pour d'autres populations dont la situation est fortement influencée par les politiques - peut-il à ce jour être déconnecté d'un travail militant ? Le sentiment d'impuissance peut-il être allégé par un engagement politique ? Ne serait-ce justement pas le rôle des travailleurs sociaux de « tirer la sonnette d'alarme, de clamer haut et fort que cette population d'individus dans autorisation de séjour, qui va certainement s'accroître, désarme le monde associatif qui ne peut rien lui proposer » (Ljuslin, 2007 : 328)? Un exemple concret est l'accès à l'apprentissage pour les jeunes sans-papiers : de nombreux acteurs du monde social se sont impliqués dans cette revendication qui a débouché il y a peu sur une décision politique fédérale favorable.

Notre recherche a mis en évidence, entre autres, l'importance pour les jeunes de l'accès au monde du travail, en termes d'acquisition d'expériences, de confiance en soi, de maturité. Or seul le travail au noir (ou éventuellement au gris) leur est accessible. Comment un-e intervenant-e social-e peut-il ou elle se positionner par rapport à cela ? Quel rapport a-t-il ou elle à la loi ? Peut-il ou elle éthiquement encourager des activités illégales pour le bien-être d'un-e jeune ? En outre, si le travail social, à travers son intervention, encourage l'autonomie et la prise de responsabilité des acteurs et actrices sociales, comment son intervention doit être comprise dans le cadre du travail auprès des jeunes sans-papiers ? Les résultats de notre recherche montrent que pour certain-e-s jeunes sans-papiers le fait de se responsabiliser veut dire prendre conscience de leur manque de statut juridique et des conséquences futures sur leur vie. Ces prises de conscience, à un âge décisif dans la scolarité, peuvent bien décourager ces jeunes et avoir des conséquences sur l'investissement scolaire, ce qui met d'autant plus en danger leur avenir.

À partir des questionnements que notre recherche pose à l'intervention sociale, nous chercherons à travers cette communication à apporter quelques pistes de réflexion pour les travailleuses sociales et travailleurs sociaux dans leur travail auprès des personnes situées en marge de la société.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 72.2

ANSELME Marina

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Rapport à la citoyenneté dans une région frontalière: le cas des jeunes issus de l'immigration

Cette communication s'appuie sur les résultats de deux recherches, à savoir : une recherche doctorale concernant le rapport à la citoyenneté des jeunes issus de l'immigration de culture musulmane résidant dans la région frontalière franco-suisse ; et une recherche en cours soutenue par le CEDIC qui poursuit le chemin ouvert par la première tout en l'approfondissant et qui se centre sur la construction identitaire et le rapport à la citoyenneté des jeunes d'origine immigrée - en l'occurrence avec des racines dans des pays de l'Afrique Subsaharienne - et habitant la région frontalière franco-suisse. De ce fait, cette communication s'inscrit dans l'axe 3 du débat proposé : Recherches, pratiques et expériences de terrain.

L'évolution du rapport à la citoyenneté dans les sociétés du Nord est un sujet à la fois central et transversal de la recherche sur les modalités d'intégration de sa population jeune issue de l'immigration. Néanmoins, les recherches dans ce domaine, du point de vue de l'acteur (qui focalisent l'attention sur la parole et le vécu des jeunes issus de l'immigration sur leur rapport à la citoyenneté) comme c'est le cas ici, n'ont pas été nombreuses jusqu'à présent, même si l'enjeu de l'exercice de la citoyenneté par des jeunes minoritaires est fort important car de lui dépend l'existence de nos démocraties et la pérennisation de la culture du respect de la diversité et des droits de l'homme.

Se référer à la citoyenneté comme une représentation structurant le rapport à autrui dans l'espace public et, de ce fait, comme élément structurant la vie sociale et politique d'un pays, nous conduit à réfléchir sur les manières d'être et de vivre ensemble aujourd'hui, ce qui devient encore plus complexe s'agissant des contextes binationaux. Les zones frontalières constituent des exemples paradigmatiques de ces nouveaux espaces d'articulation entre les expériences concrètes des individus et les référents institutionnelles. Ce sont ainsi des lieux qui peuvent susciter non seulement de nouvelles formes de réorganisation des activités sociales et économiques, mais également de recompositions identitaires et citoyennes.

L'exercice de la citoyenneté – et du rôle citoyen - par ceux et celles qui, de part leurs origines ont plus de difficultés à trouver une place reconnue et digne dans nos sociétés, soulève vraisemblablement la question sur les modes d'intervention des travailleurs sociaux face à la fragilité du lien social et sur le type de stratégies qui pourraient le renforcer. Autrement dit, comment peuvent-ils mobiliser les compétences citoyennes des jeunes usagers au service du sens critique et du bien commun au-delà des intérêts catégoriels et/ou communautaires ? C'est dans le cadre de ces questionnements que nous présentons cette communication en forme de compte rendu de recherche.

La construction de cette communication, se fera donc, en partageant une typologie regroupant au moins trois modèles ou systèmes de représentations du rôle citoyen à partir du regard des jeunes. Ces modèles sont composés des représentations et des pratiques rendant compte de différentes formes qui adoptent le rapport à la citoyenneté et le rôle citoyen dans les discours des jeunes d'origine immigrée. Le but ultime étant de partager des éléments de réponse sur les types de liens d'appartenance à la société que ses jeunes construisent, et les enjeux qui en découlent en termes de participation sociale, d'intégration et du rapport au collectif et à leurs communautés.

Cette communication a aussi un lien fort avec l'axe de l'action publique, puisque les politiques et les interventions sociales mises en œuvre en relation avec la jeunesse doivent tenir compte des représentations que les jeunes eux-mêmes ont de la citoyenneté et du rôle citoyen.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 72.3

DROLET Marie

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Canada**

ARCAND Isabelle

GUAY Marie-Claude

Cerner le contexte complexe des adolescents et adolescentes francophones minoritaires de l'Ontario

La complexité qui façonne notre quotidien offre des défis à la construction identitaire des adolescents-es, dont à celle des jeunes francophones de l'Ontario, une province anglophone à 95%. Les Franco-Ontariens représentent 17% de la population d'Ottawa et 66% de Prescott-Russell, la région voisine. Cette jeunesse ne se reconnaît plus dans une vision monolithique de la francophonie présente chez les générations précédentes (Allaire, 2007; Gérin-Lajoie, 2008); elle ne correspond plus à la réalité de ces jeunes qui coexistent avec l'anglais. En 1971, 60% des mariages avaient lieu entre deux francophones; les couples exogames (français-anglais) totalisent maintenant 60% des unions où un des conjoints est francophone. Or, 75% de ces familles parlent l'anglais à la maison, s'avérant un facteur-clé d'assimilation (Corbeil et Lafrenière, 2010).

L'identité linguistique des adolescents-es réfère à la langue parlée dans leur famille. Ce construit se fonde sur leurs compétences langagières, la vitalité du groupe minoritaire et leur désir de s'intégrer à une des deux communautés linguistiques (Deveau, Allard et Landry, 2008). Les jeunes franco-ontariens parlent souvent un français dialectal teinté de l'anglais, générant un sentiment d'insécurité linguistique et une tension avec les adultes qui prônent le français standard (Boudreau et Dubois, 2008).

Face à ce tableau qui pourrait mener à l'effritement du tissu social, comment différents acteurs perçoivent-ils la situation linguistique de cette communauté minoritaire et la construction identitaire de ces jeunes? Pour y répondre, 20 entrevues qualitatives ont été menées en 2007 auprès d'intervenants-es des services sociaux et des écoles de Prescott-Russell. En 2009, des entrevues ont été complétées auprès d'adolescents-es de 12-13 ans (N=12) et leurs parents (N=6). Les verbatim ont été analysés de façon déductive et inductive (Huberman et Miles, 1991).

Les divers acteurs perçoivent la situation différemment. Les intervenants-es, bien que conscients des obstacles auxquels ces jeunes font face, demeurent convaincus que ces derniers sont attachés à leur minorité linguistique. Ils sont persuadés que leur entourage affiche une fierté francophone véhiculée par les familles. Ils voient leur communauté comme homogène et consensuelle, sous-estimant sa complexité. La majorité des parents décrivent leur milieu familial et leur environnement comme bilingues. Ils valorisent ce bilinguisme en particulier pour l'accès accru au marché du travail qu'il procurera à leurs enfants. Attachés au fait français, ils comptent sur l'école pour assurer la continuité de la langue et de la culture francophones.

En revanche, les adolescents-es se définissent comme francophones et bilingues. Le bilinguisme devient alors un important facteur identitaire (Gérin-Lajoie, 2003; Boissonneault, 2004; Dallaire, 2004; Pilote, 2006; Deveau, Allard et Landry, 2008). Étant au cœur d'une étape de recherche d'identité, les jeunes peuvent choisir l'anglais au détriment du français et se distancer des adultes de leur communauté. Pour maintenir une image positive d'eux-mêmes, ils pourront rejoindre le groupe majoritaire, s'associer à sa culture largement valorisée et ainsi s'intégrer socialement (Tajfel et Turner, 1986). Les adolescents-es ne veulent-ils pas aussi s'ouvrir au monde, à celui qui va au-delà des frontières régionales et se distinguer d'une vision monolithique de la francophonie prônée par certains adultes?

Pourtant, un lien avec un adulte qui les soutient, un réseau d'amis positifs et la participation à des activités parascolaires sont associés à un sentiment d'appartenance à l'école, ici francophone. Intervenir à partir de celui-ci s'avère une piste appelant à dépasser les différences et l'écart inter-générationnel qu'elles créent. Elle invite à travailler avec ces interstices et consolider les intersections entre jeunes, familles, école et communauté afin qu'ils agissent en tant qu'acteurs de leur développement.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 73.1

MOISAN André

**CNAM PARIS
France**

Une configuration mutualiste dans une économie de la qualité comme réponse au désengagement de l'État.

Il s'agit d'illustrer une reconfiguration institutionnelle qui prend acte du désengagement de l'état pour promouvoir une forme mutualiste reliant au niveau national des acteurs territoriaux dans une « économie de la qualité ».

Il s'agit du réseau des « A.P.P. » (Ateliers de Pédagogie Personnalisée) né dans le début des années 1980 en France, dans la mouvance des actions développées à l'intention des jeunes non-qualifiés initiés en particulier par B. Schwartz. Dans un mode d'institutionnalisation différent des Missions locales, ces centres sont le fruit d'initiatives locales, relayés par l'administration au niveau régional et national. Celle-ci a ainsi pris la responsabilité d'octroyer un label pédagogique - formalisant les innovations locales et décrit dans un cahier des charge - à des organismes supports. Il existait ainsi, en 1996, 480 centres dans toute la France (Métropole et TOM-DOM), regroupés dans un réseau. Ils interviennent envers des personnes de tout âge, tout statut et tout niveau : environ trois millions individus auront ainsi fréquenté les APP dans les 25 ans de son existence.

Cette configuration constituait, jusqu'en 2007, une hybridation d'acteurs pédagogiques innovants s'adossant à une intervention étatique. Celle-ci prenait la forme de la subvention pour certains publics, à hauteur moyenne de 40 % du budget ; de la légitimité accordée par l'octroi du label ; et de l'aide financière à l'animation nationale du réseau.

La position de l'État va changer brusquement en 2006, en annonçant son désengagement dans ces 3 types d'intervention (l'appel d'offres se substituant à la subvention). A l'inverse d'expériences passées où des réseaux nationaux n'ont pas survécu au retrait de l'État, les organismes supports vont s'organiser pour s'auto organiser. Ils créent une association, finissent par obtenir le transfert de la marque et du label, maintiennent a une animation nationale a minima par leurs propres financements, mettent en place avec l'AFNOR une procédure de labellisation.

Cette reconfiguration – si elle fait ses preuves – attesterait que ni le mode de subvention ni la « lassitude de l'acteur » innovant n'ont épuisé les capacités d'innovation des acteurs socio-éducatifs. Le gain escompté à l'adhésion à la poursuite du réseau APP est trop mince et incertain pour expliquer à lui seul l'engagement dans la poursuite du réseau. Les retours de l'engagement sont, évidemment, attendus en termes de marchés. Et on peut penser qu'ils seront décisifs pour le maintien du réseau, tant les organismes porteurs sont fragilisés dans une économie dont les ressources se raréfient. Mais ce pari collectif n'aurait pas été engagé sans une adhésion commune, renforcée par plus de vingt ans de pratiques communes, à cette « utopie » de l'éducation permanente, revisitée pour de nouvelles pratiques pédagogiques dites « personnalisées ».

Cette reconfiguration laisse entrevoir également une formation de type mutualiste œuvrant dans une « économie de la qualité ». Les centres APP sont, en effet, le produit et en même temps les acteurs d'un dynamique sociale territoriale. Ils se regroupent au niveau national pour faire valoir un mode d'intervention sociopédagogique innovant, échanger expériences et outils et auto administrer un label à même de prendre le contre-pied des procédures d'appel d'offres en faisant valoir la « réputation » dans une économie de l'offre et de la demande qui ne se réduit pas au « mieux disant » mais fait valoir des normes de qualité auprès des commanditaires.

D'une configuration reposant sur la légitimité du Corps (la sacralisation de l'État), le service public s'actualise ainsi par la mobilisation de ces « acteurs-réseaux » (Latour, 2005), fondés sur le lien de solidarité territoriale, proches de l'esprit des Communes et villes affranchies ou des corporations des villes hanséatiques, ces préfigurations de ce qui se nomme aujourd'hui « réseau », fondant par elles-mêmes leurs propres légitimités.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 73.2

LABIDI Lassaad

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

Évolution des politiques sociales et gestion de la vieillesse en Tunisie : Quelle place pour le secteur associatif pour quel modèle de développement ?

Après la première décennie de l'indépendance (1956), l'état tunisien a choisi le modèle de l'état providence et a adopté une politique de développement fondée sur l'économie planifiée et axée sur la recherche du bien être collectif. A partir des années 70, nous avons assisté à un virage au niveau économique ouvrant la voie vers l'économie du marché, tout en maintenant un rôle social considérable. Toutefois, à partir de la fin des années quatre vingt et durant toute la dernière décennie du siècle précédent, l'État tunisien a procédé à une révision totale de son rôle social et économique pour faire face aux nouveaux défis économiques.

En fonction de ses nouvelles orientations et en fonction des nouvelles données démographiques et sociales exprimant la désorganisation familiale, la faiblesse de la solidarité communautaire, la montée du chômage et vieillissement progressif de la population, l'Etat tunisien a adopté une politique sociale dite de rationalisation des dépenses et de ciblage des plus démunis. Cette politique a profondément influencé la politique d'intervention sociale en faveur de la population âgée vulnérable en mettant l'accent sur le rôle de la famille et du secteur associatif.

Dans ce nouveau contexte, le secteur associatif a pris plus de place dans l'intervention auprès des personnes âgées pauvres, comme c'est le cas pour les autres catégories vulnérables. En effet, se sont les associations qui sont devenues les principaux responsables non pas uniquement de la gestion et du fonctionnement des centres mais aussi du programme des équipes mobiles. Les pouvoirs publics continuent à les subventionner, mais ils mettent à leur disposition moins de moyens humains. Rappelons qu'au début ils mettent à leur disposition des médecins, des assistantes sociales, du personnel administratif. Mais aujourd'hui, c'est aux associations de se débrouiller toutes seules et d'avoir leurs propres ressources humaines. Comme c'est le cas pour les associations intervenant dans les autres secteurs socioéducatif et sanitaires, les associations de protection des personnes âgées sont aujourd'hui considérées par les pouvoirs publics comme des acteurs de développement et de protection sociale.

C'est par rapport à ces différents éléments que nous proposons cette communication. Son objectif est d'explorer à partir d'une démarche méthodologique qualitative selon les différentes expériences la place du secteur associatif dans la gestion de la vieillesse en Tunisie. C'est ainsi que nous analyserons dans un premier temps à partir des rapports et des documents disponibles l'évolution qu'ont connue les modèles de développement socioéconomique en Tunisie dans leur rapport avec l'intervention sociale pour démontrer la place accordée au secteur associatif dans chaque modèle. Dans un deuxième temps nous analyserons à partir des expériences de terrain des associations œuvrant dans le district de Tunis, la place qu'occupe le secteur associatif dans l'intervention auprès des personnes âgées en Tunisie. Il s'agirait pour nous à ce niveau de répondre aux questions suivantes : Quels sont les moyens mis à la disposition du secteur associatif pour accomplir son rôle auprès des personnes âgées vulnérables ? Quel rapport entretiennent les associations concernées avec l'administration publique ? Quels problèmes rencontrent les associations et comment font ils pour s'en sortir et demeurer en tant que partenaire dans la gestion de la vieillesse en Tunisie. En se demande également quel modèle de développement se dessine-t-il derrière la place accordée au secteur associatif dans la gestion de la vieillesse en Tunisie. La réponse à ces différentes questions constituera les principales composantes de la communication proposée.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 73.3

BOURQUE Denis

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
Canada**

Pratiques et enjeux de l'intervention sociale collective au Québec sur le terrain du développement local des communautés territoriales

La communication proposée fera état des travaux de recherche menés par notre dispositif de recherche sur d'une part des initiatives de développement local concerté s'inscrivant dans la nouvelle gouvernance partenariale, et d'autre part de leurs effets sur les pratiques professionnelles d'intervention sociale collective déployées par les centres de santé et de services sociaux au Québec. Les initiatives de développement local concerté tirent leurs origines de la transformation de la gestion publique du développement social, et aussi de l'évolution des formes de réponses collectives des communautés territoriales aux problèmes qu'elles rencontrent. Elles se conjuguent sous deux registres qui se métissent sur le terrain : celui de l'instrumentalisation qui utilise les communautés comme terreau pour l'implantation de programmes publics ou privés ; celui de la coconstruction à l'échelle des communautés d'une appropriation du développement où la contribution des programmes publics est négociée et intégrée. Cette communication dressera un diagnostic critique des initiatives en question à partir de la littérature et de nos travaux de recherche. Les dimensions étudiées concernent les conditions d'émergence et de développement des initiatives, la participation sociale dans ces initiatives et leur gouvernance, ainsi que les politiques et les programmes publics (et privés) qui les influencent et les structurent. Ces initiatives ont des impacts auprès des acteurs sociaux impliqués (associations, institutions, élus, etc.), mais aussi auprès des intervenants sociaux qui y sont engagés. Nous aborderons dans cette communication certains des effets de la nouvelle gouvernance partenariale sur les pratiques professionnelles des organisatrices et organisateurs communautaires (OC) dans le secteur public au Québec dont plus de 60% ont une formation en travail social. Ces professionnels sont à l'emploi des CSSS publics avec un mandat unique soit:

- 1- Le renforcement de la société civile par des interventions qui visent le développement de l'action collective, celui des organismes associatifs, ainsi que la participation citoyenne.
- 2- Le développement local des communautés par la concertation des acteurs locaux et la participation des populations concernées.

La fonction première de l'organisation communautaire est de favoriser l'interface entre les logiques ascendante en provenance de la société civile et descendante en provenance des pouvoirs publics (et privés), dans la recherche constante d'arrangements et d'innovations favorables aux collectivités. Les nouvelles initiatives développement local concerté sont quant à elles confrontées à des enjeux de transversalité, d'efficacité et de participation citoyenne qui appellent une contribution adaptée de la part des OC de CSSS. Des compétences spécifiques à maîtriser ou à développer ont été identifiées dans le cadre de nos recherches sur des questions comme les déterminants sociaux de la santé, les rapports avec les milieux institutionnels dont les CSSS, les pratiques de concertation et la gestion des rapports de pouvoir entre les acteurs locaux, la démocratisation des processus de développement local des communautés. Ces compétences commandent aussi une capacité d'analyse du contexte politique ainsi que des transformations institutionnelles afin d'identifier des occasions sur lesquelles capitaliser dans le cadre des pratiques réflexives des OC en termes d'analyse des contraintes et d'exploration des avenues de relance de l'intervention sociale collective.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 74.1

COURTOIS Laurent

**IRTS POITOU-CHARENTES
France**

La gouvernance de l'intervention sociale face au délitement politique des ghettos urbains

Une recherche sociologique co-réalisée avec Didier Lapeyronnie, a mis en exergue la constitution d'une forme de ghetto urbain dans la société française. Nous avons pu affiner ce processus lors d'une thèse de doctorat en sociologie sur l'étude du processus de ghettoïsation dans une ville moyenne française. Nous avons observé la difficile gouvernance des acteurs de la régulation sociale, principalement générée par l'organisation spécifique du quartier et par le glissement de la régulation vers le contrôle. L'organisation collective y est fondée sur les relations et les jeux d'équilibres entre trois acteurs : les institutions, la néo communauté et le business. Les modes de gouvernance promut par les politiques sociales et les travailleurs sociaux sont mis à mal par des modes de gouvernance, de régulation des rapports sociaux propres au ghetto urbain. Les institutions et la néo communauté produisent des modes de régulation relativement conformes aux règles établies dans la société environnante. Le business crée des règles plus malléables qui se transforment en fonction de ses activités. Les frontières entre ces trois acteurs de « pacification sociale » sont poreuses et mal définies. L'équilibre du quartier émerge du jeu d'interpénétration et des rapports de forces, chacun essayant d'imposer son mode de régulation et de gouvernance. Face à la gouvernance participative initiée par les acteurs de l'intervention sociale se met en place celui de l'émeute et de la gouvernance par la hiérarchie des rôles sociaux dans la vie sociale des quartiers. La multiplication des dispositifs de concertation se confronte à la défiance et à la résignation des habitants. L'injonction paradoxale du secret partagé des politiques de prévention est mise à mal par la loi du silence et le poids de l'inter-connaissance. Dans ce jeu instable, les acteurs développent des stratégies d'accommodations et d'alliances, parfois d'affrontements et de pressions, qui contribuent au maintien de l'équilibre fragile du ghetto. Les représentants politiques et les travailleurs sociaux se sentent démunis face aux « outils de régulation » fonctionnant dans un quartier en voie de ghettoïsation. Le délitement politique progresse fragilisant ceux qui ont pour mission de le renforcer.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 74.2

WICHT Laurent

CHRISTE Etienne

BATTAGLINI Monica

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Cohabiter dans un contexte de mixité sociale : enjeux et supports

Dans un climat économique européen marqué par l'incertitude, la situation du canton de Genève reste plutôt stable. Cette relative bonne santé économique profite avant tout en matière d'emploi aux personnes hautement qualifiées, sur un marché qui fait la part belle au secteur tertiaire et aux grands groupes multinationaux. Dans le même temps, cette attractivité contribue au développement d'une véritable crise du logement qui se manifeste par un taux de vacances des logements dix fois inférieur aux besoins d'un marché fluide et par une hausse caractérisée du prix de l'immobilier. Dans ce contexte, la pression du coût des loyers s'exerce de manière conséquente sur les budgets des ménages modestes qui rencontrent des difficultés très importantes pour trouver un logement. Ceci alors même qu'en l'espace de vingt ans, la part des logements sociaux est passée de 24% à 10% du parc immobilier du canton (CATI-GE, 2010).

A l'échelle de l'agglomération, s'observe l'émergence de mécanismes de périurbanisation, départ des classes moyennes vers des zones villas et fixation des plus riches dans des communes de la campagne, de relégation des plus pauvres dans certaines zones du territoire, et de gentrification dans le centre de la ville. (Donzelot, 2006).

Pour pallier à cette crise du logement et à ses conséquences, autorités politiques, milieux économiques et milieux de défense des locataires ont coopérés récemment pour réformer les dispositifs législatifs en vigueur afin de favoriser la construction de nouveaux logements selon un principe qui permet l'équilibre au sein d'un même quartier entre logements destinés à la propriété, à la location en loyer libre et en location subventionnée.

Comme bien souvent, ailleurs en Europe, ce projet politique de mixité sociale, est exposé de manière floue (Bacqué, 2006). Il prend presque une forme incantatoire qui part du présupposé qu'à lui seul le brassage d'habitants à revenus différenciés peut garantir la cohésion sociale et éviter les dérives associées au spectre du ghetto, souvent décrit par un processus de mythification (Avenel, 2005 ; Stébé & Marchal, 2009). D'aucune façon, les orientations politiques ne prennent en considération, la perspective désormais bien documentée qui montre que la distance sociale dans une même proximité spatiale, peut être source de conflits et de replis sur soi des différentes catégories de la population d'un quartier (Chamboredon, 1970)

Dès lors, si la mixité sociale ne va pas de soi, il est possible que les habitants d'un quartier diversifié puissent être à même de développer un minimum de référentiels commun pour Vivre ensemble. Ce processus est le fruit d'une construction progressive qui appelle l'appui d'un certain nombre de supports que l'on peut qualifier en termes d'équipements de proximité, (commerces, bibliothèques, maisons de quartier), de vie associative, et de dispositifs de travail social en milieu ouvert (animation socioculturelle, travailleurs sociaux hors murs) (Baillergeau. 2007)

Sur la base des résultats d'une étude d'une durée de trois ans sur les effets de la mixité sociale dans un nouveau quartier de Genève de 2'000 habitants, notre communication s'attachera :

- à décrire les différentes dimensions des mixités sociales à l'œuvre. Nous tenterons particulièrement de documenter le rapport, pas toujours automatique, entre la diversité observée au niveau des variables sociodémographiques et les différentes conceptions de la cohabitation et du vivre ensemble que nous avons pu mettre en lumière.

- à analyser le rôle et les actions des différents supports dont dispose ce quartier pour favoriser la cohésion sociale. Nous développerons en particulier une réflexion quant à la capacité d'accès des différentes catégories de la population de ce quartier aux processus associatifs et participatifs, soutenus par les travailleurs sociaux, et l'association des habitants du quartier, des acteurs aux prises avec des enjeux parfois contradictoires.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 75.1

TREMBLAY Pierre-André

**UQAC
Canada**

Une pratique réflexive en développement des communautés

Cette communication présente une expérience de pratique réflexive en développement des communautés en cours depuis deux ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean (Québec, Canada) portant sur les processus d'accompagnement et les pratiques d'intervention nécessaires à la construction géopolitique d'une communauté. Elle réfléchit sur les relations entre acteurs, les mécanismes sociaux intégrateurs, les mécanismes de régulation sociale et les caractéristiques et propriétés du système d'action collective en confrontant, de façon circulaire, le cadre théorique élaboré et la théorie émergeant d'expériences vécues dans un espace de projet terrain. Elle questionne les enjeux et la difficulté, les obstacles rencontrés et les stratégies à envisager pour faire du développement des communautés dans un contexte social et organisationnel effectif. Elle en présente aussi les possibilités positives et les apports à une meilleure intervention sur les déterminants sociaux de la santé. Bien qu'elle origine du Plan d'action régional en santé publique, cette expérience est originale en ce qu'elle implique aussi des praticiens appartenant au monde "communautaire" (associatif), devenus, au Québec, des partenaires essentiels de la planification, de l'organisation et de la prestation des services sociaux et sanitaires. Ces éléments de gouvernance sont en phase avec les orientations des politiques québécoises qui mettent l'accent sur les partenariats entre société civile et organismes étatiques et sur la concertation entre acteurs provenant des divers horizons de la société.

Le contexte de cette expérience et les enjeux

Les dernières années ont vu une réorganisation du système socio-sanitaire marquée par une intégration aux établissements de santé, avec un net déplacement de la décision vers les instances médicales. L'intervention sociale "communautaire" en est ressortie fragilisée ainsi que, conséquemment, l'action sur les déterminants sociaux de la santé.

L'expérience en cours est permise grâce à l'inscription de l'intervention communautaire dans le Plan d'action régional en santé, dont elle constitue un domaine. Mais cette reconnaissance implique la nécessité de repenser les bases de cette intervention, qui est de plus en plus un travail d'intermédiation entre organisations. Il est de plus en plus évident que les anciens cadres intellectuels ont de la difficulté à s'adapter à cette situation nouvelle.

La méthode

Un travail partenarial: cette expérience de pratique réflexive repose sur l'interaction entre les membres d'un groupe de praticiens, auxquels s'est joint un universitaire, et les acteurs du milieu.

Une approche de formation participative: ce comité rencontre ces acteurs lors de séances de formation collective. En formulant des études de cas de territoires locaux sur des questions touchant au développement des communautés, le comité convie les participants à réagir et à bonifier un cadre théorique de compréhension de leur pratique.

Un aller-retour théorie-formation: Suite à ces discussions, deux territoires servent de "laboratoires" où le cadre théorique est testé sur des pratiques concrètes. Les résultats de ces tests seront analysés dans le but de corriger et améliorer le cadre théorique, qui sera ensuite re-proposé aux praticiens dans de nouvelles séances de formation.

Les difficultés et les aspects positifs

La communication présentera quelques-unes des difficultés rencontrées: 1) la notion de tension entre les pôles politico-administratifs et socio-politiques qui structurent l'organisation des interventions; 2) la difficulté à sortir des habitudes organisationnelles qui déplacent le centre de gravité des interventions vers les établissements de santé plutôt que vers les communautés locales; 3) sortir des rapports de pouvoir qui veulent éliminer les tensions. Par ailleurs, l'expérience fait d'ores et déjà ressortir l'intérêt à mettre au cœur de l'action les liens entre société civile et organismes publics.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 75.2

ALOUI Mustapha

Tunisie

"Takrouna " : les acquis de la coopération pour un développement humain

L'histoire du développement de la région de "Takrouna", un tout petit village situé à Sakiet Sidi Youssef relevant du gouvernorat du Kef, région frontalière avec l'Algérie.

"Takrouna" est le récit d'un effort de coopération initié à la fois par la fondation "El Kef" pour le développement régional (FEKDR) et des bénévoles néerlandais qui ont lancé leur projet sous l'appellation "Fondation Takrouna" au Pays Bas. L'histoire de ce projet mérite d'être présentée elle est celle de son idée génératrice.

Achref a qui revient l'honneur de présenter ce travail, était un enfant n'ayant pas encore atteint l'âge 6 ans, quand il fut transféré d'urgence pour être opéré en Hollande ce qui lui a permis d'obtenir, avec d'autre enfant nécessiteux, une nouvelle vie. Après dix ans, la famille hollandaise qui l'a accueilli pendant sa convalescence a voulu lui faire la surprise en le visitant à son domicile, ce qui a été fait avec l'appui de la fondation "El Kef" pour le développement régional (FEKDR). Achref se porte bien, poursuit ses études avec succès mais il est issue d'une famille trop modeste et les conditions de vie de toutes les familles voisines ont vivement besoin d'être soutenues. La région a énormément besoin d'un coup de fouet pour se développer et se libérer de son isolement géographique, dû à des difficultés d'accessibilité à la ville de Sakiet Sidi Youssef. Ainsi, ce fut le projet "Takrouna" qui allait totalement changer le paysage de la région. Le projet de développement humain intégré basé sur la participation des citoyens et le respect de l'environnement a bénéficié de l'appui de divers partenaires.

Aujourd'hui, la région de Takrouna jouit d'une dynamique de développement exemplaire, alimentée par un système d'eau unique et de l'énergie solaire et avec ses jardins potagers et ses petits cheptels ainsi que leur produit d'artisanat ; les hommes, les femmes et les enfants s'éduquent au centre communautaire qui a participé dans l'instauration d'un écotourisme qui s'affirme progressivement dans la région et les habitants de Takrouna se font connaître par leurs produits locaux diversifiés (légumes et fruits, miel et petit cheptel, tapis traditionnel et couverture ...). Leur histoire de se prendre en charge est véhiculée à grande échelle, elle est présentée aux étudiants du service social et de sociologie appliquée comme projet pilote de développement communautaire là où tout laisse à croire que nous ne pouvons rien faire au destin de la pauvreté.

L'élan de volontariat et l'aide précieuse de nos alliés bienfaiteurs Hollandais a donné des ailes à l'espoir des habitants de Takrouna. La communication qui vous sera présentée au congrès prochainement témoignera de la grandeur de la volonté humaine face au désespoir et aux dures contraintes de la vie.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 75.3

TARHOUNI Aida

ABAAB Ali

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

Avantages et limites du développement communautaire dans un contexte de crise sociale et économique en zone rurale défavorisée de l'intérieur de la Tunisie

Cette communication tente d'analyser les avantages et les limites des dynamiques de développement communautaire dans une zone rurale située dans le gouvernorat de Kasserine en Tunisie-Centrale. Il s'agit du Secteur d'El Brek qui connaît à l'instar d'autres zones rurales de la région une crise sociale profonde liée à de nombreux facteurs dont notamment le déficit en matière de développement économique et social qui a été engendré par le désengagement progressif de l'État depuis la mise en place des plans d'ajustement structurel au milieu des années 80. Ce déficit se manifeste principalement à travers le faible niveau de développement des infrastructures de base qui constitue une contrainte majeure pour l'investissement dans la zone et pour l'intégration de cette dernière dans un espace économique plus large.

Cette crise est également liée à la déstructuration du tissu social local et la perte de ses anciennes formes d'organisation en raison notamment de l'évolution des rapports sociaux et de l'ouverture de la société sur son environnement externe. Ce processus de mutation sociale est dans une certaine mesure lié aux effets d'un mouvement d'exode et d'émigration touchant les éléments jeunes de la société pour la recherche d'emploi dans les centres économiques du littoral du pays.

La crise du territoire d'El Brek, s'explique aussi par la faiblesse et la dégradation des ressources naturelles de la zone notamment l'eau qui constitue un facteur limitant pour l'initiation d'une dynamique de mise en valeur agricole surtout qu'il s'agit d'une région à dominante aride où l'agriculture pluviale est limitée.

Malgré cette situation de crise sociale et économique nous enregistrons au niveau de la zone d'El Brek les prémices d'une dynamique d'organisation sociale portée à la fois par des ONG à caractère national intervenant dans la zone et par des leaders issus des groupes sociaux locaux. En effet, certaines ONG de développement, opérant à partir de Tunis la capitale, mobilisent des fonds (souvent grâce à des financements internationaux) pour la réalisation de projets d'infrastructure et de micro-financement rural dont la mise en œuvre a nécessité voire exigé une certaine organisation de la population locale. Quant aux leaders locaux qui ont joué un rôle dans le processus d'organisation de la population ce sont surtout des jeunes émigrants ou des diplômés de l'enseignement supérieur qui ont pris conscience de la nécessité de s'organiser et de prendre en main le sort de leur territoire.

En dépit de ces efforts en matière d'organisation de la population locale, l'analyse que nous avons entreprise dans ce territoire rural nous a permis de constater que le processus d'organisation communautaire reste fragile avec des impacts relativement limités et sa durabilité demeure liée à plusieurs facteurs dont notamment :

- La promotion de la gouvernance locale des territoires et le renforcement de l'autonomisation de la société civile dans le contexte politique de la Tunisie actuelle. A ce propos, il est évident que la Révolution du 14 janvier 2011 que vient de connaître le pays, devrait entraîner un changement radical par rapport aux pratiques de l'ancien régime en matière de gouvernance locale. En effet, les conséquences de cette Révolution dont la principale revendication porte sur la démocratisation du pays, concerneraient l'élargissement des espaces de participation et d'organisation communautaires.

- L'amélioration des conditions socio-économiques de la région notamment en ce qui concerne le développement de l'infrastructure de base. En effet, l'amélioration du cadre de vie et la dynamisation de l'économie régionale et locale à travers la mise en place de ces infrastructures favorise certainement l'émergence et le développement de dynamiques communautaires.

- La présence de leaders locaux impliqués dans des réseaux d'échange externes au territoire est indispensable pour la durabilité des dynamiques de développement communautaire. De même le renforcement de leur capacité notamment en matière d'organisation et d'identification d'initiatives porteuses de changement social, institutionnel et économique est également nécessaire pour la consolidation de ces dynamiques

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 76.1

RWAMO Athanase

Burundi

LE BURUNDI A LA CROISÉE DES CHEMINS, ENTRE CRISE ET DÉVELOPPEMENT.

1. Contexte géographique, démographique et économique

Pays d'Afrique équatoriale, bordé à l'ouest par le Lac Tanganika et la RDC, au nord par le Rwanda et au sud par la Tanzanie, le BURUNDI couvre 27.834 km².

Sa population, estimée à 8.200.000 d'habitants, avec un taux de croissance annuel de 3 %, enregistre une densité moyenne de 230 habitants/km² : l'une des plus élevées d'Afrique.

Son économie repose sur le secteur primaire : 90% de sa population vit de l'agriculture développée sur 50% des terres fermes, dans des exploitations familiales dont la superficie moyenne avoisine 1 ha. Les produits exportés sont le café et le thé.

Selon l'index de développement humain du PNUD, le BURUNDI occupait en 2009, la 174^e place sur 192 pays : 70% de sa population vit actuellement sous le seuil de pauvreté, contre 33,5% en 1991.

2. Le BURUNDI, après une décennie de crise

La situation socio-économique du BURUNDI demeure, encore aujourd'hui, profondément marquée par la crise socio-politique qui a frappé le pays en 1993, et dont les effets ont ruiné son économie déjà fragile : instabilité politique, destruction des infrastructures, déplacement des populations, embargo (1996-99).

Les accords de paix signés à Arusha en août 2000, se concrétisèrent, malgré la poursuite des hostilités, par les élections de 2005 qui aboutirent enfin à la mise en place des institutions librement choisies par le peuple.

Le BURUNDI est aujourd'hui en phase de post-conflit et se relève – certes difficilement – d'une décennie d'appauvrissement national sans précédent. Les autorités du pays doivent relever de nombreux défis : une forte pression démographique entraînant le morcellement des terres et suscitant de nombreux conflits fonciers ; la dépravation des mœurs et le non-respect de la vie humaine – de la femme et de l'enfant en particulier- ; l'impunité vis-à-vis des faits de violence; la corruption et les malversations économiques qui privent le Trésor public des ressources dont l'État aurait bien besoin pour éradiquer la pauvreté qui touche 70% de sa population.

3. Pratique sociale et sortie de crise

Les citoyens les plus fragilisés par la situation évoquée plus haut sont les enfants : parmi eux, les plus vulnérables sont "à la rue", abandonnés par leurs parents, ex-enfants soldats, ou encore orphelins du sida. Des hommes et des femmes de la société civile se sont levés pour répondre à leur détresse. Ils ont, entre autre, créé des associations dont l'influence s'étend au delà des frontières du BURUNDI : en RDC et au RWANDA.

La pratique sociale de ces associations vise tout d'abord à restaurer la confiance et la santé tant physique que psychique de ces enfants; puis à les réinsérer dans le tissu communautaire et socio-économique, par la scolarisation et la formation professionnelle. La qualité de cette pratique sociale participe utilement au développement du pays, en faisant reculer la violence qu'entraîne la marginalisation de ces enfants.

Généreuses et engagées, ces associations issues de la société burundaise dépendent largement de l'assistance financière des bailleurs de fonds, trop volatile pour assurer leur pérennité, alors qu'elles devraient pouvoir compter davantage sur leurs revenus propres ainsi que sur les interventions de l'État davantage sensible à cette problématique sociale.

Quelles interventions ? Financières, bien sûr...assurées par une meilleure gestion des finances publiques et la "tolérance zéro" vis-à-vis de la corruption, mais également en termes de meilleure gouvernance qui permette d'éteindre les causes qui désagrègent les familles, jettent les enfants dans les rues...ou dans les bras des rebelles armés, favorisent la propagation du sida...!

L'enjeu essentiel réside là !

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 76.2

NTUMBA MUTEBA Alexis

**CENTRE AFRICAIN DE FORMATION
SUPERIEUREDES EDUCATEURS
SOCIAUX
République Démocratique du Congo**

La crise et l'accusation de la sorcellerie à l'égard des enfants en RD Congo

Depuis la démocratisation en 1990, la R.D.Congo a connu une crise multiforme qui a fragilisé toutes les structures de base de protection des enfants, nous citerons : La famille, l'école, l'église et l'État.

Aujourd'hui, particulièrement dans les milieux urbains de la RD Congo, la famille nucléaire s'effondre et la famille élargie perd sa solidarité en ce qui concerne la protection des enfants.

Cet effondrement amplifié par la crise économique, les enfants se trouvent en situation difficile telle que : difficulté de manger, difficulté de se loger, difficulté de se vêtir, de se protéger, l'incapacité de fréquenter l'école etc. Et certains sont en rupture avec leurs familles.

Toutefois, ces enfants qui vivent dans la rue, maisons inachevées, marchés etc. ne trouvent pas la protection auprès de l'État. Cependant, ce sont les privés qui s'en chargent.

C'est ainsi nous remarquons la présence de plusieurs centres de la protection des enfants vulnérables où on trouve aussi les enfants dits sorciers.

Nous aborderons ce sujet en tenant compte de points ci-après :

1. La perception de la sorcellerie d'une façon générale et en particulier celle des enfants en RD Congo ;
 2. La protection : Nous parlerons des acteurs et les dispositions légales de protection des enfants d'une façon générale.
 3. La vie pratique : un paradoxe pour les enfants dits sorciers.
 4. Évaluation des interventions sociales : A partir du travail effectué en faveur des enfants dits sorciers par le BICE au Congo en synergie avec les autres agences de protection de l'enfant en RD Congo, nous allons relever les points forts et les points faibles en nous servant de certaines enquêtes organisées pour voir l'évolution de ce phénomène depuis 2002 jusqu'à ce jour.
 5. Le phénomène enfant dit sorcier et le développement : Dans cette partie nous allons démontrer le lien entre ce phénomène et le développement communautaire. Quel est l'impact de ce phénomène sur la manière d'agir du congolais pour la résolution de ses problèmes personnels ? Comment il interagit avec les autres membres de sa communauté pour identifier les problèmes qui accable la vie commune, proposer les solutions appropriées et les exécuter ?
- Enfin, nous donnerons les perceptives pour d'intervention sociale pour lutter cotre ce phénomène qui est l'un des facteurs générateurs d'autres problèmes sociaux.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 77.1

VITTORI Brigitte

**HAUTE ECOLE EN TRAVAIL SOCIAL, GENEVE
Suisse**

g Nicole

OASIS: un dispositif de formation des travailleurs sociaux, ouvert sur la Cité, à Genève

Cette contribution présentera un dispositif de formation des travailleurs sociaux des Hautes Écoles spécialisées en Travail social de Suisse romande. Intitulé OASIS, (Offre d'Approfondissement Spécialisé Inter Sites), c'est un module de 3ème année, ouvert aux étudiants et aux enseignants des différentes écoles qui poursuit trois buts: mettre en synergie des ressources scientifiques et pédagogiques et l'approche d'autres réalités de terrain; une conception d'un professionnel qui soit un praticien-réflexif, engagé et polyvalent; le partenariat étudiants-formateurs-terrains.

Afin de coller de près aux mutations sociales actuelles et aux modes de gouvernance de l'action sociale, les milieux professionnels consultés largement ont contribué à repérer des problématiques nouvelles et transversales et des mutations des contextes de travail parmi lesquelles l'influence du corps politique à tout niveau (conception, organisation et intervention dans le champ du social) est citée comme pesante.

Dans la pédagogie de ce module, l'intégration des connaissances et le questionnement se réalisent à travers l'immersion et la mise en contexte pratique. A Genève, spécifiquement, la HETS a développé un concept d'intervention dans la Cité, aboutissement d'un travail d'investigation et de construction mené par les étudiants qui cherchent, dans une action publique, à instaurer une communication entre les différents acteurs.

En quoi ce dispositif de formation répond-il aux thèmes de notre congrès?

Trois points au moins peuvent être discutés.

Former des praticiens réflexifs en travail social est plus que jamais nécessaire face aux dérives de l'État néo-libéral; des travailleurs sociaux capables de manière autonome d'interroger le sens de l'action et de la transformer. De plus, développer la citoyenneté et l'appropriation d'un vivre-ensemble durable par la société elle-même, inclut de positionner les praticiens réflexifs, au-delà de leur savoir expert, comme participants à la définition et à la prise en compte des problèmes sociaux au sein-même d'une collectivité.

Au niveau pédagogique, l'apprentissage expérientiel est privilégié et l'enseignant se transforme en guide, en repère, en metteur en scène. Ce processus dynamique comporte plusieurs niveaux: Engagement de tous les acteurs (enseignants, étudiants, chercheurs, professionnels du travail social, associations, autres,...); Co-construction de la problématique, y compris avec les principaux intéressés, le monde politique, les divers services, les citoyens dans leur ensemble; définition et mise en œuvre collective de l'action dans la cité.

Le processus dynamique de formation du module Oasis permet de dépasser le concept de compétences sur lequel est construit le plan d'études Bachelor 2006. Issue du new public management, la nouvelle gouvernance de la formation par compétences est prescriptive, normative et mesurable sur une échelle de production. Privilégier les schèmes opératoires qui sont autant d'interprétations individualisées permet probablement plus sûrement de développer, dans un processus, les compétences réelles et non standardisées.

Pour exemplifier nos propos, nous présenterons l'Oasis «Prévention et information sociale». Travaillant chaque année sur une problématique différente issue des contacts de terrain et des activités des enseignants, cet Oasis se tient au plus proche de problématiques émergentes mais aussi d'actions de communication permettant de faire évoluer les représentations sociales portées sur les dites problématique: chômage des 50 ans et plus, familles monoparentales, la souffrance au travail, le rôle éducatif de l'école, etc.

Effets directs sur les pratiques de terrain, regards évolutifs sur la problématique, intégration de la complexité, capacité d'analyse et d'action des étudiants sont autant d'apports inestimables dans leur formation: appréhender à bras le corps la question sociale, produire de la connaissance à partir des terrains et la communiquer à la Cité.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 77.2

DELACOTE Joelle

**ANAS
France**

Centres de formation et sites qualifiants : plaidoyer pour un va et vient dynamique et constructif au profit des étudiants

Les réformes des études et diplômes du travail social en œuvre depuis 2004 a donné une place et une responsabilité plus importantes aux employeurs et terrains de stage nommés "sites qualifiants". Un passage s'est opéré de l'engagement individuel des professionnels de terrain à un engagement institutionnel. Dans cette nouvelle configuration, de nouveaux enjeux apparaissent tant pour les sites qualifiants regroupant les services et/ou institution et leurs professionnels, que les centres de formation via les responsables pédagogiques. Ces enjeux sont empreints des représentations des uns et des autres, représentations parfois loin de la réalité de chacun. C'est dans ce contexte que j'ai été amenée dans le cadre de mes fonctions de formateur et responsable pédagogique à mener de nouvelles expériences avec les professionnels de terrain. Dans le cadre d'un réseau regroupant des acteurs de la formation, des acteurs institutionnels, des bénévoles et des acteurs politiques locaux, un lieu de réflexion commune s'est mis en place. Ce lieu et ses rencontres permettaient aux uns et aux autres de mieux se connaître, mieux cerner la réalité, les difficultés et les enjeux de chacun. Ouvert aux étudiants, ceux-ci n'ont jamais investi ce réseau. Pourquoi ? Quelle en est la part de responsabilité les formateurs ?

Lors d'une journée de rencontres organisée par ce réseau, j'ai proposé d'y accompagner une groupe d'étudiant assistants de service 3ème année dans le cadre du domaine de compétence "implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles". Cette démarche a reçu un accueil mitigé de mes collègues. Pour les étudiants, c'était l'occasion de découvrir les réseaux et acteurs de la solidarité du territoire. Même s'il en connaissaient certains, ils pouvaient en découvrir de nouveaux grâce à un nombre important de participants, de pouvoir échanger avec eux en tant que futurs professionnels, de mieux cerner l'économie solidaire en participant sur place à une conférence sur ce thème. Ils se sont également enrichis des remarques et questions des professionnels et vis-versa.

Pour le responsable pédagogique, outre les objectifs cités ci-dessus pour les étudiants, il s'agissait d'envoyer un message aux professionnels et aux sites qualifiants : nous sommes différents, nos modes opératoires en matière de formation ne sont pas les mêmes mais nous avons les mêmes objectifs et les mêmes préoccupations que vous. Nous sommes à votre écoute pour faire évoluer les contenus des formations.

Les retours des sites qualifiants, les impacts de la reconnaissance leurs compétences, leurs savoirs et la qualité de leur travail sur nos relations ont montré la nécessité de mieux se connaître, mieux communiquer sur l'élaboration des contenus de formation et des rythmes avec les contraintes des textes réglementaires. Cette expérience a aussi permis, selon les professionnels, l'émergence d'un sentiment d'égalité entre le centre de formation et les sites qualifiants.

Au delà de cette expérience, se pose la question suivante : quelles stratégies les responsables pédagogiques mettent-ils en place pour rester professionnalisant pour les étudiants alors qu'ils n'exercent plus sur le terrain ? Et comment le terrain s'est saisi de la réforme des études pour avoir une place à part entière dans la formation ? Les centres de formation facilitent-ils la participation des sites qualifiants dans une dynamique de co-construction des formations, des contenus ?

L'avenir des formations sociales dépend de la capacité des acteurs à se reconnaître chacun avec ses compétences, s'écouter, mutualiser pour réellement co-construire ; car aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Je vous propose à partir de mes expériences et des vôtres, d'ouvrir le débat, de tenter de répondre aux questions soulevées et d'imaginer ensemble des formes originales de co-construction.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 77.3

GRESSER Virginie

**IRTS POITOU-CHARENTES
France**

Une gouvernance mutualisée des formations en travail social.

Dès leur origine les formations en travail social se sont définies comme des formations professionnelles, conciliant à part égale des temps de formation en centre de formation et sur les terrains professionnels. Être formé par ses pairs a été le fondement de la construction de l'appareil de formation en travail social spécifique au système français. Les « pairs » ayant deux postures différentes, le formateur, issu du milieu professionnel et ayant suivi une formation supérieure, les professionnels accueillant en « stage » en tant que « formateur de terrain ».

Le modèle, issu du « compagnonnage » (Un groupe dont le but est : protection, éducation transmission des connaissances entre tous ses membres), a été qualifié par la suite de formation par « alternance » (Système de formation qui juxtapose des temps de formation en établissement de formation et des temps d'expérience de travail où l'apprenant va travailler simultanément en entreprise et dans un établissement d'enseignement) pour aujourd'hui être défini comme un modèle de formation par « alternance intégrative » (L'établissement de formation et le lieu d'accueil professionnel concourent à l'acquisition de compétences. Il existe un projet pédagogique partagé. Les apprentissages qu'ils soient théoriques ou pratiques s'acquièrent de manière alternative dans les deux espaces de formation).

La réforme des diplômes d'État de travail social engagée depuis 2004, le deuxième acte de décentralisation, plaçant le financement et l'évaluation des besoins de formation sous les responsabilités des Conseils Régionaux et en dernier lieu la loi sur l'obligation de gratifier des stages de plus de deux mois pour les étudiants, ont introduit de profonds bouleversements dans la mise en œuvre des parcours de formation en travail social en particulier pour les diplômes relevant du niveau III.

L'IRTS Poitou-Charentes a fait le choix de réfléchir la question de l'alternance intégrative de manière transversale à l'ensemble des formations et de développer une démarche homogène auprès des sites qualifiants quelque soit le diplôme préparé.

La communication proposée se fonde sur le pari d'aller au delà des obstacles qui semblent déterminer le contexte sociétal actuel pour maintenir une qualité de formation. Elle repose sur la volonté de donner sens tant à la formation en travail social, qu'au champ professionnel du travail social et de l'intervention sociale. L'expérience s'appuie sur un mode de mobilisation multiforme, associant, professionnels, formateurs, étudiants/stagiaires, autour d'un projet commun.

Le fondement de celui-ci, est de développer et de revendiquer des pratiques professionnelles construites, évaluées et valorisées. Au delà de la présentation de la méthode de travail amorcée entre l'IRTS Poitou-Charentes et les Sites qualifiants, j'approfondirai le développement des rapports de partenariat.

Je tenterai de montrer comment il a favorisé la co-construction des parcours de formation que ce soit par la voie de la formation initiale, la formation en situation d'emploi ou l'apprentissage, à partir de différents axes de travail, à savoir:

- Prospection unique de stages sur la Région Poitou-Charentes effectuée par l'IRTS Poitou-Charentes;
- Contractualisation et formalisation des accueils de stagiaires entre établissement de formation et sites qualifiants;
- Co-écriture des documents dédiés, établissement de formation et sites qualifiants;
- Animation et formation du réseau des sites qualifiants et leurs professionnels;
- Soutien méthodologique des sites qualifiants;
- Accompagnement des sites qualifiants et des équipes professionnelles à l'écriture de leurs pratiques professionnelles;

Je terminerai mon propos en interrogeant la pérennité de cette dynamique de co-construction et les effets produits sur les deux partenaires, son articulation avec les instances politiques décisionnaires.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 78.1

GENEST DUFAULT Sacha

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
Canada**

BÉLANGER Eve

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI
(UQAR)
Canada**

Plaidoyer pour une formation humanisante du travail social: pour des pratiques restauratrices de sens.

Une complexification des logiques sociales se remarque depuis le début du 20^{ème} siècle et ce, en lien avec le passage d'une société industrielle à une société moderne. C'est d'un réel alourdissement du social dont il est question alors avec l'avènement de problématiques de grande pauvreté, d'insalubrité, d'urbanisation, etc. Devant le poids de ces réalités, une réponse aussi imposante s'observe à travers l'évolution des pratiques en travail social des années 1900 à 2010. Ainsi, de la période confessionnelle, où les organisations religieuses assumaient la dispensation des services sociaux et de santé, on passe à une période de professionnalisation de la discipline. Des services sociaux traditionnels, fondés sur des principes d'entraide et de charité chrétienne, on passe à des services laïcs, reposant sur des assises scientifiques. C'est l'époque de la spécialisation de la discipline selon les champs de pratique en émergence (ex. : familial, hospitalier). Avec la réforme des affaires sociales, on assiste à un courant d'institutionnalisation, de bureaucratisation et d'étatisation. Les individus s'adressent de moins en moins à des praticiens et davantage à des établissements. Les praticiens deviennent des éléments parmi d'autres dans un vaste système et sont plus que jamais des agents d'un État interventionniste (Groulx, 2008). À la suite d'une nouvelle période de récession économique, le modèle de l'État-providence est en crise (Esping-Andersen, 1996). Cette ère de désinstitutionnalisation implique un retrait de l'État dans bien des sphères de la pratique sociale. Cet État-partenaire présente une culture institutionnelle, mais une offre de services rationalisée, doublée d'une volonté de laisser un espace de réappropriation collectif des problématiques sociales (Lesemann, 2000; Mayer, 2002).

En somme, bien que cette évolution du travail social soit bénéfique, notamment dans une meilleure adéquation entre les besoins et les services offerts, un effet pervers subsiste. Au tournant du 21^{ème} siècle, l'organisation des services est dans une période de transition importante, d'impasse (Mayer, 2002). Ce qui est caractérisé par un risque de déshumanisation de la pratique. Cette crise de sens implique différents enjeux : une standardisation (ex. : cadres normatifs divers), une technocratisation (ex. : informatisation), une rationalisation (ex. : coupures d'effectifs) et une approche fondée sur une logique de la preuve (ex. : données probantes).

Ce contexte organisationnel pose des défis pour la formation. Comment amener les futurs intervenants à développer l'esprit critique? Comment les aider à adopter une posture réflexive? Comment les accompagner à penser leur développement professionnel?

Dans le cadre du programme de formation initiale en travail social à l'Université du Québec à Rimouski, particulièrement durant les stages pratiques, ces enjeux sont adressés à travers une pédagogie s'appuyant sur des fondements réflexifs et critiques (Schön, 1996). Cette approche et certains moyens développés feront l'objet de la présente communication. Ainsi, le portfolio de développement professionnel est utilisé. Cela s'inscrit dans une visée cognitive et constructiviste de la formation où l'on reconnaît la valeur de l'engagement des sujets dans la construction de leurs apprentissages. Les étudiants consignent leurs acquis et réflexions critiques dans un même support matériel, facilitant les boucles de réflexivité et agissant comme un véritable restaurateur de sens (Genest-Dufault et Bélanger, 2010). Un autre médium prend la forme d'un plan de perfectionnement qui vise à réfléchir sur les perspectives de développement (aspects à consolider, moyens anticipés) que les étudiants entrevoient comme futurs intervenants. Enfin, le groupe de codéveloppement professionnel est un autre moyen mis de l'avant en vue de faciliter la création et l'expérimentation d'une structure de soutien et d'aide mutuelle entre pairs (Payette et Champagne, 2010).

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 78.2

CREUX Gérard

**IRTS FRANCHE-COMTÉ
France**

À propos des « valeurs humanistes » des travailleurs sociaux

Cette proposition d'intervention s'inscrit dans l'axe 3 de l'appel à contribution et au regard de la question suivante : comment les travailleurs sociaux peuvent-ils développer leur expertise et garder des valeurs humanistes ?

Ce qui retient notre attention dans ce questionnement concerne plus particulièrement leurs « valeurs humanistes » et c'est ce que nous proposons d'interroger dans un contexte non pas de mutations du champ du travail social, mais davantage dans un mouvement de globalisation. Et le questionnement initial présuppose que les travailleurs sociaux ont intrinsèquement des valeurs humanistes. En effet, les représentations autour des travailleurs sociaux semblent immuables, voire tenaces. Ainsi, l'analyse historique du travail social nous montre que les travailleurs sociaux renvoient l'image du militantisme et leur engagement professionnel repose sur une « vocation laïque » pour reprendre les termes d'Alain Vilbrod.

Or, dans le précédent colloque de l'AIFRIS de 2009, nous avons émis l'hypothèse de la « mutation » des travailleurs sociaux dans un monde globalisé. En effet, aucun élément ne permet d'avancer qu'ils échappent à une forme d'individualisation que ce soit pour eux-mêmes (identité pour soi) ou dans le cadre de leur travail (identité pour l'autre), cette forme d'individualisation pourrait finalement mettre à mal les « valeurs humanistes » que les travailleurs sociaux sont censés porter.

Pour tenter d'affiner notre analyse et avoir quelques éléments de réponse supplémentaires, il est nécessaire de s'intéresser à ce qui conduit certaines personnes à devenir travailleur social et quelles seraient les « valeurs » qu'ils mettent en avant en tant que futur professionnel.

À partir d'un travail empirique, nous souhaiterions aborder cette fois nous intéresser aux candidats aux concours d'entrée à une formation de travailleur social. Tous les ans, plus d'un millier de personnes tente d'intégrer l'Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté. La lettre de motivation fait partie des supports de sélection et notre intention dans cette communication est de l'utiliser comme objet sociologique. En effet, sa rédaction est avant tout d'un exercice de style qui va permettre de mettre en avant des aptitudes ou plutôt ce qui est attendu en terme d'aptitude. Ici, l'objectif est bien de décrocher une place pour suivre une formation. Elle permet aussi de voir ce qui est mis en avant par le candidat et de repérer quelques éléments de l'« habitus » du travailleur social. Bien entendu, elle peut cacher de « fausses intentions » et ne pas traduire les réelles motivations (l'épreuve orale, qui se base sur la lettre de motivation, veillera davantage à la vérification des capacités du candidat à exercer un métier du social). Cependant, dans le cadre de ce travail, nous n'avons retenu que les candidats ayant eu une note minimale le permettant d'être admis (ce qui ne signifie pas qu'ils le soient au final).

Nous partirons donc de l'hypothèse que la lettre de motivation peut-être un marqueur de disposition durable. Autrement dit, l'objet de ce travail n'est pas de juger des capacités d'un candidat à être un futur travailleur social, mais davantage d'analyser les termes il utilise pour justifier de sa candidature. Autrement dit, la lettre de motivation traduit-elle une signification sociale.

C'est à partir de 548 lettres de motivations recueillies au cours de la dernière campagne de sélection que nous étayerons notre communication. Soumises au logiciel de traitement de données qualitatives ALCESTE, nous montrerons comment se construisent quatre formes de discours ou « mondes lexicaux » bien spécifiques.

Et c'est seulement après cette discussion qu'il sera envisageable d'analyser les éventuelles contradictions entre ce qu'ils sont ou croient savoir être et le développement de leur expertise.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 78.3

DIDIER SEVET Claudie

**INDÉPENDANTE
France**

Pour une éthique d'intervention

Pour une éthique d'intervention

La communication de Claudie DIDIER SEVET s'appuie sur son expérience d'assistante sociale et de formatrice en France puis de consultante internationale dans de nombreux pays d'Afrique (Afrique de l'Ouest, RDC, Rwanda, Algérie), quelques pays d'Asie : Népal, Inde et Sri Lanka et en Haïti au cours de ces deux dernières années.

Centrée autour de la question de la protection des enfants, Claudie DIDIER SEVET intervient en situation de post urgence, dans ce temps spécifique où les populations comme les acteurs de la protection sont fragilisés et par la situation (guerre, catastrophes naturelles etc.) et par l'intervention des « urgentistes »

Il ne s'agit pas par là de disqualifier l'action humanitaire d'urgence mais de faire le constat que par sa nature même elle se substitue aux solidarités communautaires et attaque souvent le lien social.

Intervenir dans un « contexte de passage » entre urgence et développement nous amène à développer une éthique d'intervention particulière que nous déclinons en trois axes :

- La compréhension des problèmes rencontrés et des solutions proposées ne peuvent se faire que si nous entrons dans un processus de contextualisation et de co construction dans la recherche de solutions : toute organisation (famille, groupe, communauté) porte en elle des réponses aux problèmes qu'elle rencontre. Notre intervention ne viendra pas proposer des solutions externes, même si elles ont été pertinentes ailleurs, mais nous demandera d'entrer dans un processus de compréhension partagée des problèmes et de recherche de solutions qui tiendront compte de l'histoire (solutions déjà proposées, leçons apprises), des normes et valeurs contextuelles et des pratiques sociales

- Toute personne, tout groupe, toute communauté même fragilisés, même déchirés par la guerre, peuvent retrouver des forces de créativité si on favorise et stimule les capacités à renouer du lien social et du « faire ensemble ». Nous développerons alors davantage une intervention de type communautaire ou de travail de groupes que le travail social individuel qui très souvent ne correspond pas à la culture et risque de provoquer jalousie, attentes et interdépendance.

- Pour assurer la pérennisation des actions et l'appropriation des savoirs nouveaux, l'intervention doit s'appuyer sur des forces locales : appui technique auprès des ministères, partenariat avec des associations de la société civile, formation de formateurs ou appui à des instituts de travail social existants. L'intervention quelle soit de type accompagnement d'équipes ou de formation ne doit pas se répéter d'année en année mais s'inscrire autant que faire se peut, dans un processus de transmission et de renforcement des capacités locales.

Quelques remarques :

- le changement ou le passage pour aller vers un état nouveau s'inscrit dans une temporalité, celle ci dépend des forces et des obstacles liés à la situation dans son contexte et son histoire présente.

Le temps de l'intervention n'est généralement pas celui du changement, il est celui du programme et de son financement, cette limite souvent vécue comme un obstacle majeur nous invite à penser que nous ne sommes là que « de passage » pour stimuler des forces de créativité et participer à les organiser.

Nous sommes appelés à partir !

- Si cette éthique d'intervention nous semble indispensable dans un contexte sensible d'intervention à l'étranger, elle relève pour nous de la même exigence dans toute intervention sociale.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 791

ANTONIN-TATTINI Véronique

**HES-SO VALAIS, SANTÉ-SOCIAL
Suisse**

L'activité de placement sur le marché du travail en Suisse

Dans nos récentes recherches, nous nous intéressons à l'analyse de l'activité de placement sur le marché du travail dans des lieux d'action publique pour des personnes ayant recours à prestations sociales étatiques (l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité, l'aide sociale). La fonction des acteurs publics et privés qui assurent une activité de placement est « théoriquement » la même, à savoir mettre en relation, se faire rencontrer l'offre et la demande d'emploi. Toutefois, à la lecture des bases légales suisses régissant le placement public et privé sur le marché du travail, la notion de mise en relation se comprend dans un sens très large. Ce n'est pas seulement le fait d'organiser la rencontre interpersonnelle entre l'offre et la demande d'emploi, mais aussi transmettre des adresses, des annonces, des numéros de téléphones, etc. En plus, ces dispositions légales ne nous disent pas encore grand-chose sur les modalités de mise en œuvre de l'activité de placement sur le marché du travail dans des pratiques institutionnelles et professionnelles. C'est ainsi que nous avons étudié, dans une première recherche du Fonds national de recherche scientifique (FNS), la pratique de cette activité dans une institution de formation spécialisée pour personnes handicapées en Suisse romande mettant en œuvre des mesures de réadaptation de l'assurance-invalidité. A partir de ce cas d'étude, des mises en perspectives avec d'autres intermédiaires institutionnels dans le domaine du placement public et privé vont être élaborées dans une requête en préparation. A propos des acteurs actifs dans le domaine du placement sur le marché du travail, ce qui est relativement nouveau, et ceci dans divers pays, est l'externalisation de tâches de services publics de l'emploi, dont récemment celles d'accompagnement et de placement, à des opérateurs privés à but lucratif tels que des agences intérimaires.

C'est à partir d'un corpus documentaire, d'une littérature secondaire et d'entretiens semi-directifs en profondeur menés avec des professionnels, que nous allons examiner comment est exercée cette activité de placement sur le marché du travail pour des personnes sans emploi. Un accent sera mis sur les logiques d'action en la matière des professionnels que l'on trouve dans divers lieux (que nous sélectionnerons), en regardant en particulier la place et le rôle des travailleurs sociaux lorsqu'on sait que la mission d'insertion professionnelle fait de plus en plus partie de leurs tâches. Est-ce que ces professionnels du travail social partagent la logique d'action qui semble dominante dans maints services de placement publics et privés (offices régionaux de placement, bureaux de placement privé, etc.), selon laquelle le demandeur d'emploi doit être reconfiguré en un chasseur d'emploi compétent, capable de se vendre pour répondre unilatéralement aux exigences du premier marché du travail ? Telle est une de nos questions de recherche.

A partir de cette analyse, nous regarderons ensuite en quoi le référentiel de développement durable (et selon quelle appréhension) peut apporter des éléments novateurs pour la conduite de l'action des professionnels en matière de placement sur le marché du travail. A cet égard, l'action des professionnels sera jugée à la lumière d'une prise au sérieux de la définition du placement (comme étant une mise en relation entre offre et demande d'emploi) en vue d'une intégration de qualité sur le marché du travail pour des publics en difficultés. Dans le même ordre d'idées, le dispositif d'insertion nommé « l'intervention sur l'offre et la demande » (IOD), pratiqué en France, part du point de vue selon lequel les logiques d'intervention des professionnels de l'insertion risquent d'être fort divergentes selon leurs positions vis-à-vis de « l'employabilité » des publics en difficultés et des marges de négociations considérées comme possibles dans les prises de décision des entreprises.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 79.2

LEBRUN Michaël

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES -
institut des sciences du travail
Belgique**

« La "gestion mixte du marché du travail", un nouveau mode de "gouvernance" à l'épreuve de la crise de l'emploi »

Par l'ordonnance du 26 juin 2003 , ainsi qu'à travers l'élaboration du Contrat de gestion 2006-2010 du Service Public de l'Emploi (SPE) régional bruxellois rebaptisé à cette occasion Actiris, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a contribué à légitimer l'existence d'un « marché » du placement des demandeurs d'emploi, estimant « qu'une coopération entre bureaux et services de placement privés et publics est recommandée pour l'organisation du marché du travail ainsi que pour le développement d'une politique socio-économique qui favorise l'emploi ». S'inscrivant en droite ligne dans le cadre des différentes stratégies supranationales pour l'emploi (OCDE, OIT, Commission européenne), des « politiques actives du marché du travail » (PAMT) élaborées au niveau fédéral... et des recommandations des organisations patronales, l'action publique (et parapublique) régionale pour l'emploi cible principalement la catégorie nouvellement dénommée des « chercheurs d'emploi », sommés de « s'activer » aussi bien dans leurs recherches d'emploi que dans le développement de leur « employabilité ». Ce faisant, l'idéologie de l'activation, auparavant apanage des élites technocratiques, investit le champ de l'action sociale, en tentant d'enfermer les acteurs associatifs de l'insertion socio-professionnelle dans une logique de la rentabilité immédiate combinant des mécanismes d'appels d'offre, de contractualisation en cascade, d'évaluation quantitative et de profilage des formations en fonction des « exigences du marché ».

Dans notre contribution, nous proposons d'explorer les contours et enjeux du référentiel de l'activation des politiques de l'emploi, tels qu'ils s'expriment dans les discours normatifs supranationaux dont se nourrissent les dirigeants administratifs et politiques régionaux bruxellois, avant de dresser une rapide description des transformations impulsées auprès des « intermédiaires du marché du travail » bruxellois, qu'il s'agisse d'Actiris, des agences intérimaires privées, des organismes d'insertion socio-professionnelle, des centres publics d'action sociale ou de nouvelles initiatives de PPP telles les agences d'intérim... social.

Nous confronterons enfin cette nouvelle architecture institutionnelle à l'évolution des chiffres et des réalités de l'emploi et du chômage sur un marché du travail bruxellois, caractérisé à la fois par un certain nombre de paradoxes, une dualisation sociale croissante et une insuffisance structurelle à absorber l'offre de travail existante. Nous mobiliserons à cette fin nos propres travaux de recherche, les résultats récents des recherches de collègues chercheurs belges (ENGLERT Marion et PLASMAN Robert, ULB, et MASSET Delphine, UCL), consacrées respectivement à l'« analyse des déterminants du chômage urbain » et au déficit qualitatif des emplois d'insertion dans les métiers dit en pénurie.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 79.3

ZANDER Christophe

France

La mise en place du Revenu de Solidarité Active en France : un révélateur des mutations des conceptions de l'action publique contemporaine

Entre 2002 et 2010, le législateur aura en France fait le choix de réorganiser entièrement le secteur social et médico-social : réorganisation des missions et des tutelles par l'acte 2 de la décentralisation, réorganisation des grands domaines d'intervention ou encore réforme des modes de financements des établissements et des modes de contrôle. Le constat est que cette décennie aura constitué une étape dans l'évolution de l'action sociale et médico sociale qui succède dans l'histoire des « sources et répertoires »¹ du secteur au mouvement fondateur d'après guerre, au mouvement d'institutionnalisation des années 70, à la décentralisation ou au tournant technique et libéral des années 90. Parmi les réformes marquantes, le dispositif du revenu de solidarité active ou RSA, dispositif de welfare succédant au RMI emblématique du dispositif social français, apparaît comme un analyseur de l'évolution récentes des politiques de solidarité et des représentations qui les sous tendent.

C'est généralement en invoquant le droit des usagers, l'amélioration de la qualité des services mais aussi la rationalité budgétaire entendue comme condition de la modernisation des services que ces évolutions auront été portées et mises en œuvre, rencontrant auprès des professionnels et militants associatifs une opposition toute relative. Le RSA n'aura pas échappé à la règle. Mis en œuvre en 2008 par, Martin Hirsch, ministre en charge des solidarités nommées « actives », ce dispositif devait rompre avec la logique d'assistanat et avec les trappes à pauvreté générées par les anciens dispositifs d'assistance.

Pourtant, ces évolutions ne tirent leur « évidence » supposée que d'une adéquation avec des évolutions majeures qui auront marquées le contexte économique et politique des dix dernières années en France. Tout d'abord, une évolution très nette de l'État depuis « l'invention du social » contemporain (Donzelot). Cette évolution concerne son organisation – de la LOLF à la RGPP- mais aussi une évolution très forte de la conception politique de l'État et des collectivités, de la notion de service public ou de la conception des missions qui incombent à l'autorité publique.

Ensuite, le dernier acte, pour emprunter une expression à Karl Polyani, du désencastrement de l'emploi et des revenus qui a conduit à une fragilisation du pacte d'après guerre et à une porosité accrue de la frontière entre emploi et « insertion ». La mise en place du RSA est ainsi l'acte de reconnaissance politique en même temps que l'aveu d'échec des politiques de régulation du marché de l'emploi et des revenus. Cette réalité interroge la capacité du politique à porter dans un contexte inédit un projet de solidarité et d'émancipation. Enfin, une évolution marquée inscrite dans un temps plus long des références et rationalités autour desquelles se pensent les modèles explicatifs des situations d'exclusion ou de pauvreté.

La mise en place du RSA et un retour critique sur les deux dernières années réalisé sur la base d'entretiens permettra d'illustrer au travers de cette communication trois dimensions de ce que nous nommerons la nouvelle économie de l'action sociale en France :

- la nouvelle économie des publics bénéficiaires, c'est à dire la manière dont se réorganise la légitimité de l'intervention
- la nouvelle économie des institutions, dans la redéfinition du rapport de l'autorité publique au marché et la répartition des hiérarchies d'intervention entre État
- central de tradition régalienne en France et Collectivités décentralisées
- la nouvelle économie des professionnels avec ce que le RSA révèle de l'évolution du contenu de l'intervention attendue des travailleurs sociaux et des critères de leur professionnalité

Dans le contexte actuel de mutation des rapports de production, de crise des modes de régulation, l'exemple du RSA amène à mettre en question la capacité du social à porter une contribution critique à l'évolution du travail et à promouvoir encore un modèle émancipateur

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 80.1

HAMZAOUI Mejed

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES -
Institut des sciences du travail
Belgique**

Développement social local durable ou gestion de l'incertitude comme norme

Développement social local durable ou gestion de l'incertitude comme norme

Dans le contexte actuel de transfert des risques sociaux sur les personnes en situation de précarité, de l'individualisation des rapports sociaux, de la redéfinition du mode de traitement collectif des problèmes sociaux (Hamzaoui et Bingen, 2010) et de l'affaiblissement de liens sociaux (Hamzaoui, 2007), que signifie la mise en œuvre d'une politique de développement sociale locale durable ? Il nous semble impossible d'examiner la notion de la durabilité dans le développement sociale sans la replacer dans le contexte de l'émergence d'une société d'insertion et d'une gestion sociale de l'incertitude. Dans le cadre de la montée des incertitudes (Castel, 2009 & Palmade, 2003 & Bauman, 2000), la notion du développement social durable ne risque-t-elle pas d'être détournée de son sens premier pour servir un référentiel opératoire de rationalité de type managérial destiné à expérimenter localement une gestion territoriale des problèmes sociaux.

Ce référentiel opératoire de rationalité de type managérial ne privilégie pas une démarche de pérennité et de consolidation des services et des actions sociales, mais au nom de l'efficacité et de la rentabilité (culture de résultat) des actions, on met en œuvre une logique du discontinu, de dérogation et de gestion de l'incertitude.

Partant de cette logique, les dispositifs de développement sociale locale sont censés, semble-t-il, induire une autre manière de travailler (décloisonnement et transversalité du mode de gestion et d'intervention sociale) pour faire évoluer les réglementations administratives et les pratiques professionnelles et sociales.

C'est dans ce sens que les promoteurs de nouvelles politiques sociales locales considèrent ces nouveaux dispositifs sociaux et territorialisés "temporaires" et "dérogatoires" comme de véritables laboratoires d'expérimentation d'une nouvelle gestion et pratique sociale.

Pour répondre à ces constats théoriques et empiriques, nous essaierons d'une part, de replacer la notion de sociale durable dans le processus de l'émergence d'une société d'insertion (par opposition à une société d'intégration par le travail) et d'une gestion sociale de l'incertitude. D'autre part, nous tenterons d'analyser les enjeux et les limites de la gestion des pratiques sociales dans un processus d'institutionnalisation de l'instabilité.

Cette communication fait la synthèse d'une série de nos travaux de recherche (reformulation des fondements de la politiques sociale, évaluation des dispositifs d'insertion et des nouvelles technologies sociales,...) menés depuis une vingtaine d'années dans le cadre de l'Institut de sociologie de l'Université Libre de Bruxelles sur le thème de la question sociale et de la nouvelle configuration de l'intervention sociale.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 80.2

FOUCART Jean

**HAUTE ECOLE CHARLEROI - CATÉGORIE
SOCIALE
Belgique**

Développement durable, pensée floue, action publique et intervention sociale

Nous développerons l'idée que l'action publique, plus spécifiquement dans le domaine de l'intervention sociale s'inscrivant dans la référence au développement durable relève d'une "pensée floue". La pensée floue, dans l'action publique peut être comparée à ce que J.Pollock (1997) nomme le moment machiavélique, c'est-à-dire, une façon de concevoir le temps et l'espace de la politique. Pareille conception du politique a pour particularité de donner une place à la contingence contre la nécessité, au transitoire contre la permanence, au devenir inconnu contre la providence et l'eschatologie.

La pensée floue est une pensée complexe adaptée à la complexité actuelle de nos sociétés. Elle apparaît dans un régime démocratique comme l'outil le plus ajusté pour agir sur un réel devenu changeant et imprévisible, où rien ne peut être réglé à l'avance ou même définitivement. Le concept d'incertitude est central dans la pensée floue.

Les sciences sociales sont gênées face à l'imprévisibilité, la contingence et l'évènement. Centrées sur les causalités, les effets de structure, les régularités, les processus continus, elles doivent inventer de nouveaux concepts et outils méthodologiques pour penser l'incertitude. Les analyses en termes de bifurcation, de conjoncture fluide, de dispositif, le modèle cybernétique, le modèle de la transaction sont autant d'outils permettant des approches floues d'un social mouvant.

La pensée floue caractérise les nouvelles modalités d'intervention sociale sous l'angle de l'action publique.

Les pratiques floues sont des pratiques d'entre-deux. C'est pourquoi, les concepts de dispositif et de transaction, concepts qui se centrent sur l'analyse de l'entre-deux sont particulièrement pertinents pour l'analyse de ces pratiques.

La construction de dispositifs est, selon nous, une stratégie de réduction de l'incertitude. Un dispositif de régulation se construit comme un réaménagement des faits, des relations et des représentations ou, plus exactement, c'est une manière de relier des données naturelles, des techniques, des relations et des représentations de manière telle que les incertitudes peuvent être déplacées et réduites;

Le concept de transaction est également essentiel dans le cadre de l'analyse des pratiques d'intervention sociale, de même que pour les pratiques de développement durable. Il est particulièrement important pour l'analyse des pratiques incertaines, situées dans l'entre-deux. Sa pertinence est heuristique. Il aide à la construction de questions. Il contribue à une réorientation du regard.

Nous soulignerons l'aspect cumulatif des concepts de transaction et de dispositif. Tous deux peuvent être lus comme des moyens de réduction de l'incertitude.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 80.3

HIRLET Philippe

**IRTS DE LORRAINE
FRANCE**

L'impact de la gouvernance sur le fonctionnement des institutions d'action sociale et sur les acteurs de l'intervention sociale :

J'œuvre personnellement, dès que l'occasion m'en est donnée, à déconstruire le terme de gouvernance en proposant une sociologie critique permettant d'aiguiser les arguments de la contestation à l'égard de l'introduction massive de ce concept dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale.

Je trouve intéressant et salutaire que les organisateurs de ce colloque proposent une réflexion sur la thématique de la gouvernance, surtout dans un contexte de crise financière et sociale important et sur fond de développement des précarités : des statuts d'emplois, du salariat et de la prise en charge des usagers. Le secteur social "canonique" qui est enclin à s'occuper des populations dites en difficultés sociales et marginales se trouve aujourd'hui dans une impasse à cause des resserrements budgétaires et des orientations néolibérales des politiques publiques, à tel point que les intervenants sociaux y perdent leurs repères professionnels antérieurs.

Je trouve qu'il est crucial de relancer le débat sur le travail (du) social, le « social en actes » comme le dirait M. Chauvière (2007) au moment précis, où, se développe une dynamique nouvelle qui interroge tout à la fois le concept d'organisation - au détriment de celui d'institution - (Aballéa 2000) et celui d'individualisation des rapports salariaux au sein des associations.

Il n'est pas recevable de laisser le pouvoir se concentrer dans les mains des actionnaires qui n'ont de cesse de faire fructifier sous forme de dividendes les actifs qu'ils ont injecté dans des grandes entreprises du secteur privé marchand cotées en bourse et ainsi de voir s'implanter la notion anglo-saxonne de corporate governance.

Il ne faudrait pas que par assimilation, les orientations politiques et financières qui sont imposées par les actionnaires aux patrons des groupes industriels contaminent le secteur social en incitant les Conseils d'Administration, les dirigeants et les élus politiques en charge de l'action sociale à s'orienter quasi-exclusivement vers la seule recherche de productivité et de rentabilité.

Si nous n'y prenons pas garde (Hirlet 2010), il y a fort à parier, que ce concept s'implantera d'une façon radicale - avec son cortège d'outils, de nomenclatures, de référentiels - il se deviendra le « gouvernement du gouvernement » des associations sociales. La création récente des agences nationales (ARS, ANAP), voire internationales (Agence de notation des États) prouve cette tendance à l'uniformisation des services, à la rationalisation des métiers de l'humain (Sanchez-Mazas, Tschopp 2010) et l'affaiblissement de l'autonomie des professionnels et des collectifs de travail.

A partir de là, il est fondamental d'explicitier ce concept et d'en débattre, car il s'installe progressivement dans le secteur de l'action sociale ; il faut le définir avec rigueur pour en saisir le sens et surtout pour mieux résister aux enjeux actuels qui poussent à son émergence. Tout simplement parce que sa force réside principalement dans sa capacité à s'appuyer sur son caractère flou et polysémique et à conforter la philosophie politique de certains adeptes d'une action sociale chalandisée (Chauvière 2007) ou marchandisée (Chopart 2000). L'enjeu serait alors de faire entrer en économie les structures sociales, alors que la France était il y a peu, caractérisée par un haut degré de démarchandisation (Aballéa 2010) de la santé et du social.

La question qui nous anime est la suivante : le concept de gouvernance sert-il à faire pénétrer le secteur social dans des activités économiques, rentables et lucratives de manière à le positionner sur un « marché » donc à le faire entrer en compétition ? Il s'agit, via l'instauration des logiques d'appels d'offres de solvabiliser la demande et de ne plus subventionner l'offre. Dans cette entreprise, l'État n'a pas du tout démissionné, au contraire, il organise avec les collectivités territoriales la concurrence inter-associative.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 81.1

OSSIPOW WUËST Laurence

**HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL
GENEVE
Suisse**

Le terrain ! Quel terrain ? L'apport de l'ethnologie à la recherche en travail social

Notre exposé se propose de documenter comment les ethnologues, qui se définissent presque toujours par leur expérience de terrain, se saisissent du « terrain » des travailleuses et travailleurs sociaux. Quelles différences il y a-t-il entre les deux usages du terme ? Que veulent dire les un-e-s (les ethnologues) et les autres (les travailleuses et les travailleurs sociaux) quand ils/elles utilisent cette expression pour décrire leurs activités ?

En parcourant brièvement l'histoire du terme dans les deux professions et à partir de deux recherches menées dans le champ du social (l'une concerne l'aide sociale et l'autre l'éducation spécialisée)*, nous décrivons notre posture épistémologique aussi bien que méthodologique.

Nous proposerons ensuite de voir comment la démarche ethnographique, toujours historiquement située, fondamentalement itérative et éminemment réflexive, constitue une approche particulièrement appropriée pour étudier des questions sociales.

Enfin, nous montrerons comment cette démarche peut – à certaines conditions – être le fruit d'un partenariat et d'une coproduction entre enquêteurs/enquêtrices et enquêté-e-s.

OSSIPow L, Lambelet, Csupor, I. (2008) *De l'aide à la reconnaissance. Ethnographie de l'action sociale* Genève: ies Editions

OSSIPow L., Berthod M.-A., Aeby G (2007-2009) *Le travail social à l'épreuve des rites : processus identitaires et citoyenneté des adolescent-e-s placé-e-s en foyers* (titre provisoire, ouvrage en préparation)

OSSIPow L. (2011) De la culture à la citoyenneté : réflexion sur trois recherches ethnologiques menées en en contexte helvétique. In A. Lavanchy, F. Dervin et A. Gajardo, *Pour une interculturalité renouvelée ?* Paris : L'Harmattan (sous presse)

OSSIPow L. (2011) La citoyenneté à l'épreuve des rites : l'exemple des réunions de foyer dans un dispositif d'éducation spécialisée *Pensées plurielles 25 : 66-80 [sous presse]*

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 81.2

TOURRILHES Catherine

**IRTS CHAMPAGNE-ARDENNE
France**

Innovation dans la formation-recherche en travail social

L'objet de cette contribution est de témoigner d'une démarche de réflexion sur le processus d'innovation dans le social à travers un parcours dans le champ du travail social, allant de pratiques de terrain jusqu'au processus de recherche et de publication pour développer une démarche de formation-recherche avec des travailleurs sociaux. Il est question de rendre compte des conditions d'une recherche de compréhension de la « réalité sociale » à travers une posture interrogative et une analyse réflexive sur des expériences éprouvées à titre personnel et/ou professionnel pour développer des actions sociales, pédagogiques, de recherche. C'est au fil du temps et progressivement à travers des projets de terrain, des initiatives de recherche, des expérimentations pédagogiques dans la formation en alternance de travailleurs sociaux que, de façon récurrente, on peut retrouver les mêmes caractéristiques des processus émergents de l'innovation quelque soit l'évolution des contextes : incertitude, risque, déviance, expérimentation, implication, contingence, complexité, interaction, confrontation, traduction, coopération,... Mais surtout, dans le processus même, il y a toujours une quête de connaissances, de recherche de sens et de compréhension des situations sociales qui amène à prendre en compte les points de vue de chacun pour co-construire des projets en adéquation avec les besoins sociaux. Cela nécessite d'ouvrir des espaces de problématisation et de proposer des méthodes d'intervention qui puissent articuler les expériences des acteurs, l'analyse des pratiques sociales, une formation permanente et une posture de recherche dans un va-et-vient entre terrain, centre de formation et espaces d'élaboration et de publication. Un grand écart en quelque sorte et une tension, souvent au bord de la rupture ou de l'évitement, entre des mondes différents aux logiques souvent contradictoires. Dans la formation des travailleurs sociaux, ce sont des espaces expérimentaux prétextes à une sorte de déconstruction des savoirs établis et des déterminismes pour, à partir d'expériences singulières, favoriser l'élaboration d'un questionnement puis d'une problématisation collective pouvant, en résistance à un système de certitudes, voir les choses autrement et ouvrir des possibles d'action susceptibles de proposer collectivement d'autres manières de faire qui participent à un changement dans les rapports sociaux. Cette démarche de formation-recherche contextualisée prend en compte la complexité des situations sociales, l'hétérogénéité des points de vue, la singularité des expériences des acteurs en présence, la dynamique des processus à l'œuvre dans une logique de découverte, d'exploration d'un objet de recherche et d'action en commun. Dans cette coopération entre chercheurs, étudiants, professionnels et acteurs, les manières différentes de construire la réalité orientent à la fois les hypothèses de la recherche et celles de l'action. La démarche est inductive et l'accent est mis sur le processus de problématisation. Ces démarches participatives sont d'autant plus pertinentes sur un territoire que l'intervention sociale, devenant de plus en plus complexe, multiple et hétérogène, nécessite de créer des situations d'élaboration de projet en commun pour établir une coopération s'appuyant d'avantage sur les savoirs et les réflexions d'acteurs sociaux différents. Les chercheurs ne sont plus les détenteurs uniques du savoir mais favorisent un processus collectif où les logiques, les rationalités, les points de vue différents, sont traduits dans le langage des uns et des autres, condition d'une compréhension des situations sociales et de l'émergence d'une coopération. La communication présentera l'expérimentation d'un processus de formation-recherche qui, à partir de l'intervention d'étudiants en travail social auprès d'élèves d'un collège, associe progressivement professionnels de la communauté éducative, parents, travailleurs sociaux et chercheurs.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 81.3

CROGNIER Philippe

ADNSEA - SAUVEGARDE DU NORD

BLAEVOET Jean-Pierre

France

L'incommensurabilité des pratiques en travail social ?

De manière schématique, on peut dire que le travail social est progressivement passé du vocationnel au professionnel. Nous en sommes aujourd'hui au temps de la remise en cause où l'on interroge les logiques de prises en charge d'hier. Ce temps est marqué, entre autres, par l'apparition d'un vocable nouveau (usagers, compétences, référentiels, performances, résultats...) et, surtout, par une centration sur les questions d'évaluation des pratiques. Dans ce cadre, l'évaluation suscite craintes et interprétations diverses. Notre communication s'articulera autour de deux points principaux. Le premier concernera la question de l'évaluation. Ainsi, nous tenterons de montrer en quoi, contrairement à ce que l'on pourrait penser, elle permet de rendre plus intelligible le travail social et d'impulser un véritable travail de recherche sur les terrains professionnels.

Le deuxième point concernera un travail qui est en cours de réalisation à La Sauvegarde du Nord, à savoir la formalisation des pratiques dans le cadre d'un ouvrage collectif à venir, à partir d'une logique qui met en tension le travail réel et le travail prescrit. Cet ouvrage vise à révéler les espaces d'intervention réels et actuels des travailleurs sociaux au sein d'un réseau de contractions professionnelles.

Les qualités heuristiques de l'évaluation...

Avec les obligations induites par la loi de Modernisation sociale, et notamment avec ce que permet l'évaluation interne, l'opportunité est donnée au travailleur social lui-même de mettre au jour et à distance les pratiques en action sociale, de mieux réfléchir à leur efficacité (n'ayons pas peur des mots) et, au regard des nouvelles problématiques sociales, à leurs modalités de développement. Cette réalité, à condition que l'on dépasse nos représentations premières et que l'on accepte de s'engager véritablement dans les démarches auto évaluatives et évaluatives, ouvre le terrain de la recherche en travail social, d'une recherche qui, nous le soulignons, n'a de véritable sens et de devenir qu'en articulation avec des pratiques scripturales associées.

Le prescrit et le réel en travail social : un travail et un ouvrage en cours à La Sauvegarde du Nord...

Un travail collectif en cours au sein d'une équipe de recherche interne à La Sauvegarde du Nord a pour objectif, entre autres, de présenter et d'analyser une pluralité de pratiques/expériences en travail social selon une logique commune à tous les contributeurs, celle qui consiste à mettre au jour un certain nombre de tensions, voire de contradictions, qui ponctuent les pratiques quotidiennes actuelles en travail social. Ce travail s'inscrit au cœur de questionnements centrés sur « travail réel/travail prescrit », et-ou « représentations/réalités », et-ou « officiel/officieux »...

Des perspectives prometteuses...

S'il est indiscutable que le travail social aborde aujourd'hui une ère nouvelle, il reste qu'il apparaît toujours comme « sous-terrain », non dit (ou mal dit), non partagé, et qu'il souffre, aujourd'hui comme hier, d'un manque de reconnaissance.

Face à cette réalité et à l'évolution de notre secteur professionnel, notre contribution lors du congrès de Genève tentera finalement de montrer que l'avenir du travail social repose en partie sur le développement des pratiques de recherche en son sein, c'est-à-dire au plus près des usagers. Il s'agit là d'une recherche appliquée, incarnée, intégrée dans les établissements et les services. Car c'est ce contact direct, authentique, avec les enfants, les adolescents, les adultes en difficulté qui est le plus précieux. C'est en effet cette relation humaine, toujours singulière, dont est témoin en première ligne le travailleur social, qui doit faire le terreau d'une recherche dont les finalités sont éminemment sociétales.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 82.1

SCHUIND Nathalie

CORDON QUINTANA Alexandre

**HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE
LIEGE
Belgique**

La crise institutionnelle

Selon nos observations réalisées sur le terrain lors de nos stages respectifs, la crise institutionnelle se décline en deux grands thèmes.

1) La logique concurrentielle

Aujourd'hui, avec la multiplicité grandissante des services privés, les appels à projet alléchants de la part des pouvoirs publics, le secteur social s'est développé dans les traces directes des logiques économiques.

En effet, le secteur obéit à des lois de marché économique. Nous parlons, de l'offre pour qualifier les réponses que l'on peut apporter à la demande qui elle pourrait être synonyme de besoins.

Les services de type associatif sont contraints de suivre cette logique pour subsister, pour être concurrentiels. Ils sont donc souvent amenés à user de stratégies partenariales (création de réseaux) ou encore d'obtenir le monopole d'un projet, d'une action, voir d'un secteur entier.

Se différencier, être le plus innovant pour attirer le plus de bénéficiaires possible semble être une voie, empruntée de plus en plus couramment, pour obtenir des subventions. Le morcellement du travail social amène les organisations à proposer de plus en plus de services possibles. En conséquence, il y a donc un risque de « ghetto social et organisationnel ».

2) La violence institutionnelle

Persuadées de vouloir faire le bien commun, les institutions provoquent des réactions violentes de la part des bénéficiaires due à leur complexité administrative ou bureaucratique.

Par exemple : L'aide à la jeunesse amène, de part la multiplicité des services spécialisés, des familles à devoir se débrouiller avec un grand nombre de travailleurs sociaux qui voltigent en orbite autour d'une même situation. Ce qui rend la situation encore plus confuse et complexe qu'au départ et qui provoque donc un « grand n'importe quoi » qui va souvent se traduire par une forte agressivité vue à tort comme de la violence alors qu'il s'agit bien, nous dit Alain Boyer, d'une manière de créer une relation (tentative de faire du logos).

Le n'importe quoi, la réelle violence au sens de Boyer dans ce cas-ci, vient bien de l'univers institutionnel.

Les difficultés de la réalité nous poussent, en tant qu'être humain, à créer des institutions (Le droit, la langue,...) pour préserver le bien commun. Or une fois mise en place, ces institutions sont figées et ne correspondent plus à la réalité que continue d'avancer. Alors, pour répondre à cette sclérose institutionnelle, l'homme a inventé des procédures d'ajustement (la jurisprudence pour le Droit, l'académie pour la langue). Le problème est que ces procédures d'ajustement n'œuvrent pas pour le bien commun mais bien pour le maintien de ces institutions.

Cette « boulimie juridico-préventive » nous fait perdre le sens de ce pourquoi on nous propose de nous protéger. Cette perte de discernement est due à un mouvement de panique qui nous aveugle et nous empêche de voir le bien commun qui est à l'origine des institutions qui en ont-elles-mêmes perdu le sens.

Le flou ainsi créé amène de l'incompréhension de la part des bénéficiaires et parfois même de la part des travailleurs sociaux. L'innommable devient ainsi du « n'importe quoi », de la violence.

Concrètement, selon Tomkiewicz, la Violence institutionnelle correspond à : « toute action commise dans ou par l'institution ou toute absence d'attention qui cause à la personne une souffrance physique, psychologique inutile et/ou qui entrave son développement ultérieur ».

C'est aussi lorsque l'institution donne plus d'intérêts à ses propres intérêts qu'à ceux de la personne. La violence est, de toute façon, inhérente au groupe et donc à l'institution. Déjà, la réparation est une violence, donc le placement est une violence. Toute séparation constitue une violence. L'entrée dans une collectivité amène à la perte d'une singularité afin d'adopter les règles collectives. L'attente du fait du manque de place en institution constitue aussi une violence institutionnelle.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 82.2

LE LOUERE Pierre

**UNIVERSITÉ PARIS 5
France**

L'intervention sociale au risque de la gouvernance sociale !

Légitimement préoccupé par l'efficacité et la durabilité de l'action pour faire face aux crises socio-économiques vécues par les populations, le politique a progressivement repris en mains l'intervention sociale considérée comme inopérante et par trop autonome. Or, cette dernière est allée de pair avec les préoccupations gestionnaires de performance, de rentabilité et de pragmatisme de l'action sociale gouvernée sur un mode « marchand-communicationnel ». Une ingénierie du social s'est développée via de multiples dispositifs et partenariats souvent plus juxtaposés que complémentaires. Notre thèse est qu'aujourd'hui l'appel à la « bonne gouvernance » qui suppose le partage concerté des pouvoirs, notamment dans la perspective d'une action efficace, globale et durable, s'appuie sur un discours et des pratiques peu débattues. Celle-ci peut tendre contradictoirement à réduire la portée de l'intervention sociale, dans « l'immédiateté de l'urgence » et une « globalité hétérogène ». De notre point de vue, la gouvernance sociale, qui fait passer d'une certaine manière de la question « d'une technicisation de la compétence à celle d'une technicisation de la place », s'élabore selon une approche oblitérant la dimension anthropologique propre à l'intervention sur le social. L'approche du social est dominée par une conception socio-technique des interventions, comme des collaborations professionnelles, au regard de laquelle la distribution des contributions est idéalisée, figée, et d'emblée a priori consensuelle. Elle vient pour nous à l'encontre de la dimension précisément contractuelle sur la base de laquelle peut opérer avec pertinence l'intervention sociale et socio-éducative. C'est pour nous en partie cette « conception managériale », avec ces injonctions, qui à la fois tend à évacuer le sens de l'action et à faire en sorte que se développent des stratégies alternatives plus ou moins cachées des acteurs concernés. Partant de deux travaux de recherche (réalisés au sein de caisses d'allocations familiales sur la question du « travailler ensemble »), nous développerons notre point de vue par une série de réflexions suivies ultérieurement de propositions susceptibles de venir répondre finalement au double questionnement suivant : Que faire face à une situation plurifactorielle impliquant des personnes, des groupes et des communautés ? Comment travailler avec ces divers acteurs à mieux comprendre la complexité et à trouver des voies de résolution ?

Nous développerons sur la nécessité parfois, et même souvent, de dépasser ou de contourner les entraves à une « réelle collaboration professionnelle », mais également, d'assumer une confrontation voire un contre-pouvoir à la doxa managériale et gestionnaire [les effets de cette « ingénierie » sont insidieux, car sous couvert d'approche dite rationnelle et scientifique, c'est la dimension clinique qui s'évapore et qui progressivement installe nombre de professionnels dans une « servitude volontaire ». Leur autonomie est contrariée alors même que cette dernière est au cœur de l'enjeu politique de la régulation ou de la cohésion sociale attendue], condition de base pour traiter collectivement et durablement les problèmes sociaux.

Nous concluons par la mise en perspective d'au moins deux voies qui nous semblent utiles d'emprunter :

- Réintroduire de la clinique donc prendre en compte, et d'analyser, les résistances à la prise en charge et/ou au sacro-saint changement organisationnel quitte à réviser son point de vue. Ceci engage et implique les acteurs face à l'hégémonie de la doxa actuelle, ce qui n'est pas simple... car il y a un prix à payer personnellement.

- Réintroduire du tiers en développant une démarche « anthroposociologie réciproque » qui reconnaît l'implication et la légitimité des acteurs dans la réalité sociale qu'ils formulent et se donnent même pour objet d'analyse.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 82.3

KERVELLA Jean Pierre

**ITES BREST
France**

La gouvernance : une solution ou un leurre pour le travail social

Mon argument est une réflexion qui se base sur des observations, des entretiens avec des responsables ou futurs responsables en formation de management (CAFERUIS ou Masters 2 Direction des structures médico sociales Université de Bretagne Occidentale, Brest et Université de Haute Bretagne, Rennes) et de lectures diverses concernant les organisations (pour mes enseignements dans les formations sus nommées). Je ne sais donc dans lequel des axes proposés par vous m'inscrire.

Le terme « gouvernance » est relativement récent même si étymologiquement on peut l'assimiler à gouvernement mais au sens où il s'appliquerait au monde de l'entreprise. Et si on peut donner à gouvernance un aspect de relative souplesse il reste que le radical de ces mots est gouverner donc diriger. Quelque soit le terme utilisé il y a toujours le fait ou la volonté de diriger, de contraindre des hommes, des animaux, i.e. les soumettre à une autorité.

C'est pourquoi, dans un premier temps nous essaierons de démythifier ces notions en montrant le caractère construit, non naturel et parfois dangereux, car sous ses formes séduisantes de « participation », de coopération, etc. la gouvernance n'est pas le meilleur moyen pour résoudre la misère sociale qui augmente quoiqu'on en dise (à cause de la gouvernance ?). En effet sous une pléthore de mots (de « concepts » ?) se cache trop souvent d'une part une gestion basée uniquement sur le profit (et l'exploitation ?) et d'autre part, dans le travail social une réalité fortement hiérarchisée des modes de gestion des ressources humaines, alors que les institutions du travail social devraient être initiatrices d'une gestion de type coopératif égalitaire.

Dans un second temps on montrera que les formes de gouvernance préconisées entrent en fait selon les directives de territorialisation (ARS) dans une perspective bureaucratique que pourtant la sociologie des organisations avait critiquée comme contraire à une véritable efficacité.

Dans un troisième temps nous montrerons comment une autre forme d'organisation, sans gouvernance, sans hiérarchie est possible. Le premier point de cette partie s'appuiera sur une recherche d'exemples de ce type d'organisations (peu connus et souvent limités à des écrits considérés comme marginaux ou, à tort, comme dangereux et subversifs, même dans le travail social !).

Le second point donnera quelques perspectives d'actions, de structures basées sur une prise en compte d'une nécessaire coopération ou solidarité entre les hommes engagés dans un projet d'aide voire de société plus juste. Cette perspective va à l'encontre de toute forme d'établissement d'une hiérarchie, d'une direction, ou gouvernance des hommes car l'abolition du pouvoir en est le principe.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 83.1

PULZER Noémie

REY-BAERISWYL Marie-Claire

COLOMBO Annamaria

HES-SO - HAUTE ECOLE

FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL

Le travail social face aux technologies de l'information et de la communication

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) prend de plus en plus de place dans des domaines tels que le travail et la vie quotidienne. Certains auteurs interrogent le fonctionnement de cette société de l'information où les TIC sont considérées comme « des outils nécessaires pour accéder au savoir et à l'information » (Fassa, 2002 : 134), alors qu'une part non négligeable de la population n'utilise pas ou peu ces technologies.

Le travail social, au travers notamment des logiques qui portent les institutions sociales à se préoccuper des personnes et groupes en situation de vulnérabilité, peut-il rester critique face à cette société de l'information, tout en articulant les contraintes de ce contexte en mutation et les besoins des acteurs concernés? Dans la perspective du travail social envisagé comme une médiation, contribuant à assurer une fonction de « passeur » entre des mondes divers (Knüsel et al., 2003), l'intervention sociale peut-elle avoir pour objectif de rendre les TIC plus accessibles à tous-tes ?

Aborder les enjeux du positionnement du travail social face aux TIC nécessite de comprendre la « fracture numérique » (FN), terme utilisé pour décrire les inégalités en matière de TIC. La FN est souvent liée à d'autres formes d'inégalités, elle est complexe et nécessite d'être abordée de manière multidimensionnelle (notamment Vodoz et al., 2005 ; OFS, 2008). Pour l'appréhender, il est indispensable de prendre en considération non seulement les inégalités d'accès au matériel (fracture de premier degré), mais également les inégalités d'usages (fracture de deuxième degré) (Hargittai, 2002).

Cette communication se propose de poser différents jalons pour élaborer une réflexion sur les enjeux d'une intervention d'inclusion numérique (IN) à partir d'une étude de faisabilité mandatée par le Groupement fribourgeois qui regroupe plus de 100 institutions sociales (GFIS). Basée sur l'analyse du fonctionnement du programme d'IN « Joker Vaud », complétée par une revue de littérature ainsi qu'une recension des différents modes d'intervention d'IN envisageables, elle a permis, en s'appuyant et sur la sociologie des organisations et sur une réflexion collective guidée avec les acteurs institutionnels concernés, de mettre en lumière les paramètres essentiels à prendre en compte dans le processus de décision indispensable en vue de la mise en place d'un projet.

L'étude menée a identifié plusieurs enjeux associés à une intervention d'IN également relevés par la littérature. Des risques liés à l'utilisation des TIC par des personnes en situation de vulnérabilité sont mentionnés : pour celles qui n'en font pas une utilisation socialement valorisée (Granjon, 2009) un sentiment d'incompétence semble se renforcer.

De plus, selon la posture théorique adoptée face à la FN (Rallet & Rochelandet, 2004), les modes d'intervention seront différents:

- Si la FN est considérée comme une inégalité supplémentaire, des interventions spécifiques sont alors être envisagées pour la combattre. Cette vision est critiquée par certains auteurs, dont Guichard (2010 : 23), qui va jusqu'à remettre en question l'existence de la FN, qui, serait utilisée avant tout « pour convaincre de l'inéluctabilité du néolibéralisme ».

- Si la FN est envisagée telle que découlant des autres inégalités, une intervention d'IN va pouvoir s'inscrire dans n'importe quelle intervention agissant sur d'autres inégalités et problèmes sociaux (en facilitant l'accès à l'emploi, à des ressources informatives, matérielles, en renforçant ou créant des liens sociaux, etc.).

L'étude menée a montré que différents objectifs (intégration sociale, développement durable, (ré)-insertion professionnelle, socialisation, prévention) peuvent être associés à une intervention d'IN (Rey-Baeriswyl et al., 2009). Ces objectifs peuvent même être prioritaires par rapport à l'IN ; l'utilisation des TIC devient alors un instrument ou un prétexte plutôt qu'un objectif d'intervention.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 83.2

GERBER Jean-Jacques

**FONDATION OFFICIELLE DE LA
JEUNESSE SECTEUR ADOLESCENTS
Suisse**

La traction animale au service de la formation professionnelle de jeunes défavorisés

La Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), organisme de droit public, gère vingt-sept institutions éducatives ayant pour mission de répondre aux besoins d'accueil, de soutien et d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui, pour diverses raisons ne peuvent rester temporairement dans leur milieu familial, au risque de compromettre leur développement personnel. La FOJ a pour but, entre autres, de mettre sur pied des projets de prise en charge novateurs et soumis à évaluation. De permettre la réalisation de certains de ces projets en recherchant de nouvelles sources de financement.

Les Ateliers de la FOJ accueillent douze jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 18 ans ayant terminé leur scolarité obligatoire. Parvenus au terme de

celle-ci, marquée essentiellement par la fréquentation de filières spécialisées, ils se retrouvent sans projet de formation professionnelle. Leur image d'eux-mêmes se révèle très négative et, s'ils ne présentent pas nécessairement de troubles graves de la personnalité, ces jeunes rencontrent de grandes difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. Ainsi l'objectif prioritaire des Ateliers est la confrontation progressive des jeunes aux exigences du milieu professionnel, en termes d'attitudes et de compétences. Lorsqu'ils sont suffisamment préparés, ils effectuent des stages pratiques en entreprise qui peuvent, le cas échéant, se conclure par l'obtention d'une place d'apprentissage. Les activités proposées sont les suivantes: la mécanique automobile, l'entretien des espaces verts et des bâtiments, le travail du bois et la traction animale.

Pour cette activité particulière et innovante, la FOJ a conclu un contrat de partenariat avec l'Ecurie des vues, association de droit privé sans but lucratif. Cette association a pour objectif de faire découvrir aux jeunes, par la traction animale utilisée comme source d'énergie et de transport, à la fois leurs potentialités à acquérir une formation professionnelle et les sensibiliser à la protection de la planète. Et en particulier la diminution de la consommation des énergies non renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre. La découverte du cheval est une expérience relationnelle totalement nouvelle pour les jeunes. Ils se doivent de connaître les besoins de l'animal, comprendre son comportement, ses attitudes afin de développer une certaine harmonie relationnelle qui permette au cheval de donner le meilleur de lui-même dans les tâches qui lui sont demandées. La réussite s'accompagne d'une valorisation de l'estime de soi, essentielle pour ces jeunes.

En matière de transport des déchets encombrants, une commune a décidé d'en confier la collecte à la traction animale. Ce choix est motivé par deux raisons principales: d'une part diminuer la consommation de produits pétroliers et d'autre part offrir à des jeunes défavorisés la possibilité d'une action sociale. Cet aspect de socialisation est bien réalisé car les habitants qui assistent à la levée des déchets sont enchantés de voir et d'approcher les chevaux. Ainsi ils s'adressent directement aux jeunes pour leur poser des questions et pour les remercier de leur travail. Cette valorisation directe est très importante et fait prendre conscience aux jeunes de leur rôle social dans ce contexte spécifique.

Nous pensons que la traction animale va connaître un fort développement dans plusieurs domaines: le tourisme, le transport des déchets, le travail des vignes et dans les forêts. Cet essor, s'il se confirme, va engendrer de nombreuses créations d'emplois qui pourront être occupés par des jeunes sans formation professionnelle longue et difficile.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 83.3

ANCIAUX Alain

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES -
centre de recherches criminologiques
Belgique**

Les effets paradoxaux du karaoké

Le karaoké est parfois utilisé par des animateurs, des éducateurs sociaux, des travailleurs sociaux ou d'autres professionnels avec la fonction et les exemples suivants :

-réhabilitation des aphasiques et des trisomiques (ethnomusicologie et musicothérapie produisant de la dopamine et de la mélatonine);

-apprentissage des langues : c'est le cas du Centre d'Animation en Langues (Bruxelles);

-encadrement d'actions de cohésion sociale : par exemple, la commune de Braine-l'Alleud a organisé pendant trois ans des soirées "SIDA-MST" avec une animation karaoké;

-mise en valeur des personnes handicapées : par exemple, l'Association Francophone organise du karaoké (à ma demande) lors de la Journée des Familles;

-actions inter-générationnelles : le karaoké est parfois utilisé dans un lien entre des jeunes et des personnes âgées;

-action interculturelle : en 2010 à Florennes (Belgique), le karaoké a été utilisé pendant une soirée réunissant des personnes d'origine ethnique différentes (belges, turcs, marocains, Congo, Cameroun...) avec la participation de FEDASIL (Agence Fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile)...etc.

de soi. Il apparaît que les personnes atteintes d'anxiété généralisée, de phobie sociale et de dysthymie (dysthymia) réagissent le mieux au karaoké.

Le karaoké peut donc avoir une fonction ou un impact paradoxal (effet Janus) : effets positifs et effets négatifs comme l'indique cet exemple.

Le karaoké n'entraîne pas uniquement des effets positifs, mais également des effets négatifs qui peuvent être considérés comme des "dégâts collatéraux" effet d'insubordination, d'exhibitionnisme, de dénaturation, de désorganisation, de contamination, de criminalisation, d'insécurité, de prostitution, de transgression et de pollution sonore...

D'autres effets négatifs du karaoké provoquent indirectement des effets positifs de la part des travailleurs sociaux. Par exemple, en Thaïlande (ou le karaoké s'appelle "Norae bang"), beaucoup de karaokés bars sont surtout occupés et gérés par des prostituées : des travailleurs sociaux y viennent pour réaliser de l'information sur les risques liés au SIDA et aux MST.

Un autre effet négatif du karaoké est le fait que cette pratique est surtout centrée sur l' "imitation" : il s'agit donc d'une activité de copie qui a été confirmée par des chercheurs dans un ouvrage centré sur le capitalisme (Karaoke capitalism : management for mankind, Jonas Ridderstråle, Kjell A. Nordström, Kjell Nordström - 2004).

Ces effets négatifs ont poussé certains animateurs et travailleurs sociaux à revenir sur une activité antérieure : le slam, avec les jeux d'écriture (scriludes) et la lecture parfois encadrée par de la musique (slamoke) dans la lignée de Grand Corps Malade et d'Abd-Al-Malik.

Se pencher sur le karaoké semble futile, incongru et non pertinent de la part d'un scientifique. Pourtant, des sociologues, principalement caractérisés par leur approche des analyseurs dans le cadre de l'analyse institutionnelle, ont eux aussi entrepris des démarches fort proches au cours des dernières années. C'est le cas de Georges Lapassade avec ses recherches sur le rap et de Rémy Hess avec ses écrits sur le tango .

Le rap, le tango, le karaoké...autant d'analyseurs potentiels de la réalité sociale qui nous entoure et de ses nombreux déterminants.

Ces recherches s'inscrivent dans un double mouvement touchant la France et les États-Unis : l'observation participante , d'une part et, d'autre part, l'ethnographie alternative .

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 84.1

CURIE Raymond

**ARFRIPS
France**

Le travail social à l'épreuve du néo-libéralisme en France

Dans les années 70 on a beaucoup parlé de contrôle, dans les années 80 et 90 est apparu le mot partenariat, avec les années 2000 il est de plus en plus question d'intervention. Alors où en est le travail social à l'heure actuelle ? Peut-il s'adapter aux évolutions des politiques libérales ? Ne seraient-ce pas ses formes de contrôle qui ont changé ? Pour l'instant c'est la rationalisation des choix budgétaires qui domine dans les différents services, associations et institutions du secteur.

Comme l'a expliqué longuement Pierre Bourdieu, le développement d'une mondialisation globalisée exige deux orientations principales : tout d'abord, une ouverture de tous les secteurs, y compris les services publics, à la logique du marché et de la concurrence mais en parallèle, une répression accentuée avec une logique de pénalisation des problèmes sociaux.

Deux logiques différentes apparaissent au niveau du secteur social dans les pratiques : l'intervention sociale et le travail social. Les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir depuis le milieu des années 80 ont soutenu de plus en plus une logique d'intervention sociale plus intéressante au niveau économique, basée sur la compétence, le transitoire, le suivi, la logique de service avec un travail en direction d'une population et en s'adressant surtout aux symptômes des problèmes. alors que les professionnels du travail social, défendent toujours la qualification, le long terme, l'accompagnement, la relation d'aide, avec un travail articulant l'individuel et le collectif et en recherchant les causes des problèmes.

Avec la loi de rénovation sociale de 2002, la première logique tend à se développer dans toutes les branches du secteur social, alors comment réagir en tant que professionnel, quelles priorités défendre ?

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 84.2

SCHNEIDER HAUSSER Lydia

SOS FEMMES

Genève

Suisse

Le travail social support de l'individualisme ?

La révolution industrielle a donné naissance, dans les sociétés occidentales, au système de sécurité sociale couvrant les risques liés au travail. L'essor de l'industrie nécessitait la mise à disposition de salariés en bonne santé, motivé et responsables dans leur activité. Cette évolution a apporté la naissance de la citoyenneté protégée par des droits et des règles reconnues par tous. Ce désir de protection et de valorisation du rôle démocratique de chacun était exacerbé par l'existence du monde socialiste à l'Est de l'Europe.

Durant les 30 glorieuses, une grande majorité de la population a profité de la sécurité ainsi instaurée au travers du travail et des couvertures des assurances sociales. Les marginaux relevaient de l'assistance publique et des travailleurs sociaux. Le champ d'action du travail social était limité à une portion congrue de la société et couvrait des champs d'action déterminés (cas sociaux, dépendants, malades psychiques). La singularité des interventions valorisait le travail social et donnait un attrait à la profession (particularité des personnes exclues).

L'effondrement du bloc socialiste a supprimé toutes les barrières limitant les excès du libéralisme donnant ainsi toute puissance aux lois du marché. Le profit est devenu le pilote principal de toute action. Petit à petit la suprématie de la valeur travail a été remplacée par la course à la richesse individuelle, but suprême de notre époque. Dans les années 1980, le revenu du travail représentait deux tiers des revenus totaux alors qu'en 2010 il ne représente plus qu'un tiers.

Précédemment, un patron avait un positionnement social important dans une région, dans un domaine et face à ses employés. Aujourd'hui le statut de chef d'entreprise est valorisé pour autant que ce rôle lui permette d'être dans la course à la thésaurisation extrême (M. Bertarelli, M. Vasella).

Dans un monde globalisé où l'échelle d'humain ne représente plus grand chose, avoir un travail n'est plus suffisant dans la course à l'individualisme et à la richesse; le travail salarié est quasi considéré comme un repli freinant la réussite. La traditionnelle classe moyenne est écartelée entre rechercher plus de richesse ou prendre le risque d'un appauvrissement. Le pendant des richesses d'un petit nombre d'individus est la pauvreté d'un grand nombre de citoyens.

Le travail social est passé du contrôle des marginaux des sociétés industrialisées à un contrôle des mécanismes permettant à un grand nombre de personnes de survivre sans se révolter. Pour mener à bien ce nouveau type de contrôle, le social couvre des groupes de populations diversifiés, des problématiques plus larges. Serais-ce le signe que cet envol individualiste et ce rêve de richesses n'existent que grâce à un équilibrage apporté par le travail social (lien, vivre ensemble, solidarité).

Pour qu'une personne puisse vivre dans une société démocratique, elle a besoin que la collectivité lui reconnaisse une valeur et des droits. Si cette place est liée au fait que la personne obtienne de la richesse, «devienne millionnaire», il y aura de plus en plus de personnes non seulement pauvres mais également déqualifiées de leur droit citoyen.

Le travail social souvent décrié, dévalorisé, normé ne devrait-il pas se réveiller, démontrer qu'il est le garant de valeurs (égalité des chances, partage, solidarité, créativité) permettant l'évolution sociétale et le cadre démocratique. À ce titre, il est clair qu'il sera présent, dans le futur dans tous les domaines de l'organisation de la société. Il est temps que le travail social prenne une place moins subsidiaire et plutôt avoir de l'initiative dans des domaines tels que l'aide sociale, les entreprises sociales, la lutte syndicale, la politique voire l'économie, le commerce équitable Sud-Nord.

Être travailleur social c'est penser qu'il existe des solutions collectives qui permettent à chacun d'avoir une vie digne, diversifiée et citoyenne.

Jeudi 7 juillet 2011 14h00-15h30

Atelier : 84.3

HENTATI BELHAJ Sondès

ISMAL Khadija

**INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES
ÉTUDES SOCIALES
Tunisie**

Le travail social comme vecteur de Politique sociale : Entre gouvernance et gouvernabilité.

Sous divers angles de réflexion et d'analyse, la question du travail social ainsi que celle de ses champs d'interventions soulève des considérations et des implications diverses qui sont loin d'être dissociées de leur contexte ; encore moins de la nature des besoins et des rapports qui lient les différents acteurs de la société civile.

Si l'on reconnaît d'emblée le poids des considérations contextuelles dans la manière de percevoir et d'orienter le social (initialement traduite par une vision philanthropique suivie par des formes d'intervention de proximité et de paternalisme pour s'inscrire actuellement dans le sens de solidarité construite et institutionnalisée), l'on doit aussi témoigner qu'il a été toujours apparenté à l'économie notamment dans sa version de crise. Il semble même que sa traduction dans le contexte actuel dépasse la sphère culturelle (problèmes de repères, d'identité, d'intégration...) pour se situer au niveau des modes de configuration et de la synergie entre l'état et le marché. Cette configuration s'inscrit, du moins selon la représentation véhiculée par le discours public, dans la substitution de l'image « main- mise » ou gouvernance de l'État par « la gouvernabilité ». Peut-on supposer que l'impulsion d'une telle orientation soit associée à la crise de l'État providence, face à des mutations et des enjeux de toutes natures ? Laquelle crise impose non seulement une nouvelle articulation entre les modes de gouvernances mais aussi une nouvelle approche de la politique sociale et du rôle des intervenants sociaux.

Dans ce palier d'argumentation contextuelle, la politique sociale est placée à travers ses nouvelles formes d'intervention et de solidarité construite comme un levier de régulation, d'intégration voire même comme une fonction stratégique dans le processus de développement durable.

C'est par rapport à cette mouvance que s'inscrivent les débats les plus actuels dans des termes de questionnements multiples ; parmi lesquels l'on retient particulièrement ceux relatifs aux objectifs que l'on cherche à générer à travers la reconfiguration du travail social. Est ce que ces objectifs s'inscrivent dans l'idée de « l'État social » et de gouvernabilité, ou se sont plutôt des objectifs de régulations et du progrès dévolus aux intérêts capitalistes qui priment dans ce projet de développement durable ?

L'on inscrit cette contribution non pas dans l'analyse des fondements de la crise de « l'État providence » mais plutôt dans les effets qu'elle a suscité dans les termes d'articulation entre les modes de gouvernance sociale et le rôle attribué au travailleur social. Pour éclairer davantage l'orientation de notre contribution que l'on situe dans le contexte tunisien, nous suggérons les axes de réflexions suivantes :

- Est-ce que le cadre institutionnel et réglementaire qui régit le travail social en Tunisie incorpore l'idée de gouvernabilité au sens d'impliquer les différents acteurs et intervenants communautaires ?
- Peut-on considérer que la formation et les moyens dont dispose le travailleur social peuvent lui permettre d'être outillé pour être un agent de régulation et de ressource face à la diversité et la complexité des champs d'intervention ?
- Quelles sont les formes d'intervention et d'institutionnalisation du social dans le contexte tunisien ; et dans quelle mesure traduisent-elles la logique que sous-tend le mode de gouvernance économique et politique (ancrage d'une solidarité de proximité et de régulation ou d'innovation et de changement) ?

C'est dans ce cadre de réflexions sur les logiques qui fondent l'orientation et l'instrumentalisation de l'intervention sociale par rapport aux particularités contextuelles et mode de gouvernance sociale, que l'on situe cette analyse.

COMITES

Comité de pilotage du 4^{ème} congrès

Françoise Tschopp	Présidente du comité
Jôelle Libois	Directrice Haute Ecole de Travail Social - Genève
Maurice Fratianni	Directeur adjoint Haute Ecole de Travail Social - Genève
Claudio Bolzman	Président du comité scientifique
Dominique Susini	Président de l'Aifris
Jacques Leroy	Secrétaire de l'Aifris
Caroline Torres Gilliand	Secrétaire du congrès

Bureau de l'Aifris

Dominique Susini	Président	France
Françoise Tschopp	Vice-Présidente	Suisse
Jacques Leroy	Secrétaire	Belgique
Claude Larivière	Trésorier	Québec Canada

Les membres effectifs de l'Assemblée générale représentant les institutions adhérentes

BELGIQUE

Monsieur François GILLET, ABFRIS, Haute Ecole de Bruxelles
Monsieur Jean FOUCART, ABFRIS, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Charleroi
Monsieur Mejed HAMZAOU, ABFRIS, Université Libre de Bruxelles
Monsieur Jacques LEROY, ABFRIS, Haute Ecole Louvain en Hainaut, Mons
Monsieur Bernard DUTRIEUX, ABFRIS, Union des Villes et Communes de Wallonie, Namur

COTE D'IVOIRE

Monsieur Joseph KOFFI ABOUA, AIFRIS-CI
Monsieur Martin NGUETTIA, AIFRIS-CI

FRANCE

Monsieur Bertrand VERGNIOL, GNI
Monsieur Jean-Michel GODET, GNI
Monsieur Dominique SUSINI, GNI
Monsieur Pierre LALARD, AFORTS
Monsieur Marcel GROCHE, AFORTS

GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG

Monsieur Charel SCHMIT, Université du Luxembourg
Monsieur Claude HAAS, Université du Luxembourg

MALI

Monsieur Sidiki TRAORE, INFTS Bamako
Monsieur Moussa SISSOKO, INFTS Bamako

QUEBEC CANADA

Monsieur Claude LARIVIERE, Université de Montréal
Madame Ginette BERTEAU, RUFUTS, Université du Québec à Montréal
Madame Ina MOTOI, RUFUTS, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Monsieur Claude LEBLOND, Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec
Madame Dominique MERCURE, RUFUTS, Université Laurentienne

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Monsieur Sébastien KABW MUKANZ, CAFES, Kinshasa
Monsieur Hilaire OMALETE OSAKA, CAFES, Kinshasa

ROUMANIE

Madame Elena SIMIONESCU, Université « Nicolae Titulescu », Bucarest
Madame Valéria STOÎCA Université « Nicolae Titulescu », Bucarest
Monsieur Ion IONESCU Université « Ion Cuza » , Iasi

SUISSE

Madame Françoise TSCHOPP, HETS Genève
Monsieur Claudio BOLZMAN, HETS Genève
Monsieur Jean Pierre TABIN, HETS&S Vaud, éesp
Monsieur Jean-Louis Korpès HEF-TS Fribourg
Madame Clotilde PALAZZO-CRETTOL, HVS-TS Valais

TUNISIE

Monsieur Mokhtar SAADAoui, INTES, Tunis
Monsieur Lassaad LABIDI, INTES, Tunis
Monsieur Fethi JARRAY, INTES/ATSS, Tunis
Monsieur Mongi WESLATI, ATFASS, Tunisie
Monsieur Abderraouf HADDAD, ATSS, Tunisie

LIBAN

Madame Maryse TANNous JOMAA Ecole Libanaise de Travail Social Beyrouth
Madame Houwayda MATTA BOU RAMIA Ecole Libanaise de Travail Social Beyrouth
Madame Rita CHOuchani HATEM Ecole Libanaise de Travail Social Beyrouth
Madame Jamilé KHOURY Ecole Libanaise de Travail Social Beyrouth

PORTUGAL

Madame Berta GRANDJA Institut Supérieur de service Social, Porto

ITALIE

Monsieur Pietro FANTOZZI Université de Calabre
Monsieur Vincenzo BOVA Université de Calabre
Madame Anna ELIA Université de Calabre
Madame Alessandra CORRADO Université de Calabre
Monsieur Vincenzo FORTUNATO Université de Calabre

Comité scientifique permanent

	DIERCKX Carine		dierckx.carine@gmail.com
Belgique	ANCIA Anna	HELMO	a.ancia@helmo.be
	DESOMER Valérie	UVCW	valeriedesomer@hotmail.com
	FUSULIER Bernard	UCLouvain	bernard.fusulier@uclouvain.be
	GUISSARD Michel	ISFSC et IPFS	m.guissard@isfsc.be
	HAMZAoui Medjed	ULBruxelles	mhamza@ulb.ac.be

	LEIDER SOYEUR Claire	HE P-H Spaak	jleider@brutele.be
	MANCO Altay	IRFAM	amanco@irfam.org
	VAN HOYE Pierre	CPS éducs	cpsepvh@yahoo.fr
France	BRIZAIS Reynald	Univ Nantes	reynald.brizais@univ-nantes.fr
	CHAPUT Corinne	IRTS BN	cchaput@irts-bn.asso.fr
	DAMBUYANT Gisèle	Univ paris13	gisele.dambuyant@iutb.univ- paris13.fr
	DUMOULIN Philippe	IRTS NPDC	pdumoulin@irtsnpdc.fr
	FABLET Dominique	Univ paris X	dfablet@mac.com
	FOURDRIGNER Marc	Univ Reims	mafourdrig@aol.com
	GOYAU Chantal	ETSUP	chantal.goyau@etsup.com
	JAEGER Marcel	CNAM	marcel.jaeger2@orange.fr
	LALART Pierre	IFRASS Toulouse	p.lalart@ifrass.fr
	MOLINA Yvette	IFS Yvelines	yvettemolina78@gmail.com
	PELISSIE Manuel	IREIS CPC	pelissie.manuel@ireis.org
	ROUZEAU Marc	IRTS Bretagne	marc.rouzeau@irts-bretagne.fr
	RULLAC Stéphane	BUC RESSOURCES	stephane.rullac@buc- ressources.org
	TOURRILHES Catherine	IRTS CA PROFEOR	catherine.tourrilhes@irts-ca.fr
Suisse	BOLZMAN Claudio	HES SO Genève	Claudio.Bolzman@hesge.ch
	CASTELLI Angela	HES SO Fribourg	Angela.Castelli@hef-ts.ch
	TABIN Jean-Pierre	HES SO Lausanne	jptabin@eesp.ch
	VOLL Peter	HES SO Valais	peter.voll@hevs.ch
Portugal	GRANJA Berta	ISSS Porto	berta.granja@issssp.pt
Côte d'ivoire	NGUETTIA Martin	INFS Abidjan	nguettiartin@yahoo.fr
Roumanie	ZAMFYR Elena	Univ Bucarest	ezamfir1@gmail.com
	IONESCU Ion	Univ Iasi	ion@uaic.ro

Luxembourg	SCHMIT Charel	Univ Luxembourg	charel.schmit@uni.lu
Tunisie	LABIDI Lassaad	INTES Tunis	lassaadlabidi1964@yahoo.fr
République démocratique du Congo	KABW MUKANZ Sébastien	ANES-CAFES Kinshasa	gramid2002@yahoo.fr
Québec Canada	LARIVIERE Claude	Univ Montreal	claudelariviere@umontreal.ca
	PARAZELLI Michel	UQAM	parazelli.michel@uqam.ca
Mali	TRAORE Sidiki	INFTS Bamako	infts2006@yahoo.fr
Liban	HAZAZ May	ELFS Beyrouth	mhazaz@usj.edu.lb
Italie	ELIA Anna	Univ Calabre	a.elia@unical.it

Contacts

Pour toutes informations concernant les **inscriptions, paiements et factures** :

Canada: claudelariviere@umontreal.ca

France: dominique.susini@wanadoo.fr

Suisse : francoise.tschopp@hesge.ch // carolinet.torres-gilland@hesge.ch

Belgique et autres pays : jacques.leroy@helha.be

www.aifris.eu

PLAN & ADDRESSES

Index des auteurs

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
ABAAB Ali	Avantages et limites du développement communautaire dans un contexte de crise sociale et économique en zone rurale défavorisée de l'intérieur de la Tunisie	75	Tunisie		ali.abaab@giz.de	260
AGTEN Jan	Conférence ENSACT 2011 à Bruxelles et Congrès AIFRIS 2011 à Genève Synergies autour d'un même thème	39	Belgique	KATHOLIEKE HOGESCHOOL KEMPEN	jan.agten@khk.be	158
ALMEIDA Maria Sidalina	L'intervention sociale des professionnels de service social pour le développement des territoires	48	Portugal	INSTITUTO SUPERIOR DE SERVIÇO SOCIAL DO PORTO	sidalina.almeida@isspp.pt	182
ALOUI Mustapha	""Takrouna "" : les acquis de la coopération pour un développement humain"	75	Tunisie		mustapha_benahmed@yahoo.fr	259
ANCIAUX Alain	Les effets paradoxaux du karaoke	83	Belgique	ULB BRUXELLES CENTRE DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES	aanciaux@ulb.ac.be	283
ANGLADA Christian	Les groupes pour personnes qui recourent à des violences dans les relations de couple comme partie intégrante d'un dispositif de développement durable	46	Suisse	FONDATION JEUNESSE ET FAMILLES SERVICE VIFA	christian.anglada@jffnet.ch	177
ANSELME Marina	Rapport à la citoyenneté dans une région frontalière: le cas des jeunes issus de l'immigration	72	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	marina.anselme@hesge.ch	252
ANTONIN-TATTINI Véronique	L'activité de placement sur le marché du travail en Suisse	79	Suisse	HES-SO VALAIS, INSTITUT SANTE-SOCIAL	veronique.tattini@hevs.ch	269
ARCAND Isabelle	Cerner le contexte complexe des adolescents et adolescentes francophones minoritaires de l'Ontario	72	Canada	UNIVERSITE D'OTTAWA	iarca001@uottawa.ca	252
ARSENAULT Stéphanie	La prise en compte, par les intervenants sociaux, des particularités intracommunautaires d'immigrants et réfugiés issus de pays en conflit.	17	Canada	UNIVERSITE LAVAL	stephanie.arsenault@svs.ulaval.ca	95
ARSENAULT Stéphanie	La place des immigrants dans l'économie sociale et solidaire à Québec: une fin en soi ou une étape dans une stratégie d'insertion à long terme.	1	Canada	UNIVERSITE LAVAL	stephanie.arsenault@svs.ulaval.ca	52
ARTISON Vincent	Le travail social hors murs et les enjeux de sa visibilité	69	Suisse	TRAVAILLEUR SOCIAL DE RUE YVERDON-LES-BAINS	vincent.artison@gmx.ch	242
ATCHOUTA Ayélodjou Roger	Problématique de l'accès des femmes à la terre au Bénin : Essai à la compréhension des obstacles et des stratégies à mettre en œuvre pour un développement socio-économique prospère.	18	Bénin		dirogo1980@yahoo.fr	98
AVET L'OISEAU Sylvie	De l'autonomie dans une société qui exige toujours plus dans des temps accélérés	9	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	sylvie.aveltoiseau@hesge.ch	74
BACHMANN Laurence	Le rapport des travailleur-euse-s sociaux/ales aux usages de l'argent des bénéficiaires en grandes difficultés financières	19	Suisse	UNIVERSITE DE GENEVE	laurence.bachmann@unige.ch	102
BANDLER Marko	La démocratie délégative au quotidien: les Contrats de Quartier de Vernier (Suisse)	20	Suisse	VERNIER-Suisse	m.bandler@vernier.ch	105
BARBANT Jean-Christophe	Développement durable et émergence d'une nouvelle praxis sociale :	37	France	IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON	jchristophe.barbant@irts-lr.fr	151

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
BARBIERI Véronique	L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social	40	France		mesoke3010@hotmail.fr	161
BARCIK Bartłomiej	La lutte contre les discriminations en Pologne – les choix idéologiques des acteurs	45	France	INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE GRENOBLE	bart.barcik@gmail.com	173
BARIL Audrey	Les retombées d'un stage à l'étranger sur des élèves inscrits à un centre d'éducation pour adultes : Réflexion concernant une expérience d'intervention centrée sur les forces	36	Canada	UQAC	audrey.baril1@uqac.ca	149
BATTAGLINI Monica	Cohabiter dans un contexte de mixité sociale : enjeux et supports	74	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL-GENEVE	Monica.battaglini@hesge.ch	257
BATTAS Marie-Paule	L'innovation par le projet : entre savoir local et savoir global	5	France	ECOLE SUPERIEUR DE TRAVAIL SOCIAL	mariepaule.battas@etsup.com	63
BAYER Véronique	« Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion ». Présentation d'un projet pilote transfrontalier.	22	France	ETSUP MONTSOURIS	veronique.bayer@etsup.com	110
BEAUVAIS Martine	Accompagner des travailleurs sociaux vers une re-conception de leur métier	23	France	LILLE - CUEEP	martine.beauvais@univ-lille1.fr	111
BEHAEGEL Audrey	Mutations paradigmatiques des politiques sociales : quels enjeux pour le management des centres publics d'action sociale (CPAS) ?	14	Belgique	ULB BRUXELLES UNITÉ DE PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS	audreybehaegel@gmail.com	88
BÉLANGER Eve	Au-delà d'une identité en fracture: Comment former à l'interdisciplinarité dans le travail social professionnel au Québec?	23	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)	eve_belanger@uqar.qc.ca	112
BÉLANGER Eve	Plaidoyer pour une formation humanisante du travail social: pour des pratiques restauratrices de sens.	78	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI (UQAR)	eve_belanger@uqar.qc.ca	266
BEN HMIDA Moez	Difficultés d'insertion des mères célibataires en Tunisie et intervention sociale	3	Tunisie		mbhconseil2000@yahoo.fr	56
BENDER Gabriel	Travailleur social, territoire et développement durable :	5	Suisse	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE HES-SO/VALAIS	gabriel.bender@hevs.ch	62
BENDER Gabriel	Politique et dynamique culturelle: acteurs et enjeux en Valais romand	34	Suisse	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE HES-SO/VALAIS	gabriel.bender@hevs.ch	143
BERGERON Laurie	Les incidents critiques : un outil pertinent pour la compréhension et l'analyse des situations problématiques	12	Canada	UNIVERSITE DE MONTREAL	laurie.bergeron@umontreal.ca	80
BERTEAU Ginette	Former à l'intervention sociale auprès des groupes : une responsabilité collective pour contrer la fragilisation des liens sociaux.	49	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	berteau.ginette@uqam.ca	185
BESLAY Christophe	La précarité énergétique : nouveau défi du travail social.	24	France	CREFIT - UNIVERSITE DE TOULOUSE 2 LE MIRAIL	beslay@univ-tlse2.fr	114
BEVIVINO Maria Luisa	"Defaral Sa Bopp": compter sur ses propres forces	62	Italie	UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA, C/O DIPARTIMENTO DI SOCIOLOGIA E SCIENZA POLITICA	mlbevivino@unical.it	223

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
BIDET Alexandra	Que peuvent les passants ?	55	France	CNRS	alexandra.bidet@ens.fr	203
BLAEVOET Jean-Pierre	L'incommensurabilité des pratiques en travail social ?	81	France	ADNSEA-SAUVEGARDE DU NORD	jp.blaevoet@gmail.com	277
BOGGIO Yann	Entre finalités des actions et nouvelle gouvernance institutionnelle, quel équilibre pour la FASE ?	70	Suisse	FASE - FONDATION GENEVOISE POUR L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE	yann.boggio@fase.ch	244
BOILY Marc	L'évaluation psychosociale	29	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, QUÉBEC, CANADA	marc_boily@uqar.qc.ca	130
BOILY Marc	L'exercice du rôle parental chez des personnes aux prises avec des troubles mentaux	57	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI, QUÉBEC, CANADA	marc_boily@uqar.qc.ca	208
BOLZMAN Claudio	Gouvernance des migrations et implications pour le travail social	32	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	Claudio.Bolzman@hesge.ch	138
BONVALOT Françoise	Le dispositif de protection de l'enfance dans le département du Doubs	13	France	CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS	francoise.bonvalot@doubs.fr	85
BONVIN Jean-Michel	Apports et limites des politiques intégrées dans le champ de la réinsertion sociale: une étude de cas suisse	27	Suisse	HES.SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP VAUD	jmbonvin@eesp.ch	122
BORDE Chantal	LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL FACE AUX MOBILITÉS EUROPÉENNES	65	France	IFRASS	c.borde@ifrass.fr	228
BOUDHINA Saida	L'apport de l'intervenant social dans le cadre d'un projet de développement rural intégré et gestion des ressources naturelles (DRI/GRN) .	62	Tunisie	MASSTE	sa3ida.bouthina@yahoo.fr	221
BOUKAMCHA Amina	La prise en charge d'une population cible est aussi un point de départ pour un développement durable.	67	Tunisie	DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DE SOLIDARITÉ ET DSE TUNISIENS À L'ÉTRANGER	aminaboukamcha@yahoo.fr	235
BOURQUE Denis	Les organismes du tiers secteur face à la nouvelle gestion publique dans le secteur du soutien à domicile au Québec.	51	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	denis.bourque@uqo.ca	190
BOURQUE Denis	Pratiques et enjeux de l'intervention sociale collective au Québec sur le terrain du développement local des communautés territoriales	73	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	denis.bourque@uqo.ca	255
BOURQUE Sonia	L'évaluation psychosociale	29	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS	sobourk@hotmail.com	130
BROU Konan Denis	L'accompagnement des jeunes patients alcooliques du centre d'accueil de la Croix Bleue dans un contexte de pauvreté	60	Côte d'Ivoire		bdenid@yahoo.fr	216
BROUSSEAU Michèle	Formation à l'intervention familiale écosystémique	68	Canada	ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL, UNIVERSITÉ LAVAL	michele.brousseau@videotron.ca	239
BUENO-CAZEJUST Martine	Participation des usagers : du devoir d'agir au pouvoir d'agir.	28	France	CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HERAULT	martinebuenoc@mac.com	125
BUENO-CAZEJUST Martine	Vous avez dit intérêt collectif ? Vers un développement social durable : L'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif.	40	France	CONSEIL GÉNÉRAL DE L'HERAULT	martinebuenoc@mac.com	159

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
CAMPAGNA Pierre	Attention : « Aide sociale en chantier »	27	Luxembourg		Pierre.Campagna@fm.etat.lu	124
CARBAJAL Myrian	Jeunes latino-américain-e-s sans-papiers. Processus d'entrée dans la vie adulte. Quelles questions pour l'intervention sociale ?	72	Suisse	HES-SO HAUTE ÉCOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	myrian.carbajal@hef-ts.ch	250
CARIA Telmo H.	Autonomies et pouvoir des assistants de service social dans des organisations du tiers secteur dans le nord du Portugal	19	Portugal	UNIVERSITÉ DE TRÁS-OS-MONTES E ALTO DOURO DEPARTEMENT D'ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE E GESTIÃO	tcaria@utad.pt	101
CARIGNAN Louise	Droits d'accès ou non des parents biologiques lors d'un placement familial jusqu'à majorité	21	Canada	UQAC	louise_carignan@uqac.ca	106
CASTELLI DRANSART Dolores Angela	Vous avez dit durable ? Construire ensemble une stratégie nationale de prévention du suicide : analyse d'une expérience participative innovante.	16	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	angela.castelli@hef-ts.ch	94
CAZOTTES Jean-Louis	Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir et démarche d'action conscientisante : un lien qui réfère au développement durable	28	France		cazottes.jean-louis@midipyrenees-nord.msa.fr	126
CHAMBEAU Marc	La transparence dans la constitution et l'usage des dossiers sociaux comme mode de résistance à la bureaucratisation du travail social et méthode de développement durable du social au service des plus faibles.	29	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT SECTION ISSHA	marc.chambeau@helha.be	129
CHAPPUIS Frédéric	Énergie et développement durable: plusieurs millions de kWh économisés pour plusieurs milliers de ménages	6	Suisse	SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	anouk.silvestrini@sig-ge.ch	65
CHARIF Mustapha	L'état et la question social en Algérie: analyse d'une expérience	67	Algérie	FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION UNIVERSITÉ ABOU BAKER BELKAÏD - TLEMCEN - ALGERIE	mus_charif@yahoo.fr	237
CHAURAND Camille	Le travail collectif: ressource préventive face aux nouveaux modes de gouvernance du secteur social?	56	France	ASSOCIATION PRADO RHONE ALPES	camille.chaurand@univ-lyon2.fr	204
CHRISTE Etienne	Cohabiter dans un contexte de mixité sociale : enjeux et supports	74	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	etienne.christe@hesge.ch	257
CLERMONT MATHIEU Marjory	Soutien Social et Résilience chez les Adolescents haïtiens ayant survécu au tremblement de terre du 12 janvier 2010.	2	Haiti	UNIVERSITÉ DE HAITI	marjmat@hotmail.com	53
CLIVAZ Stéphane	FOJECO : Action visant à promouvoir les valeurs du développement durable au sein des différents lieux de travail de la FOJ. Environ 30 foyers et lieux de travail sur le canton de Genève.	6	Suisse	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE	stephane.clivaz@foj.ch	64
COL Christophe	Développement durable : un objet inattendu dans l'espace de formation. Quelle gouvernance pour éviter la crise ?	64	France	IRTS NPDC	ccol@irtsnpdc.fr	228
COLOMBO Annamaria	La gestion du partage de l'espace public avec les personnes en situation de marginalité à Montréal.	55	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	annamaria.colombo@hef-ts.ch	201

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
COLOMBO Annamaria	Les enjeux de la gouvernance des espaces publics et de la cohabitation avec les populations marginalisées. Le cas des tentes du Canal Saint-Martin.	55	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	annamaria.colombo@hef-ts.ch	202
COLOMBO Annamaria	Le travail social face aux technologies de l'information et de la communication	83	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	annamaria.colombo@hef-ts.ch	281
CORDON QUINTANA Alexandre	La crise institutionnelle	82	Belgique	HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE	alexandre.cordon@hotmail.fr	278
COURTOIS Laurent	La gouvernance de l'intervention sociale face au délitement politique des ghettos urbains	74	France	IRTS POITOU-CHARENTES	courtois.laurent@irts-pc.eu	256
COURTOIS Nathalie	« Les futurs travailleurs sociaux en formation : Un terreau à fertiliser ou une terre à labourer ? »	37	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT SECTION ISSHA	nathalie.courtois@herb.be	150
CREUX Gérard	À propos des « valeurs humanistes » des travailleurs sociaux	78	France	IRTS FRANCHE-COMTÉ	gcreux@wanadoo.fr	267
CROGNIER Philippe	L'incommensurabilité des pratiques en travail social ?	81	France	ADNSEA - SAUVEGARDE DU NORD	pcrognier@adnsea.fr	277
CURIE Raymond	Le travail social à l'épreuve du néo-libéralisme en France	84	France	ARFRIPS	r.curie@arfrips.fr	284
DALLAIRE Nicole	L'intervention de quartier : une pratique psychosociale associée à une dynamique de développement des communautés	5	Canada	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	nicole.dallaire@usherbrooke.ca	61
DAMY Catherine	Une pratique de travail social avec un groupe de personnes atteintes d'un cancer comme espace de développement durable	31	France	CARSAT NORD PICARDIE, SITE DE L'OISE	catherine.damy@carsat-nordpicardie.fr	135
DE LEENER Philippe	Formes et vicariance : neutraliser la domination là où elle prend force	4	Belgique	CONSULTANT	philippe.deleener@uclouvain.be	164
DEBOVE Lucie	Le réseau franco-québécois pour la mobilité dans le secteur de l'intervention sociale : construire un partenariat transnational durable pour enrichir nos pratiques professionnelles	8	France	IRTS BRETAGNE, BASSE-NORMANDIE, POITOU-CHARENTES, LORRAINE, RÉUNION	lucie.debove@irts-bretagne.fr	71
DEFERT Fabienne	Mutations institutionnelles et interventions sociales - P1	40	Belgique	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	fabienne.defert@publilink.be	160
DELACOTE Joelle	Centres de formation et sites qualifiants : plaider pour un va et vient dynamique et constructif au profit des étudiants	77	France	ANAS	jdcsocial@orange.fr	264
DELAY Christophe	« Réformer les jardins familiaux »	48	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	christophe.delay@unige.ch	182
DELCOURT Hélène	Le développement durable, une notion nouvelle à intégrer dans la formation des futurs professionnels	64	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT SECTION ISSHA	helenedelcourt@hotmail.com	227
DELLA CROCE Claudia	La parole aux citoyennes et aux citoyens	20	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP · VAUD	claudia.dellacroce@eesp.ch	104

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
DENECKER Carl	Les nouvelles politiques de gouvernance et leur impact sur le travail réel des chefs d'établissement scolaire et social en Suisse romande	14	Suisse	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	carl.denecker@unige.ch	87
DERIES Béatrice	Faire l'action publique locale	70	France	ECOLE ROCKEFELLER	beatrice-deries@ecole-rockefeller.com	245
DERY Ida	La dette existentielle et sociale dans la succession des générations	71	Suisse	SERVICE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE	deryi@comisra.ch	249
DESOMER Valérie	L'État social actif, 10 ans après... qu'en-est-il pour le travail social en CPAS ?	11	Belgique	UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE ASBL CENTRE DE FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CPAS	valerie.desomer@uvcw.be	78
DESOMER Valérie	Plan de guidance sociale énergétique, une obligation légale de service public à caractère social, nouvelle mission dédiée aux CPAS en Belgique	24	Belgique	UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE ASBL CENTRE DE FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES CPAS	valerie.desomer@uvcw.be	115
DEUDON Guy	Les enjeux du positionnement d'un centre de formation de travailleurs sociaux dans le contexte de marchandisation du travail social	23	France		guy2don@gmail.com	113
DIDIER SEVET Claudie	Pour une éthique d'intervention	78	France	INDÉPENDANTE	csevet@hotmail.com	268
DIERCKX Carine	Développement soutenable et travail social	4	Canada	HAUTE ECOLE ROI BAUDOUIIN - ISFSC	dierckx.carine@gmail.com	59
DINSART Nathalie	Le tuteur énergie: nouvelle figure sociale dédiée à l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.	24	Belgique	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE PROFONDEVILLE	nathalie.dinsart@publlink.be	116
DORVIL Henri	Confrontation des perceptions : troubles psychiques vs troubles physiques, un regard sur les effets de la stigmatisation en milieu de travail	16	Canada	UQAM MONTREAL	dorvil.henri@uqam.ca	93
DROLET Marie	Cerner le contexte complexe des adolescents et adolescentes francophones minoritaires de l'Ontario	72	Canada	UNIVERSITÉ D'OTTAWA	mdrolet@uottawa.ca	252
DUBE Marcelle	Pourquoi mettre au programme un cours portant sur les rapports de genre et les rapports de sexe en travail social ? : échos d'un « récit de pratique de formation »	33	Canada	UQAC	marcelle_dube@uqac.ca	139
DUBE Marcelle	La formation en travail social et les pratiques des organismes communautaires : entre recompositions et mutations, une rencontre possible ou improbable?	47	Canada	UQAC	marcelle_dube@uqac.ca	178
DUGUÉ Elisabeth	L'innovation par le projet : entre savoir local et savoir global	5	France	LISE - LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE DE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE	elisabeth.dugue@cnam.fr	63
DUMONT Jean-Frédéric	Chercheur collectif et sciences de l'éprouvé	35	France	C.P.F.P. - C.F.T.S. LA ROUATIERE	jfdumont@msn.com	144

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
DUNAND Christophe	Dépasser un travail social palliatif par le développement d'une économie plus sociale et plus solidaire pour un développement durable.	1	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL, HAUTE ECOLE DE GESTION, GENÈVE	christophe-alexandre.dunand@hesge.ch	51
DUPERRE Martine	Gouvernance partagée entre l'État et les groupes issus du mouvement social : quel impact sur la capacité d'innovation des acteurs collectifs?	30	Canada	UNIVERSITÉ LAVAL	martine.duperre@svs.ulaval.ca	132
DUPERRE Martine	Participation citoyenne des personnes atteintes de maladie mentale: état des lieux dans quelques organismes de l'économie sociale	44	Canada	UNIVERSITÉ LAVAL	martine.duperre@svs.ulaval.ca	171
DUPONT Nadia	La prise en charge de la personne déficiente intellectuelle, une question de représentation	44	France	ULB BRUXELLES	nadia_dupont@hotmail.com	172
DUTRIEUX Bernard	Mutations paradigmatiques des politiques sociales : quels enjeux pour le management des centres publics d'action sociale (CPAS) ?	14	Belgique	UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE, ASBL FÉDÉRATION DES CPAS	bernard.dutrieux@uvcw.be	88
EBDELLI Asma	Effet de la crise économique et sociale sur le système de soutien pour les personnes âgées dans les zones défavorisées.	66	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	souma060909@hotmail.com	232
ECKMANN Monique	Lien social, conflits inter-ethniques et rôle du dialogue sur l'histoire et entre mémoires historiques	17	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENÈVE	monique.eckmann@hesge.ch	96
ELIA Anna	Pratiques d'accueil des réfugiés et développement durable dans une réalité du sud de l'Italie	32	Italie	UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA	a.elia@unical.it	136
EMPEYTA Sébastien Frédéric	Écritures soignantes : agirs et discours en situations de soins	25	Suisse	HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE GENÈVE DIRECTION GÉNÉRALE - DIRECTION DES SOINS	sempeyta@sunrise.ch	119
ERNST Patrick	Critique du développement durable : pour une conscience sociale rafraîchie et rajeunie	41	Suisse			163
ETIENNE Julien	"Le ""cadran"" de José Rech"	12	Belgique		etie.ju@gmail.com	82
FEDELE Valentina	L'Islam des jeunes filles issues de l'immigration maghrébine en France et en Italie.	3	Italie	UNIVERSITÀ DELLA CALABRIA DIPARTIMENTO DI SOCIOLOGIA E SCIENZA POLITICA	valentinaf78@yahoo.it	57
FEU Montserrat	PROJET INTERPROFESSIONS	11	Espagne	ASSOCIATION ATLANTIDA, PROFESSIONALS PER LA INTERCULTURALITAT PRESIDENTE	montserrat.fe@gmail.com	79
FOUCART Jean	Développement durable, pensée floue, action publique et intervention sociale	80	Belgique	HAUTE ECOLE CHARLEROI - CATÉGORIE SOCIALE	foucart.jean@skynet.be	273
FOURDRIGNIER Marc	Participation des personnes en situation de pauvreté et politiques publiques	20	France	LERP - UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	mafoudrig@aol.com	103
FOURDRIGNIER Marc	Nouvelle gouvernance et déprofessionnalisation	51	France	LERP - UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	mafoudrig@aol.com	191

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
FRANSEN Josiane	La transparence dans la constitution et l'usage des dossiers sociaux comme mode de résistance à la bureaucratisation du travail social et méthode de développement durable du social au service des plus faibles.	29	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT SECTION ISSHA	josiane.fransen@helha.be	129
FRAUENFELDER Arnaud	« Réformer les jardins familiaux »	48	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	Arnaud.Frauenfelder@hesge.ch	183
GALLANDAT CREVOISERAT Sybille	Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève, participation des usagers et autonomie durable	21	Suisse	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE	sybille.gallandat@foj.ch	107
GARCIA SANCHEZ Pedro José	Le devenir commun de l'urgence : normalisation sociale, paradoxe culturel, dérive politique	2	France	UNIVERSITÉ DE PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE	pjgarcia@u-paris10.fr	54
GARDELLA Edouard	Crises, managérialisation et démocratisation	41	France		edouardgardella@yahoo.fr	162
GAROFALO Sabrina	Immigration des femmes en France et en Italie	18	Italie	UNIVERSITÉ DE LA CALABRE, DIPARTIMENTO DI SOCIOLOGIA E SCIENZA POLITICA	sabrina.garofalo83@gmail.com	99
GASPAR Jean-François	Les temporalités discordantes de l'action et de l'ingénierie sociales	53	Belgique	MASTER EN INGENIERIE ET ACTION SOCIALES HELHA HENAM	jean-francois.gaspar@helha.be	197
GATHER THURLER Monica	Les nouvelles politiques de gouvernance et leur impact sur le travail réel des chefs d'établissement scolaire et social en Suisse romande	14	Suisse	UNIVERSITE DE GENEVE	Monica.Gather-Thurler@unige.ch	87
GENEST DUFAULT Sacha	Au-delà d'une identité en fracture: Comment former à l'interdisciplinarité dans le travail social professionnel au Québec?	23	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	sacha_genest-dufault@uqar.qc.ca	112
GENEST DUFAULT Sacha	Plaidoyer pour une formation humanisante du travail social: pour des pratiques restauratrices de sens.	78	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI	sacha_genest-dufault@uqar.qc.ca	266
GERBER Jean-Jacques	La traction animale au service de la formation professionnelle de jeunes défavorisés	83	Suisse	FONDATION OFFICIELLE DE LA JEUNESSE SECTEUR ADOLESCENTS	jean-jacques.gerber@foj.ch	282
GIGUET Laurianne	Du « bricolage social » à la formalisation de nouvelles pratiques dans le domaine de l'intervention sociale, l'exemple du projet transnational LUCUS	22	France	LABORATOIRE CULTURES ET SOCIÉTÉS EN EUROPE - CNRS / UDS - FRE 3229	l.giguet@sc-formation.fr	109
GILLET François	Conférence ENSACT 2011 à Bruxelles et Congrès AIFRIS 2011 à Genève Synergies autour d'un même thème	39	Belgique	HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK	fgillet@heb.be	158
GIRAULT Eloise	La réorganisation territoriale de la protection de l'enfance en France	61	France	ECOLE SANTE SOCIAL SUD EST (ESSE)	Eloise.girault@hotmail.fr	218
GLARNER Thierry	Intervenants sociaux sans gouvernail et accompagnement en crise.	56	Belgique	UNIVERSITÉ DE MONS	thierry.glarner@umons.ac.be	205
GONIN Audrey	La négociation entre demande des personnes, rôle idéal des intervenant-e-s sociaux et rôle prescrit : un espace éthique.	35	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	gonin.audrey@uqam.ca	145
GOURAUD François	Mesure d'Action Éducative en Milieu Ouvert et formation à la fonction éducative du parent	57	France	ARIFTS-PONANTS PÔLE NANTAIS EN TRAVAIL SOCIAL	francois- viviane.gouraud@wanadoo.fr	207

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
GOURNET Romain	La précarité énergétique : nouveau défi du travail social.	24	France	BUREAU D'ETUDES SOCIOLOGIQUES C.BESLAY	gournetromain@yahoo.fr	114
GRAND Olivier	La contribution des professionnel-le-s du travail social aux modèles de gouvernances.	10	Suisse	AVENIR SOCIAL ASSOCIATION SUISSE DES PROFESSIONNEL-LE-S DU TRAVAIL SOCIAL	o.grand@avenirsocial.ch	77
GRANJA Berta	Autonomies et pouvoir des assistants de service social dans des organisations du tiers secteur dans le nord du Portugal	19	Portugal	INSTITUTO SUPERIOR DE SERVIÇO SOCIAL DO PORTO	berta.granja@isspp.pt	101
GRANJA Berta	L'intervention sociale des professionnels de service social pour le développement des territoires	48	Portugal	INSTITUTO SUPERIOR DE SERVIÇO SOCIAL DO PORTO	berta.granja@isspp.pt	182
GRENIER Josée	Regards d'ainés sur le vieillissement : autonomie et solidarité	71	Canada	UNIVERSITE DU QUEBEC DANS L'OUTAOUAIS	josee.grenier@uqo.ca	248
GRENIER Stéphane	D'hier à demain : Programme d'intervention de groupe visant à faciliter le passage à la vie autonome des jeunes amérindiens de l'Abitibi-Témiscamingue.	59	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	stephane.grenier@uqat.ca	212
GRESSER Virginie	Une gouvernance mutualisée des formations en travail social.	77	France	IRTS POITOU-CHARENTES	gresser.virginie@irts-pc.eu	265
GUAY Marie-Claude	Cerner le contexte complexe des adolescents et adolescentes francophones minoritaires de l'Ontario	72	Canada	UNIVERSITE D'OTTAWA	mguay101@uottawa.ca	251
GUSEW Annie	L'approche narrative : regards sur sa pertinence pour l'enseignement en travail social	68	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	gusew.annie@uqam.ca	238
HAJJI Nabil	Les modes de gouvernance dans les institutions de travail social en Afrique dans le discours des stagiaires éducateurs spécialisés	36	France	ITES BREST	n.hajji@ites-formation.com	147
HAMZAOUI Mejed	Développement social local durable ou gestion de l'incertitude comme norme	80	Belgique	UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES	mhamza@ulb.ac.be	272
HANOT Michel	Le jeu de rôle et le sculpting	54	Belgique	HAUTE ECOLE CHARLEROI - CATÉGORIE SOCIALE	m.hanot@skynet.be	200
HANQUET Daniel	L'État social actif, 10 ans après qu'en-est-il pour le travail social en CPAS ?	11	Belgique	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE DE RIXENSART.	daniel.hanquet@gmail.com	78
HAUDIQUET Agathe	Accompagner des travailleurs sociaux vers une re-conception de leur métier	23	France	LILLE 1 - CUEEP	agathe.haudiquet@univ-lille1.fr	111
HAUET Anne-Donatienne	Pour quoi & pourquoi dire ?	49	Belgique	HAUTE ECOLE ICHEC-ISC SAINT LOUIS-ISFSC	ad.hauet@scarlet.be	184
HEDJERASSI Nassira	Pour une étude du rapport au savoir du travailleur social.	25	France	LERP - UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE	Nassira.Hedjerassi@univ-reims.fr	117
HENTATI BELHAJ Sondès	Le travail social comme vecteur de Politique sociale : Entre gouvernance et gouvernabilité.	84	Tunisie		sondes.belhaj@yahoo.fr	286
HESS Pierre-Jean	Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève, participation des usagers et autonomie durable	21	Suisse	ACASE GENEVE	direction.stvincent@acase.ch	107
HINTEA Dorina	Développement durable : un objet inattendu dans l'espace de formation. Quelle gouvernance pour éviter la crise ?	64	France	IRTS NPDC	dhintea@irtsnpdc.fr	228

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
HIRLET Philippe	L'impact de la gouvernance sur le fonctionnement des institutions d'action sociale et sur les acteurs de l'intervention sociale :	80	France	IRTS DE LORRAINE	philhirlet@orange.fr	274
HOMMAGE Corinne	Actions collectives et projets territoriaux durables	4	France	IRTS AQUITAINE	c.hommage@irtsaquitaine.fr	60
HONOREZ Yves	« Clarté institutionnelle, facteur de préservation du bien-être du travailleur social et de succès de l'institution »	42	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT HAUTE ECOLE DE NAMUR	yves.honorez@lapierelibert.com	165
HOUDAYER Renaud	Le dispositif de protection de l'enfance dans le département du Doubs	13	France	CONSEIL GÉNÉRAL DU DOUBS - DIRECTION DES SOLIDARITÉS	renaud.houdayer@doubs.fr	85
HOUMARD Laurent	Portrait du « social entrepreneur » en Suisse et besoins spécifiques en termes d'outils de gestion	1	Suisse	HAUTE ÉCOLE DE GESTION FRIBOURG	laurent.houmard@hefr.ch	50
HUMBEECK Bruno	Mutations institutionnelles et interventions sociales - P1	40	Belgique	CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	galion.peruwelz@publink.be	160
IONESCU Ion	Quelle influence des politiques sociales publiques d'activation sur la compétitivité des communautés territoriales rurales et sur les pratiques professionnelles des intervenants sociaux ?	62	Roumanie	UNIVERSITE ALEXANDRU IOAN CUZA	ion@uaic.ro	222
ISMAIL Khadija	Le travail social comme vecteur de Politique sociale : Entre gouvernance et gouvernabilité.	84	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	khdiya_social@hotmail.fr	28
JANIAUT Marilou	Règlementation et « bonnes pratiques » : quelle appropriation pour les professionnels de la protection de l'enfance ?	25	France	ASSOCIATION PRADO RHÔNE- ALPES	mariloujaniut@hotmail.com	118
JARRAY Fethi	Crise des jeunes tunisiens en difficulté et pistes d'intervention sociale institutionnalisée	63	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	fethijarray21@yahoo.fr	224
JEANNERET Cédric	Énergie et développement durable: plusieurs millions de kWh économisés pour plusieurs milliers de ménages	6	Suisse	SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE	cedric.jeanneret@sig-ge.ch	65
JEGOU Isabelle	La gouvernance au Congo entre tradition et modernité : L'exemple de la gestion des Circonscriptions d'action sociale de Pointe Noire et du Kouilou.	70	France		jegouisabelle@yahoo.fr	246
JOUFFRAY Claire	Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir et démarche d'action conscientisant : un lien qui réfère au développement durable	28	France	IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON	claire.jouffray@free.fr	126
JOUFFRAY Claire	L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : une approche qui vient faire bouger les postures dans l'accompagnement social	40	France	IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON	claire.jouffray@free.fr	161
JUNOD Roland	La position du chercheur dans le cadre d'une recherche-action Nord Sud	8	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENÈVE	roland.junod@hesge.ch	70
KABW MUKANZ Sébastien	Les objectifs de l'intervention sociale en période de crise, face aux soucis de subsistance et aux questions du développement durable.	38	RD Congo	CENTRE AFRICAÏN DE FORMATION SUPÉRIEURE DES ÉDUCATEURS SOCIAUX CAFES	gramid2002@yahoo.fr	153
KELLER Verena	La normativité familiale dans l'aide sociale publique	33	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ VAUD, EESP LAUSANNE	verena.keller@eesp.ch	140

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
KERVELLA Jean Pierre	La gouvernance : une solution ou un leurre pour le travail social	82	France	ITES BREST	j.p.kervella@ites-formation.com	280
KNOLL Carol	Recherche-Action et sens de l'intervention sociale.	52	France	ITES DOUBS	Carol.Knoll@doubs.fr	194
KOLLY OTTIGER Isabelle	Face aux nouveaux modes de gouvernance, quels défis et quelles responsabilités pour les directeurs d'établissements ?	14	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	isabelle.kolly-ottiger@hesge.ch	86
LABASQUE Marie-Véronique	Une vae : pour quoi faire ?	15	France	DEPARTEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES CREA/IRFFE	marie.labasque@irffe.fr	90
LABESCAT Gil	Pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants au Québec (Canada).	32	Canada	CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION DU CSSS DE LA MONTAGNE	gil.labescat@gmail.com	137
LABIDI Lassaad	Représentation du développement durable chez les travailleurs sociaux tunisiens	4	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	lassaadlabidi1964@yahoo.fr	58
LABIDI Lassaad	Évolution des politiques sociales et gestion de la vieillesse en Tunisie : Quelle place pour le secteur associatif pour quel modèle de développement ?	73	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	lassaadlabidi1964@yahoo.fr	254
LACOSTE Brigitte	Partage et mutualisation de compétences à partir d'une expérience collective	65	France	EPSS	b.lacoste@epss-edu.com	231
LAEDERACH Jérôme	Dépasser un travail social palliatif par le développement d'une économie plus sociale et plus solidaire pour un développement durable.	1	Suisse	FONDATION ENSEMBLE GENEVE	j.laederach@fondation-ensemble.ch	51
LAHAYE Didier	Se professionnaliser dans l'éducation spécialisée en-dehors d'un parcours de formation ad hoc : archéologie de trois parcours constitutifs de compétences.	15	France	IRTS CHAMPAGNE-ARDENNE	lahaye.didier@wanadoo.fr	89
LAMBERT Annie	À la croisée de la réflexivité et de la délibération éthique : la gestion des risques et les logiques d'action en protection de l'enfance	13	Canada	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	Annie.Lambert@usherbrooke.ca	84
LARIVIERE Claude	L'impact de la « nouvelle gestion publique » : témoignages de travailleurs sociaux québécois	51	Canada	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	claudelariviere@umontreal.ca	192
LAROSSI Houda	Peut-on considérer le microcrédit comme une forme d'innovation sociale en matière d'intervention pour le développement ?	7	Tunisie		houdalaroussi@gmail.com	68
LAVANCHY Nicole	OASIS: un dispositif de formation des travailleurs sociaux, ouvert sur la Cité, à Genève	77	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	nicole.lavanchy@hesge.ch	263
LE LOUJEREC Pierre	L'intervention sociale au risque de la gouvernance sociale !	82	France	UNIVERSITÉ PARIS 5	leloujerecpierre@gmail.com	279
LE MÉNER Erwan	Que peuvent les passants ?	55	France	OBSERVATOIRE DU SAMUSOCIAL DE PARIS	e.lemener@samusocial-75.fr	203
LEBLOND Claude	Mise à jour des compétences et de la formation universitaire	15	Canada	ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC	cleblond@optsq.org	91

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
LEBLOND Claude	Comment soutenir l'adaptation des professionnels à de nouvelles règles législatives : l'exemple du Québec (loi 21)	29	Canada	ORDRE PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU QUÉBEC	cleblond@optsq.org	128
LEBRUN Michaël	"« La ""gestion mixte du marché du travail"" , un nouveau mode de ""gouvernance"" à l'épreuve de la crise de l'emploi »"	79	Belgique	UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES - INSTITUT DES SCIENCES DU TRAVAIL	miclebru@ulb.ac.be	270
LEGRAND Caroline	L'implémentation d'une Agenda 21 local au sein d'un Centre Public d'Action Sociale est-elle une réelle innovation sociale des pratiques professionnelles?	6	Belgique	CPAS BRUXELLES	legrandcaroline@hotmail.com	66
LEIDER SOYEUR Claire	Et si le superviseur aussi était en crise...	9	Belgique	HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK	jeider@brutele.be	73
LEIDER SOYEUR Claire	Intervenants sociaux sans gouvernail et accompagnement en crise.	56	Belgique	HAUTE ECOLE PAUL HENRI SPAAK	jeider@brutele.be	205
LEMAY Louise	Savoir agir et interagir au cœur de la complexité : rôle et compétences des intervenants sociaux, coordinateurs et médiateurs en contexte de partenariat intersectoriel	43	Canada	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	louise.lemay@usherbrooke.ca	168
LEMAY Louise	La mobilisation et la responsabilisation des parents dans le champ de la protection de l'enfance : quel pouvoir exercer ?	57	Canada	UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	louise.lemay@usherbrooke.ca	206
LEMIRE Guillaume	Faire communauté et en évoquer la mémoire par la médiation esthétique	69	Canada	UNIVERSITE DE MONTREAL	guillaumelemire@gmail.com	243
LEMLIGUI Ahmed	Les modes de gouvernance dans les institutions de travail social en Afrique dans le discours des stagiaires éducateurs spécialisés	36	France	IRTS BRETAGNE	ahmed.lemligui@irts-bretagne.fr	147
LEMLIGUI Ahmed	La gouvernance au Congo entre tradition et modernité : L'exemple de la gestion des Circonscriptions d'action sociale de Pointe Noire et du Kouilou.	70	France	IRTS BRETAGNE	ahmed.lemligui@irts-bretagne.fr	246
LEONARD Dimitri	La formation tout au long de la vie : sacralisation d'un concept ou moteur de justice sociale ?	9	Belgique	ULB BRUXELLES - INSTITUT DES SCIENCES DU TRAVAIL	dimitri.leonard@ulb.ac.be	72
LÉPINE Rachel	Formation à l'intervention familiale éco systémique	68	Canada	UNIVERSITÉ LAVAL, CENTRE DE RECHERCHE JEFAR	rachel.lepine@jefar.ulaval.ca	239
LÉVY Bernard	Des semaines internationales pour apprendre de l'autre...	65	Suisse	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE HES-SO/VALAIS	bernard.levy@hevs.ch	230
LJUSLIN Nathalie	Jeunes latino-américain-e-s sans-papiers. Processus d'entrée dans la vie adulte. Quelles questions pour l'intervention sociale ?	72	Suisse		nathalie.ljuslin@gmail.com	250
LOSER Francis	Le paradigme esthétique au service de l'éducation sociale	52	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	francis.loser@hesge.ch	195
LOUANT Sylvie	Pour quoi & pourquoi dire ?	49	Belgique	HAUTE ÉCOLE ICHEC-ISC SAINT LOUIS-ISFSC	s.louant@isfsc.be	184
LYET Philippe	Le développement non durable de la gouvernance partenariale	30	France	IRTESS DE BOURGOGNE	plyet@irtess.fr	131

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
MACKINNON Alejandro	L'approche territoriale	48	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	a.mackinnon@bluewin.ch	181
MAES Renaud	Mutations paradigmatiques des politiques sociales : quels enjeux pour le management des centres publics d'action sociale (CPAS) ?	14	Belgique	ULB DE BRUXELLES - INSTITUT DES SCIENCES DU TRAVAIL	rmaes@ulb.ac.be	88
MAES Renaud	Les politiques d'activation sont-elles durables ?	27	Belgique	ULB DE BRUXELLES - INSTITUT DES SCIENCES DU TRAVAIL	rmaes@ulb.ac.be	123
MAHY Isabelle	« Faire communauté » ou le changement émergent, des semailles aux moissons de l'innovation sociale	49	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	mahy.isabelle@uqam.ca	186
MAHY Isabelle	Faire communauté et en évoquer la mémoire par la médiation esthétique	69	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	mahy.isabelle@uqam.ca	243
MAKWALA MA MAVAMBU YE BEDA Jerome	Crises et violences sexuelles, quel travail social en République Démocratique du Congo?	46	RD Congo	CAFES UNIKIN	jerome_makwala@yahoo.fr	176
MALTAIS Danielle	La contribution des intervenants sociaux pour le rétablissement de sinistrés d'une inondation vivant dans deux municipalités rurales du Québec	2	Canada	UQAC	danielle_maltais@uqac.ca	55
MALTAIS Danielle	Les retombées d'un stage à l'étranger sur des élèves inscrits à un centre d'éducation pour adultes : Réflexion concernant une expérience d'intervention centrée sur les forces	36	Canada	UQAC	danielle_maltais@uqac.ca	149
MALTAIS Danielle	Les organismes du tiers secteur face à la nouvelle gestion publique dans le secteur du soutien à domicile au Québec.	51	Canada	UQAC	danielle_maltais@uqac.ca	190
MALTAIS Danielle	Les facteurs qui facilitent ou nuisent au soutien des proches aidants	71	Canada	UQAC	danielle_maltais@uqac.ca	247
MANAA Ammar	L'état des lieux et la question de la prise en charge des différentes formes de précarités par les structures d'action sociale et de solidarité	38	Algérie	CENTRE UNIVERSITAIRE DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ (ALGÉRIE)	manaa.ammar@yahoo.fr	154
MARCHAND Christine	La formation des assistants maternels français, impact d'un référentiel sur l'évolution du métier.	47	France		christine.marchand51@wanadoo.fr	179
MARESCHAL Francine	Partage et mutualisation de compétences à partir d'une expérience collective	65	France	EPSS	f.mareschal@epss-edu.com	231
MAYOKA Paul	Les établissements de formation au travail social face aux mobilités européennes	65	France	IFRASS	p.mayoka@ifrass.fr	229
MENCHI Patrick	L'innovation social: un enjeu de gouvernance	39	France	GERIS, CRFMS-ERASME	patrick.menchi@sfr.fr	157
MENGHINI Mathieu	Art et participation.Pour une démocratisation de la réception culturelle.	34	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	mathieu.menghini@hesge.ch	142
MERLIN Sophie	Pour une étude du rapport au savoir du travailleur social.	25	France		so.merlin@voila.fr	117
MESSAOUDI Ahmed	L'état et la question social en Algérie: analyse d'une expérience	67	Algérie	UNIVERSITÉ DR TAHAR MOULAY - SAIDA - ALGERIE	mes.ahmed@gmail.com	237
MEZZENA Sylvie	Comment les crises affectent le déroulement même des activités professionnelles	66	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	sylvie.mezzena@hesge.ch	233

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
MIGNARD Jean François	L'innovation sociale : un enjeu de gouvernance	39	France	CRFMS ERASME	mignard.jeff@wanadoo.fr	157
MOISAN André	Une configuration mutualiste dans une économie de la qualité comme réponse au désengagement de l'État.	73	France	CNAM PARIS	andre.moisan0877@orange.fr	253
MOLINA Yvette	Engagement professionnel en travail social et nouvelle gouvernance	35	France	CENTRE MAURICE HALBWACHS-UMR 8097	yvettemolina78@gmail.com	146
MOLINA Yvette	NOUVELLE GOUVERNANCE ET DÉPROFESSIONNALISATION	51	France	CENTRE MAURICE HALBWACHS-UMR 8097	yvettemolina78@gmail.com	191
MONGEAU Suzanne	L'approche narrative : regards sur sa pertinence pour l'enseignement en travail social	68	Canada	UQAM MONTREAL	mongeau.suzanne@uqam.ca	238
MONTGOMERY Catherine	Pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants au Québec (Canada).	32	Canada	CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION CSSS DE LA MONTAGNE	catherine.montgomery@ssss.gouv.qc.ca	137
MOREAU Christophe	Les Articulteurs du Pays de Redon : la gouvernance du révalisable	34	France	JEUDEV	moreau@jeudevi.org	141
MORONI Isabelle	Travailleur social, territoire et développement durable :	5	Suisse	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE HES-SO/VALAIS	isabelle.moroni@hevs.ch	62
MORONI Isabelle	Politique et dynamique culturelle: acteurs et enjeux en Valais romand	34	Suisse	HAUTE ÉCOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE HES-SO/VALAIS	isabelle.moroni@hevs.ch	143
MORTIER Brigitte	L'Exorciste, penser autrement la relation d'aide	52	France	IRTS LANGUEDOC-ROUSSILLON	bridget.mortier@laposte.net	193
MOTOI Ina	La crise de la subjectivité et sa modélisation comme intervention épistémologique	46	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT)	ina.motoi@uqat.ca	175
MOURIN Barbara	D'un Monde à l'Autre : les spécificités de la rencontre interculturelle dans le cadre du travail psychosocial.	59	Belgique	PICARDIE LAIQUE ASBL, RELAIS DE MONS	baramourin@hotmail.com	213
NEGURA Lilian	La représentation sociale des drogues chez les travailleurs et les normes au travail.	60	Canada	UNIVERSITÉ D'OTTAWA	Lilian.Negura@uottawa.ca	217
NGUETTIA Kouakou Kra Martin	Protection des enfants en situation d'urgence du fait de la guerre : des expériences de terrain aux innovations en matière de formation et d'intervention sociale.	17	Côte d'Ivoire	INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SOCIALE	nguettiamartin@yahoo.fr	97
NORAMBUENA Miguel D.	La chronicité et l'animation psychosociale	53	Suisse	CENTRE LE RACARD, CENTRE D'HÉBERGEMENT GENEVE	miguel.norambuena@bluewin.ch	196
NTUMBA MUTEBA Alexis	La crise et l'accusation de la sorcellerie à l'égard des enfants en RD Congo	76	RD Congo	CENTRE AFRICAIN DE FORMATION SUPERIEUREDES EDUCATEURS SOCIAUX	alex_ntumba_mut@yahoo.fr	262
ORENS Caroline	Le tuteur énergie: nouvelle figure sociale dédiée à l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.	24	Belgique	CPAS ESTINNES	caroline.orens@live.be	116

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
ORTLIEB Anne	Partage et mutualisation de compétences à partir d'une expérience collective	65	France		a.ortlieb@epss-edu.com	231
ORZELOWSKA Barbara	« Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion ». Présentation d'un projet pilote transfrontalier.	22	France		basiaorzel@yahoo.fr	110
OSSIPOW WUEST Laurence	Le terrain ! Quel terrain ? L'apport de l'ethnologie à la recherche en travail social.	81	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	laurence.ossipow-wuest@hesge.ch	275
OTHELET Axel	Dans quelles mesures les instituts de formation en travail social peuvent-ils s'inscrire dans l'éducation au développement durable ?	50	France	IRTS FRANCHE-COMTÉ	axel.othelet@irts-fc.fr	187
PARAZELLI Michel	La gestion du partage de l'espace public avec les personnes en situation de marginalité à Montréal.	55	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL	parazelli.michel@uqam.ca	201
PARAZELLI Michel	Les enjeux de la gouvernance des espaces publics et de la cohabitation avec les populations marginalisées. Le cas des tentes du Canal Saint-Martin.	55	Canada	UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL	parazelli.michel@uqam.ca	202
PAULUS Eric	Action éducative en milieu ouvert (AEMO) à Genève, participation des usagers et autonomie durable	21	Suisse	HES.SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP · VAUD	eric.paulus@eesp.ch	107
PEIGNEUR Yves	Le tuteur énergie: nouvelle figure sociale dédiée à l'accompagnement énergétique des usagers au sein des centres publics d'action sociale (CPAS) en Belgique.	24	Belgique	CPAS DE CHARLEROI	yves.peigneur@cpascharleroi.be	116
PEREIRA Fernando	Autonomies et pouvoir des assistants de service social dans des organisations du tiers secteur dans le nord du Portugal	19	Portugal	INSTITUTO POLITÉCNICO DE BRAGANÇA	fpereira@ipb.pt	101
PEREIRA Fernando	Effet de la crise économique et sociale sur le système de soutien pour les personnes âgées dans les zones défavorisées.	66	Portugal	INSTITUTO POLITÉCNICO DE BRAGANÇA	fpereira@ipb.pt	232
PETRY Philippe	Risques, normes et régimes de justification de l'action	13	France		philippe.petry@gmail.com	83
PIELTAIN Nathalie	Une perspective axiologique pour l'ingénierie sociale	47	Belgique	ANTENNE J - L.E.S. ASBL	nathalie_pieltain@hotmail.com	180
PILLANT Yves	Un projet de territoire au service d'une inclusion des personnes en situation de handicap	61	France	IMF	y.pillant@imf.asso.fr	219
PINILLA José	Décrochage des usagers sensibles de '18 à 25 ans	63	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT (H.E.L.H.A) DÉPARTEMENT I.S.C	joseluis.pinillaoblanca@cpascharleroi.be	225
PITTET Marc	Enjeux de l'implication dans les pratiques d'accompagnement psychosocial : ouverture à une écologie du lien ?	42	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL	marc.pittet@hesge.ch	167
PLASSART Agnès	Mondialisation : le retour du social ?	26	France		apllassart@gipspsi.org	121
PORTAL Brigitte	Participation des usagers : du devoir d'agir au pouvoir d'agir.	28	France	ANDA DPA	brigitteportal@orange.fr	125

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
PORTAL Brigitte	Vous avez dit intérêt collectif ? Vers un développement social durable : L'apport du développement du pouvoir d'agir dans l'intervention sociale d'intérêt collectif.	40	France	ANDA DPA	brigitteportal@orange.fr	159
POULIOT Eve	Les retombées d'un stage à l'étranger sur des élèves inscrits à un centre d'éducation pour adultes : Réflexion concernant une expérience d'intervention centrée sur les forces	36	Canada	UQAC	eve_pouliot@uqac.ca	149
PROTTO Brigitte	Faut il former les futurs travailleurs sociaux au Développement Durable ?	50	France	IRTS NPDC	bprotto@irtsnpc.fr	188
PULLEN SANSFACON Annie	Les pratiques actuelles du travail social de groupe au Québec : Logique organisationnelle ou professionnelle?	54	Canada	UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	a.pullen.sansfacon@umontreal.ca	199
PULZER Noémie	Les enjeux de la gouvernance des espaces publics et de la cohabitation avec les populations marginalisées. Le cas des tentes du Canal Saint-Martin.	55	Suisse	HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL (HEF-TS)	noemie.pulzer@hef-ts.ch	202
PULZER Noémie	Le travail social face aux technologies de l'information et de la communication	83	Suisse	HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL (HEF-TS)	noemie.pulzer@hef-ts.ch	281
QUINET Jean-Marc	Des étudiants en stage en Afrique de l'Ouest! Quels intérêt(s) pour qui?	36	Belgique	TAXIBROUSSE ASBL	jm.quinet@happymany.net	148
RACINE Guylaine	Pratiques novatrices d'intervention auprès de nouveaux immigrants au Québec (Canada).	32	Canada	ECOLE DE SERVICE SOCIAL UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	guylaine.racine@umontreal.ca	137
RESENDE José Manuel	Travail en réseau autour de jeunes scolarisés atteints du SIDA ou du cancer.	58	Portugal	FCSH UNIVERSIDAD NOVA DO LISBOA	josemenator@gmail.com	211
REY-BAERISWYL Marie-Claire	Une approche intégrée du travail social agissant sur les ressources pour répondre aux besoins psychosociaux des personnes concernées par le cancer	31	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	marie-claire.rey-baeriswyl@hef-ts.ch	134
REY-BAERISWYL Marie-Claire	Le travail social face aux technologies de l'information et de la communication	83	Suisse	HES.SO - HAUTE ECOLE FRIBOURGEOISE DE TRAVAIL SOCIAL	marie-claire.rey-baeriswyl@hef-ts.ch	281
RODARI Riccardo	La thérapie communautaire, une approche prometteuse d'intervention psychosociale	69	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	riccardo.rodari@hesge.ch	241
RODARI Sophie	Le rapport des travailleur-euse-s sociaux/ales aux usages de l'argent des bénéficiaires en grandes difficultés financières	19	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL	sophie.rodari@hesge.ch	102
ROLLET Christian	Mondialisation : le retour du social ?	26	France		crollet@agospap.com	121
ROMAINVILLE Michel	Une perspective axiologique pour l'ingénierie sociale	47	Belgique	IESSID (CATÉGORIE SOCIALE)	mromainv@ulb.ac.be	180
RONDOT Albert	Une fabrique de production culturelle et artistique au sein d'un Centre Hospitalier Spécialisé.	53	France	IRTS FRANCHE-COMTÉ	albert.rondot@irts-fc.fr	198
ROSENSTEIN Emilie	Apports et limites des politiques intégrées dans le champ de la réinsertion sociale: une étude de cas suisse	27	Suisse	HES.SO - HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ · EESP · VAUD	emilie.rosenstein@eesp.ch	122

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
ROUZEAU Marc	Oser la concertation en situation de crise	38	France	IRTS BRETAGNE	marc.rouzeau@irts-bretagne.fr	155
ROUZEL Joseph	Quand la gouvernance prend la mauvaise direction	39	France	INSTITUT EUROPÉEN PSYCHANALYSE ET TRAVAIL SOCIAL (PSYCHASOC)	rouzel@psychasoc.com	156
ROY Philippe	Les rôles masculins, la détresse psychologique et la résilience chez les agriculteurs québécois.	16	Canada	UNIVERSITÉ LAVAL	philippe.roy.3@ulaval.ca	92
ROY Valérie	Les pratiques actuelles du travail social de groupe au Québec : Logique organisationnelle ou professionnelle?	54	Canada	UNIVERSITÉ LAVAL	valerie.roy@svs.ulaval.ca	199
ROZMUSKI Stanislaw	La quête de l'Homo Viator	42	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	stanislaw.rozmuski@hesge.ch	166
RUDAZ Danielle	La quête de l'Homo Viator	42	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	danielle.rudaz@hesge.ch	166
RURKA Anna	« Innovation socio-éducative, soutien à la parentalité et lutte contre l'exclusion ». Présentation d'un projet pilote transfrontalier.	22	France	UNIVERSITÉ PARIS OUEST	anurka@u-paris10.fr	110
RWAMO Athanase	Le Burundi a la croisée des chemins, entre crise et développement.	76	Burundi	BUGUMBURA	athanaserwamo@yahoo.fr	261
SANCHEZ-MAZAS Margarita	Implications sociétales de la politique d'asile	45	Suisse	UNIVERSITE DE GENEVE	margarita.sanchez- mazas@unige.ch	174
SAUTEREAU Laurent	Les dispositifs d'analyse des pratiques dans le travail social	10	France	C.E.F.R.A.S	laurent.sautereau@wanadoo.fr	75
SAVARD Sébastien	Les organismes du tiers secteur face à la nouvelle gestion publique dans le secteur du soutien à domicile au Québec.	51	Canada	UNIVERSITÉ D'OTTAWA	ssavard@uottawa.ca	190
SCALAMBRIN Laure	« Réformer les jardins familiaux »	48	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	laure.scalambrin@unifr.ch	183
SCHAEFER Gérard	Enjeux éthiques pour travailleurs sociaux dans un contexte de crise.	10	France	IRTS DE LORRAINE	Gerard.Schaefer@irts-lorraine.fr	76
SCHMIT Charel	Attention : « Aide sociale en chantier »	27	Luxembourg	UNIVERSITE DU LUXEMBOURG	charel.schmit@uni.lu	124
SCHNEIDER HAUSSER Lydia	Le travail social support de l'individualisme ?	84	Suisse	SOS FEMMES GENÈVE	lydia.schneider@gc.ge.ch	285
SCHUIND Nathalie	La crise institutionnelle	82	Belgique	HAUTE ECOLE DE LA PROVINCE DE LIEGE	nathalie.schuind@hotmail.com	278
SCULIER Sylvia	Une perspective axiologique pour l'ingénierie sociale	47	Belgique	IESSID (CATÉGORIE SOCIALE)	ssculier@ulb.ac.be	180
SECHER Régis	Reconnaissance sociale et dignité des parents d'enfants placés	21	France	ASSOCIATION RÉGIONALE DES INSTITUTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL PAYS DE LA LOIRE (ARIFTS)	regis.secher@wanadoo.fr	108

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
SEFERDJELI Laurence	Comment les crises affectent le déroulement même des activités professionnelles	56	Suisse	HAUTE ECOLE DE LA SANTE GENEVE	laurence.seferdjeli@hesge.ch	
SENN Bernard	L'intelligence collective comme tremplin à la durabilité sociale	50	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	bernard.senn@hesge.ch	189
SIX Benjamin	Une épistémologie politique de la confiance monétaire	26	Belgique	CENTRE DE PHILOSOPHIE DU DROIT UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN-LA-NEUVE	benjamin.six@uclouvain.be	120
SKA Viviane	Les temporalités discordantes de l'action et de l'ingénierie sociales	53	Belgique	HAUTE ECOLE LOUVAIN EN HAINAUT - CATÉGORIE SOCIALE I NSTITUT CARDIJN - MASTER EN INGÉNIERIE ET ACTION SOCIALES HELHA-HENAM	viviane.ska@helha.be	197
SOTOMAYOR Eliana	Les incidents critiques : un outil pertinent pour la compréhension et l'analyse des situations problématiques	12	Canada	UNIVERSITE DE MONTREAL	eliana.sotomayor@gmail.com	80
ST-AMAND Nérée	Nouveaux outils de formation et d'intervention	12	Canada	UNIVERSITÉ D'OTTAWA	nstaman@uottawa.ca	81
STORTZ Françoise	La nature sociale a horreur du vide	7	France	INSTITUT SUPÉRIEUR SOCIAL DE MULHOUSE	f.stortz@issm.asso.fr	69
STROUMZA Kim	Comment les crises affectent le déroulement même des activités professionnelles	66	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	kim.stroumza@hesge.ch	233
SUISSA Jacob Amnon	Gouvernance, jeux en ligne et cyberdépendances : enjeux pour l'intervention sociale	60	Canada	UQAM MONTREAL	suissa.amnon@uqam.ca	215
SUSANNE Lorenz	Les groupes pour personnes qui recourent à des violences dans les relations de couple comme partie intégrante d'un dispositif de développement durable	46	Suisse	HES-SO VALAIS - TRAVAIL SOCIAL	susanne.lorenz@hevs.ch	177
SUSINI Emmanuelle	Les enjeux de la mise en place d'une plateforme de formation à distance dans un centre de formation en travail social	68	France	IRTS NPDC	esusini@hotmail.fr	240
SYLIN Michel	Les politiques d'activation sont-elles durables ?	27	Belgique	ULB BRUXELLES UNITÉ DE PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS	msylin@ulb.ac.be	123
SYLIN Michel	La prise en charge de la personne déficiente intellectuelle, une question de représentation	44	Belgique	ULB DE BRUXELLES UNITÉ DE PSYCHOLOGIE DES ORGANISATIONS	msylin@ulb.ac.be	172
TANNOUS JOMAA Maryse	La participation des acteurs de la société civile à l'élaboration des politiques sociales au Liban, dans une perspective de gouvernance	30	Liban	ECOLE LIBANAISE DE FORMATION SOCIALE	maryse.jomaa@usj.edu.lb	133
TARDIF Julien	La qualification des publics du travail social, au regard du dispositif de signalement de l'enfance en danger	19	France	AUTO ENTREPRENEUR	julien.tardif@bbox.fr	100
TARHOUNI Aida	Avantages et limites du développement communautaire dans un contexte de crise sociale et économique en zone rurale défavorisée de l'intérieur de la Tunisie	75	Tunisie	INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL ET DES ÉTUDES SOCIALES	Tarhouni_aida@yahoo.fr	260

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
TCHOUALA Chantal	Face aux nouveaux modes de gouvernance, quels défis et quelles responsabilités pour les directeurs d'établissements ?	14	Suisse	HETS - CEFOC	chantal.tchouala@hesge.ch	86
TERRIER Eugénie	Oser la concertation en situation de crise	38	France	IRTS BRETAGNE	eugenie.terrier@irts-bretagne.fr	155
TIRONI Yuri	La parole aux citoyennes et aux citoyens	20	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL EESP VAUD	ytironi@eesp.ch	104
TOUCHETTE-GIROUX Virginie	La représentation sociale des drogues chez les travailleurs et les normes au travail.	60	Canada	UNIVERSITE D'OTTAWA	vtouc070@uottawa.ca	217
TOURRILHES Catherine	Innovation dans la formation-recherche en travail social	81	France	IRTS CHAMPAGNE-ARDENNE	catherine.tourrilhes@irts-ca.fr	276
TOUSSAINT Sylvie	Une approche pédagogique dans la formation des assistants sociaux en miroir avec les enjeux actuels de la société	28	Belgique	HAUTE ECOLE ISFSC BRUXELLES	s.toussaint@isfsc.be	127
TRAORE Sidiki	Groupe de solidarité et place de la micro finance dans la lutte contre la pauvreté à travers un exemple en Commune II du District de Bamako (Mali).	7	Mali	INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (INFTS)	infts2006@yahoo.fr	67
TREMBLAY Gilles	L'exercice du rôle parental chez des personnes aux prises avec des troubles mentaux	57	Canada	ECOLE DE SERVICE SOCIAL, UNIVERSITÉ LAVAL	gilles.tremblay@svs.ulaval.ca	208
TREMBLAY Pierre-André	Une pratique réflexive en développement des communautés	75	Canada	UOAC	pierre-andre.tremblay@uqac.ca	258
TROCH Christelle	L'implémentation d'une Agenda 21 local au sein d'un Centre Public d'Action Sociale est-elle une réelle innovation sociale des pratiques professionnelles?	6	Belgique	CPAS BRUXELLES	christelle0005@hotmail.com	66
TSCHOPP Françoise	De l'autonomie dans une société qui exige toujours plus dans des temps accélérés	9	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	francoise.tschopp@hesge.ch	74
VALLERIE Bernard	Quelques intérêts et limites du recours à la notion de développement durable dans la formation des intervenants socio-éducatifs	43	France	UNIVERSITÉ PIERRE MENDES FRANCE - IUT 2 DPT "CARRIÈRES SOCIALES"	bernard.vallerie@iut2.upmf- grenoble.fr	169
VALLET Patricia	Que peut-on encore transmettre dans ce monde incertain?	37	France		bouloumagalma2@yahoo.fr	152
VAN DROOGHENBROECK Agnès	Une approche pédagogique dans la formation des assistants sociaux en miroir avec les enjeux actuels de la société	28	Belgique	HAUTE ECOLE ICHEC-ISC SAINT LOUIS-ISFSC	a.van.drooghenbroeck@isfsc.be	127
VATZ LAAROUCSI Michèle	L'immigration en région au Canada : gouvernance et intervention sociale	59	Canada	UNIVERSITE DE SHERBROOKE DPT DE TRAVAIL SOCIAL	Michele.laaroussi@usherbrooke.ca	214
VISINTANIER Sabine	"Les GEM, entre ""politiques sociales du sujet"" et réflexivité des acteurs"	44	France		s.visintainer@arfrips.fr	170
VITTORI Brigitte	OASIS: un dispositif de formation des travailleurs sociaux, ouvert sur la Cité, à Genève	77	Suisse	HAUTE ECOLE EN TRAVAIL SOCIAL, GENÈVE	brigitte.vittori@hesge.ch	263
VOEGELI Gisèle	L'intelligence collective comme tremplin à la durabilité sociale	50	Suisse	HAUTE ECOLE EN TRAVAIL SOCIAL, GENÈVE	gisele.voegeli@hesge.ch	189

AUTEUR	TITRE	ATELIER	PAYS	ORGANISME	E-MAIL	PAGE
VOELIN Sabine	La dette existentielle et sociale dans la succession des générations	71	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	sabine.voelin@hesge.ch	249
VOILLEQUIN Philippe	Ce que changer peut vouloir dire	61	France	ADDSEA	phil.vuillequin@orange.fr	220
VUILLE Michel	Évolution de la situation des jeunes à Genève de 1970 à 2010	63	Suisse	INDEPENDANT	uille.michel@orange.fr	226
WARIN Dominique- Louise	Former à l'intervention sociale auprès des groupes : une responsabilité collective pour contrer la fragilisation des liens sociaux.	49	Belgique	HELMO : HAUTE ECOLE LIBRE MOSANE	d.warin@helmo.be	185
WEIL Barbara	Vous avez dit durable ? Construire ensemble une stratégie nationale de prévention du suicide : analyse d'une expérience participative innovante.	16	Suisse		barbara.weil@fmh.ch	94
WICHT Laurent	Cohabiter dans un contexte de mixité sociale : enjeux et supports	74	Suisse	HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL GENEVE	laurent.wicht@hesge.ch	257
YEBOUA Kobenan Faustin	Club d'enfants, une stratégie pour la réduction des comportements à risque chez l'orphelin et autre enfant sourd vulnérable du fait du VIH/sida.	58	Côte d'Ivoire	INSTITUT NATIONAL DE FORMATION SOCIALE	fayeboua@hotmail.com	209
YMELE NOUZI EP. YEMEFACK Berthe Florence	Travail Social et Sida en Afrique, au cœur des souffrances	58	Cameroun	RESEAU SUR L'ETHIQUE LE DROIT ET LE SIDA (REDS) CAMEROUN	yyberthe@yahoo.fr	210
ZAHY Khadija	Les travailleurs sociaux au Maroc : émergence de nouveaux acteurs de l'intervention sociale	67	Maroc	FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, UNIVERSITÉ CADI AYYAD	khadija.zahl@yahoo.fr	236
ZANDER Christophe	La mise en place du Revenu de Solidarité Active en France : un révélateur des mutations des conceptions de l'action publique contemporaine	79	France		christophe.zander@laposte.net	271
ZELEM Marie-Christine	La précarité énergétique : nouveau défi du travail social.	24	France	UNIVERSITÉ JF CHAMPOLLION	zelem@univ-tlse2.fr	114
ZOUNGRANA Jean	Le travail social à l'épreuve de la crise économique	66	France	UNIVERSITÉ DE STRASBOURG UFR DES SCIENCES SOCIALES PRATIQUES SOCIALES ET DÉVELOPPEMENT LE PATIO	jean.zoungrana@yahoo.fr	233
ZUCHUAT Jean-Christophe	Portrait du « social entrepreneur » en Suisse et besoins spécifiques en termes d'outils de gestion	1	Suisse	HES-SO HAUTE ÉCOLE DE GESTIONFRIBOURG	jean-christophe.zuchuat@hefr.ch	50

AVEC LE SOUTIEN



Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social



Réseau d'études aux confins de la santé et du social



Réseau d'études appliquées en politiques sociales familiales et de la santé REA

UNIVERSITE DE GENEVE

